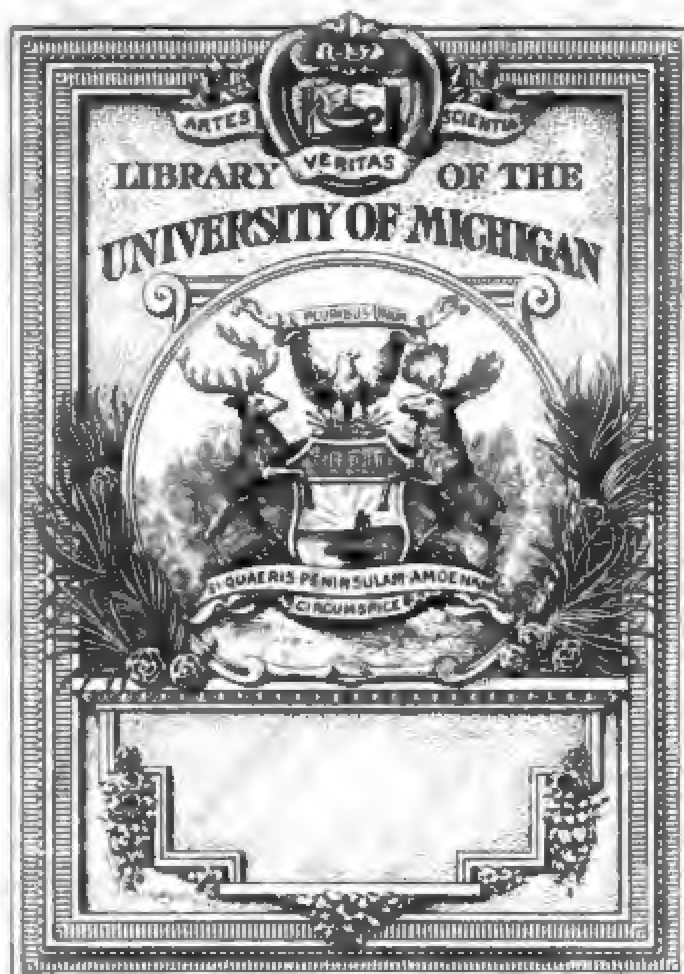
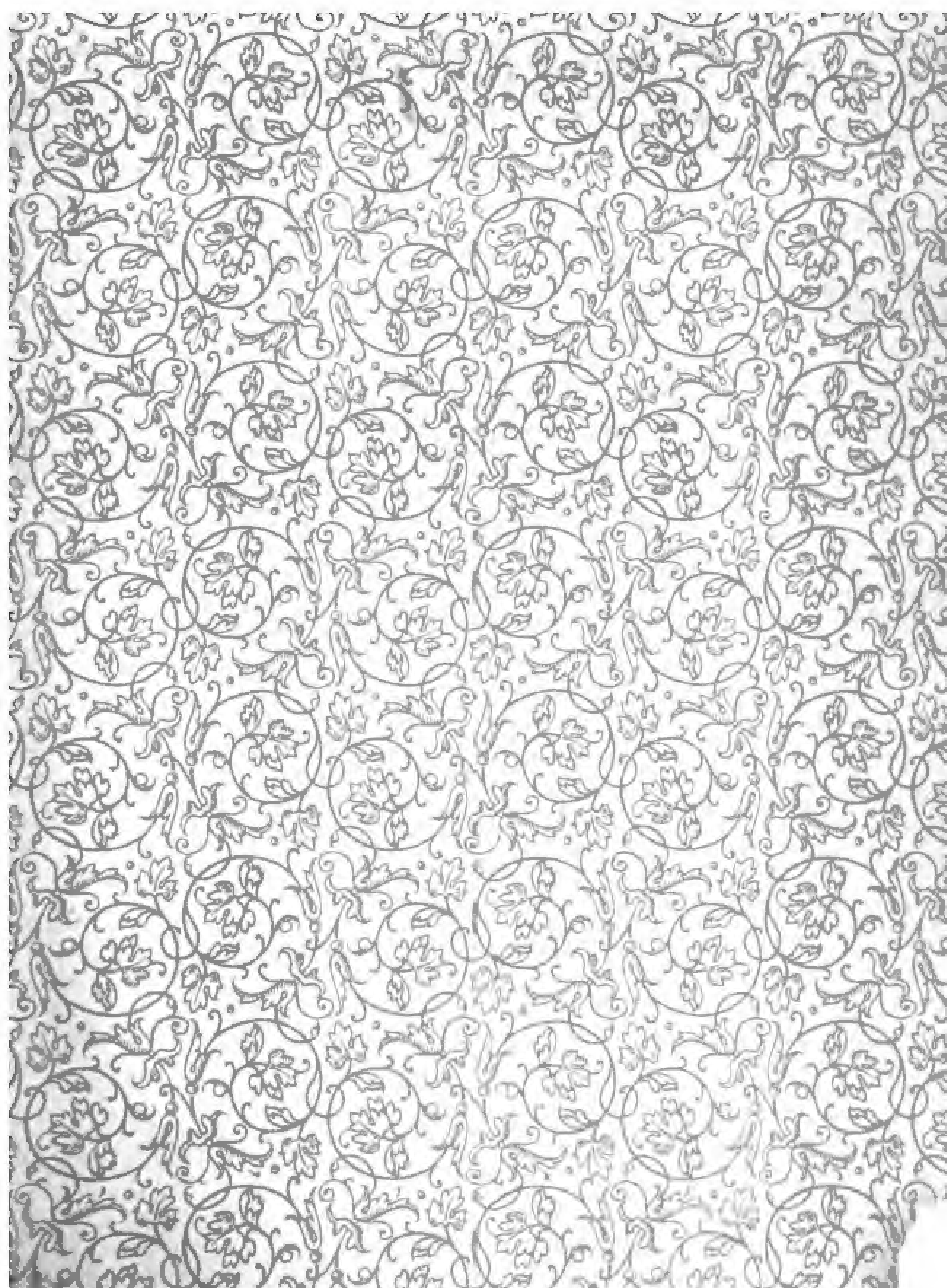






ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME II.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.
BIANCHI, ED. BIOT, BORÉ, BROSSET, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL,
LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER, HASE, JACQUET, JAUBERT, S. JULIEN, S. MUNK,
QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, S. DE SACY, STÄHL,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

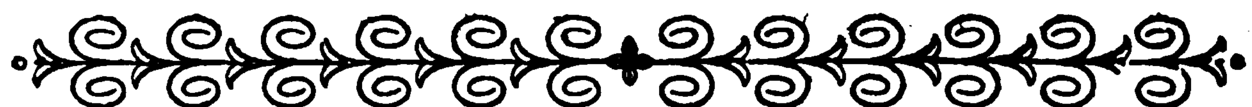
ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME II.



PARIS.
IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI
A L'IMPRIMERIE ROYALE.
M DCCC XXXVI.



JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1836.



DISSERTATION

Sur les monnaies géorgiennes, par M. Brosset jeune.

Toutes nos connaissances en numismatique géorgienne se bornent à deux classes principales de monuments : 1° les sceaux, 2° les monnaies.

Peu de chose a été dit jusqu'ici sur le premier sujet[1], et ce peu renferme tout ce qu'il a été possible de recueillir en fait de renseignements originaux. Quant à l'autre, plusieurs savants distingués s'en sont occupés.

A leur tête est Adler, auteur du *Musæum Borgianum,* ouvrage publié à Rome en 1782. Après lui, Ch. Th. Tychsen composa un premier mémoire en 1788, imprimé en 1791 dans le Xe volume des Mémoires de l'académie de Göttingue. Un troisième

[1] Voyez *Nouveau Journal asiatique*, t. X, n° d'août 1832, p. 177; et pour la valeur des monnaies, t. XV, n° de mai 1835, p. 401.

mémoire, lu le 21 nov. 1789, fut imprimé la même année et dans le même volume que le précédent. Adler reparaît ensuite avec sa *Collectio nova*, Copenhague, 1792; puis le même Tychsen, dans le XIV[e] volume des mêmes Mémoires, fait imprimer, en 1800, une dissertation du 1[er] oct. 1796, où il rectifie plusieurs assertions de ses premiers essais.

En 1814, le savant M. Fræhn, de S[t]-Pétersbourg, donne des aperçus nouveaux dans son opuscule *De titulis... quibus chani hordæ aureæ usi sunt*, Casani. Castiglione, en 1819, publie des monnaies cufiques, entre autres, quelques-unes des rois Bagratides. Ses travaux offrent plus de clarté que ceux de Tychsen, quoique moins étendus; mais il n'a fait aucun usage du travail du savant russe, et il s'en refère toujours à Adler et à Tychsen. Dans les *Novæ symbolæ* de M. Fræhn, de cette même année, on voit la seule et la plus ancienne monnaie connue du roi Stéphanos.

Marsden fait paraître, en 1823, dans son premier volume de *Numismatique orientale*, quelques monnaies géorgiennes, presque toutes déjà publiées, et accompagne son travail d'un bon morceau d'histoire; mais pour les explications, il se rejette entièrement sur ses devanciers. La même année, M. Fræhn publie quelques autres monnaies géorgiennes, qui ne donnent lieu à aucun nouveau développement, dans les *Nummi cufici mohammedani*.

Je ne mentionnerai que pour mémoire le travail d'Assemani sur le Musée Arrigoni, qui ne contient

que les monnaies arabes-géorgiennes, assez imparfaitement représentées, sans explication. Enfin, en 1826, M. Erdmann de Casan annonce, dans son *Nummophylacium*, sept monnaies déjà publiées par d'autres auteurs, auxquels il renvoie, sans donner ni explication ni dessin.

Telle est la série des travaux faits sur la numismatique géorgienne. En général, la connaissance de la langue a manqué à ces hommes si instruits d'ailleurs, et tous, hors M. Fræhn, ont suivi les mêmes errements. L'histoire est obscure dans Adler et Tychsen, elle ne s'éclaircit un peu que dans Marsden et Castiglione; mais elle ne peut être complétement débrouillée qu'en suivant la précieuse indication donnée par M. Fræhn dans son opuscule de 1814, et en s'attachant aux faits, non aux conjectures.

Il existait à Paris une collection numismatique, assez riche pour avoir fourni, sans être épuisée, matière à deux volumes pleins de recherches et de science, sous le titre de *Monuments arabes, persans et turcs du Cabinet de M. le duc de Blacas*, par M. Reinaud. Reste à faire connaître une longue série de monnaies du même cabinet, et parmi ces dernières, environ quarante ayant rapport aux rois géorgiens. M. Reinaud veut bien se charger de la partie arabe de celles de ces pièces qui sont bilingues : c'est annoncer un travail consciencieux et bien fait. Réunies à celles qui ont déjà été publiées, elles forment une collection d'environ 100 pièces, et une série de onze sujets seulement :

1° Le roi Stéphanos.
2° Giorgi III, fils de Dimitri.
3° Thamar seule.
4° Thamar et David-Soslan, son second époux.
5° Thamar et son fils Giorgi IV.
6° Giorgi IV, dit Lacha.
7° Rousoudan.
8° David-Soslan, fils de Giorgi IV.
9° Wakhtang II.
10° Eréclé II.
11° Monnaies modernes.

Depuis que ce Mémoire est écrit, on a vu dans le Journal asiatique du mois de mai 1835 une dissertation sur les monnaies géorgiennes en général, et spécialement sur les modernes, en grande partie traduite du géorgien par l'auteur de cet article. C'est dans cette dissertation que les pièces qui composent le 11e numéro sont expliquées.

On voit, il est vrai, une pierre gravée dans l'Iconographie grecque de Visconti, pl. XLV, représentant la tête d'Ousas, qualifié de *Vitiaxès des Ibériens carchédiens;* mais ce chef est arménien comme l'indique son titre, transcription grecque de l'arménien բդեաշխ ou բդեշխ *bdéachkh, bdechkh*, qui signifie *chef, chef d'un pays,* mot qui paraît être de la même origine, bien qu'autrement écrit que պետ *pet* et پاد *pad.* Cette observation est de feu M. Saint-Martin.

Notre but dans ce travail est de faire connaître, réunis ensemble, les divers matériaux relatifs à la numismatique géorgienne; puis de donner l'explica-

tion, aussi exacte que le permet l'état de nos connaissances sur ce pays, de toutes les monnaies inédites ou déjà publiées[1].

1° STÉPHANOS.

La plus ancienne monnaie géorgienne connue est celle de Stéphanos, en cuivre.

D'un côté, l'on voit un reste d'autel avec un adorateur debout à droite et à gauche.

De l'autre, des vestiges de tête, et les lettres du mot ႱႲႤႴႠႬႭႱ *Stephanos*, groupées deux à deux.

M. Fræhn la décrit ainsi : « Nummus de genere « eorum quos à Sassanidis serioribus cusos esse « volunt. Sed is habet quibus ab his differt. Sufficiat « hic notari inscriptionem georgianam[2]. »

Trois rois de Géorgie ont porté le nom de Stéphanos : les 39e, 41e, 43e de la liste de M. Klaproth, qui régnèrent en 568, 600 et 639. Rien ici ne peut servir à déterminer auquel des trois cette pièce se rapporte.

Stéphanos Ier fut le dernier roi géorgien de la race de Khosroès.

Stéphanos II prit le titre de მთავარი *mthawari*, ou chef, au lieu de celui de მეფე *mephe*, roi,

[1] Toutes les pièces marquées d'un B appartiennent au cabinet de M. le duc de Blacas, et c'est à l'obligeance de M. Reinaud que j'en dois la communication.

[2] *Nov. Symbolæ*. . . Pétersbourg, 1819; tab. II, n° 15. Cet ouvrage se trouve à la Société asiatique de Paris.

par crainte des Persans. Stéphanos III se contenta du même titre.

Le 42ᵉ roi de la liste de Deguignes est nommé ერის_თავი *Stéphanos l'éristhawi;* il est dit que, de son temps, l'empereur Héraclius vint en Géorgie. Le 44ᵉ porte aussi le nom de Stéphanos, sans autre indication; et le 46ᵉ, Artchil, est dit *fils de Stéphanos.*

D'un autre côté, Guldenstädt donne, au nº 38, Stéphanos éristhaw, prince de Karthli, fils de Gouram, *Couarde Batalissa* (lis. Courad-Palatisa) ou curopalat, Bagratide. En effet le 41ᵉ roi de Deguignes s'appelle Gouram curopalat, mais il est dit que son fils fut Dimitri. Quant au titre de Bagratide donné par Guldenstädt, il est contredit par l'assertion de M. Klaproth : « Que Stéphanos fut le dernier roi de « la race de Khosroès. »

Au nº 40 de Guldenstädt, on voit Stéphanos mthawari du Karthli, fils du mthawari Adranassé, Khosroïan.

Il n'y a pas d'autre Stéphanos dans Guldenstädt, mais le 2ᵉ eut pour fils et successeur Mir et Artchil. Dans M. Klaproth, au contraire, le 1ᵉʳ Stéphanos précède Gouram curopalat, nommé par l'empereur grec.

Enfin, dans la liste que le colonel Rottiers a insérée dans son Itinéraire de Tiflis à Constantinople, nous voyons, nº 40, Stéphanos régent de Géorgie, fils de Gouram curopalat.

N° 42, Stéphanos Ier, père de Mir et Artchil.

Par cet exposé l'on voit que M. Klaproth est le seul qui indique trois rois du nom de Stéphanos.

L'histoire d'Ibérie raconte que l'empereur Héraclius, étant allé dans la Haute-Ibérie, vainquit et tua le roi Stéphané, allié des Perses. Arrivé à Tiflis, il fit venir de Cakheth un certain Antarnasé, de la race de Vakhtan, et le fit roi du pays. Les Persans gardaient le fort de Tiflis, et le gouverneur, du haut des remparts, dit : « O Héraclius, es-tu le bouc du pro-« phète Daniel, qui veut détruire la Perse ? » Antarnasé, l'ayant pris, lui remplit d'abord la bouche de florins, et ensuite, à cause de ses plaisanteries amères contre l'empereur Héraclius, le fit écorcher vif, et envoya en Perse, à l'empereur, sa peau pleine de paille. Héraclius prit aussi la tablette envoyée en Ibérie par Constantin, et qui était à Rousieth. Stéphané, fils d'Antarnasé, devint roi d'Ibérie; c'était un homme distingué; ce fut lui qui environna de murs l'église de Skhétha. (Dosithée, liv. VI, c. xv, p. 538.)

II° GIORGI III, FILS DE DIMITRI. 1150—1174.

(B.) Petite pièce de cuivre très-bombée et en relief.

Dans le champ, un homme accroupi à la manière orientale, ayant un oiseau de chasse sur le poing droit, sur la tête une coiffure avec deux pendants. A gauche la lettre გ *g* surmontée du signe d'abréviation; près de cette lettre une petite ligne courbe qui

semble être un ი *i;* au-dessous, des traits irréguliers, où l'on peut entrevoir sous le ი un Ⴂ, et à droite un Ⴇ, formant l'abréviation de თამარ *Thamar,* auquel cas cette pièce présenterait l'association de Giorgi avec Thamar, sa fille; mais la chose me paraît peu certaine, parce que le type est très-altéré.

Au revers, légende arabe :

ملك الملوك كيورك بن ديمطرى حسام المسيح

« Le roi des rois Giourgi, fils de Dimitri, glaive « du Messie. »

Ch. Th. Tychsen a publié une monnaie semblable, où les deux lettres გი *gi* sont bien lisibles, mais à droite, l'oiseau occupant la gauche. (Soc. Gott. comm. XIV, pl. IV, n° 65.) Selon lui, elle est de Giorgi V. Adler (Collec. nov. pag. 177) le nomme Giorgi IV, et le fait régner au 14e siècle, lui reprochant de prendre les titres que se donnait Djelaleddin. Castiglione (p. 344) l'attribue aussi à Giorgi III, père de Thamar, parce que la légende est en arabe coufique et non en neski. Sur la gravure de Marsden (n° CCCXIX) il y a beaucoup de signes irréguliers et dispersés dans le champ de la pièce, qui paraissent n'avoir aucune valeur. Mais l'auteur cite ce passage de Marc-Pol : « On m'a dit qu'autrefois les rois de Géorgie portaient pour insigne une aigle sur l'épaule droite. » L'auteur annonce qu'il possède cinq exemplaires de cette pièce.

Giorgi III, roi de toute la Géorgie, régna de 1150

à 1174, suivant une note communiquée par le prince Théimouraz. Pour éviter les redites, je prends la liberté de renvoyer le lecteur au tome XVII de la nouvelle édit. de l'Histoire du Bas-Empire, p. 256, note 1, et p. 451, note 2.

III° THAMAR, 1174—1201.

1. (B.) Pièce de cuivre inédite, de forme oblongue irrégulière, très-épaisse.

D'un côté, légende arabe en mauvais état :

جلال الدنيا و الدين تامار بنت كيوركى ظهير المسيح

« La splendeur du monde et de la religion, Tha- « mar, fille de Giourgi, *défenseur* du Christ[1]. »

De l'autre, en haut, une contre-marque tout à fait inconnue, presque semblable à la lettre ჯ *dj*, très-effacée, et une autre plus nette, vers le centre, où l'on reconnaît un Ⴃ *d* capital khoutzouri.

J'avais pensé autrefois (*Chronique géorg.*, p. 113) que cette lettre était l'initiale du mot დანგი *dangi*, mais la valeur du *dang* est ainsi définie dans le code de Wakhtang (§ 16) : « Quatre grains d'orge ou un haricot font un *dang;* » or ce morceau de cuivre doit peser plus que ce poids. Cependant rien n'empêcherait que cette sorte de monnaie eût un nom qui ne fût pas en rapport avec son poids réel.

[1] M. Reinaud lit ظهير *zahyr,* au lieu du mot عين œil, lu ordinairement par les personnes qui ont eu occasion d'expliquer cette légende.

Castiglione (page 347), a conjecturé que c'était le monogramme d'un roi David quelconque, sous le règne duquel aurait été mise cette empreinte. Si cela était, il faudrait qu'un roi David eût été le seul à faire ainsi marquer toutes les anciennes monnaies. M. de Fræhn, citant cette contre-marque sur une monnaie du Musæum Pflugianum, exprime également l'opinion qu'elle aurait pu être ajoutée sous un roi nommé David (cf. Castiglione, pl. XVII, n°s 7, 8). D'autres pensent que ce signe représente le globe surmonté de la croix; mais la croix n'est point parfaite, puisque la tige ne dépasse pas les branches.

Cette contre-marque n'offre pas plus de sens certain pour nous qu'une autre, ressemblant à un ჯ *dj* qui se rencontre sur plusieurs pièces. Pour les expliquer, il faudrait avoir des renseignements qui nous manquent sur les usages de la monnaie de Tiflis.

Du même côté que la contre-marque Ⴃ on peut lire sur le bord un reste de légende ႶႧႨႱ *ghthis*, de Dieu, provenant d'un coin plus grand que la pièce de cuivre, dont le sens serait, comme on le verra sur d'autres monnaies : *Au nom de Dieu.*

2-3. (B.) Deux autres pièces de la même reine portent en arabe bien lisible :

الملكة المعظمة جلال الدنيا والدين تامار بنت كيورکی

ظهير المسيح اعز الله انصاره

« La grande reine, la splendeur du monde et de « la religion, Thamar, fille de Giourgi, *défenseur* « du Messie, de qui Dieu glorifie les victoires ! »

Et de l'autre côté, l'une des deux porte la contre-marque Ծ avec les mêmes restes de légende géorgienne ႮႠႪႱ de Dieu . . . .

Une troisième porte, en arabe :

« La splendeur du monde et de la religion, Tha- « mar, fille de Giourgi . . . . . »

De l'autre côté, rien que des nœuds entrelacés, et pas de légende géorgienne.

4. (B.) Sur une petite pièce de cuivre, on voit d'un côté une contre-marque effacée, et ce seul mot d'une légende arabe :

. . . . . . تامار . . . . . .

« . . . . Thamar . . . . . »

Et de l'autre côté, rien que des nœuds entrelacés; mais il y avait au milieu quelque chose qui paraît effacé.

5. (B.) Sur une autre, la légende arabe :

« . . . . Splendeur du monde et de la religion, « Thamar . . . . . »

De l'autre côté, rien que des nœuds.

6. (B.) Sur une autre en mauvais état, on lit ces mots en arabe :

الدنيا والدين . . . . . كيوركى

« . . . . . . Du monde et de la religion (fille de) « Giourgi . . . . . »

Au revers il n'y a que des nœuds, et au milieu un Ⴇ, précédé de trois points, qui a dû être frappé en même temps que le reste de la pièce; et de plus un restant d'autre contre-marque.

7-9. (B.) Sur trois autres pièces on voit, en arabe bien lisible :

« La splendeur du monde et de la religion, Thamar, fille de Giourgi, de qui Dieu glorifie les victoires! »

10-11. (B.) Deux autres portent les mots arabes: « . . . . . . Du monde et de la religion, Thamar, fille de Giourgi . . . . » ou « La grande reine, la splendeur du monde et de la religion, Thamar, fille de Giourgi, défenseur du Messie . . . . »

Et au revers rien que des nœuds.

Au revers de la précédente, on voit la contre-marque Ⴇ; et un restant de légende venant d'une matrice plus grande que la pièce elle-même ႾႤႪႨ . . . . . . *kheli*, restes du mot სახელითა *au nom de Dieu.*

12. (B.) Très-petite pièce de cuivre, où d'un côté on voit ces restes d'une légende arabe :

« Du monde et de la religion . . . . »

de l'autre, deux lettres qui paraissent être un Ⴇ et un restant de Ⴐ *Th . . . r*, qui seraient le commencement et la fin de *Thamar.*

IV° THAMAR, DAVID-SOSLAN.

Marsden cite (n° cccxx) une pièce où, d'un côté, se trouve dans une légende arabe, après les attributs, le nom de Thamar, fille de Giourgi.

De l'autre, dans le champ, est une espèce de lance ou plutôt de masse d'armes, autour de laquelle sont groupées trois lignes de caractères, la première est une Ⴕ et un Ⴉ; la troisième un Ⴌ et un Ⴉ, surmontés du signe d'abréviation. La deuxième porte les deux monogrammes ႧႫ. ႣႧ. თამარ, დავითი Thamar, David. On peut croire que David est le prince d'Osseth, dont nous avons rapporté une inscription dans le Journal asiatique du mois d'octobre 1830, second époux de la princesse géorgienne. Quant aux autres signes, les trois premiers constituent le mot ႵႩႬ, abrégé de ქო-რო-ნი-კო-ნი, année, selon l'usage géorgien, comme il a été remarqué dans la Chronique géorgienne publiée par la Société asiatique, p. 1, note 1; et le dernier signe Ⴉ serait le chiffre 20; ainsi cette pièce serait de la 20e année du mariage de Thamar avec David-Soslan, ou la 20e année seulement de Thamar, qui, comme reine par sa naissance, se place avant son mari : dans ce cas cette monnaie se rapporterait à l'année 1194.

Une pièce toute pareille a été publiée par Tychsen (Comm. II, III, IV, pl. 3e), dans le tome X des Mémoires de la société de Göttingue; mais l'auteur,

au lieu des attributs de Thamar, lit les noms d'Alaeddin Caïcobad, sultan d'Iconium, 616-634 de l'hégire, parce qu'il a pris pour des noms propres les attributs honorifiques du prince géorgien.

Il ne se peut rien voir de plus conjectural que la manière dont les signes de cette monnaie furent expliqués au savant Tychsen par un prêtre géorgien, nommé Awthandil, qu'il consulta à ce sujet; suivant ce personnage, ⳩ c'est la croix, signe de la religion chrétienne en Géorgie; Ⴇ, le signe de la royauté; Ⴇ chiffre 9.

Je ne fais aucun doute que le signe autour duquel sont groupées les lettres ne soit l'image imparfaite d'une masse d'armes, telle que celle dont on voit le dessin dans le recueil d'armures indiennes parmi les planches qui accompagnent les Monuments de l'Inde. Les portraits de Nadir-chah le représentent souvent muni de cette arme, que les Géorgiens nomment ლახტი, arm. լախտ.

Adler (Coll. nov. 176) cite également une monnaie où, sur la face, est une légende arabe qu'il croit devoir attribuer à Nara-David, fils de Giourgi Lacha; et au revers, ces deux mots abrégés დათ. თრ. დავით, თამარ David, Thamar.

Il faut, au contraire, appliquer comme ci-dessus les deux monogrammes du revers à Thamar et à David-Soslan, son second mari; sur ces diverses pièces la préoccupation a fait prendre, dans la partie arabe, peu lisible, le mot طمار pour تارا.

V° THAMAR, GIORGI IV.

1. (B.) Plusieurs monnaies présentent également l'association des nom de Thamar et de Giorgi IV, son fils.

Sur une petite pièce de cuivre inédite, on voit d'un côté les deux lettres ႢႨ *gi*, abréviation de გიორგი Giorgi, et de l'autre un Ⴇ *th* pour თამარ Thamar.

2. (B.) Une autre, également inédite, de petit module et bien conservée, présente d'un côté, dans une guirlande de nœuds, les lettres ႢႨ გიორგი; de l'autre, ႧႫႰ Thamar.

Le savant auteur des Mémoires sur l'Arménie (II, 255, note 31) avait conjecturé comme possible l'association de Giorgi IV à sa mère : ce fait est désormais évident.

En réunissant toutes les monnaies connues de Thamar, on y trouve ces trois variations : 1° elle règne seule, mais comme vassale des Seldjoukides; 2° elle règne conjointement avec son époux David-Soslan; 3° enfin elle associe à son autorité Giorgi-Lacha, son fils.

VI° GIORGI, FILS DE THAMAR.

1. Adler, en parcourant le Musée Borgia, en 1782, y trouva une monnaie bilingue, dont les caractères

lui parurent étranges, et qu'il qualifia d'abord de *nummus ambiguus, forte principis Seldjiucorum* (p. 59, XXXII).

Pour combler son incertitude, la légende arabe, qui n'eût pas embarrassé un savant tel que lui, n'étant pas pleinement lisible, il hésitait entre Malek-Chah de Perse, mort en 485 (1052), et Caïcobad Alaeddin d'Iconium, mort en 634 (1236).

Quant au revers, il y voyait des caractères éthiopiens. Ainsi le docte Adler ne sut à quoi se décider pour le moment.

Plus tard, Awthandil, archevêque de Tiflis, qui se trouvait à Rome, essaya de lire pour lui ces prétendus caractères éthiopiens, et lui donna à ce sujet de curieux renseignements (p. 162, sqq.).

Voici la légende, et l'explication fournie par ce Géorgien :

ႢႨ· ႫႤႴႨႱ· ႧႫႰႱ· ႻႱ· ႷႱ· ႱႵႱ·
ႣႠ· ႩႾႧ· ႭႪႱ·

En caract. vulg. et suppléant ce qui manque :

გიო-რგი მეფის თამარის ძის ყ-ვლის
საქართველო-ს, და კახთ უფლისა:

« Du roi Giorgi, fils de Thamar, seigneur de tout « le Sakarthwélo et des Cakhes. »

Quoiqu'il me soit impossible de me rendre un compte satisfaisant de toute cette monnaie, j'avoue qu'il faut renoncer à y voir tant de choses, parce

qu'elle n'est pas dans un état suffisant de conservation.

1° Le premier mot est incontestablement *Giorgi.*

2° Le deuxième est assez clair, mais il faut lire მეფე roi, au lieu de მეფის du roi.

3° Le mot suivant, თამარის *de Thamar,* est très-bien.

4° Le 4ᵉ offre de graves difficultés, le ძ de ძს n'est pas reconnaissable sur l'exemplaire d'Adler, mais un peu plus sur celui de Marsden (pl. XVIII, n° 331); le ს en est bien tracé sur la gravure, à la ligne suivante, soit dzis, *du fils;* mais on se demande pourquoi ce mot serait au génitif, tandis que, sur toutes les monnaies géorgiennes connues, le nom du roi et ses attributs sont au cas direct. Le sens exige donc ძე fils.

5° Les 4, 5, 6 et 7ᵉ mots ne présentent aucun élément de la lecture donnée par Awthandil; il n'y a rien qui ressemble à ყს, ni à საქს, ni à ჯ; mais que faut-il lire?

Après ს du 4ᵉ mot, on voit une lettre repétée trois fois dans cette même ligne, mais qui n'a pas forme géorgienne. La 5ᵉ lettre de cette ligne est dans le même cas; il faut que le graveur l'ait reproduite d'après les indications erronées de son guide, ou sur un modèle peu net.

Si j'émets ici une opinion auprès de celle d'un

savant comme Adler, toute ma présomption se borne à une conjecture qui ne me satisfait pas moi-même.

6° La dernière lettre de cette ligne paraît sur cette pièce, aussi bien que dans Marsden, susceptible d'être lue ლ *l*, et le mot entier ლიხთ *likhth*, bien qu'en la comparant avec les pièces n°s 2 et 5 *infra*, celle-ci doive plutôt fournir le mot კახთ *cakhth*.

7° Le 9e mot n'offre aucune incertitude : ainsi la légende entière serait : « Giorgi, roi, fils de Thamar, « seigneur . . . des Likhthes *ou* des Cakhes. » La première manière du dernier mot se rapproche du titre que se donnait Chah-Nawaz Ier dans sa lettre à Casimir, roi de Pologne, citée par Chardin : Seigneur des Likhtiens, Listamériens (ou Likhth-Imères) i. e. de cette partie de l'Iméreth qui confine aux monts Likhth, au nord-ouest de la Géorgie centrale. Pour ce qui regarde le Cakheth, il paraît à peu près certain qu'il n'existait encore aucune province de ce nom, sans que l'on puisse pourtant préciser l'époque où il commença à être en usage.

Quant à la légende arabe, on la lirait, comme Adler, se corrigeant lui-même dans sa Collection nouvelle (p. 174) : « Roi auguste, gloire du monde « et de la religion, Giorgi, fils de Thamar. » Correction où Adler prévient l'explication donnée par M. Fræhn, dans ses Novæ Symbolæ, du titre des khans de la horde d'or, et spécialement de Djelal-eddin.

Je dois dire que, cette explication ne me parais-

sant pas suffisante, je demandai des renseignements, en envoyant l'empreinte de la monnaie; mais n'ayant point indiqué qu'il s'agissait d'une monnaie, ni signalé la légende arabe du revers, on pensa que ce devait être un cachet, le cachet du premier ministre de Giorgi-Lacha, et qu'il fallait lire, en conséquence : გიორგი მეფის თამარის ძის სახლთ უხუცესი, « le premier ministre du « roi Giorgi, fils de Thamar. » Or, avec la légende arabe que je viens de donner, il y a là une méprise que toute la science possible ne pouvait faire éviter.

2. (B.) Fragment oblong en cuivre d'une monnaie qui a dû être fort grande, si jamais elle a existé entière.

D'un côté, l'on voit ces mots d'une légende arabe :

« La splendeur du monde et de la religion .... Thamar .... »

De l'autre côté, une guirlande de nœuds, la contre-marque Ⴂ, et ces restes d'une légende géorgienne : (ႧႠ)Ⴋ(Ⴀ)Ⴐ(Ⴈ)ႱႨ Ⴊ; et à la ligne suivante un reste des lettres ႭႨ; plus bas reste de Ⴑ; lisez : « *Thamarisi Likhth* Ouphali (Giorgi, fils) .... de Tha« mar, seigneur des Likhthes. »

Cette pièce paraît se rapporter à la XXXIIe d'Adler (*Mus. Borg.*), à la CCCXXI^e de Marsden (pl. XVIII, page 310), bien que la légende soit ici moins longue. Il n'y a guère lieu de douter que la dernière lettre de la première ligne soit un Ⴊ *l*, surmonté d'un signe d'abréviation, semblable à un petit Ω qui ne

se trouve sur aucune monnaie publiée, mais fréquemment usité ailleurs. Dans cette supposition, le restant de lettres de la seconde ligne serait la fin d'un Ⴇ *th*, comme aux deux pièces citées.

Quant au titre de prince des Likhthes ou de l'Iméreth, il s'explique en disant qu'à cette époque Lacha Giorgi (IV) n'était pas entré en pleine possession de la Géorgie, et ne régnait encore que sur l'ouest ou Iméreth.

3. (B.) Monnaie de cuivre inédite, très-épaisse, plus grande que nos monnerons, de forme imparfaite.

D'un côté, légende arabe mutilée :

الملك.... جلال الدنيا والدين كيورکی بن تامار
حسام المسيح

« Le roi des rois, la splendeur du monde et de
« la religion, Giourgi, fils de Thamar, glaive du
« Messie. »

Autour sont les restes d'une légende arabe en trop mauvais état pour qu'on essaie de la restituer.

En haut une contre-marque insignifiante, où l'on ne voit qu'un nœud dans des nœuds.

De l'autre part, dans des nœuds, inscrits dans un grand cercle, ces mots très-lisibles : ႢႨ · ႻႤ · Ⴇ-ႠႫႠႰႨ Giorgi, fils de Thamar.

Autour, de ce même côté, il y avait une légende géorgienne, qu'il n'est plus possible de déchiffrer avec une entière certitude.

Voici le peu de lettres qui restent de cette légende : Ⴑ(Ⴀ)ႾႤႪႨႧႠ ႶႧႨ....ႣႠ *sakhelitha ghthisatha* .... *da*. On peut croire, sans forcer la réalité, que le dernier mot dut être იჭიდა *idchida*, a été fabriqué. Mais l'espace usé, marqué par des points, contenait certainement une formule inconnue, inconjecturable.

« Au nom de Dieu elle a été frappée. »

Le verbe ვჴსჭიდ est employé Chron. géorg. p. 42 et 72 : ისრებს სჭიდებენ ils lancent des flèches. ქართლს წამო-ეჭიდ il se précipita sur le Karthli.

4. (B.) Monnaie de cuivre en bel état de conservation.

D'un côté, légende arabe :

« Le roi des rois, la splendeur du monde et de « la religion, Giorgi, fils de Thamar, épée du Christ. »

De l'autre en beaux caractères : ႢႨ· ႻႨ· ႧႠ-ႫႰႱ « Giorgi, fils de Thamar. »

5. (B.) Petite pièce de cuivre.

D'un côté, ces mots d'une légende arabe :

« Le roi des rois, la splendeur du monde..... »

De l'autre ces trois lettres d'une légende géorgienne, ႫႰႱ, fin du mot *de Thamar*. Ainsi cette monnaie appartient à Giorgi IV.

Le sujet, la forme de cette monnaie et de sa légende, rappellent celle publiée par Adler (Coll. nov.

cxii, et p. 174); et une un peu différente du même prince, publiée par Castiglione (n° ix). Tychsen, égaré par les titres que prend Giorgi, l'attribuait à Djelaleddin Mankberni, sultan de Karizme. Il y en a encore une autre que Tychsen attribue à Giorgi-Lacha conjointement avec Mankberni, quoiqu'elle ne convienne pas à ce dernier. (Soc. Gött. XIV, pl. XIX, n° 3.)

6. (B.) Petite pièce de cuivre.

D'un côté des nœuds, et dans le champ ces restes d'une légende arabe :

« . . . gi, fils de Thamar, défenseur du Messie. »

De l'autre, il est possible de lire les lettres ႢႨ, abrégé de Giorgi; elles sont un peu éloignées l'une de l'autre.

7. (B.) Pièce de cuivre, inédite, épaisse, d'un petit module,

D'un côté, dans un petit rond, la lettre Ⴂ Giorgi.

De l'autre, dans un carré, la lettre Ⴋ qui pourrait bien être l'abréviation de მეფე *méphé*, roi.

VIIe ROUSOUDAN, 1223 — 1247.

1. (B.) Monnaie d'argent de la grandeur d'une pièce de vingt sous, mais extrêmement mince.

D'un côté, dans le champ, la face du Sauveur surmontée de l'auréole, avec les monogrammes IS XI, l'un à gauche, l'autre à droite. Adler, qui en a publié une toute semblable (Coll. nov. page 175,

cxiii, B), a lu, au lieu de XI, XS qui paraît plus naturel; mais ici il n'est pas permis de lire autrement. Il n'a pas vu non plus, sur la poitrine du Sauveur, les quatre chiffres arabes ۱۱۷۱ (1171). Autour est la légende géorgienne assez mal conservée ႷႣ ႱႠႾႤႪႨႧႠ(Ⴀ) ႶႧႨႱႠႨႧႠ ႨႭ-ႨႣႠ *qd* (*qowlad*) *sakhelitha ghthisaitha idchida*, elle a été frappée au nom de Dieu. Adler (ibid). Le père Awthandil a vu les mots მადლითან ღმერთი-სათა *madlitha ghmertisatha*, par la grâce de Dieu. De plus il a tracé entre les deux mots deux points qui ne sont pas sur notre exemplaire. Il nous est impossible d'y voir le mot *ghmerthisatha*, l'espace est trop resserré, mais ce mot aurait pu tenir sur la pièce d'Adler. D'ailleurs il resterait encore un mot non déchiffré. Il supposa donc que ce pourrait être le titre *méphé*, roi, ou *dédophali*, reine; ni l'un ni l'autre ne s'accordent avec les traces conservées ici. D'ailleurs le mot იჭიდ se voit déja sur une monnaie de Giorgi ci-dessus mentionnée, p. 25.

Castiglione (p. 349, nº x) a vu sur son exemplaire le monogramme XS, et pour l'interprétation de la légende, il s'en est rapporté à l'avis d'Adler. Il en cite (nº xii) une autre en mauvais état, se rapportant à la 117e du même savant, et les restes de caractères qui se voient sur son exemplaire confirment la lecture *idchida* pour le dernier mot.

De l'autre côté, dans le champ, les trois lettres

ႰႱႬ *rsn*, abréviation de Rousoudan; autour, la légende arabe :

« Le roi des rois, splendeur du monde et de la « religion, *Rousoudan*, *fille de Thamar*. . . . . » Les mots soulignés sont peu lisibles. A la place des points, Adler a lu, par conjecture, les mots étant effacés : عين المسيح ou œil du Messie. M. Reinaud pense qu'à la place de cette expression insolite il faut lire comme sur d'autres pièces ظهير المسيح ou défenseur du Messie.

Après le Ⴗ *q* de *qowlad* il y a un point, qui serait mieux après la lettre suivante; mais on voit ailleurs cette anomalie : p. ex. sur la première pièce, publiée par Adler (*Mus. Borg.* p. 59, n° XXXII), il y en a un après le Ⴇ de la première ligne.

Dans *ghmerthisaitha*, le Ⴈ *i* est employé au lieu du Ⴢ *i* faible pour la terminaison de l'ablatif, ce qui, je pense, est contraire à l'usage constant de la langue géorgienne, quoique l'irrégularité soit de peu d'importance.

2. (B.) Pièce d'argent (inédite de ce format), moitié de la précédente, semblable pour le reste. Seulement, sur la poitrine du Sauveur, on lit la date arabe ١١٦١, 1161.

Il n'y reste que quelques faibles appendices des quatre lettres du dernier mot de la légende géorgienne.

De l'autre part, la légende arabe est illisible.

Le module de ces deux pièces paraît se rapporter

à celui des deux monnaies modernes en argent (Journal asiatique, mai 1835, p. 423), et la valeur a pu en être la même, d'où résulterait ce fait *que les pièces russo-géorgiennes ont été frappées dans les proportions de l'ancienne monnaie courante du Caucase.*

D'après la remarque de M. Marcus Knust (*loc. citat.*), cette pièce serait un abaz, et la suivante un double abaz; non que Chah-Abbas eût pu instituer ces proportions, il ne vivait pas encore; mais seulement elle aurait eu la valeur de l'abaz, 80 c.

Rousoudan s'empoisonna en 1247.

3. (B.) Pièce de cuivre de moyenne grandeur.

D'un côté, légende arabe en bel état :

الملكة الملوك (sic) الملكة جلال الدنيا والدولة و الدين

رسدان بنت تامار ظهير المسيح اعز الله انصاره

« La reine des rois, la reine, la splendeur du « monde, de la fortune et de la religion, Rousou-« dan, fille de Thamar, défenseur du Christ, de qui « Dieu glorifie les victoires! »

De l'autre côté, dans un carré entouré de nœuds, le monogramme ႰႱႬ Rousoudan, et dans six compartiments laissés vides par les nœuds, ႵႩႬႨ ႧႱ ქრო-ნიკო-ნი მზ 47e année.

Le graveur a fait le Ⴌ à l'envers.

Adler (Coll. nov. CXIV) en cite une pareille, mais dont la légende est moins longue, et la lettre Ⴌ bien faite; quelle est cette année 47?

Rousoudan mourut en 1247; avait-elle quarante-sept ans lorsque cette monnaie fut frappée?

Déjà sur une monnaie de Thamar et David-Soslan (p. 17), nous avons eu occasion de remarquer l'emploi de pareils chiffres, sans pouvoir en expliquer clairement le motif.

4. (B.) Une autre monnaie de la même, plus petite que la précédente, offre d'un côté la légende arabe :

« La reine des rois, la reine, splendeur de la fortune et de la religion, Rousoudan, fille de Thamar, défenseur du Messie. »

De l'autre, le monogramme de Rousoudan, et dans un compartiment, le reste d'un ъ, ce qui suppose que la date devait être la même que celle de la pièce précédente.

Les autres pièces de cette reine déjà publiées sont : d'après Tychsen (Comm. II, p. 8, pl. III, V — VI); il y a dans la date le même défaut que sur la nôtre.

Sur la face, Tychsen a vu le nom de Caï-Cosrou, sultan d'Iconium, qui régna de 1238 — 1246.

Une autre par Marsden, n° CCCXXII, où il reste peu de la légende géorgienne, ainsi que de la légende arabe. La matrice d'ailleurs n'est pas bien placée sur le métal.

Cinq de la même reine, par Tychsen (Soc. Gött. XIV, p. 48), sans gravure, lues et expliquées d'après Adler.

VIII° DAVID, FILS DE GEORGE LACHA.

Sur une monnaie, publiée par Castiglione (pl. XVIII, n° 11), on voit en caractères arabes neski : « Par la « puissance de Dieu, et la fortune de l'empereur du « monde, Mangou-khan, David, roi, fils de Giorgi, « Thamaride; frappée à Tiflis. »

Le même auteur cite (n° XII) une autre pièce publiée par Tychsen (Comm. III, p. 49, pl. V), où sont représentés un cavalier habillé à la grecque, le globe et la croix, insignes de la royauté, et en caractères coufiques, les mots Caan . . . . Douah (Daoud), et au revers : « Par la puissance de Dieu, Mumkaka, grand « khan, David, roi. »

A ce propos, l'auteur cite un mot de Marc-Pol sur la division de la Géorgie en deux parties, dont l'une, avec Tiflis, obéissait au kaan, l'autre au roi David Narin.

Tout ce qu'il est possible de lire sur l'exemplaire de Tychsen, ce sont ces caractères ႵႩႨ· ႫႦ, année 47, que l'on a déjà vus sur les monnaies de Rousoudan.

Aussitôt que Rousoudan se fut empoisonnée en 1247, une partie des Mongols soutint les droits de David, son fils, qui fut surnommé Nara, ou le nouveau-venu, et l'autre ceux de David, fils naturel de George-Lacha, connu sous les noms de David-Soslan, en mémoire de son père, et de Saïn-David, le beau David. (Voyez, pour ces faits, le tome XVII, p. 460, texte et notes de l'Histoire du Bas-Empire.)

Quoi qu'il en soit, le fils de Lacha mourut en 1269, sans enfants; et son cousin, en 1293; c'est sa postérité qui continua la race royale de Géorgie.

Il y a deux monnaies de Nara-David (Soc. Gött. XIV, VI-VII) que Tychsen avait d'abord cru devoir attribuer à Thamar.

DAVID INCERTAIN.

Tychsen (t. X, p. 43) parle de deux anciennes pièces de cuivre datées de Tiflis 891 (1486), portant les mots arabes « Caan chah, » et au milieu les deux lettres ႣႧ Dawith; il pense, toutefois, que le Ⴃ est l'emblème de la royauté et le Ⴇ l'initiale de Theimouraz, explication tout à fait inadmissible. Il serait possible, d'après la description faite par Tychsen, que cette pièce fût de David VII, 79ᵉ roi de Géorgie, de 1505 à 1526, dont il est parlé dans la Chronique géorgienne, p. 8.

IXᵉ WAKHTANG. 1291.

Il y a une monnaie de ce prince indiquée dans le t. II des Mines de l'Orient (p. 184), ayant d'un côté des caractères ouigours, de l'autre le nom de Wakhtang, entouré d'une légende arabe qui contient le signe de la croix.

L'auteur, M. Klaproth, la rapporte à 1291, sous Argoun-khan, lorsque la Géorgie obéissait à ce prince. (Voyez aussi sur ce sujet un Mémoire de M. Jacquet, dans le Journal asiatique, octobre 1831.)

J'ajouterai ici qu'il existe dans la collection de M. le duc de Blacas plusieurs fragments de monnaies de cuivre où l'on peut voir quelques restes de mots arabes, et de lettres qui paraissent géorgiennes, mais arrivés à un tel état de dégradation qu'il serait téméraire d'en dire rien de plus.

M. Fræhn cite également dans ses *Nummi cufici*, pl. xxi, nº 55, une monnaie qui dut être fort grande, mais qui est toute rongée. Dans un coin à droite est la contre-marque Ⴑ. Le champ porte un nœud entouré de nœuds, et autour est un reste de légende : ႱႾႪႧ qui pourrait se rapporter à celle décrite, p. 25, 27, où se voit aussi « sakhelitha . . . . etc. au « nom de Dieu . . . »

MONNAIES INCERTAINES.

Tychsen cite (Comm. III, p. 43) onze pièces de cuivre, où se voit un oiseau en frappant un autre avec son bec. Au revers Codabendes, Tiflis. Deux de ces pièces donnent la date 1168-9 (1754-5). Il y a, dit-il, des lettres géorgiennes çà et là.

Trois autres, où se voit un lion avec une étoile, et autour quatre lettres géorgiennes. Au revers, Tiflis, 1162-3 (1748-9).

Xº ÉRÉCLÉ.

Les pièces de cuivre d'Éréclé sont communes et se ressemblent presque toutes, sauf de légères modifications.

1. (B.) D'un côté se voit le monogramme d'Érécle en lettres combinées d'une manière ingénieuse, ce que les Géorgiens appellent ⴘⴄⴐⴇⴓⴊⴈ ⴞⴄⴊⴈ main, i. e. écriture conjointe, qui sert pour les cachets, les sceaux, etc .... Dans ce genre d'écriture on ne repète point les parties semblables des lettres d'un mot; on se contente, quand on en a tracé une ou plusieurs, si le mot est long, de les charger de toutes les différences ou parties caractéristiques des autres. Il en existe beaucoup d'exemples dans les *Mémoires inédits*, et dans la Grammaire géorgienne, sur le titre, et au § 14, p. 29. Sur l'autre face, les insignes de la royauté, la balance, le sceptre, le cimeterre et le globe.

2. (B.) Sept autres pièces de diverses grandeurs représentent d'un côté l'aigle russe, le monogramme Érécle et la légende arabe, « frappée à Tiflis, 1165, 117... l'unité effacée, 1201, 1202, 1210 (1781, 1782, 1790). »

Tychsen en a publié une de 1179 (1765), et en annonce sept d'argent, dont trois, 1182, trois, 90 (1768, 9, 76), avec l'invocation : « O Kerim ! » de la grandeur d'un abaz; trois chaours, de Tiflis 1185-90, valant le quart de l'abaz; une plus petite, peut-être un bisti. De la formule musulmane de ces pièces, il conclut qu'Érécle n'était pas souverain indépendant, ou qu'il tenait peu à sa religion.

Marsden a publié une pareille monnaie de 1179 (1765).

M. Erdmann en annonce huit de cuivre, représentant un poisson et des fleurs, en haut des lettres géorgiennes et la date ١٢١٢.

Une de cuivre avec l'aigle russe et la date de 1796, puis des lettres géorgiennes, et une date arabe « ١٢١... Tiflis. »

Le t. II du Catalogue des monnaies asiatiques du cabinet de Cazan, publié en 1834 par le même savant, contient aussi les légendes de quelques monnaies modernes de la même époque que les précédentes. Mais pas une seule n'a été figurée dans les planches, et les inscriptions géorgiennes ne sont pas expliquées dans le texte.

Dix-neuf d'argent de diverses années, ayant une légende arabe qui signifie :

« Louange au Seigneur des choses créées. »

M. Marcel, ex-directeur de l'Imprimerie royale, en possède deux en cuivre, très-épaisses, ayant d'un côté l'aigle russe et la date 1781.

De l'autre, le monogramme Éréclé et une date arabe de Tiflis.

L'auteur de ce Mémoire a appris depuis peu qu'il existait au Musée de St.-Pétersbourg des monnaies que l'on croit antérieures à J.-C., où le savant prince Théimouraz a lu ces mots :

[illegible]

signifiant *pour nos dieux, en l'honneur de nos dieux*, etc. On les appelle en Géorgie *monnaies païennes*.

LETTRE

A M. le rédacteur du Journal asiatique.

Monsieur,

Le numéro d'Avril contient, page 401, une Notice sur le royaume de *Sse-tseu*, traduite de *Ma-touan-lin*, par M. Pauthier. Ce fragment renferme dans quelques lignes, une série d'erreurs sur lesquelles je prends la liberté d'appeler votre attention, afin de montrer aux personnes qui s'occupent de la langue chinoise, l'importance des règles de position, qui sont la clef des principales difficultés. Elles verront en même temps combien il faut apporter de circonspection et de réserve dans la traduction des textes écrits en style ancien, et en particulier de *Ma-touan-lin*, dont les éditions ne manquent pas de fautes d'impression.

Afin de donner à mes remarques le degré de force dont elles ont besoin, j'ai été obligé de faire lithographier[1] le texte de *Ma-touan-lin*, et de le retraduire en entier. J'y ai ajouté plusieurs passages que j'emprunte à d'autres auteurs, dont j'invoque l'autorité. Les recherches que j'ai faites dans l'Histoire de la

[1] On pourra trouver les passages chinois, que j'ai fait lithographier, à l'aide des lettres A, B, C, etc., placées entre parenthèses avant les premiers mots de la traduction correspondante. Les lignes du texte sont disposées de gauche à droite.

A

師子國。

師子國東晉時通焉。天竺旁國也。在西海之中。延袤二千餘里。多出奇寶。其土和適。無夏冬之異。五種隨人所種。不須時節。其國舊無人。止有鬼神有龍居之。諸國商賈市易。不見其形。但珍寶明其所堪價。商人依價取之。諸國人聞其土樂。因此

遣使貢獻。梁武帝大通元年。後王迦
宋文帝元嘉五年。其王刹利摩訶各
殆非人工。歷晉宋代。存建康瓦官寺。
像。高四尺二寸。五色潔潤。形制殊特。
尤敬佛法。安帝義熙初。遣使獻玉佛
神師子。遂以爲名。風俗婆羅門同。而
競至。或有停住者。遂成大國。能馴養

孕男女。男長力格猛獸。問其母。知昔
王女嫁隣國。路逢獅子。負女而去。遂
海中。廣二千餘里。先時南印度有國
B 師子國。 師子國屬於天竺。處西
遣使獻火珠。金鋼。寶瓔。象齒。白氎
三年。遣使來貢。天寶初。尸羅迷伽再
葉伽羅訶黎耶。亦遣使貢獻。唐總章

剚刃於其胸中而死。王曰。逆哉。父而中。人莫敢近。子卽其前。父遂馴伏。乃禮安在。乃袖小刃。出應募。獅子踞林雖畜。猶父焉。爾何忍。子曰。人畜異類。能擒獅子者。酬重賞。子欲往。母曰。彼本國。獅子追戀。憒恚暴害人物。王募事曰。人畜殊途。宜速逃逝。擔母妹。趨

大女國。

C

錫蘭。

錫蘭海中大國。西。神鬼所居。與之交。產育羣女。爲西邑。因爲獅子國。王女船泛至波剌斯隨風飄蕩。男船泛海至寶渚。建都築母留在國。周給從優。子女各從一舟。以誅其逆。於是裝二大船。多儲糧糗。尚害。畜種難馴。重賞以酬其功。遠放

首。土宜稻穀。所經海中。有赤卵塢。其哭泣叫號爲賀。男去鬚留髮。以布纏富。亞於瓜哇。婚姻。則親屬婦人拍胸前。腿伸於後。胸腹著地而拜。人稱國食其肉。殺牛者死。其禮佛也。手舒於教。最重牛象。煆牛糞塗體。飲牛乳。不其王瑣里人也。明時入貢。其俗崇釋

足跡。山下有寺。乃釋迦涅槃處。眞身印一足跡甚長。有水不乾。云是釋迦至今其人莫能衣服。海濱有一盤石。澡浴。塢人潛盜其衣。釋迦咒誓。以故爛瘡徧體。相傳昔者釋迦過海。於此及芭蕉子。俗云昔有寸布在身。即生人穴居。男女裸體。有如野獸。食魚蝦

亦參。宋世子鑄丈六銅佛像於瓦官
有佛像。形制未工。戴逵特善其事。顯
帝諱業。以建業爲建康。G 自漢世始
明年。城石頭。改秣陵爲建業。 晉愍
庭中骨起狀如日。F 十六年治秣陵。
特日角。龍顏。虎顧 E 注。奇特日角謂
尙在寺中。D 帝生有異光狀貌。殊

葉。

J

火珠。說文謂之火齊珠。

K

羅刹

I

刹利王孫字迦攝竹錐橫寫叱羅婆羅門二姓爲貴種。餘皆爲庶姓。

建以陶官故地。故名。

H

天竺以刹利

寺碑

江左之寺。莫先於瓦官。晉武時看之。曰。非面瘦。乃臂胛肥耳。

瓦官

寺。旣成。面恨瘦。工人不能治。乃引顒

疊子。國人取織以爲布甚輭而白。亦曰白氎。

N

高昌國。有草實如繭。中絲爲細纑。曰白
相貿易。貞觀十五年。遣使獻火珠鬱金。
國。有金剛。旃檀。鬱金。與大秦。扶南交趾。

L

鬱金獨出罽賓國。華色正黃。

M

天竺
艾炷。今占城國有之。名朝霞大火珠。
白照數尺。日中以艾承之。則得火。用炙
國出火齊珠。大者如雞卵。狀類水精。圓

Chine méridionale, dans les Annales de la dynastie des Thang, etc., m'ont permis de retrouver tous les passages originaux à l'aide desquels *Ma touan lin* a rédigé sa Notice, et de corriger plusieurs fautes d'impression, qui existent dans l'édition que possède le Cabinet des manuscrits.

SSÉ-TSEU-KOUÉ, OU LE ROYAUME DU LION.

(A) Le royaume du Lion est entré en relations (avec la Chine) du temps des Tsin orientaux.

M. Pauthier traduit le royaume *des Lions*. On verra tout à l'heure que l'auteur parle seulement *d'un lion d'origine divine* qu'on avait apprivoisé et élevé. L'histoire de ce lion est une tradition cingalaise; elle est racontée avec de grands détails dans le *Radjavali*, l'un des livres sacrés de Ceylan, traduit par Ed. Upham, page 163. J'ai trouvé cette même tradition dans un ouvrage chinois, intitulé *Pa hong-i-ssé*, liv. 2, fol. 14. Je crois devoir en donner ici la traduction littérale. (Voy. le texte lithographié, B.)

« Le royaume de *Sse-tseu* dépend de l'Inde. Il est situé « au milieu de la Mer occidentale; son étendue est d'environ deux mille lis. Anciennement il y avait dans l'Inde « méridionale un roi dont la fille allait épouser le prince « d'un état voisin. Au milieu de leur route, ils rencontrèrent un lion qui prit la fille sur son dos et s'enfuit, « aussitôt elle devint enceinte d'un garçon et d'une fille. « Quand son fils fut devenu grand, il était doué d'une « telle force qu'il pouvait vaincre les animaux féroces. Il « interrogea sa mère, et ayant appris le secret de sa naissance (*littér.* les anciennes circonstances), il lui dit : Les

« hommes et les animaux ont des voies différentes. Il faut « nous enfuir promptement. Il prit sur ses épaules sa mère « et sa sœur, et se sauva dans le royaume où était née sa « mère. Le lion poursuivit de ses regrets *sa femme et ses* « *enfants*, qu'il aimait tendrement. Il entra en fureur, et fit « beaucoup de mal aux hommes et aux animaux. Le roi « promit une grande récompense à celui qui prendrait le « lion vivant. Le fils voulut y aller, mais sa mère lui dit : « Quoique ce soit un animal, cependant il est votre père. « Comment auriez-vous cette cruauté ? Le fils lui dit : Les « hommes et les animaux sont d'une espèce différente; « comment[1] les rites pourraient-ils m'en empêcher ? Alors « il mit dans sa manche un petit poignard, et alla répondre « à l'appel du roi. Le lion était couché au milieu de la « forêt, et personne n'osait l'approcher. Le fils étant arrivé « devant lui, le lion oublia toute sa férocité; alors il lui en-« fonça son poignard dans la poitrine et il mourut. Le roi « s'écria : Vous êtes un fils dénaturé; vous avez tué votre « père ! Mais comme les animaux féroces sont difficiles à « dompter, je dois vous donner une grande récompense, « pour payer le service que vous m'avez rendu; puis je vous « exilerai au loin, pour punir votre crime. Là-dessus, il « équipa deux vaisseaux et y fit embarquer une grande « quantité de vivres et de provisions. La mère resta dans « le royaume et y vécut dans la joie et l'abondance. Le « frère et la sœur montèrent chacun sur un des vaisseaux, et « s'abandonnèrent au gré des vents. Après avoir navigué « quelque temps, le vaisseau du fils aborda à *P'ao-tchu* « ou à l'*Ile des pierres précieuses*[2]. Il y fixa sa résidence, et « y bâtit une ville. De là vint à cette île le nom de royaume

[1] Littéralement : *où sont les rites, en quoi consistent les rites?*

[2] Le royaume de *Seng-kia-lo*, (mot *fan* ou sanscrit, qui signifie *prendre un lion*. *Pien-i-tien*, liv. 66, fol. 10) s'appelait anciennement *P'ao tchu* ou l'*île des pierres précieuses*. En effet ce pays en fournit une grande abondance (*Si-koué-ki* ou *Histoire des royaumes du* Si-yu).

« *du Lion*. Le vaisseau de la fille du roi aborda à l'ouest du « pays de *Po-la-ssé* (la Perse), qui était habité par des dé« mons et des esprits. *Elle eut commerce avec eux* (même « ouvrage, liv. 1, fol. 3.), et mit au monde un grand « nombre de filles. Ce pays devint le royaume *Si-ta-niu-« koué* ou le *Royaume des grandes femmes* du Si-yu. »

Le reste du texte est à peu près conforme au récit de *Ma-touan-lin*. On a rassemblé dans le *Pien-i-tien* (l'Histoire des peuples étrangers, liv. LXVI) tous les fragments des auteurs chinois qui ont parlé de Ceylan. Ils forment une quarantaine de pages in-4°. Je les aurais traduits et publiés à part avec le texte chinois, si le volume qui les renferme n'eût été prêté à la personne qui surveille l'impression du *Fo-koué-ki*.

Au lieu de : *est entré en relations*, M. P. traduit le mot 通 *thong*, par *a été connu*, comme si l'on disait : *a été découvert;* cependant ce mot est ici un verbe neutre, dont le nominatif est *royaume*. M. Pauthier en fait le verbe passif, *être connu*, dont le complément serait : *du gouvernement chinois*. En second lieu, ce mot veut dire ici : *entrer en communication avec*. C'est une expression consacrée par tous les historiens, et dans toutes les notices de *Ma-touan-lin* sur les peuples étrangers, elle est constamment employée pour indiquer le commencement de leurs relations avec la Chine. Quelquefois elle est suivie des mots *avec l'empereur*, qui sont sous-entendus ici. On lit dans le même livre, *fol.* 24, *verso*, ligne 8 : « La 4e des années *Tching-kouan*, de la dynastie des *Thang* (en 647), le roi de *Magadha* commença à envoyer des ambassadeurs en Chine, pour *se mettre* lui-même *en relation* avec l'empereur, 自通于天子 *Tseu-thong-iu-thien-tseu*. »

C'est un royaume voisin de l'Inde. Il est situé au

milieu de la mer occidentale. Son étendue du nord au sud est d'environ deux mille *lis*. Il produit en abondance des choses rares et précieuses. *Son climat est tempéré*...

Au lieu de *son climat est tempéré*, M. P. traduit : *Qui procure beaucoup de profit à ses habitants*. Il est vrai que l'édition de la Bibliothèque royale donne le mot 利 *li*, *profit*, au lieu du mot 地 *ti*, *climat*; mais si M. P. eût compris l'expression *ho-ti*, tempéré, qui est développée par la fin de la phrase, il est évident qu'au lieu de *son* PROFIT *est tempéré*, il aurait reconnu qu'il fallait lire : *son* CLIMAT *est tempéré*. J'ajouterai que la bonne *leçon* 地 *ti*, *climat*, se trouve dans le *Youen-kien-louï-han*, qu'il cite en note et dont il s'est servi.

Son climat est tempéré, et l'on ne connaît pas la différence de l'été et de l'hiver. Les cinq espèces de grains poussent dès qu'on les sème, sans avoir besoin d'une saison déterminée.

Littéralement : Les cinq grains *suivent* ce que l'homme sème (c.-à-d. poussent suivant l'époque des semailles), et *n'ont pas besoin* d'une saison particulière.

M. P. a rapporté aux agriculteurs les deux verbes *suivre* et *avoir besoin*, qui ont pour nominatif l'expression *ou-tchong*, les cinq sortes de grains. « *On y sème* les cinq sortes de « grains, *sans avoir besoin de se conformer* à des saisons pres- « crites et limitées. » Cette faute vient du mot *so* (*ce que*) dont la construction est quelquefois difficile à saisir.

Anciennement ce royaume n'était pas habité par des hommes; il n'y avait que des démons et des es-

prits. Des dragons y faisaient leur séjour. Les marchands des autres royaumes y venaient commercer. Ils (les démons et les esprits) *ne laissaient pas voir* leur corps.

M. P. traduit : les marchands entretenaient avec eux un commerce d'échange, *sans jamais voir leur figure*. Le verbe qu'il rend par *voir*, en le rapportant aux marchands, a ici un sens transitif. Il signifie *faire voir, laisser voir*, et se rapporte aux démons et aux esprits, ainsi que le mot *ming* (*montrer clairement*), dont je m'occuperai tout à l'heure. M. P. s'en serait convaincu en examinant avec soin le texte de l'Histoire des Liang, rapporté par le *Youen-kien-loui-han* qu'il a cité en note. En effet on y lit : *Les démons et les esprits ne laissaient pas voir leurs corps* 鬼神不見形. On peut comparer l'Histoire de la Chine méridionale (*Nan-ssé*, liv. LXXVIII, fol. 13), où la même pensée se trouve exprimée de la manière la plus explicite. Le mot 見 (vulgò *kien*) doit se prononcer ici *hien*. Avec ce son il a le sens de *hien-lou*, faire paraître, manifester; Voyez *Khang-hi*.

(Ils) ne laissaient pas voir leur corps, et *montraient*, au moyen de pierres précieuses, *le prix que* pouvaient valoir les marchandises.

M. P. traduit : « Il n'y avait que les choses précieuses, « rares et BRILLANTES qu'ils pouvaient donner. » Il n'a point reconnu le verbe actif 明 *ming* (montrer clairement), qui a pour régime direct, les mots *le prix que*, et il le rend par *brillantes*, dont il fait un troisième adjectif du mot *choses*.

Si le sens et le rôle grammatical que j'assigne ici au mot 明 *ming* (montrer clairement) pouvaient laisser quelques doutes, ils disparaîtraient devant les passages suivants, que j'emprunte à l'Histoire des *Thang*, liv. CCXI *hia*, *fol.* 10 *verso*; et à celle de la Chine méridionale, *loc. cit.* « Dans ce pays il y a une montagne, appelée *Ling-kia-* « *chan*, qui fournit beaucoup de pierres précieuses. Ils (les « démons et les esprits) déposaient des pierres précieuses « sur une île. Les marchands venaient, en prenaient une « quantité équivalente à leurs marchandises et s'en retour- « naient promptement » (*Thang-chou*). — « Les démons et « les esprits *ne laissaient pas voir leur corps*; seulement ils « exposaient en évidence des pierres précieuses, pour *ma-* « *nifester* (*montrer*) le *prix que* pouvaient valoir les mar- « chandises 顯其所堪價. » Ainsi l'idée de *montrer clairement* que j'attache au mot 明 *ming* est exprimée nettement ici par le mot 顯 *hien*, mettre en lumière, *manifester*.

Les marchands venaient et en prenaient une quantité équivalente à leurs marchandises. Les habitants des autres royaumes entendirent parler de ce pays fortuné; c'est pourquoi ils *y accoururent à l'envi.*

M. Pauthier traduit : C'est pourquoi ils résolurent *de l'attaquer*. Cette version est, en même temps, contraire au sens et à la syntaxe de la phrase. Le mot chinois 競 *king* est expliqué dans Basile (n° 7396) par *contendere, certare*. Mais si ces deux verbes signifient *lutter, combattre*, ils ont aussi le sens de *s'empresser avec ardeur*,

faire une chose à l'envi, rivaliser de zèle, d'efforts pour... Or c'est dans ce sens que Basile et *Ma-touan-lin* ont entendu le mot *king*. M. P. aura compris que les deux mots *king-tchi* signifiaient littéralement : *Pour* combattre, vinrent. Mais cette construction est contraire à la règle qui détermine la place des adverbes ; car, d'après l'usage constant de la syntaxe chinoise, le mot *king* (*certare,* rivaliser), étant placé avant le mot 至 *tchi*, venir, remplit le rôle de l'adverbe *certatim* (à l'envi). Si l'auteur eût voulu dire : *Vinrent l'attaquer,* il aurait nécessairement mis le mot *attaquer* après le mot *vinrent,* et il se serait servi des expressions consacrées 來攻伐 *laï-kong-fa* (Voy. le *Se-ki,* Hist. de *Meng-tseu*), ou simplement 來伐 *laï-fa*. On lit dans le même ouvrage : « *Tching-wang,* roi de « *Thsou,* assiégeait le roi de *Song*. *Sun-kou,* roi de *Song,* alla « implorer le secours du roi de *Thsin.* Celui-ci fit trois corps « d'armée et vint attaquer *Thsou* 來伐楚 *laï-* « *fa-Thsou.* »

Il y en eut qui s'y *établirent*...

La même pensée se trouve dans l'Histoire des *Thang,* liv. CCXI *b*, f. 10 : « Dans la suite, les hommes des royau- « mes voisins y vinrent et s'y établirent peu à peu 後鄰國人稍往居之. M. P. traduit : « Il y en eut qui *cessèrent toute relation* avec l'île. » C'est exactement le contraire de ce que dit l'auteur.

... s'y établirent, et *bientôt il devint* un grand royaume.

M. P. commet trois fautes très-graves. Il traduit : Et

parfaitement d'accord avec les grands royaumes. On voit 1° qu'il a donné le sens de *suivre,* au mot 遂 *soui*, qui signifie ici *bientôt, promptement;* 2° qu'il a tiré son adverbe *parfaitement*, du mot 成 *tchhing*, qui veut dire ici *devenir;* 3° qu'il a rapporté les mots 大國 *ta-koué,* aux autres royaumes, tandis qu'ils s'appliquent seulement *au royaume du Lion.* M. P. aurait évité ces trois fautes graves en s'attachant strictement à la règle de position qui sert à reconnaître les adverbes; elle est rigoureuse et ne souffre point d'exceptions. Si l'on voulait dire en chinois: *suivre parfaitement*, il faudrait, de toute nécessité, mettre l'adverbe signifiant *parfaitement,* avant le mot *suivre,* car si on le mettait après, on exprimerait une pensée toute différente. En effet, en chinois le même mot change de rôle et de signification selon qu'il est placé avant ou après un autre mot. Voici un exemple extrêmement curieux du mot 遂 *souï,* employé deux fois dans la même phrase, et qui signifie, suivant sa position, *réussir* et *aussitôt.* On lit dans le *Sse-ki,* liv. LXV, fol. 5 : « Dans sa jeunesse, *Ou-khi* « possédait de grandes richesses. Il sollicita une charge et « n'y put *réussir* 不遂 (*Pou*-souï); *aussitôt,* il dépensa toute sa fortune 遂破其家 (souï *p'o-khi-kia*). » Ainsi dans le premier cas, 遂 *souï* veut dire *réussir, obtenir l'objet de ses vœux,* parce qu'il est placé après le mot 不 *pou* (ne pas); dans le second cas il

signifie *aussitôt*, parce qu'il précède le mot 破 *p'o*, ruiner. Comme on ne saurait trop insister sur ces principes importants, dont l'oubli est la cause la plus ordinaire des fautes que l'on commet en traduisant du chinois, je crois devoir citer un autre exemple d'un même mot, qui change de valeur et de signification, ou plutôt qui change le sens de la phrase, suivant qu'on le place avant ou après le verbe. 善養人 CHEN-*yang-jin*, *bien* nourrir les hommes (*Meng-tseu*). Ici le mot 善 *chen*, *bien*, est adverbe parce qu'il est placé avant 養 *yang*, nourrir. Mais il est adjectif s'il se rencontre après le verbe *nourrir* : 養善人 *Yang-chen-jin*, nourrir les hommes *de bien*, c.-à-d., les hommes vertueux. Remarquons qu'ici le mot français *bien*, change aussi de signification en changeant de position.

Ils (les habitants) purent *apprivoiser* et *élever* un lion d'origine *divine*. De là vint le nom de *Royaume du Lion*.

M. P. traduit : Ils purent en *chasser* les *esprits* ou *génies* et *les lions*. D'abord M. P. n'a pas compris le mot 馴 *sun*, *apprivoiser*. En second lieu, il n'a pas vu qu'au lieu de 揚 *yang* (*s'élever en volant*, qu'il traduit par *chasser*), il fallait lire 養 *yang*, nourrir, correction que donne le *Youen-kien-loui-han* (liv. CCXXXVIII, fol. 19), où il a lu la même notice.

Enfin, il a trouvé l'idée de *génies* dans l'adjectif 神 *chin*, divin, qui est ici l'attribut du mot *Lion*.

Leurs mœurs sont semblables à celles des *Po-lo-men*, mais ils respectent *encore davantage* la loi de Fo (Bouddha).

M. P. dit tout le contraire : « Et les habitants *ne suivaient* « *pas* les lois de Fo. » Le mot 尤 *yeou*, qui signifie ici *davantage*, veut dire quelquefois *blâmer*. M. P. aura cru *qu'ils blâmaient le respect de la loi de Fo*. Si ma conjecture est juste, il est aisé de voir que M. P. s'est encore trompé faute d'avoir bien examiné la construction. En effet, pour dire, en se servant des mêmes termes, « *ils blâmaient le respect de la loi de Fo*, il faudrait mettre le génitif *fo-fa*, loi de Fo, entre le mot *blâmer* et le mot *respect* qui deviendrait son régime direct. On écrirait ainsi 尤佛法敬 *yeou-fo-fa-king*, ou, ce qui vaudrait mieux, 尤佛法之敬 *yeou-fo-fa-tchi-king*.

Au commencement des années *I-hi* de l'empereur *Ngán-ti*, (le roi) envoya des ambassadeurs qui offrirent une statue de Fo, en jade, haute de quatre pieds deux pouces.

M. P. traduit les mots 遣使 *kien-ssé* (il envoya des ambassadeurs) par *des ambassadeurs vinrent*. Il a cru sans doute que ces deux mots signifiaient *des ambassadeurs*

envoyés (missi legati) : mais, d'après la position grammaticale de cette phrase et d'après quatre autres phrases du même récit, où les mots *kien-ssé* sont précédés du nominatif *wang* (le roi), on voit que 遣 *kien* est ici un verbe actif et qu'il faut traduire : *le roi* envoya des ambassadeurs.

Elle brillait de cinq couleurs. Son exécution était *d'une beauté extraordinaire.*

M. P. traduit : Sa forme *était à peine ébauchée*. C'est exactement le contraire du texte. L'expression 殊特 *tchu-tě* (extraordinaire), que M. P. traduit par *à peine ébauchée*, se trouve dans les Annales de la Chine méridionale, Histoire de *Wou-ti*, de la dynastie des Liang. « (D) Quand l'empereur vint au monde, un éclat sur-« prenant brillait sur son visage, et l'os du sommet de sa « tête formait une *proéminence extraordinaire* 殊特 « 日角. Il avait l'air du dragon, le regard du ti-« gre, etc. » Suivant le commentaire du texte (*ibid.* E), l'expression 日角 *ji-kio* (solis surgentis cornu) désigne cette espèce de *proéminence* qu'on remarque sur la tête de la plupart des saints bouddhiques, figurés dans l'Encyclopédie chinoise (*Jin-we*, liv. IX, fol. 24).

On aurait presque dit que ce n'était point l'œuvre d'un homme.

Cette pensée équivaut à celle-ci : on aurait presque dit que c'était *l'œuvre d'un Dieu* (tant son exécution était ad-

mirable)! M. Pauthier traduit au contraire : *Elle était à peine ébauchée et n'approchait pas de l'œuvre d'un artiste* (à cause de son imperfection)!

Après les dynasties des Tsin et des Song, elle existait encore à *Kien-kang*, dans le temple bouddhique appelé *Wa-kouan-ssé*, c'est-à-dire le temple de l'intendant de la poterie.

M. P. traduit : « Elle *fut placée, pendant* les deux dynasties « *Tsin* et *Soung*, dans *la salle des magistrats* du *khang-wa* « (ou des briques fortunées). »

Il y a ici plusieurs fautes extrêmement graves.

1° M. P. ne sachant pas que *Kien-khang* est un nom de ville, laisse de côté la première syllabe *kien*, puis détachant la seconde syllabe *khang*, qui ne doit pas être traduite, la joint au mot *wa*, et en fabrique l'étrange mot *khang wa*, qu'il rend par *briques fortunées*. Voici ce que c'était que la ville de *Kien-khang*. On lit dans la Biographie de *Sun-kiouen*, qui fait partie de l'Histoire du royaume de Wou : « (F) La « 16e année, l'empereur fit construire la ville de Mo-ling. « L'année suivante, il entoura de murailles la ville de *Chi-* « *theou*, et changea le nom de *Mo-ling* en celui de *Kien-nié*. « Dans la suite, l'empereur *Min-ti*, de la dynastie des *Tsin*, « dont le nom secret, 諱 *weï*, était 業 *nié*, chan- « gea le nom de *Kien-nié* en celui de *Kien-khang* » (Géogra- « phie de l'Histoire des *Tsin*).

2° M. P. traduit le mot *ssé* par *la salle*. Ce mot signifie ici *un temple bouddhique*. On lit dans les Annales des *Song*, biographie de *Kho* : « Dès la dynastie des *Han*, on « commença à avoir des statues de Fo (Bouddha), mais « leur exécution était fort imparfaite. *Thaï-khoueï* et *Kho* « excellaient dans cet art. L'héritier présomptif du trône « fit fondre en cuivre six statues de *Fo*, hautes de dix pieds

« chacune, pour les placer dans le temple appelé *Wa-kouan-* « *ssé*, c.-à-d. le temple de l'intendant de la poterie. Mais « quand elles furent achevées, leur figure parut trop maigre; « l'artiste ne savait comment y remédier. Le prince les fit « voir à *Kho* qui lui dit : Ce n'est pas que la figure soit trop « maigre, mais le dos est trop renflé et les bras sont trop « gros. » (Voy. la lithographie, G.)

On lisait le passage suivant sur une table de pierre qui existait dans ce temple : « (G) Parmi tous les temples boud- « dhiques, qui sont situés sur la rive gauche du *Kiang*, « il n'en est point de plus ancien que celui qu'on appelle « *Wa-kouan-ssé*. Il fut construit du temps de l'empereur « *Wou-ti*, de la dynastie des *Tsin* (de 265 à 275), dans « un terrain qui appartenait anciennement à l'*Intendant de* « *la poterie*; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *Wa-* « *kouan-ssé*. »

J'ai emprunté l'excellente leçon 尚存 *Chang-thsun*, elle existait encore *après*, au lieu de 在 *tsaï*, (M. P. *elle fut placée* pendant...) au morceau des Annales des *Liang*, rapporté, liv. CCXXXVIII, fol. 38, dans le *Youen-kien-louï-han* que M. P. a eu sous les yeux.

Dans la cinquième des années *youen-kia*, de l'empereur *Wen-ti* de la dynastie des Song (en 428), les rois *Thsa-li* et *Mo-ho-nan* (ou *Mo-ho*), envoyèrent *chacun* des ambassadeurs, pour offrir leur tribut.

J'ai adopté la leçon *li*, au lieu de *thsa*, d'après l'Histoire de la Chine méridionale (liv. LXXVIII, fol. 13), le *Thong-tien* (liv. CXCIII, fol. 9), et le *Thong-tchi* (liv. CXCVI, f. 18). Le dernier de ces ouvrages, imprimé dans la 12ᵉ année de *Khien-long*, en 1747, offre l'édition la plus récente du texte de *Ma-touan-lin*, revu et corrigé. Il m'a fourni le mot *ko* (chacun), qui montre clairement qu'il est mention

de *deux* rois. M. P. ne voit *qu'un seul* nom de roi dans ces cinq syllabes, qu'il lit *Tcha-tcha-mo-ho-nan*, et décide que « *C'est très-certainement* le *Rådja-Manam*, qui régna de 422 « à 427 de notre ère. » J'ajouterai que la syllabe *nan* manque dans plusieurs bonnes éditions, et notamment dans l'Hist. de la Chine méridionale, liv. LXXVIII, fol. 13, et dans le *Pien-i-tien*, liv. LXXI, fol. 10. Les deux syllabes *Mo-ho* sont constamment employées dans les livres chinois pour figurer le son du mot sanscrit *maha*, grand. Dans les différents textes cités plus haut, ce mot *Mo-ho* (*Maha*) est pris pour un nom de roi. Le mot *thsa-li* s'emploie souvent pour désigner un *kchatriya*, c.-à-d. un guerrier de la classe militaire et royale. En voici un exemple tiré de l'ouvrage intitulé *Mong-khi-pi-tan* : « (H) Dans l'Inde, il n'y a de nobles « que ceux qui appartiennent aux deux familles des *Thsa-li* « et des *Po-lo-men* (des Kchatriyas et des Brahmanes). Tous « les autres hommes appartiennent à la classe du peuple. » On voit dans les écrivains chinois, que plusieurs rois de l'Inde ont porté le. nom de *Thsa-li*. *Ma-touan-lin*, liv. CCCXXXVIII, fol. 17 *recto*, lig. 6 : « Le roi s'appelait « aussi *Thsa-li*. Ses ancêtres avaient successivement occupé « le trône, sans avoir jamais eu recours au meurtre ou à « l'usurpation. » Je le trouve encore dans une pièce de vers adressée par un Chinois, à un *Po-lo-men* (un Brahmane) qui retournait dans son pays natal : « (I) *Kia-ché-* « *tchou-tchoui*, neveu du roi *Thsa-li*, écrivait en travers (ho- « rizontalement) sur des feuilles de l'arbre *Tchhi-lo*. »

La première des années *Ta-thong*, de l'empereur *Wou-ti*, de la dynastie des Liang, les rois suivants *Kia-yé*, *Kia-lo*, et *Ho-li-yé* envoyèrent aussi des ambassadeurs pour offrir leur tribut.

On trouve dans le *Pien-i-tien* (liv. LXV) les mots *Kia-yé*, et *Kia-lo* employés plusieurs fois séparément comme noms propres; c'est ainsi que j'ai été conduit à faire *trois noms*

de rois, des sept syllabes *kia-yé-kia-lo-ho-li-yé*. M. P. n'y a vu que *deux noms* de rois, *Kia-yé* et *Kia-lo-ho-li-yé*. Ces sept syllabes paraissent correspondre à des sons de la langue sanscrite. Les personnes qui la savent peuvent seules décider si la division que j'ai adoptée (d'après le *Pien-i-tien*) est admissible.

Sous la dynastie des Thang, dans la troisième des années *Tsong-tchang* (en 670), le roi envoya des ambassadeurs pour offrir son tribut. Au commencement des années *Thien-pao* (en 742), *Chi-lo-mi-kia* (suivant huit textes. L'édition de Paris porte *Chi-lo-chou-kia*) envoya des ambassadeurs pour offrir des *perles de feu*, des *fleurs d'or*, des pierres précieuses, appelées *ing*, des dents d'éléphant et des pièces *de coton*.

M. P. traduit : « Des tributs consistant en *parures* de *grosses perles*, en *colliers précieux d'or*, en *dents d'éléphant*, et en *fine laine blanche*. Dans le texte original il y a cinq sortes de présents. M. P. les a réduits à quatre, en confondant les deux mots qui expriment le second présent, avec les mots du premier et du troisième article. Voici les raisons qui empêchent d'admettre sa traduction.

1° Au lieu de 大珠 *ta-tchou*, grosses perles, il faut lire 火珠 *ho-tchou*, perles de feu, ou qui donnent du feu. Cette leçon se trouve dans les Annales des *Thang*, Hist. du *Si-yu*, royaume de *Sse-tseu*. Le même présent se trouve mentionné dans *Ma-touan-lin*, même livre, fol. 18 *recto*, ligne 2 : « *Chi-lo-y-to*, roi de *Magadha*, vint à « la tête de ses ministres, se tourna vers l'orient, et reçut « le décret de l'empereur. Il offrit de nouveau *des perles de* « *feu*, 火珠 *ho-tchou*, du parfum appelé 鬱

金 *yo-kin,* et un arbre appelé *pou-ti-chou.* » On lit dans le *Pen-thsao,* liv. VIII, fol. 53, ligne 8 : (J) Le dictionnaire *Choué-wen* donne aux *perles de feu,* le nom de 火齊珠 *ho-thsi-tchou.* Suivant les Annales des *Thang,* le « royaume de *Lo-thsa* (K) produit des *perles de feu,* appelées « *ho-thsi-tchou.* Elles sont grosses comme des œufs et res-« semblent à du cristal 水精. Elles sont rondes « et blanches, et répandent de l'éclat jusqu'à la distance « de deux ou trois pieds. Si, en plein midi, on expose de « l'armoise sèche au foyer d'une *perle de feu,* elle s'en-« flamme sur-le-champ. C'est ainsi qu'on allume les mèches « d'armoise dont on se sert pour appliquer le *moxa.* Au-« jourd'hui on trouve de ces *perles de feu* dans le royaume « de *Tchen-tching* (Tsiampa); on les appelle *Tchao-kia-ta-* « *ho-tchou.* » Ce royaume produit *du cristal.* (*Kouang-iu-ki*).

2° M. P. a détaché le mot *tien,* des deux mots qui expriment le second présent, et l'a fait entrer dans le premier article, en le rendant par *parures.*

3° M. P. a emprunté le mot *kin* (or) au second membre de la phrase, et l'a inséré dans le troisième article du « texte. D'après l'autorité du dictionnaire de *Khang-hi* et de « neuf autres auteurs, j'ai lu *kin-tien* (fleurs d'or) au lieu « de *tien-kin,* que donne le *Ma-touan-lin* et dont aucun « autre auteur n'offre d'exemple. » Mais les fleurs d'or (*kin-tien*) étaient alors en usage en Chine comme objet de toilette, et les rois étrangers n'envoyaient à l'empereur que des productions de leur pays, qui existent rarement en Chine. Je serais donc tenté de croire qu'au lieu de l'expression (tien-kin), il faut lire 鬱金 *yo-kin,* espèce de parfum qu'on ne préparait que dans l'Inde. Je connais un cer-

tain nombre de passages où des rois de l'Inde offrent en présent à l'empereur des *perles de feu* et du parfum appelé *yo-kin*. On lit dans l'Hist. des *Thang*, Description du *Si-yu* : « (M) Le royaume de *Magadha* produit des diamants, du « bois de santal, et un parfum appelé *yo-kin*. Les habitants « en font un objet de commerce avec les peuples de *Ta-* « *thsin*, et de la Cochinchine. Dans la 15e des années *Tching-* « *kouan* (en 641), le roi de *Magadha* envoya des embassa- « deurs pour offrir à l'empereur des *perles de feu*, et du « parfum appelé *yo-kin*. » *Ma-touan-lin* (liv. CCCXXXVIII, fol. 18 *recto*, ligne 3) fait aussi mention de ces deux présents. Je citerai un dernier passage, où ces *perles* et ce *parfum* sont également cités dans le même ordre : « La 18e des an- « nées *Thien-kien* de l'empereur *Wou-ti*, de la dynastie des « *Liang* (en 519), le roi de *Fou-nan* envoya des productions « de l'Inde, du bois de santal, des feuilles de l'arbre *po-lo-* « *chou*, des *perles de feu* (ho-thsi-tchu), et des parfums « appelés *yo-kin* et *sou-ho*. » (Hist. de la Chine méridionale, Description du royaume de *Fou-nan*.) — *Yo-kin* est le nom d'une plante à fleur jaune que l'on faisait bouillir et dont on concentrait le parfum (L). Elle ne croissait que dans le royaume de *Ki-pin* (Hist. de l'Inde centrale).

4° M. P. a traduit par *colliers* le mot *ing*, qui, avec la clef de la soie, signifie des *rubans* qui servent à rattacher le bonnet sous le menton. Il serait étrange que le roi de *Ssé-tseu* eût envoyé de ces sortes de rubans à l'empereur. Mais en lisant *ing*, avec la clef 96, ce mot signifie, lorsqu'il est seul, une pierre précieuse qui ressemble au jade. Il est vrai que l'expression *ing-lo* veut dire *collier*, mais c'est uniquement l'addition du mot *lo* (clef 96) qui détermine cette signification. La correction que j'ai adoptée se trouve dans toutes les bonnes éditions des Annales des *Thang*, Description du *Si-yu*.

5° M. P. traduit par *fine laine blanche* l'expression *pé-thié*, qui signifie du *coton*. On lit dans le Dictionnaire de *Khang-hi* (clef 82, fol. 75 *verso*, ligne 3) le passage suivant,

extrait de l'Histoire de la Chine méridionale : « (N) Dans « le royaume de *Kao-tchang* (des Oïgours), il y a une plante « dont le fruit ressemble à un cocon de ver à soie. On en « tire des fils très-fins qu'on appelle *pe-thié-tseu*. Les habi- « tants du royaume fabriquent avec ces fils une toile ex- « trêmement souple et d'une blancheur éclatante. » Voy. l'Hist. *du coton* (Catal. de Fourmont, 352, liv. 35, fol. 1).

On voit dans le *Pien-i-tien*, que le roi de *Ssé-tseu* envoya à l'empereur quarante pièces *de coton* et un célèbre ouvrage sanskrit, connu en chinois sous le nom de *Kin-kang-king*, ou le Livre de diamant, écrit sur des feuilles d'arbre.

L'ouvrage intitulé *Pa-hong-i-ssé*, auquel j'ai emprunté la tradition cingalaise relative au *Fils du Lion*, offre, liv. II, fol. 32, une Notice curieuse sur *Si-lan* (Ceylan), qui paraît tout à fait neuve à côté de celle de *Ma-touan-lin*. Elle a été composée sous la dynastie actuelle par *Lo-thse-yun*. Je crois faire plaisir aux personnes qui étudient le chinois, en leur en offrant le texte et la traduction.

SI-LAN ou CEYLAN.

(*Voyez le texte lithographié*, C.)

« *Si-lan* est un grand royaume, situé au milieu de la « mer. Le roi est originaire de *So-li*. Il a envoyé son tribut « sous la dynastie des Ming (*sic*). Les habitants pratiquent « le bouddhisme. Ils estiment beaucoup les bœufs et les « éléphants. Ils font fondre de la bouse de vache et s'en « frottent tout le corps. Ils boivent le lait de la vache et ne « mangent point sa chair. Celui qui mange de la chair de « bœuf est puni de mort. Quand ils adorent Fo, ils le sa- « luent en se couchant par terre, et en étendant en avant « et en arrière leurs bras et leurs jambes. La population est « agglomérée, le royaume est riche, mais il est inférieur au « pays de *Tchao-wa* (Java). Quand on se marie, les femmes « des parents des époux se frappent la poitrine, pleurent, « et poussent des cris *pour les féliciter* (sic). Les hommes

« coupent leur barbe et laissent croître leurs cheveux. Ils « enveloppent leur tête avec une pièce d'étoffe. Le climat est « favorable à la culture du riz et des autres grains. Au mi- « lieu de la mer qu'on traverse (pour y aller), il y a un « pays appelé *Tchhi-louan-ou*, dont les habitants vivent dans « des cavernes. Les hommes et les femmes vont nuds « comme des animaux sauvages. Ils se nourrissent de pois- « sons, d'écrevisses et de bananes. On dit vulgairement « que, s'ils avaient un pouce d'étoffe sur le corps, il leur « viendrait partout des ulcères. La tradition rapporte qu'an- « ciennement *Chi-kia* (Bouddha) ayant traversé la mer, « vint se baigner en cet endroit. Les habitants de ce pays se « glissèrent furtivement et lui dérobèrent ses vêtements. « *Chi-kia* prononça des imprécations contre eux, et c'est « pour cette raison que, jusqu'à présent, il leur a été im- « possible de se vêtir. Sur le bord de la mer, il y a une « énorme pierre qui porte l'empreinte d'un pied d'une gran- « deur extraordinaire. On y voit de l'eau qui ne se tarit « jamais. On dit que c'est l'empreinte du pied de *Chi-kia*. « Il y a un temple au bas de la montagne; c'est l'endroit « où *Chi-kia* entra dans l'extase appelée *Nié-pan* (le *Nirvana*). « Son corps véritable[1] est encore renfermé au milieu de ce « temple. »

Je regrette vivement, monsieur, de vous adresser un article aussi étendu à propos de quelques lignes de chinois; mais j'ose espérer que les consi-

[1] La grande Géographie de la Chine, *Thaï-thsing-i-tong-tchi*, rapporte cette circonstance d'une manière plus détaillée (l. CCCCXXIV, fol. 1) : on y voit le corps (la statue) de *Fo*. Il est couché de côté sur un lit. Auprès se trouvent une dent et des reliques de Fo (*Çarira*). Dans l'empreinte formée sur la pierre par le pied de *Chi-kia*, il y a un peu d'eau qui ne se tarit jamais pendant les quatre saisons de l'année. Les habitants en prennent avec la main, et s'en lavent les yeux et le visage. Ils l'appellent l'eau de *Fo* (Bouddha).

dérations grammaticales dans lesquelles j'ai été obligé d'entrer, et le grand nombre de passages chinois que j'ai dû traduire pour appuyer mes remarques ou compléter la Notice sur Ceylan, me serviront d'excuse auprès de vous et auprès des lecteurs du Journal asiatique [1].

Agréez, monsieur, etc.

Stanislas JULIEN,

de l'Institut, professeur de langue et de littérature chinoises au Collége de France.

RÉPONSE

A une note critique insérée dans le Journal asiatique, relative à un passage de l'Histoire de l'Empire ottoman de M. de Hammer [2].

M. le professeur Mirza Alexandre Kasembey a eu parfaitement raison de relever l'inexactitude de Naima dans la relation de l'expédition du Tatarkhan entreprise contre les Russes en 1659. Cette relation, que Naima a puisée dans l'histoire de Wedjiheddin,

[1] Dans le numéro d'avril (page 401), M. Pauthier promettait *une Notice historique sur l'Inde.* Il a traduit celle de *Ma-touan-lin* (liv. CCCXXXVIII, fol. 14), qui forme vingt pages, et l'a fait insérer dans l'*Asiatic Journal* de juillet et d'août. J'ai comparé la version de M. Pauthier avec le texte chinois, et je regrette d'ajouter qu'il a traduit cette importante Notice avec aussi peu d'exactitude que celle qui est relative à Ceylan.

[2] Voyez *Nouveau Journal asiatique*, t. XVI, p. 154.

se trouve aussi avoir la même confusion de noms dans la grande histoire de Funduklu, dont la bibliothèque impériale de Vienne a fait dernièrement l'acquisition; la relation de Wedjihi, transcrite par Naima, y est accompagnée d'une autre puisée dans le rapport officiel du Khan, et celle-ci s'accorde (aux dates près) en tout avec les données de l'histoire de l'Ukraine par Engel; la ville de *Conotop* y est clairement nommée, mais le fleuve qui doit être la Tisna, et lequel est nommé *Etel* (Wolga dans Naima), est ici nommé deux fois *Erghale*. La rivière nommée à la fin *Ourengui* paraît être le Dnieper, nommé ordinairement *Ouzou*, et à l'embouchure duquel se trouvait τῶν Οὔζων λίμνη, d'Enne Comnène, aujourd'hui *Ouzou limanî*. Comme Funduklu met ces événements en rapport avec le départ de l'internonce autrichien et celui de l'internonce turc envoyé immédiatement après à Vienne, j'ai fait des recherches dans les archives, mais il n'y a absolument rien dans les rapports de cette année-ci, soit dans ceux du chargé d'affaires, le syrien Renninger, soit dans ceux de l'internonce Meyenberg, qui eut dans cette année-ci son audience à Rome, et lequel à son retour fut accompagné de l'internonce turc Souleimanaya.

HAMMER-PURGSTALL.



١٠٦٩ سنه

محاربهٔ تاتارخان محمّد كرای وهزيمت لشكر مسقو

بو حينده تاتارخان محمّد كرای طرفندن ركاب همايونه فتحنامه‌سی كلوب مضموننده مسقو قرالی اوزره لعين بد فعال ضلالت اشتمال بر قاچ سنه دن برو اهل اسلامه ايصال مضرّت قصديله جمع لشكر هزيمت اثر ايدوب اوزی قزاغنك ضبط وتسخيری ايچون توقّف وهزار مكر وحيل وفكر ودغل ايله نصفی مقداری كندويه ميل ايتدروب وسركه قزاغی نامنده اولان اهل البغی وطغيانی اوزرلرينه ضابط نصب ايدوب وماعداسی فسانه وفسونته فريفته اولوب خيانت وروكردان اوزره اولان حركت ناهنجاری ظاهر اولديغی خبر الندقده نور الدّين سلطان بر مقدار عسكر تاتار عدو شكار ايله اول فرقهٔ متمرّدين وزمرهٔ منكرين (عليهنه) كوندرلمشيدی اول هنكامده خان عاليشان حمايه سنه التجا ايدن قزاق خطمانی طرفندن دخی آدملر كلوب مسقو طابوری ايرشدی وقزاق قلاعندن اولان كونه‌طوب نام قلعه‌سن

محاصره ایتدیلر اکر بر طریقله قلعهٔ مسفورهٔ مسقویلرك
ید تصرّفلرینه دوشر ایسه قزاق اشقیاسنك کلّیسی
مسقو قرالنه متابعت ایدرلر دیو خبر ویرملریله خان
عالیشان دخی اول صوبه عزیمت ایتمك تدارکنده ایکن
قرال بدفعال دغدغهٔ ویرمك زعمیله ازان قلعه‌سی
اوزرینه دخی بر مقدار قزاق تعیین ایلدیکی خبر آلندقده
احمد کرای سلطان ایله بر مقدار قپو قوللری و عموما
شیداق اوغللری و نوروز میرزا عسکری و جمله عساکر
جراکسه تعیین وازاق قلعه‌سی طرفنه روانه اولدقلرین
اول طرفه قزاق بد اخلاق اشقیاسی خبر الیجق کیرو
فرار و طابورلری اولان محلّه واروب ملحق اولدقلرندن
خان عالیشان خبر وآکاه اولدیغی کبی بر لحظه توقّف
وآرام ایتمیوب متوكّلاً على الله دیوب سنهٔ مزبورهٔ ماه
رمضانك غرّه‌سی کوننده قالقوب بی شمار عسکر تاتار ایله
طی منازل وقطع مراحل ایدرك خان عالیشان التجاسنده
اولان قزاق ولایتنه چقنان انهار عظیم میاننده واقع
قصبات وقرا وقلاع مادامکه برو جانبه اطاعت و امتثال
ایتمیه‌لر لشکر تاتارك مرور وعبوری بر وجهله ممکن
اولمامغله ارغله تعبیر اولنان نهر عظیم قریب وصول
بولدقده محاصره اولنان قزاقه قوّت قلب ایچون مقدّم

چتال آتلو ایله بر مقدار صاعقه رفتار عسکر تاتار
کوندرلمشیدی مکر مسقو طرفندن خطمان نصب اولنان
سرکه دیدوکلری بی دین و بی اذعان اوتوز بیك مقداری
قزاق و مسقو عسکری ایله نهر ارغله و سائر انهار درونده
اولان قلاعی وعبور ایده جك محللری ضبط و هوالتوه
دیدکلری قلعه یی دخی محاصره ایدوب عظیم جنك وجدال
اوزره لر ایکن پادشاه اسلام نصرهم الله الی یوم القیامك
دعای خیر وحسن توجهلری برکاتیله مقدم کیدن
عسکر تاتار ایرشوب ال قلیجه اورنجه ملاعین خاسرین
منهزم اولوب وبالکلیه طعمهٔ شمشیرعدو تدمیر وکیمی
اسیر وقید وبند زنجیر اولوب اول معرکه ده خطمان
اولان سرکه ملعون ونیجه کفار بکلری ذی روح ید
تاییدلرینه دوشمکله بو احواله دخی واقف اولیجق
محاصره ایتدکلری کونه قلعه سندن صکره فکر فاسدلری
ورای کاسدلرین استخبار اولندقده دفتر ایله مسقوك
بو عسکری اوچیوز اللی بیك پیاده وسواریدر وقرال
بده فعال حین ارسالده علی ملا الناس سردارلرینه واروب
اوزی قزاغی ضبط ایلیوب بو طرفه خبر کوندره سز
و بو طرفدن خبر وارماینجه ایرلرکزدن حرکت ایتمیه سز
و بو طرفه دخی کلمیه سز اقتضا ایدن عسکر وسائر لوازمی

قره دن وانهاردن شیقه‌لر ایله ایرشه‌ررم کوره‌ین سزی ایکی طرفدن مسلمانلر اوزرینه یورویه‌سز وکونه‌طوب قلعه سن دخی بایّ وجهِ کلن قبضهٔ تصرّفه کتوره‌سز دیو بو منوال اوزره تنبیه وسپارش ایلمش چون بو ملاعین وخاسرینه‌دن بو وجهله خبر النه‌دی محصور اولان قلعهٔ مزبوره استخلاصیچون کال مرتبه اقدام وبعض یرلردن کلاچك عسکرلرینه بقییوب عون عنایت حقّ پروردکار ایله نور الدین سلطان وقزاق خطمانی مستوفا عسکر ظفرپیکر ایله کوچوب مسقو طابورینك اوزرینه یوریورب واثنای راهده هرکون دللر آلنوب فوق المراد اخبار صحیحه واصل اولوب وخان عالیشان قهرمان دوران تمام قرق بر کونده مسقوطابورینه قریب واردقلرنده باربنکاهی براغوب صالت وسبکبار بر سبیل الغار طابور پرشاروشور کفاره واصل اولوب لکن اول فرقهٔ ضلالت قرین طابورینه قریب بر ایکی محلّده عظیم وعجیب بطاق اولوب جسردن غیری یردن عبور وکذار امر محال اولدوغندن غیری ملاعین خاسرینك دورت بلوك طابوری وهر برنده بشقه سردارلری اولوب جمله دن بیوك سردارینه دوربین سکه وایکنجی سردارینه بشرارسکه واوچنجی سردارینه اقلیجه الباوسکه ودوردنجی سردارینه رمدانسکه نام

كلاب ونقدر پیاده وسواری عسكری وارایسته طوپلر ایله جسرلری ضبط وچرمك ایچون اجرا ممرّی بری برینه ربط ایدوب وبو طرفدن عسكر تاتار وغیری طوپلر ایله ولشكر خطنمان دخی فراق ایله جسر اوزرینه كلوب وجانبیندن طوپلر ایله جنك كرماكرم آراسنده جسرمزبوره قریب اوچ ساعتلك محلّده دریا مثال قعر ناپیدا چامور ایچندن مرور وعبوره مناسب ممرّ ومعبر تدارك وعسكر فراوانلق پیاده وسواریسی هزار زور وزحمت ومشقتله كذار ایدوب كفّار مسقویلرك خبرلری یوغیكن عنایت فتّاح مطلق یاری ایله تعبیهء لشكر وتهیهء عسكر ایدوب دشمن دین اوزرینه كلیانك الله الله ایله هجوم ایلدكلرنده ذكر سواران فضای جهان وجنّان بفضل الله وتوفیقه كفار پر شور منهزم ومقهور اولوب مجاهدین مومنین مظفر ومنصور واوكلرنجه فرار ایدنلری تعقیب ایدوب كیدرلركی كروه مكروه كفّار پیشلرنجه اولان معهود بتاق عظم چامور دریا سنه راست كلدكلرنده مانند كروز زحم خورده بالضروره وبالكلیّه اول چاموره صاپلنوب پا در كل قهر الهی یه كرفتار اولدقلرینی عقبلرندن كلن تلتار خون خوار مشاهده ایدجك از تقدیر پروردكار جمله سن ضرب شمشیر ایله قهر وتدمیر

واكثری دخی اسیر وقید بند زنجیر اولدقلرین طابور
ایچنده قالان باش سردارلری دوربین سکه ایله قرال یدی
فعال طرفندن قوشیلان خزنه‌داری واچ اوغلنلری
وبکزاده‌لری وخاص الخاص ادملری بو معرکه‌یی معاینه
ومشاهده ایدیجک مؤکوزی بزم عسکریمز دکل انجق
دیوب قرق بیك مقداری کافر دخی امدادلری ایچون
ترشو کوندروب اتلردن دخی قطعا بر فرد خلاص
اولمیوب مبارزان تاتار خدنك چهارپر وزبین سینه در
دکولنك تارك شکاف ایله ریزان وجریان ایده خون
ایله صحرای مصاف هرنك طبرخون ایلدیلر بو منوال
اوزره قتل عظیم وقوعه کلوب فضای هاموندده جسته
وکشته لردن کروه پشته پیدا اولوب پس پیکار آزمایان
عسکر تاتار پیش وپسلرینه باقیوب ودزکله آرام قالمیوب
اول هجوم شیاطین رجوم ایله طابور خندقنه دکین
واروب واندن دخی اصلا توقف ایتمیوب طابور ایچنه
بوزویوب اول بر کیشلرك خزینه وچادرلرین یغما وغارت
وانواع خسارت ایدوب عدوی تندخوی وجنکجویدن
کما ینبغی اخذ انتقام ایله شادکام واخشام قریب اولدیغی
کبی عسکر اسلام آسایش وآرام ایتمك ایچون کیرو
عودت ایلدیلر امّا بقیهٔ تیغ بی دریغ اولان پیاده‌لری

بریره جمع اولوب آکر صباحًا بوآرالقده بولنهرز مقرّر درکه
بزدن بر فرد واحد خلاص اولمز دیوب بخت تیره ناکلری
کبی سیاه دل اولان شب تارده طابور ایچنده کزیده
طوپلرین وجبه خانهلرین وجمیعًا ما ملك وبار
بنکاهلرین براغوب جوف اللیلده قرلری فراره ووجود
پیکاری عدم کارزاره تبدیل ایتمکین نعم البدل ملاحظه
سیله طابوردن بعید مسافه وبر نهر صعب المرور محلّه
واروب پناه ایلدیلر چونکه صباح اولوب طابوری خالی
کوردیلر بو طرفن اولان امرا وقدمای لشکر وسائر پیر
وجوان بر ارایه کلوب شویله مطارحه ومشاوره ایلدیلرك
الحمد لله کفار مسقو قهر وتدمیر اولدوغندن غیری
بوقدر سردار وبکلری وجمله کزیدهلری للزه کیردی آکر
مالنه طمع اولنور ایسه قرال بد فعال منعمدر مال ویروب
بو اسیرلری خلاص ایدر وبر مقداری دخی بر طریق ایله
فرار ایدر بعد زمان جمع کثیر ایله کلوب اخذ انتقام
ایدر اَوْلیٰ بو درکه محبوس ومقیّد اولنلر طعمهء شمشیر
اولنورایسه بالکلیّه مستویلردن اخذ انتقام اولنوب الی
یوم القیام نیك نام تحصیل ایدرز دیوب کندو نفسلری
ایچون خزینهلر اوعد ایدن دوربین وبازار نام ایکی نفر
معظّم سردارلرینك مالنه طمع ایتمیوب وامان وزمان

دخی ویرلیوب طعمهٔ شمشیر قلندی و اسیر اولان یوز
بیکدن زیاده عسکری دخی قهر و تدمیر اولندی بونلر
کزیده عسکرلری ایکن بغتةً حقلرنده کلندی وسردار
ثالث بغافه یتمش ایمش کرار مثال بتاق ایچنده قتل
اولنوب سردار رابع فرار ایتمش بولنمامغله الده کیرمه‌دی
وطابوره‌دن فرار ایدوب صعب المرور اولان محلّه واروب
فرار ایدن کفارك پیاده‌لری بر طرفن نهره ویروب و بر
طرفن مستوفا عربه ایله سدّ ایدوب تحصّن و ایکی کون
تنفّس ایتمشلر ایدی قزاق خطمانك کندو طوپلری
وطابورلرینده اولان کفّار طوپلری ایله اوزرلرینه
وارلوب جوانب اربعه‌سی طوب ایله تار و مار و ایچنده
محصور اولان کفارك نصفندن زیاده‌سی ضرب طوبدن
هلاك ومظهر قهر دمار اولوب وفرار ایدنلرك عقبنجه
ضرب شمشیر ایدرك مسقو حدودنده واقع نهر صمارجق
اوزرنده تعبولی دیدکلری قلعه‌یه وارنجه هلاك اولنلرده
غیری قتی از کافر خلاص اولمشدر. و ابتدای فتح شهر
شوال المکرّمك اون برنجی کونی وقوع بولمغله یکرمی برنجی
کوننه دکین آتش جدال اطفا اولندی حاصل کلام
عسکر اسلام ملاعین خاسرینك فرقت ایچنده نقطه
مثال ایکن همّت مردان فرخنده دم وتوجّه همایون خاقان

معظم ایله عسکر کفّار بی عدد وبی شمار ایکن انجق عشر
عشیری خلاص اولمشلردر فحمداً ثم حمداً غزای غرّا
وفتوحات کبری خلقت عالمدن برو وقوع بولمش دکلدر
بعدن کیهی سال واهل حال لتّفاق ایتمشلردر بو نصرت
عظمادن غیری مسقو طرفنه تابع اولان التمش قطعه
قلعه‌لر اصحابی قرال نمچه‌ستی مقاله تقویت ویرنلردن ایکن
بو وقعهٔ عظیمه‌دنصکره انلر دخی ربقهٔ اطاعتدن
انحراف ومسقو جانبندن منصوب ضابطلرین قتل ایدوب
ونجه پلنقه‌لرین احراق ونهر اوزنکی برو طرفنه کچوب
اطاعت وفرمان بر اولدیلر وبو احوالی خان عالیشان
بو وجهله تفصیل وبیان ایتمکله حضور همایون خدمت
واجب الرعایتلری مشکور اولمغین مقابله‌سنده صلات
تشریفات ونوازشنامه‌لر یازیلوب کوندرلدی نیجه
ایلچیسی بو حالدن خبردار اولیجق شرمنده اولوب
اوّلکی وضعدن تغییر وخواهشندهٔ عذر وتوقیر
اولمغیدی اکلندیر بحبوب اکرام تام ایله رخصت
ویریلوب ومعتاد قدیم اوزره سلیمان اغا طرف
شهنشاهیدن ایلچی تعیین وارسال اولندی سهای اخره

L'AN 1069 (1659)

COMBAT DU TATARKHAN MOHAMMED GUIRAI, ET DÉFAITE DE L'ARMÉE MOSCOVITE.

« En ce temps arriva à l'étrier impérial de la part « du tatarkhan Mohammed Guirai une lettre annon- « çant la victoire, dont le contenu était ce qui suit :

« Le maudit roi moscovite aux mauvaises actions, « séduit par l'erreur, avait depuis quelques années « rassemblé une armée destinée à la défaite, dans « l'intention de causer du dommage aux musulmans; « il la tint sur pied pour se rendre maître des Co- « saques du Dnieper, dont il avait attiré la moitié « par mille ruses et artifices. Il leur avait préposé « comme chef le Cosaque rebelle nommé *Serké*, « tandis que le reste, trompé par ces prestiges, « se porta à la révolte. Sur ces nouvelles le *nou-* « *reddin* avait été envoyé avec une partie des Ta- « tares, redoutables aux ennemis, contre cette di- « vision des idolâtres et cette cohue de renégats. « En même temps arrivèrent des hommes de la part « du hetman des Cosaques qui se réfugia auprès du « khan. Ils annoncèrent que les ennemis assié- « geaient la ville de *Konotop*, et que, si cette ville tom- « bait entre les mains des Moscovites, tous les Co- « saques réfractaires iraient se soumettre au czar de « Moscovie. Pendant que l'illustre khan se préparait « à se porter vers ce côté, on sut que le roi aux mau- « vaises actions, s'imaginant de donner de l'embar-

« ras, avait envoyé quelques Cosaques devant la ville « d'Assow. A cette nouvelle, Ahmedguirai Sultan, « avec une partie de sa maison, tous les Tatares « *Chidak*, la troupe du mirza *Newrouz*, et toute « l'armée circassienne, avait marché sur Assow. « Les coquins de Cosaques réfractaires, lorsqu'ils en « eurent avis, se retirèrent à l'endroit où était leur « camp et le joignirent. Aussitôt que l'illustre khan « eut reçu cette nouvelle, sans perdre un moment « et mettant sa confiance en Dieu, il se mit en marche « les premiers jours du *ramazan* et traversa avec une « armée innombrable de Tatares les stations et les « espaces. Comme le passage de l'armée tatare était « impossible tant que les bourgs et villages situés « sur les grands fleuves débouchant du pays des Co- « saques ne seraient pas soumis, une troupe de « Tatares avec des chevaux *Tschatal* (?) fut envoyée « au secours des Cosaques assiégés, aussitôt qu'on « fut arrivé au fleuve *Arghala* (?); mais le nommé « *Serké* (Bespalin?), sans religion et sans entende- « ment, qui avait été nommé hetman de Cosaques de « la part des Moscovites, avait occupé, avec trente « mille Cosaques et Moscovites, tous les endroits des « passages aux châteaux situés sur le fleuve *Aghela* et « les autres fleuves, et avait mis le siége devant le « château de *Houvaltova* (Poutiwl); pendant qu'on s'y « battait avec acharnement, l'armée envoyée sous la « bénédiction et *l'augure* du padichah de l'Islam (que « Dieu veuille le rendre victorieux jusqu'au jour du « jugement!) arriva; et aussitôt qu'on eut mis la main

« à l'épée, les maudits voués à la perte furent dé-
« faits et tombèrent généralement comme victimes
« du glaive humiliant des ennemis; quelques-uns
« seulement furent faits prisonniers et mis aux chaî-
« nes. Le maudit *Serké* et quelques deys infidèles
« étant tombés entre les mains favorisées (du ciel)
« des vainqueurs, l'on apprit après des informa-
« tions prises sur les intentions de l'ennemi, après
« le siége du château Konotop, que l'armée mosco-
« vite, forte de 350,000 fantassins et cavaliers, avait
« reçu l'ordre de leur roi de se porter en masse au-
« près de leur général en chef, de se rendre maître
« des Cosaques du Dnieper, d'envoyer leur rapport
« au roi, et de ne pas changer de position jusqu'à
« ce qu'ils eussent reçu de nouveaux ordres; qu'il
« leur enverrait les renforts et provisions néces-
« saires, qu'il s'attendait à être témoin de leur bra-
« voure, qu'ils devaient marcher de deux côtés
« contre les musulmans et se mettre à tout prix en
« possession de Konotop. Lorsqu'on apprit ces nou-
« velles, on fit tous les efforts pour délivrer cette
« forteresse assiégée. Sans avoir égard aux troupes
« qui devaient arriver de quelques endroits, le
« noureddin et le hetman passèrent sous la protec-
« tion de Dieu avec une armée aussi nombreuse que
« victorieuse, et marchèrent sur le camp moscovite.
« Chemin faisant on fit tous les jours des prisonniers,
« les véritables nouvelles surpassèrent les espérances;
« et l'illustre khan, se trouvant après une marche de
« quarante et un jours auprès du camp des Mosco-

« vites, laissa en arrière tout son bagage et arriva leste
« et léger au camp des infidèles, rempli de confusion.
« Près le camp de cette horde, séduite par l'erreur,
« se trouvaient dans deux endroits de grands marais;
« outre qu'il était impossible de les passer autrement
« que par le moyen de ponts, il y avait quatre camps
« ennemis, chacun commandé par un général en
« chef. Le premier était *Dourbinski* (*Troubetzkoy*), le
« second *Poscharski*, le troisième *Iklidje Ilbaouski*,
« (*Huljenicki*), et le quatrième *Ramdanoski*. Toute
« leur infanterie, la cavalerie et l'artillerie avaient oc-
« cupé les ponts, et leurs corps s'étaient réunis pour
« rendre le passage impossible. De ce côté l'armée
« tatare et les autres troupes, et l'armée du hetman
« étaient arrivées aux ponts, et pendant que l'on se
« canonna chaudement des deux côtés, on fit des pré-
« paratifs pour passer, dans un endroit éloigné à trois
« heures de ce pont, le marais vaste comme la mer,
« et dont le fond n'était pas visible. La cavalerie et
« l'artillerie passèrent avec mille difficultés; et sans
« que les Moscovites infidèles en eussent aucun avis,
« l'armée fut rangée et attaqua tout d'un coup les in-
« fidèles avec le cri de guerre : Allah! allah! avec la
« grâce de Dieu le conquérant absolu. C'est par la
« prière (*zikr*) des cavaliers du paradis (les anges
« et les saints) et par la grâce de Dieu et sa providence
« que les infidèles furent battus et les champions de la
« foi victorieux; ceux-là furent mis en fuite et ceux-ci
« les poursuivirent. La cohue détestable des infidèles
« arriva au marais devant eux à cette eau bourbeuse,

« où, comme des sangliers blessés, ils furent tous
« enfoncés dans la boue, et ils restèrent le pied fixé
« dans le limon atteints par la vengeance divine.
« Lorsque les Tatares altérés de sang qui étaient à leur
« poursuite s'en aperçurent, ils en firent justice par
« les coups du glaive vengeur, et la plus grande par-
« tie furent faits prisonniers. Le général Troubetz-
« koy, qui était resté au camp, le trésorier qui lui
« avait été adjoint de la part du roi aux mauvaises
« actions; les pages, les princes et les autres intimes
« ayant été témoins de ce combat, et n'étant pas sûrs
« si l'armée en vue était la leur, envoyèrent quarante
« mille infidèles au secours, dont pas un ne fut sauvé.
« Les braves Tatares ensanglantèrent le champ de
« bataille avec les flèches à quatre ailes, avec les
« lances qui déchirent les seins, avec les massues de
« fer qui fendent les crânes, de sorte qu'à force de
« torrents de sang, tout le champ parut couvert de
« saules pourprés. De cette manière une grande ba-
« taille eut lieu, les cadavres furent amoncelés sur
« la steppe en collines ressemblant à des montagnes.
« Les Tatares, si experts en guerres, ne regardant
« ni derrière ni devant eux, et ne donnant aucun
« repos à leurs brides, pénétrèrent dans leur assaut,
« avec ces démons dignes d'être lapidés, jusqu'au fond
« du camp, où ils ne s'arrêtèrent pas non plus, mais
« ils s'enfoncèrent dans le camp, pillèrent les tentes
« et le trésor de ces mauvais garnements, et firent
« mille dommages et ravages. Joyeux de s'être vengés
« comme il faut de l'ennemi (au naturel dur et cher-

« chant toujours noise), l'armée musulmane se retira « vers le soir en repos; mais ceux qui avaient été « épargnés par l'épée, qui ne se refuse à personne, « furent rassemblés dans un endroit, et considérant « que, s'ils se trouvaient encore là le matin, pas une « tête ne serait sauvée, ils abandonnèrent dans les « ténèbres de la nuit leurs effets les plus précieux, « leur artillerie et tout leur bagage, changeant leur « constance en fuite, et l'existence de la bataille en « absence de tout conflit. Se flattant d'avoir fait un « échange heureux, ils se réfugièrent dans un endroit « éloigné du camp voisin de la rivière et de difficile « accès. Lorsqu'au matin on vit le camp évacué, les « chefs de l'armée s'assemblèrent en conseil et délibé- « rèrent; en voici le résultat : Dieu soit loué qu'outre « la vengeance la plus complète, tant de princes et « de généraux sont tombés entre nos mains! si nous « cherchons des richesses, le roi aux mauvaises ac- « tions, qui est assez riche, affranchira ces prison- « niers; d'autres se sauveront par la fuite, et après « quelque temps ils viendront en force pour prendre « vengeance; il vaut mieux qu'ils tombent tous vic- « times du glaive, pour que notre vengeance soit com- « plète, et que nous nous fassions un nom jusqu'au « jour de la résurrection. On ne convoita point les « richesses des deux généraux *Troubetzkoy* et *Po-* « *scharski*, qui promirent des trésors pour leur dé- « livrance, et on ne leur accorda non plus ni repos « ni pardon; ils furent tous dévorés par l'épée. Ainsi « périt une armée de plus de cent mille hommes;

[illegible] commencement du XVIe siècle, sous la dynastie Ming. Au moyen de ce nouveau secours, et du *Kan-chou-pi-kao* (*Examen de divers ouvrages*) que j'ai consulté à la Bibliothèque royale, je peux présenter ici quelques nouveaux faits.

Le seul recensement général de l'empire, cité sous les Mongols, est celui de Koublaï-kan ou Chi-tsou que j'ai rapporté dans mon mémoire. Mais, sous les Ming, de l'an 1380 à l'an 1513, on en trouve plusieurs qui j'ai réunis dans le tableau suivant, en y joignant un dernier recensement qui se rapporte, d'après le *Kan-chou-pi-kao*, à l'an 1580, sous l'empereur Wan-ly de la dynastie *Ming*.

Années chrétiennes.	Nombre des familles.	Moyennes.	Nombre des individus.	Moyennes.
1381	10.650.000	"	59.850.000	"
1402	10.623.000		56.280.000	
1403	11.410.000	10.572.600	66.590.000	57.940.000
1404	9.685.000		50.950.000	
1411	9.531.000		51.446.000	
1412	10.992.000	10.072.700	65.377.000	55.924.330
1413	9.685.000		50.950.000	
1462	9.385.000	9.246.500	56.370.000	58.484.500
1463	9.108.000		60.499.000	
[illegible]	"	"	65.442.000	57.824.500
1487	"	"	50.207.000	
1504	"	"	60.105.000	
1505	12.972.000	11.061.500	"	53.453.600
1508	9.151.000		46.802.000	
1513	"	"	63.300.000	"
1580	10.621.436	"	60.692.000	"

« de soixante possesseurs de châteaux qui avaient « obéi aux Moscovites, et qui avaient renforcé le roi « malencontreux, séparèrent après cette grande ba- « taille leurs intérêts des siens, tuèrent les officiers « moscovites, brûlèrent quelques palanques, pas- « sèrent le Dnieper et se soumirent. Le khan ayant « donné ces détails, fut remercié de la part de sa « majesté pour ce service distingué; des lettres flat- « teuses, accompagnées de présents, lui furent en- « voyées. Quand l'envoyé allemand eut appris ces « nouvelles, il fut embarrassé et confus, changea de « ton en faisant des excuses; on ne l'arrêta plus un « moment, il fut congédié avec tous les honneurs, et « Souleïman-aga fut nommé de la part de sa majesté « le chahinchah ambassadeur à Vienne. »

ADDITION

Au Mémoire sur la population de la Chine et ses variations,
par M. Éd. Biot.

M. Stanislas Julien, ayant eu la complaisance de me communiquer l'exemplaire qu'il possède dans sa riche bibliothèque chinoise, d'une continuation de Ma-touan-lin, intitulée : *So-wen-hian-tong-kao*, j'ai trouvé dans cet ouvrage des détails sur l'état de la population de la Chine, depuis la fin des Song jus-

qu'au commencement du XVI[e] siècle, sous la dynastie Ming. Au moyen de ce nouveau secours, et du *Kun-chou-pi-kao* (*Examen de divers ouvrages*) que j'ai consulté à la Bibliothèque royale, je peux présenter ici quelques nouveaux faits.

Le seul recensement général de l'empire, cité sous les Mongols, est celui de Koublaï-kan ou Chitsou que j'ai rapporté dans mon mémoire. Mais, sous les Ming, de l'an 1380 à l'an 1513, on en trouve plusieurs qui j'ai réunis dans le tableau suivant, en y joignant un dernier recensement qui se rapporte, d'après le *Kun-chou-pi-kao,* à l'an 1580, sous l'empereur Wan-ly de la dynastie *Ming*.

ANNÉES chrétiennes.	NOMBRE des familles.	MOYENNES.	NOMBRE des individus.	MOYENNES.
1381	10.650.000	″	59.850.000	″
1402	10.623.000		56.280.000	
1403	11.410.000	10.572.600	66.590.000	57.940.000
1404	9.685.000		50.960.000	
1411	9.531.000		51.446.000	
1412	10.992.000	10.072.700	65.377.000	55.924.330
1413	9.685.000		50.950.000	
1462	9.385.000	9.246.500	56.370.000	58.434.500
1463	9.108.000		60.499.000	
1486	″	″	65.442.000	57.824.500
1487	″	″	50.207.000	
1504	″	″	60.105.000	
1505	12.972.000	11.061.500	″	53.453.500
1506	9.151.000		46.802.000	
1513	″	″	63.300.000	″
1580	10.621.436	″	60.692.000	″

Ces nombres ne sont pas présentés dans le texte comme des valeurs absolues : ils sont tous suivis de l'expression *yeou ky, et un peu plus.*

D'après ce tableau, le nombre des familles oscille entre 9 et 12 millions, et celui des individus qui y sont compris, entre 46 et 66 millions, de sorte que les nombres moyens des familles et des individus confirment sensiblement ceux que j'ai extraits de l'Encyclopédie japonaise, et que j'ai donnés comme représentant l'état de la population contribuable sous les Ming. Mais si l'on examine en détail les nombres du tableau, on y aperçoit des discordances frappantes à une année d'intervalle; et Wang-ky, l'un des continuateurs de Ma-touan-lin, ne trouvant rien dans l'histoire qui motive ces changements brusques qui vont jusqu'à 3 millions pour les familles, et 15 millions pour les individus, en a conclu (K. 3, p. 5) que l'on ne pouvait avoir aucune confiance dans les recensements opérés sous les Ming; cependant il reconnaît que ces recensements sont tout à fait officiels.

D'après les règlements faits par le premier empereur de cette dynastie, l'empereur Hong-wou, il fut ordonné que les familles et les individus seraient enregistrés sur un grand livre, et que ce livre serait soumis à une révision générale tous les dix ans. On sépara les terres du gouvernement et celles du peuple qui devaient être imposées, et tous les dix ans on opérait sur les registres les transmutations devenues nécessaires par suite de ventes. Quant aux

terres ravagées par la guerre, elles étaient remises en culture, au moyen d'une exemption d'impôt pendant trois ans. La division cantonale était le *li* qui contenait 110 familles. Les 10 familles les plus imposées s'appelaient les *premières* du *li*. Les 100 autres étaient subdivisées en dix *kia*. Chaque *li* avait son registre particulier, en tête duquel se trouvait une carte du canton, et sa direction était confiée à un seul officier qui devait rendre ses comptes aux officiers supérieurs, dont les grades successifs étaient le *hien*, le *tcheou*, le *tou*.

Cet exposé semble indiquer que la taxe pesait principalement sur les propriétés, et de là on peut présumer qu'on faisait alors plus d'attention à l'enregistrement des terres qu'à celui des familles. La répartition de l'impôt étant confiée à un officier cantonal, il pouvait en résulter beaucoup d'omissions tacites. De plus, sous les Ming comme sous les dynasties précédentes, il y eut des exemptions fréquentes pour diverses provinces, ruinées par la guerre, les inondations ou de mauvaises récoltes, et alors la population de ces provinces n'était pas recensée. Ainsi les différences singulières qui existent entre les trois recensements consécutifs des années 1402, 1403, 1404, peuvent s'expliquer jusqu'à un certain point par la réduction d'un tiers dans les impôts accordés par Kian-wen en 1400. Cette réduction peut avoir donné lieu à des diminutions simultanées dans le recensement, lesquelles auront cessé dans le temps de la guerre qui le renversa, et, cette guerre

finie, une exemption nouvelle peut avoir eu lieu sous le nouvel empereur Yong-lo.

En considérant ces recensements, à des intervalles sensibles, tels qu'ils sont dans la colonne des moyennes, et de manière à faire disparaître les erreurs accidentelles, on trouve que la population reste dans un état à peu près stationnaire, même après une longue paix, telle que celle qui dura pendant les cinquante années qui séparent les recensements de 1413 et 1462; et ce résultat, contraire à ce que nous a montré la marche de la population sous les dynasties précédentes, ne peut être expliqué que par les omissions et exemptions non conservées par l'histoire. Dans la première partie du XVI[e] siècle, l'empire fut fortement troublé par les invasions des Tartares, et les brigandages intérieurs; de sorte qu'il est moins étonnant que le recensement de 1580 ne soit pas supérieur à ceux du commencement de la dynastie Ming.

EXTRAIT

Du Moniteur ottoman, du 21 zilcadi 1251 de l'hégire.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Ce numéro du Moniteur ottoman contient une lettre adressée par le grand seigneur au grand-visir, dans laquelle le sultan lui fait connaître sa résolution de substituer aux dénominations de *Kiahia beï* et de *Reïs al kuttab*, celle de

Oumouri mulkié naziri, directeur des affaires de l'état, et de *Oumouri kharidjié naziri*, directeur des affaires extérieures. Nous donnons le texte de cette lettre et sa traduction, moins à cause de l'intérêt que peut présenter le changement des titres de fonctionnaire, que pour continuer à donner aux personnes qui s'occupent de la langue turque, des échantillons du style turc actuel, différent à plusieurs égards de celui des livres anciens, et présentant souvent des difficultés qui tiennent à la nature de la syntaxe turque.

بو دفعه قريحهٔ صبيحهٔ حضرت شاهانه‌دن رتبهٔ اولى اصحابى بولنان ذوات كرام حقلرنده مقام والاى وكالتپناهيه خطابا بياض اوزرينه شرف افزاى سنوح وصدور بيورلمش اولان خط همايون شوكت مقرون حضرت شهنشاهينك صورتيدر ،

صورت خط همايون

بنم وزيرم چونكه رتبه اوليده بولنانلر دولت عليه مزك الك بيوك خدمت ومصلحتلرينه مأمور اولدقلرندن ذات مأموريتلرى اعتباريله لازم كلان نفوذ وحيثيتلرى اچون فيما بعد مشيرلك ووزارت رتبهٔ جليله‌لرى صره‌لرنده عد واعتبار اولنملرى خصوصى حقنده طبق ارادهٔ شاهانه‌م اوزره اجرا اولنمش ايدى بوندن مقصود همايونمز يالكز اجراى رسوم وتشريفات محللرنده‌كى تقديم

وتاخيره منحصر اولميوب بلكه كافهٔ احوال واعتباراتده حكم وتاثيرى جارى اولمق اوزره بونلر بعينه بالفعل وزارت رتبه سنى جائز اولهرق فقط مراتب سيفيه عنوانى اولان پاشا لفظى تفوهنه حاجت اولمامق وبرده اشبو خدمات اربعه‌دن امور ماليه مأمورينلر ايچون دفتردارلق عنوانى يرنده ايسه‌ده كتخدالق تعبيرى فى الاصل خدمت مذكوره‌نك صورت اخر اولمسندن ورئيس الكتابلق تعبيرى دخى حين وضعنده يالكز ديوان همايونمز اقلامنك رئيسى عدّ اولنمسندن اقتضا ايدوب حالبوكه بحمده تعالى عصر شاهانه مده دولت عليه‌مزك كون بكون ترقّى اعتباراتيله لحالة هذه ايكيسنك دخى خدمت ومأموريتلرى ايلروليوب بالجمله امور ملكيه ومصالح خارجيه وداخليه يى جامع اولديغنه بناء فيما بعد اسكى تعبيرلردن صرف نظر ايله كتخدالق خدمتيچون امور ملكيه ناظرلغى ورياست ايچون امور خارجيه نظارتى عنوانى اطلاق اولنمق وبوندن بويله توجيه وابقالرنده وزرا مثللو حروانيلر اكسا ورتبهٔ وزارت مثللو هربرينه منشور همايونم اعطا وساير بالجمله معاملات اعتبارلرى دخى اكاكوره اجرا قلنمق وقالديكه جمله وزرا ووكلاى دولت عليه‌مزك اشبو اعتبارات وحيثيتلرينك اصل

تاثیراتی مامور بولندقلری خدمات جلیله ومصالح معتنای
سلطنت سنیهٔ مزه عاید وبو قضیه‌ده ایسه جمله اصدقای
بندکان دولت علیه‌مز متفق ومتحد اولمق ایجاب
ایلدیکندن انشاء الله تعالی اکاکوره جمله‌کز طرفندن
هر بر خصوصه ال برلکیله وجان حقیله یاپشلمق
خصوصلری اخص مراد شاهانه‌م اولمغله مشار الیهمک
اشبو ارتفاع عنوان ورتبهٔ مخصوصه‌لریچون بر وقت
مختارهٔ انتخابیله حروانیلر اکسا وبهر قطعه منشور
همایونم اصدار واعطا وکیفیت جانب تشریفاته قید
وتقویم وقایعه دخی بویلجه درج واعلان اولنسون وبرده
ناظر منشار الیهمایه واردات قدیمه‌لرندن بشقه مجدّدا
مستوفی معاشلر تخصیص قلنسون حق تعالی حضرتلری
جمله طبقات مامورین وبندکاندن دین ودولت علیه‌مزه
وذات همایونمه صدق واستقامت اوزره خدمتی التزام
ایدینانلری دائما موفق ودراینده عزیز ومحترم ایلیه

امین

« Voici la teneur de l'ordre auguste que sa ma-
« jesté l'empereur a adressé de son propre mouve-
« ment au grand-visir, siége de la lieutenance, au
« sujet des personnages éminents, occupant les
« charges de la première classe dans l'empire.

« A toi, mon visir : Les ministres de la première « classe prenant part à la gestion des affaires les plus « importantes de l'empire, il est juste qu'ils jouissent d'une considération en rapport avec leurs « fonctions. C'est pourquoi j'ai ordonné, il y a long« temps, qu'ils occupassent le même rang que les « conseillers de l'empire et les visirs. Cet ordre a été « suivi selon ma volonté. Mais nous ne nous som« mes pas borné à leur assigner une simple distinc« tion; et marcher de pair avec les visirs, si l'on n'y « joint les prérogatives actuelles de ces hauts fonc« tionnaires, leur titre et leur pouvoir, serait une « vaine formalité. En outre le titre de pacha pure« ment militaire ne saurait leur convenir. Consé« quemment deux d'entre eux, qui ont la direction du « trésor, garderont l'ancien nom de *defterdar*, s'ap« pelant l'un *Zarbkhanè defterdar*, archiviste de l'hôtel « de la monnaie; l'autre *Mansourè defterdari*, archi« viste de l'armée. Quant aux deux autres, comme « leur nom ne correspond nullement avec les fonc« tions qu'ils remplissent, il est aboli en vertu du « présent ordre. L'appellation de *Kiahia beï* sera rem« placée par celle de *Oumouri mulkiè naziri*, direc« teur ou intendant des affaires de l'Empire ou mi« nistre de l'intérieur; et celle de *Reïs ul kuttab* par « celle de *Oumouri kharidjiè naziri*, directeur ou in« tendant des affaires extérieures. Les anciens noms « de ces ministres étaient propres pour les fonctions « qu'ils remplissaient lors de leur institution; mais « aujourd'hui, que la forme de l'état prend, avec la

« faveur divine, des améliorations continuelles, leurs « fonctions ne sont plus restreintes dans des limites « aussi étroites. Dorénavant tous les quatre ministres « auront le rang et les autres prérogatives des *mu-* « *chirs*, conseillers de l'empire. Les cérémonies qui auront lieu lors de leur confirmation à leur charge seront les mêmes que celles qui se pratiquent à l'égard des *muchirs*. Ils recevront le manteau d'honneur (*har-* « *vani*) et le diplome impérial, toutes les autres céré- « monies étant du reste conformes à celles des *mu-* « *chirs*. Au surplus, comme le pouvoir des grands « fonctionnaires dépend de l'accord parfait entre tous « les principaux membres du gouvernement, le con- « cours de vous tous est requis pour leur attirer « toute la considération dont sont entourés les visirs « et les muchirs.

« Et toi, mon visir, après avoir invité ces quatre « fonctionnaires en temps opportun, tu remettras à « chacun d'eux un manteau d'honneur et un diplome « impérial. Par tes soins cet ordre sera enregistré « dans les archives du grand-maître des cérémonies, « et inséré dans le prochain numéro de la feuille « *Takvimi veqa'i;* enfin tu élèveras leurs appointe- « ments assez haut pour qu'ils puissent tenir avec « éclat leur nouveau rang. Puisse Dieu le tout-puis- « sant être favorable à tous ceux qui servent la reli- « gion et mon empire avec droiture et fidélité ! »

ANALECTES.

RÉPONSE A UN IGNORANT.

اورده اند که سهل شاعر روزی نشسته بود و کتابی
میخواند جاهلی در آمد وسلام کرد وگفت خواجه
تنها نشسته گفت تنها اکنون شدم که تو امدی از
انك بسبب تو از مطالعهٔ کتب باز ماندم ٭

Traduction.

Comme le poëte Sahal lisait tranquillement dans un livre, survint un insensé qui le salua et lui dit : Maître, tu es seul ! Maintenant que tu es arrivé, reprit le poëte, je suis seul; car à cause de toi je suis détourné de ma lecture.

LE TYRAN PUNI.

اورده اند که ملکی بود ظالم وخواست تا قصری بنا
کنند پس مهندسانرا بخواند تا شکل انرا بر کشند
وخانهٔ زالی بود در جوار ان و انرا درمی بایست تا ان مربع
شود پس پیر زنرا گفت این خانه را بفروش گفت نفروشم
که فرزندان خرد دارم واین خانه مسکن وعورت

بوش ایشانست روزی بیر زن غایب بود جون باز امد
خانهٔ خودرا دید فرو اورده بیر زن از ان بغایت برنجید
و باب دیده روی باسمان کرد وکفت الهی ان کنتُ
غایبا فکنتَ حاضرا بار خدای اکر من غایب بودم
تو حاضر بودی همین که این مناجات تمام بکرد امیر بر
سر ان عمارت نشسته بود زلزله در امد وان بنارا بر سر
او انداخت وهلاك شد تا عاقلانرا معلوم شود که ظلم
بایدار نبود   بیت

انج یك بیرزن کند بسحر
نکند صد هزار وتیر

Traduction.

Un roi injuste, voulant bâtir un palais, fit venir des architectes pour en dessiner le plan. Tout près de là était la maison d'une vieille femme; elle gênait, car le palais devait être carré. Vends-moi ta maison, dit-il à la vieille femme. Non pas, répondit la vieille : j'ai des petits enfants, et cette maison est leur demeure et leur asile contre la nudité. Un jour la vieille femme s'absenta; à son retour elle vit que sa maison était abattue. Elle entra dans une grande colère, puis, levant au ciel des yeux mouillés de larmes, elle s'écria : O Dieu! si j'ai été absente, toi, tu as toujours été présent! Dans le moment que la vieille femme achevait cette prière, le roi était assis au haut du palais.

Tout à coup survint un tremblement de terre, le palais s'écroula et le roi fut enseveli sous ses ruines, afin que ceux qui ont de l'intelligence apprissent par là que l'injustice n'a point de fondement solide.

Ce qu'une vieille femme, au matin, obtient par sa prière, cent mille traits et cent mille haches ne l'obtiendraient pas.

LE VIEILLARD BIENFAISANT.

روزی نوشروان بشکار رفته بود وطوف می کرد بیری را
دید که درخت جوز می کشت کفت ای بیر جه می
کنی. کفت خدایکان دیر زیاد درخت جوز می کارم
نوشروان کفت تو مردی بیری جه طمع داری که
بر این بخوری کفت کشتند وخوردیم کاریم وخورند ،

Traduction.

Nouschirewan, étant allé un jour à la chasse, vit dans ses courses un vieillard qui plantait un noyer. Vieillard, lui dit-il, que fais-tu? Grand prince, répondit le vieillard, puisses-tu vivre longtemps! je plante un noyer. Mais à ton âge, reprit Nouschirewan, comment peux-tu désirer manger du fruit de cet arbre? Le vieillard répondit : Nos pères ont planté, et nous recueillons; nous plantons, et nos neveux recueilleront.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 10 juin 1836.

On lit une lettre de M. Richy par laquelle il annonce l'envoi qu'il a fait à la Société d'un exemplaire des trois premiers volumes du *Trésor de la langue sanscrite*, composé et publié par le Râdja Râdhâ-kantdêb. Cet exemplaire est offert à la Société par le Râdja, auquel seront adressés les remercîments du conseil.

On lit une lettre de M. Tolstoy, par laquelle il fait hommage à la Société de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Essai historique et biographique sur le maréchal prince de Varsovie, comte Paskevitch d'Érivan*. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Tolstoy.

On dépose sur le bureau les deux ouvrages suivants, offerts à la société par M. de Macedo, secrétaire de l'Académie des sciences de Lisbone : *Memoria estatistica sobre os dominios portuguezes na Africa oriental, por S. X. Botelho*, etc., et *Vida de D. João de Castro, por Fr. de S. Luiz*, 1 vol. pet. in-4°. Les remercîments de la Société seront adressés à M. de Macedo.

Il est procédé au renouvellement de la commission du Journal, conformément au règlement : MM. Reinaud, Burnouf, Grangeret de Lagrange, Mohl, Landresse sont nommés membres de la commission du Journal.

On procède également au renouvellement de la commission chargée de la surveillance des impressions de la Société ; les membres de cette commission sont MM. Labouderie, Burnouf père et Reinaud.

M. Brosset communique au Conseil un document inédit, écrit en géorgien d'Akhalzikhie.

M. Landresse communique au Conseil un fragment de l'introduction qu'il a placée en tête du *Foe-koue-ki*, ouvrage posthume de M. Abel-Rémusat.

Séance du 8 juillet 1836.

On lit une lettre de M. Jacquet, par laquelle il propose de voter des remercîments aux personnes qui se sont occupées de la rédaction des lettres et diplomes adressés au Mahârâdja Randjit-Singh. Cette proposition est adoptée par le Conseil qui arrête en outre qu'il sera offert en don un exemplaire de chacun des ouvrages de la Société à M. le comte de Bastard et à M. Kasimirski.

M. Mohl propose au Conseil d'admettre comme membre honoraire Manackjee Kursetjee. Cette proposition est renvoyée à une commission formée de MM. Mohl et E. Burnouf.

Un membre propose de réimprimer le numéro du Journal asiatique de décembre 1828, à l'effet de compléter un certain nombre de collections auxquelles manque ce numéro. Cette proposition est adoptée.

M. Stahl lit un rapport sur l'ouvrage que vient de publier M. Reinaud sous le titre de *Invasions des Sarrazins en France.*

Le même membre lit un rapport sur le Glagolita, publié récemment par M. Kopitar de Vienne. Ces deux rapports sont renvoyés à la commission du Journal.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 juin 1836.

Par l'auteur. *Principes de l'idiome arabe en usage à Alger;* par J. H. Delaporte fils. 1 vol. in-8°. Alger, 1836.

Par l'auteur. *Glagolita clozianus, id est : Codicis glagolitici inter suos facile antiquissimi, olim dum integer erat Veglæ in Thesauro frangipaniano, etc.; illustrissimo comiti Paridi Cloz Tridentino dedicavit Bartholomæus Kopitar, etc.* In-4°.

Par l'auteur. *Das Unterscheidende der römischen Lautgesetze, Abhandlung des Oberlehrer* Dr. Benari. Berlin. In-4°.

Par l'auteur. *On the Law and Legal practice of Nepal, as regards familiar intercourse between a Hindou and an Outcast.* By Brian Houghton Hodgson. In-8°.

Par l'auteur. *Geschichte der osmanischen Dichtkunst bis auf unsere Zeit.* Von Hammer-Purgstall. Erster Band. Pesth, 1836. In-8°.

Par l'auteur. *De glossis Habichtianis, in quatuor priores tomos MI noctium dissertatio critica;* scripsit Henricus Orthobius Fleischer. Lipsiæ, 1836. In-8°.

Par l'auteur. *Essai biographique et historique sur le feld-maréchal prince de Varsovie, comte Paskewitch d'Érivan; orné de son portrait et d'une carte;* par J. Tolstoy. Paris, librairie militaire d'Anselin. In-8°.

Par M. de Macedo. *Memoria estatistica sobre os dominios portuguezes na Africa oriental, por Sebastião Xavier Botelho*, par Doreino. Lisboa, 1835. In-8°.

Par le même. *Vida de D. João de Castro, quarto viso-rey da India;* escripta por Jacinto, freire de Andrade. Impressa conforme á primeira edição de 1651. Juntão-se algumas breves notas auctorizadas com documentos originales e ineditos, por D. Fr. Francisco de S. Luiz. Lisboa, 1835. In-4°.

Par M. Brosset. *Fragments d'auteurs orientaux, relatifs à la prise de Constantinople.* In-8°.

Par les éditeurs. Numéro d'avril du *Bulletin de la Société de Géographie.*

Numéros de novembre, décembre et janvier *du Journal de l'Institut historique.*

Séance du 8 juillet 1836.

Par l'auteur. *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes, trouvées près d'Hamadan et qui font maintenant partie des papiers du Dr. Schulz;* par M. Eugène Burnouf. 1836. In-4°.

Par l'auteur. *Saint-Lazare, ou Histoire de la Société religieuse arménienne de Michitar;* par Eugène Boré. Venise, imprimerie de St.-Lazare. 1835; in-4°.

Par l'auteur. *Amrilkaisi carmen (quartum) e codd. mss. primus edit., interpretatione latina instruxit, commentarios adjecit* Dr. Fr. Aug. Arnold. Halæ, 1836.

Par l'auteur. *Lexicon linguæ copticæ, studio Amedei Peyron.* (Articolo inscritto nel tomo VIII° della Biblioteca italiana.) In-8°.

Par la Société de Calcutta. *Futawa alumgiri; a Collection of opinions and precepts of Muhammedan law.* Compiled by Sheik Nizaum, and other learned men, by command of the Emperor Aurangzeb Alumgir. vol. V, VI. Calcutta, 1835. In-4°.

Par l'auteur. *The Raja Tarangini,* a history of Cashmir. Calcutta, 1835, in-4°.

Par l'auteur. *A catalogue of books, comprising the most interesting works, and modern publication;* for sale at Saint Andrew's Library; by W. Thacker and comp. Calcutta, 1834. In-8°.

Par l'auteur. *Works, having relation to India, its history, languages, literature, arts, etc.* In-8°.

Par les éditeurs. *Journal of the Asiatic Society of Bengal.* Avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre 1835.—Janvier 1836.

Le système du monde, traduit de l'anglais en bengali; par Raja Kali-Krishna Behadur.—Deux feuilles lithographiées, avec une petite carte.

The Journal of the Royal Asiatic Society of Great-Britain and Ireland.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur.

Une erreur qu'on ne doit peut-être attribuer qu'à la composition typographique, mais qui ne peut dans aucun cas rester sans rectification, s'est glissée dans un des Mémoires insérés dans le numéro d'avril du *Journal asiatique;* il suffit, pour corriger cette erreur, de l'indiquer : elle se trouve dans la traduction des mots *solido marmore* de l'inscription d'un monument triomphal à Tripoli. Quant aux deux inscriptions grecques rapportées dans ce Mémoire, elles ont été malheusement copiées d'une manière si incomplète et si inexacte qu'elles se refusent à toute interprétation et qu'on doit désespérer d'en restituer la leçon originale; la prétendue traduction du Zantiote n'est donc qu'une déception. La seule observation qu'on puisse faire sur ces copies, c'est que la première ne représente vraisemblablement qu'un fragment, et que la pierre sur laquelle sont gravées ces quelques lettres a été détachée d'un ancien monument pour être employée dans une construction relativement moderne.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

Eugène JACQUET.

On apprend d'une lettre de M. Brian Hodgson, reçue il y peu de temps, que cet honorable résident à la cour de Kathmandou (Nepal) est enfin parvenu à se procurer du Tibet un exemplaire complet du célèbre recueil intitulé : *Stangyour* (*Dandjour*), dont on n'avait possédé jusqu'à présent à Calcutta que quelques extraits incomplets, mais dont l'index rédigé avec soin par M. Csoma de Körös avait été analysé dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal.* M. Hodgson se propose de présenter ce recueil et une édition également complète du *Bkha-gyour* (*Gandjour*) à l'honorable cour des direc-

teurs de la Compagnie. Cette admirable collection qui serait encore unique en Europe, si M. le baron Schilling de Canstadt n'avait pas rapporté les mêmes livres de son voyage en Mongolie, se compose de 327 grands et magnifiques volumes de la plus belle exécution typographique. M. Hodgson est sur le point d'obtenir des monastères de *Lhassa* et de *Digarchi* des copies de ceux des originaux sanscrits des traités, compris dans ces deux grands recueils, qui ne se trouvent plus dans la vallée de Nepal. On doit se féliciter, dans l'intérêt de la science, qu'un homme d'un esprit aussi éclairé et aussi libéral que M. Hodgson ait été appelé à occuper une position de laquelle il domine, pour ainsi dire, à la fois l'Inde et le Tibet, et touche aux frontières de toutes les contrées de l'Asie continentale qui ont conservé les monuments de la littérature bouddhique.

E. J.

M. Georges Turkour, membre honoraire de la Société asiatique de Calcutta, vient de commencer la publication d'une traduction complète du célèbre ouvrage historique, intitulé *Mâhâvamsa,* accompagnée d'une édition critique du texte pali et de notes extraites d'autres ouvrages historiques, rédigés dans la même langue, et en particulier d'un commentaire pali sur le *Mâhâvamsa.* Les textes seront imprimés en caractères romains. L'ouvrage entier formera, les notes y comprises, environ 1200 pages in-4°. Pendant que s'imprime le premier volume de cette édition, l'auteur publie dans le format in-8° les premiers chapitres de l'ouvrage, pour présenter aux sociétés littéraires de l'Inde un spécimen de son travail et receuillir les observations qui lui seraient adressées par les membres de ces sociétés. La Société asiatique de Calcutta a souscrit à cet ouvrage pour douze exemplaires. M. Georges Turkour est l'auteur de l'*Épitome of the History of Ceylon,* publié dans le *Ceylon almanac* de 1833, et qui lui a mérité la distinction flatteuse dont l'a honoré la Société de Calcutta.

E. J.

BIBLIOGRAPHIE.

The exposition of the Vedanta Philosophy by H. T. Colebrooke, vindicated by sir Graves Haughton; London, 1835, 8°, 28 p.

Le colonel Vans Kennedy ayant attaqué, dans un mémoire lu à la Société asiatique de Londres, l'exposition de la philosophie Vedanta, par M. Colebrooke, sir Graves Haughton se leva pour défendre les opinions de M. Colebrooke. Les remarques de sir Graves furent imprimées avec le mémoire de M. Kennedy, et donnèrent lieu à une réponse assez violente de la part du dernier. Sir Graves réfuta de nouveau les assertions de l'antagoniste de M. Colebrooke dans une lettre insérée dans l'Asiatic Journal (nov. 1835), et la brochure que nous annonçons est la réimpression de cette lettre avec quelques additions, et un appendice qui traite des opinions des Hindous et des Européens sur l'idée de cause et d'effet. Ce petit travail est remarquable par la lucidité avec laquelle il expose le système de Vedanta, et par la profondeur métaphysique avec laquelle il traite de l'idée de la causalité, et fait regretter qu'un auteur aussi distingué par son savoir que par son esprit philosophique, n'ait pas publié en entier ses recherches sur la métaphisyque des Indiens dont il vient de donner un fragment.

Remarks on the British relations with China, by sir G. Staunton. Second edition; 8°, London, 1836, 70 p.

Les étranges doctrines des Anglais à Canton sur la nécessité de faire la guerre aux Chinois pour les engager à faciliter leurs rapports avec les étrangers, et surtout un pamphlet

publié dans ce sens par le capitaine Lindsay, ont provoqué de la part de sir G. Staunton une réfutation bien digne de fixer l'attention des personnes qui s'intéressent à l'état actuel de l'Orient. L'auteur y expose avec une grande impartialité les événements qui ont marqué la courte et malheureuse négociation de lord Napier à Canton, et rend pleine justice à la conduite du gouvernement chinois dans cette affaire, qui a soulevé de la part des marchands anglais de Canton des réclamations ou plutôt des déclamations si violentes contre les Chinois. Sir George s'élève aussi contre le style barbare que les Anglais de Canton ont adopté dans leurs traductions des édits publiés par les autorités chinoises, et qui n'est destiné qu'à tourner en ridicule tout ce qui sort du gouvernement chinois.

Ce petit écrit a eu le plus grand succès en Angleterre et a puissamment contribué à calmer l'opinion publique sur les affaires de Canton, et à maintenir le gouvernement anglais dans une ligne de conduite modérée et pacifique,

---

Narrative of a Residence in Koordistan and on the site of ancient Niniveh, by the late Claudius James Rich; 2 vol. 8°, London, 1835. (prix 30 sh.)

Cet ouvrage est tiré des papiers et journaux de M. Rich, ancien résident anglais à Bagdad, et connu par ses deux mémoires sur Babylone. Le premier volume contient un voyage dans le Kurdistan méridional, et le second la description des ruines de Ninive et des journaux de voyage sur le Tigre et à Persépolis. On y retrouve l'esprit d'exactitude et la sagacité qui ont distingué les travaux antérieurs de l'auteur. Il serait à désirer que l'ouvrage trouvât un traducteur consciencieux, qui le reproduisît en entier, avec tous les appendices et avec les cartes et gravures qui l'accompagnent. La veuve de l'auteur mérite les plus grands éloges pour la manière dont elle s'est acquittée des devoirs d'éditeur de ses papiers, qu'elle a fait imprimer sans aucun changement et avec un respect re-

ligieux pour l'auteur, que les éditeurs d'ouvrages posthumes ne montrent que trop rarement.

Chrestomathie, ou Recueil de morceaux choisis de la Bible, avec des notes grammaticales et étymologiques, par l'abbé Auguste Delatouche; in-8°. — Paris, vᵉ Dondey-Dupré. La traduction est en regard du texte.

Études hébraïques, dictionnaire idio-étymologique hébreu, et dictionnaire greco-hébreu, par M. Auguste Delatouche. — Paris, vᵉ Dondey-Dupré, 1836. In-8°.

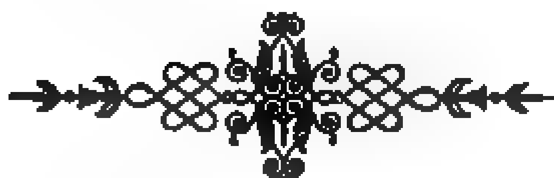
Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, étude des principales langues romanes, germaniques, slavonnes et celtiques, comparées entre elles et à la langue sanscrite; avec un essai de transcription générale, par M. F. G. Eichhoff, membre de la Société asiatique. — Paris, 1835; in-4°. Imprimerie royale.

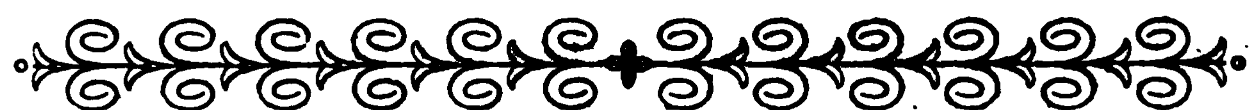
Coup-d'œil impartial sur l'Etat présent de l'Égypte, comparé à sa situation antérieure, par M. Jomard, membre de l'institut, directeur de l'école égyptienne à Paris. — Paris, 1836; in-8°.

Chronique d'Abou-Djafar Mohammed Tabari, fils de Djafar, fils de Yézid, traduite sur la version persane d'Abou-Ali Mohammed Belami, fils de Mohammed, fils d'Abd-Allah, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par Louis Dubeux. — Paris, 1830; in-4°, 280 pages. Imprimerie royale. (Première livraison.)

M. de Lipposoff, membre de la Société biblique anglaise et étrangère (*British and foreign Bible Society*), a maintenant terminé sa traduction du Nouveau-Testament en langue mantchoue. M. de Lipposoff, qui réside aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, a passé la plus grande partie de sa vie à Péking et dans plusieurs autres capitales de l'Asie. Le travail auquel il vient de mettre la dernière main sera imprimé sur papier chinois et avec tout le luxe possible; M. G. Borrow a été chargé d'en surveiller l'impression.

(*Gazette d'état de Prusse.*)





JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT 1836.

MÉMOIRES HISTORIQUES

Sur la dynastie des Khalifes Fatimites, par M. QUATREMÈRE, membre de l'Institut.

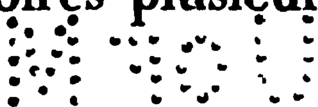
Les khalifes fatimites jouèrent durant près de trois siècles, sur la scène de l'Orient, un rôle d'une haute importance, enlevèrent aux Abbassides la possession de l'Afrique, de l'Égypte, de la Syrie, et virent leur souveraineté momentanément reconnue dans l'Arabie, la Mésopotamie, et jusque dans les murs de Bagdad. Leur histoire, remplie de faits aussi importants que variés, ne saurait manquer, si elle était traitée avec tout le soin qu'elle comporte, d'offrir à la curiosité du lecteur un tableau non moins intéressant qu'instructif. Mais, par malheur, dans l'état actuel de nos connaissances et de nos ressources littéraires, nous sommes loin de pouvoir présenter aux regards des hommes éclairés la suite

entière des faits qui signalèrent cette période mémorable. Au lieu d'une histoire complète des Fatimites, nous ne trouvons, chez les écrivains orientaux qui sont sous nos yeux, que des chroniques sèches et décharnées, des abrégés informes, où les événements sont à peine indiqués, et dans lesquels on semble avoir pris à tâche de supprimer tous les détails qui pouvaient donner aux récits une forme tant soit peu dramatique, et présenter, au lieu d'un squelette, un corps plein de vie et d'embonpoint. Si l'on veut même consulter les historiens originaux, on remarquera avec surprise que les règnes des second et troisième khalifes fatimites, ces règnes qui remplissent un espace de vingt années, qui furent marqués par des guerres sanglantes et des événements de tout genre, n'occupent dans les chroniques arabes que deux ou trois pages. D'ailleurs, les écrivains dont nous pouvons consulter les récits ont, pour la plupart, vécu à une grande distance des faits qu'ils ont entrepris de raconter : par conséquent, ils n'ont pu faire autre chose que de compiler, avec plus ou moins d'adresse et d'impartialité, les relations de leurs devanciers; et cependant l'histoire des Fatimites avait attiré l'attention d'un grand nombre d'écrivains qui l'avaient traitée, soit *ex professo*, soit par occasion, de la manière la plus circonstanciée. On sent très-bien que les passions rivales avaient dû s'emparer de ce sujet fécond en événements, et qui offrait une ample matière aux discussions critiques les plus animées. C'était

surtout ce qui concernait l'origine de cette dynastie qui, sous la plume des annalistes rivaux, avait produit de longues et interminables controverses. Je ne rappellerai point ici les noms des écrivains qui se trouvent cités dans la suite de ce récit. Abou-Schamah, dans la grande histoire de Noradin et de Saladin [1], indique le kadi Abou-Bekr Mohammed ben-Taïib, qui, dans un ouvrage intitulé : كشوف اسرار الباطنية, c'est-à-dire, *Révélation des secrets des Batiéniens*, avait réfuté avec une grande force les prétentions des Fatimites au titre de descendants d'Ali. Il ajoute [2] que le kadi Abd-aldjebbar-Basri avait, dans un traité portant pour titre : كتاب تثبيت النبوة, le *Livre de l'authenticité de la prophétie*, discuté avec le plus grand soin tout ce qui avait rapport à l'origine des Fatimites. Le schérif Haschemi, qui vivait sous le règne du khalife Aziz [3], avait traité dans les plus grands détails ce point important et obscur de l'histoire orientale. Abou-Schamah lui-même [4] s'était attaché à recueillir tout les faits qui ont rapport aux Fatimites, et en avait formé un ouvrage particulier, qui portait pour titre : كشوف ما كانوا عليه بنو عبيد من الكفر والكذب والمكر والكيد, c'est-à-dire, « Traité où l'on dévoile l'infidélité, le mensonge, les ruses, la fourberie des enfants « d'Obaïd. » Probablement, ces ouvrages, et bien

[1] Man. ar. 707 A, fol. 106 r.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.* fol. 107 r.
[4] *Ibid.*

d'autres, n'avaient pas pour principal mérite celui d'une exacte et scrupuleuse impartialité. Mais ils n'en seraient pas moins précieux par le nombre des faits curieux dont ils offriraient la suite; et leurs récits même pourraient plus d'une fois servir à rectifier les assertions et à dévoiler les préventions de l'écrivain. Makrizi, comme on sait, avait composé une histoire particulière des Fatimites, et, dans son grand ouvrage qui porte le titre de *Kitab-almoukaffa* كتاب المقفى, et qui est disposé par ordre alphabétique, il avait exposé dans les plus grands détails la vie de chaque khalife de la dynastie des Fatimites. Mohammed ben-Moïassar, Bibars-Mansouri, Ebn-Ferat, Nowaïri, Ebn-Athir, Ebn-Djouzi, Ebn-Khaldoun, Mesihi, et quantité d'autres écrivains, ont, soit dans des ouvrages spéciaux, soit dans le cours de leurs volumineuses annales, exposé, avec plus ou moins de soin, ce qui concerne les Fatimites. Mais de ces compositions estimables quelques-unes ne sont point sous nos yeux, ou nous n'en possédons que des fragments plus ou moins étendus. Je me suis attaché, avec tout le soin dont je suis capable, à recueillir et à coordonner tous les faits qui ont trait à cette histoire; mais, à mon grand regret, j'ai été plus d'une fois contraint d'offrir à mes lecteurs, au lieu d'une narration complète, le récit imparfait d'événements nombreux et importants, qui étaient de nature à piquer au plus haut point la curiosité de l'homme instruit. Il reste même dans ces mémoires plusieurs lacunes importantes qu'il m'a été



impossible de remplir. C'est ce motif surtout qui m'a décidé à présenter ici au moins une partie de mon ouvrage aux regards des hommes éclairés qui attachent quelque prix à l'histoire de l'Orient. J'ai pensé que les personnes qui ont à leur disposition des matériaux dont je n'ai pu faire usage voudraient bien, en relevant les erreurs, les omissions dont je n'ai pu me défendre, me communiquer les ouvrages qu'elles possèdent, m'indiquer les faits qui ont échappé à mes investigations, et me mettre à même d'offrir, dans une nouvelle édition, une histoire plus digne de l'attention des savants, plus riche en faits, et par suite plus instructive.

En commençant ce travail, il se présente avant tout une question importante, et dont la solution serait du plus haut intérêt. Les khalifes fatimites prétendaient, comme leur nom l'indique, faire remonter leur origine à Fatimah, fille de Mahomet et épouse d'Ali. Leurs assertions à cet égard étaient-elles fondées sur la vérité, et les Fatimites appartenaient-ils réellement à la famille d'Ali, ou n'étaient-ils que des imposteurs adroits et heureux? Telle est la première question que doit s'adresser à lui-même l'écrivain qui entreprend d'éclaircir cette période de l'histoire. Mais, par malheur, l'éloignement des temps, les préjugés, les passions des hommes, les témoignages contradictoires des chroniqueurs, dont les uns ont écrit sous l'influence des khalifes abbassides, d'autres sous celle des ennemis de cette dynastie, ont répandu autour de cette question des

ténèbres épaisses que le flambeau de la critique ne saurait dissiper que d'une manière imparfaite. Aussi, quoique mon opinion personnelle soit peu favorable aux prétentions des Fatimites, je devrais peut-être me contenter de rapporter les faits dans toute leur simplicité, en laissant au lecteur une liberté entière de porter sur ce grand procès le jugement qui lui paraîtra conforme à la justice et à la vérité.

Toutefois, je ne puis me défendre de consigner ici quelques réflexions, fruit d'un examen impartial, et qui, si elles ne sont pas de nature à résoudre complétement une question aussi obscure, prouveront du moins que j'ai pesé scrupuleusement les raisons alléguées par les deux partis, et que j'ai fait ce qui dépendait de moi pour offrir un résultat qui approchât de la vérité.

Un écrivain dont le témoignage sur l'histoire de l'Égypte est certainement d'un grand poids, Abou-'lmahâsen, prononce affirmativement que les Fatimites n'appartenaient nullement à la famille d'Ali. Mais il faut observer que ce judicieux chroniqueur a composé son ouvrage après le milieu du IXe siècle de l'hégire, à une grande distance de l'époque qui vit régner ces princes; il n'a donc pu faire autre chose que de suivre les opinions des écrivains qui l'avaient précédé : par conséquent, son autorité, bien respectable sans doute, n'est pourtant pas telle que l'on doive l'adopter aveuglément et sans discussion.

Si des historiens nombreux ont attaqué ou défendu

la généalogie des Fatimites, on se douterait bien, quand le fait ne serait pas formellement attesté par un écrivain judicieux, qu'ils n'ont fait autre chose que se copier les uns les autres, sans examen et sans critique. Et, sur l'histoire comme sur d'autres matières, il vaut mieux peser les voix que les compter.

D'un autre côté, on se demande pourquoi les khalifes abbassides ont mis tant de soin à décréditer la généalogie des khalifes d'Égypte. On répondra sans doute que les enfants d'Abbas, ne pouvant repousser ces redoutables rivaux, qui les bravaient jusque dans leur capitale, avaient cherché au moins à leur faire perdre, aux yeux du peuple musulman, cet avantage inappréciable que leur donnait la qualité de descendants du prophète. Mais il se présente ici une observation. Depuis l'avénement des Abbassides au rang de khalifes, des descendants d'Ali, qui voyaient avec chagrin le sceptre envahi par une famille étrangère, avaient pris les armes, à plusieurs reprises, pour revendiquer des droits bien légitimes, et leurs succès, plus ou moins rapides, avaient plus d'une fois porté l'alarme dans la cour de Bagdad. Les Abbassides avaient poursuivi ces compétiteurs dangereux avec une fureur implacable, et avaient étouffé ces révoltés dans des flots du sang le plus pur; mais du moins, en les égorgeant, ils ne leur avaient point contesté leur descendance en ligne directe de Mahomet, et n'avaient pas songé à les présenter aux musulmans comme des imposteurs. Pourquoi était-ce à l'égard des Fatimites seulement

qu'ils mettaient en œuvre ce moyen de diffamation? On répondra que, n'ayant pu les vaincre, ils voulaient au moins les décréditer dans l'esprit public. Mais, je le demande, lorsque les Fatimites étaient maîtres de l'Égypte, de l'Afrique, et que leur puissance était bien affermie, le prestige du nom de Mahomet, qui les avait si utilement servis lors de leurs premières tentatives, leur était-il également indispensable? Et, quand on aurait pu démontrer que ces princes étaient entièrement étrangers à la famille d'Ali, les aurait-on contraints à descendre d'un trône conquis et cimenté par de nombreuses victoires? La dynastie d'Omaïah, et tant d'autres qui régnèrent sur les diverses contrées de l'orient, n'eurent pas besoin de rattacher leur origine au sang du prophète pour obtenir et conserver une domination étendue et solide.

Un historien aussi savant que judicieux, qui s'est constitué le défenseur des prétentions des Fatimites, Ebn-Khaldoun, allègue pour motif des efforts des Abbassides, que ces princes, et leurs généraux, ne pouvant lutter avec succès contre ces rivaux redoutables, avaient voulu repousser la honte qui s'attachait au mauvais succès de leurs entreprises guerrières. Mais ce raisonnement, si je ne me trompe, est loin d'être concluant, et prouverait plutôt le contraire de ce qu'affirme l'historien. En effet, si les Fatimites n'étaient que des imposteurs effrontés, sans aucun titre réel, certes, la puissance qui n'avait pas su réprimer de pareils adversaires était absolu-

ment sans excuse, et rien ne devait affaiblir la honte qu'une pareille faiblesse avait imprimée sur les princes ou les généraux qui avaient lâchement cédé le terrain à de tels compétiteurs; au lieu que la défaite était moins ignominieuse si l'on avait eu à lutter contre des adversaires qui, s'étayant d'un titre aussi respectable que celui d'enfants du prophète, avaient su profiter de l'entraînement qu'un pareil nom devait produire parmi la multitude.

Ebn-Khaldoun se demande comment, si Obaïdallah n'était qu'un imposteur, lui et ses successeurs avaient pu, dans un laps de temps peu considérable, réunir sous leur domination tant de provinces. Mais il ne faut que parcourir l'histoire de l'Orient pour se convaincre que, bien souvent, des aventuriers habiles et audacieux ont effectué avec une rapidité presque prodigieuse des conquêtes aussi étonnantes. La déposition des Alides, pour ou contre les prétentions des Fatimites, ne saurait, ce me semble, être regardée comme absolument concluante. L'orgueil, la crainte, la jalousie, et d'autres sentiments, pouvaient avoir influé sur les opinions de ces hommes, qui, pour appartenir à un sang illustre, n'en étaient pas plus à l'abri des passions qui régissent les actions de tout ce qui existe sur la terre. Quelques Alides devaient être sans doute flattés de voir une branche de leur famille s'asseoir sur le trône, et lutter avec avantage contre leurs éternels et implacables ennemis, les Abbassides. D'un autre côté, ceux des Alides qui avaient souscrit l'acte où étaient con-

damnées sans réserve les assertions des Fatimites avaient écrit sous l'influence et sous le poignard des Abbassides; par conséquent, la crainte d'éprouver, en cas de refus, un sort funeste, avait pu dicter à des hommes timides une démarche que leur cœur aurait désavouée. D'un autre côté, on sait, par une expérience journalière, que l'esprit de famille est plus rare parmi les hommes que l'esprit de corps. Trop souvent on contemple avec une peine secrète l'élévation de ceux à qui on est uni par les liens du sang; et l'on préfère voir un poste important occupé par un homme inconnu, avec lequel on n'a aucune relation de parenté. Il était donc possible que les Alides, qui depuis tant d'années réclamaient avec tant d'instances, mais si peu de succès, leurs droits au khalifat, qui avaient vu leurs plus illustres chefs succomber les uns après les autres dans des entreprises mal concertées, contemplassent avec un œil de jalousie les progrès rapides d'une branche collatérale de leur famille, et ne pussent voir sans un sentiment pénible les Fatimites en possession d'un rang auquel ils croyaient, et cela avec toute raison, avoir des droits plus évidents et plus légitimes. Mais, en balançant ainsi l'influence que des sentiments et des passions contradictoires peuvent exercer sur les hommes, on doit conclure cependant que, si la généalogie des Fatimites avait été d'une certitude évidente, la haine ou la jalousie aurait vainement tenté de contester la justice de prétentions étayées sur des faits hors des atteintes de

la malveillance. Ebn-Khaldoun se demande si l'on peut se persuader avec quelque apparence de raison que le schiite Abou-Abd-allah eût exposé avec tant de persévérance sa fortune et sa vie pour soutenir les droits d'un imposteur; qu'au moment où la fortune avait souri à ses efforts, et où il se voyait maître de la partie septentrionale de l'Afrique, il eût été chercher dans les prisons de Sedjelmasah un homme inconnu, pour le faire monter sur un trône où lui-même aurait pu s'asseoir. Je répondrai que, si on examine l'histoire de l'Orient, on rencontre en plus d'une circonstance de ces hommes qui, fanatisés par leur attachement pour les intérêts de la secte à laquelle ils s'étaient dévoués, lui sacrifiaient tout, et faisaient pour elle abnégation complète de leurs intérêts personnels : tel fut Abou-Moslem à l'époque où s'éleva la dynastie des Abbassides. Le schiite Abou-Abd-allah, ainsi qu'on le voit par l'histoire, était un homme tel qu'il fallait pour jouer un pareil rôle : crédule, peu difficile sur les preuves généalogiques, et possédant de grandes richesses, qui lui donnaient un puissant moyen de séduction. Plein de courage et de talents militaires, enthousiaste zélé, il n'avait, du reste, que des connaissances et un esprit fort ordinaires; il était donc très-propre à briller au second rang, mais il se serait facilement éclipsé au premier. Il pouvait frayer habilement la route à un prétendant plus digne ou plus heureux, mais il ne pouvait songer à s'asseoir lui-même sur le trône. Il avait eu occasion de reconnaître combien le prestige

attaché au nom de Mahomet exerçait d'influence sur des peuples grossiers, tels que les Berbers. C'était en appelant les musulmans à reconnaître pour imam un descendant du prophète, c'était en proclamant le nom du Mahdi, cet être mystérieux que personne n'avait vu et que tout le monde voulait voir, qu'Abou-Abd-allah avait, en grande partie, obtenu ses brillants succès. De quel front aurait-il été démentir son propre langage, et s'arroger lui-même ce titre, qu'il avait réclamé pour un autre, dont il s'était déclaré le précurseur et le général? S'il avait tenu une pareille conduite, il aurait probablement perdu le fruit de ses victoires, et aurait vu se dissoudre cette armée qui l'entourait, mais qui n'était retenue sous ses drapeaux que par l'espoir de contempler enfin l'imam attendu en vain depuis si longtemps. Aussi, Abou-Abd-allah, dès qu'il eut, par ses victoires, exalté au plus haut point la confiance de son parti, courut à Sedjelmasah pour délivrer de prison le Mahdi, et le présenter à ses adhérents, qui demandaient sa vue avec une vive impatience. On peut croire que si, en arrivant à Sedjelmasah, le général eût trouvé Obaïd-allah égorgé, il eût cherché sur-le-champ quelque aventurier audacieux qui eût consenti à remplir un rôle périlleux, mais brillant. D'ailleurs, l'avenir offrait aux regards d'Abou-Abd-allah une perspective bien capable de tenter et de satisfaire son ambition. Il allait placer sur le trône un être inconnu, que lui-même n'avait jamais vu, qui lui serait uniquement redevable de son élévation,

et chez qui aucun indice, jusqu'alors, n'annonçait un caractère ferme et absolu. Il pouvait donc se flatter que ce nouveau souverain, content du titre d'imam et de la pompe extérieure qui environne le trône, ne garderait pour lui qu'une ombre d'autorité et en abandonnerait à son général toute la réalité.

La lettre du khalife Moktader, qui ordonnait d'arrêter, à quelque prix que ce fût, la fuite d'Obaïd-allah; cette lettre, qu'Ebn-Khaldoun regarde comme décisive en faveur des prétentions des Fatimites, ne me paraît pas, à beaucoup près, aussi concluante. En effet, les Abbassides savaient par expérience combien il était facile, surtout en proférant un nom révéré, de séduire une multitude ignorante et crédule, et de lui faire arborer les drapeaux d'un homme adroit et audacieux. Eux-mêmes avaient mis en œuvre ces moyens pour arriver à la souveraine puissance, et un succès entier avait couronné leurs efforts. Depuis cette époque, des compétiteurs hardis avaient tenté la même entreprise, avec des résultats plus ou moins heureux : mais ces révoltes successives n'avaient pu être réprimées qu'avec de longs efforts et un grand carnage. Les Abbassides ne pouvaient donc manquer d'avoir l'œil ouvert sur tous ceux qui, appuyés de titres réels ou imaginaires, se présentaient aux yeux des peuples comme héritiers du khalifat. Or, si ce danger était effrayant lorsqu'il se manifestait dans des contrées voisines du centre de l'empire, où cependant les moyens de répression pouvaient être déployés à temps, combien ne présentait-il pas

de chances alarmantes lorsque l'imposteur choisissait pour le théâtre de ses intrigues une contrée éloignée, telle que l'Afrique, habitée par un peuple à demi sauvage, mal soumis, crédule, belliqueux, et chez qui une étincelle pouvait produire un incendie très-difficile à éteindre. Il est donc peu surprenant que le khalife, désirant prévenir de pareilles calamités, eût voulu couper le mal dans sa racine en faisant arrêter et punir, par tous les moyens possibles, un homme remuant qui menaçait de faire naître la guerre civile au milieu des états musulmans.

Une raison qui, à mon avis, milite fortement contre les prétentions des Fatimites, est, à coup sûr, la différence d'opinions qui règne chez les historiens au sujet de la généalogie de ces khalifes. Qu'on ne dise pas que ce sont leurs ennemis, les partisans des Abbassides, qui ont cherché à répandre des nuages sur le titre de descendants d'Ali que s'arrogeaient leurs rivaux. En effet, il importait peu aux Abbassides que leurs adversaires tirassent leur origine de tel ou tel personnage de la famille de Mahomet; mais ils étaient fort intéressés à démontrer que les Fatimites n'étaient que des imposteurs, dans les veines desquels ne coulait aucune goutte du sang du prophète. Il est donc évident que les assertions contradictoires, transmises par les historiens relativement à la descendance des khalifes d'Égypte, ne peuvent avoir leur source que dans les récits de ces princes et de leurs adhérents. Or, s'ils avaient été bien convaincus de la certitude de leurs prétentions,

ils auraient, à coup sûr, adopté pour eux-mêmes une généalogie fixe, qui, répandue dans leur empire et regardée comme indubitable, aurait été copiée et transmise par les écrivains, sans aucune variante. Il est bien clair que les Fatimites ne pouvaient descendre tout à la fois, en ligne paternelle, de Hosaïn et d'Akil, fils d'Ali. Il est donc à présumer qu'ils ne tiraient pas leur origine de l'un plus que de l'autre; et ces contradictions, si je ne me trompe, ne démontrent rien autre chose que les tâtonnements maladroits d'hommes peu sûrs de leur fait, et qui voulaient, à quelque prix que ce fût, s'enter sur une famille illustre. Le khalife Moëzz, interrogé sur les preuves de la parenté qui l'unissait au prophète, répondit fièrement, en portant la main sur la garde de son épée : « Voilà l'auteur de ma « race, » et en jetant une poignée de pièces d'or : « Voilà mes titres généalogiques. » Un pareil langage décèle l'orgueil d'un guerrier audacieux qui, vainqueur dans toutes ses entreprises, se voyait maître d'un empire florissant, et en état de braver la fureur et les armes de ses ennemis; mais, en même temps, ces paroles annoncent que Moëzz ne tenait pas beaucoup aux prétendus droits de sa naissance; que, redevable de ses succès à la force de ses armes, il comptait sur elles seules pour le maintenir et poursuivre le cours de ses conquêtes; et que, reconnaissant lui-même la faiblesse des arguments employés par ses pères, il aimait mieux couper le nœud que d'essayer de le délier.

Ainsi donc, sans prétendre décider absolument la question, je penche cependant pour l'opinion des écrivains qui ont vu dans les Fatimites, non de véritables descendants de Mahomet, mais des imposteurs adroits qui avaient cru devoir appeler au secours de leur ambition un titre vénérable pour tous les musulmans.

Après ces observations préliminaires, auxquelles j'ai peut-être donné un peu d'étendue, mais qui m'ont paru réclamées par la nature même du sujet, je dois passer à l'exposition détaillée des faits qui concernent la dynastie des Fatimites. Parmi les écrivains qui sont sous nos yeux et qui se sont attachés à recueillir les opinions contradictoires de leurs devanciers sur l'origine des khalifes fatimites et les premiers temps de leur histoire, aucun n'a rempli cette tâche avec un soin plus scrupuleux que le savant et judicieux Makrizi. Cet historien, dans le grand recueil intitulé *Moukaffa*, a consacré un long article à la vie du premier khalife fatimite, Obaïd-allah, surnommé Mahdi; et, probablement, il a consigné dans ce morceau biographique tout ce qu'il avait pu rassembler sur ce sujet important; aussi j'ai cru devoir traduire en entier la narration de Makrizi, et je l'ai conférée soigneusement avec les récits des historiens tels que Bibars-Mansouri, Ebn-Khallikan, Ebn-Athir, Abou'lfeda, Abou'lmahâsen, et autres, qui nous ont transmis sur cette même matière des détails plus ou moins circonstanciés, plus ou moins instructifs.

« Le premier de la famille des fatimites[1] qui ma- « nifesta ses prétentions à la dignité de khalife fut « Obaïd-allah-Abou-Mohammed, surnommé Mahdi- « billah, fils de Mohammed-Habib, fils de Djafar « almousaddak, fils de Mohammed-almaktoum (le « caché), fils de l'imam Ismaïl, fils de Djafar-alsâdek « (le véridique), fils de Mohammed albâker, fils d'Ali- « Zeïn-alabedin, fils de Hôsaïn-alsebt السبط[2] (c'est- « à-dire petit-fils du prophète), fils de l'imam, prince « des croyants, Ali, fils d'Abou-Taleb.

« Telle est la généalogie que produisait Obaïd-al- « lah, et qui était reçue comme véritable par un

[1] Makrizi, *Moukaffa*, manuscrit arabe, 675, fol. 210 et suiv. — Id. *Description de l'Egypte*, man. arabe, 797, fol. 384 v. 285. — Ebn-Athir, *Kamel*, tom. II, fol. 189-199. — Bibars-Mansouri, man. arabe, 668, fol. 151 et suiv. — Abou'lmahâsen, *Histoire d'Égypte*, man. arabe, 671, fol. 132 r. et v. — Ebn-Khallikan, man. arab. 730, fol. 157 v. 158 r. — Nowaïri, man. arab. de la Bibliothèque royale de Leide, xxvi[e] part. f. 16, v. suiv. — *Omdat-altalib*, man. ar. 636, fol. 143. — Abou-Schamah, man. arab. 707 A, fol. 106, 107. — *Abulfedæ Annales*, t. II, pag. 308 et suiv. — M. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, tom. II, pag. ١٨ et suiv., 88 et suiv.

[2] Le mot *sebt* سَبط ou *sibt* سِبْط, qui fait au pluriel *asbat* أسباط, désigne un *petit-fils*. C'est dans ce sens que les deux fils d'Ali, Hasan et Hosaïn, sont nommés par excellence السبطان, c'est-à-dire *les deux petits-fils du Prophète* (*Vie du sultan Melik-aschraf*, de mon man. fol. 18 v.). On lit dans les poésies d'Abou'lala (manusc. d'E. Scheidius n° 18, p. 436) :

كتابع أمّ تبتغي تبعاً له
وما صاعها تجل سواه ولا سبط .

« Semblable à un jeune faon qui suit sa mère tandis qu'elle cherche

« grand nombre de ses partisans. Mais, d'un autre « côté, elle a produit parmi les musulmans une ex« trême divergence d'opinions. Les uns regardaient « la généalogie comme authentique, et soutenaient « que Mahdi était, sans aucun doute, le descendant « d'Ali; d'autres lui refusaient absolument cette qua« lité, et prétendaient que sa généalogie était le « produit de l'imposture. Quelques-uns allèrent jus« qu'à donner à Mahdi une origine juive. Au reste, « ceux qui admettent comme ceux qui rejettent la « prétention des Fatimites au titre de descendants « d'Ali diffèrent extrêmement d'opinion sur le nom « et les ancêtres de Mahdi. Suivant les uns, Obaïd« allah était fils de Hosaïn, fils d'Ali, fils de Moham« med, fils d'Ali, fils de Mousa, fils de Djafar al« sadek : telle est l'assertion de l'auteur de la chro« nique de Kaïrowan. Suivant un autre récit, il se

« l'ombre pour lui; Car elle n'a, outre lui, ni enfant ni petit-enfant « qui excite sa tendresse. »

Le mot سبط, dans ce passage, est expliqué par ولد الولد. Abou'lmahâsen (man. ar. 659, f. 112 v.), parlant d'un personnage distingué, s'exprime ainsi : هو سبط القاسم فان امه بنت القاسم « Il était petit-fils de Kâsem, car sa mère était fille de « Kâsem. » Dans l'ouvrage intitulé *Omdat-altalib* (manuscrit ar. 636, fol. 110 r.), on lit : بهم تكمل اسباط الفاطميين اثنى عشر سبطا كما وعد النبي « En eux se compléta la série de descendants « de Fatimah, qui furent au nombre de douze, suivant la promesse « du Prophète. » Enfin, dans l'Histoire des kadis d'Égypte, écrite par Sakhawi (man. ar. 690, fol. 88 r.), nous lisons : له عدة اولاد و احفاد و اسباط « Il avait un grand nombre d'enfants, de pe« tits-fils et d'arrière-petits-fils. »

« nommait Abd-allah, fils de Mohammed, fils de « Saïd, fils de Djafar. D'autres le nomment Ali, fils « de Hosaïn, fils d'Ahmed, fils d'Abd-allah, fils de « Hasan, fils de Mohammed, fils d'Ali, fils de Ho- « saïn, fils d'Ali, fils d'Abou-Taleb. Suivant d'autres, « Obaïd-allah était fils de Taki, petit-fils de Wafi, et « arrière-petit-fils de Rida : tous trois reçurent le sur- « nom de المستورون ذات الله, ceux qui se cachent « pour la cause de Dieu. Rida (l'élu) est le même « qu'Abd-allah, fils de Mohammed, fils d'Ismaïl, fils « de Djafar-alsadek. Taki (le pieux) avait pour vé- « ritable nom Hosaïn. Wafi se nommait Ahmed. « Tous trois se cachèrent pour échapper aux pour- « suites des Abbassides, qui les cherchaient vive- « ment, sachant bien qu'un des trois devait, à « l'exemple des autres Alides, manifester ses préten- « tions au khalifat, et Mahdi fut nommé Obaïd-allah « par mesure de prudence. Suivant d'autres, son « véritable nom était Saïd, et Obaïd-allah son sur- « nom. Sa mère avait épousé Hosaïn, fils d'Ahmed, « fils de Mohammed, fils d'Abd-allah, fils de Maï- « moun القدّاح *alkaddah, l'oculiste*. Obaïd-allah reçut « le surnom de يتيم, *l'orphelin*, parce que, se trou- « vant privé de son père, il fut élevé par les soins du « mari de sa mère; suivant d'autres, parce que, de- « meuré orphelin, il avait été recueilli par son oncle « maternel. D'autres le surnomment المعلّم, le maître « d'école. Suivant une tradition historique, Abou- « Mohammed-Obaïd-allah se nommait autrement

« Saïd, fils de Hosaïn, fils de Mohammed, fils d'Abd-« allah, fils d'Obaïd-allah. D'autres, et c'est l'opinion « de Scheïkh-alscheref (le docteur des schérifs) le « généalogiste, le nomment Abou-Mohammed Abd-« allah, fils de Mohammed, fils de Djafar, fils de « Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar-alsadek.

« Suivant un autre récit, Hosaïn, fils de Moham-« med, fils d'Ismaïl, fils de Djafar-alsadek, ayant « quitté la ville de Koufah pour venir s'établir en « Syrie, fixa son séjour dans la ville de Salamiah. « Il y rencontra Abou-Abd-allah le schiite, avec ses « deux frères, et, cédant à leurs séductions, il adopta « les opinions des Carmates. Il était père de quatre « fils. Bientôt après, il s'attribua la qualité d'imam. « Il disait à cette occasion : Je suis l'héritier pré-« somptif de mon père Mohammed, et j'appelle à « lui tous les musulmans, en attendant qu'il juge à « propos de se montrer. Il ajoutait : Je désigne pour « mon successeur mon fils Abou'lkâsem Ahmed; s'il « subit le sort qui attend infailliblement tous les « hommes, son titre passera à son frère Abou'lhasan « Ali, surnommé صاحب الخال, *l'homme au signe*, et, « à défaut de ce dernier, à son frère Obaïd-allah. « Abou'lkâsem, connu sous le nom de صاحب « الجمل, *le maître du chameau*, prit les armes à Damas « et fut tué dans un combat livré sous les murs de « cette ville. Son frère, Abou'lhasan Ali, ayant voulu « poursuivre la même entreprise, fut fait prisonnier « et conduit à Bagdad, où il fut mis à mort. Abou-« Abd-allah le schiite se rendit dans le Magreb (l'A-

« frique), où il prêcha en faveur d'Obaïd-allah, et « celui-ci, dès qu'il vit les affaires en bon chemin, « ne tarda pas à aller joindre son émissaire. Cependant Hosaïn, père d'Obaïd-allah, s'étant mis en « campagne, accompagné de son quatrième fils, « nommé Kâsem, rassembla un corps de ses partisans, et surprit la ville de Koufah. Mais bientôt, « attaqué par des troupes envoyées de Bagdad, il « fut tué dans le lieu nommé Habir, الهبير, et avec « lui périrent son fils et Moumimah, son épouse.

« Le schérif Abou'lhosaïn Mohammed ben-Ali, « plus connu sous le nom d'Akhou-Mohsin Dimaschki, dans l'ouvrage qu'il a composé à dessein « de diffamer les khalifes fatimites d'Égypte, a écrit « sur ce sujet une longue narration, qui, au reste, « n'est pas de lui, et qui a pour auteur Abou-Abdallah « ben-Razzam. Cet écrivain, ajoute Makrizi, l'a insérée dans le traité spécial où il réfute les opinions « des Ismaëliens, et d'où le schérif l'a extraite, sans « daigner en avertir. Cette tradition, reçue avidement par les chroniqueurs de la Syrie, de l'Irak et « du Magreb, s'est répandue partout, et se trouve « copiée textuellement dans tous les traités d'histoire. « Cependant, continue Makrizi, ce récit n'est qu'un « tissu de faussetés, et je me serais abstenu de le « transcrire si je ne n'avais pas craint de paraître « l'avoir ignoré.

« Au rapport de cet auteur, les Fatimites tirent « leur origine de Daisan, auteur de la secte des Dualistes, qui admettent deux dieux, dont l'un a créé

« la lumière, et l'autre les ténèbres. Daïsan eut pour « fils Maïmoun, surnommé القدّاح *alkaddah*, *l'oculiste*, qui a donné son nom à ceux que l'on appelle « *Maïmounis* الميمونيّة, et formé une secte particulière « au milieu des schiites, كان له مذهب في الغلوّ[1]. Maïmoun eut pour fils Abdallah, qui se montra plus « pervers, plus rusé et plus artificieux que son père. « Il mit en œuvre toutes les ressources de son esprit « pour anéantir l'islamisme. Il était savant et profondément versé dans la connaissance des dogmes, « des religions, et des opinions scientifiques de toutes « les sectes du monde. Il établit sept degrés d'initiation, que l'on parcourait successivement. Celui

[1] Le mot غُلُوّ se prend quelquefois pour désigner en général les opinions des Schiites, c'est-à-dire des sectateurs d'Ali. En effet Makrizi explique الغلوّ par التشيّع. Mais suivant d'autres écrivains ce terme exprimait les idées exagérées que professaient plusieurs Schiites, qui assimilaient à Dieu Ali et les autres imams. Ceux qui suivaient ces dogmes se nommaient غالية ou غلاة (Ebn-Khaldoun, *Prolégomènes*, f. 72 v.). On lit dans l'ouvrage de Schehristani (*Traité des religions*, manuscrit fol. 37 v.) : امّا الغلوّ فتشبيه بعض امتهم (lisez ائمّتهم) بالله تعالى « L'opinion appelée *golou* consiste à assimiler au Dieu très-haut quelques-uns des imams. » Ailleurs (fol. 72 v.) on lit : هولاء هم الذين غلوا في حقّ ائمّتهم حتى اخرجوهم من حدود الخلقيّة وحكموا فيهم باحكام الالهيّة « On désigne par le mot غالية ou غلاة ceux « qui exagèrent la vénération qu'ils professent pour leurs imams « au point de les faire sortir du rang des créatures, et de leur attribuer les propriétés qui ne conviennent qu'à la divinité. »

« son oncle, qui étaient demeurés à Salamiah, s'y « faisaient connaître; ils achetèrent des propriétés et « acquirent des biens considérables. Le prince qui « régnait alors, informé de ce qu'ils étaient, envoya « des troupes pour les arrêter. Saïd, averti à temps, « prit la fuite, se retira en Égypte, et de là dans le « Magreb, où il se mit à la tête des affaires. Bientôt « après il fit égorger Abou-Abd-allah. Il changea son « nom en celui d'Obaïd-allah, auquel il ajouta le pré- « nom d'Abou-Mohammed, et le surnom de Mahdi. « Il prit le titre d'imam, se fit passer pour descen- « dant d'Ali, comme étant fils de Mohammed, et « arrière-petit-fils de Djafar. Cependant, ajoute l'his- « torien, sa famille tirait son origine des mages. Ce « Saïd, qui s'empara du Magreb et prit le nom d'O- « baïd-allah, était un orphelin qui, après la mort de « son père, avait été élevé sous la tutelle de son oncle « Mohammed Abou-Ali. Ce dernier, qui portait le « surnom d'Abou-Schalaglag, avait succédé à son « frère dans la direction des affaires de sa secte, et « remplissait ces fonctions au nom de Saïd. Celui-ci, « à la mort de son oncle, se trouvant en âge d'agir « par lui-même, se chargea seul du soin des intérêts « de sa secte, envoya partout des daïs (missionnaires), « et se comporta comme chef du parti. Cependant, « ayant été reconnu, et se voyant exposé aux pour- « suites du khalife Motaded, il quitta la ville de Sala- « miah, et, pour échapper aux recherches, il em- « brassa la profession de maître d'école. Il préten- « dait que, quoiqu'il eût été élevé sous la tutelle

« en propageant ses dogmes. Il voilait ses desseins « sous l'amour de la science et un grand attachement « aux principes des schiites; il envoya de côté et « d'autre plusieurs missionnaires. Bientôt, forcé de « prendre la fuite pour échapper aux *Motazals*, il « partit, accompagné de plusieurs de ses adeptes, « parmi lesquels on distinguait Hosaïn, de la ville « d'Ahwaz, et vint établir sa résidence à Basrah. Dès « qu'on sut où il était, les troupes se mirent à sa « poursuite. Forcé de fuir une seconde fois, et tou- « jours accompagné de Hosaïn, il alla se fixer en Sy- « rie, dans la ville de Salamiah, où il vécut dans le « plus grand secret. Il lui naquit un fils, nommé Ah- « med, qui succéda à son père comme chef de sa « secte. Il envoya Hosaïn dans l'Irak, en qualité de « daï (missionnaire). Hosaïn ayant rencontré, dans « la banlieue de Koufah, Hamdan ben-Aschath, sur- « nommé Karmat, il lui proposa des dogmes, et le « détermina à les adopter. Ahmed ben-Abd-allah « mourut bientôt après, laissant deux fils, Hosaïn « et Mohammed, surnommé Abou-Schalaglag, ابو « الشلعلع. Hosaïn succéda à son père comme direc- « teur de sa secte, et fut, à sa mort, remplacé par « son frère Mohammed. Il avait cependant laissé un « fils nommé Saïd, qui fut élevé sous la tutelle de « son oncle Abou-Schalaglag. Celui-ci choisit pour « ses agents affidés Abd-allah le schiite, et son frère « Abou'labbas, qui allèrent se fixer en Afrique, « parmi deux tribus de Berbers, et s'attachèrent à « faire de nombreux prosélytes. Cependant Saïd et

« son oncle, qui étaient demeurés à Salamiah, s'y « faisaient connaître; ils achetèrent des propriétés et « acquirent des biens considérables. Le prince qui « régnait alors, informé de ce qu'ils étaient, envoya « des troupes pour les arrêter. Saïd, averti à temps, « prit la fuite, se retira en Égypte, et de là dans le « Magreb, où il se mit à la tête des affaires. Bientôt « après il fit égorger Abou-Abd-allah. Il changea son « nom en celui d'Obaïd-allah, auquel il ajouta le pré- « nom d'Abou-Mohammed, et le surnom de Mahdi. « Il prit le titre d'imam, se fit passer pour descen- « dant d'Ali, comme étant fils de Mohammed, et « arrière-petit-fils de Djafar. Cependant, ajoute l'his- « torien, sa famille tirait son origine des mages. Ce « Saïd, qui s'empara du Magreb et prit le nom d'O- « baïd-allah, était un orphelin qui, après la mort de « son père, avait été élevé sous la tutelle de son oncle « Mohammed Abou-Ali. Ce dernier, qui portait le « surnom d'Abou-Schalaglag, avait succédé à son « frère dans la direction des affaires de sa secte, et « remplissait ces fonctions au nom de Saïd. Celui-ci, « à la mort de son oncle, se trouvant en âge d'agir « par lui-même, se chargea seul du soin des intérêts « de sa secte, envoya partout des daïs (missionnaires), « et se comporta comme chef du parti. Cependant, « ayant été reconnu, et se voyant exposé aux pour- « suites du khalife Motaded, il quitta la ville de Sala- « miah, et, pour échapper aux recherches, il em- « brassa la profession de maître d'école. Il préten- « dait que, quoiqu'il eût été élevé sous la tutelle

« d'Abou-Schalaglag, son beau-père, il était fils de « Mohammed, fils d'Ismaïl, et petit-fils de Djafar. « On le surnommait l'orphelin du maître d'école.

Le même historien ajoute : « Mon frère Ahmed « ben-Ali, suivant ce qu'il m'a raconté, avait consulté « le grand registre qui se trouvait à Bagdad, et qui « contenait la généalogie de tous les Alides disper- « sés sur tous les points de l'empire musulman. Ce « volume est le monument le plus authentique « qui existe sur cette matière. Mon frère y vit le « nom de cet imposteur, qui avait fui de Salamiah « pour se retirer dans le Magreb, et le détail de ses « assertions mensongères. Saïd, surnommé Obaïd- « allah, ne commença à se faire passer pour des- « cendant d'Ali qu'après sa fuite de Salamiah. Ses « pères étaient loin de manifester une semblable pré- « tention. Ils affichaient un grand attachement aux « opinions des schiites et un grand zèle pour la « science. Ils invitaient tout le monde à reconnaître « pour imam Mohammed ben-Ismaïl, qui, suivant « eux, était encore vivant. Mais ce discours faux, « absurde, n'avait pour but que la ruse et la four- « berie. Leurs sentiments secrets n'étaient nullement « en harmonie avec ceux que leur bouche exprimait; « eux seuls tenaient un pareil langage, tandis que, « dans le fond, ils voulaient anéantir la divinité et « détruire la religion musulmane. Leur prétendu « attachement à la famille d'Ali n'était rien qu'un « moyen de réaliser leurs projets perfides. Saïd n'au- « rait point réussi dans le Magreb s'il ne se fût

« donné pour un descendant de l'apôtre de Dieu. « En prenant ce titre, il vit le succès couronner ses « entreprises. Bientôt on regarda comme certain « qu'il appartenait à la famille d'Ali, de Fatimah, « comme descendant d'Ismaïl, fils de Djafar. Il dis- « simula avec soin ses opinions particulières, qui « consistaient à dépouiller le créateur de ses attri- « buts, à maudire tous les prophètes, et à sacrifier « sans scrupule la vie, les femmes et les biens des « peuples auxquels ils appartenaient. »

« Le kadi Abou-Hanifah-Noman, dans l'ouvrage in- « titulé : افتتاح الدولة الزاهرة, Origine de la dynastie « illustre, s'exprime en ces termes : « Nous allons « commencer par faire connaître le chef de la mis- « sion établie dans le Yemen. Il se nommait Abou'l- « kâsem Hasan ben-Faradj ben-Hauschab, ben-Za- « dan, natif de la ville de Koufah, et il reçut dans le « Yemen le surnom de Mansour (victorieux) à rai- « son des succès brillants qui accompagnèrent ses « entreprises. Il était d'une famille où le goût des « sciences et l'attachement aux principes des schiites « étaient héréditaires. Il lut l'Alcoran, étudia les tra- « ditions et la jurisprudence, suivant les dogmes de « ceux qui reconnaissent douze imams, الامامية الاثني « عشرية, et qui sont partisans de Mohammed ben- « Hasan, lequel, dans leur opinion, est le Mahdi, « et doit reparaître un jour.

« Cet Abou'lkâsem racontait qu'étant un jour oc- « cupé à réfléchir sur ces objets, il se rappela les vers « suivants du poëte Fehri :

الا يا شيعة الحقّ ذوى الايمان و الـبـرّ
اتتكم نصرة الله على التخويف والزجر
فلا تدعوا الى الداعين اهل النكث والغدر
فلو قد نُقد العاشر اوزيد على العشر
لدارت عُصَبُ الضرّ على الداير بالشر
فعند الستّ والتسعين قطع القول والعذر
لامر ما يقول الناس بيع الدرّ بالبعر
وصار الجوهر المكنون علقا غير ذى قدر
يتيم كان خلف الباب فانقضّ على الوكر

« O vous, sectateurs de la vérité, possesseurs de la foi « et de la justice,

« Vous avez reçu de Dieu un secours efficace, accom- « pagné de prohibitions et de menaces.

« Ne cherchez point des partisans à ces daïs (mission- « naires), hommes fourbes et perfides.

« Si l'on retranchait celui qui est le dixième (imam), ou « que l'on ajoutât au nombre dix,

« Les phalanges du mal viendraient apporter toute sorte « de fléaux.

« L'année 96 coupera court à toutes les excuses.

« Ce n'est pas sans raison que l'on disait : La perle a « été vendue pour du fumier,

« Et le joyau le plus précieux s'est changé en un objet « sans valeur.

« Un orphelin qui était caché derrière la porte s'est « abattu sur le nid.

« Aboul'kâsem ajoutait : Je me dis à moi-même

« que le temps approchait où devait se réaliser la « prédiction de Fehri. Je me rendis sur les bords « du Tigre, et je me mis à lire attentivement la « surate de la Grotte; tout à coup j'aperçus un « vieillard à côté duquel marchait un autre homme, « et dont la vue m'inspira un respect que je n'avais « jamais éprouvé pour personne. Le vieillard s'assit « à quelque distance de moi, et son compagnon « s'assit devant lui; alors le jeune homme s'avança « et s'approcha de moi. Je lui demandai qui il était; « et il me répondit qu'il se nommait Hosaïn. Je me « mis à pleurer, et je lui dis : J'aurais sacrifié la vie de « mon père pour sauver cet Hosaïn qu'il me semble « voir baigné dans son sang et repoussé des eaux de « ce fleuve. Je m'aperçus alors que le vieillard me « regardait attentivement et parlait à l'homme qui « était assis devant lui, et qui, bientôt après, m'in- « vita à venir les joindre; je me levai et vins m'as- « seoir en présence du vieillard, qui me demanda « qui j'étais. Je répondis que j'étais du nombre des « schiites. Il désira connaître mon nom, et je lui « appris que je m'appelais Hasan ben-Faradj ben- « Hauschab. Il me dit alors qu'il connaissait mon « père, qui était attaché aux dogmes des schiites « qui admettent douze imams, et me demanda si « je partageais les mêmes opinions. Je répondis que « je les avais toujours professées jusqu'au moment « où le mauvais succès de nos entreprises m'avait « jeté dans le découragement. Il me dit alors : Je « t'ai interrompu dans ta lecture; je t'invite à la

« continuer. Je repris à l'endroit où j'en étais resté;
« et lorsque je fus arrivé à ce passage : *Ils se mirent*
« *en marche jusqu'à ce qu'ils rencontrèrent un jeune*
« *homme, et ils le tuèrent*[1], le vieillard me demanda
« si j'étais du nombre de ceux qui suivent les règles
« de la justice et professent l'unité de Dieu. Sur ma
« réponse affirmative, il ajouta : Est-il conforme
« aux principes de la justice de tuer un être inno-
« cent qui n'est point coupable d'un meurtre, et
« uniquement parce qu'on dit : Nous avons craint
« qu'il ne les entraînât (ses parents) dans l'erreur et
« l'infidélité[2]? Je lui dis qu'il me semblait n'avoir
« jamais lu ce passage, et que j'avais besoin qu'on
« m'en enseignât la véritable interprétation. Tout
« cela, me dit-il, est couvert d'un voile léger. Aus-
« sitôt il se leva et s'éloigna de moi. A peine l'avais-
« je perdu de vue, que je me repentis de ne l'avoir
« pas suivi, afin de savoir qui il était, tant ses dis-
« cours avaient produit sur mon cœur une impres-
« sion vive. Je désespérais presque de le retrouver,
« lorsque je vis passer près de moi cet homme qui
« l'accompagnait. Je m'empressai de le saluer, et je
« lui demandai des renseignements sur le vieillard;
« il me répondit que c'était l'imam lui-même, et
« me procura avec lui une entrevue. L'imam s'atta-
« cha à exciter mon courage et à me faire entendre,
« dans son style allégorique et figuré, que le temps

[1] *Coran*, sur. XVIII, v. 73.

[2] *Ibid.* v. 79.

« approchait où les espérances de sa secte allaient se « réaliser. La maison, me disait-il dans son langage « énigmatique, est *yemani*, le pilier yemani, la re- « ligion yemani, le Kaabah yemani. C'est du Ye- « men que la religion va se manifester et sortir « triomphante.

« Un jour il me demanda si j'étais prêt à entre- « prendre un long voyage pour la cause de Dieu; « je lui répondis qu'il pouvait disposer de ma per- « sonne. Tu es, me dit-il, le seul du Yemen sur le- « quel on puisse compter; prends patience, car « nous verrons bientôt arriver un homme de cette « contrée. En effet, l'an 266, un des principaux « habitants de Daïschan, ville du Yemen, nommé « Abou'lhasan Aliben-Fadl, était allé faire le pèleri- « nage. Lorsqu'il eut rempli ce devoir religieux, il « poursuivit sa route avec plusieurs de ses compa- « triotes, pour visiter le tombeau de Hosaïn. Il ren- « contra un des sectateurs de l'imam, qui le con- « duisit en sa présence. Dès que l'imam eut vu cet « homme, et eut appris qui il était, il dit à Abou'l- « kâsem : Voilà celui que nous attendions. Marche, « au nom de Dieu. Ayant fait appeler Ali ben-Fadl, « il lui adressa plusieurs questions sur le Yemen, et « lui demanda s'il connaissait la ville d'Aden-Laah, « عدن لاعة. Cet homme ayant répondu négative- « ment, l'imam dit à Abou'lkâsem : Aden-Laah doit « être le but de ton voyage et t'inspirer toute con- « fiance, car c'est dans ses murs que seront proclamés « nos droits. Ensuite, s'adressant à Ali : Je vais, lui

« dit-il, envoyer dans le Yemen, en qualité de daï
« (missionnaire), ton frère que tu vois ici présent,
« et tu l'accompagneras. Ensuite il assigna à chacun
« de nous un canton distinct, et adressa à Ali des
« conseils nombreux; puis il remit à Abou'lkâsem
« un livre qui contenait des préceptes exprimés dans
« un style énigmatique. Il commençait en ces termes:
« Au nom du Dieu clément et miséricordieux, de la
« part du père des musulmans ou prince des croyants,
« héritier des héritiers, ciel des étoiles, soleil de
« ceux qui regardent, lune de ceux qui cherchent
« la lumière, la keblah de ceux qui prient, la sûreté
« de ceux qui sont dans l'effroi, le vainqueur du
« diable maudit, le pilier de l'islamisme, le drapeau
« des drapeaux, la plume des plumes, le jour des
« jours, la lumière de la persécution. Lettre d'un
« serviteur pauvre qui manœuvre sur mer depuis
« un grand nombre d'années, pour préserver son
« vaisseau d'être englouti, et pour sauver ceux qui
« doivent échapper à la mort. » Ensuite il entrait en
« matière, et expliquait ce qu'il voulait faire com-
« prendre.

« Dans les conseils que l'imam donna de vive voix
« à Abou'lkâsem, il lui dit : Si tu rencontres un
« homme qui ait une dialectique plus subtile que la
« tienne, plonge-toi aussitôt dans la doctrine inté-
« rieure. Le missionnaire ayant demandé ce que
« cela voulait dire : Romps l'entretien, dit l'imam,
« fais entendre à ton adversaire que ces raisonne-
« ments qu'il prétend réfuter couvrent un sens mys-

« tique qui ne doit pas être connu. De cette ma-
« nière tu t'éloigneras de cet homme jusqu'à ce que
« tu aies trouvé un argument capable de le con-
« vaincre.

« Il recommanda à Ali et à Abou'lkâsem de s'ai-
« mer et de se faire mutuellement tout le bien pos-
« sible; ensuite il les congédia, après avoir imploré
« sur eux les bénédictions du ciel.

« Aboul'kâsem continue en ces termes : Lorsque
« j'eus fait mes adieux, je partis et pris la route de
« Kâdesiah. Sur ma route, j'entendis un conducteur
« de chameaux qui chantait ce vers :

« O conducteur nocturne, toi qui diriges tes animaux
« avec douceur,
« Annonce-leur que le jour va paraître.

« Ces mots, que je pris pour un heureux présage,
« portèrent dans mon âme un vif sentiment de joie.
« Je me rendis sans accident à la Mecque.

« Abou'lkâsem et Abou'lhasan arrivèrent dans le
« Yemen au commencement de l'année 268, et se
« fixèrent dans cette province, où, durant deux an-
« nées, ils exercèrent en secret les fonctions de mis-
« sionnaires. Ce fut en 270 que l'on commença à
« prêcher ouvertement.

« Abou'lkâsem continue ainsi : J'eus occasion de
« rencontrer des schiites appelés les Benou-Mousa,
« à qui je fis prêter un serment de fidélité. Ils m'ap-
« prirent qu'ils avaient des frères qui partageaient
« les mêmes opinions, et qui habitaient Aden-

« Laah [1]. Je leur déclarai que cette ville était le but « de ma mission, et je partis avec eux pour m'y ren« dre. Je me trouvai dans une maison composée de « schiites.

« Abou'lkâsem épousa la fille d'Ahmed ben-Ab« dallah, afin d'engager cet homme à se déclarer « pour le Mahdi.

« Je m'empressai, continue-t-il, d'écrire à l'imam, « auquel j'envoyai des sommes considérables, des « étoffes, et toute sorte d'objets précieux. Lorsque « ce prince eut lu ma dépêche, il dit ces vers :

« Dieu t'a accordé un don que rien ne surpasse. Com« bien de fois les ennemis ont voulu l'écarter et l'éloigner « de toi!

« Mais le ciel te le destinait, et les efforts des envieux « n'ont abouti qu'à te mettre en possession de ce bien.

« Les principes de la secte se propagèrent rapi-

[1] Aden-Laah, عدن لاعة était le nom d'une ville de l'Arabie heureuse, située non loin d'Aden. On lit dans le *Lexique géographique arabe*, page 572, لاعة مدينة فى جبل صبر من نواحى اليمن والى جانبها قرية لطيفة يقال لها عدن لاعة. « Laah est une ville, située sur la montagne de Sabar, dans la pro« vince du Yemen. Tout auprès, se trouve un petit bourg nommé « Aden-Laah. » Des détails analogues nous sont donnés par Abou'lfeda, *Arabia*, page 41. L'auteur ajoute, si l'on s'en rapporte au texte publié par Gagnier, فيها كان طيور دهاة الفاطميين. Ce que cet éditeur traduit par : *In eâ facta fuere auguria pro vafris fathemclis*. Mais quoique Gagnier ait fait tous ses efforts pour justifier cette leçon et sa traduction, il est constant que le texte imprimé est fautif, et qu'il faut lire فيها كان ظهور دعاة الفاطميين et traduire : « Ce fut dans cette ville que se montrèrent les mission« naires des fatimites. »

« dement dans le Yemen. Abou'lkâsem fit bâtir une « forteresse sur la montagne de Laah, se rendit « maître de Sanâ, et envoya des daïs, non-seule- « ment dans tout le Yemen, mais encore dans d'au- « tres contrées, dans le Yemamah, le Bahreïn, le « Sind, l'Inde, l'Égypte, et le Magreb. »

« Voici ce que dit l'émir Izz-eldin Abou-Moham- « med Abd-alaziz ben-Schaddad ben-Temim ben- « Moëzz ben-Badis-Himiari, dans l'ouvrage intitulé : الجمع والبيان فى اخبار القيروان ومن كان فيها وفى ساير المغرب من الملوك والاعيان, « le Recueil et l'Explica- « tion, concernant l'histoire de Kaïrowan, des rois « et des personnages distingués qu'a produits cette « ville, ainsi que le reste du Magreb : »

« Ceux qui les premiers, du temps de l'islamisme, « prêchèrent des dogmes impies زندقة, furent « Abou'lkhattab Mohammed, fils d'Abou-Zaïnab, « affranchi des Benou-Asad, et Abou-Schâker Maï- « moun ben-Daïsan ben-Saïd Gadban, auteur du « livre qui a pour titre : [1] الميدان فى نصرة الزندقة,

[1] L'origine du mot *zendik* زنديق nous est donnée par Masoudi qui en parle en ces termes (*Moroudj aldheheb*, t. I, f. ١٧١ *r.* et *v.*) :

الفرس حين اتاهم زرادشت بن اسبتمان..... بكتابهم
المعروف بالبستاه باللغة الاولى من الفارسية وعمل له التفسير
وهو الزند وعمل لهذا التفسير شرحا سماه البازند
(البازند) فكان الزند بيانا لتاويل المتقدم المنزل وكان
من اورد فى شريعتهم شيا يخالف المنزل الذى هو البستاه

« *l'Hippodrome, ou appui de l'athéisme*, et Abou-Saïd,
« natif de Ram-Hormuz, dans la province d'Ahwaz,

وعدل الى التاويل الذى هو الزند قالوا هذا زاندى (زندى : فاضافه فاضافوه) الى التاويل وانه منحرف عن الظواهر من المنزل الى تاويل هو بخلاف التنزيل فلما ان جاءت العرب اخذت هذا المعنى من الفرس فقالوا زنديق وعربوه والثنوية هم الزنادقة

« Lorsque Zaradust fils d'Aspeteman eut donné aux Perses le « livre appelé *Bestah*, écrit en ancien langage perse, il composa sur « cet ouvrage un commentaire intitulé *Zend*, et sur ce dernier, un « autre commentaire nommé *Pazend*. Le Zend était destiné à servir « d'explication à l'ouvrage primitif, émané de Dieu. Lorsqu'un Perse « avançait, sur la religion, quelque principe contraire à l'autorité « du livre révélé, c'est-à-dire du *Bestah*, et s'appuyait de préférence « sur le commentaire, c'est-à-dire le Zend, on disait de lui : *cet « homme est un Zendi*. Ils lui donnaient ainsi un nom dérivé de celui « du commentaire, pour indiquer que cet homme s'écartait des dog- « mes clairs du livre révélé, pour s'attacher à des explications con- « traires à la révélation. Les Arabes ayant pris cette idée des Perses « adoptèrent le mot, auxquels ils donnèrent la forme *Zendik*. On « désigne par ce nom les dualistes (les Manichéens). »

On lit dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (man. t. I, fol. 39 *v*.) :

كان المهدى قد قال للهادى يوما وقد قدم اليه زنديق فقتله وامر بصلبه يا بنى اذا صار الامر اليك فتجرد لهذه العصابة يعنى اصحاب منّاى (lisez مانى) فانها تدعو الناس الى ظاهر حسن كاجتناب الفواحش والزهد فى الدنيا والعمل للآخرة ثم تخرجها من هذا الى تحريم اللحوم ومس الماء الطهور وترك قتل الهوام تحرجا من

« qui appartenait à la secte des mages appelés *khor-*
« *remis*, كان من خرمية المجوس.

(lisez ثم) تخرجها الى عبادة اثنين احدها النور والاخر
الظلمة ثم تبيح بعد هذا نكاح الاخوات والبنات
والاغتسال بالبول وسرقة الاطفال من الطرق لتنقذهم
من ضلال الظلمة الى هداية النور .

« Un jour on amena au khalife Mahdi un *Zendik*, que ce prince « fit mettre à mort, et dont il ordonna d'attacher le corps à un gi- « bet. Puis s'adressant à Hadi : Mon fils, lui dit-il, lorsque tu seras « à la tête de l'empire, attache-toi à détruire cette secte, c'est-à-dire « les partisans de Mani (Manès). En effet, ils commencent par prêcher « aux hommes des actes extérieurs qui n'ont rien que de louable, tels « que d'éviter les actions honteuses, renoncer aux biens du monde « et travailler pour la vie future. Bientôt ils les conduisent plus « loin, leur interdisent la chair et le contact de l'eau pure, et la « mort des insectes. Ensuite ils leur enseignent le culte de deux « natures, dont l'une est la lumière et l'autre les ténèbres. Enfin ils « leur permettent le mariage avec leurs sœurs et leurs filles, leur « prescrivent de se laver avec de l'urine, d'enlever les enfants sur « les chemins, afin de les soustraire à l'erreur des ténèbres, et de « les mener dans la voie droite, sous l'influence de la lumière. »

On peut voir sur le mot زنديق les détails que donne le commentateur sur le poëme d'Ebn-Abdoun (man. ar. 1487, fol. 12 *v.*). Dans le *Kitab-alagâni* (t. IV, f. 79 *r.*), on trouve ce proverbe : اظرف من الزنديق « Plus fin que le manichéen. » Ce mot, après avoir eu dans l'origine une signification précise, celle de *manichéen*, a désigné ensuite, d'une manière générale, *un impie, un homme qui foule aux pieds les lois de la religion ou celles de la morale.* Tel est le sens qu'il a encore aujourd'hui (voyez *The travels and adventures of Ed. Brown*, p. 361. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 929. — M. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. I, p. 306, t. II, p. 274). Du mot زنديق s'est formé celui de زندقة « le manichéisme » ou « l'impiété. » On lit dans le *Manhel-safi* d'Abou'lmahâsen, au sujet

« Tous trois inculquèrent à leurs adhérents que « chaque pratique de dévotion a un sens caché ; que « Dieu n'a jamais réellement imposé à ses saints et « à ceux qui sont attachés aux imams l'obligation « de la prière, de la dîme, du jeûne, du pèlerinage ; « qu'il ne leur a interdit l'usage d'aucune chose, et « qu'ils peuvent légitimement épouser leurs mères « et leurs sœurs. Tous ces prétendus devoirs reli- « gieux, disaient-ils, qui sont un supplice pour le « peuple et pour ceux qui ne s'occupent que du sens « extérieur, ne sont nullement obligatoires pour les « hommes d'un rang distingué. Adam et tous les « prophètes n'étaient que des imposteurs artificieux, « qui visaient à obtenir la prééminence sur les autres « hommes.

« Sous la dynastie des Abbassides, ces sectaires « acquirent une grande puissance, et se virent sou- « tenus par Abou'lkhattab et ses partisans, à cause « du zèle ardent qu'ils témoignaient pour défendre

d'Abd-alhakk ben-Ibrahim, surnommé *Ebn-Sabin* ابن سبعين (man. ar. 750, fol. 34 *r.*) : كان صوفيا على قاعدة الفلاسفة ويميل الى الزندقة « Il était sofi, professait les dogmes des phi- « losophes, et montrait du penchant vers le manichéisme. » De là dérive également le verbe تزندق « être manichéen » ou « impie. » On lit dans l'histoire d'Ebn-Djouzi (man. ar. 640, fol. 7 *r.*) : اعلم أن القرشي لا يتزندق « Sache qu'un Koraïsch ne professe jamais « des dogmes impies. » Et dans l'histoire d'Ahmed Askalani (tome I, man. arabe, 656, f. 188 *v.*) : يقول من نظر في كتاب البخاري تزندق « Il disait : Celui qui consulte le livre de Bokhari est « un impie. »

« les intérêts de la famille de Haschem. Les enfants « d'Abbas se déclarèrent également leurs protec- « teurs ; mais une enquête, qui eut lieu dans la ville « de Koufah, ayant dévoilé leurs sentiments secrets, « et prouvé jusqu'à l'évidence qu'Abou'lkhattab pré- « tendait abolir les pratiques religieuses, et déclarer « licites toutes les actions prohibées par les lois di- « vines, Isa ben-Mousa le fit arrêter, avec soixante- « dix de ses partisans, et leur fit trancher la tête. Le « reste de ces sectaires se dispersa dans les diffé- « rentes provinces de l'empire ; quelques-uns allèrent « s'établir dans le Khorasan et dans l'Inde. D'un autre « côté, Abou-Schaker Maïmoun ben-Saïd, surnommé « Gadban, se rendit à Jérusalem, accompagné d'un « nombre de ses disciples. Ils commencèrent à en- « seigner la magie, les sortiléges, l'art des prestiges, « معرفة الزرق[1], l'astronomie, l'alchimie, et l'art de

[1] Le mot زرق signifie *ruse, prestige*. On lit dans l'histoire de Nowaïri (XXVI[e] part. man. de Leide, fol. 17 *v.*) : تعليم الشعبدة و النارنجيات والحِيَل والزرق من صنعة النجوم و الكيمياء « L'enseignement des prestiges, des sortiléges, la connaissance des « ruses et des artifices qui tiennent à l'astrologie et à l'alchimie. » Ce terme a passé dans la langue persane : l'histoire des poëtes de Devlet-schah (man. p. 250, f. 154 *v.*) nous offre ces mots : ابلهی پر زرق وپر مکر « Un insensé, plein de ruses et de fourberies. » Dans le *Zafer-nameh* (fol. 229 *r.*), on lit : شیخان ظاهری که از معرفت بهره ندارند وبشید وزرق (و) صورت زهد وصلاح بر آراسته « Des docteurs, qui n'ont que l'apparence ex- « térieure, qui sont dépourvus de science, et qui par leur fourberie « et leurs artifices, ont su se parer du masque de la dévotion et de

« simuler la piété et le détachement des choses du « monde. Abou-Schaker Maïmoun avait un fils « nommé Abd-allah, et surnommé *Kaddah*, القداح, « qu'il initia dans les secrets de sa secte, et qu'il in- « struisit à feindre le plus grand zèle pour les préten- « tions des schiites.

« Abdallah, sous le règne de Mamoun, s'étant lié « avec Ishak ben-Ibrahim ben-Mosab, tous deux pri- « rent les armes et proclamèrent les opinions des « schiites à Karkh et à Isfahan. Au nombre de leurs « sectateurs, se trouvait un homme appelé Moham- « med, fils de Hosaïn, petit-fils de Djihan-Bakhtar, « et surnommé Didan. Possesseur d'une grande for- « tune, il habitait dans les environs de Karkh et « d'Ispahan, et professait une haine profonde pour « les Arabes. Abd-allah ayant entendu parler de lui,

« la vertu. » Plus bas (fol. 291 *r*.), on lit ces mots : از تلبيس وزرق « Par ruse et par fourberie. » Dans le *Bostan* de Sadi, on trouve ce vers :

که مجرم بزرق وزبان آوری
زجرمى که دارد نگردد برى

« Car un coupable ne pourra, ni par ses artifices ni par son élo- « quence, se laver de ses péchés. »

Et dans le commentaire persan, le mot زرق est expliqué par مكر وفريب. Dans l'*Anvari-Sohaïli* (édit. de Calcutta, fol. 60 *r*.), les mots زرق et حيله se trouvent réunis. On lit dans le *Habib-alsiïar* de Khondémir (t. III, fol. 26 *r*.) : شيد وزرق « L'hypo- « crisie et la fourberie. » Plus loin (*ibid.*) le mot زرّاق désigne un *fourbe*, un *hypocrite* ; on y lit شيخ زرّاق.

« alla le trouver. Abd-allah s'appliquait à la médecine, « surtout à traiter les maladies des yeux, et à pomper « les humeurs qui s'amassaient dans cet organe. « Comme il annonçait n'agir que par un motif désin- « téressé, et dans la seule vue de plaire à Dieu, « يظهر انما يفعل ذلك حسبة وقربة لله تعالى[1], il se

[1] Le mot حِسْبَة signifie *résignation à la volonté de Dieu*. On lit dans le recueil des traditions de Bokhari (man. ar. 242, fol. 11 r.): الاعمال بالنية والحسبة « Les œuvres qui sont faites par principe « et par résignation, » et dans une glose marginale, le mot حسبة est expliqué par الاحتساب والاخلاص « La résignation et la « pureté d'intention. » Dans l'histoire de la conquête de la Perse par les Arabes (*Kitab-aliktifa*, man. ar. 653, fol. 54 *v.*) : من معك من اصحاب الحسبة والرغبة في الجهاد « Tout ce que tu as avec « toi d'hommes résignés et enflammés du désir de la guerre sainte. » Plus loin (*ib.*) : استفتحوا بحسن النية والحسبة والزهد في الدنيا « Il commencèrent par montrer des vues nobles, de la « résignation, et le détachement des biens du monde. » Et ailleurs (*ib.*) : الاجر على قدر الحسبة « La récompense sera proportionnée « au dévouement. » Dans la vie du sultan Mahmoud, écrite par Otbi (man. ar. de Ducaurroy 27, fol. 257 *r.*), on lit : عزآء وحسبة « Avec patience et résignation, » et le dernier mot est expliqué par احتساب. Dans l'histoire de Nowaïri (manuscrit arabe de Leide, xxvie part. fol. 60 *r.*), on lit ces mots : قاتلوا حسبة ورغبة في الشهادة « Ils combattirent avec dévouement, et avec un désir ar- « dent du martyre. » Enfin nous lisons dans les poésies d'Abou'lala (man. ar. d'E. Scheidius 18, p. 163) :

على للاملاك البلاد نصيحة
يقوم بها ذو حسبة في قيامه

« Je dois donner aux rois des différents pays un conseil que les « hommes dévoués ne manqueront pas d'exécuter. »

« fit bientôt une grande réputation, qui se répandit « dans les environs d'Isfahan et dans toute la pro-

Le mot حسبة est rendu par احتساب. Le terme حسبة est un nom verbal qui, comme beaucoup d'autres mots de la même forme, emprunte sa signification de la huitième conjugaison. Le verbe حَسِبَ, à la huitième forme, signifie proprement *croire, penser, attendre*. On lit dans le roman d'Antar (t. III, fol. 198 r.) : هبّ لي الربّ القديم من حيث لا احتسب « Le Dieu éternel m'a secouru d'un côté où je n'attendais rien. » Dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (man. t. V, p. 197) : جاءهم فرج لم يحتسبوه « Ils éprouvèrent une délivrance sur laquelle ils ne comp-« taient pas. » Dans une vie de Djezzar-pascha (de mon manuscrit, fol. 2 v.) : كان عنده احتسابا من صالح بيك « Il avait des « soupçons concernant Salèh-bek, » et plus bas (*ibid.*) : احتسب انه لا بد يخبر صالح بيك بذلك الكلام « Il supposa que « Salèh-bek aurait infailliblement connaissance de ce discours. » Dans un passage du *Sahih* de Bokhari (t. I, man. ar. 242, f. 11 r. et v.), on lit : نفقة الرجل على اهله يحتسبها صدقة « La « dépense que l'homme fait pour sa famille est regardée par lui « comme une aumône. » De là il signifie *espérer, attendre*. On lit dans la vie de Mahmoud par Otbi (fol. 176 v.) : احتسابا للمثوبة من عند الله « En attendant la récompense qui vient de « Dieu. » En effet la glose rend le mot احتسابا par انتظارا. Dans le commentaire de Tébrizi sur le *Hamasah* on lit (page 779) : احتساب الاجر عند الله « L'attente de la récompense de la part « de Dieu. »

Il signifie ensuite *regarder un acte, une chose comme devant obtenir de Dieu une récompense, et en faire le sacrifice, dans cette espérance.* Nous lisons dans le *Sahih* de Bokhari (t. I, man. ar. 242, f. 156 r.) : فضل من مات له ولد فاحتسبه « Le mérite de celui qui a perdu « un fils, et en a fait le sacrifice à Dieu. » Dans l'ouvrage intitulé *Omdat-altalib* (man. arabe 636, fol. 184 r.) : عند الله احتسب

«vince du Djibal. Didan, l'ayant entendu vanter, «l'invita à se rendre auprès de lui. Abd-allah, s'atta-

نفسي «Je sacrifie ma vie pour Dieu.» Dans le *Moroudj* de Masoudi (tome I, fol. 386 v.) : احتسب عند الله اعظم الرزية «Il regarda le plus grand des malheurs comme un sacrifice méri«toire auprès de Dieu.» Plus loin, Mosab ben-Zobair dit à son fils (fol. 409 r.) : تقدّم امامي حتّى احتسبك «Marche au combat «devant moi, afin que je fasse à Dieu le sacrifice de ta vie.» Dans l'histoire de la conquête de Jérusalem (man. ar. 714, fol. 130 r.), l'auteur dit, en parlant d'un guerrier qui avait péri dans un combat : فاحتسبه عند الله والده «Son père en fit le sacrifice «pour Dieu.» Dans l'histoire des Seldjoucides de Bondari (man. ar. n° 767 A, fol. 28 v.), on lit : انا احتسب في سبيل الله نفسي «Je sacrifierai ma vie pour la cause de Dieu.» Dans la continuation «d'Elmacin (manuscrit ar. 619, fol. 212 r.) : احتسب عند الله جميع ماله «Il sacrifia pour Dieu toutes ses richesses.» Dans l'ouvrage d'Imad-eldin-Isfahani (man. ar. 714, fol. 69 r.) : احتسب عند الله مصابهم «Il regarda leur désastre comme méritoire «aux yeux de Dieu.»

Le même verbe, mis seul, sans aucun régime, signifie *compter sur les récompenses que Dieu décerne à un acte méritoire, et, dans cette confiance, se résigner à la volonté de Dieu, se dévouer pour sa cause.* Dans un passage de la vie de Mahmoud (fol. 225 *recto*), les mots محتسبين لجهاده sont rendus, dans la glose marginale, par les mots : طالبين الثواب بجهادهم لاجل الله «Cherchant à mé«riter les récompenses par leurs efforts pour la cause de Dieu.» Dans l'histoire de Masoudi (*Moroudj*, t. I, fol. 378 v.), on lit : قام بحقّ الله صابرا ومحتسبا «Il soutint la vérité de Dieu avec «patience et dévouement.» Dans le *Sahih* de Bokhari (t. I, man. ar. 242, fol. 8 v.), on lit : من يقم ليلة القدر ايمانا واحتسابا «Celui qui reste debout, pendant la nuit du décret divin, par foi «et par dévouement.» Dans le même ouvrage (t. II, man. ar. 243, fol. 53 v.) : من صام رمضان ايمانا واحتسابا ونيّة «Celui qui

« chant à faire une critique amère des vices des « Arabes, gagna par ce moyen l'affection de son « hôte, qui lui remit des sommes considérables. « Muni de cet argent, Abd-allah se rendit dans la « province de Koufah, et envoya de côté et d'autre « des daïs (missionnaires) habiles. A sa mort, il eut

« observe le jeûne du ramadhan par foi, dévouement et intention « pure. » Dans l'histoire de la conquête de la Perse (man. ar. 653, fol. 48 *v.*), on lit : فنفرنا اليهم باحتساب « Nous marchâmes « contre eux avec dévouement. » Et plus bas (*ibid.*) : ان انتم صبرتم لعدوّكم واحتسبتم لقتالهم « Si vous montrez de « la constance contre votre ennemi, et si vous vous dévouez pour le « combattre. » Dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (tome V, p. 194) : قاتلوا محتسبين في زعمهم « Ils combattaient pensant faire une action « méritoire. » Dans l'histoire des Seldjoucides de Bondari (man. ar. n° 767 A, fol. 51 *v.*) : انت اولى من صبر واحتسب « Tu es le « plus digne de tous ceux qui montrent de la patience et du dévoue« ment. » Dans la vie de Noradin et de Saladin (man. ar. n° 707 A, fol. 9 *v.*) : صبروا احتسابا « Ils montrèrent de la constance par « dévouement. » Dans l'histoire de Hasan-ben-Omar (man. ar. 688, fol. 52 *v.*) : صبروا واحتسبوا. Dans la vie des kadis d'Égypte de Sakhawi (man. ar. 690, fol. 77 *v.*) : صبر واحتسب. On lit dans un ouvrage de Makrizi (*Kitab-almoukaffa*, manuscrit ar. 675, fol. 207 *v.*) : افضل الائمّة احسنها لسنة الله اتباعا واعلمها بما في كتابه احتسابا « Le plus parfait des imams est celui qui « observe avec le plus de soin les préceptes de Dieu, qui sait le « mieux ce qui est écrit dans le livre divin, et le pratique avec le « plus de dévouement. » Dans l'histoire de Nowaïri (man. arabe de Leide, xxvi° part. f. 195 *v.*) : المجازى لها ما احتسبت « Celui « qui la récompensera de son dévouement. »

Le même verbe, à la même forme et joint au nom de Dieu, signifie l'*implorer pour quelqu'un*. On lit dans l'histoire de la conquête

« pour successeur son fils Ahmed, qui poursuivit « l'exécution des plans de son père. Il attira auprès « de lui un habitant de Koufah nommé Rustem « Abou'lhosaïn ben-Karkhin ben-Hauschab *Alnedj-* « *djar*, النجّار (le charpentier). Cet homme, de la secte « des schiites, professait les opinions de ceux qui

de Jérusalem (man. arabe n° 714, fol. 276 *v.*) : نسب ذلك اليه واحتسب الله عليه « Il lui attribua cette action, et invoqua « Dieu en sa faveur. » Et dans un passage de Hariri (éd. de M. Silvestre de Sacy, séance 29, p. 322) : احتسب الله على الخطيب « J'implorais Dieu relativement à l'orateur ; » on peut voir les scholies sur ce passage. Dans un endroit du *Kitab-alagâni* (tome II, fol. 53 *r.*), on trouve cette phrase : الناس يحتسبون الاوزار ويقترفون الآثام على انفسهم من الله « Les hommes regardent « les crimes comme des actes méritoires, et commettent l'iniquité « de manière à attirer sur eux les châtiments de Dieu. » Il est probable que l'expression احتسب الله équivaut à celle-ci : اتّخذ الله حسيبًا. En effet le mot حسيب signifie *celui qui fait rendre compte aux autres, qui récompense ou punit.* On lit dans un passage de l'ouvrage de Birouni (*Alâthâr*, man. arabe de la Bibliothèque de l'Arsenal n° 17, fol. 67 *r.*) : كانّهم ارباب من دون الله والله حسيبهم « Ils croient être maîtres et indépendants de Dieu, « mais c'est Dieu qui leur fera rendre compte. » Dans l'histoire de Masoudi (*Moroudj*, t. I, fol. 349 *r.*) : ان كان الذي اظنّه فالله حسيبه « S'il arrive ce que je pense, c'est Dieu à qui on en ren« dra compte. » Le mot حسيب désigne aussi *un noble, un être élevé en dignité*, comme dans ce passage du même écrivain (*Moroudj*, tome I, fol. 441 *v.*) انّ الحسب في الرجل مروته وحسن فعاله فاذا فعلت ذلك كنت حسيبا « La véritable noblesse « pour l'homme consiste dans la générosité et la bonne conduite ; « si tu agis ainsi, tu seras réellement noble. »

« reconnaissent pour imam Mousa-Kadem, fils de « Djafar-sâdek. Mais bientôt, persuadé par les raisonnements d'Abd-allah, il changea de sentiment, « et consentit à donner le titre d'imam à Ismaïl, fils « de Djafar. Tous deux étaient attentifs à épier l'arrivée des pèlerins qui venaient visiter les *meschheds* « (monuments) de l'Irak et de Kerbela, et lorsqu'ils remarquaient un homme qui leur plaisait, « ils le faisaient venir, et s'ouvraient à lui. »

La fin à un prochain numéro.

LETTRE

A M. Quatremère, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur une inscription latino-phénicienne de Leptis, par M. l'abbé Arri, membre de l'Académie des sciences de Turin.

Paris, 15 juillet 1836.

Monsieur,

M. Eugène Burnouf, avec lequel j'ai eu plusieurs fois l'occasion de parler de paléographie orientale, m'engagea à revoir attentivement une inscription phénicienne, publiée dernièrement dans le *Journal asiatique*, cahier d'avril, sans aucune interprétation. Quoique je fusse alors occupé d'études un peu différentes, je ne voulus pas laisser échapper cette occasion de faire voir que l'interprétation qu'en avait

donnée M. Hamaker (*Miscellanea phœnicia*) est absolument fausse.

Personne ne sent mieux que moi, qu'en fait d'inscriptions phéniciennes, la difficulté ne consiste pas à détruire les interprétations déjà publiées, mais à en établir de nouvelles qui soient incontestables. Cependant, après m'être rendu raison de chaque partie de ma nouvelle explication, j'ai pensé, monsieur, que, si j'obtenais votre approbation, je pourrais sans crainte la livrer au public.

J'étais dans cette idée, lorsqu'on m'avertit qu'une autre interprétation de ce monument avait été donnée dernièrement par M. Gesenius dans une brochure allemande, intitulée *Paläographische Studien über phönizische und punische Schrift*, Leipzig, 1835, in-4°; ouvrage que j'ai en vain cherché chez les principaux libraires de Paris, et que j'ai enfin trouvé à la Bibliothèque de l'Institut.

Je vous assure, monsieur, que, me voyant tout à fait éloigné de l'explication de M. Gesenius, j'ai soupçonné que je m'étais mépris sur le sens de l'inscription; car j'avais contre moi l'autorité du premier hébraïsant du siècle, de celui qui travaille maintenant à publier tous les monuments phéniciens connus jusqu'ici et qu'il se propose d'expliquer de nouveau lui-même.

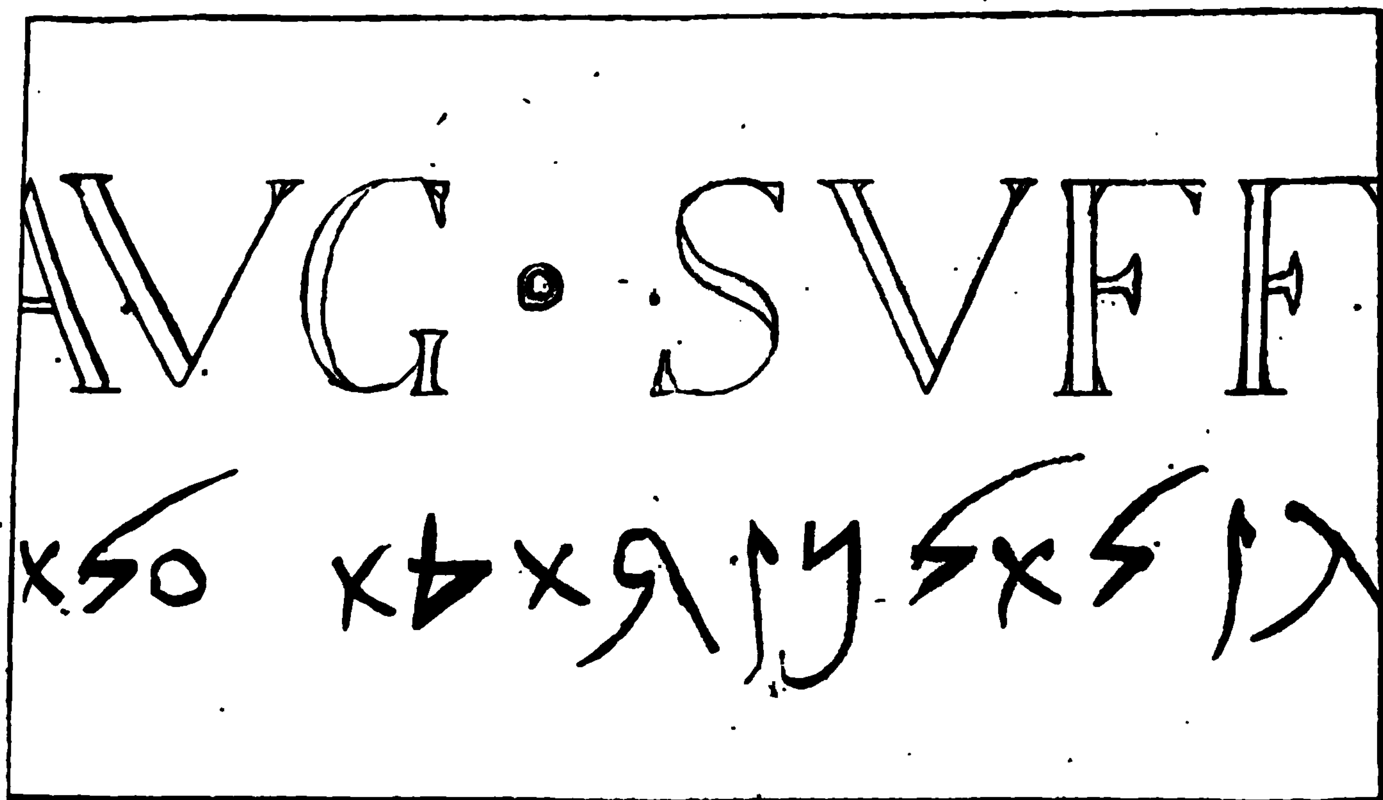
D'un autre côté, il me semblait que M. Gesenius s'était trompé relativement à l'inscription latine; je voyais aussi dans sa lecture hébraïque quelque chose qui me paraissait contraire au mode de construction

de cette langue; je ne pouvais me rendre raison de la manière dont il a fixé la valeur de plusieurs lettres de l'inscription; enfin, la connaissance que j'ai de l'état où sont encore de nos jours les études de paléographie phénicienne me persuadait que, dans plusieurs cas, les savants, même les plus habiles, peuvent ne nous donner que des conjectures, tandis qu'une circonstance critique et digne d'attention, échappée à leur vue, peut fournir à un autre une explication plus fondée.

Et c'est ici, monsieur, que je sentis le besoin de vous consulter; car l'immense érudition qui vous distingue, la science profonde que vous possédez dans les langues sémitiques, la conscience avec laquelle vous soignez vos savants travaux, et l'impartialité que vous apportez dans vos jugements sur les opinions littéraires des autres, m'eussent fait abandonner mon entreprise, si vous l'aviez désapprouvée.

J'ai été assez heureux au contraire pour vous trouver de mon avis, et vous m'avez témoigné désirer que cette inscription parût enfin expliquée d'une manière décisive. Je ne sais, monsieur, si j'y réussirai entièrement; mais voici au moins toute mon opinion.

L'inscription, telle qu'elle a paru dans le Journal asiatique, est celle-ci :



Elle fut trouvée dans le voisinage de Tripoli de Barbarie, là où était l'ancienne *Leptis*, appelée par Pline (Hist. natur. liv. v, chap. 4) *magna*, aujourd'hui *Lébida*.

Il en a paru un dessin dans l'Atlas du voyage d'Aly-bey, pl. 15; un autre dans l'ouvrage de M. Hamaker (*Misc. phœnic.*), qui l'a fait tirer sur l'original même, conservé maintenant au Musée britannique à Londres.

M. Hamaker a lu :

AUGUSTALES SUFFETES.

כצלת לבצרת־דתעלת

Ut precatio [vel precandi caussa] *propter defectum* [vel exsiccationem] *canalium*.

M. Lindberg :

גת למלכת במקם עלם

Turcular reginæ in loco perenni.

Enfin M. Gesenius pense que sans doute on doit lire :

AVGVSTALIS SVFFECTVS.

בית למלכות רם קם עולם

Domus imperii romani [h. e. domus augusta] *stat in æternum.*

Avant tout on me demandera si la pierre est entière, parce que, pour espérer de donner le vrai sens d'une inscription, il faut savoir si le monument le permet. M. Delaborde dit : *qu'il est à regretter que cette pierre soit un fragment; car elle pourrait faire naître quelque éclaircissement sur l'écriture punique ou phénicienne.* Pour moi je vois que la pierre est mutilée avant la lettre A, qui n'existe plus qu'à moitié; j'avoue qu'avec la moitié de cette lettre, on pourrait encore en avoir perdu quelques autres : je pense cependant qu'il faut prendre l'inscription telle qu'elle est, et en exposer le sens tel que nous le donnent les lettres que nous y voyons. Car quand même après la dernière lettre phénicienne manqueraient une ou plusieurs lettres, il n'en est pas moins vrai que les quatorze lettres qui précèdent doivent avoir un sens, qu'il n'est pas impossible de saisir. Et c'est seulement après avoir établi d'une manière

critique le vrai sens des lettres qu'on peut juger si l'inscription est entière, c'est-à-dire si elle nous donne un sens complet, indépendant de toute autre phrase qu'on peut soupçonner avoir disparu.

Je commencerai par l'inscription latine : AUG. SVFF. que M. Hamaker a lue *augustales Suffetes*. Je n'ai pas besoin de m'arrêter beaucoup sur le mot *suffetes*, car tout le monde sait que c'était le titre donné à la suprême antorité chez les Carthaginois. Mais je dirai que la signification de *juges*, qui s'y rattache communément, n'est pas assez exacte. Les *suffètes* carthaginois n'étaient pas plus *juges* que ne l'étaient les שפטים hébreux (à qui les Carthaginois, colonie phénicienne, avaient emprunté ce titre), qui étaient surtout destinés à conduire le peuple, soit pendant la paix soit pendant la guerre. L'idée de *juges* donnée aux *suffètes* est trop restreinte, et n'exprime pas assez exactement l'office, le pouvoir, la nature, pour ainsi dire, de cette autorité carthaginoise. Tite-Live, qui nous dit que les *suffètes* étaient chez les Carthaginois *summus magistratus*, nous dit encore qu'on considérait cette charge *velut consulare imperium*.

M. Hamaker a lu le mot SUFF. au pluriel; mais ceci, avec la seule inscription latine, est encore bien difficile à affirmer. Peu importe que ce mot soit écrit avec deux F, puisque nous avons une monnaie carthaginoise [1] sur laquelle il y a deux portraits qu'on désigne comme étant des *suffètes*, et que ce mot y

[1] Gesenius, *loc. cit.*

est écrit avec un seul F. Quoi qu'il en soit, il est bien certain que M. Hamaker a vu dans le mot *suff.* la qualification de la suprême autorité du pays. Or, que signifierait ici le titre *augustales* comme adjectif placé devant un nom propre? On ne dit pas *augustus Cæsar, augustus imperator,* mais bien *Cæsar augustus, imperator augustus.* On peut faire la même observation sur l'interprétation que M. Gesenius a donnée des lettres AUG. SVFF. qu'il a lues *augustalis Suffectus*; car *Suffectus,* nom du consul qui dans le courant de l'année succédait après la mort du consul ordinaire, est encore un nom propre. M. Gesenius pense que le mot *suff.* est au singulier; et il ajoute que, sans aucun autre commentaire, on peut comprendre que l'inscription était placée sur un arc triomphal romain (*an einem römischen Triumphbogen*), et que celui qui ordonna cette inscription fut un *augustalis,* c'est-à-dire, un fonctionnaire qui était dans ce pays pour rendre honneur à la *Domus augusta.*

Si je ne me trompe, M. Gesenius croit que le mot *augustalis* fut employé comme adjectif honorifique donné à un *suffectus,* c'est-à-dire, à un *adjoint* ou *substitut*, ou *mis en remplacement d'un autre,* qu'il qualifie de *fonctionnaire placé* (*angestellten Beamten*) à Leptis *pour glorifier la Domus augusta;* mais avec cette interprétation, quelle idée pouvons-nous nous former de la dignité, de la vraie charge de ce *suffectus?* en quoi était-il *suffectus?* Chez les Romains on ne qualifiait pas les autorités, les fonctionnaires d'une manière si générale; et jamais on ne voit le

seul mot *suffectus* indiquer une charge romaine quelle qu'elle soit, si ce n'est pour le consul qui succédait au consul ordinaire dans le courant de l'année: mais encore une fois, l'adjectif *augustalis* ne pourrait précéder un nom propre tel que *suffectus;* et comme il est question d'un monument public, je ne crois pas qu'on aurait désigné un consul simplement par une qualification accessoire à sa dignité.

Je ne parlerai point de l'*augusta suffetula* qu'on a cru voir dans cette inscription latine, car l'endroit même où l'on a trouvé la pierre, Leptis, s'oppose à cette interprétation. Je passe donc à mon opinion. Je pense qu'on doit lire les lettres de l'inscription AVG. SVFF. *augurale* ou *augustale suffetis.*

Il suffit de nous rappeler la disposition des camps romains, qu'ils fixaient (*ædificabant*) pour y demeurer selon les circonstances, même pendant des saisons entières, pour nous convaincre que l'*augurale*, qu'on appelait aussi *augustale*, était la partie la plus distinguée de toute la station militaire, puisqu'elle était le *ducis tabernaculum*, le *prætorium*, l'habitation du général, en un mot la demeure de la suprême autorité locale; de sorte que je ne doute pas que cette inscription ne fût placée sur la *porta prætoria*, opposée à la *porta decumana* d'un camp ou d'une station militaire fixée à Leptis.

L'inscription entière a manifestement un double but : à savoir, d'avertir de quelque chose les Romains qui étaient à Leptis, et les habitants du pays, chacun dans leur propre langue. Mais est-ce de la

même chose qu'on a voulu les avertir? Pour le moment, nous pouvons dire que l'inscription latine indiquait aux Romains un *augurale*, ce qui suffisait pour leur faire connaître l'habitation de la suprême autorité militaire; nous verrons plus bas pourquoi on la leur désignait sous le nom de *suffète*.

Je viens maintenant à l'inscription punique.

D'abord je ne vois pas quelle raison il y ait de regarder les lettres 2e et 7e comme des ת *thau*. Notre inscription au surplus ne précède pas la 150e année avant J.-C. Il est reconnu que la forme des lettres des alphabets se simplifie dans le cours des siècles; n'est-il donc pas raisonnable de penser qu'une inscription qui a suivi l'époque de l'introduction des lettres chaldaïques en Syrie (or, ces lettres, et tout le monde en convient, ne sont autre chose que les anciennes lettres phéniciennes simplifiées), et qui fut faite par une colonie d'anciens Syriens qui a maintenu des rapports avec la Syrie, fut tracée avec des lettres qui étaient une simple modification des anciennes lettres syriennes? Et encore si nous jugeons des lettres deuxième et septième de l'inscription d'après les alphabets phéniciens qu'on a publiés, elles pourraient mieux représenter un ג *ghimel* qu'un ת *thau*. Mais la ressemblance de plusieurs lettres de cette inscription avec les lettres de l'alphabet chaldaïque me fait croire qu'il ne faut pas s'éloigner de cet alphabet pour fixer ces deux lettres; et je pense que ce sont deux נ *nun* représentant une forme ré-

cente et simplifiée de l'ancien *nun* phénicien qui se traçait à peu près de cette manière.

Pour cette raison, je ne doute pas que la sixième lettre de l'inscription ne soit un פ *phé;* la manière d'exécuter l'une et l'autre est la même; et j'ai trouvé sur l'inscription de Nora en Sardaigne[1] un *phé* dont les traits sont absolument semblables à ceux du *phé* de notre inscription. Je crois donc pouvoir fixer l'attention des paléographes phéniciens sur une lettre qui manquait, ou du moins qui était bien douteuse dans l'alphabet phénicien.

Un autre fait digne d'attention, c'est que, de tous les alphabets phéniciens que nous avons, y compris celui que nous a donné dernièrement M. Gesenius, il résulte qu'une seule lettre peut avoir à la fois six formes différentes. Il en est ainsi de la lettre *mem.* Or, si nous supposons que chaque colonie phénicienne parvint à se faire un alphabet particulier, nous ne pourrons plus nous aider d'une inscription phénicienne trouvée, par exemple, en Sardaigne, pour déterminer la forme des lettres d'une inscription phénicienne trouvée en Afrique. Mais cela n'est pas reçu parmi les paléographes phéniciens, qui, pour déterminer les lettres dont ils doivent se rendre compte dans une inscription, s'appuient sur la forme des lettres de toutes les autres. Et si ce procédé prouve d'un côté que l'opinion des paléographes est que les différentes colonies phéniciennes ne se sont

[1] Voyez les *Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino* vol. XXXVIII.

pas éloignées de l'ancienne forme des lettres, au point d'en avoir introduit dans leurs alphabets de nouvelles tout à fait contraires aux anciennes; comment pourra-t-on croire, d'autre part, qu'une colonie phénicienne ait employé le signe ×, par exemple, pour ת *thau;* une autre pour א *aleph;* une troisième pour מ *mem,* et d'autres pour ש *schin?* Nous avons dans notre inscription la lettre × qui selon les alphabets publiés pourait être lue de quatre manières différentes. M. Hamaker a pensé que c'était un *thau;* MM. Lindberg et Gesenius l'ont jugée un *mem.* Mais établissons d'abord que ce signe ne peut nullement représenter un מ *mem,* ni un ש *schin,* puisqu'il n'existe pas une raison paléographique assez critique pour lui donner ces valeurs. Ensuite distinguons les anciennes inscriptions des plus récentes, et nous verrons que ce signe se montre dans celles-là quelquefois comme un ת *thau,* dans celles-ci comme un א *aleph.* Pour moi, je regarde les lettres quatrième, neuvième, dixième, quatorzième, de notre inscription comme étant des א *aleph.*

Les traits de la première lettre de l'inscription telle qu'elle est représentée dans la planche d'Aly-bey, dans le *Misc. phœn.* de Hamaker et dans le Journal asiatique, ne peuvent exprimer qu'un כ *caph,* comme l'avait dit M. Hamaker.

La lettre huitième, lue par M. Lindberg, contre toute probabilité, מ *mem,* a été regardée par MM. Hamaker et Gesenius comme un ר *resch.* Telle est aussi mon opinion, et je fais remarquer combien il est

[redacted]

curieux de voir cette lettre (qui communément dans les alphabets phéniciens a cette forme 𐤓 q ou à peu près) prendre ici, dans une inscription latino-punique, l'addition d'une ligne qui lui donne la forme de la lettre R romaine écrite de droite à gauche.

La seule lettre bien douteuse est la dixième; j'essaierai de la déterminer avec le sens de l'inscription, que je lis de cette manière :

AUGURALE SUFFETIS.

כֵּן לְאַלְפָּן רֹאמָא עֶלָּא

que je traduis par :

Locus ducis Romæ excelsæ.

כֵּן, dérivé de כון ou כנן *statuit, confirmavit, stabilivit, fundavit, direxit*, etc., se trouve dans la Bible avec le sens de *lieu, base, place, charge*. A l'un des deux malheureux emprisonnés avec Joseph, celui-ci disait : Pharaon te rétablira dans trois jours על־כנך *à ta place, à ton lieu, dans ton office.*

לאלפן C'est une chose bien curieuse que ce mot, parce qu'il nous empêche encore de déterminer, par la comparaison de l'inscription latine avec l'inscription punique, si le mot *suff.* est au singulier ou au pluriel. אלפן peut être singulier avec un ן *nun héemantique*, ou bien au pluriel de forme chaldaïque avec le manque d'un י *iod*. Cependant je crois qu'on n'aurait pas omis la lettre י *iod* qui aurait ôté l'amphibo-

logie, et je regarde ce mot comme singulier; je lis donc אַלְּפָן ou אַלְפָּן. Or אלוף en hébreu signifie *dux familiæ vel tribûs* (φύλαρχος) et en général *conducteur*: et c'est précisément dans ce sens que Michée (VI) a dit אלפי יהודה *conducteurs, princes, chefs de Juda.* Le ל qui précède ce mot est le signe du génitif, ou, si l'on veut, du datif, comme indiquant l'appartenance.

ראמא Dans l'inscription latine avec le seul mot *Aug.* on avait fixé les idées des Romains, pour lesquels cette partie d'inscription fut tracée, sur la nature de l'autorité qu'on voulait désigner; car ce mot était bien connu pour ne pouvoir appartenir qu'à une autorité romaine. Mais il n'en était pas de même pour les habitants de Leptis. Le seul mot אלפן ne déterminait pas tout seul de quel chef ou conducteur il s'agissait, c'est-à-dire, s'il était Romain ou Carthaginois. D'un autre côté, on ne peut douter que les Romains ne fussent à Leptis comme vainqueurs, comme maîtres, et qu'il n'y eût parmi eux des chefs, des fonctionnaires de Rome, de cette grande Rome, maîtresse du monde, à l'obéissance de laquelle étaient soumis les Leptitins. Or, comme je voyais après le mot אלפן deux lettres que je lisais רא *ra* ou *ro*, je n'ai pas hésité de lire la lettre qui suit מ *mem*, laquelle, suivie elle-même d'un א *aleph*, me donna avec les deux lettres précédentes le mot ראמא, c'est-à-dire *Roma*, écrit ici non pas avec deux simples consonnes, mais avec des lettres de prolongation, à peu près comme le mot رومية que les Arabes ont ensuite employé pour nommer cette même ville.

M. Gesenius avait aussi lu dans cette inscription le mot *Roma* qu'il composait avec les deux premières lettres que j'ai lues רא *ro;* et des deux autres lettres que je lis מא *ma,* il a tiré le mot קם *kam* (*stat*). J'ai exposé les raisons qui m'empêchent de fixer la valeur des lettres comme le savant orientaliste; j'ajouterai ici une observation qui prouvera davantage qu'on ne peut pas lire קם *kam* avec les lettres que j'ai lues מא *ma.* La voici : en lisant קם, *verbe* qui, selon M. Gesenius, exprime la durée de la *domus imperii romani,* il serait plus naturel, suivant la Bible, de lire le mot qui suit, interprété par M. Gesenius *in æternum,* לעולם au lieu de עולם; ce que l'inscription ne permet pas.

J'arrive, monsieur, au dernier mot de l'inscription, le seul qui vous ait paru douteux. J'avais pensé d'abord que ce mot étant dans l'inscription évidemment séparé des autres, pouvait être l'abréviation d'une formule appelant, selon l'usage des Orientaux, quelque bénédiction sur le אלפן conducteur romain; de manière que je lisais l'inscription : *Lieu du conducteur romain, sur lequel soit ou la paix* ou tout autre titre de bénédiction. Mais ne pouvant me rendre raison du mot qui aurait dû suivre la préposition על, j'ai pensé plutôt que le mot entier exprimait une qualité qui se rapporte au nom antécédent *Rome.* Ainsi je l'ai regardé comme un adjectif qui de la racine עלה fait עלי ou עליא de forme chaldéenne, et, écrit sans י *iod,* עלא, mot qui signifie *excelsus, summus.*

A cet égard, vous m'avez fait observer que, comme il s'agissait d'une qualification donnée par des Phéniciens à une ville, le langage de la Bible exigeait qu'on écrivît ראמא רבה au lieu de ראמא עלא, adjectif qu'on ne trouve nulle part, ni dans les écrivains hébreux, ni dans les écrivains chaldéens, appliqué à une ville, et qui au contraire se dit toujours de Dieu.

J'ai senti tout le poids de vos observations critiques : mais l'inscription ne me permet pas de lire autre chose que עלא. Ainsi ce mot est un fait qu'il faut prendre tel qu'il est, et dont il faut rendre compte.

L'inscription est, il est vrai, en langue punique; mais les Leptitins furent-ils libres en la traçant? Le choix des mots, le sens entier de l'inscription ne passa-t-il pas, pour ainsi dire, sous la censure romaine? Ce furent les Romains qui ordonnèrent l'élévation de cette pierre. Or est-il étonnant qu'eux qui appelaient leur Rome : *lux orbis terrarum, terrarum dea, caput rerum, maxima rerum*, l'aient fait qualifier avec une épithète qui signifie *summus, excelsus, supremus*, quoique cette qualification ne se trouve dans la Bible qu'à l'égard de Dieu? Du reste, entre le temps où l'on a employé ce terme seulement à l'égard de Dieu et le temps de notre inscription, il s'était écoulé plusieurs siècles, et il est facile de penser que le mot עלא, qui proprement ne signifiait dans son origine qu'une élévation matérielle, puis ne fut employé que pour l'élévation de Dieu sur toutes

choses, put être réduit, au temps de la décadence de la langue hébraïque, à une simple qualification honorifique avec le sens de *grand, sublime;* et que par conséquent on a pu dire dès ce temps-là, ראמא עלא, à peu près comme les Arabes ont dit رومية الكبرى.

De tout ceci il résulte que l'inscription punique n'est autre chose que la traduction de l'inscription latine; car l'*augurale,* que les Romains appelaient autrement *ducis tabernaculum,* est rendu en langue punique par כן לאלפן *statio, locus ducis.* On a dit pour les Romains *Augurale* SVFFETIS, nom commun du pays; et les Romains ne pouvaient s'y méprendre, car le mot *Augurale* leur désignait clairement de quelle autorité il s'agissait. Quant aux habitants de Leptis, comme ce n'était pas un *suffète* qu'on voulait leur indiquer, mais un conducteur qui leur venait de Rome, le mot אלפן, joint avec les mots ראמא עלא *de la grande Rome,* leur en donnait une idée très-exacte.

Quant à moi, je ne saurais appeler de son nom propre l'autorité romaine dont il s'agit dans cette inscription. Je terminerai avec un passage de Salluste qui nous fait connaître plusieurs généraux romains qui exercèrent leur pouvoir à Leptis. *Sed pariter,* nous dit-il dans la Guerre de Jug., *cum capta Thala, legati ex oppido Lepti ad Metellum venerant orantes uti præsidium præfectumque eo mitteret : Hamilcarem quemdam hominem nobilem, factiosum novis rebus studere, adversum quem neque imperia magistratuum, neque leges valerent : ni id festinaret in summo periculo suam salutem,*

illorum socios fore. Nam Leptitani jam inde a principio belli Jugurthini ad Bestiam consulem, et postea Romam miserant amicitiam societatemque rogatum. Dein ubi ea impetrata fuere, semper boni fidelesque mansere; et cuncta a Bestia, Albino, Metello imperata gnavi fecerant. Itaque ab imperatore facile, quæ petebant, adepti, emissæ eo cohortes Ligurum quatuor, et C. Annius præfectus. Quel que fût donc le général romain qui ordonna cette pierre à Leptis, il est certain qu'il se fit regarder par les Romains comme *suffet*, c'est-à-dire comme suprême autorité du pays, en même temps qu'il se déclara aux Leptitins comme *général*, tenant son autorité *de la grande Rome.*

Voilà, monsieur, ce que j'avais à dire sur l'inscription latino-punique de Leptis. Vous m'avez écouté avec tant de bienveillance, lorsque de vive voix je vous exposais sur cette inscription une opinion contraire à celle du célèbre professeur allemand, que j'ose vous prier d'entendre encore quelques-unes de mes observations sur divers mots bibliques qu'il a publiés dans son Dictionnaire hébreu, éd. lat. 1833, mots qui m'intéressent beaucoup, parce qu'après en avoir fait le sujet de longues études, j'en tire un grand parti pour un travail que j'ai entrepris, dans lequel je traiterai, à l'aide des monuments, des temples des anciens adorateurs des astres.

On avait trouvé sur des inscriptions phéniciennes les mots חמן בעל; et à cette occasion vous avez remarqué (Nouveau Journal asiatique 1828) que cette

découverte pourrait servir à expliquer une expression hébraïque dont on n'avait pas encore bien fixé le sens. Vous parliez du mot חמנים qui dans la Bible, selon vous, est employé avec la même analogie que les mots בעלים et אשרות. Ainsi vous penchiez à croire que le mot חמן des inscriptions phéniciennes désignait un des principaux dieux adorés chez les Phéniciens, et que ce même mot au pluriel, comme il est toujours employé dans la Bible, désignait des divinités qui avaient quelque rapport avec *Baal Hammon*, ou en général *les idoles*. Vous avez émis, monsieur, votre opinion avec réserve et d'une manière générale; mais M. Gesenius, suivant l'opinion commune, dit formellement dans son dictionnaire que les חמנים dont nous parle la Bible étaient des statues représentant le soleil (*statuæ solis*), et que le passage II Paral. XXXIV, 4, prouve que ces statues étaient placées sur les autels des *Baalim*. A la vérité, cet endroit des Paralipomènes a toujours fort embarrassé les interprètes; et c'est lui qui a causé jusqu'à présent les méprises sur la signification du mot חמנים. Mais il me semble qu'avant d'entreprendre des recherches critiques sur la vraie signification de ce mot, il faut examiner attentivement si la manière dont on en parle dans la Bible ne s'oppose pas à l'interprétation qu'on s'est déterminé à lui donner d'après une inscription phénicienne qui nous a conservé le mot בעל חמן. Examinons donc d'abord grammaticalement l'endroit II Par. XXXIV, 4, duquel il résulte, selon moi, que ce n'étaient pas du tout les חמנים qui étaient

placés sur les autels de Baalim, mais, bien au contraire, les *autels* mêmes *de Baalim*, qui, selon l'auteur sacré, étaient placés en haut sur des *chammanim*.

Voici le texte :

ויּתּצו לפניו את מזבחות הבעלים
והחמנים אשר למעלה מעליהם גדע :

Vous savez, monsieur, que jusqu'à présent on a traduit les mots אשר למעלה מעליהם par *quæ* (chammanim) *sursum supra ipsa* (*altaria*); mais on a confondu la préposition לְמַעְלָה (*sursum*) avec le mot לְמַעֲלָה précédé d'un ל, préposition du datif, ou mieux préposition indiquant la fin. On trouve dans la Bible plusieurs fois la préposition לְמַעְלָה, mais toujours avec un *scheva simple* sous le ע, de manière que jamais elle n'est ponctuée ainsi לְמַעֲלָה. Et à quoi bon les Massorètes nous auraient-ils conservé cette différence de prononciation entre les deux mots, s'ils n'avaient pas persuadés qu'il y avait aussi entre eux une différence de signification? Voudra-t-on dire que dans le mot לְמַעֲלָה il y ait quelque faute massorétique? Si, toutes les fois qu'on ne peut se rendre une raison grammaticale d'un mot biblique, on le corrige à son idée, dans peu, même grammaticalement, les philologues hébreux ne s'entendront plus.

Prenant donc le texte tel qu'il est, je dis que le mot למעלה doit être décomposé; et qu'on ne peut y voir que la préposition ל indiquant la fin; et le mot מַעֲלָה *ascensus, ascensio, gradus;* et qu'il faut le traduire tout entier par *ad ascensionem* (*à montée*). La

préposition מעל dans le mot מעליהם a le sens de *apud, prope, juxta;* et le pronom הם se rapporte à מזבחות. De sorte que je traduis le passage ci-dessus de cette manière :

Et diruerunt coram eo (Josia) *altaria τῶν Baalim; et Chammanim, quæ ad ascendendum ad ea* (vel prope ea altaria), *confregit.*

Vous voyez, monsieur, qu'entre le mot אשר et למעלה il y a l'ellipse, très-commune dans la Bible, du verbe היה; de sorte que le vrai sens de ces mots est: *quæ erant ad ascendendum*, i. e. *per quæ* (Chammanim) *ascendebatur.*

Il s'agit ici d'un usage religieux emprunté par les Hébreux à l'idolâtrie cananéenne; et heureusement nous avons la loi même de Dieu qui le défendait. Or, si on compare les paroles de cette loi avec celles dont se servit l'auteur des Paralipomènes, en parlant de l'infraction de cette loi particulière, on reconnaîtra l'évidence, j'ose le dire, de ma nouvelle interprétation.

D'abord on a cru trop légèrement que les במות dont nous parle la Bible, lorsqu'ils y sont nommés comme des choses appartenant au culte cananéen, étaient des montagnes, des collines (*edita loca*). On n'a pas examiné avec assez d'attention la valeur des verbes סור, שרף, נתץ, שמר, עשה, בנה, etc., dont on se sert dans la Bible en parlant de *bamoth.* On n'a pas remarqué que jamais il n'y est dit que les patriarches, qui souvent sacrifiaient sur des *montagnes*, aient fait leurs sacrifices sur des *bamoth;* et qu'en parlant des

endroits où les Cananéens faisaient leurs sacrifices, on a toujours dit : על גבעות על הרים et par opposition, תחת כל עץ רענן, mais non pas על במות; et qu'enfin lorsque les auteurs sacrés voulaient indiquer soit les *hauts lieux* où les Cananéens montaient, soit les *bamoth* dont ils se servaient pour sacrifier, ils mettaient la préposition על en parlant des *hauts lieux*, et ils se servaient de la préposition ב en parlant des *bamoth*. Ainsi vous-même, monsieur, avez très-bien dit dans le Journal asiatique 1828, p. 19, que les *bamoth* cananéens étaient des *chapelles*. Oui, monsieur, comme on pourrait appeler chapelles, la *tour* du temple de Bel en Babylonie[1], la *tour* du temple de Baal-berith à Sichem[2], la *forteresse* où le père de Gédéon avait bâti un autel consacré à Baal[3]; les *tours* appelées du nom phénicien *nur-hag* qu'on voit encore en Sardaigne; celles des îles Baléares appelées *talajoth*; les *tours* ou autels élevés, appelés par les Grecs βωμοὶ, dont quelques-uns, comme celui qui fut vu par Pausanias, avaient une hauteur de vingt-deux pieds[4].

[1] Apud Herodot.

[2] Judic. IX.

[3] Judic. VI.

[4] Pausanias, liv. V, chap. XIII, nous dit que le βωμὸς de Jupiter olympien avait 125 pieds de circonférence. Il se composait de deux parties qu'on pourrait nommer, la première le *soubassement*, l'autre l'*autel* proprement dit. Le premier corps de construction, dont la circonférence était, comme nous venons de le dire, de 125 pieds, avait 32 pieds de hauteur; on y montait par deux escaliers en pierre. Sur cette construction on en voyait une autre dont la hauteur était de 22 pieds; on y montait par un escalier bâti (comme toute cette seconde construction) avec un mortier dur fait de la

On appellerait, dis-je, *chapelles* toutes ces *tours religieuses* aussi exactement qu'on a appelé *oratoires* les *tours* mexicaines, dites *Teocalis*, car il n'y a que le nom propre du pays qui puisse convenir parfaitement.

Mais quoique les Cananéens, qui bâtissaient les *chapelles* désignées dans la Bible par le nom de *bamoth*, montassent sur des collines pour pratiquer leurs cérémonies religieuses, il s'en faut beaucoup que ces *bamoth* fussent toujours sur des *hauts lieux*; car les fameux *bamoth* que la Bible place dans la *vallée* de *Ben-innom* étaient-ils donc sur des montagnes ou des collines? Ceux qui étaient dans l'enceinte des villes de la Judée et de Jérusalem étaient-ils donc sur des montagnes ou des collines? et lorsque les prophètes nous disent que Dieu détruira les *bamoth* partout où il y en aura, n'ont-ils parlé que des montagnes et des collines? et ne lisons-nous pas dans Ézéchiel, v, 3 : *Dixit Dominus Deus montibus, collibus, rupibus*

cendre des victimes. On faisait monter la victime par les escaliers de la première construction haute de 32 pieds; on l'égorgeait au pied de la seconde construction haute de 22 pieds, sur la plate-forme de laquelle on ne montait que des morceaux de la victime pour les brûler.

Il me semble que la forme de ce βωμὸς a dû être ronde, parce que Pausanias, en parlant de la circonférence (περίοδος), ne fait pas mention de côtés, comme fait Hérodote en décrivant la tour de Bel en Babylonie; mais il nous donne une mesure totale; et je pense que, si ce βωμὸς eût été de forme carrée, Pausanias nous l'aurait dit; parce que, en parlant, liv. V, chap. XIV, du βωμὸς dédié à Diane, il l'appelle *quadrangulaire* (τετράγωνος). Ce βωμὸς *s'étrécissait insensiblement en s'élevant* (ἀνήκων ἠρέμα εἰς ὕψος).

et vallibus : *ecce ego inducam super vos gladium meum, et disperdam* bamoth *vestra.*

Dieu savait que les Cananéens consacraient aux בעלים et אשרות, en un mot aux *astres*, de pareilles *chapelles*, sur les plates-formes desquelles ils posaient leurs autels pour se rapprocher de leurs divinités; et afin d'éloigner les Hébreux d'un pareil culte et de semblables superstitions, il fit deux lois. La première[1] défendait aux Juifs de tailler les pierres avec le marteau ou tout autre instrument de quelque métal que ce fût pour la construction des autels, sous peine de devenir impurs, et de ne plus servir au culte du vrai Dieu. Que s'il fallait se servir de pierres pour construire l'autel, on devait les prendre brutes sortant du sein de la terre. Ils ne pouvaient donc bâtir une tour solide et régulière avec un escalier pour monter sur la plate-forme où était l'autel. Ensuite il fixa la hauteur des deux autels du culte divin; ils ne devaient pas dépasser la hauteur de la stature humaine, afin que le prêtre pût debout vaquer à tous les besoins du sacrifice.

Et afin d'empêcher qu'on ne plaçât les autels sur de hautes tours où l'on serait obligé de monter, comme faisaient les Cananéens, Dieu donna ce second précepte[2] :

לא תעלה במעלות על מזבחי

non ascendes per ascensiones supra altare meum; c'est

[1] Exod. xx, 25.

[2] Exod. xx, 26.

à-dire, *auprès de mon autel,* sur lequel proprement on ne pouvait pas monter. Or, monsieur, il est bon de reconnaître que ces *chammanim* אשר למעלה מעל מזבחות *quæ* (erant) *ad ascendendum propè altaria* n'étaient autre chose que ces *tours* sur lesquelles les Cananéens plaçaient les autels dédiés aux suprêmes divinités du ciel. Voilà, monsieur, pourquoi dans la Bible, quand il est question du culte et des autels idolâtres, on dit que le prêtre ou le prince עלה על המזבח *montait sur l'autel*[1], ce qu'on ne dit jamais en parlant de l'autel fait selon la loi de Dieu.

Ce qui prouve encore mon interprétation, c'est que, s'il est bien reconnu que le culte idolâtre cananéen se servait de ces tours, et que les *bamoth* de la Bible étaient de semblables *élévations,* sur lesquelles on plaçait un autel, et où l'on se portait pour brûler l'encens (להקטיר), il est encore certain, monsieur, que, dans l'endroit même des Paralipomènes que j'explique, les *chammanim* et les *autels des Baalim* sont tout simplement synonymes de *bamoth;* et c'est sur les règles du parallélisme que je m'appuie, règles dont vous reconnaissez toute l'autorité dans les interprétations bibliques.

En effet, l'écrivain sacré nous dit, v. 3, que Josias voulut purger son règne des

במות *bamoth*
אשרים *ascherim*
פסילים *pesilim*
מסכות *massecoth;*

[1] I Reg. XII.

et au lieu de dire, verset suivant, qu'on a ôté tous ces objets en présence même du roi, il en fait de nouveau l'énumération, méthode très-commune chez les écrivains de l'Ancien Testament, et il dit qu'en effet on a détruit en présence de Josias :

מזבחות הבעלים וחמנים *autels des Baalim et chammanim*
אשרים *ascherim*
פסילים *pesilim*
מסכות *massecoth.*

J'irais trop loin si je m'arrêtais à décrire ici les *bamoth* et les *chammanim*, avec toutes les circonstances tirées de la Bible qui nous les font bien connaître; je me propose de les publier dans une autre occasion. Je dirai seulement que ces *bamoth* si célèbres dans la Bible, ces temples de l'idolâtrie cananéenne, ces tours, ces hauts autels enfin, n'étaient pas tout le temple, mais la partie principale du temple, qu'on appelait בית במות; non pas *temple des montagnes*, mais *temple des élévations, des tours*. Et vous savez, monsieur, que les *bamoth* étaient la marque d'un culte irrégulier, de sorte que la Bible donnait à tel ou tel roi le nom de juste ou de méchant, selon qu'il détruisait ou laissait subsister les *bamoth*.

Mais le mot *bama* emprunté par les Juifs aux Cananéens, c'est-à-dire aux Phéniciens (puisqu'ils avaient reçu d'eux non-seulement le mot, mais le culte qui s'y rattache), ne signifiait proprement qu'une *chose haute, élevée*, mais qui selon le culte auquel on la consacrait pouvait prendre diverses dénominations. Je m'explique. L'autel haut de vingt-deux pieds

vu par Pausanias était appelé par un Grec βωμὸς (mot absolument synonyme, dans ce cas, de *bama*), parce qu'on le regardait seulement comme un autel élevé; mais si ce βωμὸς eût été consacré au *culte du feu*, c'est-à-dire, qu'on l'eût destiné à conserver perpétuellement le feu sacré, alors ce même βωμὸς aurait plus proprement été appelé πυρεῖον,

C'est ce qui arriva dans le cas qui nous occupe. Nous avons des preuves que les Phéniciens, c'est-à-dire les Cananéens, conservaient dans leur temple le feu toujours allumé; et Isocrate, dans Eusèbe, nous dit qu'ils le faisaient parce qu'ils regardaient le feu comme l'emblème de leurs dieux dont les principaux étaient le soleil et la lune. Or, lorsque les élévations, les tours, les autels élevés, dits dans la Bible *bamoth*, étaient absolument employés dans toute la rigueur du culte cananéen, il y avait aussi une masse de feu conservée dans l'intérieur de la tour; et alors ils n'étaient plus simplement des élévations, mais des *chammanim*. Et il est bien remarquable qu'en voyant manifestement dans la racine de ce mot (חמן) la signification de *caluit, calefactus est*, qui en *niphal* signifie encore *accensus* (*accensi libidine*), racine qui nous donne aussi des mots indiquant *calor, æstus*, et poétiquement le *soleil*, on n'ait pas pensé que l'idée fondamentale et primitive de toutes ces significations métaphoriques a dû être sans doute celle du *feu*: et que, bien qu'il soit certain que les Cananéens, auxquels appartenaient les *chammanim*, conservaient dans leur temple un feu sacré perpétuel, on ait voulu

de préférence en faire des *statues* de je ne sais quelle forme, *représentant le soleil,* au lieu de s'arrêter au jugement très-critique qu'en avait donné le célèbre Voss qui disait : חמנים *quod reddant simulacra vestra, malim Pyrœa vel Pyrathœa vestra.*

D'après ces raisons, monsieur, non-seulement je suis persuadé que les *chammanim* de la Bible ne sont pas des statues, mais encore je crois, comme je l'ai déjà dit dans une lettre que j'ai publiée sur les *nurhag* de Sardaigne, qu'ils ne sont autre chose que les *κάμινοι* (*πυρεῖα*) des Grecs, les *camini* (*foci*) des Latins, d'où les Italiens ont tiré leur *cammini* (*focolari*) et les Français leurs *cheminées* (*foyers*). En effet comment pourrons-nous nous rendre raison de ces appellations différentes, si nous ne remontons pas à la racine *chammam* חמם des Phéniciens?

Tout ceci deviendra encore plus clair si nous considérons que les auteurs sacrés ont aussi donné une autre appellation aux *bamoth,* qui non-seulement nous est une preuve du culte du feu auquel, dans certaines circonstances, étaient destinés les *bamoth* (qui dans ce cas étaient le plus souvent appelés *foyers, chammanim*), mais qui nous enseigne encore que les *bamoth* cessaient d'être ainsi dits de leur forme apparente, lorsqu'ils étaient particulièrement destinés au culte du feu.

Lorsque les Chutéens envoyés par Sennachérib vinrent à Samarie, ils se servirent, dit l'auteur sacré, des *bamoth* que les Samaritains avaient construits en grand nombre, et, comme les autres colons, ils

les destinèrent à leur culte particulier. Il est dit que les Chutéens se sont fait נרגל[1]. Se seront-ils fait *Mars*, comme l'a conjecturé dernièrement M. Gesenius? Je pense que les Chutéens qui adoraient le soleil, la lune, et toute la milice du ciel, ne se sont pas bornés à Samarie au culte d'une simple planète, et je suis de l'opinion de Selden qui pensait que le mot *nergal* était *ignis in septis a Chuteis religiosissime servatus*[2]. Mais comme les Chutéens se sont servis de *bamoth*, il n'y a pas le moindre doute qu'ils conservaient ce feu non pas *in septis*, mais dans un *bama*, qui, à cause de la destination particulière qu'il recevait, fut appelé נרגל, c'est-à-dire נר גל (de נור *feu* et de גל *monceau de pierres*) *tumulus du feu:* ainsi que les Persans appelaient les endroits où ils conservaient le feu آتش كده, *maison du feu*. Ils ont dit *nur-gal*, parce que la *chapelle* ou *bama*, dans laquelle les Chutéens plaçaient le feu, était une espèce de monceau de pierres.

La racine *nur* est manifestement phénicienne; nous avons les *nur-hag* en Sardaigne, qui ne sont autre chose que les *nur-gal* des Chutéens[3]. On trouve

[1] II Reg. xvii.

[2] De Diis syr.

[3] Pour le moment on peut voir ce que je prends pour des *bamoth*, *chammanim*, *nur-gal*, *talajoth*, en examinant les dessins des *nur-hag* qui se trouvent dans le livre de M. Petit-Radel, *Notices sur les nuraghes de Sardaigne*. Qu'on regarde seulement ces *tours* pour se faire une idée des *chapelles*, dont j'ai parlé, destinées de différentes manières au culte des astres, sans tenir compte des particularités accessoires dont je tâcherai de rendre raison lorsque je décrirai tous

en Sardaigne des pays nommés encore aujourd'hui *Narallao*, *Nuraminis*, *Nureci*, *Nura*, etc.; et comme les mots נור *nur* et אור *ur* sont à peu près synonymes, nous ne serons pas étonnés de trouver en Espagne le mot *urgellum*, comme en Irlande le mot *urglin*[1], car on ne peut pas douter de l'existence des Phéniciens dans ces deux pays, ni même de l'usage de ces colons de conserver toujours le feu sacré dans leurs temples.

Les Hébreux, quoique plongés presque toujours dans l'idolâtrie cananéenne, ne se sont le plus souvent servis des *bamoth* que matériellement, pour ainsi dire : car ces hauts autels leur semblaient plus ma-

les objets du culte qui dans la Bible nous sont mentionnés comme faisant partie des temples des *bamoth*, c'est-à-dire, qui accompagnaient ces tours dites *bamoth* ou *chammanim*. Mais qu'on ne croie pas que les *nur-hag* aient pu dans l'origine se terminer en cône, comme il résulterait de ces dessins; parce que le chev. Albert de la Marmora, mon honorable collègue à l'académie des sciences de Turin, auteur de ces dessins, prié par moi-même de faire bien attention à cette circonstance, laquelle, selon l'idée que je m'étais faite de l'origine des *nùr-hag* et de l'usage auquel ils ont pu servir, me paraissait improbable, changea d'opinion et m'avoua que ceci est encore prouvé par le fait, tandis que, parmi tant de *nur-hag* qu'on voit encore en Sardaigne, il n'y en a pas un terminé en cône. Voyez surtout le *nur-hag* de Borghidu, sur la plate-forme duquel on voit encore trois pierres, qui s'élèvent du sol, disposées de manière à faire croire qu'elles supportaient une table de pierre ou quelque autre chose qui servait d'autel.—Je dirai ici en passant que la *tour* publiée par Ker Porter (vol. II, page 277), appelée *Akarkouff*, appartient sans doute à la classe des tours religieuses destinées par les anciens au culte des astres;—et que les *tours* de l'Irlande de construction très-ancienne, *sur lesquelles on voit à présent une croix*, n'étaient pas, selon toute probabilité, terminées en cône dans l'origine, mais en plate-forme.

[1] Voy. Villanueva, *Irlanda phænicia*.

jestueux que ceux prescrits par leur loi. Ils connaissaient l'usage qu'en faisaient les Cananéens, et cependant ils ne s'en servaient pas toujours à leur manière. Ainsi, par exemple, Jéroboam avait destiné les *bamoth* qu'il avait bâtis à Béthel et à Dan au culte fétiche des deux veaux[1]; et par une combinaison bizarre des cultes divin et idolâtre, ils consacraient souvent ces chapelles, ces hauts autels, ces *bamoth*, défendus par la loi, au culte du vrai Dieu. Voilà la raison pourquoi dans la Bible on lit seulement sept fois le mot חמנים *chammanim* : et il y est toujours au pluriel d'une manière générale, parce que les écrivains sacrés n'eurent pas occasion de nommer un seul חמן *chammon* bâti dans une circonstance particulière par quelque prince hébreu, comme ils eurent plusieurs fois occasion d'indiquer un seul במה *bama*.

Nous lisons dans la Bible que les Hébreux se sont fait (racine עשה בנה) des *bamoth*, mais jamais des *chammanim*; et pourtant les *chammanim* existaient. Sous les princes mêmes les plus zélés de la loi de Dieu on en a détruit. Or, de ce fait il résulte qu'on ne pouvait pas dire en hébreu que tel ou tel bâtissait, élevait des *chammanim*; on parlait de *bamoth* qui restaient *bamoth*, ou devenaient *chammanim*, selon qu'on les destinait ou non au *culte du feu*.

Ainsi, monsieur, je pense que dans le mot בעלחמן des inscriptions phéniciennes, il n'est pas question de *statue solaire*, ni d'aucune autre statue; mais que

[1] I Reg. XII.

dans le mot חמן *chammon* il y a la signification de *feu;* que le mot חמנא *chammona* de la deuxième ligne de la troisième inscription palmyrienne indique une de ces *chapelles* dans lesquelles les Phéniciens conservaient perpétuellement le feu sacré; que les mots בעל חמן *Baal-chammon* ne sont autre chose qu'une épithète du soleil, et signifient *Dieu feu* ou *Dieu du feu;* et qu'enfin sur la pierre de Malte (Hamaker, *Miscell. phœnic.* tab. III, n° 1) les mots לבעל חמן אבן ne doivent pas s'expliquer par τῷ *Baal columnam lapideam;* mais par τῷ *Baal-chammon, lapidem;* de manière que ce n'est pas une *colonne de pierre* qu'on avait consacrée à *Baal,* mais une *pierre* qu'on avait consacrée à *Baal-chammon,* au *Dieu feu,* ou *Dieu du feu,* c'est-à-dire au *soleil.*

Parmi les colons qui vinrent avec les Chutéens à Samarie, il y avait des Babyloniens; ceux-ci se servaient aussi des *bamoth* et ils se sont fait סכת בנות *succoth benoth,* mots que M. Gesenius a crus fautifs et que par conséquent il a corrigés par la leçon סכת במות *succoth bamoth* qu'il interprète *tabernacula in excelsis*[1].

[1] Dernièrement encore M. Landseer a parlé (*Sabæan Researches,* IX[e] liv. London, 1835, in-4°) d'un bas-relief dont on conserve un plâtre dans la salle des antiques à la Bibliothèque du Roi et qu'on a découvert sur un rocher qui se trouve dans le voisinage de l'ancien Berytus. On y voit un roi assyrien debout qui semble diriger sa main droite vers une demi-lune, un disque et sept autres disques plus petits placés devant son visage. M. Landseer a cru que ces sept étoiles étaient ce que les Babyloniens appelaient סכת בנות *succoth benoth,* qu'il croit être le nom que ce même peuple donnait aux *Pléiades.* Appuyé sur l'autorité de Drummond (*OEdip. Jud.*) il dérive le mot סכת de סכה (il faut lire ainsi au lieu de סכה qui dans le

Mais si le texte sacré nous dit que les Babyloniens se sont servis des *bamoth* qu'ils ont trouvés faits à Samarie par les Samaritains mêmes ; ceci nous prouve, il me semble, que l'auteur sacré n'a pas voulu dire avec les mots סכת בנות que les Babyloniens se soient construit encore des *bamoth*. Le texte est clair ; les Babyloniens se sont servis des temples qu'ils ont trouvés à Samarie, temples appelés *bamoth*, dont le caractère distinctif était une tour, dite de différentes manières במה, צריח, מצפה, גל, qui ne s'éloignaient pas beaucoup de la forme du temple babylonien. Mais

mémoire de M. Landseer est une faute d'impression) *observer, spéculer*. J'observe d'abord que cette racine, inusitée en hébreu, peut bien être semblable à la racine chaldaïque סכא *adspexit, contemplatus est* ; ensuite je remarque que le mot סכת, tiré de cette racine, ne peut avoir autre sens que celui de *contemplations*, *observations*, ou, si l'on veut, d'*observatoires*. Or, si les Babyloniens se sont fait en Samarie des *observatoires de filles*, il est clair que dans les mots סכת בנות il n'y a que le dernier (*benoth*) qui pourrait indiquer les *Pléiades*. En supposant encore que ce mot fût employé par les Babyloniens comme nom propre des *Pléiades*, comment croirait-on que les Babyloniens qui adoraient le soleil (*bel*) et la lune (*melytta*), comme il résulte de l'histoire ancienne et même du plâtre en question, aient porté dans un pays étranger des divinités d'un ordre inférieur en dépit de leurs grands dieux ?

Du reste, nous ne pouvons pas porter un jugement très-exact sur les signes sabéens du bas-relief babylonien dont je viens de parler, sans y être guidés par le sens de la longue inscription cunéiforme dont le bas-relief est couvert ; et quoiqu'elle se trouve effacée en beaucoup d'endroits, il est à désirer qu'elle devienne, ainsi que les autres inscriptions de ce genre dont l'origine paraît être assyrienne, l'objet d'un travail analogue à celui que M. Eugène Burnouf vient de publier dans son *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadan*, et en général sur les inscriptions cunéiformes d'origine purement persane.

voulant les approprier à leur culte, ils ont adjoint des סכת בנות, c'est-à-dire, des *tentes* ou *cabanes des filles*. Or, monsieur, ces *petites maisons de filles* bâties comme des *cabanes* ou *tentes* par les Babyloniens, dans un de leurs temples, nous apprennent deux choses : la première, c'est que ces *temples des bamoth*, c'est-à-dire, dans lesquels il y avait de ces tours ou chapelles appelées *bamoth*, où on avait élevé ces cabanes, étaient dédiés à Melytta (Vénus). La seconde, que ces cabanes servaient à l'abominable usage, pour ne pas dire pratique religieuse, des femmes babyloniennes, qui, selon Hérodote et Strabon, se prostituaient aux étrangers dans leurs temples dédiés à Vénus (Melytta).

Vous savez, monsieur, que les prophètes de l'Ancien Testament ont plusieurs fois reproché aux Hébreux d'avoir imité presque toutes les superstitions des idolâtres qui les entouraient, et ils les ont suivies en effet presque toutes; et parmi leurs idolâtriques imitations, ils en ont suivi une tirée, selon moi, des Babyloniens, qui nous apprend ce que c'étaient que les סכת בנות.

II Reg. xxiii, Josias ordonna qu'on ôtât du temple de Jérusalem tous les objets profanes, que les Hébreux plongés dans l'idolâtrie, ou, pour mieux dire, dans le *sabéisme*, avaient consacrés au soleil, à la lune, et à la milice du ciel; après quoi il fit détruire :

את בתי הקדשים אשר בבית יהוה אשר הנשים
ארגות שם בתים לאשרה

mots qui, à la lettre, signifient :

Domos effeminatorum quæ (erant) *in templo Domini, quas mulieres* (erant) *texentes ibi domunculas* (i. e. ut essent domunculæ) *Astartis* (lunæ.)

Vous voyez, monsieur, que, comme il est question de *maisons tressées* (ארגות dont la racine a la même valeur que celle de סכת), on ne peut entendre autre chose que des *tentes*, *des espèces de tabernacles*, *des cabanes;* et que les prostituées qui en faisaient usage, les femmes qui en avaient le soin, le témoignage d'Hérodote et de Strabon qui nous parlent d'un pareil usage chez les Babyloniens, ne permettent pas de douter que les *succoth benoth*, c'est-à-dire, les *tentes* ou les *cabanes de filles*, tressées par des colons babyloniens dans un temple, indiquent le même fait pratiqué par les Hébreux en l'honneur *d'Astarté* (Vénus), connue des Babyloniens sous le nom de *Melytta*.

Du reste, il ne faut pas croire que l'écrivain sacré ait voulu, avec les mots *succoth benoth*, nous indiquer le dieu des Babyloniens, ou le seul culte qu'ils pratiquaient dans ces *bamoth* fondés à Samarie; il a expliqué simplement avec ces mots caractéristiques un usage très-connu de ce temps-là, qui donnait aussi l'idée de la divinité que l'on voulait honorer ainsi, et des cérémonies propres à son culte.

Je terminerai, monsieur, par une observation sur le mot סמל *semel* de la Bible, qui indique encore un objet du culte idolâtre. M. Gesenius, dans son dic-

tionnaire, cite au mot סמל l'endroit II Paral. xxxiii, 7, où on lit פסל הסמל qu'il traduit : *statua simulacri.* Pour moi, je pense que le mot סמל dans cet endroit est un nom propre, duquel dériva, dans la mythologie grecque, la *Semele*, mère de *Bacchus*, et que c'est encore une autre épithète qu'on donnait à la *lune* dans la Cananée. Ce n'est pas, monsieur, sur la parfaite ressemblance du mot hébreu *semel* avec le mot grec, que je m'appuie, c'est sur le parallélisme biblique que je vais citer.

On lit dans le II Paral. xxxiii, 7, où il est question de ce que Manassès a fait :

וישם את פסל הסמל אשר עשה בבית

Et posuit simulacrum Semelis, *quod fecerat, in templo*; et dans le II Reg. xxi, 7, endroit absolument parallèle à celui-ci, on lit encore :

וישם את פסל האשרה אשר עשה בבית

Et posuit simulacrum Astartis, *quod fecerat, in templo.*

Or, monsieur, Astarté c'était la *Vénus* cananéenne, de sorte que le mot *Semel* qu'on a employé dans la Bible comme synonyme de Astarté, ne peut être autre chose qu'un nom propre, c'est-à-dire, une autre épithète de cette même déesse.

Veuillez, monsieur, agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

TRADUCTION

De l'inscription arabe qui se trouve sur un battant de porte au couvent de Gélath en Iméreth, par M. Fræhn[1].

A peu de distance à l'est de Kouthathis, en Iméreth, il existe un beau couvent, nommé vulgairement Gélath, mieux Génath, dans les livres, et dont le vrai nom est *Genathlia,* où l'on retrouve le Grec Γενεθλιακὸν : c'est donc le couvent de la *Nativité.* Il fut autrefois le chef-lieu de l'autorité spirituelle en Iméreth, le dépôt des archives, le lieu de la sépulture des rois de Géorgie depuis l'époque des Mongols. On y voit entre autres un petit bâtiment carré, que la tradition regarde comme une construction de David II, le Réparateur, destinée à lui servir de tombeau, et dont les portes en fer ont été apportées par lui de Derbend. A la suite de quelle guerre, de quelle expédition ? On l'ignorera tant qu'un heureux hasard n'aura pas fait tomber en nos mains une des histoires complètes de leur pays composée par de savants géorgiens.

Sur l'un des battants de cette porte se voit une belle inscription en caractères arabes cufiques de

[1] *Erklärung der arabischen Inschrift des eisernen Thorflügels im Kloster zu Gelathi im Imerethi.* Saint-Pétersbourg, 1836; tome III, sixième série des *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg.*

4 pouces, dont l'explication, attendue jusqu'à ce jour, vient de nous être donnée par le savant M. Fræhn, de Saint-Pétersbourg, d'après plusieurs bonnes copies qui lui ont été fournies par des officiers russes ou d'autres hommes habiles qui l'ont levée sur les lieux :

بسم الله الرّحم(ن)

الرّحيم

امر باتّخاذ هذ(ا) الباب مولانا الامير السيّد

(ا)لاجلّ شاور بن الفضل ادام الله سلطانه على (?)

يدى العمّ ابى الفرج محمّد بن عبد

الله ادام الله توفيقه

عمل ابر(ا)هيم بن عثمان بن انكويه

(ا)لحدّاد سنة خمسة وخمسين واربعمائة

« Au nom de Dieu très-clément et très-miséricor-« dieux! Notre maître, notre émir et souverain, a « commandé de faire cette porte : le glorieux Cha-« wir, fils de Fazel (dont Dieu prolonge la domina-« tion!), par les soins du sage Aboul Féredch Mou-« hammed, fils d'Abdullah (dont Dieu fasse durer « la prospérité!). Elle a été achevée par Ibr(ahim), « fils d'Osman, fils d'Ankweih, le forgeron, en l'an « 455 (1063 de J.-C.). »

D'après les observations dont M. Fræhn accompagne son mémoire, il résulte que Chawir fut

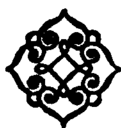
le huitième prince de la famille des Benou-Scheddad qui au xe siècle se rendirent indépendants des califes dans le Karabagh, de 951 à 1076. Aboul Séwar paraît dans l'histoire orientale et spécialement dans celle de l'Arménie, en 1036, et établit sa principale résidence à Tovin. Il paraîtrait par le monument en question que son influence a pu s'étendre jusqu'à Derbend, si toutefois, comme le soupçonne le savant académicien de Saint-Pétersbourg, cette porte fut enlevée réellement à Derbend, et non pas dans quelque autre ville, Berda, p. ex., plus immédiatement soumise à Schawir. Ce prince est plus connu sous le nom d'Abousévar, que lui donnent les historiens arméniens. Ses guerres avec les souverains bagratides de cette nation et avec les Turks, fils de Seldjouk, comme aussi ses envahissements sur l'empire grec, aux temps de Michel IV, de Constantin Monomaque et de ses successeurs, sont racontés fort au long dans les histoires byzantine et arménienne; mais on est étonné de n'y voir point la date de sa mort. Au moins dut-il vivre jusqu'en 1063, date de l'inscription ici expliquée.

M. Fræhn a joint à son mémoire un beau facsimile réduit environ au demi-quart, et le nom de l'émir Schawir, de la grandeur naturelle de l'inscription. Il a également donné une inscription géorgienne en caractères sacrés, tirée du même monument carré dont on a parlé plus haut, mais le peu de mots qu'il est possible de lire en entier ne forment aucun sens.

Nous devons d'autant plus de reconnaissance au savant interprète de ce document curieux du règne de Schawir, qu'on ne devait guère espérer de le connaître en France autrement que par les indications de Gamba et Rottiers. Il existe bien à Paris une fort belle copie, de grandeur naturelle, de l'inscription de Gélath; mais un amour de propriété que nous osons qualifier de malentendu n'a pas permis au possesseur, étranger d'ailleurs aux lettres orientales, d'en faire jouir le public savant.

Si le contenu de cette inscription ne paraît pas offrir au premier abord des renseignements d'une haute importance, ce sont au moins quelque faits bien établis, qui tôt ou tard serviront infailliblement au progrès de la critique et des sciences historiques; résultat par lui-même très-important.

Brosset.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 août 1836.

On lit une lettre de M. Landresse par laquelle il fait hommage à la Société, au nom des éditeurs, de la carte de l'Asie centrale en quatre feuilles par feu M. Klaproth. Cette carte est renvoyée à l'examen de MM. Eyriès et Landresse, qui en feront un rapport au conseil.

M. le capitaine Troyer fait hommage à la Société, au nom de M. Cordier, de la grammaire et du dictionnaire telougou de Campbell en deux volumes in-4°. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Cordier.

M. Reiff adresse à la Société un exemplaire de son dictionnaire russe-français, en deux volumes, gr. in-8°. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Reiff.

M. le président communique au Conseil des fragments d'une lettre par laquelle M. l'ambassadeur de France à Constantinople lui fait connaître que la copie du manuscrit d'Ibn-Khaledoun vient d'être terminée, et que l'ouvrage arrivera prochainement en France.

M. E. Burnouf fait en son nom et au nom de M. Mohl un rapport sur les titres littéraires de Manakjee Cursetjee de Bombay, et propose de l'admettre comme membre honoraire de la Société. Le Conseil adopte les conclusions de ce rapport, et Manakjee Cursetjee est admis comme membre honoraire de la Société.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 août 1836.

Par M. Landresse, au nom des éditeurs Berthe et Duffar. *Carte de l'Asie centrale,* dressée d'après les cartes levées par ordre de l'empereur Khian-loung, par les missionnaires, et d'après un grand nombre de notices extraites et traduites de livres chinois, par J. KLAPROTH, 1836; pub. par L. BERTHE.

Par M. Cordier. *A Grammer of the Teloogoo language,* by A. D. CAMPBELL, 2ᵉ édit. Madras, 1820, in-4°.

Par le même. *A Dictionary of the Teloogoo language*, by A. D. CAMPBELL. Madras, 1821. In-4°.

Par l'auteur. *Dictionnaire russe-français,* dans lequel les mots russes sont classés par famille, par J. Ch. REIFF. Saint-Pétersbourg, 1835-1836. 2 vol. in-8°.

Par la Société. *Rapport de la Société biblique d'Amsterdam,* années 1827, 1828, 1829, 1830 jusqu'à 1835.

Le savant orientaliste M. Fræhn a trouvé dans un auteur arabe, Ibn-abi-Yakoub el-Nedim, qui écrivit en 987, un passage, constatant qu'à cette époque les Russes possédaient déjà l'art d'écrire. Cet auteur nous a même conservé un modèle de l'écriture russe du dixième siècle, qu'il tenait lui-même, à ce qu'il assure, d'un ambassadeur envoyé en Russie par un des dynastes du Caucase. Ces caractères ne ressemblent ni à l'alphabet grec ni aux runes des peuples scandinaves; il paraît donc que le premier germe de civilisation en Russie aurait précédé l'établissement de Rurik et des Varègues dans ce pays, au lieu d'y avoir été apporté par eux. Une circonstance qui donne à cette découverte un intérêt particulier, c'est que ces anciennes lettres russes, si différentes de tout autre alphabet, ont la plus grande analogie avec ces inscriptions non encore expliquées, tracées sur quelques ro-

chers du désert entre Suez et le mont Sinaï, et qu'on y voyait déjà au sixième siècle de notre ère. L'analogie qui existe entre ces inscriptions placées sur les confins de l'Afrique et de l'Asie, et d'autres trouvées loin de là en Sibérie, avait déjà été démontrée par le savant Tychsen. M. Fræhn vient de remettre sous nos yeux cet intéressant rapprochement.

(*Journal du ministère de l'instruction publique de Russie.*)

Dans son dernier *Meeting*, la Société asiatique de Londres a confié à MM. Barrois père et Benjamin Duprat, libraires, rue Hautefeuille, n° 28, la vente de tous les ouvrages publiés par l'*Oriental Translation Comittee.*

M. le Ministre du commerce et des travaux publics vient de prendre une décision par laquelle M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, est chargé de traduire, du chinois, un *Traité sur l'éducation des vers à soie,* qui fait partie de l'Encyclopédie d'agriculture intitulée *Cheou-chi-thong-khao.*

La *Gazette d'État de Prusse* des 5, 6 et 7 août, contient un long article, extrait de la *Gazette de Hanovre,* relativement à la découverte qu'on dit avoir été faite à Porto d'un manuscrit du célèbre Philon de Byblos. Cette nouvelle, qui intéresse si vivement les amis de la littérature orientale, a été annoncée par M. Pereira à M. le professeur Wagenfeld, de Brême. Aujourd'hui, une feuille littéraire de Londres, l'*Athenæum,* la dément formellement. On attend la réplique de la *Gazette de Hanovre* pour savoir à quoi s'en tenir.

On possède maintenant à Paris la relation d'un prêtre chinois, nommé *Hiouen-tsang*, qui voyagea dix-sept ans dans

l'Inde (de 628 à 645), et y visita cent trente-huit royaumes, dans le but de se procurer des livres bouddhiques, et d'étudier à fond les langues dans lesquelles ils étaient écrits. Son ouvrage, qu'il publia à son retour, par ordre de l'empereur Thaï-tsong, est intitulé *Ta-thang-si-yu-ki*. Il se compose de douze livres, dont deux sont consacrés en entier à l'histoire de Maghada. Ces douze livres renferment 568 pages grand in-8°, et par conséquent 482 pages de plus que le *Fo-koué-ki* de *Fa-hien*, qui visita seulement 30 royaumes de l'Inde.

Plus tard nous donnerons une notice étendue sur Hiouen-tsang et sur son ouvrage, dont la traduction ne peut manquer d'intéresser vivement les personnes qui s'occupent de l'histoire de l'Inde, et des croyances religieuses qui se rattachent au bouddhisme.

STANISLAS JULIEN.

BIBLIOGRAPHIE.

Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, par M. F. G. EICHHOFF, docteur ès-lettres, membre de la Société asiatique, bibliothécaire de la Reine. Paris, Impr. royale. vᵉ Dondey-Dupré, rue Vivienne, n° 2.

La découverte la plus précieuse de la philologie moderne est certainement celle qui a montré à l'Europe étonnée qu'elle devait aller chercher dans l'Inde les origines de ses langues, du français et du russe, de l'allemand et du lithuanien, aussi bien que du grec, du latin et du celtique. La philologie nous montre une grande tribu dans cette immense population échelonnée de la mer des Indes à l'Atlantique et de l'île de Ceylan à l'Islande. C'est cette science admirable qui seule peut nous fournir quelques données sur les révolutions du monde, sur

les migrations antiques des peuples, sur le mouvement des populations. L'histoire se tait sur ces grandes questions, et c'est aux philologues qu'il est réservé d'éclairer ces ténèbres historiques. En effet, ils peuvent seuls nous montrer, par exemple, dans les Celtes, les premiers colons venus de l'Asie centrale et refoulés successivement jusqu'aux limites de l'Occident; dans les Germains, puis dans les Slaves et les Latins, des émigrants moins anciens; enfin, dans les Grecs, le dernier peuple qui a quitté l'Asie. Le sanscrit est la base de toutes ces recherches; c'est une sorte d'échelle comparative qui détermine la place de ces diverses nations dans la grande migration du genre humain. Ainsi il nous montre dans la langue du premier peuple dont nous venons de parler, des traces vagues et indécises de l'idiome primitif, tandis qu'il nous en laisse apercevoir de plus profondes, mais graduées, dans les autres, et une reproduction plus exacte dans le grec ancien.

Les savants qui ont le plus contribué par leurs travaux à ouvrir cette voie nouvelle aux recherches philologiques sont, en Angleterre, M. Wilson, par son utile dictionnaire et par ses belles traductions; en Allemagne, M. Bopp, pas ses consciencieux ouvrages, qui ont surtout rendu le sanscrit intéressant aux classiques; en France, M. Eugène Burnouf, qui en a rehaussé le prix en montrant, dans des ouvrages de haute érudition, l'identité d'origine de cet antique idiome avec le zend et le pali. M. Eichhoff, déjà connu par des travaux justement appréciés, a voulu dans un ouvrage spécial offrir pour les langues de l'Europe les résultats déjà obtenus, et ceux auxquels ses longues et laborieuses études l'ont fait parvenir. Dans ce tableau pittoresque les langues nommées indo-germaniques, ou mieux indo-européennes, nous apparaissent comme des rayons divergents qui partent tous du même centre, du sanscrit. Ce sujet, bien capable d'intéresser les hommes instruits, est traité dans le livre de M. Eichhoff d'une manière tout à fait satisfaisante. Dans une savante introduction, qui forme la première partie de l'ouvrage, l'auteur jette d'abord

un coup d'œil rapide sur la formation des langues et sur leur division en groupes.

En général, l'exactitude des faits se joint dans cet aperçu, aussi bien que dans tout l'ouvrage, à l'élégance et à la pureté de l'expression; il y a néanmoins ici, comme dans le reste du livre, quelques assertions qui sont susceptibles de contestation. On sent d'ailleurs que, dans un grand volume in-4° de 500 pages, il est inévitable qu'il ne se glisse quelques inexactitudes. Il y en a par exemple une, page 23, qu'il nous semble à propos de relever. L'hindoustani moderne ne s'est pas formé sur les bords de l'Indus du sanscrit et de l'arabe, mais bien de l'hindouî et du persan qui était la langue des conquérants musulmans. Les nombreux mots arabes qu'on trouve en hindoustani y sont arrivés par le persan. Quant à l'hindouî, c'est l'idiome qui, dans le nord de l'Inde, remplaça le sanscrit, lorsque celui-ci tomba en désuétude. Le fond est sanscrit, mais il y a néanmoins beaucoup de mots dont on ne retrouve pas l'origine dans la langue sacrée des Brahmanes. Cette langue du moyen âge de l'Inde est au sanscrit ce que l'italien est au latin.

Après la classification des langues, M. Eichhoff s'occupe du groupe indo-européen, qui forme le sujet spécial de son ouvrage. Il le subdivise en romain ou roman, en germanique, slavon et celtique. Dans la première subdivision sont comprises les langues grecque et latine, le roman, l'espagnol, le portugais, l'italien et le français; dans la seconde, le gothique, le tudesque, l'allemand, le hollandais, le suédois, le danois, l'anglais; dans la troisième, le prucze, le lithuanien, le slavon, le russe, le serbe, le bohémien, le polonais; dans la quatrième, le gaélique et le cymre ou bas-breton.

Nous ne nous arrêterons pas à la classification des sons et des articulations, c'est-à-dire à la seconde partie de l'ouvrage; tout cela est parfaitement développé, non-seulement ici en cinquante-deux pages, mais encore à la fin du volume, dans un supplément de seize pages où M. Eichhoff passe en revue les différents alphabets des principales langues du monde.

Il leur applique un système uniforme de transcription d'après lequel on voit que l'alphabet fondamental et naturel, que les différents systèmes graphiques reproduisent plus ou moins complétement, ne se compose que d'une cinquantaine de sons simples, distingués en modulations et en articulations. Le plus intéressant dans cette classification des sons et ce qui en est comme le résumé, c'est le tableau de la mutation des lettres, où l'on voit la manière dont les voyelles et les consonnes indiennes sont représentées dans les langues grecque, latine, gothique, allemande, lithuanienne, russe et celtique. Une chose singulière, c'est que, malgré l'origine indienne de toutes les langues de l'Europe, à l'exception du finnois et du basque, leur alphabet est, comme on le sait, celui des Hébreux, arrivé aux Grecs par les Phéniciens, et des premiers aux Romains, aux Germains et aux Slaves.

La troisième partie comprend le vocabulaire comparé. M. Eichhoff y a séparé les mots en trois portions : en *particules*, en *noms* et en *verbes;* et il l'a ainsi subdivisé en trois livres. Cette classification est fort rationnelle; mais il nous semble seulement que M. Eichhoff a placé à tort les pronoms parmi les particules; et qu'il devait les placer parmi les noms. C'est ainsi qu'ont fait les grammairiens arabes, qui n'admettent que ces trois parties du discours. Il est vrai que M. Eichhoff paraît avoir adopté cette classification parce qu'en sanscrit, et dans les langues indo-européennes, les adverbes sont dérivés des pronoms, et qu'ainsi il était avantageux de donner ces mots dans un même tableau.

La classe des noms est celle où les étymologies sont le plus saillantes, et comme les mots sanscrits sont très-exactement reproduits en caractères latins, nous engageons ceux qui ne connaissent pas le sanscrit, et qui voudraient se convaincre par eux-mêmes des affinités des langues de l'Europe et de l'Inde, de lire surtout cette partie. Elle aurait pu être beaucoup plus étendue, mais M. Eichhoff s'est borné à donner la nomenclature des noms les plus usuels rangés dans un ordre méthodique, et offrant un vocabulaire décaglotte qui a le

plus grand intérêt. Dans la classe des verbes, qui est la plus importante, on voit cinq cents racines sanscrites se faire jour au travers des langues européennes, et y venir former un nombre infini de mots.

La grammaire comparée suit le vocabulaire, et forme la quatrième partie, qu'on ne doit aborder, ainsi que le fait fort bien observer M. Eichhoff, qu'après une étude préalable du vocabulaire; car il est nécessaire de connaître le corps du mot et sa substance fondamentale et permanente avant de s'occuper de ses flexions et de ses mutations accidentelles. Cette partie est celle qui doit satisfaire le plus les philologues. M. Eichhoff y fait connaître les élements de déclinaison et de conjugaison du groupe des langues à la comparaison desquelles son ouvrage est consacré. C'est une série de tableaux des flexions et des désinences des mots dans les diverses langues indo-européennes. Ils se terminent par des exemples des déclinaisons et des conjugaisons propres à faire saisir plus facilement les théories qui précèdent. Les remarques sur les déclinaisons et les conjugaisons du grec et du latin, dans leurs rapports avec celles du sanscrit, sont pleines d'excellents aperçus. Nous approuvons, entre autres, tout à fait la réclamation que M. Eichhoff fait contre la routine des grammairiens latins, qui présentent les déclinaisons et les conjugaisons comme parallèles, au lieu d'assigner à la troisième déclinaison et à la troisième conjugaison le premier rang, qui leur appartient comme représentant les formes les plus simples dont les autres ne sont que des modifications. Nous croyons aussi, comme lui, que, dans le préfixe grec privatif, le ν est radical, quoiqu'il ne se maintienne que devant les voyelles; et, pour corroborer cette assertion, nous dirons qu'en hindoustani le ن reste même devant les consonnes.

Sans prétendre que dans cette forêt d'étymologies il n'y en ait pas d'incertaines ni de contestables, ni qu'il ne s'y trouve quelques répétitions souvent inévitables, à la vérité, et presque toujours utiles, nous n'hésitons pas à dire que le travail de M. Eichhoff est consciencieux, qu'il témoigne de ses con-

naissances solides et variées et de sa patiente sagacité; nous ajouterons qu'il ne peut qu'être extrêmement utile à ceux qui veulent s'occuper d'étymologies et de dérivation, et même à ceux qui cherchent à résoudre les grandes questions historiques qui ont tant d'attrait pour les esprits élevés. La manière même dont l'ouvrage est disposé permet que chacun y retrouve les origines de la langue qui l'intéresse le plus, ou suive de préférence telle ou telle ramification. On peut regretter que M. Eichhoff n'ait pas ajouté dans ce travail comparatif, à côté de mots européens dérivés du sanscrit, ceux des principales langues de l'Inde même qui appartiennent à la même source; de l'hindoustani, par exemple, du mahratte, du bengali, etc. De l'ensemble de ces rapprochements on aurait déduit, je crois, deux faits assez importants pour en ajouter la remarque aux considérations si vraies et si heureusement exprimées dont M. Eichhoff a accompagné les diverses portions de son ouvrage: c'est que souvent, dans l'Inde même, les mots sanscrits, en se modifiant dans les langues modernes, ont subi des altérations analogues à celles qu'on remarque dans les mêmes mots des idiomes de l'Europe qui ont une origine commune; et, d'un autre côté, que souvent aussi les altérations que les mots sanscrits ont subies sont plus fortes dans les langues dérivées du sanscrit qui sont parlées dans les contrées mêmes où cet idiome était usité, que dans celles qui sont parlées à quelques mille lieues de leur berceau commun.

Un très-petit nombre d'exemples pris au hasard donneront une preuve de notre double assertion. Le mot français *roi* est identique avec le même mot bengali রায় *rae* (écrit *roi* par les Anglais), et ils dérivent l'un et l'autre du sanscrit राज् *râj*. Le mot *passereau* ressemble plus à l'indoustani پکھیرو *pakhérou* qu'au sanscrit पक्षिन् *pakschin*, d'où viennent l'un et l'autre; πέτρα et *petra* ressemblent plus aussi à l'hindoustani پتھر *patthar* qu'au mot original sanscrit प्रस्तर

prastara. Il en est de même du mot français *double*, qui est identique avec l'hindoustani *doubala*, et qui dérive aussi bien que ce dernier mot de *dvau vaï*; de *siccus*, *sec*, et de l'hindoustani سوکها *soukka*, lat. *socer*, qui dérivent du sanscrit शुष्क *suschka*; de l'adverbe déterminatif latin et hindoustani اتا *ita*, qui sont formés l'un et l'autre du sanscrit इत्थम् *ittham*; du mot anglais *coal* (charbon) et du mot hindoustani کوئلا *coéla*, qui dérivent de कोकिला *kokilâ*; de la négation allemande *nein* et du même mot dakhni نین *naïn*, dérivés l'un et l'autre de नहि *nahi*; de l'allemand *mücke* (mouche) et de مکھی *makkhi*, formés du sanscrit मक्षिका *makschikâ*; du mot italien *oggi*, qui dérive, par le latin *hodiè*, du sanscrit अद्य *adia*, et de l'hindoustani آج *âj*, qui dérive du même mot.

D'un autre côté, on trouvera avec nous que *nez* et *nasus* ressemblent plus au sanscrit नासा *nâçâ* que l'hindoustani ناك *nâk*; que *pied* ressemble plus au sanscrit पाद *pâda* que l'hindoustani پاؤں *pâon*; que le mot grec πάτος et l'anglais *path* (chemin) se rapprochent plus du sanscrit पथ *patha* que l'hindoustani پنتھ *panth*; que le mot *mélange* est plus près du sanscrit मेलन *mélana* que l'hindoustani ملن *milan*; que *frater* et surtout *brother* ressemblent plus au sanscrit भ्रातृ *bhrâtri* que l'hindoustani بھائی *bhâi*; que le mot allemand *braue* et son synonyme anglais *brow* (sourcils) ressemblent plus au sanscrit भ्रू *bhrû* que l'hindoustani بھواں *bhawân*; que le mot latin *ignis* ressemble plus au sanscrit अग्नि *agni* que l'hindoustani آگ *âg*; que les mots *centum*, *cent* sont plus près du sanscrit शत *sata* que l'hindoustani سو *sau*. Les mots grecs ὄκκος *œil* et πρῶτος *premier* ressemblent plus aux mots sanscrits अक्षि *akschi* et प्रथम *prathama* que les mots hindoustans آنکھ *ânkh* et پہلا *pahlâ*. Mais voilà bien assez d'exemples

JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE 1836.

MÉMOIRES HISTORIQUES

Sur la vie du sultan Schah-rokh, par M. Quatremère, membre de l'Institut.

Il est peu d'époques de l'histoire orientale qui présentent une série de faits aussi multipliés et aussi intéressants que le règne de Schah-rokh, et sur lesquelles nous possédions des renseignements aussi abondants et aussi authentiques; et j'ai toujours été surpris que, parmi les savants versés dans la connaissance de la littérature de l'Orient, aucun n'ait encore entrepris d'écrire l'histoire de ce règne. J'ai pensé qu'un pareil travail, exécuté avec une fidélité scrupuleuse, ne pouvait manquer d'offrir quelque chose de neuf, et, par conséquent, de procurer quelque satisfaction aux personnes qui prennent plaisir à étudier les annales des différents peuples et à y chercher moins un frivole amusement que des instructions utiles.

edidit, latine vertit et annotationibus instruxit Ernestus BERTHEAU, Hamburgensis. Gottingæ, 1836. In-8°.

Geschichte der Sultane aus dem Geschlechte Bujeh. Histoire des sultans bouïdes, en persan, avec une traduction allemande, par M. Fr. WILKEN. Berlin, Dümmler, 1836. In-4°.

ERRATA POUR LE CAHIER DE JUILLET.

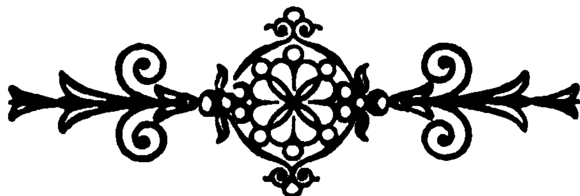
Page 41, ligne 20, lisez : — Ils ne laissaient pas voir leur corps. Seulement ils déposaient (sur une île) des pierres précieuses *dont ils indiquaient la valeur.*

Page 42, ligne 11, il faut faire la même correction, que la remarque d'une nouvelle faute dans l'édition de *Ma-touan-lin*, a rendue nécessaire. Après *tan* (seulement), il faut ajouter le mot *tchhou* (*expromere*). Cette leçon se trouve dans huit textes qui reproduisent le même passage. Je suis redevable de cette importante rectification à un endroit du *Fo-koué-ki* (fol. 35) qui sert de commentaire à la phrase qui nous occupe : « Ils donnaient en payement des choses précieuses qui « portaient chacune l'*inscription de leur valeur.* »

Page 48, ligne 23, lisez : *hoeï*, au lieu de *weï*.

Page 54, ligne 32, lisez : *Koua-wa*, au lieu de *Tchao-wa*.

STANISLAS JULIEN.



JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE 1836.

MÉMOIRES HISTORIQUES

Sur la vie du sultan Schah-rokh, par M. QUATREMÈRE, membre de l'Institut.

Il est peu d'époques de l'histoire orientale qui présentent une série de faits aussi multipliés et aussi intéressants que le règne de Schah-rokh, et sur lesquelles nous possédions des renseignements aussi abondants et aussi authentiques; et j'ai toujours été surpris que, parmi les savants versés dans la connaissance de la littérature de l'Orient, aucun n'ait encore entrepris d'écrire l'histoire de ce règne. J'ai pensé qu'un pareil travail, exécuté avec une fidélité scrupuleuse, ne pouvait manquer d'offrir quelque chose de neuf, et, par conséquent, de procurer quelque satisfaction aux personnes qui prennent plaisir à étudier les annales des différents peuples et à y chercher moins un frivole amusement que des instructions utiles.

Depuis l'époque où je rédigeais ces observations, un écrivain anglais, M. Price, a rempli en partie cette lacune que je viens de signaler (*Chronological retrospect, or Memoirs of the principal events of the Mohammedan history*, vol. III, p. 485 et suivantes); mais, tout en rendant justice à son estimable ouvrage, j'ai pensé que l'on verrait avec plaisir une narration plus étendue, tirée entièrement des mémoires rédigés par des historiens que leur position mettait à même d'être parfaitement instruits de tous les événements qu'ils racontent.

Les sources où j'ai puisé les matériaux de mon travail sont, comme je viens de le dire, des ouvrages importants. On doit mettre au premier rang l'histoire intitulée *Matla assaadeïn* (le Lever des deux astres heureux), composé en persan par Abd-er-razzak-Samarkandi, qui était contemporain des faits qu'il raconte, et dont l'ouvrage est, sans contredit, un des plus curieux et des plus véridiques qui aient été écrits dans les langues de l'Orient. Mirkhond, qui avait également vu les faits qu'il rapporte, est encore pour nous un guide parfaitement sûr. Il faut joindre à son histoire, comme un complément nécessaire, les ouvrages de Khondémir, fils de Mirkhond, et surtout son excellente chronique intitulée *Habib-assiiar* (l'Ami des biographies), qui est, sous tous les rapports, un recueil aussi important qu'instructif. D'autres écrivains, qu'il est inutile d'énumérer ici, m'ont fourni également des détails plus ou moins précieux que je n'ai eu garde de négliger.

Comme le *Matla alsaadeïn* est, ainsi que je viens de le dire, l'ouvrage fondamental où l'on peut puiser des renseignements sur le règne de Schah-rokh, j'ai pensé que je devais, en commençant mon travail, faire connaître d'une manière spéciale le mérite de ce livre et la vie de son auteur.

Kemal-eddin Abd-errazzak[1] fut surnommé *Samarkandi*, non qu'il eût vu le jour à Samarkand, mais parce qu'il avait passé dans cette ville la plus grande partie de sa vie[2]. Il naquit à Hérat le 12e jour du mois de schaban, l'an 816 de l'hégire. Son père, Djelal-eddin Ishak, remplissait à la cour du sultan

[1] J'ignore pourquoi plusieurs écrivains, et en particulier M. Langlès, ont écrit رزاق *Rizak* au lieu de رزّاق *Razzak*. La première leçon ne signifie rien; la seconde est une épithète de Dieu et désigne celui qui accorde à tous les êtres ce qui leur est nécessaire. Il faut observer, et j'ai eu, il y a longtemps, l'occasion d'en faire la remarque, que, chez les Orientaux, lorsqu'un nom se compose du mot *Ebed* עֶבֶד ou *Abd* عبد, *serviteur*, on est sûr que le mot suivant est un nom ou une épithète du vrai Dieu ou d'une idole : ainsi j'ai pensé que dans les inscriptions phéniciennes on devait toujours lire עֶבֶד מֹלֶךְ, *le serviteur de Moloch*, et non pas עֶבֶד מֶלֶךְ, *serviteur du roi*. Chez les Arabes même, les mots *Abd-elmelik* عبد الملك ne signifient pas le *serviteur du roi*, mais du roi suprême, c'est-à-dire de Dieu. On trouve quelquefois, il est vrai, dans l'histoire orientale, les noms *Abd-ennebi* عبد النبى ou *Abd-erresoul* عبد الرسول, *serviteur du prophète, serviteur de l'apôtre de Dieu;* mais ces exceptions sont extrêmement rares.

[2] Khondémir, *Habib-assiiar*, t. III, fol. 296 *v.;* manuscrit persan de l'Arsenal, 24, fol. 70 *v.* L'auteur nous apprend en effet qu'il avait séjourné quelque temps dans la ville de Samarkand (*ibid.* fol. 109 *r.*).

Schah-rokh les fonctions de kâdi et de *pisch-namaz* (imam)[1]. Souvent il était mandé par le prince pour résoudre en sa présence des questions difficiles ou lire des ouvrages de divers genres.

L'an 841[2], notre auteur, après la mort de son père, fut admis auprès de Schah-rokh et reçut de ce prince des marques d'une bienveillance distinguée. Livré à l'étude de la littérature, il avait débuté dans cette carrière par un commentaire développé et approfondi sur un traité composé par le kâdi Adhad-eddin, et qui avait pour objet l'exposition du sens des particules grammaticales et des pronoms démonstratifs. Encouragé par quelques-uns de ses amis, Abd-errazzak dédia cet ouvrage à Schah-rokh. Il lut l'ouvrage et la dédicace en présence de ce prince et d'une réunion nombreuse composée des personnages les plus distingués et les plus savants de l'état. Cette production ayant obtenu le suffrage de toute l'assemblée, Schah-rokh accueillit l'auteur avec une extrême bonté, lui conféra la place qu'avait occupée son père et décida qu'il habiterait dans l'enceinte du palais et entretiendrait son souverain sur les points les plus intéressants de la littérature et de la philosophie. Abd-errazzak était alors âgé de vingt-cinq ans, et il en passa neuf à la cour du sultan. Dans cet intervalle, quoique jouissant auprès du prince de la considération due à son mérite, il ne laissa pas que d'éprouver quelques attaques et des désa-

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 153 *v.*

[2] *Ibid.*, fol. 172 r. et *v.*; Khondémir, *loc. laud.*

gréments réels. L'an 843 [1], des hommes méchants et animés d'une basse jalousie insinuèrent à Schah-rokh que notre auteur ne possédait que des connaissances fort médiocres et avait peu de droits à la faveur dont l'honorait le sultan. Ce prince paraissait ébranlé par les discours calomnieux; mais un des principaux magistrats, le moula-Mounsif, déclara au prince qu'Abd-errazzak surpassait en mérite tous les professeurs. Schah-rokh ayant demandé les noms de ceux-ci, Mounsif lui en désigna plusieurs parmi lesquels se trouvait Hadji-Mohammed-Ferahi. Le sultan donna ordre de convoquer dans le palais une réunion des plus savants hommes de l'empire, afin qu'ils examinassent Abd-errazzak et Hadji-Mohammed. Notre auteur était alors absent de la cour. Lorsqu'il y revint, Schah-rokh lui demanda s'il avait eu avec quelqu'un des disputes et des contestations. Il répondit qu'il n'était en querelle avec qui que ce fût; qu'il ne prétendait l'emporter sur personne par ses connaissances littéraires; qu'il avait puisé son instruction dans la lecture de quelques bons ouvrages; que du reste, si le sultan voulait lui faire subir un examen, il s'y soumettrait de bon cœur. Schah-rokh invita les savants réunis par ses ordres à choisir un livre sur lequel ils pussent interroger Abd-errazzak et Hadji-Mohammed. Ces docteurs proposèrent le *Kaschschaf* ou le *Hedaïah;* et ce dernier ouvrage fut définitivement choisi. On prit dans ce livre, pour

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 178 r.

sujet de l'épreuve, le premier chapitre, qui traite de la pureté. Sous les yeux du souverain, en présence des princes ses fils, des émirs et des premiers personnages de l'état, Abd-errazzak et son concurrent s'occupèrent à commenter et à développer quelques lignes du livre ci-dessus désigné. La composition de notre auteur ayant été soumise aux examinateurs, fut, d'un consentement unanime, déclarée la meilleure; le prince se l'étant fait présenter, joignit son suffrage à celui des juges et décerna à son auteur, avec un diplôme honorable, des gratifications considérables. Deux ans après[1], Abd-errazzak, se trouvant dans le bourg de Mahan ماهان, dans la province de Kerman, visita le tombeau de l'émir Nour-eddin, qui avait rempli, à la cour de Schah-rokh, les fonctions les plus importantes.

Cette même année[2], notre historien fut chargé par son souverain d'une mission importante auprès d'un roi de l'Inde; à son retour, il donna de son ambassade une relation intéressante, qu'il inséra dans son ouvrage.

Il avait un frère qui se nommait Scherf-eddin-abd-alkahhar[3].

L'an 850[4], Abd-errazzak fut envoyé par Schah-rokh en ambassade dans la province de Ghilan, vers le prince Amirah-Mohammed. A peine avait-il

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 154 *v*.
[2] *Ibid.* fol. 185 et suiv.
[3] *Ibid.* fol. 203 *v*.
[4] Man. de l'Arsenal, fol. 209 *r*.

rempli sa mission[1], qu'il reçut de son souverain un ordre exprès de partir pour l'Égypte, avec le titre d'ambassadeur; mais la mort du sultan empêcha l'exécution de ce projet.

A la suite de cet événement, Abd-errazzak résida successivement auprès de Mirza-Abd-allatif, Mirza-Abd-allah, Mirza-Baber et Mirza-Ibrahim[2]. L'an 856[3], notre auteur se préparait à faire le voyage de l'Irac.

Cette même année, le sultan Abou'lkasem-Baber, passant par la ville de Teft-Yezd[4], eut un entretien avec le célèbre historien Scherf-eddin-Ali-Yezdi : notre auteur était présent à cette conférence[5].

Deux ans après, lors du siége de Samarkand[6] par Mirza-Abou'lkasem-Baber, Abd-errazzak se trouvait dans l'armée de ce prince. La paix ayant été conclue, il entra dans la ville pour visiter ses amis; le sultan Abou-Saïd, l'ayant aperçu, le manda auprès de sa personne et lui prodigua les témoignages de la bienveillance la plus distinguée. Notre auteur reprit ensuite la route de Hérat, où il fit son entrée à la suite de Baber. Il a soin de nous apprendre qu'il avait été témoin oculaire de presque tous les événements de la guerre dont cet incident fit partie[7].

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 209 *v.*

[2] Khondémir, *loc. laud.*, fol. 296 *v.*

[3] Man. de l'Arsenal, fol. 252 *r.*

[4] Village à 8 milles de Yezd. Pottinger *Beloochistan*, p. 421.

[5] Man. de l'Arsenal, *loc. laud.*

[6] *Ibid.*, fol. 262 *r.* et *v.*

[7] *Ibid.*, fol. 263.

L'an 863[1], lorsque le sultan Hosaïn-Behadur entreprit une expédition dans la province de Djordjan, notre auteur, qui avait été envoyé en mission dans cette province, eut occasion de voir par lui-même une bonne partie des événements de cette guerre.

L'an 867[2], Abd-errazzak s'étant plaint vivement de la détresse à laquelle il se trouvait réduit, les grands de l'empire convinrent unanimement de lui conférer l'emploi de scheïkh du monastère de Mirza-Schah-rokh, à Hérat. Il fut installé dans cette place le dimanche 13ᵉ jour du mois de djoumadâ-premier, et il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort.

Enfin, après une vie entièrement consacrée à des travaux utiles et des missions honorables, notre auteur termina sa carrière à l'âge de soixante et un ans, au mois de djoumadâ-second, l'an 887[3]. Il fut enterré, à côté de son frère, dans le mausolée de l'Imam-Fakhr-eddin[4].

Djemal-eldin Abd-elgaffar, frère aîné de notre auteur, et qui réunissait les talents les plus estimables, mourut le 19ᵉ jour du mois de dhou'lhidjah, l'an 835[5].

Scherf-eddin Abd-elkahhar, frère de notre auteur, était un homme du mérite le plus distingué.

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 294 *r*.
[2] *Ibid.*, fol. 314 *r.*; Khondémir, *loc. laud.*, fol. 296 *v*.
[3] Khondémir, *loc. laud.*; id., *Khilasat-alakhbar*, fol. 340 *r*.
[4] *Koulliati-Newaïi*, t. II, fol. 766 *v*.
[5] Khondémir, *Habib-assiiar*, t. III, fol. 208 *r*.

Au rapport de Khondemir[1] et d'Ali-schir[2], il était versé dans les sciences religieuses comme dans celles qui sont du ressort de l'intelligence, et possédait à fond les sciences fondamentales et celles qui ne sont qu'accessoires. Sous le rapport de la poésie, il l'emportait sur les hommes les plus habiles de son siècle. Il excellait également dans l'art de l'écriture, et de la composition, در فن انشاء وعلم سياق ; quelquefois il s'occupait d'alchimie et de la recherche de la pierre philosophale, اكسير. Au rapport d'Ali-schir, il avait consumé, dans ces recherches frivoles, des sommes considérables, sans jamais obtenir aucun résultat satisfaisant; et de plus, l'action du feu, à laquelle il était constamment exposé, ayant formé dans ses oreilles un amas d'humeur, il était devenu sourd. Il fit le pèlerinage de la Mecque et composa un poëme à la louange de la kabah[3]. Il mourut, au mois de redjeb de l'année 869, dans la ville de Hérat. Il fut enterré dans le mausolée, مزار, du scheïkh Beha-eddin Omar. Ali-schir nous a conservé de lui ce vers persan :

رشکم آید زآنچه بردلها خدنك یارکرد

تیرِاو برغیر خورد ودردل من کار کرد .

Je suis jaloux de l'effet qu'ont produit sur les cœurs les charmes de mon amante. Elle a décoché ses traits sur un autre, et c'est mon cœur qu'elle a blessé.

[1] *Habib-assiiar*, t. III, fol. 232 *r*.
[2] *Koulliati-Newaïi*, fol. 766 *v*.
[3] Man. de l'Arsenal, fol. 180 *v*., 181 *r*.

Notre auteur nous fait connaître plusieurs vers que son frère avait composés en diverses circonstances[1].

L'auteur avait un autre frère nommé Afif-eddin-abd-elwahhab[2], qui accompagna Abd-errazzak dans son voyage de l'Inde[3].

Abd-errazzak mérite d'occuper, parmi les écrivains de l'Orient, une place très-distinguée. Sa grande histoire porte pour titre *Matla-assaadein-ou-Medjma-albahrein*, مطلع السعدين ومجمع البحرين, c'est-à-dire *Le lever des deux astres favorables et la réunion des deux mers*, et l'auteur y a consigné le récit des événements dont la Perse et les contrées voisines furent le théâtre depuis le règne du sultan Abou-Saïd-Behadur, l'un des successeurs de Houlagou, jusqu'à la mort de Mirza-Sultan-Abou-Saïd-Kourgan. Il atteste que cet ouvrage comprenait l'histoire de cent soixante et onze années[4]; il déclare en outre qu'il écrivait la dernière partie de ce livre l'an 875, c'est-à-dire une année seulement après les derniers faits dont il nous offre le récit[5]. Des deux parties qui composent le *Matla-assaadein*, il paraît que la première avait été publiée longtemps avant l'autre; car Mirkhond, dans la cinquième partie de son histoire, relève une erreur assez grave

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 252 *r.*, 253 *v.*

[2] *Ibid.*, fol. 153 *v.*

[3] *Ibid.*, fol. 187 *v.*

[4] *Ibid.*, fol. 355 *r.*

[5] *Ibid.*, fol. 338 *r.*

qu'Abd-errazzak avait commise relativement au sultan Oldjaïtou [1]; et, d'un autre côté, Mirkhond a certainement écrit la sixième partie de son ouvrage antérieurement à l'époque qui vit publier la fin du travail de notre historien, puisque celui-ci, dans la vie de Schah-rokh, invoque le témoignage de Mirkhond [2]. Khondémir, dans le *Habib-assiiar* [3], atteste qu'il a emprunté au *Matla-assaadeïn* une partie des faits qu'il rapporte concernant le vizir Gaïath-eddin, fils de Raschid-eddin.

L'ouvrage d'Abd-errazzak est à coup sûr un livre d'une haute importance. L'exactitude scrupuleuse qui règne dans la narration, l'abondance des détails variés qu'elle offre à la curiosité du lecteur, la position de l'auteur, qui avait été à portée de voir et de bien connaître les événements et leurs ressorts les plus cachés, doivent faire rechercher et consulter avec fruit une production si remarquable, qui est loin d'avoir la sécheresse de la plupart des chroniques orientales. On distingue surtout dans cette histoire un morceau extrêmement curieux, rempli de détails aussi intéressants que piquants; je veux parler de la relation de l'ambassade envoyée vers le souverain de la Chine par le sultan Schah-rokh. Ce fragment a toujours joui, dans l'Orient, d'une grande réputation. Khondémir le reproduisit en entier dans l'appendice de son histoire intitulée

[1] V^e^ partie, man. persan d'Otter, fol. 122 r.
[2] Man. persan de l'Arsenal, 24, fol. 8 v.
[3] Tome III, fol. 66 v.

Habib-assiiar. Ce livre fut traduit en turc, sous le titre de *Tarikh-Khataï;* un exemplaire existe dans la bibliothèque Laurentiane de Florence, ainsi qu'on le voit par le catalogue qu'a rédigé l'abbé Renaudot[1]. C'est, je pense, le même livre qui, sous le titre de *Khataï-nameh*, se trouve dans la bibliothèque royale de Dresde[2]. Cette description de la Chine fut copiée en entier par un écrivain turc, Husain-Efendi-Hezarfen, dont l'histoire, qui existe manuscrite à la Bibliothèque du roi[3], avait été traduite en français par Pétis Delacroix fils[4]; un exemplaire de cette version appartenait à feu M. l'abbé de Tersan. Enfin Hadji-Khalfa, dans son *Djihan-numa*, a tiré de ce morceau ce qu'il a dit sur la Chine. Antoine Galland en publia une traduction française dans le *recueil de voyages curieux de* Melchis. Thévenot. Cette version fut traduite en langue hollandaise par Witsen et insérée par lui dans son grand ouvrage sur la Tartarie, puis publiée de nouveau dans l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost, etc. Feu M. Langlès se proposait de faire imprimer le texte de ce fragment, accompagné d'une nouvelle version française; mais la mort de ce savant empêcha l'exécution de ce projet utile. Je me propose, dans le cours de ces mémoires, de réaliser ce des-

[1] Voyez Schelhorn, *Amœnitates litterariæ*, t. III, p. 218.
[2] *Catalogus codicum manuscriptorum orientalium bibliothecæ Dresdensis*, p. 10.
[3] *Catalogus codicum manuscriptorum*, t. I, p. 315.
[4] *Histoire de Timur-bek*, t. I, XLVI; *Mémoire historique sur le collége royal de France*, t. III, p. 317.

sein et de donner, avec la traduction, le texte persan de la relation des ambassadeurs envoyés à la Chine. J'y joindrai le récit fait par Abd-errazzak de sa mission auprès d'un souverain de l'Inde. Je n'hésite pas à prononcer que l'ouvrage d'Abd-errazzak mériterait d'être publié en entier, avec une traduction fidèle. Malheureusement nous ne le possédons pas dans sa totalité. La première partie, qui va jusqu'à la mort de Timour, autrement nommé Tamerlan, est contenue dans un manuscrit qui appartenait à feu M. Rousseau, et qui fait maintenant partie de la bibliothèque impériale de Pétersbourg. La seconde partie, la seule que j'aie sous les yeux, et qui comprend l'histoire de Perse depuis l'avénement de Schah-rokh au trône jusqu'à la mort d'Abou-Saïd, c'est-à-dire depuis l'an 807 de l'hégire jusqu'à l'an 874, se trouve dans deux manuscrits, dont l'un appartient à la Bibliothèque du roi, et l'autre à celle de l'Arsenal. Le premier exemplaire, de format in-4°, qui est inscrit sous le n° 106, a été copié l'an 900 de l'hégire (1494 de J. C.); il contient 396 feuillets.

Le second manuscrit, qui, après avoir appartenu à Cardonne, a passé, comme je l'ai dit, dans la Bibliothèque de l'Arsenal, forme un volume in-folio de 355 feuillets; il a été achevé d'écrire le jeudi 3e jour du mois de schaban, l'an 1051 de l'hégire, par un copiste nommé Mohammed. L'écriture de ce volume est fort belle et en général fort correcte.

Un exemplaire du même ouvrage se trouve dans

la riche collection de manuscrits orientaux que possède sir William Ouseley. (*Catalogue of several hundred manuscript works, etc.*, page 10.)

Cet ouvrage avait fixé l'attention du savant A. Galland, qui l'avait traduit en entier. Cette version, dont, comme je l'ai dit, il n'a éte publié qu'un fragment, existe en manuscrit à la Bibliothèque du roi. Un autre extrait de l'histoire d'Abd-alrazzak, publié à Calcutta, en persan et en anglais, par M. Chambers, dans les *Asiatik miscellanies*, a été traduit en français par M. Langlès et imprimé sous ce titre : *Ambassades réciproques d'un roi des Indes, de la Perse, etc., et d'un empereur de la Chine*, Paris, 1788. Le même savant, dans son *Recueil portatif des voyages* (tome II), a donné la traduction française d'une relation intéressante déjà citée, et dans laquelle l'auteur décrit l'Inde, où il avait été envoyé comme ambassadeur de Schah-rokh.

Ne pouvant pas me flatter de voir paraître en entier un ouvrage qui, comme je l'ai dit, mériterait éminemment de voir le jour, j'ai cru devoir au moins le faire connaître par des extraits d'une grande étendue. J'ai exposé plus haut les motifs qui m'ont engagé à choisir de préférence la vie de Schah-rokh. Je me suis efforcé de traduire fidèlement les récits de notre écrivain ; mais toutefois, en m'attachant à bien saisir le sens des paroles de l'auteur, je ne me suis fait aucun scrupule de supprimer ces périphrases verbeuses, ces métaphores hasardées et bizarres qui, dans l'opinion d'un Persan, donnent au

discours une grâce inimitable, mais qui, reproduites dans une traduction, surtout lorsqu'elle n'est point accompagnée du texte original, n'auraient d'autre effet que d'allonger inutilement le récit et de fatiguer le lecteur, qui préférera sans doute avoir sous les yeux des faits plus nombreux et plus détaillés, exprimés dans un style plus simple.

Abd-errazzak, après des réflexions sur l'excellence du génie historique, commence sa narration au moment où Schah-rokh monta sur le trône, que laissait vacant la mort de Timour, père de ce prince.

Il faut observer que dans tout le cours de la narration l'auteur désigne Schah-rokh par le titre de *khakan-saïd*, خاقان سعيد, c'est-à-dire le *khakan heureux*.

Comme l'histoire d'Abd-errazzak, au moins la partie que nous pouvons consulter, ne commence, ainsi que je viens de le dire, qu'au moment où Schah-rokh monta sur le trône, l'an 807 de l'hégire, j'ai cru devoir recueillir ici d'une manière succincte les faits qui concernent ce prince, antérieurement à l'époque où la mort de son père le conduisit au trône.

Schah-rokh[1], quatrième fils de Timour ou Tamerlan, vint au monde dans la ville de Samarkand, le jeudi 14e jour du mois de rebi second, l'an 779 de l'hégire (1387 de notre ère); il fut marié l'an

[1] *Zafer-nameh* (de mon man., fol. 78 *v.*); *Histoire de Timur-bek*, t. I, p. 290; Khondémir, *Habib-assiiar*, t. III, fol. 181 *r.*; Devletchah, *Tezkiret-alschoara* (man. persan 250, fol. 126 *r.*).

790, n'étant encore âgé que de onze ans [1]. Deux ans après, en 792, lorsque Timour se disposait à entreprendre une expédition dans le pays de Kaptchak, il laissa son fils Schah-rokh pour gouverner le royaume durant son absence [2]. Je n'ai pas besoin de faire observer à mes lecteurs qu'un pareil trait en dit plus que tous les éloges par lesquels les historiens se sont plu à célébrer la mémoire de Schah-rokh; il suffirait pour prouver d'une manière évidente que ce jeune prince avait reçu de la nature toutes les qualités qui constituent un grand roi, puisque dans un âge aussi tendre il recevait une si haute marque de confiance d'un monarque à qui l'on doit justement reprocher des actes d'une cruauté odieuse, mais auquel on ne saurait contester non seulement le courage d'un homme de guerre, mais les talents d'un politique consommé et une grande habileté à juger les hommes à qui il devait remettre en main les soins de quelque partie de l'administration.

Lorsque Timour partit pour sa grande expédition de Perse, il renvoya Schah-rokh à Samarkand [3]. Après la conquête du Mazenderan, qui eut lieu l'an 795 de l'hégire, il manda auprès de lui le jeune prince avec les autres membres de sa famille [4]; Schah-rokh étant attaqué d'une ophthalmie, le cor-

[1] *Zafer-nameh*, fol. 123 *r*.
[2] *Ibid.*, fol. 133 *v*.
[3] *Ibid.*, fol. 150 *v*.
[4] *Ibid.*, fol. 153 *r*.

tége royal ne put avancer qu'à petites journées[1]; mais la maladie ne tarda pas à se guérir[2]. Schah-rokh fut placé par son père à l'avant-garde de l'armée[3]. Lorsque Timour assiégea la célèbre forteresse appelée *Kalahi-sefid*, Schah-rokh commandait l'aile gauche des troupes[4]. Dans cette guerre, le jeune prince, quoiqu'il ne fût encore que dans sa dix-septième année, se distingua par des traits d'une valeur brillante; et dans un combat ce fut lui qui coupa la tête de Schah-Mansour, chef de l'armée ennemie[5]. L'armée étant arrivée à Ispahan, Schah-rokh demanda un congé pour retourner dans son pays[6]. Au siége de Tekrit, ce fut à Schah-rokh que les assiégés s'adressèrent pour obtenir de son père leur pardon[7]. L'an 796 de l'hégire fut l'époque de la naissance d'Olug-beg, fils de Schah-rokh[8]. Plus tard nous voyons Schah-rokh, résidant auprès de son père[9], envoyé par lui au-devant des princesses du sang[10]. Bientôt après il lui naquit un second fils, nommé Ibrahim-sultan[11]. Il reçut ensuite de Timour

[1] *Zafer-nameh*, fol. 153 *v*.
[2] *Ibid.*, fol. 154 *r*.
[3] *Ibid.*, fol. 154 *v*.
[4] *Ibid.*, fol. 159 *v*.
[5] *Ibid.*, fol. 161 *v*.
[6] *Ibid.*, fol. 164 *r*.
[7] *Ibid.*, fol. 172 *r*.
[8] *Ibid.*, fol. 179 *v*.
[9] *Ibid.*, fol. 181 *r*.
[10] *Ibid.*, fol. 181 *v*.
[11] *Ibid.*, fol. 187 *r*.

une nouvelle marque d'estime et de confiance; car ce prince le choisit pour gouverner en son nom la ville de Samarkand et toute la contrée dont elle est la capitale[1].

L'an 799, Schah-rokh, qui n'était encore âgé que de vingt ans, reçut une mission de la plus haute importance, car Timour le nomma gouverneur du Khorasan; et, comme si l'administration de cette vaste contrée ne suffisait pas pour occuper l'activité infatigable du jeune prince, les deux provinces du Seïstan et du Mazenderan furent mises en même temps sous sa juridiction et reconnurent son autorité[2]. Chargé, dans un âge si peu avancé, de fonctions difficiles, qui semblaient exiger toute la maturité et l'expérience d'une vie entièrement consacrée aux soins de l'administration, Schah-rokh déploya des talents rares, une fermeté inébranlable, un courage intrépide, un zèle ardent pour la jnstice et une exactitude scrupuleuse à remplir les devoirs que prescrit la religion musulmane[3]. Bientôt après[4] il lui naquit un troisième fils, qui fut nommé Baïsengar.

Au moment où Timour se disposait à faire une incursion dans l'Inde, Schah-rokh, partant de la ville d'Esterabad, se rendit auprès de son père et fut reçu par lui avec les témoignages de la plus vive

[1] *Zafer-nameh*, fol. 190 *r*.
[2] *Ibid.*, fol. 209 *r*. et *v*.
[3] *Habib-assiiar*, t. III, fol. 189 *v*.
[4] *Zafer-nameh*, fol. 210 *r*.

tendresse[1]. Timour, en congédiant son fils, lui donna une foule de conseils utiles[2]. Lorsque ce conquérant, retournant à Samarkand, eut traversé le Djèïhoun, Schah-rokh vint de Hérat à la rencontre de son père[3]; et bientôt après il obtint la permission de retourner dans son gouvernement[4]. Lorsque Timour entreprit contre la Perse son expédition qui se prolongea l'espace de sept années, Schah-rokh reçut de son père l'ordre de marcher, à la tête de ses troupes, vers la province d'Adherbaïdjan[5]; il se mit aussitôt en marche. Il fut un des juges nommés par Timour qui condamnèrent à la bastonnade le prince Miran-schah, fils de ce conquérant[6]. Timour marchant contre Bajazet, Schah-rokh eut le commandement de l'avant-garde[7]. Il occupait le même poste au moment où l'armée entra en Syrie[8]. Il intercéda auprès de son père en faveur du gouverneur de la forteresse de Béhesna[9]. Au siége d'Alep, il eut, conjointement avec Miran-schah, fils de ce prince, le commandement de l'aile droite[10]. Il était à la tête d'une partie de l'armée

[1] *Zafer-nameh*, fol. 214 *v.*
[2] *Ibid.*, fol. 219 *r.*
[3] *Ibid.*, fol. 261 *r.*
[4] *Ibid.*, fol. 262 *r.*
[5] *Ibid.*, fol. 265 *v.*
[6] *Ibid.*, fol. 270 *v.*
[7] *Ibid.*, fol. 281 *r.*
[8] *Ibid.*, fol. 283 *v.*
[9] *Ibid.*, fol. 284 *v.*
[10] *Ibid.*, fol. 287 *r.*

lorsque Timour livra bataille au sultan d'Égypte[1]. Bientôt après il reçut l'ordre de marcher contre Bajazet[2], et ne tarda pas à venir rejoindre son père[3]. A la bataille d'Angora, il commandait l'aile gauche[4]; et ses exploits dans cette journée fameuse ont été vantés par l'écrivain grec Chalcondyle, qui le désigne sous le nom de Σαχρουχος[5]. Schah-rokh fut envoyé du côté de Guleh-Hisar[6]. Son nom se trouve plusieurs fois mentionné dans le récit de cette guerre[7]. Le 24e jour de ramadan de l'année 804, il naquit à Schah-rokh un fils, qui fut appelé Mohammed-Djoughi[8]. Bientôt après Schah-rokh, par ordre de Timour, entreprit une expédition dans la province de Ghilan[9]. Étant tombé malade, il fut renvoyé par son père à Hérat[10]. Il vint à la rencontre de Timour sur les bords de la rivière de Djokdjoran جُقْجُران[11]; et bientôt après il reprit la route de son gouvernement[12]. Gonzales de Clavijo, se rendant en ambassade auprès de Timour, et se trouvant dans la province du Khorasan, Schah-rokh l'invita à venir le

[1] *Zafer-nameh*, fol. 293 *r.*
[2] *Ibid.*, fol. 306 *r.* et *v.*
[3] *Ibid.*, fol. 307 *v.*
[4] *Ibid.*, fol. 319 *r.*, 321 *v.*
[5] Chalcondyli *Historia*, p. 82.
[6] *Zafer-nameh*, fol. 324 *v.*
[7] *Ibid.*, fol. 334 *r.* et *v.*, 335 *r.*; 340 *v.*, 341 *r.*
[8] *Ibid.*, fol. 313 *r.*
[9] *Ibid.*, fol. 353 *r.* et *v.*
[10] *Ibid.*, fol. 358 *v.*
[11] *Ibid.*, fol. 361 *r.*
[12] *Ibid.*, fol. 361 *v.*

trouver dans sa capitale, la ville de Hérat; mais le député ne crut pas devoir s'écarter ainsi de sa route[1]. Le Bavarois Schiltberger avait été au service de Schah-rokh[2]. Lorsque Timour, avant de partir pour aller porter la guerre dans la Chine, convoqua à Samarkand une assemblée générale des princes de son sang et de ses grands officiers, et célébra des festins somptueux pour le mariage de quelques-uns des membres de sa famille, il ne voulut pas mander Schah-rokh, dont la présence lui paraissait nécessaire pour maintenir la tranquillité dans le Khorasan et les provinces voisines[3]; mais il paraît qu'à cette époque Timour conclut pour son fils un nouveau mariage[4]. Au moment où, frappé de la maladie qui devait le conduire au tombeau, il sentait approcher sa fin, il témoigna un vif regret de ne pouvoir encore une fois, à son dernier moment, voir et embrasser le fils qu'il chérissait si tendrement[5].

A peine ce conquérant avait-il rendu le dernier soupir dans la ville d'Otrar, l'an 807 de l'hégire, que Khalil, petit-fils de ce prince, se fit proclamer sultan, au mépris du testament de son aïeul, qui appelait au trône un autre de ses petits-fils, Pir-Mohammed-Djihanghir. Des courriers avaient été expédiés à Tébriz et à Hérat, pour annoncer aux

[1] *Vida del gran Tamorlan*, 2e édition, p. 129.
[2] *Reise in den Orient*, p. 64.
[3] *Zafer-nameh*, fol. 363 *v.*
[4] *Ahmed-Askalani*, t. I; man. arabe 656, fol. 218 *r.*
[5] *Zafer-nameh*, fol. 377 *r.*

deux princes Schah-rokh et Omar l'événement terrible qui venait de frapper l'empire mongol[1].

Après ces détails préliminaires, je vais laisser parler notre historien.

« Le khakan heureux Mirza-Schah-rokh s'assit sur « le trône dans la ville de Hérat, au mois de rama- « dan, l'an 807 de l'hégire, et fut unanimement re- « connu pour souverain, depuis le Khorasan jus- « qu'au Seïstan, et depuis le Mazenderan jusqu'aux « bords du fleuve Amouieh آمویه (l'Oxus). A peine « était-il en possession de l'empire, qu'il reçut la « nouvelle que Mirza-Khalil-Sultan s'était fait pro- « clamer souverain dans la ville de Samarkand et « s'était emparé des trésors déposés par Timour « dans la citadelle de cette ville. Schah-rokh, crai- « gnant avec raison que cet événement ne fût une « source de troubles interminables, résolut de les « prévenir s'il était possible. Ayant confié, en son « absence, l'administration du Khorasan aux soins « de plusieurs émirs du premier rang, savoir : l'émir « Midrab, l'émir Hasan-Soufi-Tarkhan, l'émir Ali- « kah-Koukeltasch et l'émir Khodjah-Rasti, il partit « de Hérat et prit la route de Ma-wara'lnahar. Ar- « rivé à Tokouz-Ribat تقوز رباط[2], il envoya l'émir

[1] *Habib-ussiiar*, t. III, fol. 176 r.

[2] Le nom تقوز رباط signifie les *neuf ribat*. Le mot رباط, dans la langue des Arabes d'Afrique, désigne une *station militaire*, comme dans ce passage d'une histoire de Kaïrowan (manuscrit arabe 752, fol. 80 r.), où on lit : « Le château de Ziad قصر زياد se nommait

« Abd-Assamed, fils de l'émir Séif-eddin, pour ar-
« mer les troupes cantonnées dans la ville de Bad-

« autrement *Kasr-arribat* قصر الرباط « Le château de la station « militaire. » Il se prend dans plusieurs significations; aujourd'hui il est employé, chez les Persans, avec le sens de *caravanseraï* (Fraser, *Journey into Khorasan*, p. 383; Burnes, *Travels into Bokhara*, t. I, p. 253, 348). A la Mecque, au rapport de Burckhardt (*Travels in Arabia*, t. I, p. 282), il désigne un édifice où peuvent résider les pauvres pèlerins qui désirent se livrer à l'étude. On lit dans l'histoire des kadis d'Égypte écrite par Sakhawi (man. arabe 690, fol. 111 *v.*) : رباطان بمكة يعلو احدها مكتب الايتام « A la Mecque étaient deux *ribat*, dont l'un dominait l'école des or« phelins. » Et plus bas (*ibid.*) : رباط للارامل « Un *ribat* destiné « pour les veuves. » Dans un ouvrage historique de Makrizi (*Solouk*, t. I, man. arabe 672, p. 202), on lit : تصدّق على اهل المدارس والربط وارباب البيوت باربعين الف درهم « Il distribua, par « forme d'aumône, quarante mille pièces d'argent aux personnes « attachées à des colléges ou à des *ribat*, ainsi qu'aux propriétaires « de maisons. » Ce mot se retrouve avec le même sens dans un passage du *Tarikhi-Wassaf* (man., f. 172 *r.*), où on lit : از رسوم آن پادشاه عادل رباطی موسوم بنام او معمورست با موقوفات تمام وطلبهٔ علوم باقتناء فضایل واکتساب کالات مشغول مدّت چهارده سال مالك ملك مجازی وسالك مسلك نصفت ورافت بود « Parmi les monuments qu'a laissés ce mo« narque équitable, est un *ribat* qui porte son nom et qui a été « doté de biens considérables. Là les amateurs de la science, ceux « qui s'occupent à acquérir les différents genres de qualités esti« mables et de perfections, séjournent l'espace de quatorze ans en « possession d'un empire spirituel et suivent la route de la justice « et de l'indulgence. » Makrizi dans sa *Description de l'Égypte* (man. arabe n° 798, fol. 366 *r.*) explique le mot رباط par دار يسكنها أهل طريق الله « Une maison habitée par des religieux. » Le même

« ghis. Il fit en même temps partir Khadar-Kodjah « et le scheïkh Hasan-Koudjin pour explorer quelle « était la situation des affaires dans la ville de Samarkand. Dans le lieu nommé *Dareh-Zenghi* دره « زنگی, l'émir Seïd-Khodjah arriva du Mazenderan et « apporta au sultan des nouvelles de cette contrée. « Ce prince ayant tenu conseil avec les grands officiers de l'empire, chacun proposa les avis qu'il « jugeait convenables. Enfin le prince décida que, « l'expédition du Ma-warà'lnahar pouvant conduire « le sultan à une distance considérable de sa capitale, il fallait, par mesure de prudence, réparer « et fortifier la ville de Hérat. En effet, depuis l'époque où cette place était tombée au pouvoir de « Timour et où les portes avaient été enfoncées et « les murailles criblées de brèches, elle était demeurée en ruines. Schah-rokh nomma, pour diriger ces réparations, l'émir Djelal-eddin Firouzschah. Celui-ci, jaloux de justifier la confiance de « son souverain, déploya dans ce travail une activité « extraordinaire. En peu de temps les tours et les « remparts se relevèrent, le fossé fut creusé à une « grande profondeur, et la ville se trouva mieux « bâtie et plus forte qu'elle n'avait jamais été. D'un « aure côté, l'émir Seïd-Khodjah, d'après les ordres « du sultan, se dirigea du côté de Tous, de Meschhed, de Nisa, d'Abiwerd, de Nischabour et de « Sebzewar, pour prendre des renseignements sur

historien donne, sur les diverses significations de ce terme, de nombreux détails que je transcrirai ailleurs.

« l'état de la province et mettre en état de défense « la citadelle de Tous.

« Cependant l'armée de Schah-rokh, ayant tra- « versé le fleuve Morg-âb مرغآب, vint camper près « du monument, لنكر, du Scheïkh-zadeh-Baïzid. « Dans ce lieu, on vit arriver du Ma-wara'lnahar « Mirza-Sultan-Hosaïn, qui, à l'époque de la mort de « Timour, se trouvant à Taschkent, s'était séparé « des autres émirs. Il fut accueilli par Schah-rokh de « la manière la plus distinguée. Sur ces entrefaites, « Khadar-Khodjah et le scheïkh Hasan-Koudjin, qui, « comme nous l'avons dit, avaient été envoyés à « Samarkand pour recueillir des informations, re- « vinrent de cette ville et apportèrent des détails « circonstanciés sur l'élévation de Khalil-Sultan au « trône. Aussitôt Schah-rokh dépêcha l'émir Ham- « zah-Katoukou, avec ordre de se rendre auprès de « Khalil et de lui parler en ces termes de la part de « son oncle : « Mon illustre père ayant été se reposer « dans le sein de la miséricorde de Dieu, tu me « tiens aujourd'hui lieu de frère, de fils, tu m'es « plus cher que la vie et que la lumière de mes « yeux. Demande-moi ce que tu désireras : provinces, « trésors, armées, je ne te refuserai rien. Cependant « l'âge, l'expérience, la connaissance des hommes « et des affaires donnent au trône un droit incon- « testable. Si quelques émirs, prenant pour prétexte « la longueur des distances et la crainte des troubles, « ont disposé du trône en mon absence, aujourd'hui « il convient que tu te rendes auprès de moi et que

« nous arrêtions de concert tout ce qui pourra être « utile aux intérêts de l'empire. »

« Cependant l'armée de Schah-rokh, ayant dé« passé Andekhoud, arriva sur les bords du Djei« houn, et, par ordre du prince, s'occupa de jeter « un pont sur ce fleuve. L'émir Schah-moulk, qui « arrivait de Bokhârâ, où il avait vu Mirza-Olug« beg et Mirza-Ibrahim-sultan[1], apporta sur l'état des « deux princes des nouvelles favorables, qui cau« sèrent à Schah-rokh une vive satisfaction. Bientôt « après il reçut un ambassadeur envoyé par Khalil« Sultan et chargé d'une lettre dans laquelle ce prince « s'exprimait en ces termes : « Je suis ton serviteur, « ton affectionné, ton jeune frère, اینی[2]. Comme « c'est le Khorasan dont les habitants ont été de « tout temps soumis à l'autorité de mon frère, il est « clair que sa majesté n'abandonnera pas cet empire « et qu'elle confiera à un serviteur, à un vice-roi, « à un frère l'administration des contrées où je suis : « or quel serviteur peut être plus propre que moi « à remplir ces importantes fonctions ? Si donc mon « souverain veut agir envers moi comme un père à l'é« gard de son fils[3], accueillir ma requête et reprendre « la route de ses états, je m'engage à t'envoyer mes

[1] Ces deux princes étaient fils de Schah-rokh.

[2] Ce mot, qui appartient à la langue des Mongols, signifie un *frère cadet*; j'en ai parlé au long dans mes notes sur l'histoire de Raschid-eddin.

[3] Le texte porte : حقوق پدر فرزندی رعایت نمایند. J'ai expliqué cette expression dans mes notes sur l'histoire de Raschid-eddin.

« trésors et à exécuter fidèlement les ordres qu'il
« me donnera. » Schah-rokh, ayant témoigné qu'il
« acceptait cette proposition, rebroussa chemin et
« envoya à Bokhârâ l'émir Schah-moulk, pour faire
« venir les deux princes Olug-Beg et Ibrahim.

« Lorsque l'armée était encore dans les environs
« d'Andekoud, Mirza-Sultan-Hosaïn, sans aucun mo-
« tif, abandonna la cour. En même temps on apprit
« que Mirza-Khalil, à la tête d'une armée en bon
« ordre, avait quitté Samarkand et se dirigeait vers
« le Djeïhoun. A cette nouvelle, les émirs qui se
« trouvaient à Bokhârâ, et qui étaient en dissension
« ouverte avec l'émir Roustem-Tagaï-Bouka, *darou-*
« *gah* de cette ville, en sortirent brusquement, se
« réunirent au cortége des princes Olug-Beg et Ibra-
« him, et, traversant le Djeïhoun [1], ils joignirent le
« camp impérial. L'émir Scheïkh-Nour-eddin y ar-
« riva en même temps, ainsi que l'émir Abdassa-
« med, qui amenait les troupes de Badghis.

« Schah-rokh, étant arrivé au lieu nommé *Doukeh*
« دوکه, reçut la nouvelle que Pir-Ali-Taz avait quitté
« Mirza-Khalil et s'était rendu à Balkh. Il envoya
« dans cette direction plusieurs émirs du premier
« rang, savoir : Scheïkh-Lokman-Berlas, Djerkes et
« Iousouf-Khodja. L'émir Schah-moulk, qui précé-
« demment avait été chargé de la garde des bords
« du Djeïhoun, fit parvenir au sultan une dépêche
« conçue en ces termes : « Mirza-Amirek-Ahmed,

[1] Le texte porte آب. J'ai fait voir ailleurs que ce mot est souvent employé d'une manière absolue pour désigner le Djeïhoun (l'Oxus).

« Schems-eddin-Abbas et Argoun-schah sont arrivés « de Samarkand; que le prince décide s'il veut en- « voyer l'émir Scheïkh-Nour-eddin pour conférer « avec ces ambassadeurs. » Schah-rokh répondit que « Schems-eddin et Argoun-schah n'avaient qu'à se « rendre à sa cour, tandis qu'il députerait Scheïkh- « Nour-eddin auprès de Khalil-sultan, afin que tout « ce qui serait réglé par l'un et par l'autre dans leur « entrevue fût ponctuellement exécuté. Les deux « émirs étant partis pour le camp impérial, Nour- « eddin, de son côté, se rendit auprès de Khalil et « lui parla en ces termes au nom de Schah-rokh : « L'émir Timour, en quittant l'empire du monde, a « laissé de vastes états et des richesses immenses : « maintenant il convient que ses fils,[1] respectant « avec fidélité les lois que prescrivent les nœuds du « sang, شرايط آقاواينى نگاه دارند, aient les mêmes « amis et les mêmes ennemis, conservent entre eux « une amitié inaltérable et se prêtent l'un à l'autre « un appui fraternel. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, les « suggestions du diable, dont l'homme ne saurait « totalement se garantir, essayaient de jeter entre « nous quelque froideur, il faut empêcher qu'elles « ne fassent sur notre esprit la plus légère impres- « sion et conserver précieusement une union qui « doit assurer la paix et la stabilité de l'empire. »

« Sur ces entrefaites, l'émir Soleïman-schah, que

[1] Ce mot se compose de deux termes mongols, آقا. *frère aîné*, et اينى, *frère cadet*. J'en ai parlé avec étendue dans mes notes sur l'histoire de Raschid-eddin.

« Timour, au retour de son expédition dans la Sy-« rie et le pays de Roum, avait laissé dans les en-« virons de Reï, pour administrer les provinces de « Roustemdar et de Firouz-kouh, ayant appris la « mort de ce prince et redoutant les entreprises « audacieuses de Mirza-Miran-schah, quitta aussitôt « son gouvernement et se rendit auprès de Schah-« rokh, dont il reçut un accueil bienveillant et des « témoignages d'une considération distinguée. L'émir « Pir-Mohammed-Schenkoum, qui commandait dans « la province de Sari, ayant appris la fuite de So-« leïman-schah, pilla son gouvernement, prit la route « de Hérat, où il s'arrêta seulement un jour, et de « là se dirigea vers le camp impérial; mais les émirs « Soleïman-schah et Djihan-melik, qui nourrissaient « contre lui une inimitié aussi ancienne que vio-« lente, l'ayant desservi auprès du prince par des « discours calomnieux, il ne tarda pas à être mis à « mort.

« Cependant l'émir Scheïkh-Nour-eddin, dans ses « relations avec Khalil-Sultan, mettait tout en œuvre « pour établir entre les deux princes une réunion « aussi sincère que durable. Le succès couronna ses « efforts, et l'on arrêta, comme bases de la paix, les « conditions suivantes : que Khalil s'engagerait à « envoyer à Balkh, auprès de Mirza-Pir-Mohammed-« Djihanghir, la princesse Khanikeh-Beïgum, avec « une partie des trésors de Timour; que les biens « particuliers des deux princes Olug-Beigh et Ibra-« him seraient également envoyés au camp impérial,

« avec leurs trésoriers et leurs serviteurs qui étaient « restés à Samarkand; que Mirza-Khalil-Sultan ré« gnerait sur les provinces situées au delà du Djeï« houn. Nour-eddin ayant présenté cette convention « à Schah-rokh, ce prince la ratifia sans exception, « et fit partir aussitôt les émirs Nour-eddin, Abd« assamed, Bekneh-Bakhschi et Ordoui-Khasin, avec « ordre de passer le Djeïhoun, de régler les affaires « et de revenir sans délai à la cour. Schah-rokh se « disposait à reprendre le chemin de Hérat; l'émir « Soleïman-schah lui représenta que le corps de dix « mille hommes تومان qu'il commandait venait de « faire une très-longue route et que les chevaux « étaient d'une extrême maigreur. Il demanda et « obtint l'autorisation de séjourner quelques jours « dans les cantons d'Andekhoud et de Schuburgan. « Le sultan ordonna expressément que les émirs « envoyés au delà du Djeïhoun, dès qu'ils seraient « de retour, se dirigeassent immédiatement vers la « cour.

« Sur ces entrefaites, un serviteur de l'émir Seïd« Khodjah, étant arrivé du Khorasan, apporta la « nouvelle que Khodjah-Sultan-Ali, à la tête d'un « corps de Serbedaris, avait levé l'étendard de la « révolte. L'émir Midrab, qui venait de Hérat, re« çut l'ordre de se rendre à Sebzewar pour seconder « les efforts de l'émir Seïd-Khodjah. Le sultan con« tinua sa route vers Hérat, et fit son entrée dans « cette ville dans les derniers jours du mois de zou'l« kadah.

RÉVOLTE DE SULTAN-ALI-SEBZEWARI.

« Dans le temps que l'émir Seïd-Khodjah était « occupé à rebâtir la ville de Tous, il apprit que « Sultan-Ali, fils de Khodjah-Masoud et natif de Seb- « zewar, oubliant les bienfaits de Timour, avait réuni « un corps de Serbedaris, et, secondé par une poi- « gnée d'hommes méprisables, s'emparait à main ar- « mée des cantons voisins, qu'il revendiquait comme « ayant formé jadis ses possessions héréditaires. A « cette nouvelle, Seïd-Khodjah partit brusquement « à la tête des troupes qui se trouvaient auprès de « lui et alla camper à Radekan رادكان, après avoir « dépêché des courriers pour faire avancer les corps « cantonnés dans les environs du Kouhistan, de « Tous, de Meschhed, d'Abiwerd, de Nisa et de « Iazer يازر. Ayant été joint par l'émir Midrab, tous « deux de concert envoyèrent du côté de Sebzewar « un détachement composé de six cents soldats d'é- « lite. Sultan-Ali, de son côté, fit marcher contre « les Turcs un corps de deux cents cavaliers armés « de toutes pièces. Les deux partis se rencontrèrent « dans les environs de Bahr-âbad بحرآباد[1]. Les Turcs « formaient six escadrons, قشون. Les Sebzewaris, « réunis en un seul peleton, se précipitèrent sur « le centre des Turcs[2]. Le combat s'engagea et se

[1] Dans l'histoire de Schah-Abbas (f. 41 v.), il est fait mention de la ville de *Barh-âbad* بحرآباد, située dans le canton de Nischabour.

[2] Le texte porte : بهر قول تمركان زدند. Le mot قول, qui ap-

« soutint d'abord avec un égal acharnement; mais « comme l'armée de Sebzewar était composée de « vieux soldats acccoutumés aux fatigues de la guerre, « ils taillèrent en pièces la plus grande partie de « leurs ennemis. A cette nouvelle, Seïd-Khodjah, « brûlant de venger la défaite de ses soldats, monta « précipitamment à cheval, à la tête de deux mille « cavaliers, et arriva sur le champ de bataille; mais « il n'y trouva que des cadavres mutilés et n'aperçut aucun ennemi. S'étant dirigé vers Djadjerem « جاجرم, il vit venir à sa rencontre un corps de « révoltés. Ses soldats furent couverts de blessures; « lui-même en avait reçu deux, mais il n'en fit rien « paraître; et, quoique pendant plusieurs jours il fût « obligé de panser ses plaies, il en déroba la con« naissance à ses amis les plus intimes. Ses soldats « battirent la forteresse l'espace de deux ou trois « jours, renversèrent les portes et les murs et firent « des ennemis un carnage affreux. De là, Seïd-Kho« djah s'avança vers Ferioumed فريومد. Les habi« tants des environs se hâtèrent d'aller chercher un

partient à la langue des Mongols, signifie le *centre d'une armée*; c'est ce que j'ai prouvé ailleurs. Quelques exemples viennent encore à l'appui de cette assertion. On lit dans l'histoire de Mirkhond (vi^e partie, fol. 311 v.) : پیر پادشاه در قول بود « Pir-Padischah « était au centre. » Dans le *Habib-assiiar* de Khondémir (tome III, fol. 271 r.), on lit : مظفر حسین میرزا که در قول بود « Mozaffar-Hosaïn-Mirza, qui se trouvait au centre. » Plus loin (fol. 277 r.), قول و برانغار و جوانغار « Le centre, l'aile droite « et l'aile gauche. » (Voyez aussi fol. 283 r.)

« asile dans la forteresse et s'y défendirent avec « courage. L'émir donna l'ordre d'arracher les jar- « dins et les arbres qui entouraient la place. Les « habitants recoururent à la médiation des seïds et « des savants. Seïd-Khodjah, fléchi par leurs ins- « tances, consentit à pardonner aux habitants, dont « il se contenta d'exiger un présent, ساوری[1]. Ensuite

[1] Le mot *saveri* ساوری, qui fait au pluriel ساوریات ou ساوریها, désigne *un don, un tribut volontaire* ou soi-disant tel, qu'un inférieur paye à son supérieur. On lit dans l'histoire de Raschid-eddin (man. persan 68 A, fol. 455) : شرایط استقبال بجای آورد وساوری وپیشکش بقدر وقت وقوت ترتیب کرد « Il accomplit fidèlement toutes les pratiques usitées lorsqu'on va « au devant du prince et prépara la contribution volontaire et le « présent, suivant ce que permettaient la circonstance et ses facul- « tés. » Ailleurs (fol. 501) : ساوری مختصر کرده پیش رفتند « Ils marchèrent en avant après avoir préparé un présent peu con- « sidérable. » Dans l'histoire de Mirkhond (IVe partie, fol. 194 r.) : ساوری کشیده « Ayant apporté un présent. » Ailleurs (Ve partie, fol. 128) : امیر بدر الدین نقیب ساوری مختصر ترتیب کرده « L'émir Bedr-eddin, le *nakib*, prépara un petit présent. » Ailleurs (VIe partie, fol. 128 r.) : بساوری اکتفاء نمود « Il se « contenta d'une contribution volontaire. » Dans le *Habib-assiiar* de Khondémir (t. III, fol. 259 r.) : بسرانجام پیشکش وساوری قیام نمودند « Ils s'occupèrent définitivement à remettre le pré- « sent et la contribution volontaire. » Dans le *Tarikhi-Wassaf* (man., fol. 78 v.) : جهت ترتیب یامات وتدبیر ساوری « Pour dis- « poser les lieux de poste et régler les contributions volontaires. » Ailleurs (fol. 283 r.) : پنج هزار شتر جهت نقل ساوریات « Cinq cents chameaux destinés à transporter les présents. » Ailleurs (fol. 410 r.) : از مطالبت علوفات وساوریات گندم وارپا « Pour exiger les provisions et les contributions de froment et

« il prit la route de Mezinan مزينان et se rendit « maître de cette forteresse; après quoi il vint camper sous les murs de Sebzewar et ordonna à ses « troupes de s'entourer d'un fossé profond, جر[1].

« d'orge. » Dans le *Zafer-nameh* (fol. 119 *v.*) : بترتيب ترغو وساورى قيام نمودند « Ils s'occupèrent à fournir les approvi- « sionnements et les contributions. » Ailleurs (fol. 203 *v.*) : بترتيب اسباب ترغو وساورى « Pour disposer les approvisionnements et « les contributions. » Ailleurs (fol. 206 *v.*) : ساورى مى آوردند « Ils apportaient le montant de la contribution. » Plus loin (f. 212 *r.*) : بحسب منزلت خويش درساوريها نشستند « Ils étaient taxés, « pour les contributions, suivant leur rang. » Et enfin (fol. 362 *r.*) : درانجا ساورى درميان بود وآش كشيده « Là il se pré- « levait une contribution et on donnait des vivres. » Dans un passage de notre historien (fol. 10) : ساوريهاى پادشاهانه فرستاد « Il envoya des présents dignes d'un roi. » Et enfin dans la *Vie de Schah-Abbas* (fol. 172) : ساورى ازنقد واجناس ارسال داشتند « Ils envoyèrent des présents en argent et en nature. »

[1] Le mot جر désigne un *fossé*. On lit dans l'ouvrage de notre auteur (f. 117) : درپيش لشكر جر كندند « Ils creusèrent un « fossé devant l'armée. » Ailleurs (f. 305 *v.*) : آبكندها وجرهاى بزرك مغاك است « Ce sont des ravins et des fossés profonds. » Plus loin (fol. 335 v.) : جرزده وخندق كنده « Ayant pratiqué « une tranchée et creusé un fossé. » Le même mot se trouve avec la même signification dans les *Mémoires de Baber* (man. persan de Leroy 4, fol. 4 et 5) et plus loin (fol. 146) : هردوطرف بلنديها وجرها « Des deux côtés étaient des hauteurs ou des fossés. » Dans la *Vie de Schah-Abbas* (fol. 135) : جرها بحوالى قلعه نزديك رسيده « Les tranchées avaient été poussées jusqu'auprès du château. » Plus loin (*ibid.*) : جر ونقب زدن « Pratiquer des tranchées et des mines. » Ailleurs (fol. 154) : درخاك جر ميتوان زد « On peut ouvrir des tranchées dans ce terrain. » Et enfin (fol. 195) : جربسته « Ayant formé une tranchée. » Dans l'*Akbar-*

« Chaque jour, depuis le matin jusqu'au soir, des « trompettes de guerre placées à chaque porte fai-« saient entendre un son éclatant, et la nuit, on ob-« servait la plus exacte surveillance. Dix jours s'é-« taient déjà écoulés, lorsque l'on apprit que Perek, « roi du Mazenderan, était entré en armes dans la « province de Djouwaïn. A cette nouvelle, Seïd-Kho-« djah se hâta de lever le siége de Sebzewar et de « marcher à la rencontre du roi. De son côté, Sul-« tan-Ali, étant sorti de Sebzewar, opéra sa jonction « avec Perek. Les deux armées se trouvèrent alors « en présence. Seïd-Khodjah se plaça au centre de son « corps, Temir-Midrab commandait la droite, et la « gauche était sous les ordres de Iouz-Bouka, Scheïkh-« Sultan et Abou-Bekr. De l'autre côté, le roi Perek « prit le commandement du centre, Sultan-Ali celui « de la droite, et la gauche se composait d'un corps « de soldats du Mazenderan. La bataille s'engagea sur

nameh (man. persan de l'Arsenal 19, fol. 38 *v.*) : عمارت آن همه بر سر جر است « Tout est bâti au-dessus d'un fossé. *Ibid.* : از گسستن جر خبر داد « Il annonça que la partie qui couron-« nait le précipice se brisait. » *Ibid.* : آن جر ازهم جدا شد « Le « terrain placé au-dessus du précipice s'ouvrit. » Ailleurs (fol. 329 *r.*) : خودرا ازان جر پهنا درگذرانید « Il franchit ce large fossé. » Comme le verbe کندن, *creuser*, se trouve souvent avec le mot جر, le participe کنده est quelquefois réuni avec ce dernier terme, de manière à ne former qu'un seul mot. On lit dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 116 *r.*) : جرکنده یورت خودرا استحکام دادند « Ils fortifièrent le retranchement qui environnait leur « demeure. » Car je n'ai pas hésité à lire جرکنده au lieu de حرکنده que présente le manuscrit.

« tous les points avec une égale valeur. L'aile droite « de Perck, grâce aux efforts impétueux de Sultan-« Ali, tailla en pièces l'aile gauche de Seïd-Khodjah; « mais la droite, encouragée par la valeur brillante « de l'émir Midrab, défit complétement la gauche « de l'ennemi et vint prendre en queue les troupes « qui formaient le centre. Le roi Perck, qui dans le « combat avait donné des preuves du plus grand « courage, se vit contraint d'abandonner le champ « de bataille. Sultan-Ali, instruit de la retraite de ce « prince, suivit les fuyards. L'armée turque les « harcela pendant l'espace de deux jours, en fit un « affreux carnage et reprit la route de Sebzewar, « emportant avec elle un butin immense.

« Timour, au retour de son expédition dans la « Syrie et le pays de Roum, avait confié à Mirza-« Miran-schah et à ses fils Abou-Bekr et Omar le gou-« vernement de l'Irak-Arab, de l'Azerbaïdjan, d'Ar-« ran, de Mougan, du Gurdjestan et du Schirwan. « Quoique Mirza-Omar fût le plus jeune des trois, « le diplôme portait expressément que, dans toutes « les affaires qui concerneraient l'administration des « provinces, les deux autres princes se réuniraient « auprès de lui et se soumettraient à ses décisions. « Omar se regardait donc comme ayant une au-« torité supérieure à celle de son père et de son « frère. Après avoir passé l'hiver dans les environs « de Karabag, ce prince, au commencement du prin-« temps, s'était dirigé vers Aladag آلاداغ, où il te-« nait son campement d'été. Émir-Scheïkh-Ibrahim-

« Schirwani et les émirs des cantons voisins accou-
« rurent pour lui présenter leurs hommages. Mirza-
« Abou-Bekr, quoique l'aîné, se fit un devoir d'obéir
« aux ordres de Timour ; ayant laissé son père dans
« le Diar-Bekr, il partit accompagné de Djanileh, sa
« mère ; il se rendit auprès de Mirza-Omar, lui pro-
« digua les marques de son respect et le combla de
« présents ; après quoi il reprit la route du Diar-
« Bekr. L'émir Scheïkh-Ibrahim et les émirs des dif-
« férentes provinces obtinrent également la permis-
« sion de partir.

« Cependant Mirza-Omar envoya Djihan-schah-
« Djakou, qui résidait auprès de sa personne, avec
« ordre de se rendre à Karabag, par la route de
« Geuktcheh-Tinghiz كوكچه تنكيز [1]. Pour lui, il re-
« tourna à Tébriz, sa capitale.

[1] On lit dans le *Nozhat-alkoloub* (man. persan 130, page 779) :
بحيرة كوكجه تنكيز بولايت اذربيجان و حدود ارمن آبى
خوش دارد چنانك اهل ان حدود ازان خورند وبنسبت
ديكر بحيرات شور و تلخ نيست دورش بيست وپنج فرسنك
بود « Le lac de *Geuktcheh-Tinghiz* (la mer Bleue) est situé dans la « province d'Azerbaïdjan, sur les confins de l'Arménie. Son eau est « douce, en sorte que les habitants des environs la boivent. Elle n'a « nullement le goût salé et amer de celle des autres lacs. Il a vingt- « cinq parasanges de circuit. » Nous apprenons de l'ouvrage intitulé *Alem-araï-abbassi* (man. de Bruix 11, fol. 27 r.) que Schah-Ismaïl, roi de Perse, ayant quitté Karabag, se rendit à Geuktcheh-Tinghiz, et de là dans l'Azerbaïdjan. C'est le lac nommé plus ordinairement *Sevan*, qui est situé à peu de distance de la ville d'Erivan, et sur lequel on peut voir le voyage de M. Kerr-Porter (*Travels in Georgia*,

« Sur ces entrefaites, les habitants de Nakhdjewan « vinrent lui porter des plaintes contre un corps de « séditieux qui s'étaient cantonnés dans la forteresse « d'Alendjik أَلَنْجِق et étendaient au loin leurs ra« vages. Timour, en confiant à Mirza-Omar le gou« vernement de l'Azerbaïdjan, lui avait expressé« ment recommandé de ruiner le château d'Alendjik. « Omar donna l'ordre à l'émir Djihan-schah de raser « cette place et se rendit dans les environs d'Akreh« dereh اقره دره, pour y prendre le divertissement « de la chasse. Le 2[e] jour du mois de rebi second, « ce prince étant arrivé au lieu nommé *Chenbi-Gazan* « شنب غازان [1], les habitants de Tébriz sortirent à sa

Armenia, Persia, t. I, p. 199), et surtout feu M. Saint-Martin (*Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 61, 148; t. II, p. 415); voyez aussi la *Description de l'Arménie*, publiée en arménien par le P. Indjidjan (p. 264). Sur l'île de Sevan, située au milieu de ce lac, et sur le monastère du même nom qu'elle renferme, on peut consulter l'ouvrage que je viens d'indiquer (p. 225, 274), et l'ouvrage du même père sur les antiquités de l'Arménie (t. III, p. 210).

[1] Le mot شَنْب est synonyme de كُنْبَد ou du mot arabe قُبَّة, et signifie un *édifice surmonté d'une coupole*. Gazan-khan, après avoir entouré d'une enceinte de murs la ville de Tébriz, avait fait bâtir en dehors de cette muraille, dans un lieu nommé *Scham* شام, un vaste faubourg, dans lequel était un édifice magnifique destiné pour la sépulture du monarque. Ce dernier monument reçut le nom de *Schenbi-Gazan* شنب غازان, qui s'étendit également à tout le quartier (*Nozhat-alkoloub*, man. persan 139, p. 604); notre auteur en fait plusieurs fois mention (fol. 26 *v.*, 32 *r.*). L'auteur de la *Vie de Schah-Abbas* (fol. 165 *r.*) donne des détails sur cet édifice. Dans l'*Histoire des Curdes* (man. persan de Ducaurroy, 88, fol. 205 *v.*) on lit شنبى غازان, qu'il faut changer en شنب غازان.

« rencontre et reçurent tous de lui des robes d'hon-« neur. Après avoir séjourné quelques jours à Té-« briz, il en partit au commencement de l'automne « et prit la route de Moschkin et d'Aher مشكين « واهر, pour se rendre au campement d'hiver de « Karabagh. Lorsqu'il fut arrivé près d'Aher, quoi-« qu'on ne fût encore qu'au commencement de « l'automne, la neige, la pluie et les orages se suc-« cédèrent durant trois jours avec tant de violence, « qu'il lui fut impossible d'avancer. Il arriva à Ka-« rabagh, dans l'*iourt* de Deh-Omar, le 22e jour du « mois de djoumadâ premier.

« L'émir Scheïkh-Ibrahim arriva du Schirwan, « amenant avec lui, pour en faire présent au prince, « quelques neuvaines, تقوز[1], de chevaux, de mu-

[1] Ce mot est écrit de plusieurs manières; on lit tantôt تقوز, tantôt تغوز et tantôt توقوز; et cette dernière leçon est la véritable; c'est le mot turc qui signifie *neuf*. Pour entendre cette locution, il faut se rappeler que chez les Mongols le nombre neuf avait quelque chose de sacré: c'est ce qu'attestent tous les écrivains orientaux (voyez Notices des manuscrits, t. V, p. 207). Abou'lfazl, dans l'*Akbar-nameh* (man. persan de Genty, 84, fol. 49), dit également: «Chez les Mongols, le nombre neuf, توقوز, est en toute chose regardé comme heureux.» Tchinghiz-khan se prosternait neuf fois devant la divinité. Le drapeau des Mongols avait neuf pointes (*Geschichte der Ost-Mongolen*, p. 71, 379). Lorsque l'on offrait au prince des présents d'une espèce quelconque, ces objets devaient être au nombre de neuf; et cet usage s'est toujours conservé chez les peuples turcs et mongols. Gonzales de Clavijo (*Vida del gran Tamorlan*, 2e édition, p. 164) remarque expressément que les objets offerts au sultan devaient toujours être au nombre de neuf. Ant. Jenkinson, dans la relation de son voyage (Melchis. Thévenot, *Relations de divers voyages*, t. I, p. 20), s'exprime en ces termes :

« lets, de chameaux, des esclaves, des animaux et
« objets de prix. Après quoi il prit congé et retourna
« dans son gouvernement. Mirza-Omar, ayant passé

« Nous donnâmes au prince ou gouverneur du pays une neuvaine, « c'est-à-dire un présent de neuf choses particulières. » Nous lisons dans le voyage de Josaphat Barbaro (*Viaggio alla Tana*, fol. 7 r.) : « Novena si chiama un presente di nove cose diverse. » D'après cet usage, le mot turc تقوز désignait constamment la quantité d'objets offerts au sultan ; et comme à cet égard la coutume était invariable, le même terme, sans aucune addition, se prenait quelquefois dans le sens de *don, présent;* c'est ce qu'il est facile de prouver par un grand nombre d'exemples. On lit dans l'histoire de Mirkhond (man. d'Otter, VI° partie, fol. 180 v.) : هدايا از تغور اسب و قطار شتر. Il faut corriger le mot تغور, y substituer تقوز ou تقوز, et traduire : « Des présents qui se composaient d'une neuvaine de chevaux et « d'une chaîne de chameaux ; » c'est-à-dire de sept de ces animaux. Dans le *Zafer-nameh* (de mon man., fol. 51 v.) : تقوزهاى اسپ « Des neuvaines de chevaux. » Plus loin (fol. 71 v.) : مراسم طوى و تقوز بتقديم رسانيد « Il observa les règles en usage pour les « festins et l'offrande des présents. » Ailleurs (fol. 94 v.) : تقوز (تقوز) وتحف و هدايا « Des dons, des présents et des objets pré- « cieux. » (Fol. 110 r.) : پيشكشهاى لايق وتقوزهاى مناسب « Des présents convenables, des dons conformes à l'usage. » Ibid. : در هنگام عرض تقوز كه از هر نوع نفايس و تبركات نه نه ميكشيد « Au moment de faire le présent, lorsqu'il faisait passer « sous les yeux du prince des objets rares et précieux au nombre de « neuf de chaque espèce. » (Fol. 155 r.) : با اسپان تازى وتقوزهاى مناسب وپيشكشهاى لايق « Avec des chevaux arabes, des pré- « sents convenables et des dons bien dignes du monarque. » (Fol. 166 r.) : تقوزها و پيشكشها « Des dons et des présents. » (Fol. 176 r.) : پيشكشها از اسپان نامدار و استران راهوار و تقوزهاى لايق بياورد « Il présenta ses dons, qui consistaient en superbes « chevaux, en mulets propres à la course et en objets dignes du

« l'hiver dans les plaisirs, reçut à la fin de l'année « la nouvelle de la mort de Timour. »

(*La suite à un autre cahier.*)

«prince.» (Fol. 227 r.) : تقوز گرانمایه ازنفایس اقمشه «Une «*neuvaine* précieuse, composée de magnifiques étoffes.» (Fol. 230 r.) : سه تقوز اسپ «Trois *neuvaines* de chevaux.» Une scolie marginale qui se trouve à cet endroit dans mon manuscrit atteste que le mot تقوز, dans la langue des Mongols et dans celle des Tchagatéens désignait *une étable*, طویله. Il est en effet probable qu'une écurie était ordinairement composée de neuf chevaux, mulets et autres animaux. Plus loin (fol. 256 v.) : غنیمتها برسم تقوز وپیشکش بمحل عرض رسانیدند « On offrit au prince le «butin, par forme de don et de présent.» Ailleurs (fol. 259 v.) : یك تقوز اسپ ویکهزار گاو «Une neuvaine de chevaux et un «millier de bœufs.» Plus loin (fol. 268 v.) : از پری پیکران مغول..... دو تقوز اختیار کرده «Parmi les plus belles filles «mongoles, il en choisit deux fois le nombre neuf.» *Ibid.* : یك تقوز اسپ «Une neuvaine de chevaux.» *Ibid.* : یك تقوز دختر «Une neuvaine de jeunes filles.» Dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 197 r.) : دو تقوز کمخا واطلس «Deux neuvaines de satin et autres «étoffes de soie.» Plus loin (fol. 236 r.) : چند تقوز رخت «Quelques neuvaines d'étoffe.» Fol. 282 v. : چند تقوز اسپان «Quelques neuvaines de chevaux.» Dans l'*Akbar-nameh* (man. persan de l'Arsenal, 19, fol. 97 r.) : دوازده تقوز پارچه ابریشمی «Douze neuvaines d'étoffe de soie.»



NOTICE[1]

Sur les découvertes archéologiques faites par M. Honigberger dans l'Afghanistan.

INTRODUCTION.

Une de ces circonstances heureuses dont la science ne peut profiter avec trop d'empressement a amené à Paris M. le docteur Honigberger dont les explorations archéologiques n'étaient encore connues en France que par quelques articles de journaux étrangers; or leurs récits pleins de contradictions et d'invraisemblances, ne s'accordant même pas sur le nom de la personne à laquelle ils se rapportaient, pouvaient plutôt inspirer un doute prudent sur l'existence de ce voyageur que servir à faire connaître, même d'une manière superficielle, les résultats et le mérite de ses persévérantes recherches. Au plaisir d'être le premier à recueillir des renseignements précis sur d'aussi importantes

[1] La première partie de cette notice a été lue à la séance du conseil de la Société, le 7 septembre 1835. Des circonstances indépendantes de ma volonté ne m'ont pas permis de livrer immédiatement cette première partie à l'impression. Les motifs qui avaient engagé M. Honigberger à solliciter la prompte publication de ce rapport ayant cessé d'exister après son retour dans sa patrie, j'ai attendu de pouvoir y joindre des considérations générales sur la destination des monuments explorés dans la Bactriane et dans l'Inde occidentale par ce voyageur et par quelques autres Européens.

découvertes, se joignait pour l'auteur de cette notice l'obligation de remplir les devoirs que lui imposait la complaisance éprouvée de la personne au nom de laquelle se présentait M. Honigberger; aussi cet intéressant voyageur m'ayant témoigné le désir de publier, pendant la courte durée de son séjour à Paris, et sous les auspices de la Société asiatique, une notice exacte et complète des fouilles qu'il a fait exécuter dans l'Afghanistan, me suis-je empressé, après avoir sollicité l'avis et reçu l'approbation de l'illustre président honoraire de la Société, de prendre l'initiative d'un rapport sur les travaux dirigés par M. Honigberger. J'ai cru devoir faire précéder cette notice d'un aperçu de ses voyages en Orient et faire ainsi connaître les événements qui le conduisirent dans une contrée jusqu'ici presque inexplorée.

Martin Honigberger[1], né en 1795 à Kronstadt en Transylvanie, après avoir étudié la pharmacie avec succès, quitta sa patrie en 1815, pour satisfaire au désir qu'il avait depuis longtemps conçu de visiter l'Orient, et de fortifier dans un voyage de quelques années sa santé affaiblie par des études assidues. Dans cette intention, il se rendit d'abord à Constantinople, où il ne s'arrêta que peu de temps; il traversa ensuite l'Anatolie, pour passer en Syrie et de là au Caire; il ne tarda pas à y obtenir un emploi

[1] M. Honigberger n'était connu à Lahore que par son prénom (Martin), les indigènes ne pouvant ni retenir ni prononcer distinctement son nom de famille; il signait ordinairement داختر مرتين صاحب

dans la pharmacie particulière de Mohammed-Ali pacha, qui dès lors commençait à s'entourer d'Européens. M. Honigberger fut un an après contraint par l'invasion de la peste, qui fit d'affreux ravages au Caire, de s'éloigner de cette ville, et bientôt de quitter l'Égypte; cette déplorable circonstance servait le désir qu'il avait toujours entretenu de reprendre le cours de ses voyages; le séjour qu'il avait fait au Caire n'avait d'ailleurs pas été perdu pour l'accomplissement de ses desseins, car il en avait profité pour faire deux importantes études, celle de la médecine et celle des mœurs et des coutumes orientales. M. Honigberger repassa en Syrie et visita successivement les villes les plus considérables de cette contrée, qui appelait son attention à tant de titres; l'exercice de la médecine lui conciliait cette haute considération qui s'attache dans l'Orient au titre de *hakim*, et lui préparait des facilités et des ressources qui eussent manqué à d'autres voyageurs. Après avoir, pendant huit ans, parcouru la Syrie dans tous les sens, M. Honigberger résolut de pousser plus loin ses excursions; il partit de Damas avec une petite caravane, et après avoir traversé le désert, arriva à Bagdad, qui ne le retint point longtemps; de Bagdad il passa à Basrah et de cette dernière ville à Bouschehr, puis à Schiraz et à Ispahan. L'Inde était alors le terme que se proposait d'atteindre l'active curiosité de ce voyageur, non pas l'Inde qui, depuis longtemps soumise à la domination européenne, ne pouvait lui promettre aucune décou-

verte importante, mais l'Inde occidentale et indépendante, qui n'était encore ouverte qu'au zèle du savant soutenu par le courage du voyageur; les contrées encore presque inconnues qui séparent la Perse de cette partie de l'Inde, ces contrées couvertes de deux ou trois couches de ruines, aujourd'hui désertes, et traversées seulement par quelques routes de commerce peu sûres, ces contrées lui réservaient aussi d'imposants spectacles; le danger ajoutait peut-être une nouvelle excitation à celles qui pressaient déjà son esprit. Aussi avait-il formé le projet de traverser les provinces orientales de la Perse, de pénétrer par Hérat dans le royaume de Kaboul et de passer ensuite dans le Kachmir ou dans le Pendjab. Les circonstances vinrent contrarier ces hardis desseins et défendre à M. Honigberger l'accès des provinces orientales de la Perse; la guerre venait d'éclater entre cette puissance et la Russie : la prudence inquiète du gouvernement persan éloigna des provinces intérieures des voyageurs dont la curiosité, déjà suspecte dans les temps ordinaires, devenait en ce moment une véritable indiscrétion. Obligé de changer de direction, le persévérant voyageur, dont ces obstacles ne pouvaient surprendre le courage et arrêter les desseins, prit la route de Kirmanschah et revint à Bagdad, d'où il descendit à Basrah; de Basrah il se rendit par mer à Maskat et s'y embarqua pour Bender karatchi, le port le plus fréquenté du Sind. M. Honigberger suivit alors les rives de l'Indus et parvint successivement à Haïderabad, à Khaïr-

pour, à Moultan et à Lahore. Le célèbre Mahârâdjâ Randjit Singh[1] l'attacha à sa personne en qualité de médecin, et lui accorda bientôt cette faveur qu'obtiennent de lui tous les Européens distingués par leur science ou par leurs talents militaires. Les occupations de M. Honigberger étaient très-multipliées, car sa surveillance s'étendait à tout ce qui exige l'application des sciences physiques; il eut en même temps sous sa direction une pharmacie et une fabrique de poudre. Les avantages de cette position, la bienveillance du prince, l'amitié des généraux français au service du Mahârâdjâ, le retinrent à Lahore plus longtemps qu'il n'avait d'abord voulu s'y arrêter. La colonie européenne de Lahore n'avait cependant pu lui faire oublier l'Europe; il éprouva le désir de revoir sa patrie et pria le Mahârâdjâ de lui accorder son congé. Il ne l'obtint qu'après des sollicitations réitérées, toujours accueillies avec des sentiments de bienveillance et d'estime, véritables embarras dont il ne pouvait ni se dégager, ni se plaindre; le Mahârâdjâ ne consentit en effet à se priver des services de son médecin qu'après avoir suscité à son départ toutes les difficultés qui témoignent l'obligeance, sans laisser sentir l'autorité : ce consentement eût peut-être été encore moins facilement obtenu, si M. Honigberger n'avait laissé auprès du roi un jeune homme d'une des plus nobles familles musulmanes, instruit par ses soins des prin-

[1] Probablement en sanscrit *Ranadjitsimha*, le lion vainqueur dans la bataille.

cipes de la médecine européenne. L'intention du voyageur était de descendre l'Indus, de se diriger vers Bombay, de s'y embarquer pour Basrah, et de se rendre en Égypte, pour effectuer de là son passage en Europe. Mais arrivé à Moultan, il reçut des avis qui le déterminèrent à prendre une autre voie de retour; la guerre désolait en ce moment les contrées qu'il devait traverser; les communications, mal assurées en tout autre temps, étaient alors interceptées par des dangers de tout genre; les retards que devaient faire naître ces difficultés pouvaient le priver des occasions favorables qu'il avait prévues. Il se dirigea donc au nord avec le dessein de traverser l'Asie centrale et de suivre les routes de commerce qui mènent aux frontières de la Russie. Il visita d'abord l'Afghanistan[1], et fut reçu à Kaboul dans la maison du nawab Djabar Khan, frère de Dost Mohammed Khan, alors *sirdâr* ou gouverneur de Kaboul, aujourd'hui proclamé par ses troupes roi de toute la contrée; cette généreuse hospitalité présentait à M. Honigberger de nombreux avantages, dont il profita pour se livrer à des recherches scientifiques; il recueillit dans les montagnes voisines de Kaboul une grande variété de plantes et de graines[1]; il leva, avec toute l'exactitude que permet le défaut d'instruments, les plans topographiques des environs de Kaboul, de la plaine de Djelalabad et de plusieurs

[1] On trouve dans le 3e volume du *Journal de la Société asiatique de Calcutta* un itinéraire tracé par M. Honigberger lui-même de son voyage de *Dereh Ghazikhan* à *Kaboul* par *Dereh bend* et *Gazni*.

autres localités; il fit enfin exécuter dans les *topes* توپ de la contrée des fouilles auxquelles nous devons la découverte de monuments aussi précieux par leur nouveauté que par les questions historiques qui se rattachent à leur existence. Prévoyant dès lors les obstacles que lui susciteraient la faveur dont il jouissait auprès du nawab, et la considération dont il était entouré à Kaboul, M. Honigberger, redoutant sur toutes choses l'incommode curiosité de Mir Mourad Beg de Koundouz, voulut soustraire les résultats de ses explorations archéologiques aux dangers qui pouvaient atteindre sa propre personne; il profita du retour dans l'Inde de M. le docteur Gérard, qu'il avait rencontré à Kaboul, pour faire passer à M. le général Allard les caisses qui contenaient ces précieux monuments. Après un séjour de quelques mois dans le royaume de Kaboul, M. Honigberger prit congé de Djabar-khan et partit en compagnie d'une caravane; il passa à Bamian, où il vit les statues colossales décrites par Burnes; à Balkh, où il regretta de ne pouvoir continuer ses recherches, et

[1] MM. Brogniart et de Jussieu, chargés par l'Académie des sciences d'examiner la collection botanique de M. Honigberger, y ont reconnu des espèces très-curieuses, dont quelques-unes se trouvent également dans l'herbier de V. Jacquemont. Ce rapide examen ne leur a d'ailleurs permis qu'un petit nombre d'observations de détail; on doit attendre la description complète de cette collection du zèle de M. Jacquin, à qui M. Honigberger se proposait de la remettre, à son retour à Vienne. [La première partie de cette collection vient d'être publiée à Vienne sous le titre de *Sertum Cabulicum, enumeratio plantarum quas in itinere inter Deraghasikhan et Cabul, mensibus maio et junio 1832, collegit Dr. M. H.*]

arriva à Boukhara, où il séjourna près de quatre mois; l'occasion d'une caravane, attendue avec une certaine anxiété, se présenta enfin, et M. Honigberger, après avoir traversé les steppes de Kizilkoum, de Karakoum et celles des Kirghiz, retrouva à Orenburg la sécurité qu'assure la civilisation européenne, et que ne donne pas en Asie l'autorité du pouvoir absolu le plus respecté et le mieux obéi. Retenu quelque temps à St-Pétersbourg par le soin de ses affaires, M. Honigberger, après avoir traversé l'intérieur de la Russie, vint enfin prendre à Kronstadt, au sein de sa famille, un repos depuis longtemps désiré. Après avoir passé dans sa patrie les mois de l'hiver dernier, il se rendit en France pour attendre le retour de M. le général Allard et recevoir de ses mains le précieux dépôt qu'il lui avait confié; son arrivée en France ne précéda que de peu de jours celle du général, qui apportait, en même temps que les objets dont notre voyageur avait dépouillé les *topes* de l'Afghanistan, ceux que M. le général Ventura avait découverts dans quelques *topes* du Pendjab, et dont il avait prié son ami de disposer en son nom. M. Honigberger s'est arrêté à Paris dans l'intention de recueillir les avis des personnes que leurs études spéciales ont mises à même d'apprécier la valeur de sa collection, et de présenter des vues sur la nature et la destination des monuments qu'il a explorés; il a dû visiter Londres pour appeler également sur ces précieux restes de la civilisation bactrienne l'attention des plus savants archéologues et des plus illustres orien-

talistes de l'Angleterre; cette libérale communication lui aura acquis l'avantage de pouvoir rassembler les éléments d'une illustration complète de sa collection.

M. Honigberger qui, dans toutes les circonstances où la prudence ne lui donnait pas un autre conseil, a pris des notes détaillées sur les contrées qu'il visitait, sur les mœurs au milieu desquelles il vivait, et sur les événements qui se passaient autour de lui, se propose, dès qu'il sera de retour dans sa patrie, de rédiger d'après ces notes une relation de ses voyages, qui promet des renseignements nouveaux et intéressants sur des contrées traversées rapidement jusqu'ici par un petit nombre d'Européens plus préoccupés des dangers de la route que des souvenirs historiques qui peuplent ces régions désertes. Notre voyageur annonce d'ailleurs l'intention de réduire à leur juste valeur quelques exagérations que se sont permises ceux qui l'ont précédé dans ces contrées, de faire mieux connaître les dangers réels auxquels doivent se préparer ceux qui l'y suivront, et de dissiper ces dangers imaginaires dans lesquels on cherche trop souvent un moyen peu légitime d'exciter en sa faveur un vif intérêt ou une grande admiration. On peut observer en faveur de ces prétentions à une rigoureuse exactitude, qu'aucun des voyageurs qui nous ont dans ces dernieres années fait connaître les Sikhs et les Afghans, n'a fait au milieu de ces peuples un séjour aussi prolongé que celui de M. Honigberger; aussi la considération qui fait leur excuse pour les erreurs de détail qu'ils ont pu com-

mettre fera-t-elle à ce voyageur un devoir, en même temps qu'un mérite, de n'en laisser échapper aucune.

Cette rapide esquisse des voyages de M. Honigberger doit se compléter par la notice des antiquités qu'il recueillit dans les dernières années de son séjour en Orient; réunie à celle des fouilles qu'il a fait exécuter dans les *topes* de l'Afghanistan, elle fera connaître et apprécier les services divers que ce voyageur a rendus à la science. En traversant l'Anatolie il y a près de vingt ans, et quelques années plus tard, en visitant la Syrie, M. Honigberger porta son attention sur un genre de commerce généralement peu connu en Europe, bien qu'il soit très-actif dans cette partie de l'Orient, et qu'un grand nombre de familles trouvent dans les bénéfices qu'il procure un moyen assuré d'existence: ce commerce est celui des médailles et des pierres gravées antiques; il est presque exclusivement tenu par les orfévres et les changeurs. Le sol de ces régions où se sont élevés de puissants empires, où se sont dans tous les temps rencontrées, soit pour la guerre, soit pour le commerce, les nations de l'Europe et celles de l'Asie, garde encore, comme un témoignage de tant de gloire et de tant de puissance, une grande quantité de médailles, de pierres gravées, et d'objets d'art et de luxe, débris de toutes les civilisations qui ont passé sur ces contrées; le hasard, souvent aidé par la curiosité intéressée des habitants des campagnes, rend chaque jour à la lumière quelques-uns de ces précieux monuments; les changeurs, assurés de les

vendre avantageusement aux Européens, les achetant eux-mêmes à très-bas prix et au poids; ainsi les médailles, quel que soit leur métal, ne sont payées qu'un prix double de leur valeur intrinsèque; celles de bronze sont très-communes; celles d'or et d'argent deviennent de plus en plus rares, parce que telle est présentement la détérioriation des monnaies dans cette partie de l'Orient, que les changeurs trouvent encore plus de profit à les fondre et à les vendre comme lingots qu'à les changer comme médailles. M. Honigberger ne tarda pas à prendre une part active à ce commerce et il forma successivement plusieurs collections de médailles et de pierres gravées [1] qu'il plaça entre les mains d'amateurs européens. Ce commerce devint même pour lui plus lucratif que la profession de médecin; aussi y donna-t-il ses principaux soins : ce fut à Antakiyeh et à Kaisariyeh dans l'Anatolie, à Oms et à Hama dans la Syrie que ses recherches obtinrent les résultats les plus satisfaisants. Encouragé par ces premiers succès, il ne négligea dans aucune des contrées qu'il parcourut, de recueillir les antiquités qu'il put découvrir, et surtout de sauver du creuset des orfévres les médailles précieuses des Séleucides et des Arsacides; il ne trouva qu'un petit nombre de ces médailles à

[1] M. Honigberger a conservé jusqu'à présent et a présenté à l'admiration des connaisseurs une belle tête d'Antinoüs gravée sur jaspe ou *yechm* rouge; cette pierre d'un excellent travail a été acquise par lui d'un religieux du mont Liban; elle est entourée d'un cercle d'argent.

Bagdad; mais il y acquit plusieurs de ces cylindres babyloniens dont les scènes religieuses, on peut l'assurer, ne seront plus longtemps pour nous une insoluble énigme; il obtint de ses recherches en Perse quelques médailles des Sassanides et quelques pierres gravées de la même époque. Arrivé à Lahore, il y fut saisi par des occupations si diverses et si multipliées qu'il ne put consacrer aucune partie de son temps à faire des explorations archéologiques, ni même à recueillir dans les bazars ou chez les changeurs les médailles bactriennes ou indo-scythiques qui se trouvent en si grand nombre dans le Pendjab[1]; le zèle avec lequel les généraux Ventura et Court rassemblaient eux-mêmes ces précieux monuments, et le noble usage qu'ils annonçaient l'intention d'en faire, dispensaient d'ailleurs M. Honigberger du soin de continuer ses recherches. Ce fut pendant son séjour à Lahore que M. Ventura fit ouvrir la célèbre coupole située près du village de *Mânikyâla*, et qu'il recueillit aux environs, sur un emplacement qui conserve encore quelques traces de ruines, un nombre considérable de médailles de bronze. Ce n'est pas ici le lieu de faire connaître les précieuses découvertes dont ces fouilles furent l'occasion, parce qu'une notice particulière qui doit

[1]. Il donna au capitaine Wade et au docteur Murray, venus en mission à Lahore, quelques objets antiques qu'il avait apportés de la Syrie et de la Perse, entre autres un cylindre de grenat syrien et quelques médailles qui furent transmises à M. J. Prinsep, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, et décrites par lui dans son intéressant journal.

servir de complement à celle-ci rassemblera les détails jusqu'à présent épars de cette intéressante exploration. Le souvenir du succès qui avait suivi l'entreprise de M. Ventura se présenta à l'esprit de notre voyageur quand, dans son voyage de Kaboul, il fut arrivé en présence du beau *tope* de *Tchekeri-bâlâ;* il forma le dessein de l'ouvrir, et se concerta à ce sujet avec le nawab son hôte. Djabar-khan consentit à accorder sa protection à cette entreprise, qui pouvait souffrir des difficultés et rencontrer des obstacles; il voulut même mettre des travailleurs à la disposition du voyageur européen, et s'intéressa vivement aux progrès et aux résultats de ses investigations. Ce fut là que M. Honigberger rencontra un Anglais, M. Masson, qui l'avait précédé dans l'Afghânistan et qui parcourait depuis longtemps cette contrée, pour en dessiner et en décrire exactement les ruines; les deux voyageurs associèrent leurs efforts pendant tout le temps qu'ils se trouvèrent réunis dans les mêmes lieux, et se rendirent mutuellement tous les services qu'ils pouvaient attendre l'un de l'autre. Notre voyageur se plaît à reconnaître que c'est au talent et à la complaisance de M. Masson qu'il doit les dessins des trois coupoles situées aux environs de Kaboul et ouvertes par ses soins, ainsi que la vue générale des *Seh top*. M. Honigberger ne perdit pas non plus l'occasion d'obliger un autre Anglais, le compagnon de voyage de Burnes, le docteur Gérard[1]. Djabar khan avait été prié par le

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, on a reçu en Europe la

docteur de lui procurer des médailles bactriennes; peu familier, comme on peut le croire, avec la numismatique grecque et craignant sans doute de compromettre sa réputation par une méprise, le nawab se rendit auprès de M. Honigberger et le pria de le tirer de cet embarras : « Ai-je besoin, lui dit-il, de « chercher ailleurs que dans ma propre maison? ne « possédez-vous pas de ces médailles plus qu'il ne « s'en trouve dans tout le reste du Kaboul? » Pressé par ces instances, M. Honigberger se décida à partager avec le nawab la collection qu'il avait formée par des soins si multipliés et si assidus; il lui remit une centaine de médailles bactriennes; ainsi fut en partie formée la collection de M. le docteur Gérard, qui paraît en avoir ignoré jusqu'à présent la provenance réelle. En attendant le départ de la caravane de Boukhara, M. Honigberger, sur l'indication qu'il reçut de l'existence d'un grand nombre de *topes* aux environs de Djelalabad, se rendit sur les lieux, accompagné d'ouvriers que Djabar khan avait mis à sa disposition; il y trouva en effet, comme on le verra plus bas, une trentaine de *topes* de diverses dimensions; mais il ne retira que de six ou sept seulement des objets de quelque valeur. Informé que l'imagination des habitants de la contrée exagérait la

nouvelle de la mort de cet entreprenant voyageur; il a succombé aux suites de la maladie dont il avait été atteint dans le cours de son voyage, aggravée par les fatigues de son retour dans l'Inde. La relation de ce voyage, rédigée sur ses notes et sur celles de son *mounchi* Mohan Lal, a été récemment publiée à Calcutta.

valeur de ses découvertes, ou plutôt en méconnaissait la nature, puisqu'il ne s'agissait de rien moins, suivant eux, que d'immenses trésors retirés de l'intérieur de ces monuments, le prudent voyageur affecta de montrer publiquement les résultats de ses fouilles; des cendres, du mastic et une pétrification ne semblaient pas en effet devoir tenter la cupidité des Afghans. Cette précaution faillit néanmoins être fatale au voyageur; les Afghans ne purent se persuader qu'un homme habile, comme l'est naturellement un Franghi, perdît tant de temps et de peines pour obtenir un si mince résultat; il soupçonnèrent que ces objets étaient des trésors en principe, c'est-à-dire une pierre qui avait la vertu de transformer tous les métaux en or, et une poudre qui ne devait pas produire de moins merveilleux effets; il était facile de s'expliquer par cette conjecture, et la curiosité empressée du Franghi, et les précautions dont il s'entourait pour ne pas être troublé dans ses explorations, et ses marches nocturnes, lorsque, le travail terminé, il revenait de la plaine, accompagné de ses ouvriers et suivi de bêtes de charge. De pareilles conjectures ne pouvaient pas être perdues pour l'esprit entreprenant des Afghans; ils se chargèrent du soin de les vérifier : M. Honigberger fut arrêté en plein jour, sur la frontière du royaume de Kaboul, par les ordres du gouverneur de Bamian Neaz Mohammed khan, et conduit dans la forteresse d'Akhrabad, où il fut dépouillé d'une partie de ses bagages. Les objets découverts dans les *topes* et

entre autres la prétendue pierre philosophale furent recherchés avec un soin qui ne devait pas obtenir de succès; aussi le gouverneur de la forteresse ne put-il dissimuler son dépit quand il se fut assuré que ces objets étaient hors de son atteinte : il n'avait pas d'autre motif de retenir notre voyageur; il le renvoya donc après avoir échangé des excuses polies contre un sabre richement orné et plusieurs autres objets précieux qu'il ne jugea pas à propos de lui rendre[1]. M. Honigberger adressa plus tard une lettre à Dost Mohammed khan, *sirdar* de Kaboul, pour se plaindre de cette audacieuse spoliation; mais il ne reçut encore que des excuses et des promesses sans valeur : il ne s'était d'ailleurs pas dissimulé que le gouverneur de Bamian n'avait fait que transmettre les ordres de Dost Mohammed lui-même, qui prenait aux découvertes faites dans les *topes* un tout autre intérêt que son frère; il avait un jour revelé ses intentions au nawab par ces paroles significatives : « Pouvez-vous donc ignorer que le docteur, votre « hôte, dépouille notre pays de tous les trésors qu'il « renferme ? » A Bamian et à Balk, M. Honigberger

[1] M. Honigberger eut le bonheur de soustraire à l'avidité des Afghans la précieuse médaille de *Mokadphises* trouvée dans le *tope de Kemri.* On lit dans le III[e] volume du *Journal de la Société asiatique de Calcutta,* une note curieuse du docteur Gérard sur la mésaventure de ce voyageur; suivant ce récit, le chef du parti de cavaliers qui enleva M. Honigberger lui déclara que le gouverneur de *Bamian* exécutait les ordres du *sirdar;* M. Gérard exprime des doutes sur la vérité de cette déclaration, tout en reconnaissant qu'il est difficile d'expliquer la conduite du gouverneur de Bamian en cette circonstance.

recueillit encore quelques médailles bactriennes ; ce fut chez un changeur de cette dernière ville qu'il trouva une médaille d'or du roi *Mokadphises* (ΜΟΚΑΔΦΙCΗC[1]) d'une très-belle conservation et du même type que celle qu'il avait découverte dans le *tap i Kemri*. Il employa avec plus de succès encore le long séjour qu'il fut obligé de faire à Boukhara ; il y recueillit une vingtaine de médailles d'argent, toutes d'une grande valeur, et deux médailles d'or, dont l'une, qui paraît appartenir aux bas temps de la dynastie indo-scythique, lui fut présentée avec six autres de même coin et de même métal par un Boukhare qui faisait le trafic des médailles ; M. Honigberger en acquit une seule au prix de deux *tilá* d'or, et non sans avoir hésité, parce qu'il crut reconnaître des signes de fabrication moderne dans le travail singulièrement grossier de ces médailles, trouvées, suivant l'assertion du vendeur, dans la terre, à quelque distance de Boukhara[2]. M. Honigberger réunit

[1] C'est évidemment ainsi qu'il faut lire le nom du roi que MM. Masson, J. Prinsep et Honigberger ont jusqu'à présent transcrit *Kadphises*.

[2] Cette circonstance ne me paraît pas autoriser les doutes de M. Honigberger sur l'authenticité de cette médaille ; si la grossièreté du travail était un signe d'illégitimité, il faudrait appliquer les conséquences de cette opinion rigoureuse au plus grand nombre des médailles bactriennes et indo-scythiques récemment découvertes dans l'Afghanistan ; il est évident que ces grossiers essais sont des imitations malheureuses, faites par les indigènes dans les provinces éloignées de la résidence royale, des coins admirables gravés dans les grandes villes par des artistes grecs, probablement formés à l'école des monétaires des rois de Syrie. Il suffit d'ajouter que M. J. Prinsep a trouvé dans la riche collection de médailles formée par

à cette collection numismatique près de cinquante pierres gravées dont quelques-unes se recommandent à l'attention, soit par le mérite du travail, soit par l'intérêt du sujet; on distingue entre ces dernières une cornaline représentant la scène, si souvent reproduite sur les bas-reliefs de Persépolis, d'un *personnage vêtu de la longue robe médique, menaçant d'un poignard un lion ailé dressé devant lui;* un verre coloré offrant une *tête de lion,* entourée d'une légende en caractères pehlvis; un autre verre coloré, présentant une *tête de prince vue de face* d'un excellent travail, entourée d'une légende en caractères inconnus et à peine distincts; un grenat syrien, offrant une autre *tête de prince vue de profil* et accompagnée également d'une légende en caractères inconnus; un fragment d'anneau en cornaline brûlée, qui représente *une femme dans le costume oriental, tenant une fleur d'une main, de l'autre relevant le bord de sa robe,* debout sous un arc soutenu par des colonnes et autour duquel règne une légende en caractères pehlvis, probablement complète moins une ou deux lettres. Ces objets ne peuvent d'ailleurs être comparés ni pour la rareté ni pour l'intérêt à la riche collection de médailles bactriennes et indo-scythiques qu'ils accompagnent. Il suffira, pour faire

le scheik Keramat Ali, agent du gouvernement anglais à Kaboul, deux médailles de même fabrique dont l'une est exactement semblable à celle de M. Honigberger; l'autre est remarquable par le mélange des symboles qu'on trouve sur les médailles des Sassanides et de ceux que présentent les médailles indo-scythiques; leurs légendes ont été très-ingénieusement restituées par M. J. Prinsep.

apprécier toute la valeur de cette collection, de citer un *Agathoclès* de bronze carré avec une légende bactrienne au revers; des drachmes et des tétradrachmes d'*Eucratidas*; un tétradrachme et deux médailles de bronze d'*Héliociès le Juste*, nom définitivement acquis aux dynasties grecques de la Bactriane ou de l'Inde; un tétradrachme de *Démétrius;* une drachme de *Menandre;* plusieurs médailles carrées de bronze appartenant à ce prince, à *Apollodote* et à *Eucratidas;* une drachme et des médailles de bronze, presque toutes barbares, d'*Hermæus*, prince encore inconnu dans la suite des rois grecs de la Bactriane; deux médailles de bronze plaquées d'argent, sur lesquelles se lit le nom jusqu'à présent inconnu du roi *Azès* (ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ); plusieurs médailles de *Mokadphises* avec une légende bactrienne au revers; une médaille d'argent très-mince dont le revers est le même que celui de presque toutes les médailles des Sassanides, et dont la face présente une tête de roi surmontée d'un globe ailé et accompagnée de quelques caractères inconnus. On peut espérer, en ajoutant à ces noms nouveaux ceux de *Pantaléon*, de *Lysias*, d'*Antimachus*, d'*Antialcides*, de *Philoxène*, d'*Azilises* et de *Mayes*[1], que nous

[1] Ces noms ne me sont encore connus que par les communications faites par MM. Masson et Allard au *Journal de la Société asiatique de Calcutta;* j'en ai omis plusieurs autres qui me paraissent suspects ou dépourvus de toute réalité; tels sont ceux de *Soteragas* que M. J. Prinsep a déjà restitué en ΣΩΤΗΡ ΜΕΓΑΣ; d'*Undopherros*, lu sur des médailles de fabrique barbare, que sa forme étrange rend suspect; d'*Ausios*, que je n'hésite pas à restituer en

révèlent les collections de MM. Masson et Ventura, de reconstituer la série à peu près complète des diverses dynasties grecques et scythiques qui ont dominé pendant plusieurs siècles sur une grande partie de l'Asie centrale; l'histoire de la Bactriane, enrichie de tous ces faits et de ceux que pourra fournir l'interprétation de quelques inscriptions bactriennes, deviendra l'introduction nécessaire de l'histoire de l'Inde au moyen âge, et la transition naturelle de l'étude de la civilisation grecque à celle de la civilisation indienne.

Je m'empresse de témoigner publiquement ma gratitude à M. Honigberger pour l'obligeance avec laquelle il m'a donné communication de ces précieux objets et m'a permis d'en prendre des empreintes; à ce témoignage s'associeront sans doute les autres personnes qui ont examiné les collections de ce zélé voyageur. Je ne dois pas non plus omettre de dire

ΛΥΣΙΟΥ *Lysias;* de *Nônos*, quie st peut-être une fausse lecture de ΟΝΩΝΟΥ *Vonones;* de *Eos*, qui ne paraît être ni un nom grec ni un nom scythique; la lecture du nom propre *Kadaphes Choranos*, peut-être le ΚΑΝΗΡΚΙ ΚΟΡΑΝΟ des médailles indo-scythiques, a besoin d'être confirmée; le nom d'*Antimachus* était déjà connu par une médaille publiée par M. de Köhler; mais la découverte dans le Pendjab d'une autre médaille de ce roi marque décidément sa place parmi les rois grecs de la Bactriane et de l'Inde. Quant à l'attribution faite par M. Masson des médailles qui portent le nom d'*Hermæus* à trois princes de ce nom, elle ne paraît pas destinée à obtenir l'approbation des numismates de l'Europe. [Presque toutes ces conjectures ont été confirmées par l'examen attentif des médailles de la collection de M. le général Allard; voyez la notice sur cette collection publiée au numéro de février 1836 du *Journal asiatique*.]

qu'il a mis avec un louable empressement à la disposition de la Société asiatique les vues des *topes* situés aux environs de Kaboul, et lui a offert de laisser prendre des dessins des divers objets trouvés dans ces *topes*, à l'exception de ceux que renferme une boîte d'argent découverte dans le *top i kala'i Malek Scheyeh*, et du papyrus trouvé dans le *tope de Tchekeri bâlâ*, que le possesseur s'est fait un scrupule de déployer avant d'avoir cédé la collection à laquelle il appartient. M. Honigberger se proposait d'offrir cette collection au *British Museum*, comme une suite de monuments historiques relatifs à une contrée dont sa proximité des possessions anglaises, son épuisement après de longues guerres civiles et les dispositions favorables des habitants assurent la facile conquête au gouvernement anglais de l'Inde; on doit regretter que des difficultés graves n'aient pas permis de donner suite à ce projet, et que cette intéressante collection ne soit pas déposée dans un Musée, où elle eût été souvent visitée par la curiosité empressée d'amateurs éclairés.

Le premier *tope* signalé à l'attention de M. Honigberger par les avis qu'il recueillit à Kaboul, fut celui que les habitants de la contrée nomment *Bourdj i takht i minâreh siâh Tchekeri bâlâ*, c'est-à-dire *tour du site de la colonne noire de Tchekeri bâlâ*[2]. Il s'élève

[1] Je suppose que c'est là le sens des mots persans qui forment

à quatre lieues à l'est de la ville de Kaboul, au pied des montagnes, sur un petit tertre artificiel; il présente la forme d'une coupole, aujourd'hui tronquée dans sa partie supérieure, mais dont les proportions ont dû être élégantes; il a cinquante pieds d'élévation et à peu près autant de diamètre. Les matériaux employés à sa construction sont d'énormes pierres très-dures et à peu près brutes, revêtues d'un enduit de chaux, presque entièrement dégradé par l'intempérie de la saison des pluies; on voit encore quelques restes de ce revêtement au-dessus de la ceinture, mais la partie supérieure en est dépouillée, et le sommet de la construction a été entraîné par un écroulement. Quant à sa partie inférieure, elle est dans un état de dégradation complète; mais on peut douter qu'elle ait jamais présenté une surface unie, parce que les bases de presque tous les autres *topes* de l'Afghanistan sont irrégulières ou plutôt ne sont qu'un informe amas de pierres et de ciment. Au-dessus de cette base règne une espèce de ceinture qui a six ou sept pieds de hauteur et qui est formée d'une suite de petits pilastres supportant des arceaux et des ornements en forme de palme; cette partie, dont la saillie est d'ailleurs légère, est celle qui présente le travail le plus élégant et qui produit le meilleur effet. La planche IV de celles

le nom de ce monument; *Tchekeri bâlâ* est probablement un village distingué par ce nom d'un autre village nommé *Tchekeri payin*. Je n'ai pu adopter la traduction que donnait de ce nom M. Honigberger, savoir : *tour située au-dessous de la colonne noire de Tchekeri*.

qui sont jointes à cette notice représente le monument vu du côté de la plaine[1].

Le tertre sur lequel est élevé ce *tope* est intérieurement excavé et probablement soutenu par des constructions souterraines; c'est ce que l'on peut reconnaître à des affaissements partiels du sol et à des éboulements de terres; la circonférence de ce souterrain paraît être d'environ deux mille pas. Le propriétaire du terrain dans lequel est compris ce tertre raconta à M. Honigberger que, dix ou douze ans auparavant, comme il faisait creuser, à quelque distance du *tope*, une rigole ou كاريز *kârîz*, pour la conduite des eaux à travers ses champs, les ouvriers employés à ce travail avaient découvert l'issue d'une galerie souterraine qui se prolongeait dans la direction du tertre et qui paraissait devoir aboutir sous le *tope* même; les ouvriers avaient aussitôt pénétré, armés de torches, dans cet étroit passage; mais ils n'avaient pas tardé à reparaître avec leurs torches éteintes, et avaient rapporté à leur maître que de grosses chauve-souris, les seuls hôtes de ce souterrain, effrayées de voir troubler le silence et l'obscurité de leur retraite, avaient tournoyé autour d'eux, et avaient éteint les torches en les rasant avec leurs ailes : quelques jours après, ces ouvriers avaient disparu de la contrée avec leurs familles, sans avoir averti personne et sans avoir même reclamé une somme de plus de cent roupies qui leur était dûe, tant ils avaient craint de trahir par cette démarche

[1] Les montagnes sont au nord et la plaine au sud du monument.

leurs projets de furtive émigration; les autres habitants avaient été naturellement conduits à soupçonner qu'ils avaient découvert et enlevé un trésor considérable, déposé sous le *tope*, et cette conjecture avait été en partie confirmée par cette circonstance, que d'autres ouvriers, après avoir pénétré de nouveau dans le passage souterrain par l'ordre du propriétaire, étaient parvenus à une grande galerie située sous l'emplacement du *tope*, et y avaient trouvé plusieurs pièces d'argent à la surface du sol. M. Honigberger éprouva le désir de vérifier les faits par sa propre observation et essaya d'entrer dans la rigole; mais des éboulements de terres considérables dont le déblaiement eût exigé un long travail lui en interdirent l'accès; et nécessité lui fut de s'en rapporter à la tradition populaire; elle ne nous permet guère de douter qu'une riche collection de monnaies des princes bactriens, qui semblait avoir été réservée aux investigations de la science, n'ait été enlevée et dissipée par une déplorable cupidité. Lorsque le propriétaire du terrain vit entre les mains de M. Honigberger le papyrus écrit trouvé dans l'intérieur du *tope*, il lui exprima l'opinion que cette pièce devait contenir des indications relatives aux sommes déposées dans le souterrain.

M. Honigberger fit commencer le travail de fouille par le sommet du *tope* dont l'écroulement paraissait lui avoir préparé un accès facile au centre de la construction; car c'était sur cette partie que devait naturellement diriger ses premières explorations

l'expérience acquise dans les fouilles du *tope* de *Mânikyâla;* le résultat ne répondit cependant pas à son attente; les ouvriers ne découvrirent dans les crevasses et sous les premières assises du sommet que des serpents, des scorpions et des nids de grosses guêpes; un travail aussi rude et aussi dangereux les eut bientôt découragés, et M. Honigberger eût beaucoup de peine à les retenir pas ses instances et par ses menaces. Douze jours de travail continu n'avaient encore conduit les ouvriers qu'à un peu plus de la moitié de la hauteur du monument et n'avaient procuré d'autre découverte que celle d'une espèce de cellule carrée construite au centre du massif en pierres régulièrement taillées; cette cellule, qui avait environ huit pieds en tout sens, était remplie de pierres brutes d'un gros volume; le fond en était formé de trois grandes pierres de plus d'un pied d'épaisseur; quatorze travailleurs n'employèrent pas moins de deux jours à les retirer de la construction dans laquelle elles étaient engagées. M. Honigberger renonça à pénétrer plus avant, et fit élargir par ses ouvriers une petite ouverture qu'il avait remarquée au pied du monument du côté qui fait face aux montagnes; il en fit continuer l'excavation dans la direction du centre et sur un plan horizontal; quoique la construction fût également formée, dans cette partie, de pierres dures liées par un ciment plus dur encore, on parvint, en moins de trois jours de travail, à environ trois pieds du centre; on trouva là au milieu du massif une nou-

velle construction de forme ronde, à en juger par la partie qui fut mise à découvert : cette construction, également massive et dont les matériaux consistaient en très-petites pierres cimentées, enveloppait pour ainsi dire, une cellule d'un pied en carré, formée par six tablettes de pierre noire d'une coupe très-régulière.

C'était dans ce carré, situé au centre du monument et à deux ou trois pieds du sol, qu'étaient renfermés les objets dont la découverte devait récompenser de si persévérants efforts. M. Honigberger y trouva en effet la boîte de pierre qui est représentée sur la planche VI, jointe à cette notice; cette boîte est d'une pierre ollaire molle et compacte, jaune et veinée de gris et de noir, qui se trouve en grandes masses dans les carrières des environs de Kandahar; elle a été évidemment travaillée au tour et elle porte encore des traces de ce travail; sa hauteur est de plus de quatre pouces et son diamètre de trois pouces et demi; elle est divisée en trois compartiments représentés en coupe sur la planche VI[1] : le premier est le couvercle[2], sur le bord extérieur duquel on aperçoit les vestiges de quelques caractères bactriens tracés en noir, mais aujourd'hui presque entièrement effacés; les plus apparents ne sont déjà plus assez distincts pour qu'on puisse essayer de les

[1] Voyez pl. VI, fig. 2. Les boîtes de pierre ont été dessinées aux deux tiers de la grandeur réelle; tous les autres objets sont représentés de grandeur naturelle.

[2] Voyez pl. VI, fig. 1.

déchiffrer; le second compartiment est pour ainsi dire le complément du couvercle, et forme un premier fond au milieu duquel s'élève un ombilic en forme de phiale; cette partie supérieure était entièrement vide; le troisième compartiment, formant le fond inférieur, contenait un mélange de cendres et de poussière auquel se trouvaient mêlés quelques objets précieux, savoir : un grenat et une turquoise taillés en forme de cœur, le grenat pesant huit à dix grains [1]; des feuilles d'or très-minces, rondes et de différentes dimensions, les plus petites ouvertes et les plus grandes pliées ou froissées, quelques-unes portant une petite bélière de même métal [2]; un ornement d'or du poids de deux grains environ, formé de quatre petites boules disposées de manière à présenter dans toutes les positions une élévation pyramidale [3]. A ces trois objets était joint un papyrus assez bien conservé, plié en plusieurs doubles, sur le revers duquel sont tracés en noir quelques caractères bactriens; un des dessins joints à cette notice [4] représente exactement la forme et les dimensions de ce papyrus, l'unique monument écrit qui nous ait été conservé de ces temps et de ces contrées [5], le plus précieux des objets jusqu'à présent

[1] Voyez pl. XII, fig. 7 et 8.
[2] Voyez pl. XII, fig. 4 et 5.
[3] Voyez pl. XII, fig. 6.
[4] Voyez pl. XII, fig. 1.
[5] Un extrait d'une lettre de M. Honigberger, publié dans le *Journal de la Société asiatique de Calcutta*, tom. III, p. 178, nous apprend que M. Masson a trouvé une *inscription* tracée sur une

découverts dans les *topes*, si l'on peut réussir à le déployer sans altérer ni la substance même de la feuille, ni les caractères qui y sont tracés; cette substance est en effet devenue si friable qu'il sera nécessaire de recourir à des procédés chimiques pour l'amollir et l'étendre. La partie inférieure de la boîte de pierre contenait encore une boîte d'argent légérement oxydée, qui paraît avoir été fabriquée au marteau, mais dont le travail est grossier; un des dessins qui accompagnent cette notice en représente exactement la forme et la dimension [1]; son épaisseur est d'une demi-ligne. Cette boîte d'argent en contenait une autre d'or de même fabrique et de même travail que la première, mais moins épaisse, d'une hauteur et d'un diamètre d'environ huit lignes [2]; dans cette boîte étaient déposés de petits fragments d'os calcinés, deux perles également calcinées, deux petits ornements d'or, l'un de forme cylindrique et annelée, l'autre de la forme d'une campanule, surmonté d'un petit anneau auquel est encore attaché un fragment de fil d'or; enfin une lentille de rubis de forme ovale et du poids d'environ huit grains. On peut supposer avec vraisemblance que les perles

feuille de papyrus, ou du moins sur une feuille de quelque autre végétal, mais à moitié dévorée par les vers, et dans un tel état de vétusté et de détérioration qu'on ne peut en faire aucun usage. Cette mention, qui a d'ailleurs besoin d'être précisée, ne nous laisse que des regrets et elle donne plus de valeur encore au précieux papyrus trouvé dans le *tope* de *Tcheleri bâlâ*.

[1] Voyez pl. XII, fig. 2.

[2] Voyez pl. XII, fig. 3.

et les ornements d'or ont fait partie de quelque pendant d'oreilles ou de narines.

La découverte de ces objets et l'importance des questions archéologiques qu'elle pouvait susciter déterminèrent M. Honigberger à continuer l'exploration des monuments de l'ancienne Bactriane; il se prépara à ouvrir un second *tope*, nommé *Bourdj i Kemri*. Ce monument est assis sur le flanc des montagnes dont on a parlé plus haut, à une lieue environ au nord-est du précédent; il est dominé par un château nommé *Kala'i moufti* ou *château du juge*; aussi les habitants de la contrée le désignent-ils ordinairement par le nom de *Bourdj i Kemri be kala'i moufti*[1].

Ce *tope* s'élève comme le précédent sur un tertre artificiel, également excavé et soutenu par des constructions souterraines; des affaissements de terrain permettent de tracer approximativement la circonférence de ces excavations, qui est à peu près la même que celle des souterrains de l'autre *bourdj*; des éboulements de pierres et de terres ont ouvert des crevasses dans plusieurs parties de cette éminence. On trouve au pied du tertre plusieurs ouvertures régulières, qui paraissent avoir servi d'issue

[1] Voyez la pl. III; elle représente la face septentrionale du monument. M. Honigberger n'a pas essayé d'expliquer le nom de ce monument. Je suppose que le nom de *Kemri* est celui de la vallée que domine le *Kala'i mufti*; on lit en effet dans le *Babernâmeh* que la vallée de *Kemri* est un des six *auleng* ou *plaines* qui entourent Kaboul, et qu'elle avoisine la vallée de *Siâh seng* ou *de la pierre noire*, qui est à l'est de cette ville.

aux souterrains; la plupart sont aujourd'hui comblées, mais deux ou trois pratiquées du côté du sud sont encore accessibles; M. Honigberger y pénétra et parvint par des galeries solidement construites à de petites salles voutées qui ne lui présentèrent d'ailleurs aucun objet digne d'attention. Il regretta de n'avoir point le temps nécessaire pour faire déblayer l'ouverture des autres galeries.

Le *bourdj i Kemri* est moins élevé que le précédent; sa hauteur est de quarante pieds environ et son diamètre de près de cinquante; ses proportions sont moins élégantes, et sa conservation plus imparfaite; le sommet en est entièrement écroulé, et une abondante végétation s'élance des crevasses et même des interstices des pierres; le sol est couvert tout autour de blocs détachés soit par la violence des pluies, soit par l'invasion des plantes saxatiles : M. Honigberger put d'ailleurs s'assurer que le monument n'avait reçu aucune atteinte extérieure à sa base, circonstance importante à constater dans une exploration de ce genre, parce qu'elle ne laisse aucun doute sur l'intégrité des dépôts conservés dans l'intérieur du monument. Au-dessus de la base règne une ceinture en tout semblable à celle qui entoure le *tope* précédemment décrit; elle est formée d'un ordre d'architecture figuré en relief et protégé par la saillie d'une corniche; les pilastres, composés d'un simple socle, d'un fût très-court et d'un chapiteau évasé, supportent des arceaux en ogive et de grandes palmettes qui s'élèvent du point de réunion des

arceaux comme pour soutenir la corniche; toutes ces parties légèrement saillantes sont formées par une incrustation de petites pierres noirâtres et se détachent sur le fond de la construction; de pareilles incrustations figurent des modillons dans la corniche; deux grandes tables de pierre de la même couleur, également saillantes et disposées symétriquement, dans chaque entrecolonnement, complètent cette élégante décoration. La partie supérieure du *tope* est dans le même goût; de larges pierres noires enchassées pour ainsi dire dans la construction y figurent un ouvrage de marqueterie et tracent sur son contour des lignes d'un effet agréable. On remarque sur la face du monument qui regarde le nord, à la hauteur de la ceinture, une dégradation considérable, qui s'étend à plusieurs pieds au-dessus de la corniche, et dont la forme et plus encore la profondeur paraissent indiquer l'ouverture régulière d'une niche destinée à protéger, soit une inscription soit une statue; cette dernière conjecture, qui est la plus probable, est confirmée par une tradition relative à un autre *tope* qui sera rapportée dans la suite de cette notice [1]. M. Honigberger tira avan-

[1] L'emplacement de cette niche n'a pu être déterminé avec précision par M. Honigberger; ses notes suppléeront sans doute à ce que ses souvenirs nous laissent à désirer; il avait d'abord cru se rappeler que les traces indiquant l'ouverture de la niche, existaient dans la partie supérieure de la dégradation, au-dessus de la ceinture; il a ensuite modifié cette opinion et signalé ces traces à la hauteur de la ceinture; dans la partie inférieure de la dégradation; c'est cette seconde opinion qu'on a suivie dans l'exécution de la planche qui

tage de tous les résultats de sa première exploration; même des moins satisfaisants; averti par l'insuccès des tentatives qu'il avait faites pour percer le premier *tope* de haut en bas, il fit commencer immédiatement les fouilles à la base même du nouveau monument qu'il voulait ouvrir; elles rencontrèrent peu de difficultés et furent en peu de temps très-avancées, soit que les ouvriers eussent acquis l'habitude de ce genre de travail, soit que la maçonnerie de ce *tope* fût moins solide que celle du premier; on arriva le second jour à peu de distance du centre du massif et l'on rencontra une construction intérieure de forme ronde, à en juger du moins par la partie que l'on dégagea, revêtue d'un enduit de ciment très-dur qu'on eut quelque peine à entamer; ce noyau avait environ sept pieds de diamètre, et était formé, comme celui de l'autre *tope*, de petites pierres liées par un ciment compact; ce que M. Honigberger découvrit de sa forme extérieure lui donna lieu de conjecturer, et, je m'empresse de le dire, avec beaucoup de vraisemblance, que cette forme reproduisait dans de petites proportions celle du *tope* qui lui servait, pour ainsi dire, d'enveloppe. Au centre de ce *tope* intérieur était ménagée une cellule formée par six pierres de coupe régulière et ayant à peu près un pied en carré; elle contenait un bassin de bronze plaqué de forme ronde et peu élevé, d'un diamètre de huit pouces

représente le *tope*; je dois néanmoins faire observer que le dessin original de M. Masson justifie plutôt les premières réminiscences du voyageur.

environ, très-oxydé, et dont le fond était presque entièrement détruit; ce bassin était recouvert d'une toile très-fine dont on pouvait encore distinguer le tissu au moment où la cellule fut ouverte, mais qui était réduite à un tel état de détrition qu'elle tomba en poussière lorsqu'on voulut la soulever; cette poussière, qui est de couleur rouge foncé, a été religieusement recueillie par M. Honigberger : il ne peut d'ailleurs y avoir de doute sur la nature de cette substance; car un des cylindres de cuivre trouvés dans le premier *tope* ouvert à *Mânikyâla* par M. le général Ventura, présentait les traces encore très-apparentes de la pression d'un tissu sur sa surface oxydée[1], et un vase de bronze découvert par M. le général Court dans un autre tope des environs de *Mânikyâla*, était enveloppé d'un linge blanc, adhérent à sa surface, mais tellement consumé par la vétusté qu'il se fria sous les doigts de l'explorateur. Le bassin de bronze contenait un mélange de terre très-fine, d'écorces d'arbres et de fragments d'une matière résineuse de couleur blanchâtre[2] : la terre est pulvérulente et très-probablement mêlée de cendres; les fragments de matière résineuse sont, dans l'opinion de M. Honigberger, des morceaux de résine blanche; cette matière, dont plusieurs fragments sont en larmes, est en effet inflammable, produit une odeur fortement résineuse au moment de la combustion et devient opaque en se refroidis-

[1] *Journal of the Asiatic Society*, vol. III, p. 559.
[2] Un de ces fragments est représenté sur la pl. XII, fig. 13.

sant; elle présente une grande affinité avec la gomme animée qui coule également en filaments, et répand la même odeur lorsqu'elle est exposée à l'action d'un fer chaud; d'autre part des chimistes distingués qui ont examiné cette substance avec attention, sont d'avis qu'elle ne diffère pas du mastic : c'est encore une opinion de M. Honigberger, que les écorces mêlees à la matière résineuse sont celles de l'arbre qui a donné ces larmes. A la terre pulvérulente qui remplissait le fond du bassin se trouvaient confusément mêlés quelques objets précieux, savoir : une turquoise taillée en forme de cœur, une autre gemme de couleur violacée et de forme hémisphéroïde[1], une feuille d'or très-mince, ronde, munie d'une petite bélière de même métal, et un ornement d'or de la forme d'une campanule exactement semblable à celui qui a été décrit plus haut. Une plus précieuse découverte était reservée aux persévérants efforts de M. Honigberger : au fond du même bassin était déposée une médaille d'or du roi *Mokadphises*, d'un très-beau travail et d'une parfaite conservation, qui serait unique pour le type du revers, si M. Honigberger n'avait acquis à Balk une autre médaille de même métal et de même description, mais évidemment d'un coin différent. Cette médaille, représentée avec exactitude sur une des planches qui accompagnent cette notice[2], sera dans un autre travail le sujet d'observations plus étendues; il suffit pour l'objet de

[1] Voyez pl. XII, fig. 14 et 15.
[2] Voyez pl. XIII, fig. 1.

ce mémoire de la décrire succinctement : *Buste du roi; tête senile et barbue*, tournée à gauche, couverte d'une *mitre ornée*, de forme cylindrique, avec des *bandelettes flottantes* et une *aigrette* ou *kirîṭa* au sommet; le buste, revêtu d'un costume qui semble propre aux rois scythes de la Bactriane, se perd dans des nuages; chaque main porte un attribut royal, savoir l'une une massue et l'autre un objet indistinct, dans lequel on ne peut cependant méconnaître l'*ankouça* ou croc qui sert à guider les éléphants [1]; derrière la tête le symbole commun de toutes les médailles de cette série; légende grecque circulaire ΜΟΚΑΔΦΙCΗC ΒΑCΙΛΕVC °°Η[2] : au revers, *une figure nue, debout*, dont le bras gauche, couvert d'une *peau de bête sauvage*, soutient un objet terminé en forme de boule (probablement le *moudgala* ou marteau d'armes des Indiens) et dont le bras droit élevé repose sur une *arme offensive*, formée d'une hampe terminée par un *trident* et munie à hauteur d'appui d'un *fer de hache;* la forme de cette arme dans laquelle je crois reconnaître le terrible *paraçô* rapprochée de la *coiffure pyramidale* du personna

[1] Il ne peut y avoir de doute sur ce point; je possède un d(assez exact d'un sceau de bronze attaché à un *shâsana* ou *ordon* d'un des rois de l'*Odradêça*, qui prenaient le titre de *Gadjapati*, à-dire, *maître des éléphants;* on voit dans la partie supérieu sceau un éléphant, et dans la partie inférieure un *ankouça;* ce images, espèce d'armes parlantes, expriment allégoriquem sens du mot *Gadjapati*.

[2] J'essaierai dans un autre travail de déterminer le sen trois lettres qui se rencontrent sur d'autres médailles d prince, écrites °°K.

et de ses deux autres attributs, ne permet pas de douter que nous ne possédions dans ce type une des plus anciennes représentations jusqu'à ce moment connues de *Çiva* dans son caractère primitif d'*Içvara*, avec des attributs qui paraissent en partie empruntés à l'*Hercule* hellénique si souvent figuré sur les médailles des rois grecs de la Bactriane et de l'Inde; aux côtés de la figure, deux variantes du symbole déjà signalé; légende circulaire en caractères bactriens, dont une partie, détruite par le frottement, est heureusement suppléée par la légende du second exemplaire trouvé par M. Honigberger. Cette médaille, dont l'exécution est certainement due à une main grecque, avait excité à Calcutta un grand intérêt, bien qu'elle n'y fût encore connue que par un dessin inexact, et on y avait conçu la crainte qu'elle ne fût perdue pour la science, lorsque l'on avait appris l'arrestation du courageux voyageur sur la frontière de l'Afghanistan; ce n'était cependant pas cette précieuse médaille qui avait tenté la cupidité du gouverneur de Bamian, mais bien un objet trouvé dans la même cellule et auquel il attachait une plus haute valeur. Le bassin de bronze en effet avait reçu, outre les objets qui ont été décrits, une boîte d'argent cylindrique, fermée par un couvercle dont la forme arrondie et terminée par un ornement, rappelle tout d'abord celle des *topes;* cette boîte, travaillée au marteau, comme il est facile de le reconnaître aux traces qu'elle présente encore, est fortement oxydée et ébréchée en

plusieurs endroits [1]; dans cette boîte était contenue une pétrification qui en remplissait presque exactement la cavité; elle est d'une couleur ferrugineuse et offre à sa surface des stries et des aspérités semblables à celles qui sillonnent l'écorce de certains arbres; aussi plusieurs naturalistes auxquels a été présenté ce singulier fragment, se sont-ils accordés à y reconnaître la pétrification d'une substance ligneuse, sans pouvoir néanmoins déterminer avec précision quelle est l'espèce végétale à laquelle elle appartenait originairement; cette opinion est d'ailleurs rendue bien vraisemblable par la différence sensible de couleur et de compactilité qu'on observe entre la partie intérieure de la pétrification et une espèce de croûte épaisse dont elle est revêtue et dans laquelle on doit sans doute reconnaître une écorce : ce fragment, qui présente un curieux problème d'histoire naturelle et dont la présence dans l'intérieur d'un *tope* ne peut être jusqu'à présent expliquée par aucune conjecture plausible, est représenté avec exactitude sur une des planches jointes à cette notice [2].

Les recherches de M. Honigberger avaient été récompensées par de si heureux succès, et la variété même des objets recueillis dans les premières fouilles paraissait lui promettre une suite de découvertes si neuves et si intéressantes, qu'il se décida à continuer l'exploration des *topes* et à y consacrer

[1] Voyez pl. x, fig. 1.
[2] Voyez pl. x, fig. 2 et 3.

exclusivement tous ses soins pendant son séjour dans l'Afghanistan. Son attention fut bientôt dirigée vers un lieu vulgairement désigné dans la contrée par le nom significatif de سه توپ *seh top*, c'est-à-dire *les trois topes*; ce nom appartient à une partie du versant de montagne au pied duquel sont situés les deux *topes* précédemment décrits; il s'y trouve en effet trois de ces monuments élevés à peu de distance les uns des autres, à peu près à la même hauteur sur la pente de la montagne et à une lieue et demie environ du *bourdj i Kemri*[1]. Celui de ces *topes* qui occupe le point le plus élevé, est aujourd'hui éboulé jusqu'à la base, et les décombres qui couvrent le sol sont presque les seuls indices de l'emplacement sur lequel il s'élevait; il est difficile de décider si la destruction de ce monument doit être attribuée à une cause fortuite et naturelle, ou si elle doit être considérée comme l'indice de fouilles exécutées dans les siècles antérieurs, soit par les tribus sauvages des montagnes, soit par quelqu'une des hordes turques et mongoles qui envahirent cette contrée : la première conjecture est la plus probable; elle suffit à expliquer le fait pour ceux qui savent quels ravages exerce la violence des pluies annuelles dans l'Inde et dans le Kaboul; on pourrait d'ailleurs, s'il n'était presque évident que les trois *topes* ont été construits dans le même temps, supposer que le premier a été renversé par un tremblement de terre; nous savons en effet, par le témoi-

[1] Voyez pl. 1.

gnage de voyageurs chinois qui ont visité cette contrée au VIIe siècle de notre ère, que toute cette chaîne de montagnes a été anciennement ébranlée par des commotions souterraines. M. Honigberger n'essaya pas même de remuer les ruines du tope écroulé, n'espérant de cette recherche aucun résultat de quelque valeur; il se dirigea aussitôt vers le plus grand et le mieux conservé des deux autres monuments, qui se trouve à douze cents pas du premier, à peu près sur la même ligne. Ce *tope*, ainsi que les deux autres, est assis sur un tertre artificiel, dans l'intérieur duquel sont pour ainsi dire ensevelies des constructions souterraines de même étendue que les premières; leurs issues, bien qu'obstruées par des éboulements, peuvent être encore facilement reconnues. La planche II de celles qui accompagnent cette notice représente le monument vu du côté du nord. Il a environ trente pieds d'élévation et autant de diamètre; sa forme est, à l'exception de quelques détails, semblable à celle des autres *topes* déjà décrits; mais sa base est proportionnellement plus élevée et d'une construction encore plus irrégulière que celle de ces monuments. Le sommet est dans un état de dégradation que les pluies automnales de chaque année avancent incessamment et qui prépare la ruine complète de ce massif; le dôme est comme celui du *bourdj i Kemri*, extérieurement formé d'assises alternantes de pierres blanches et de larges pierres noires; la ceinture est formée d'un ordre figuré en relief, semblable à celui qui

décore le *bourdj* précédemment décrit, avec cette différence cependant que les entrecolonnements ne renferment qu'une seule table de pierre noire, et que les pilastres soutiennent, au lieu de palmettes, de légères colonnes d'une forme élégante, et entourées d'un anneau dans leur partie supérieure. A la hauteur de cette ceinture on remarque une ouverture qui se confond avec la dégradation d'une partie du dôme, mais dans la forme de laquelle on ne pourrait méconnaître une niche, quand même la tradition populaire de la contrée ne préviendrait par tous les doutes, en nous apprenant que dans cette niche était autrefois exposé un *bout,* c'est-à-dire une idole. Les fouilles que M. Honigberger fit exécuter à la base du monument mirent bientôt à découvert un *tope* intérieur revêtu d'un enduit de ciment comme ceux qui ont été décrits plus haut, et au centre duquel six pierres régulièrement taillées formaient une cellule de la même dimension que celle du *bourdj i Kemri;* la seule particularité qu'on pût remarquer dans la construction de cette cellule, c'était qu'un de ses côtés présentait l'orifice d'un conduit étroit pratiqué dans la direction de l'est; il paraît difficile de se former une idée exacte de la destination de cette ouverture sans issue. Un seul objet avait été déposé au fond de cette cellule, une petite lampe de pierre serpentine, d'un assez joli travail, contenant quelques fragments de la matière blanchâtre et résineuse dont on a parlé plus haut; l'orifice supérieur de cette lampe est entouré d'un cordon déli-

catement sculpté; sa ceinture est ornée de rosaces et de têtes de lion; sa partie antérieure est formée par un ornement ressemblant à une tête d'animal fantastique, dans lequel est percé un trou destiné à recevoir la mèche. Une découverte de si peu de valeur avait à tel point déconcerté toutes les espérances de M. Honigberger, qu'il renonça à ouvrir le troisième *tope* situé plus près du pied de la montagne, à la distance de mille pas du second, persuadé que ce monument de plus petites dimensions et d'une conservation plus imparfaite ne devait pas contenir un plus précieux dépôt que celui qu'il venait d'ouvrir. Ce *tope* était d'ailleurs exactement de la même forme que le précédent; au bas du tertre sur lequel il était assis, on voyait une muraille en partie ruinée et qui paraissait avoir été autrefois appuyée sur ce tertre; je présenterai dans la suite de ce mémoire quelques conjectures sur les enceintes de murailles ruinées qu'on trouve quelquefois dans le voisinage des *topes*.

M. Honigberger épuisait lui-même par ses persévérantes recherches l'intérêt que lui avaient d'abord inspiré les environs de la ville de Kaboul; car les derniers efforts de son zèle, déjà bien mal servis par la fortune sur l'emplacement des *Seh top*, avaient été complétement découragés par le mauvais succès de ses fouilles dans quelques *topes* de plus petites dimensions qu'il avait désignés à ses ouvriers entre dix ou douze dispersés dans les montagnes à quelque distance de la ville; à leurs proportions exiguës et

à leur meilleur état de conservation, on pouvait juger du peu d'importance qu'y avaient attaché leurs fondateurs, et en même temps de l'âge plus récent de leur construction; on ne pouvait espérer que l'ouverture en fût suivie de la découverte d'objets bien précieux, et en effet les fouilles ne produisirent rien qui fût digne d'intérêt.

Les espérances de notre voyageur n'eussent certainement pas été frustrées dans l'exploration d'un monument du même genre, mais d'une autre importance, dont l'existence lui fut signalée vers le même temps : c'était un *tope* de très-grandes proportions et de belle apparence, qui s'élevait près de *Tchehrkar*[1], bourg considérable, situé au pied de la chaîne de l'Himalaya, à huit heures de chemin au nord de Kaboul, et dominant la route qui conduit de cette ville à Balkh par les défilés de l'Hindoûkoûch[2]. Mais M. Masson, qui avait reçu les premiers avis sur la position et la nature de ce monument, s'en était réservé la propriété, si l'on peut nommer ainsi ce droit du premier occupant, si légitime dans un tel pays et dans de telles circonstances, et dont M. Honigberger avait eu lui-même tant d'occasions de se prévaloir, qu'il ne pouvait se refuser à l'admettre en faveur de M. Masson. L'archéologue anglais se disposait à prendre possession du *tope* de *Tchehrkar*, lorsque M. Honigberger partit de Ka-

[1] C'est ce bourg que M. Masson nomme *Tcharikar*.

[2] Ces défilés, au nombre de sept, sont décrits avec une grande précision dans les *Mémoires de Baber*.

boul; les résultats de l'exploration de ce monument restèrent donc inconnus à notre voyageur; mais on peut en présumer l'importance par la vivacité des regrets qu'il a exprimés à ce sujet.

Ce n'est pas d'ailleurs le seul avantage que M. Masson ait eu sur M. Honigberger; le voyageur allemand passait au milieu des ruines sur lesquelles le voyageur anglais avait pour ainsi dire dressé sa tente; aussi ne faut-il pas s'étonner que quelques découvertes échappées aux recherches trop rapides de M. Honigberger aient été réservées aux investigations plus patientes de M. Masson. Ainsi l'on a récemment appris, par une lettre de ce dernier voyageur, qu'un tope ouvert près de Kaboul, dans un lieu nommé گل دره *Goul dereh*, par les soins de M. Honigberger, et abandonné par lui après des fouilles infructueuses, exploré de nouveau et sans doute d'après des indices qui semblaient contredire l'opinion du premier explorateur, a récompensé de si persévérantes recherches par la découverte de plusieurs objets antiques d'un grand prix et de huit belles médailles d'or, dont sept appartiennent à *Mokadphises*, et la huitième à un roi de la même dynastie dont le nom n'est malheureusement pas indiqué dans cette trop succincte notice.

Il n'y avait plus rien aux environs de Kaboul qui pût y retenir M. Honigberger; il partit pour Djelalabad, accompagné des travailleurs que le nawab Djabarkhan avait mis à ses ordres; on l'avait informé que dans la plaine qui s'étend entre le *Kâboul deriâ*

et le *Sourkh roûd* se voyaient encore près de trente *topes*, tous plus ou moins mutilés par le temps ou par la main des hommes; il s'y rendit avec l'espérance de découvrir des trésors encore plus précieux que ceux dont ses premières recherches l'avaient mis en possession : nous allons le suivre sur le champ de ses nouvelles explorations.

E. Jacquet.

(*La suite à un prochain numéro.*)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Rapport sur la Bible de M. Cahen (tomes IV, V et VI), fait à la Société asiatique par M. l'abbé Labouderie.

Un rapporteur flotte entre des écueils hérissés de dangers, quand il est obligé de concilier les égards que mérite un homme d'un talent reconnu, avec les intérêts de la littérature et de la science, surtout quand le livre dont il est chargé de rendre compte excite au plus haut degré, pour ou contre, la prévention des lecteurs. Telle est la position dans laquelle je me trouve au sujet des tomes IV, V et VI de la traduction de la Bible hébraïque par M. Cahen. Oserai-je dire que je me suis préservé de tout esprit de parti? du moins je puis assurer que c'était mon intention formelle.

L'ouvrage de M. Cahen va s'améliorant de jour en jour. A chaque livraison on aperçoit des progrès incontestables dans toutes les parties.

Le texte est plus soigné que dans les trois premiers volumes. On y aperçoit moins de déplacements des points-voyelles et des accents, il y a plus de soin dans le tirage, plus de netteté dans les caractères, et par conséquent plus d'avantages sous ce rapport. Cependant la typographie laisse encore à désirer.

M. Cahen ne rend pas toujours exactement l'original, soit par inadvertance, soit par système, comme on peut s'en convaincre par quelques exemples que je fournirai plus bas, et plus encore par la lecture de l'ouvrage. Son savant collaborateur M. Munk n'est pas même toujours d'accord avec lui sur la signification des mots et sur d'autres points, notamment sur le *lobe du foie* יותרת הכבד (*Réflexions sur le culte des anciens Hébreux*, tome IV, page 30); sur la différence admise par Onkelos entre deux mots, page 35, et sur cette maxime : *La prescription et l'exécution sont deux*, page 67.

La traduction est restée ce qu'elle était dans les trois premiers volumes. M. Cahen dit, tome VI, page 15 de *l'avant-propos* : « Lorsqu'on traduit la « Bible, faut-il, par convenance pour la langue dans « laquelle on traduit, changer la valeur des mots du « texte? » Non, certainement; mais il ne faut pas davantage dénaturer la langue dont on se sert et la rendre barbare. La chose est difficile, on le sait, et

c'est pour cela qu'il existe si peu de bonnes versions françaises de la Bible au jugement des savants.

Je conviendrai sans peine de ce que ne cessent de répéter certains journaux, que la Bible de M. Cahen est sans contredit la plus littérale qui ait paru. Que ne peut-on ajouter avec la même exactitude qu'elle est aussi la plus correcte et la plus élégante! Le Maistre de Sacy a voulu faire parler l'Esprit saint en langage du beau siècle de notre littérature, et il n'a pour ainsi dire donné qu'une paraphrase, une version libre. Legros a rajeuni et amélioré la traduction de Sacy; il ne l'a cependant pas rendue parfaite; elle est encore longue et traînante. On dit du bien de celle de Chais. Les autres ne sont pas généralement accréditées. Il est peut-être réservé à M. Cahen de nous donner ce qui nous manque, et il le peut, en profitant des conseils de la critique et en corrigeant ses imperfections.

Un journal prétend qu'*il sera facile d'apercevoir quelques erreurs* de la version de M. Cahen *en la comparant à la Vulgate.* Mais, répond M. Cahen, *les erreurs de la Vulgate peuvent être facilement aperçués quand on la compare à ma traduction.* Franchement, le journaliste et le traducteur ont raison; on ne peut mieux rencontrer la vérité qu'en réunissant les deux assertions. La Vulgate, tout estimée qu'elle est depuis des siècles, n'est pas exempte de fautes graves. La version de M. Cahen a bien les siennes aussi. Les unes et les autres peuvent ressortir pleinement par la comparaison.

Au sujet d'une traduction nouvelle, M. Cahen, tome VI, page XII de l'*avant-propos*, blâme peut-être avec raison l'usage des catholiques, de conserver dans la version des livres saints la politesse moderne, inconnue aux Grecs et aux Latins. Les catholiques français bannissent de leurs versions le tutoiement que les protestants admettent.

Il y a beaucoup de hardiesses et d'erreurs à reprendre dans les notes sur les tomes IV et V; je les relèverai avec impartialité. Le tome VI n'en fournit qu'un très-petit nombre.

M. Cahen ne donne pas dans le dernier volume les travaux qu'il avait annoncés dans le cinquième. Nous comptons néanmoins sur sa loyauté; il promet de nouveau, et nous sommes sûr qu'il tiendra sa promesse. En attendant, nous lui rendons grâces de nous avoir fait connaître quelques anecdotes, quelques *historiettes*, comme il les appelle lui-même, tirées du Talmud et des anciens rabbins; elles font une partie curieuse des notes. Nous le remercions également de nous avoir montré leur embarras dans les endroits difficiles des livres saints, leur bavardage pour ne pas rester muets, et leur manie de *parler pour ne rien dire*.

Je ferai encore une réflexion avant d'entrer dans les détails. Lorsque M. Cahen se trouve dans le cas de choisir entre des commentateurs de la Bible qui se sont montrés opposés sur l'intelligence d'un passage ou d'une expression, il ne paraît pas toujours heureux dans la préférence qu'il accorde. On serait

parfois tenté de prendre ce qu'il dédaigne et de laisser ce qu'il adopte. C'est affaire de goût ou de prévention, nous dira-t-on peut-être; c'est possible, mais nous en faisons la remarque.

En traduisant la Bible, M. Cahen a voulu ouvrir une tribune, non-seulement en faveur des études bibliques, mais encore pour le progrès et contre l'intolérance, tome VI, page XXII de l'*avant-propos*. C'est une belle et noble mission dont il se charge, Dieu veuille qu'il la remplisse dans toute son étendue!

Oui, les études bibliques trouvent en lui un zélé propagateur. Que j'aime à le voir proclamer l'importance de la fidélité dont n'a pas droit de se départir un traducteur de la Bible! Que j'aime à lui voir poser le principe, dans la persuasion qu'il ne s'en écartera jamais : *Si l'on pouvait déduire des acceptions à volonté, il n'y a pas de raison pour que la Bible ne devînt pas bientôt un roman ou bien un logogryphe, dont le mot serait* ad libitum!

Oui, la tolérance compte en lui un nouveau défenseur. Recueillons ses paroles comme une garantie des procédés qui lui serviront de règle dans les discussions bibliques. « Nous émettons le vœu de voir « bientôt l'esprit de vérité se faire jour; alors on « rendra justice à de consciencieuses investigations « dans cette partie des connaissances humaines; « alors aussi les vues du critique sincère seront en « parfaite harmonie avec celles d'une piété véritable. « La possibilité de cet accord ne nous paraît pas « douteuse; mais si la scission entre la critique et la

« foi devait encore durer, qu'au moins l'on ne soit « plus aussi prompt à condamner, et que les discus- « sions littéraires ne soient plus déshonorées par des « paroles amères. » (Tome VI, page XXIII de l'*avant-propos*.) Nous souscrivons très-volontiers à ces conditions raisonnables, et nous aurons soin d'y rappeler M. Cahen, s'il s'en écarte.

OBSERVATIONS RELATIVES A L'ORIGINAL.

Nombres, IV, 5. ארון העדות, *la caisse d'assignation*. Dans le verset 31 du chapitre III, même livre, M. Cahen a traduit le mot ארון par *caisse;* dans la suite on trouvera la même traduction. Gesenius traduit par *arca legis*, page 95 du *Lexicon hebraïcum et chaldaïcum*, sur lequel je suis chargé de faire un rapport. Legros traduit par *l'arche du témoignage*, de même que Sacy.

Chap. V, 10, p. 25. קדשיו, *ses saintetés*, au lieu de *choses consacrées*. Voici le verset tout entier, traduction de M. Cahen : « A tout homme, *ses saintetés* lui appar- « tiendront; mais sera au cohène ce que cet homme « lui donnera. » Il est évident que le mot de *saintetés* ne convient point ici, qu'il faut *choses consacrées* ou l'équivalent. Dans la note sur le verset précédent, M. Cahen traduit ce mot קדשים par *offrandes*, et c'est bien, mais il aurait dû conserver cette traduction dans le verset 10, et le verset 8 du chap. XVIII.

Chap. V, 29. זאת תורת, M. Cahen rend ainsi ces mots : *Telle est la doctrine*, au lieu de « telle est la *loi* ou la règle, » comme il le traduit lui-même dans la note corespondante, page 29. « La *loi* dont il est

question ici... On peut la considérer au plus comme une *loi* politique... »

Chap. VI, verset 13. Les mots תורת הנזיר sont traduits comme dans le verset 29 du chap. V, page 29 : *Voici la doctrine* du Nazir, page 32.

Chap. XIV, verset 32, p. 73. ופגריכם אתם *vos cadavres, quant à vous*, au lieu de *et vos propres cadavres*, comme traduit Gesenius dans plusieurs endroits, et Rosenmüller après lui : *Vestra ipsorum corpora.*

On remarque plusieurs erreurs dans le verset 33 du même chapitre XIV, 1° יהיו רעים במדבר *ils parcourront ce désert;* peut-être faudrait-il *ils passeront dans le désert comme des bergers*, sans s'y arrêter; il semble que ce sens littéral soit justifié par le verset 12 du chap. XXXVIII d'Isaïe et par le verset 12 du chap. XXXIII de Jérémie. 2° ונשאו *ils supporteront;* M. Cahen lui-même, dans sa note, donne une meilleure explication de ce mot d'après Mendelsohn : *Ils porteront la peine de votre transgression.* 3° עד תם *jusqu'à la disparition.* Cette traduction n'est pas conforme à la note, d'après laquelle M. Cahen aurait dû mettre *jusqu'à la fin.*

Deutéronome. Chap. VIII, verset 16, page 45, il y a dans le texte באחריתך, M. Cahen traduit avec le mot précédent : *Pour te faire prospérer à la fin*, et il faudrait *à ta fin.*

Même chapitre, verset 19, page 45. Le texte porte : שכח, que M. Cahen traduit par *oublieux*, au lieu de *en oubliant.*

Chap. XV, verset 4, page 70. Si le mot אביון dé-

signe un homme qui est au-dessous de ses affaires, et non pas un pauvre homme dans le besoin, comme le dit le traducteur, pourquoi le rend-il dans la version par *nécessiteux?*

Chap. xx, verset 8, page 88. Le mot שטרים est rendu par *appariteurs*, de même que dans le verset 9, tandis que dans le chapitre xxix, verset 9, page 126, et chap. xxxi, verset 28, page 137, il est rendu par *inspecteurs*.

Chap. xxvii, verset 3, p. 112. Encore le mot התורה, traduit comme dans les *Nombres*, par *doctrine* : *et tu écriras dessus toutes les paroles de cette doctrine-là.*

Chap. xxxii, verset 13, page 142, il y a מחלמיש צור, M. Cahen traduit *dans le grès caillouteux*, pourquoi a-t-il traduit מצור החלמיש par *de la roche dure?* chap. viii, verset 15, page 45.

Josué. Chap. iii, verset 3, page 8, ארון est rendu par *arche*, très-bien; mais pourquoi pas de même partout ailleurs?

Même chap., verset 6, page 9 : לאמר *savoir*. Je ne reproche pas à M. Cahen de traduire ainsi; mais, dans son système de *littéralité*, est-il en droit de le faire?

Chap. iv, verset 3, page 11 : מלון *gîte*. Ce mot me paraît impropre, parce que les Israëlites ne se cachaient pas; je hasarderais celui de *reposoir* ou de *station*.

Chap. iv, verset 7, page 12 : זכרון *monument; mémorial* ne serait-il pas plus convenable?

Chap. vii, versets 22 et 23, page 25. Il y a qu

que confusion dans la traduction de ces deux versets, et peut-être dans celle du 21. Achan s'était approprié deux objets, comme ledit M. Cahen, ou trois selon le sentiment de Sacy, de Legros et de beaucoup d'autres : c'est ce qu'il fallait démêler. Dans tous les cas, M. Cahen admettant la soustraction de deux objets dans le verset 21, n'a pas dû dire *l'objet dérobé*, au verset 22, et mettre dans le suivant, *le prirent, l'apportèrent, l'étalèrent*, mais *les prirent, les apportèrent, les étalèrent*, conformement à l'hébreu ויקחום ויביאום ויצקם.

Chap. XI, verset 6, page 44 : תעקר *tu paralyseras*. Ce mot est traduit en note par *enlever le nerf;* il peut signifier *tu couperas les jarrets :* pourquoi renvoyer aux notes ce qui doit être placé dans le corps de la version?

Chap. XIII, verset 14, page 52. *Les combustions (offrandes) de l'Éternel, Dieu d'Israël, voilà son héritage (de la tribu de Lévi)*. M. Cahen rend par *combustions* ce que Sacy et Legros appellent *sacrifices et victimes*. Les Septante, dit-il dans sa note, n'expriment pas le mot אשי, qui ne se trouve pas non plus dans notre texte.

Chap. XXIII, verset 2, page 91. Le mot שטרי est rendu par *inspecteurs*, et ailleurs par *appariteurs*.

Juges. Chap. VI, versets 6 et 14, pages 14 et 15. הלא *certes*, ce mot n'est-il pas mieux rendu dans la note par *n'est-ce pas?* ou plutôt ne signifie-t-il pas *certainement, en vérité?*

Chap. V, verset 25, p. 25. Dans la note, M. Cahen

traduit ספל par *coupe*, et dans la version il le traduit par *vase*, parce que ce mot en arabe signifie un *vase* plat, un baquet.

Chap. vi, verset 38, page 33. M. Cahen dit que la racine de ימצ est מצה ou מצץ : on le lui a contesté, on l'a même prié d'indiquer la grammaire ou le dictionnaire hébraïque qui l'enseigne. Je peux dire que cela se trouve dans le *Lexicon manuale hebr. et chald.* de Gesenius, dernière édition, page 610.

Chap. xx, verset 45, page 93. ויעללהו *ils les grapillèrent*. Je ne conteste pas cette signification, mais Gesenius en donne d'autres qui conviendraient peut-être davantage, page 770.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA TRADUCTION.

Nous repétons encore ce qui a été dit déjà, que M. Cahen, en visant à traduire trop littéralement, est tombé dans le vague et l'obscur, et qu'il n'a pas même toujours rencontré ce qu'il cherchait, c'est-à-dire la *littéralité*. Nous citerons, pour sa propre conviction, quelques exemples du défaut que nous lui reprochons. Nous aurons soin de mettre à côté des citations de sa Bible les passages parallèles de quelque autre Bible française, principalement de celle de Legros, seulement pour le livre des Nombres.

Nombres, vi, 19, 20, 21, page 33. M. Cahen : « Le « cohène prendra l'épaule du bélier, elle sera bouillie, « et un gâteau de pain sans levain de la corbeille, et « un beignet non levé, et (les) mettra sur les paume « (des mains) du nazir, après qu'il aura rasé son na

« ziréat. Le cohène les tournoiera, un tournoiement « devant l'Éternel; c'est une sainteté (qui appartient) « au cohène, outre la poitrine de tournoiement et « l'épaule d'oblation; ensuite le nazir pourra boire « du vin. Telle est la doctrine du nazir qui aura « voué une offre à l'Éternel sur son naziréat, outre « ce que ses facultés permettront, selon le vœu qu'il « aura voué, ainsi il fera au sujet de la doctrine de « son naziréat. »

Legros : « Après que la chevelure consacrée du « nazaréen aura été rasée, le prêtre lui mettra sur « les mains l'épaule cuite du bélier, un gâteau sans « levain, pris de la corbeille, et un de ces minces « tourteaux sans levain. Puis le prêtre portera ces « choses en la présence du Seigneur vers *les* diffé« rentes parties *du monde;* elles seront saintes, et ap« partiendront au prêtre, outre la poitrine qui est « portée vers *les* différentes parties *du monde,* et « l'épaule qui est élevée *devant le Seigneur;* après « quoi le nazaréen pourra boire du vin. Telle est la « loi qui regarde le nazaréen, qui aura voué au Sei« gneur l'offrande de son nazaréat. Outre ce qu'il « offrira *volontairement* selon son pouvoir, il fera ce « qu'il aura voué, pour satisfaire à la loi de son na« zaréat. »

Chap. VII, verset 10. M. Cahen : « Les nassi of« frirent pour la dédicace de l'autel, au jour de son « oignement; les nassi offrirent leur offrande. »

Legros : « Or les princes offrirent *leurs dons* pour « la dédicace de l'autel, après qu'il eut été consacré

« par l'onction; ces princes firent leurs oblations « devant l'autel. »

Chap. VIII, verset 4. M. Cahen : « Et telle fut la « construction du candélabre : d'or massif jusqu'à sa « base, jusqu'à ses fleurs il était massif; comme le « modèle que l'Éternel avait montré à Mosché, ainsi « il fit le candélabre. »

Legros : « Le chandelier était fait de cette sorte : « il était d'or battu au marteau, tant la tige (du mi- « lieu) que (les branches qui en sortaient des deux « côtés et) les lis (qui en naissaient); *tout était d'un « même ouvrage* battu au marteau; Moïse l'avait fait « *faire* selon le modèle que le Seigneur lui *en* avait « montré. »

Même chapitre, verset 11. M. Cahen : « Aharone « tournoiera les Lévites, un tournoiement devant « l'Éternel de la part des enfants d'Israël, et ils seront « (consacrés) pour servir le service de l'Éternel. »

Legros : « Et Aaron les offrira de la part des en- « fants d'Israël en la présence du Seigneur, *comme « on offre les victimes qu'on porte* vers *les* différentes « parties *du monde;* et ils seront *destinés* à servir dans « l'exercice du culte du Seigneur. »

Chap. XI, verset 12. M. Cahen : « Ai-je conçu tout « ce peuple-là? l'ai-je enfanté, que tu me dis : Porte- « le dans ton sein, comme le nourricier porte le « nourrisson; à la terre que tu as fait serment (de « donner) à ses ancêtres? »

Legros : « Est-ce moi qui ai conçu (toute cette « *grande* multitude) ou qui l'ai engendrée, pour que

« vous me disiez : portez-la dans votre sein, comme « un nourricier porte un enfant qui tette *encore, por-* « *tez-là* jusque dans la terre que j'ai promise avec « serment à leurs pères. »

Même chapitre, verset 25. M. Cahen : « L'Éternel « descendit dans un nuage, et lui parla en distrayant « de l'esprit qui était sur lui, et le mettant sur les « soixante-dix hommes anciens. Il arriva, quand l'es- « prit reposa sur eux, ils prophétisèrent, mais ne « continuèrent plus. »

Legros : « Alors le Seigneur descendit dans la « nuée, il parla à Moïse, et prenant de l'esprit qui « était en lui, il en fit part à ces soixante-dix anciens. « Lors donc que l'esprit se fut reposé sur eux, ils « prophétisèrent et continuèrent *dans la suite.* »

M. Cahen met en note : « Nous trouvons un « exemple de ce soutirement de l'esprit inspiré dans « le Nouveau Testament (Mathieu). » Il était convenable de citer l'endroit de saint Mathieu.

Chap. XIV, versets 17, 18. M. Cahen : « Et main- « tenant que ta force, ô Éternel, se montre grande, « comme tu as dit, savoir : L'Éternel est longanime, « abondant en miséricorde, pardonnant l'iniquité et « la transgression; mais impunis il ne laisse pas, « remémorant l'iniquité des pères sur les enfants, « sur la troisième et sur la quatrième génération. »

Legros : « Maintenant donc, faites, je vous prie, « éclater la grandeur de votre puissance, selon ce « que vous m'avez déclaré par ces paroles : Le Sei- « gneur est lent à se mettre en colère, il est riche

« en miséricorde, il efface l'iniquité et la prévarica-
« tion; mais il ne traitera pas le *pécheur* comme l'in-
« nocent, et il punira l'iniquité des pères sur les
« enfants, jusqu'à la troisième et à la quatrième gé-
« nération. »

Chap. XV, verset 24. M. Cahen : « S'il arrive que
« la (chose) a été commise involontairement (sous-
« traite) aux yeux de la réunion, toute la réunion
« exécutera un veau, jeune bœuf, pour une odeur
« agréable à l'Éternel, son gâteau et sa libation, selon
« l'ordonnance, et un jeune bouc pour le péché. »

Legros : « S'il arrive que *la faute* se soit faite par
« erreur, et sans que l'assemblée s'en soit aperçue,
« tout le peuple offrira un jeune bœuf en holo-
« causte, d'une odeur agréable au Seigneur, avec
« les oblations de la farine et les libations de liqueur
« qui doivent selon la règle accompagner ce sacri-
« fice, et un jeune bouc pour le péché. »

Chap. XVIII, verset 3. M. Cahen : « Ils garderont
« ton observance, et l'observance de toute la tente;
« mais ils ne s'approcheront ni des vases du sanc-
« tuaire ni de l'autel, que vous ne mouriez, ni eux,
« ni vous. »

Legros : « (Les Lévites) garderont par rapport à
« tout le tabernacle ce que vous leur ordonnerez de
« garder; mais ils n'approcheront ni des vases *les*
« *plus* saints (ni de l'autel), de peur qu'ils ne meu-
« rent, *et que* vous *ne mouriez* avec eux. »

Chap. XXIII, vers. 19. M. Cahen : « Il n'est pas un
« homme, Dieu, qu'il mente, pas un fils de l'homme,

« qu'il se repente, et lui dirait, et point ne ferait, « parlerait, et pas n'accomplirait ! »

Legros : « Dieu n'est point (comme) l'homme « pour mentir, ni (comme) le fils de l'homme pour « se repentir. Peut-il dire *quelque chose* et ne pas « l'exécuter; promettre, et ne pas accomplir? »

Chap. XXIV. On est accoutumé de dire l'ânesse de Balaam, les bénédictions de Balaam, au lieu des malédictions que demandait Balac, les prophéties de Balaam; et il faudra dire d'après M. Cahen : l'ânesse de Bilame, les bénédictions de Bilame, les prophéties de Bilame! Ceci rappelle ces mots de Mirabeau que des journalistes avaient appelé *Riqueti aîné* : *Savez-vous que vous avez désorienté l'Europe* avec votre Riqueti?

Chap. XXVIII, versets 15, 16. M. Cahen : « Et un « jeune bouc pour le péché, à l'Éternel, sera exé« cuté, outre l'holocauste perpétuel et sa libation. « Et le premier mois, au quatorzième jour du mois, « (sera) pessa'h (la pâque) à l'Éternel. »

Legros : « On sacrifiera aussi au Seigneur un « jeune bouc en hostie pour le péché, après l'holo« causte perpétuel et la libation qui l'accompagne. « Le quatorzième jour du premier mois (sera) *la* « pâque du Seigneur. »

Outre que cette version est meilleure, elle nous épargne ce *pessa'h*, si souvent et si mal à propos répété par M. Cahen. La vulgate porte : *phase, id est transitus Domini.*

Deutéronome. M. Cahen emploie le mot *idoquer*,

qui n'a pas encore acquis le droit de naturalisation dans le style noble. Chap. vi, verset 21, il dit : *Nous avons été esclaves à Par'au en Égypte;* locution vicieuse.

Chap. ix, vers. 6 : *Car tu es un peuple au cou dur,* ou bien *à la nuque dure.* C'est dur comme le cou des Hébreux. Chap. ix, verset 8 : *et au Horeb.* Chap. viii, v. 5 : « l'Éternel ton Dieu t'a morigéné. » Chap. viii, v. 9 : « tu ne mangeras pas le pain avec mesquinerie. » Chap. xii, v. 23 : « tiens fort à ne pas manger du sang. » Chap. xv, v. 8 : « prête-lui sur gage « suffisamment au manque dont il manquera. » Chap. xvii, v. 18 : « d'auprès des cohenime les Lévites. » Chap. xviii, v. 20 : « Le prophète qui s'effronte de dire une chose en mon nom que je ne « lui avais pas ordonné de dire. » Ch. xix, v. 3 « : tu « prépareras la route et tu tierceras les frontières de « ton pays que l'Éternel ton Dieu te fera hériter, et « ce sera pour y laisser fuir tout meurtrier. » Ch. xx, v. 18 : « afin qu'ils ne vous apprennent pas à faire « comme toutes les abominations qu'ils ont faites à « leurs dieux; vous pécheriez envers l'Éternel votre « Dieu. » Même chapitre, verset 20 : « un arbre alimentaire. » Chap. xxi, v. 14 : « mais vendre tu ne « la vendras pas. » Chap. xxii, v. 29 : « et à lui elle « sera pour femme. » Chap. xxv, v. 1 : « les juges justifieront le juste, et inculperont le méchant. » Chap. xxvi, v, 5 : « mon père l'Araméen était errant; « il descendit en Égypte, y séjourna avec un petit « nombre de gens, et devint là une nation grande,

« puissante et nombreuse. » Chap. xxvii, v. 6 : « de « pierres entières tu bâtiras l'autel de l'Éternel ton « Dieu ; tu feras monter dessus des holocaustes à l'É-« ternel ton Dieu. » Chap. xxviii, v. 13 : « l'Éternel « te rendra tête et non queue ; tu seras seulement « au-dessus, mais non point au-dessous. » Chap. xxx, v. 16 : « je te commande aujourd'hui pour aimer « l'Éternel ton Dieu, pour garder ses commande-« ments. » Même chap., v. 18 : « Vous ne prolon-« gerez pas de jours sur la terre, que tu passes le « Jardène pour y arriver et la posséder. »

Il serait bon de comparer le cantique de Moïse, chap. xxxii, de la traduction de M. Cahen, page 138, avec celle de La Harpe, dans son psautier, p. 424 de mon édition, et même avec celle de Pluche, pour voir de quel côté se trouvent la clarté et l'élégance du style.

Josué. Chap. ii, v. 4 : « mais la femme avait em-« mené les hommes, et cachés. » Est-ce que M. Cahen n'aurait pas pu traduire tout aussi littéralement : *Mais la femme avait emmené et caché les hommes?* Même chapitre, v. 15 : « ce fut sur la muraille « qu'elle demeurait. » Ne faudrait-il pas : *C'était sur la muraille*, si ces mots ne se rapportent pas à la descente ? Chap. v, vers. 10 : « ils firent la pâque. » Félicitons M. Cahen de n'avoir pas mis le barbare *pessa'h*. Chap. ix, v. 13 : « et ces outres de vin, que « nous avons remplis *neuves*, voici qu'ils sont crevés, « et ces vêtements et nos souliers sont usés du très-« long chemin. » Il y a bien des inadvertances dans

ce verset. Chap. x, v. 28 : « on n'en laissa pas de « reste. » C'est mauvais. Ch. xi, v. 20 : « car c'était « de Dieu, d'affermir leur cœur pour faire la guerre « contre Israël, afin de les dévouer, pour qu'il n'y « ait pas pour eux miséricorde, mais extermination, « comme l'Éternel avait ordonné à Mosché. » Qui peut comprendre ce verset? Autre verset inintelligible; c'est le 9[e] du chap. xiv : « Et Mosché jura en « ce jour, disant : Si ce n'est la terre sur laquelle tes « pieds ont marché, elle sera à toi pour héritage, « et à tes enfants pour toujours; car tu as accompli « la (parole) de l'Éternel, mon Dieu. » Même observation sur le verset 15.

Les Juges. Chap. I[er], v. 7 : « Soixante-dix rois ayant « les pouces des mains et des pieds coupés, ramas- « saient (des bribes) sous ma table; comme j'ai agi « ainsi, Dieu m'a payé; ils le transportèrent à Jerou- « schoulaïme (Jérusalem), où il mourut. »

Chap. II, v. 22 : « Afin d'éprouver par eux les « Israëlites, s'ils observeront la voie de l'Éternel pour « marcher, comme l'ont gardée leurs ancêtres, ou « non. »

Chap. VIII, v. 15 : « Voici Zeba'h et Tsalmouna, « par lesquels vous m'avez persifflé en disant. »

Chap. x, v. 18 : « Alors, dit le peuple, les princes « de Guilâd l'un à l'autre : Quel est l'homme qui « commencera l'attaque contre les fils d'Amone? « celui-là sera chef de tous les habitants de Guilâd. »

Ch. XI, v. 34 : « Hors d'elle il n'avait ni fils ni fille. »

Chap. XII, v. 9 : « Il eut trente fils, et renvoya au

« dehors trente filles, et amena, pour ses fils, trente « filles du dehors. »

Chap. XIII, v. 13 et 14 : « De tout ce dont j'ai parlé « à ta femme, elle s'abstiendra ; de rien de ce qui « vient de la vigne elle ne mangera, de vin ou de « boisson forte elle ne boira, elle ne mangera aucune chose impure; tout ce que je lui ai commandé, elle (le) gardera. »

Même chapitre, v. 18 : « Pourquoi demandes-tu « après mon nom, puisqu'il est merveilleux ? »

Chap. XIV, v. 2 : « Et maintenant prenez-la pour « femme à moi. »

Chap. XV, v. 8 : « Il les battit, jambe et cuisse, une « défaite considérable, puis il descendit et s'établit « dans la fente du rocher Eitame. » En note M. Cahen traduit שוק על ירך *la jambe sur la cuisse*, et ajoute que c'est sans doute une locution proverbiale.

Le style de la traduction, sans être d'une parfaite correction, d'une grande élégance, offre néanmoins du mieux; il est à désirer que ce mieux se continue et s'accroisse dans les volumes qui suivront.

DES NOTES.

Les notes des tomes IV et V ne paraissent pas moins hostiles aux titres primitifs de la révélation que celles qui accompagnent le texte et la version des trois premiers volumes. Sans nous éloigner de l'office de rapporteur, nous serait-il interdit de relever ce qu'elles peuvent présenter de dangereux ou d'inexact, d'obscur ou de moins certain? Nous ne le

pensons pas. M. Cahen va se récrier peut-être, comme il l'a déjà fait, sur *le faire du théologien.* A cela la réponse est facile : quand il cessera de mettre de la théologie dans ses notes, nous cesserons d'en mettre dans nos rapports, nous ne demandons pas mieux pour son intérêt. Quoi! si l'on se permet d'attaquer ce que la grande majorité des Français révère, nous n'aurons pas la permission de le défendre! que deviendrait l'égalité des droits? Si l'on inonde les séminaires d'un dogmatisme philosophique, nous n'aurons pas la faculté d'opposer au torrent un mur d'airain? Si quelques journalistes, entièrement étrangers à la connaissance de la langue hébraïque et qui ne connaissent guère plus les saintes écritures, entonnent le chant de victoire sur des croyances religieuses, ceux qui les professent seront-ils contraints de faire chorus avec eux ou de garder le silence? cela n'est pas possible.

Nombres, en hébreu במדבר, page 5 : « Le nombre « d'hommes de vingt à soixante comprend à peu près « le quart de la population totale; elle se serait donc « montée à plus de deux millions, sans comprendre « les familles lévitiques; de telles données ne sont « pas historiques. » C'est ainsi que parle Voltaire dans plusieurs endroits de ses ouvrages, M. Cahen n'est ici que son écho.

Chapitre v, verset 29, p. 29 : « La loi dont il est « question ici (la loi de jalousie) paraît être plutôt « un moyen d'épouvante, et ne saurait passer comme « venant de Dieu, pas même d'un législateur sensé

« et humain, car toute l'infamie retombe sur la « femme. On peut la considérer au plus comme une « loi politique, imaginée pour mettre des bornes « aux soupçons mal fondés des Orientaux, si jaloux « de l'honneur de leurs femmes. » M. Cahen cite Gueddes, sans le désapprouver; il dit même sur le verset 31 : « Ici, comme en toute chose, la lé- « gislation moderne est plus humaine, plus raison- « nable. » Page 30.

Chap. VI, v. 2, page 30 : « Il paraît plus vraisem- « blable que le sacerdoce, dans l'intérêt duquel tout « est écrit et rédigé, a cherché à encourager toute « espèce de vœu. » Une pareille assertion est faite pour plaire à un certain genre de lecteurs; il ne faut pas s'étonner si la version de M. Cahen est louée avec enthousiasme par les ennemis du sacerdoce.

Chap. VI, v. 18, page 33 : « Comme Maïmonides « observe, les lois de Moïse sont adaptées aux mœurs « et aux opinions païennes des Hébreux. Il paraît « qu'on préférait pour le naziréat des jeunes gens et « à grande chevelure : *J'ai élevé de vos enfants pour « nabi, et de vos jeunes gens pour nazir.* » Amos, chap. II, verset 11.

La note sur le premier verset du chapitre VIII, page 43, n'éclaircit nullement le texte; mais il faut convenir qu'il demeure obscur après tous les commentaires, toutes les scholies, même celles de Rosenmüller.

Chap. IX, v. 2, page 46 : « Ce qui est une nouvelle « preuve que le Pentateuque est une collection de

« divers documents détachés, et ensuite réunis. » L'hostilité contre l'authenticité et la divinité du Pentateuque est ce qu'il y a de plus clair dans ce passage.

Chap. x, v. 1er, page 50 : « Ces mots *l'Éternel parla*, « placés en tête d'une ordonnance sur les trompettes « et les fanfares, montrent avec évidence que cette « locution n'est qu'une formule. » Le traducteur n'excepte rien dans son dogmatisme affirmatif, il n'indique pas à quelles marques on peut reconnaître que l'Éternel a réellement parlé : que faut-il en conclure?....

Même chapitre, v. 29, page 53 : « Il est plus na« turel d'admettre qu'il (Mosché) avait plusieurs « beaux-pères et plusieurs beaux-frères. » Qui l'a appris à M. Cahen?

Chap. xii, v. 3, page 62. La note sur ce verset, prise de Rosenmüller, aurait pu être plus étendue. Le docte philologue allemand dit avec raison, qu'en supprimant ce verset, le sens devient plus facile à saisir, et que jamais Moïse ne s'est désigné sous la dénomination de *l'homme Moïse*.

Pourquoi M. Cahen n'a-t-il pas fait passer dans la version de la prière, verset 13, page 64, tout ce qu'il dit dans sa note? *De grâce, ô Dieu! guéris-la maintenant*, formerait un sens plus complet que celui qu'il adopte.

Chap. xiii, v. 1er, page 65 : « Y a-t-il ici une lacune « dans le texte hébreu, ou une interpolation dans « le texte samaritain? La lacune serait évidente si « on pouvait démontrer l'identité de l'écrivain dans

« les deux endroits; mais le contraire est infiniment « plus probable. Ici l'ordre vient de Dieu; au Deu- « téronome, c'est à la demande du peuple. » Ce passage et celui du Deutéronome, chap. Ier, v. 22, 23, 24, peuvent facilement se concilier. Le peuple demande à Moïse d'envoyer des explorateurs dans la terre de Chanaan, Moïse ne peut y consentir sans consulter l'Éternel; l'Éternel approuve. Voilà tout. Ainsi disparaissent ces difficultés qui effrayent.

Chap. XVI, v. 32, page 84 : « Tout l'événement *de « Coré, Dathan et Abiron, décrit dans ce chapitre*, est « empreint de merveilleux, et ne présente pas le « caractère historique; mais la punition sévère im- « primée aux Lévites révoltés prouve que l'auteur « du récit est évidemment un cohène.... Il ne reste « plus rien de la littérature dramatique des Hébreux. « Ne serait-elle pas quelquefois confondue avec l'his- « toire même? » L'histoire du châtiment de ces trois Israëlites a prodigieusement révolté les philosophes du dix-huitième siècle; il n'est point de tournure qu'ils n'aient prise pour la rendre odieuse ou en affaiblir la certitude.

Les notes sur les versets 20 et 21 du chap. XIX, page 90 et 91, peuvent passer pour impertinentes à l'égard des descendants de Lévi et surtout des prêtres.

Que de traits lancés contre l'antiquité du Pentateuque! Il faudrait rapporter la plupart des notes si l'on voulait les recueillir tous. Contentons-nous de quelques-unes par-ci par-là, afin d'appuyer notre

assertion. Chap. XXIV, v. 7, p. 120 : « Ce qui pourrait « se rapporter à Saül ou à David, et ferait remon-« ter ce document au moins à cette époque. » Voilà qui est clair : quelques parties du livre des *Nombres* sont au moins contemporaines des premiers Rois de Juda, et d'autres conséquemment plus récentes !... Ch. v, vers. 17, page 122 : « Le passage de Jérémie, « chap. 48, v. 45, est évidemment copie ou original « du verset présent. » Ceci peut donc être postérieur à David !... Et il ajoute page suivante : « Notre texte « paraît assez corrompu dans toute cette partie.... « La mention d'Assour montre que le document re-« monte au temps où les Assyriens firent des inva-« sions en Judée, ou bien il y a ici une interpola-« tion. »

C'est une chose digne de remarque que, toutes les fois que M. Cahen veut avancer quelque proposition dont il dédaigne d'assumer la responsabilité, Gueddes se présente fort à propos avec ses hardies scholies pour lui prêter son nom ; c'est une espèce de pudeur qui n'est pas sans quelque mérite. Cependant il renchérit par fois, comme au t. V, p. 39.

En annotant le verset 10, chapitre XXIII, p. 116, M. Cahen dit : « Il y a des commentateurs qui ont « pensé ici au dogme de l'immortalité de l'âme ; c'est « une conjecture contraire à toute vraisemblance. « Ce dogme n'est nulle part indiqué dans le Penta-« teuque. Il serait étrange qu'il y fût consigné par « un prophète chaldéen (Balaam). » Et ailleurs il assure qu'il n'y a dans le Pentateuque *aucune trace de*

la croyance de l'immortalité de l'âme et d'une vie future. C'est l'opinion d'Abenezra, tome V, page 149; du cardinal du Perron, du docteur Arnauld, de l'anglican Warburton et de quelques autres savants distingués. Me sera-t-il permis de dire que je ne suis point éloigné de la partager? Mais je ne puis croire que *ce dogme n'a été introduit que longtemps après la confection du Pentateuque.* Je préfère le sentiment de M. Munk dans ses *Réflexions sur le culte des anciens Hébreux*, celui même qui est échappé à M. Cahen, comme malgré lui, dans une note, p. 9 : « Il est très-probable que Mosché (Moïse) connais« sait le principe; mais il est de toute certitude que, « dans l'ouvrage qu'on lui attribue, il n'en est pas « question. Est-il nécessaire que le Pentateuque con« tienne tout ce que les colons égyptiens avaient « appris? » Non, et nous sommes d'accord. M. Cahen, pour en finir sur ce point, pousse son opinion si loin, qu'il dit dans une note sur le verset 2, chap. VI du Deutéronome, page 33 : « Il est à remarquer que, « même dans un ouvrage purement moral, tel que « les Proverbes, il n'est pas question de récompense « extra-mondaine. »

Non-seulement M. Cahen ne trouve pas l'immortalité de l'âme dans le Pentateuque et dans les Proverbes, il s'exprime encore sur la nature de l'âme de cette manière, chap. XII, v. 23 du *Deutéronome* : « Vous « ne mangerez pas la chair avec l'âme. En mangeant « la chair on mange l'âme. Ce passage est très-expli« cite pour ceux qui veulent comprendre. »

vid et celui de Joram. L'explication de ce mot est intéressante.

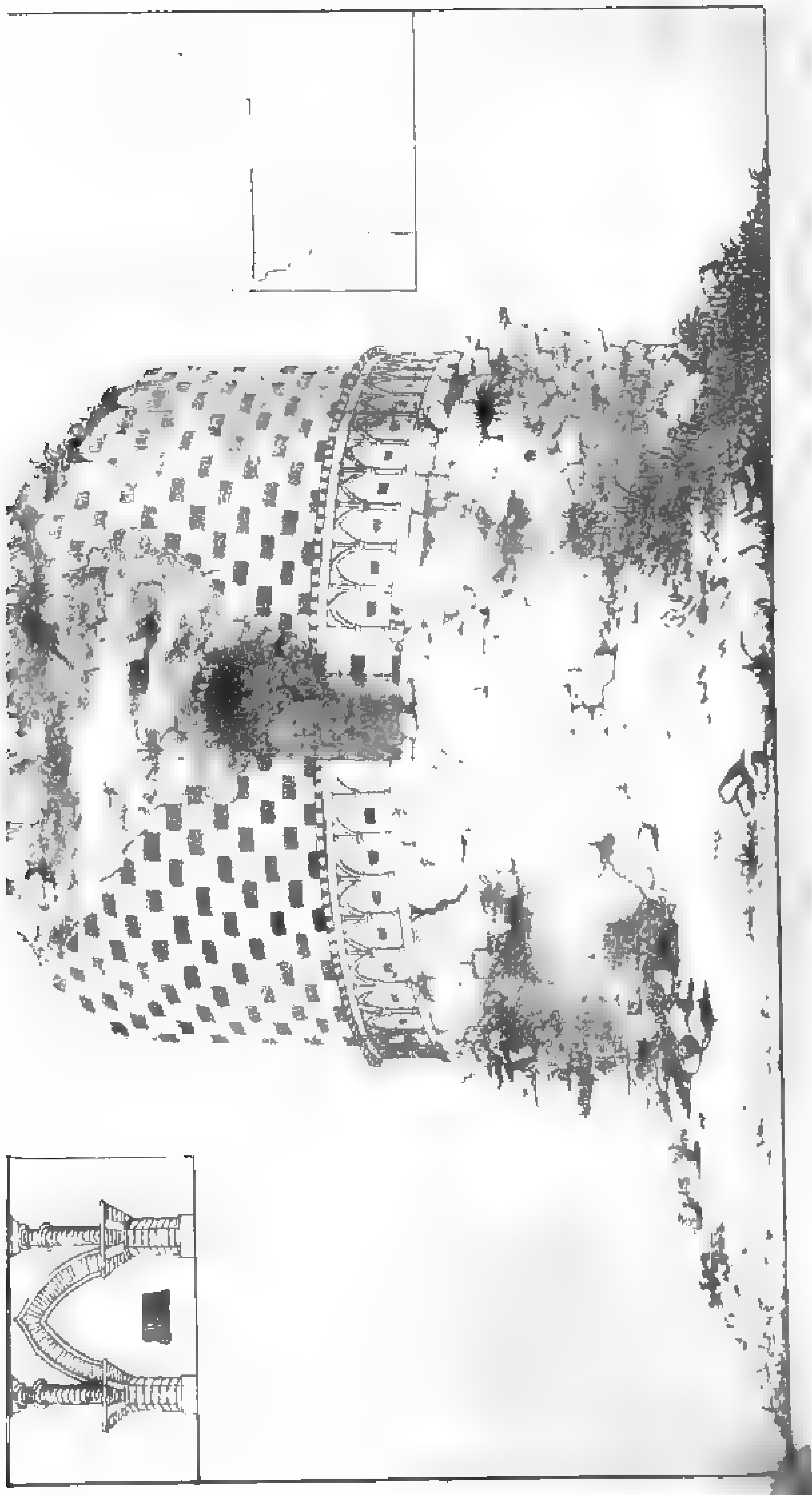
Chap. XIII, v. 4, page 62 : « Il est probable qu'à « l'époque où se passa l'événement dont il s'agit ici « (l'histoire de Samson), on s'était beaucoup éloigné « de la législation contenue dans le Pentateuque, et « dont il n'est pas fait mention dans ce livre. Nous « avons déjà remarqué que la sévérité du culte hé- « braïque ne commence qu'avec l'exil. »

Chap. XIX, v. 29, page 87 : « On a dû remarquer « dans ce chapitre ainsi que dans le précédent (où « est renfermée l'histoire du lévite d'Éphraïm) des « idées et des expressions peu fréquentes dans le « texte de la Bible; tout porte à croire que ce sont « des fragments d'un recueil qui ne nous est pas par- « venu. » On voit encore chap. XX, v. 28, page 91 : « Ceci prouve que l'événement dont il est ici ques- « tion est peu éloigné du temps de Josué, et ne se « trouve pas ici à sa place. »

Chap. IX, page 44. Observations d'Abarbanel sur l'apologue de Jothame et sur les tribulations attachées à la royauté.

Dans ce livre, comme dans le précédent, les notes sont purement philologiques, les croyances religieuses y sont parfaitement respectées. Ainsi M. Cahen repousse véritablement *la folle prétention de vouloir faire renaître ces controverses interminables d'un temps qui est loin de nous.* (Avant-propos, XXII.)







Lith de Benard



Vue de la plaine de Derouech

Fig 1.



Fig 2.





Vue de la plaine de Derouteh

Fig. 1

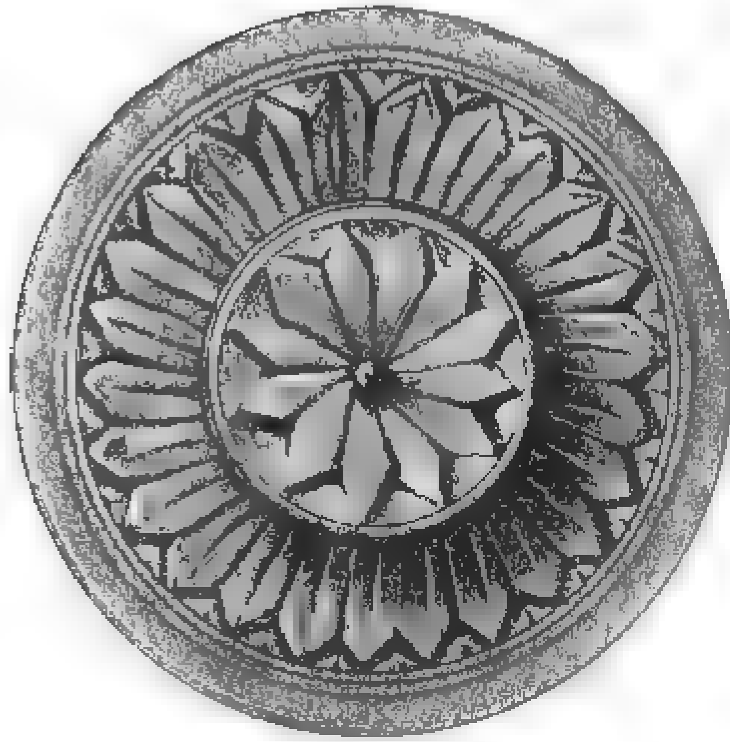


Fig. 2.

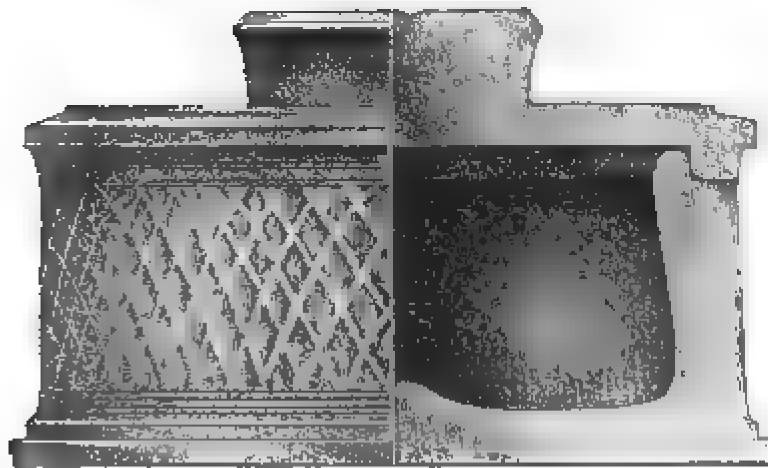


Fig. 1.

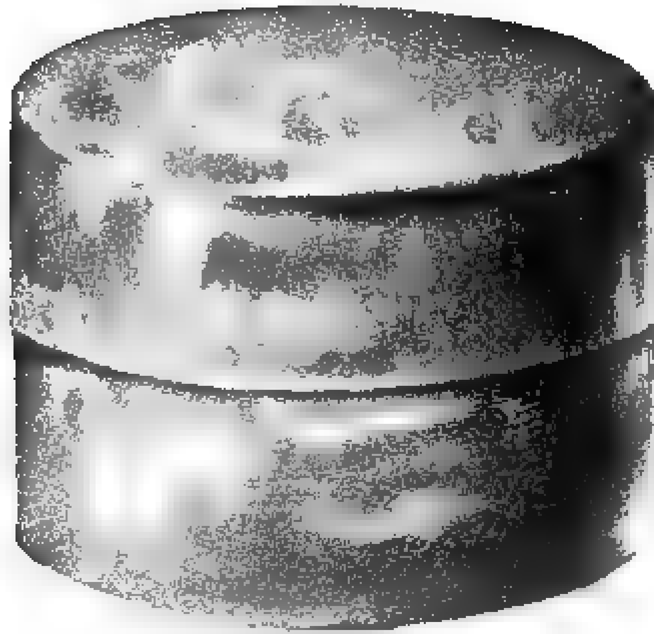
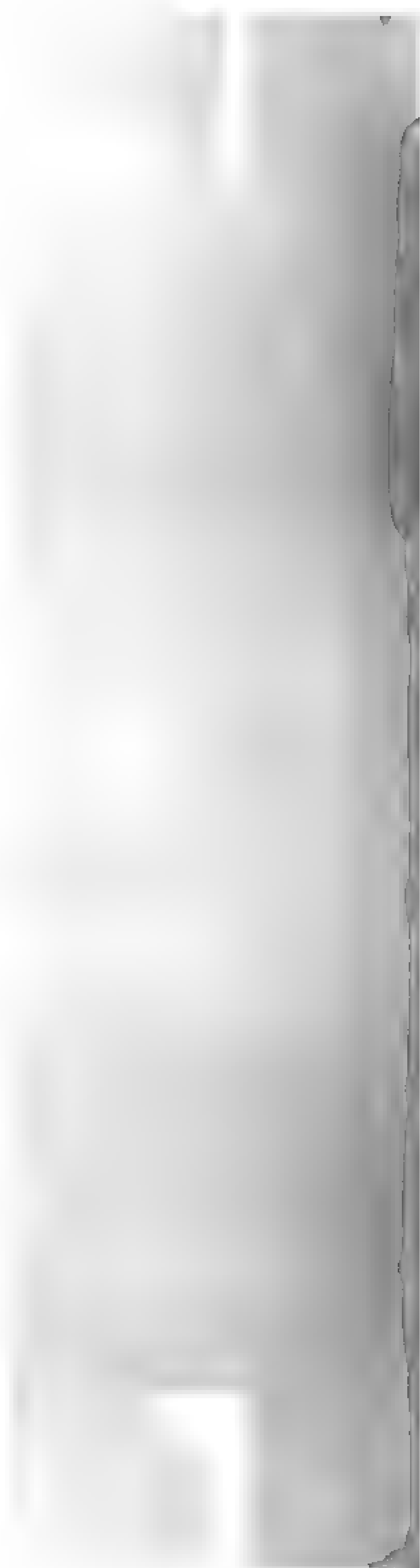


Fig. 2.





Pl.

Fig. 1.



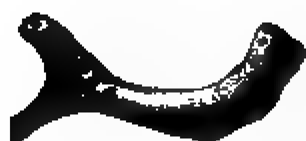
Fig 2.



Fig. 3.



1



2



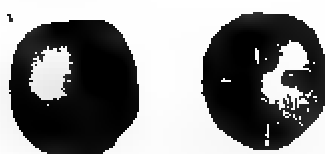
3



4



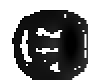
5



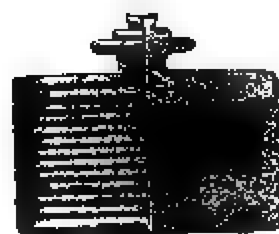
6



7



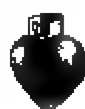
11



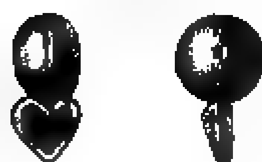
10



9



8



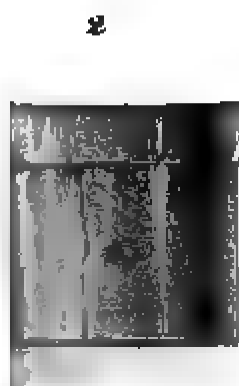
12



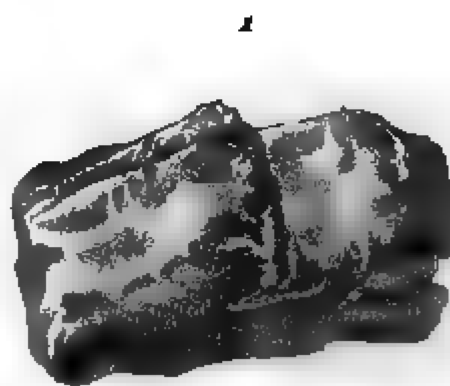
13



2



1



3



4



5



6



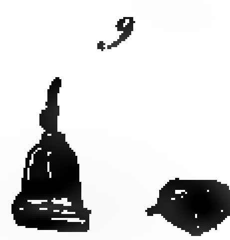
7



8



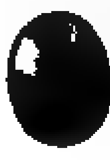
9



10



11





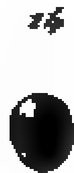
12



13



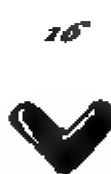
14



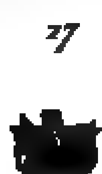
15



16



17



18



19

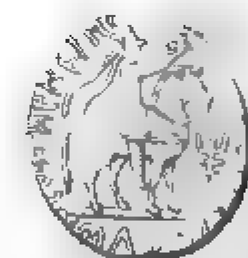


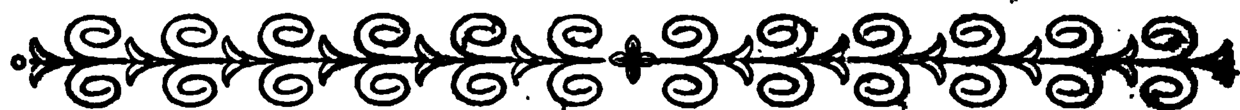
Pl. XIII.









JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1836.

LE LIVRE DE LA BONNE DOCTRINE,

Traduit de l'hébreu par M. A. PICHARD.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'opuscule portant ce titre est écrit dans un style qui, d'abord simple et même naïf, se développe graduellement, et s'élève, dans certains passages, presque au ton de l'ode. Il me paraît avoir été destiné à l'instruction de la jeunesse; on pourrait, en effet, le considérer comme une espèce de catéchisme חנוך לנערים, traitant des vérités qui révèlent à l'homme l'existence de son créateur.

L'auteur est יהודה ליב Yehoûdâh Leib, connu par quelques compositions poétiques, dont la plupart n'ont point encore été traduites; son *Livre de la Bonne Doctrine* [1] a ce-

[1] ספר לקח טוב *Séfèr léqahh tôb.* Il existe plusieurs ouvrages rabbiniques portant ce même titre; le plus remarquable a été imprimé à Prague. Buxtorff en parle dans sa *Bibliotheca rabbinica.* Un autre, dont אברהם יגל est l'auteur, a été imité en hébreu, sous le

pendant été imprimé plusieurs fois; j'en possède un exemplaire qui a paru à Vienne [1] l'an du monde 5666, et d'après lequel on a fait une imitation allemande, en caractères rabbiniques, intitulée בעטראכטונגען (*Betrachtungen*) « Méditations; » mais, comme le texte en est quelquefois défectueux, je me suis servi, pour ma traduction, de celui d'un manuscrit qui m'appartient et qui est beaucoup plus complet, puisqu'il contient quatorze passages qui n'existent dans aucune des éditions imprimées, ni, par conséquent, dans l'imitation allemande dont je viens de parler.

Le titre du *Livre de la Bonne Doctrine* est tiré du IVe chapitre des *Proverbes*, où il est dit (verset 2e) כי לקח טוב נתתי לכם « Car je vous donne une bonne doctrine. »

Le livre entier est divisé, dans le manuscrit seulement, en onze chapitres, par allusion peut-être aux onze portes de Jérusalem, selon Néhémie [2], ou aux onze étoiles que Joseph vit en songe (*Gen.* XXXVII, 9), ainsi qu'il est écrit dans le *Séfèr Haggadâh* : אחד עשר מי יודע : אחד עשר אני יודע אחד עשר כוכביא « Qui sait ce que c'est que onze? — Onze? je le sais : onze, « ce sont les étoiles. »

Mais cet opuscule a si peu d'importance, et mes remarques elles-mêmes ont si peu de valeur, que je ne veux point arrêter le lecteur par de plus longues observations.

titre de כתר תורה *couronne de la loi*, par M. Lambert qui y a joint une traduction française et une traduction allemande (Metz 1819).

[1] ווין געדרוקט בייא אנטאן שמידט (*Wien, gedruckt bey Anton Schmidt*) Vienne, imprimé chez Antoine Schmidt.

[2] On donne ordinairement douze portes à Jérusalem; mais Néhémie n'en compte que onze, dont voici les noms : 1° la porte du Troupeau; 2° la porte des Poissons; 3° la porte Ancienne; 4° la porte de la Vallée; 5° la porte des Fumiers; 6° la porte de la Fontaine; 7° la porte de la maison d'Éliasib; 8° la porte des Eaux; 9° la porte des Chevaux; 10° la porte de l'Orient; 11° la porte du Jugement.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA CONNAISSANCE DE DIEU.

Écoute, mon fils, l'instruction de ton père, et n'abandonne point l'enseignement de ta mère;

Car ce sont des grâces réunies sur ta tête et des colliers à ton cou [1].

Écoute ton père, c'est celui qui t'a donné la vie [2].

Mon fils! lève, je te prie, les yeux : vois qui a créé ces cieux immenses et merveilleux, et les groupes d'étoiles resplendissantes qu'ils renferment; puis, dis-moi, qui les a placés en harmonie?

Une maison ne se bâtira point par l'effet du hasard si on ne la construit pas, si l'on ne tire pas les pierres de leur carrière [3], si on ne les taille pas, si l'on ne cuit pas les briques, si on ne foule pas aux pieds le limon et le bitume, enfin, si l'on ne scelle pas ces pierres et ces briques avec du bitume et du limon [4], œuvre des mains de l'artisan, car il

[1] *Proverbes*, chap. 1er, versets 8 et 9.

[2] *Ibid.* chap. XXIII, v. 22.

[3] Littéralement « de leur endroit. »

[4] Le témoignage des anciens prouve que le bitume était employé dans la construction des édifices en guise de chaux et de ciment. Il sert encore à cet usage dans certains cantons situés sur les bords de l'Adriatique. Quand la maison est bâtie, on y met le feu et on la flambe, ce qui a le double avantage de donner plus d'adhérence au bitume, et de rendre les murs impénétrables à l'humidité. Lorsqu'il est mêlé de petits cailloux, il acquiert une telle solidité qu'il devient plus dur que la pierre et le fer. Les murailles de Babylone étaient construites avec des briques cimentées de bi-

n'y a de pierres jointes à d'autres pierres que celles que les mains de l'homme ont scellées l'une sur l'autre.

A plus forte raison [1] en est-il ainsi de ces corps merveilleux et de ces myriades [2] de groupes d'étoiles qui se tiennent d'eux-mêmes en ordre. Comment donc ont-ils été formés?

Ont-ils dû leur existence au hasard? ou, s'ils subsistent sans créateur, qui est-ce qui fait alors briller le soleil chaque jour, et qui est-ce qui fait paraître, durant la nuit, la précieuse lune?

Qui donc élève les vapeurs d'un bout de la terre pour arroser de pluie la face du sol?

Qui décoche les flèches de la foudre [3] et qui fait retentir la voix du tonnerre?

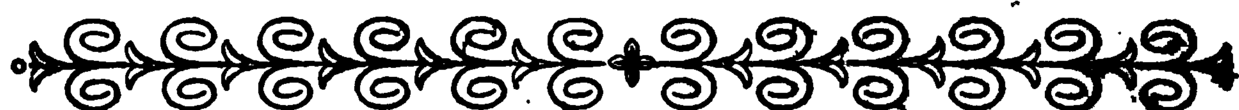
tume employé chaud. On sait que le bitume servait aux Égyptiens pour embaumer les corps, et qu'il entrait dans la composition fort compliquée de leurs momies.

Le bitume se divise en plusieurs substances liquides, molles ou solides. Les premières sont le naphte et le pétrole commun; les secondes, le maltha, le pissaphalte, la houille et le jayet. Le caoutchouc minéral est considéré par quelques naturalistes comme un véritable bitume.

[1] אף־כי *af-ky*. Cette expression correspond aux formules arabes وكيف et فضلا عن et à la formule persane تا... چه رسد.

[2] Le mot רבבה *rebâbâh*, myriade, est employé ici au pluriel רבבות pour exprimer un nombre infini. La plupart des peuples ont ainsi attaché à un chiffre quelconque une idée de généralité ou d'immensité. Les Latins, par exemple, disaient *sexcenti*, six cents; les Grecs *μύριοι*, dix mille, comme les Hébreux, de même que nous employons souvent, dans le style familier, le chiffre trente-six, etc.

[3] ברק *bârâq*, foudre, éclair. Ce mot a le même sens en arabe.



JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1836.

LE LIVRE DE LA BONNE DOCTRINE,

Traduit de l'hébreu par M. A. PICHARD.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'opuscule portant ce titre est écrit dans un style qui, d'abord simple et même naïf, se développe graduellement, et s'élève, dans certains passages, presque au ton de l'ode. Il me paraît avoir été destiné à l'instruction de la jeunesse; on pourrait, en effet, le considérer comme une espèce de catéchisme חנוך לנערים, traitant des vérités qui révèlent à l'homme l'existence de son créateur.

L'auteur est יהודה ליב Yehoûdâh Leib, connu par quelques compositions poétiques, dont la plupart n'ont point encore été traduites; son *Livre de la Bonne Doctrine*[1] a ce-

[1] ספר לקח טוב *Séfèr léqahh tôb.* Il existe plusieurs ouvrages rabbiniques portant ce même titre; le plus remarquable a été imprimé à Prague. Buxtorff en parle dans sa *Bibliotheca rabbinica.* Un autre, dont אברהם יגל est l'auteur, a été imité en hébreu, sous le

pendant été imprimé plusieurs fois ; j'en possède un exemplaire qui a paru à Vienne [1] l'an du monde 5666, et d'après lequel on a fait une imitation allemande, en caractères rabbiniques, intitulée בעטראכטונגען (*Betrachtungen*) « Méditations ; » mais, comme le texte en est quelquefois défectueux, je me suis servi, pour ma traduction, de celui d'un manuscrit qui m'appartient et qui est beaucoup plus complet, puisqu'il contient quatorze passages qui n'existent dans aucune des éditions imprimées, ni, par conséquent, dans l'imitation allemande dont je viens de parler.

Le titre du *Livre de la Bonne Doctrine* est tiré du IV° chapitre des *Proverbes*, où il est dit (verset 2°) כי לקח טוב נתתי לכם « Car je vous donne une bonne doctrine. »

Le livre entier est divisé, dans le manuscrit seulement, en onze chapitres, par allusion peut-être aux onze portes de Jérusalem, selon Néhémie [2], ou aux onze étoiles que Joseph vit en songe (*Gen.* XXXVII, 9), ainsi qu'il est écrit dans le *Séfer Haggadâh* : אחד עשר מי יודע : אחד עשר אני יודע אחד עשר כוכביא : « Qui sait ce que c'est que onze ? — Onze ? je le sais : onze, « ce sont les étoiles. »

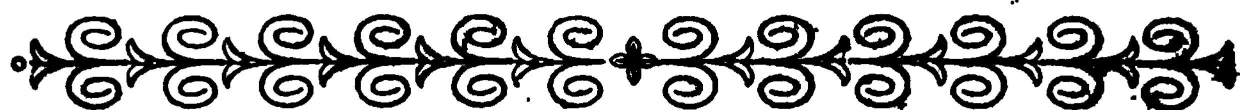
Mais cet opuscule a si peu d'importance, et mes remarques elles-mêmes ont si peu de valeur, que je ne veux point arrêter le lecteur par de plus longues observations.

titre de כתר תורה *couronne de la loi*, par M. Lambert qui y a joint une traduction française et une traduction allemande (Metz 1810).

[1] ווין געדרוקט בייא אנטאן שמידט (*Wien, gedruckt bey Anton Schmidt*) Vienne, imprimé chez Antoine Schmidt.

[2] On donne ordinairement douze portes à Jérusalem ; mais Néhémie n'en compte que onze, dont voici les noms : 1° la porte du Troupeau ; 2° la porte des Poissons ; 3° la porte Ancienne ; 4° la porte de la Vallée ; 5° la porte des Fumiers ; 6° la porte de la Fontaine ; 7° la porte de la maison d'Éliasib ; 8° la porte des Eaux ; 9° la porte des Chevaux ; 10° la porte de l'Orient ; 11° la porte du Jugement.





JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1836.

LE LIVRE DE LA BONNE DOCTRINE,

Traduit de l'hébreu par M. A. Pichard.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'opuscule portant ce titre est écrit dans un style qui, d'abord simple et même naïf, se développe graduellement, et s'élève, dans certains passages, presque au ton de l'ode. Il me paraît avoir été destiné à l'instruction de la jeunesse; on pourrait, en effet, le considérer comme une espèce de catéchisme חנוך לנערים, traitant des vérités qui révèlent à l'homme l'existence de son créateur.

L'auteur est יהודה ליב Yehoûdâh Leib, connu par quelques compositions poétiques, dont la plupart n'ont point encore été traduites; son *Livre de la Bonne Doctrine*[1] a ce-

[1] ספר לקח טוב *Séfèr léqahh tôb.* Il existe plusieurs ouvrages rabbiniques portant ce même titre; le plus remarquable a été imprimé à Prague. Buxtorff en parle dans sa *Bibliotheca rabbinica.* Un autre, dont אברהם יגל est l'auteur, a été imité en hébreu, sous le

pendant été imprimé plusieurs fois; j'en possède un exemplaire qui a paru à Vienne [1] l'an du monde 5666, et d'après lequel on a fait une imitation allemande, en caractères rabbiniques, intitulée בעטראכטונגען (*Betrachtungen*) « Méditations; » mais, comme le texte en est quelquefois défectueux, je me suis servi, pour ma traduction, de celui d'un manuscrit qui m'appartient et qui est beaucoup plus complet, puisqu'il contient quatorze passages qui n'existent dans aucune des éditions imprimées, ni, par conséquent, dans l'imitation allemande dont je viens de parler.

Le titre du *Livre de la Bonne Doctrine* est tiré du IVe chapitre des *Proverbes*, où il est dit (verset 2e) כי לקח טוב נתתי לכם « Car je vous donne une bonne doctrine. »

Le livre entier est divisé, dans le manuscrit seulement, en onze chapitres, par allusion peut-être aux onze portes de Jérusalem, selon Néhémie [2], ou aux onze étoiles que Joseph vit en songe (*Gen.* XXXVII, 9), ainsi qu'il est écrit dans le *Séfèr Haggadâh* : אחד עשר מי יודע: אחד עשר אני יודע אחד עשר כוכביא « Qui sait ce que c'est que onze? — Onze? je le sais : onze, « ce sont les étoiles. »

Mais cet opuscule a si peu d'importance, et mes remarques elles-mêmes ont si peu de valeur, que je ne veux point arrêter le lecteur par de plus longues observations.

titre de כתר תורה *couronne de la loi*, par M. Lambert qui y a joint une traduction française et une traduction allemande (Metz 1810).

[1] ווין געדרוקט בייא אנטאן שמידט (*Wien, gedruckt bey Anton Schmidt*) Vienne, imprimé chez Antoine Schmidt.

[2] On donne ordinairement douze portes à Jérusalem; mais Néhémie n'en compte que onze, dont voici les noms : 1° la porte du Troupeau; 2° la porte des Poissons; 3° la porte Ancienne; 4° la porte de la Vallée; 5° la porte des Fumiers; 6° la porte de la Fontaine; 7° la porte de la maison d'Éliasib; 8° la porte des Eaux; 9° la porte des Chevaux; 10° la porte de l'Orient; 11° la porte du Jugement.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA CONNAISSANCE DE DIEU.

Écoute, mon fils, l'instruction de ton père, et n'abandonne point l'enseignement de ta mère;

Car ce sont des grâces réunies sur ta tête et des colliers à ton cou [1].

Écoute ton père, c'est celui qui t'a donné la vie [2].

Mon fils! lève, je te prie, les yeux : vois qui a créé ces cieux immenses et merveilleux, et les groupes d'étoiles resplendissantes qu'ils renferment; puis, dis-moi, qui les a placés en harmonie?

Une maison ne se bâtira point par l'effet du hasard si on ne la construit pas, si l'on ne tire pas les pierres de leur carrière [3], si on ne les taille pas, si l'on ne cuit pas les briques, si on ne foule pas aux pieds le limon et le bitume, enfin, si l'on ne scelle pas ces pierres et ces briques avec du bitume et du limon [4], œuvre des mains de l'artisan, car il

[1] *Proverbes*, chap. 1er, versets 8 et 9.

[2] *Ibid.* chap. XXIII, v. 22.

[3] Littéralement « de leur endroit. »

[4] Le témoignage des anciens prouve que le bitume était employé dans la construction des édifices en guise de chaux et de ciment. Il sert encore à cet usage dans certains cantons situés sur les bords de l'Adriatique. Quand la maison est bâtie, on y met le feu et on la flambe, ce qui a le double avantage de donner plus d'adhérence au bitume, et de rendre les murs impénétrables à l'humidité. Lorsqu'il est mêlé de petits cailloux, il acquiert une telle solidité qu'il devient plus dur que la pierre et le fer. Les murailles de Babylone étaient construites avec des briques cimentées de bi-

le tour des douze mois [1], et leur ordre ne s'intervertit point.

Le soleil aussi ne hâte ni ne diffère pas son lever ni son coucher [2] de jour en jour, d'année en année.

Est-ce que vraiment le hasard peut effectuer tout cela ?

Regarde un peu l'aiguille [3] de l'horloge qui est au sommet de la tour et qui fait entendre à des intervalles réguliers le nombre des heures et le tintement de la cloche. Est-ce que les rouages (qui la font mouvoir) tournent au milieu d'autres rouages [4] sans l'aide des mains d'un créateur ? L'artiste n'a-t-il pas monté sa chaîne à des temps fixes [5] ?

A plus forte raison en est-il de même de ces ad-

---

[1] Littéralement « de l'année. » J'ai employé un équivalent pour ne pas répéter ce mot qui se présente plusieurs fois dans le court espace de six lignes.

[2] צאתו ובואו litt. « son sortir et son venir. » Les Hébreux disaient en parlant du soleil couchant, qu'il *venait*, parce qu'en effet cet astre semble, sur son déclin, se rapprocher de la terre.

[3] Ce passage est ainsi conçu littéralement : « Regarde, je te prie, « l'ombre du cadran solaire qui est au sommet de la tour, etc. »

Comme les Israélites ne connaissaient point les horloges dont nous faisons actuellement usage, l'auteur a été obligé d'employer le substantif מעלות cadran (solaire), qui, lié plus loin aux mots « tintement et cloche, » offre une image assez contradictoire. J'ai donc cru devoir rendre צל (ombre) par « aiguille » et מעלות par horloge. Chez les rabbins, horloge est désignée par les mots [illegible] *horarum*, synonymes du chaldéen שעין et du thalmudique [illegible].

Les Hébreux divisaient la nuit en trois veilles : la première, du coucher du soleil à dix heures ; la deuxième, de dix heures à deux heures ; et la troisième, de deux heures au lever du soleil.

[4] Cette expression est tirée d'*Ézéchiel*, chap. x, v. 10.

[5] En choisissant cette comparaison, l'auteur s'est peut-être [illegible]

mirables roues (sphères) de la hauteur du firmament, lesquelles tournent toujours dans un ordre exact et parfait depuis des milliers d'années[1].

CHAPITRE II.

DES ŒUVRES DE DIEU.

Et maintenant, mes enfants[2], écoutez avec respect et avec joie : Dieu est unique, supérieur à tout ce qui est élevé, et il réside dans les nuages[3]

souvenu du passage de l'*Iliade* où Homère feint que tout l'univers est suspendu à une chaîne. (Livre VIII[e].)

Le continuateur du célèbre *Roman de la Rose*, Jehan de Meung, a aussi mis en œuvre cette même fiction (vers 17,560) :

«Si gard comme m'a Dieu honnoree
«De la belle chesne doree,
«Ki les quatre élémens enlasce
«Tous inclinez devant ma face.

[1] Un autre passage du même trouvère se rapproche de notre texte ; Jean de Meung parle des roues du ciel. On peut aussi entendre par-là les sphères célestes.

«Du ciel ne doy-je pas plaindre
«Ki toujours tourne sans soy faindre,
«Et porte en son cercle poly
«Totes les estoilles o ly,
«Estincellans et vertueuses
«Seur totes pierres précieuses,
«Si va le monde chariant
«Totes les roes ravissant.»

(*Roman de la Rose*, vers 17,577.)

[2] J'ignore pourquoi l'auteur, qui avait dit en commençant : *mon fils*, emploie ici et plus loin le pluriel. Je pense qu'il a voulu suivre l'exemple de Salomon dans ses *Proverbes*. (Chapitres I[er] et IV[e].)

[3] Le mot שחקים peut être pris dans la double acception de *nuages* et de *ciel*.

où nos yeux ne peuvent le voir. C'est lui qui a créé les cieux et l'armée de leurs étoiles, la terre et toutes ses productions, ainsi que l'homme, tous les animaux, tant domestiques que sauvages; enfin, tout ce qui est sur la terre. C'est lui qui est le maître de l'univers, c'est lui qui est le créateur et le conservateur de tout ce qui subsiste.

Et s'il est vrai que nous ne puissions contempler de nos yeux cet ineffable créateur[1], toutefois, lorsque nous considérons ses œuvres gigantesques et sublimes, nous connaissons pleinement l'étendue de sa grandeur, de sa sagesse et de sa bonté, car tout ce qu'il a formé est parfait, excellent, grandiose et merveilleux. Ainsi a dit un psalmiste[2] :

Vers.

« Il est vrai que tu es un Dieu de vérité,
« Et si je ne t'ai jamais contemplé de mes yeux,
« Cependant, dans tout ce que tu as fait,

[1] Le substantif italien *formatore* (mouleur, sculpteur) rendrait ici fort exactement l'hébreu יוצר *yôtsér*, qui signifie littéralement « celui qui moule, qui modèle; » car il vient comme lui du verbe *former*.

[2] Wesly, auquel on doit, entre autres compositions remarquables, *Les cantiques de la Majesté*, poëme hébreu en dix-huit chants sur Moïse. Cet ouvrage, qui a été imprimé à ברלין Berlin, est actuellement assez rare. En voici le titre exact :

שירי תפארת חבור כולל שמונה עשר שירים כלם מספרים
תהלת ה׳ ועזוז ונפלאותיו אשר עשה לאבותינו בהוציאם מארץ
מצרים וקרבם אל הר סיני : מאת נפתלי הירץ וויזלי :

« Voici : en tout temps je t'ai vu! »

Qu'il est immense ce monde que le Seigneur a créé, et que la terre sur laquelle nous demeurons est vaste! car, combien de milliers de mille villes et de villages ne renferme-t-elle pas? et entre ces nombreuses montagnes, là-bas, et ces nombreux villages, sont une foule de contrées grandes et spacieuses, puis une quantité de forêts larges et étendues, des monts multipliés, élevés et inaccessibles; un désert et une plaine de vaste dimension où se termine l'aride et où commencent des mers immenses et étendues[1].

Bien que cette terre soit réellement très-grande, néanmoins le soleil est plus grand qu'elle des milliers de mille fois, de même que les étoiles[2] qui sont

[1] Littéralement : « Larges de mains. »

[2] Bien que la lumière fasse soixante mille lieues par seconde, celle des étoiles visibles à l'œil nu met cependant plus de trois années à nous parvenir. Il y a telle étoile que nous apercevons, parce que ses rayons lumineux sont en chemin, tandis qu'elle n'est plus à la même place.

Herschell nous enseigne que certaines étoiles sont tellement éloignées, qu'il a fallu plusieurs millions d'années pour que leur lumière arrivât jusqu'à notre planète. Mais ces étoiles sont placées à une distance que l'on ne saurait mesurer, et c'est une conjecture fondée seulement sur l'analogie.

Macrobe dit que les astres, sans en excepter les étoiles, retournent, au bout de quinze mille ans, au point d'où ils sont partis, et que cette révolution doit véritablement être appelée *année*.

Cicéron a fixé le cours des astres au jour de la mort de Romulus, l'an 32 de Rome, et il prétend que quinze mille ans après ils retourneront à l'endroit qu'ils ont quitté.

Platon et les autres philosophes ont cru que les astres, dans leur révolution, faisaient un bruit pareil à celui de notre musique, et

minimes à nos yeux comme les plus petites étincelles de feu, et qui, elles aussi, sont des milliers de mille fois plus grandes que le globe terrestre; car c'est seulement à cause de leur hauteur et de l'éloignement extrême qui existe entre elles et nous, qu'elles nous semblent petites. De même encore, la boule qui est au sommet de la tour ne nous paraît pas plus grosse qu'une lentille, et pourtant dans ses

que, le considérant un effet de la percussion de l'air, par la règle qui veut que de la collision violente de deux corps il résulte un son, il est plus ou moins agréable selon l'ordre qui est observé dans la percussion de l'air. Comme rien ne se fait tumultueusement dans le ciel, on infère de là que les astres, en poursuivant leur cours, forment une espèce de concert.

Platon a prétendu que la musique des astres était diatonique, parce que, dit-il, il y a trois genres de musique : *l'enharmonique*, le *chromatique* et le *diatonique*. Le chant du premier procède par quarts de ton. Les Grecs s'en servaient anciennement, surtout dans le récitatif; mais la difficulté qu'il y avait de trouver ces quarts de ton en a fait perdre l'usage, d'autant plus que cette musique ne pouvait avoir lieu dans l'harmonie. La musique chromatique est une modulation qui procède par le mélange des demi-tons, tant majeurs que mineurs, marqués accidentellement par des dièses ou par des bémols. La musique diatonique est celle qui procède par des tons pleins, justes et naturels, dont les moindres intervalles sont des demi-tons majeurs, comme il est facile de l'observer dans l'intonation de l'étendue de l'octave, en commençant en ut.

Platon se contente de dire que le genre enharmonique n'est pas usité, à cause de son extrême difficulté, que le chromatique a été regardé comme infâme à cause de sa mollesse; d'où il conclut que la musique des astres est diatonique.

Les Hébreux connaissaient sûrement le nom des étoiles; indépendamment de celles qui sont nommées dans les écrits qui nous restent, le psalmiste dit (psaume 146) : « Le Seigneur a « fait le dénombrement des étoiles; il les appelle toutes par leur « nom. »

proportions elle surpasse de beaucoup la taille de l'homme, en vertu de ce principe que tout ce qui éloigne un objet de nos yeux nous rapetisse sa grandeur.

Et voici : ce firmament immense autant qu'admirable, orné de multitudes d'étoiles innombrables, et cette vaste terre couverte des nombreuses créatures qui l'habitent, toutes ces choses, c'est Dieu qui les a créées. Elles sont sorties du souffle de sa bouche, et, par sa volonté, il les fait subsister, selon l'expression du psalmiste [1] :

Vers.

« Par la parole de l'Éternel les cieux ont été « formés,

« Et du souffle de sa bouche toute leur armée « est éclose;

« Car il dit et il fut; il a ordonné et il a été « établi. »

CHAPITRE III.

DIEU EST TOUT-PUISSANT.

Mon fils, garde mes paroles, et conserve au-dedans de toi mes commandements.

Garde mes commandements et tu vivras; con-

[1] *Psaumes*, ps. 33, versets 6 et 9. Le dernier vers, par sa concision, rappelle ces admirables paroles de la *Genèse* : יהי אור ויהי אור: «Que la lumière soit ! et la lumière fut.»

servé aussi mon enseignement comme la prunelle de tes yeux[1].

Celui qui peut exécuter beaucoup de choses est puissant; mais celui qui peut exécuter tout ce qu'il veut est le plus puissant des puissants.

Or, Dieu peut exécuter tout ce qu'il veut;

Donc il est le plus puissant des puissants.

Tout ce qui existe, existe par la volonté de Dieu; tout ce qui a été créé, a été créé par la volonté de Dieu[2].

C'est lui qui fait vivre tout et qui est le conservateur de tout.

Devant lui, il n'y a ni injustice, ni oubli, ni considération, ni corruption. Sache que tout est basé sur le calcul. Ne te flatte donc point dans ton esprit que le schéol[3] sera pour toi un lieu de refuge; car

[1] *Proverbes*, chap. VII, versets 1 et 2.

[2] Littéralement : « Sur la bouche de Dieu. »

[3] La situation invisible des morts, le lieu et l'état de ceux qui *in quæstione sunt*, le *Cocceius* des Latins, l'ᾅδης des Grecs. C'est par ce dernier mot que les Septante traduisent ordinairement שאול (schéol), pour ὁ ἀΐδης τόπος le lieu invisible. L'anglais *hell*, enfer (en allemand *hölle*), paraît dérivé du verbe saxon *helan*, se cacher, ou plutôt du substantif *höll*, caverne. En effet, quelques anciens peuples du nord, et les Saxons étaient de ce nombre, regardaient les cavernes comme le lieu où se cachaient les morts. Il est donc important de ne point confondre le שאול *schéol* avec le קבר *qèbèr*, qui est le sépulcre proprement dit. Leigh (*Crit. sacra*, t. I[er]) remarque fort bien que Jacob n'avait nullement l'intention de rejoindre son fils dans l'enfer, car il ne pensait point que celui-ci fût damné; ni dans le קבר tombeau, puisqu'il croyait que Joseph avait été dévoré par une bête féroce; mais bien dans le lieu où les âmes attendent que leur sort soit fixé. C'est sans doute

malgré toi tu as été créé, malgré toi tu es né, malgré toi tu existes, malgré toi tu mourras, et un jour tu seras obligé de justifier de toutes tes actions et d'en rendre compte au roi des rois, au saint: béni soit-il[1]!

CHAPITRE IV.

DIEU CONNAIT TOUT.

Celui qui peut tout faire et qui sait tout, qui a exécuté toutes ses œuvres avec sagesse et avec connaissance[2], qui a dirigé constamment ses actions vers le bien, celui-là est sage.

Dieu, lui, peut tout et il sait tout; c'est pourquoi il a su diriger ses actions vers le bien, et voici que tout ce qu'il veut, tout ce qu'il désire, est par-

faute d'un mot qui pût rendre à lui seul toute cette idée que l'on trouve dans quelques versions françaises le *schéol* de ce passage (*Genèse,* XXXVII, 35) traduit par sépulcre.

La pensée d'enfer dans l'acception de lieu au-dessus, et la pensée de tombeau sont réunies au 10e verset du 16e psaume de David: לא תעזב נפשי לשאול לא תתן חסידיך לראות שחת «Tu n'abandonneras pas mon âme dans le schéol, et tu ne permettras point «que ton saint sente la corruption.»

Dans les deux vers suivants d'un rabbin célèbre, *schéol* se trouve avoir encore ce double sens:

מות תמות ידי תשחיתך
חמתי הצת היא לשאול תורידך

[1] *Thalmud* סדר אבות *Sèdèr Avôth*, chap. IV, verset 21.

[2] On peut traduire aussi par «avec esprit et discernement.»

fait. Dieu est le sage par excellence. Ainsi a dit le psalmiste[1] :

Vers.

« Qu'elles sont nombreuses tes œuvres, ô Éternel !
« Tu les as faites toutes avec sagesse.
« La terre est remplie de tes possessions.
« Notre maître est grand; il est grand de force,
« Et sa raison est au-dessus de toute description ! »

CHAPITRE V.

DIEU EST PRÉSENT PARTOUT.

Celui qui est partout sait tout ce qui se fait, attendu qu'il voit tout.

Dieu, lui, est partout, car toute la terre est remplie de sa gloire. Dieu, lui, sait tout ce qui se fait. Dieu sait aussi ce qui a été fait il y a longtemps, car il a tout créé, et il ne se fait rien à son insu ni sans sa volonté. Dieu sait de plus tout ce qui se fera; car ce qu'il ne veut pas n'existera point.

Dieu, qui est partout et qui sait tout, est appréciateur de toutes les voies de l'homme, et il comprend toutes ses pensées. Comme a dit le prophète[2] :

[1] *Psaumes*, ps. 104, verset 24.
[2] *Jérémie*, XXIII, 24.

« Un homme se cachera-t-il dans des lieux secrets où moi je ne le verrai pas? dit l'Éternel. »

Et le psalmiste saint a dit aussi :

Vers.

« Du haut des cieux l'Éternel regarde.
« Il voit tous les fils d'Adam,
« Du siége de sa résidence il contemple
« Tous les habitants de la terre;
« Celui qui a formé leurs cœurs
« Comprend toutes leurs actions.[1] »

Le même a dit encore dans sa prière :

« O Éternel! tu m'as examiné et tu m'as connu.
« Tu connais quand je m'asseois et quand je me lève[2].
« Tu découvres de loin ma pensée.
« Tu mesures mon chemin et mon repos,
« Et tu règles toutes mes voies;
« Avant que la parole soit sur ma langue,
« Voici, ô Éternel! tu la connais déjà toute[3]. »

Un poëte a dit[4] :

« Est-ce qu'il se fait, Seigneur, quelque chose « dont le secret ne te soit pas révélé avant même « qu'elle soit accomplie? Est-ce qu'il s'élève en

[1] Psaume 33, v. 13-15.
[2] Litt. « mon asseoir et mon lever. »
[3] Psaume 139, verset 1 et suiv.
[4] Ce poëte est Juda Alcharizi יהודה אלחריזי qui vivait vers le XIIe siècle de notre ère.

« mon esprit, dans la chambre de mon lit[1], une « pensée, grande ou petite, que toi, mon maître, « ô divin roi! tu ne connaisses pas?

« Ton esprit si élevé, que la hauteur des hau- « teurs du ciel est basse comparée à lui, sait tout « ce qui s'élabore dans les profondeurs de nos pro- « fondeurs; car lui-même est l'extrémité des abîmes « de tout ce qui est profond. »

CHAPITRE VI.

DE LA BONTÉ DE DIEU.

Pourquoi Dieu a-t-il créé ce grand univers avec les nombreuses créatures qui y existent, et qu'il nourrit et conserve toutes de jour en jour et d'année en année?

(Ici, mes fils, soyez attentifs, je vous prie, et que votre esprit soit intelligent.)

Parce que le Seigneur est un Dieu bon.

Il a multiplié les créatures pour leur montrer sa bonté et sa miséricorde. C'est pourquoi il a créé des êtres bons et aimables, il a formé l'homme et l'a favorisé avec sagesse et avec discernement, afin qu'il vécût heureux au milieu de ces êtres bons et aimables.

Et comme a dit le psalmiste :

[1] Dans un dictionnaire expliqué en hébreu, חדר *khèdèr* (chambre) est traduit par מסתר *misthar* (lieu caché). Cette expression « la chambre de mon lit, » que l'on trouve au x[e] chapitre de l'*Ecclésiaste*, v. 20, signifie donc « l'endroit le plus retiré. »

« L'Éternel est bon envers tous, et ses compas-
« sions sont sur toutes ses œuvres [1].

« Les yeux de tous sont tournés vers toi, et toi « tu leur donnes leur nourriture en son temps.

« Tu ouvres ta main et tu rassasies à souhait tout « ce qui vit [2]. »

Le même a dit ailleurs :

« O Éternel ! ta bonté atteint jusqu'aux cieux, et « ta vérité jusqu'aux nuages [3] ! »

CHAPITRE VII.

DE LA JUSTICE DE DIEU.

Mon fils, donne-moi ton cœur, et que tes yeux prennent garde à mes voies [4].

Dieu, qui est meilleur que tout et qui a formé des créatures nombreuses pour les rendre heureuses et pour les faire prospérer, veut aussi que ses créatures intelligentes se fassent mutuellement du bien. Il lui déplaît souverainement [5] qu'une de ses créatures douées de raison fasse du tort à son prochain;

[1] Psaume 145, verset 9.

[2] *Idem*, versets 15 et 16. Les Israëlites pieux répètent trois fois par jour ces deux versets. L'image qu'ils renferment est reproduite presque dans les mêmes termes au verset 28e du psaume 104.

[3] Psaume 108, verset 5.

[4] *Proverbes*, chap. XXIII, verset 26. *Donner son cœur* signifie en hébreu, prêter attention, réfléchir. Le mot לב *cœur* est très-souvent employé pour *esprit*.

[5] Littéralement, « Il est mauvais à ses yeux. »

car celui qui moleste commet le mal. Or, comme Dieu ne fait pas le mal, il n'aime point celui qui fait le mal.

Dieu qui peut tout et qui sait tout, Dieu qui agit bien envers tous et qui examine tout, lui, juge les hommes d'après leurs actions bonnes ou mauvaises, et récompense les bons et punit les méchants.

Celui qui récompense toute action, qu'elle soit bonne ou mauvaise, est juste.

Dieu, lui, récompense chaque homme selon ses actions et ses pensées, c'est-à-dire en bien si elles sont bonnes, et en mal si elles sont mauvaises. Dieu est donc plus juste que tous les justes.

Voici : le juste reçoit sur la terre sa rétribution, à plus forte raison le méchant et le pécheur [1]. L'Éternel connaît la voie des justes; mais la voie des méchants périra [2]; car l'Éternel, qui est juste, aime la justice : sa face regarde l'homme droit [3]. Le juste mangera jusqu'à être rassasié, tandis que le ventre des pervers sera dans l'indigence [4].

[1] *Proverbes*, chap. XI, verset 31.
[2] Psaume 1er, dernier verset.
[3] Psaume 11, verset 7.
[4] *Proverbes*, chap. XIII, verset 25.

CHAPITRE VIII.

DIEU EST ÉTERNEL.

Mon fils, que la grâce et la vérité ne t'abandonnent point : lie-les à ton cou et écris-les sur la table de ton cœur [1].

Dieu est vivant, et il subsiste pour jamais. Dieu est le premier sans commencement. Dieu est le dernier sans fin ; et comme a dit le psalmiste dans son hymne :

Vers.

« Éternel, tu as été un refuge pour nous
« De génération en génération. Avant que les
« montagnes fussent nées [2] ;

[1] *Prov.* chap. III, verset 3. La même idée se trouve de nouveau exprimée au chapitre VII, verset 2.

[2] Cette opinion de l'ancienneté des montagnes se retrouve chez plusieurs peuples, et semblerait favoriser le système qui fait sortir du Caucase le genre humain, ou tout au moins notre race que l'on appelle caucasienne, pour la distinguer de la race tartare ou altaïque venue des monts Altaï. Cette idée si répandue s'accorde bien avec celle de la terre couverte par les eaux ; de plus, certaines montagnes ont été sacrées chez diverses nations.

Dans le Coran, Mahomet, parlant de la terre, dit : « Les montagnes sont ses pieux ou ses pivots. »

Le mont Sinaï est également révéré des Arabes, des Chrétiens et des Juifs ; mais le mont Mokattam, près du Caire, est la montagne sacrée des Musulmans d'Égypte.

Les Hébreux, entrant dans la Terre-Sainte, passèrent entre le mont Hébal et le mont Garizim ; leur chef plaça, comme on sait, la malédiction sur l'un et la bénédiction sur l'autre. Le mont Garizim

« Avant que tu eusses formé la terre et l'univers[1];

« Et d'éternité jusqu'en éternité, tu es et tu seras « le Dieu fort[2]!

« Car mille ans à tes yeux,

« Sont comme le jour d'hier qui est passé,

« Et comme une veille de la nuit[3].

« Devant toi, un homme est semblable à une « herbe. Ses jours sont comme la fleur d'un champ.

« C'est ainsi qu'il fleurit[4].

« Au matin cette fleur s'épanouit et se fane;

« Au soir on la coupe et elle sèche[5]. »

Et il a dit encore[6]:

Vers.

« Autrefois tu as fondé la terre,

est la montagne sacrée des Samaritains, comme le mont Moria celle des Juifs anciens et modernes.

Les monts sur le sommet desquels les Parsis avaient établi des آتش كده ou pyrées, peuvent encore passer pour des montagnes sacrées; il en est de même de l'Elbourz, situé à huit lieues de Badis, et qui est peut-être le *Strongylus mons vel Semiramidis* de Ptolémée.

[1] Quelques interprètes traduisent « la terre, la terre habitable »; sans doute תבל peut être pris souvent dans l'acception de terre habitable: mais le rendre ici de cette manière, me semble une redondance. Le mot univers, d'ailleurs, exprime bien mieux la grandeur de la pensée du psalmiste.

[2] Psaume 90, versets 1 et 2.

[3] *Ibid.* verset 4.

[4] Psaume 103, verset 15.

[5] Psaume 90, verset 5.

[6] Psaume 102, verset 26 et suivants.

« Et les cieux sont l'œuvre de tes mains.
« Ils périront, eux; mais toi, tu subsisteras;
« Ils passeront tous comme un vêtement;
« Tu les changeras comme un habit et ils seront « changés;
« Mais toi, tu es pour l'éternité, et tes années ne « finiront jamais! »

CHAPITRE IX.

DIEU EST UNIQUE.

Dieu est le créateur de tout ce qui existe, le Dieu fort, tout-puissant, plus puissant que tout, le sage des sages; il connaît tout, il est bon par excellence, il est l'examinateur de tout, et le juste plus juste que tous les justes. Enfin, il est unique, et rien n'approche de lui; parmi toutes les créatures, ni en ressemblance, ni en forme.

Et comme a dit le psalmiste [1]:

« Qui, dans le ciel sera égal à l'Éternel? Qui « ressemblera à l'Éternel parmi les fils des puis« sants? »

Et le prophète [2] a dit de son côté:

« A qui comparez-vous le Dieu fort? et quelle « image lui égalerez-vous? »

[1] Ethan, psaume 89, verset 7.
[2] Isaïe.

CHAPITRE X.

L'ADORATION.

Et maintenant, mes enfants, dites-moi ; n'est-il pas juste que nous adorions ce grand Dieu, et que nous le louions pour sa sagesse et pour ses œuvres ; que nous lui rendions grâces à cause des nombreux bienfaits qu'il nous a prodigués, et que nous le suppliions de ne point détourner sa bonté de dessus nous? car il est le maître de tout, le monde est son empire, et toutes ses créatures forment son bien.

Le souffle de vie qui est dans nos narines [1] ; la nourriture qui nous fait subsister et la force qui réside en nous, ne sont-ils pas autant de dons de notre Rocher [2] ?

L'homme est aimé de Dieu qui l'a créé à son image, et il doit effectivement en être aimé, puisque Dieu lui a appris qu'il a été créé à sa ressemblance [3], ainsi qu'il est dit : « Car l'homme fut créé « à l'image de Dieu [4]. »

C'est pourquoi consacrons toutes nos facultés à le servir, à faire le bien, et ce qui est droit à ses yeux, et à abandonner le mal qu'il hait.

[1] Littéralement : « Dans nos nez. »

[2] C'est-à-dire « de notre protecteur. » David appelle souvent l'Éternel son bouclier et son rocher.

[3] *Thalmud*, Traité des pères, chapitre III, verset 14.

[4] *Genèse*, chapitre IX, verset 6

CHAPITRE XI.

LA RÉVÉLATION.

Dieu sait que l'esprit de l'homme est borné pour discerner le bon et le mauvais de son cœur, c'est pour cela qu'il a choisi des hommes saints et justes, qu'il s'est manifesté à eux pendant qu'ils étaient éveillés et durant leur sommeil [1], et qu'il leur a révélé sa volonté, savoir : qu'ils démontrassent aux fils d'Adam ses commandements, ses statuts et ses droits.

Et ces hommes sont appelés prophètes ou (clair-) voyants [2].

Il y a bien longtemps, Dieu s'est manifesté à un

[1] Littéralement : « En éveil et en songe. »

[2] Les Hébreux appelaient un prophète חוזה *hhôzèh* (voyant), et ses prophéties, *visions*, dans le sens littéral de ce mot qu'ils ne prenaient point en mauvaise part. Dans les Bibles hébraïques, le livre de Daniel est placé parmi les hagiographes; il en est de même des compositions de David. Les Israëlites pensent que l'un et l'autre ne doivent pas être considérés comme *voyants*, parce qu'ils n'ont point mené la vie austère des autres prophètes, et qu'au contraire, ils ont vécu en hommes de cour.

Les prophètes devaient faire quelque miracle pour prouver leur mission. Le faux prophète Manès (ou plutôt Many) prétendit démontrer la divinité de la sienne par un tableau merveilleux que l'on appelle *Arzenk*, et que nul peintre sur la terre ne put imiter.

En certains temps, il y eut beaucoup de prophètes chez les Hébreux. Abdias, officier, en nourrissait cent dans deux cavernes pour les soustraire à la cruauté de Jézabel. Il y avait aussi des prophétesses. Josias envoya le souverain pontife avec plusieurs personnes de sa cour pour consulter Hulda la prophétesse.

homme selon le Seigneur et très-saint. Le nom de cet homme est Moïse[1].

Et il remit entre ses mains la religion et la loi, pour qu'il les enseignât aux fils d'Adam.

Et Moïse écrivit toutes les paroles de l'Éternel sur un livre qu'il donna aux fils d'Adam ; et ceux-ci l'apprirent à leurs descendants[2], et les descendants de ces derniers à leurs descendants jusqu'à ce jour.

[1] Une nation sans liberté et confondue au milieu d'une autre nation n'est qu'un troupeau d'esclaves ; car à mesure qu'elle perd de sa nationalité elle perd de son indépendance. Moïse, dont le génie avait compris cette vérité, commença par délivrer les Israëlites du joug égyptien.

Quelques écrivains modernes ont voulu établir un parallèle entre ce grand homme et les Brutus et les Thrasybule, qui n'étaient que des conspirateurs. La comparaison est des plus fausses ; car Moïse, allant au même but par un chemin tout opposé, réclamant publiquement, à haute voix, l'émancipation de ses compatriotes, était loin de ressembler à un conspirateur, c'est-à-dire à un homme qui fuit tous les regards, qui se cache et qui trame dans l'ombre. Or, Brutus et Thrasybule agirent-ils autrement ?

Benjamin-Constant, dans son ouvrage sur la religion, s'exprime ainsi : « Quand j'ai ouvert la Bible pour la première fois, je n'y « croyais point ; je la parcourais, mais c'était sans être convaincu « de ce qu'elle affirmait. Cependant, quand j'arrivai au siècle de « Moïse, quand je lus le détail des abominations et de l'idolâtrie « honteuse dont les Hébreux s'étaient rendus coupables, qu'ensuite « je vis toutes les réformes introduites par le législateur ; puis que je « commentai ces réformes et les sages lois qu'il publia, alors je fus « vraiment persuadé que, pour faire de si grandes choses sans au« cun modèle et dans un siècle pareil, il fallait évidemment que « Moïse fût inspiré par Dieu même, et qu'il eût reçu de lui la mis« sion de régénérer Israël. »

[2] Littéralement : « *à leurs fils.* » בניהם J'ai traduit comme s'il y avait ניניהם pour ne pas répéter *fils*.

C'est le livre de la loi de Moïse qui est entre nos mains.

Et vous, mes enfants, quand vous serez devenus grands et que vous vous serez instruits dans ce livre, vous saurez alors comment il faut servir le Seigneur (béni soit son nom glorieux)!

« Écoute, mon fils, l'instruction de ton père, et « n'abandonne point l'enseignement de ta mère;

« Car ce sont des grâces réunies sur ta tête, et « des colliers à ton cou. »

ספר לקח טוב

פרק ראשון:

שמע בני מוסר אביך ואל תטש תורת אמך כי לוית חן הם לראשך וענקים לגרגרתיך: שמע לאביך זה ילדך

בני שא נא מרום עיניך וראה מי ברא השמים הגדולים והנוראים האלה, וגדודי כוכבים מזהירים אשר בהם: מי הציג אותם במערכת: אין בית יעשה במקרה אם לא יבנה אדם אותו: יסיע אבנים ממקומם ויפסול אותם: ישרף לבנים ירמוס טיט וחמר וידבק את האבנים האלה[1] בחמר וטיט מעשה ידי חרש: אין אבן נגש אל אבן כי אם ידביקו אותם ידי האדם אחת אל אחרת: אף כי הגופים הנוראים האלה ורבבות גדודי הכוכבים העומדים

[1] Le texte imprimé ajoute ces mots : ואת הלבנים האלה.

במערכת : איך ואיככה יעשו כל אלה והבמקרה נהיו ואם מבלי יוצר
עושה מי זה מאיר שמש יומם ומי מוציא ירח יקר בלילה מי זה מעלה
נשיאים מקצה הארץ להשקות פני האדמה מטר : מי זה ישלח
חצי ברד [1] ומי משמיע קול רעם : מי זה יאיר אור יומם ומי יחשיך
חשך לילה : מי זה ישמור חקות העתים מראשית השנה ועד אחרית
השנה : אביב וקיץ חורף וסתיו יקומו כמשמרה מבין וסודותם לא
ישנו ולא ימושו השמים ולא יאיר ובאו [2] ליום נחום שנה
בשנה : המקרה [3] יעשה כל אלה : שר נא אל צל המעלות
אשר בראש המגדל ומספר השעות קול פעמון ישמיע אל נכון :
המבלעדי מעשה ידי עושה יסבו גלגליו אופן בתוך אופן : הלא יבין
האמן התקינו לעתים מזמנים : אף כי גלגלי מרום הנפלאים האלה
הסובבים תמיד במשטר הישר והנכון זה אלפי שנים :

פרק שני

ועת [4] הקשיבו בני במולא ובמלה : אל אחד הוא : עליון על כל
ים ונשא שוכן שחקים אשר לא תוכלנה עינינו לראות אותו הוא
ברא את השמים וצבא כוכביהם את הארץ וכל יבולה והאדם
וכל בהמה וחיה וכל אשר עליה : הוא אדון העולם הוא בורא ומקים
כל היקום :

ואם אמנם לא נוכל לראות את היוצר הגדול הזה בעינינו אפס
כאשר נביט מעשיו הגדולים והנוראים גדלו ותבונתו וטובו נכיר כי
טוב ונאוה גדול ונפלא כל אשר עשה : ואמר משורר אחד :

[1] Je lis ברק (foudre), au lieu de ברד (grêle).
[2] ובאו est une faute, il faut lire ובואו.
[3] Lisez הבמקרה.
[4] Lisez ועתה; le ה hé a été omis.

אמרת כי אל אמת אתה:
ואם בעיני לא ראיתיך
ואולם בכל אשר שתה
הנה בכל עת חזיתיך:

מה רב התבל הזה אשר ברא יי: רבה האדמה אשר אנחנו יושבים בה כי כמה אלפי אלפים ערים וכפרים עומדים עליה: ובין הערים הרבות האלה ובין הכפרים הרבים האלה שדות רבים גדולים ורחבים יערות רבעת ארוכות והכורת הרים רבים גדולים ועצומים מדבר וערבה ארוכות מדה וכלות היבשה ימים גדולים רחבי ידים:

ואם אמנם גדולה הארץ הזאת מאד בכל זאת יגדל השמש ממנה אלפי אלפים מונים: גם הכוכבים אשר המדה קטנים בעינינו כנצוצי אש הקטנים גם המה יגדלו מן הארץ אלפי אלפים[1] מונים: כי רק מפני גבהם ומרחק הרב אשר ביניהם ובינינו נדמה מראיהם קטן בעינינו: כי גם הכפתר אשר בראש המגדל אך בעדשה ידמה לנו והוא במדתו יגדל הרבה יתר ממדרת האיש: כי כל אשר ירחק דבר מעינינו יקטן גדלו לנו:

והנה השחקים הגדולים והנוראים האלה עם רבבות הכוכבים לאין מספר: והארץ הגדולה הזאת עם רבבות היצורים אשר בה: את כל אלה ברא יי ברוח פיו יצאו ובחפצו יעמידם: ואמר המשורר:

בדבר יהוה שמים נעשו
וברוח פיו כל צבאם
כי הוא אמר ויהי
הוא צוה ויעמוד:

[1] L'imprimé porte par erreur אלכים.

פרק שלישי

בני שמר אמרי ומצותי תצפן אתך : שמר מצותי וחיה ותורתי כאישון עינך :

מי אשר יכל לעשות רבות הוא אדיר ומי אשר יכל לעשות כל אשר חפץ הוא אדיר מכל : יי הוא יכל לעשות כל אשר חפץ : יי הוא אדיר[1] מכל : כל אשר יש יש על פי יהוה : כל אשר נעשה נעשה על פי יהוה : הוא מחיה את כל והוא מקים את כל[2] : לפניו לא עולה ולא שכחה ולא משוא פנים ולא מקח שחד ודע שהכל לפי החשבון ואל יבטיחך יצרך שהשאול בית מנוס לך שעל כרחך אתה נוצר ועל כרחך אתה נולד ועל כרחך אתה חי ועל כרחך אתה מת ועל כרחך אתה עתיד לתן דין וחשבון לפני מלך מלכי המלכים הקדוש ברוך הוא :

פרק רביעי

מי אשר כל יכול לעשות ויודע כל ויעשה כל מעשיו בהשכל ובדעת ויבחר במעשיו לעשות תמיד הטוב הוא חכם : יי הוא כל יכול ויודע כל עך[3] ידע לבחור במעשיו לעשות הטוב והנה כל אשר חפץ יי עשה טוב מאד : יי הוא החכם מכל : וכן אמר המשורר :

מה רבו מעשיך יהוה
כלם בחכמה עשית
מלאה הארץ קניניך :

[1] Lisez avec l'article האדיר.

[2] Ce qui suit, depuis לפניו jusqu'à הוא dernier mot du chapitre, ne se trouve point dans le texte imprimé.

[3] Abréviation pour על־כן (c'est pourquoi).

גדול אדוננו ורב כח
ולתבונתו אין מספר :

פרק חמישי

מי אשר הוא בכל הוא יודע כל אשר נעשה כי הוא רואה כל : יי הוא בכל כי מלא כל הארץ כבודו : יי הוא היודע כל אשר נעשה : יי יודע גם את אשר נעשה כבר כי הוא ברה[1] כל ולא נעשה כל מאומה בלתי עם ידעתו[2] וחפצו : יי יודע את אשר יעשה עוד כי לא יהיה את אשר לו[3] ירצה : יי אשר הוא בכל ויודע כל הוא משגיח על כל דברי[4] האדם ומכין כל עשתונותיו : וכן אמר הנביא : אם יסתר איש במסתרים ואני לא אראנו נאם יהוה :
ואמר המשורר הקדוש :

משמים הביט יהוה
ראה את כל בני האדם
ממכון שבתו השגיח
אל כל יושבי הארץ
היוצר יחד לבם
ומבין אל כל מעשיהם :

ואמר עוד בתפלתו :

יהוה הקרתני ותדע
אתה ידעת שבתי וקומי

1 Lisez ברא.

2 Je lis, au hiphil, ידיעתו.

3 Lisez לא (pas); לו (à lui) est une erreur.

4 Je crois qu'il convient de lire דרכי (voies de) au lieu de דברי (paroles de).

בנתה לרעי מרחוק:

ארחי ורמי זרית:

וכל דרכי הסכנת

כי אין מלה בלשוני

הן יהוה ידעת כלם:

ואמר אחד המליצים: היעשה יי אלהים דבר בלתי אם נגלה לך סודו טרם העשותו: התעלה על רוחי בחדרי משכבי גדולה או קטנה ואתה אדוני המלך לא ידעת: שכלך הגבוה גובה גבהי השמים שפלו בערכו ידע כל אשר נעשה בעמק מצולותינו אשר היא תכלית תחתית כל עמוק:

פרק ששי

למה ברא יי את התבל הגדול הזה עם יצוריו הרבים אשר בו ומכלכל ומקים הכל מיום אל יום ומשנה לשנה: הקשיבו נא בני נלב מבין כי אל טוב יי והרבה יצורים רבים להראות להם טובו וחסדו: לכן ברא יצורים טובים ונחמדים: ויצר את האדם וחננו בעדת[1] ובתבונה להתענג ביצורים הטובים והנחמדים האלה:

ואמר המשורר: טוב יהוה לכל ורחמיו על כל מעשיו: עיני כל אליך ישברו ואתה נותן להם אכלם בעתו: פותח את ידך ומשביע לכל חי רצון:

ואמר עוד: יהוה בהשמים חסדך: אמונתך עד שחקים:

פרק שביעי

הנה בני לבך לי ועיניך דרכי תרצנה: יי אשר הוא הטוב מכל

[1] Lisez בדעת. בעדת n'a ici aucun sens.

וברא יצורים רבים להיטיב להם ולהצליחה אותם הוא חפץ שגם
יצוריו המשכילים ייטיבו איש עם רעהו: ורע בעיניו אם יזיק אחד
מצוריו[1] המשכילים לרעהו: כי המזיק עושה רע וי״י לא יעשה רע
ולא חפץ בעושה רע: י״י אשר כל יכל ויודע כל ומיטיב לכל ומשגיח
על כל הוא ישפוט את האנשים עפ[2] מעשיהם הטובים והרעים
ויגמול על הטובים ויענוש את הרעים: ואשר יגמול כל מעשה אם
טוב ואם רע הוא צדיק: י״י הוא גומל לכל אדם כמעשיו וכמעלליו
אם טוב טוב ואם רע רע: י״י הוא הצדיק מכל:
הן צדיק בארץ ישלם אף כי רשע וחוטא: יודע יהוה דרך צדיקים
ודרך רשעים תאבד כי צדיק יהוה צדקות אהב ישר יחזו פנימו:
צדיק אכל לשבע נפשו ובטן רשעים תחסר:

פרק שמיני

בני חסד ואמת אל יעזבך קשרם על גרגרותיך כתבם על לוח לבך:
י״י הוא חי וקים לעולמי עד: י״י הוא ראשון מאין ראשית: י״י הוא
אחרון בלי תכלית: ואמר המשורר בתפלתו:

יהוה מעון אתה היית לנו
בדר ודר בטרם הרים ילדו
ותחולל ארץ ותבל
ומעולם ועד עולם אתה אל:
כי אלף שנים בעיניך
כיום אתמול כי יעבור
ואשמורה בלילה:
אנוש כחציר ימיו

[1] Lisez מיצורים.
[2] Abréviation pour על־פי.

כציץ השדה כן יציץ.
בבקר יציץ וחלף
לערב ימולל ויבש:

ואמר עוד:

לפנים הארץ יסדת
ומעשה ידיך שמים
המה יאבדו ואתה תעמוד
כלם כבגד יבלו
כלבוש תחליפם ויחלפו
ואתה הוא ושנותיך לא יתמו:

פרק תשיעי

יי היוצר כל היקום האל שדי האדיר מכל החכם מכל והיודע כל והטוב מכל המשגיח על כל והצדיק מכל: הוא אחד ואין כמוהו נעלה מכל גוף דמות ותמונה: וכן אמר המשורר: מי בשחק[1] יערך ליי ידמה ליי בבני אלים: ואמר הנביא: ואל מי תדמיון אל ומה דמות תערכו לו:

פרק עשירי

ועתה בני הלא נכון כי אנחנו נעבוד את האל הגדול הזה ולהלל אותו על חכמתו ועל מעשיו ולהודות לו על הטובות הרבות אשר היטיב עמנו ולהתפלל אליו שלא יסיר חסדו מאתנו כי הוא אדון הכל: העולם ממלכתו וכל יצוריו קנינו: הנשמה אשר באפינו המזון המכלכל אותנו והכח אשר בנו הלא המה מתות צורנו:

[1] L'imprimé porte בשהק, par suite d'une faute typographique.

חביב אדם שנברא בצלם הנה יתרה נודעת לו שנברא בצלם שנאמר כי בצלם אלהים עשה את אדם: על כן נקדיש כל מאודנו לעבודתו ולעשות הטוב והישר בעיניו ולעזוב הרע אשר שנא:

פרק אחד עשר

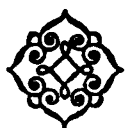
יי ידע כי קצרה בינת האדם לדעת הטוב והרע מלבו על כן בחר באנשים קדושים וצדיקים ונגלה אלהים[1] בהקיץ או בחלום וגלה להם רצונו להורות לבני האדם מצותיו חקיו ומשפטיו: והאנשים האלה נקראו נביאים או חוזים: זה ימים רבים מאוד נגלה יי אל איש אלהים וקדוש מאד ושמו משה: ויתן דת ותורה על ידו ללמדם לבני אדם: ומשה כתב את כל דברי יי בספר ויתן אותו לבני האדם: והמה למדו אותו לבניהם ובניהם לבניהם עד היום הזה: הוא ספר תורת משה אשר בידינו: ואתם בני כי תגדלו ותלמדו בספר הזה תדעו במה תעבדו את יי: ברוך שם כבודו:

שמע בני מוסר אביך ואל תטש תורת אמך כי לוית
חן הם לראשך וענקים לגרגרתך:

סוף סוף

סוף

[1] Je lis אליהם.



MÉMOIRES HISTORIQUES

Sur la vie du sultan Schah-rokh, par M. QUATREMÈRE, membre de l'Institut.

(Suite.)

RÉVOLTE DE L'ÉMIR DJIHAN-SCHAH-EMIR-DJAKOU امیر جاکو ET SA MORT TRAGIQUE.

« Aussitôt que la mort de Timour fut pleinement « confirmée, quelques hommes, amis du désordre, « sollicitèrent l'émir Djihan-schah de faire périr plu- « sieurs des principaux confidents de Mirza Omar, « afin, lui dirent-ils, que nous puissions rester en pos- « session d'une autorité absolue. L'émir Djihan-schah « consacrait à boire la plus grande partie des jours, « et son état de raison était encore une véritable « ivresse. Trompé par les discours de ces hommes « perfides, le 22e jour du mois de ramazan, de « grand matin, il se rendit au palais, درگاه, et fit « mettre à mort Maulana Koth-eddin-Aoubebi, qui « occupait le rang de *naïb* (vice-roi), l'émir Darab- « Kouschedji et le scheïkh Mohammed-Touwadji[1]. « Il se disposait à marcher vers le camp, یردهسرا[2].

[1] Mirkhond (VIe partie, fol. 304 r.) ajoute à cette liste Abd-el-khalik, fils de Timour-Schekourdji شكورچى.

[2] Mirkhond écrit سراپرده.

« Mirza-Omar, ne perdant pas courage, tint ferme,
« arma de cuirasses les *inaks*[1] et les serviteurs nés
« dans sa maison خانه بچگان جیبا پوشانیده[2], et
« les fit marcher contre Djihan-schah. A chaque mo-
« ment la troupe recevait des renforts que lui envoyait
« Mirza-Omar. Djihan-schah, ne voyant pas jour à
« réussir, prit le parti de la fuite. Les émirs Omar-
« Taban, Baba-Hadji et son frère, qui étaient fils
« de feu l'émir Scheïkh-Mohammed-Touwadji, furent
« égorgés. L'émir Abd-errazzak, Isen-Timour-Iesavul
« et Aschik, s'étant mis à la poursuite de Djihan-
« schah, l'atteignirent à l'heure de la prière de
« l'après-midi et le firent prisonnier. Baba-Hadji, sé-
« duit par des conseils perfides, massacra le prince
« pour venger la mort de son père, Scheïkh-Mo-
« hammed, qui avait été injustement égorgé. Mirza-
« Omar, instruit de cet événement, adressa à Baba-
« Hadji de vifs reproches, mais la chose était sans
« remède. Du reste, contre l'attente générale, il
« traita avec clémence les enfants et les serviteurs
« du prince. Les richesses de celui-ci et de ses par-
« tisans s'élevaient à environ 2000 toumans; une
« partie fut déposée à la chancellerie et le reste
« livré au pillage. Mirza-Omar, étant parti de son
« campement d'hiver et ayant traversé le fleuve Aras
« (l'Araxe), arriva le jour de la fête de Ramazan au
« bourg de Nimet-abad نعمت آباد, situé sur le bord

[1] J'ai expliqué le mot *inak* ایناق dans mes notes sur l'Histoire des Mongols.

[2] On lit dans l'histoire de Mirkhond : مسلّح کرده.

« de la rivière de Berlas در ظاهر نهر برلاس. Après « avoir donné un festin splendide, il partit de ce « lieu et se rendit à Audjan. Cependant on reçut la « nouvelle que Mirza-Abou-Bekr, à la tête d'une « puissante armée et d'un nombreux cortége, avait « quitté l'Irak-Arab et était venu camper à Bisch-« barmak بيش برماق [1], annonçant l'intention de ven-« ger par les armes la mort de Djihan-schah. Mirza-« Omar fit la revue de ses forces, qui se composaient « de quarante-sept *koschouns* قشون, dont chacun « était formé de cinq cents cavaliers, sans compter « cinq mille cavaliers de la garde du prince اوروق قول [2].

[1] C'est cette même ville que les auteurs persans nomment *Pendj-anguscht* پنج انگشت, qui a la même signification que بيش برماق, c'est-à-dire *les cinq doigts*. J'ai parlé de cette place dans les notes de l'*Histoire des Mongols* L'auteur du *Nozhat-alkoloub* (man. persan 139, p. 748) s'exprime en ces termes : « La rivière de *Sefid* « *roud* سفيد رود (la rivière blanche), que les Turcs nomment « *Holan-moran* هولان موران, prend sa source dans les montagnes « de *Pendj-anguscht*, ou, comme disent les Turcs, de *Bisch-barmak*, « qui sont situées dans la province de Kurdistan » Dans un passage de l'*Histoire des Seldjoucides*, écrite par Bondari (man. arabe 767 A, fol. 109 r.), le nom de cette ville est écrit *Bendjkuscht* بنجكشت

[2] Le mot *orouk* اوروق, autrement écrit *orok* اورق et *orak* اوراق, ne doit pas être confondu avec le terme mongol *ourouk* اوروق ou bien *ouroug* اوروغ, que j'ai expliqué ailleurs, et qui signifie *famille, parents*. Celui dont il est question ici, et qui appartient sans doute à l'idiome des Turcs orientaux, paraît avoir désigné « tout ce « qui appartenait d'une manière spéciale au prince, qui entourait « sa personne, et qui comprenait les serviteurs, les gardes, les « tentes, les bagages, » etc. On lit dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 234 r.) : با كوچ واوروق وجواهر « Avec sa famille, sa troupe, ses « pierreries. » Ailleurs (fol. 241 r.) : اوروق او ويران شد « Son

« Sur ces entrefaites, l'émir Hosaïn-Berlas arriva « comme député de Mirza-Abou-Bekr et annonça « que ce prince ne songeait qu'à rester soumis et « fidèle. Mirza-Omar, le 22ᵉ jour du mois de sche- « wal, étant venu camper sur le territoire de Sul- « taniah غرق سلطانية, ordonna de creuser un fossé. « Cependant Mirza-Abou-Bekr laissa son armée en « arrière et se porta en avant, à la tête d'un petit « nombre de soldats. Mirza-Omar tint conseil pour « savoir s'il devait faire arrêter son frère. L'émir « Omar-Taban et quelques autres s'opposèrent à ce « projet; mais tout le reste des émirs opina pour

« quartier fut ruiné. » Plus loin (fol. 350 *v.*) : حصار نيره تو كه اوروق همايون آنجا بود « La forteresse de Nireh-tou, où le « quartier royal se trouvait établi. » Dans le *Habib-assiiar* (tome III, fol. 292 *r.*) : اوروقرا دران منزل كذاشته « Laissant dans ce « lieu son quartier. » Plus loin (fol. 310 *v.*) : ابو المحسن ميرزا با اوروق وطايفهٔ از سپاه بحصار كلاه رفته آن قلعه را مضبوط سازند « Abou'lmohsin, se rendant à la forteresse de Kelah avec « le quartier royal et une partie de l'armée, mettra cette place en « état de défense. » Plus loin (fol. 316 *r.*) : اوروقرا در قرا ايغاج كذاشت « Il laissa son quartier dans la ville de Kara-igatch. » Ailleurs (*ibid.*) : .... باميد آنكه شايد پيش از حضرت باروق عالى رسد « Dans l'espérance que peut-être il arriverait « avant le prince au quartier royal. » (*Ibid.*) : اوراقرا متصرّف كشت « Il prit possession du quartier. » (*Ibid. v.*) : اوروق ميرزا بيكرا غارتيده « Ayant pillé le quartier de Mirza-beig. » Dans le *Tezkiret-aschschoara* ds Devletschah (man. pers. 250, fol. 151 r.) : مردم اوروق يكديكررا غارت كردند وويران شدند « Les « hommes qui composaient le quartier se pillèrent les uns les autres

« l'avis contraire. Mirza-Abou-Bekr, ayant pénétré « dans le camp sans aucune défiance, fut aussitôt « saisi et emprisonné dans la citadelle de Sultaniah. « L'émir Hosaïn Berlas reçut l'ordre de renfermer « étroitement, dans le lieu nommé Kizil-dereh كزل « دره, à Sultaniah, les tentes, les serviteurs et les « femmes du prince.

« Dans les premiers jours du mois de zou'lkadah, « Mirza-Omar prit la route de Derguzin درگزین et de « Hamadan. Il s'y trouvait encore à la fin de zou'l- « hidjdjah. Les principaux habitants de Kom, de « Sawah, du Kurdistan et du Loristan vinrent offrir « des présents à leur souverain, et reçurent de lui « de nombreux témoignages de bienveillance. Mirza- « Miran-schah, ayant appris l'arrestation de Mirza-

« et furent ruinés. » (*Ibid.*) : خبر ویران شدن اورق. « La nou- « velle de la dévastation du camp. » (*Ibid.*) : از اورق وتجمّل چوبی برجا ندید « De tout le quartier royal et de toute sa magnifi- « cence, on ne vit point en place une seule pièce de bois. » (*Ibid.*) اوراق سلطان محمد که در حین ایلغار در رادکان گذاشته بود..... بهم برآمد « Le quartier de sultan Mohammed, qui « au moment de l'expédition avait été laissé dans la forteresse de « Radekan, fut livré au désordre. » Le même écrivain emploie le mot *mir-orak* میر اوراق pour désigner « celui qui était à la tête du « quartier royal ou de la garde du prince. » On lit dans son histoire des poëtes (*ibid.* fol. 151 r.) : خواجه غیاث الدین پیر محمدرا خوافی را میر اوراق ساختند « On donna à Khodjah-Gaïath-eddin- « Pir-Mohammed-Khawafi le grade de *mir-orak*. » Si je ne me trompe, les mots اورورق قول désignaient « les soldats attachés « au quartier du sultan ou ceux qui composaient la garde du prince. »

« Abou-Bekr, fut consterné de cette nouvelle, et se « mit en marche pour se rendre à Herat, qui devait « être pour lui un lieu d'asile. Arrivé dans les en- « virons de Kalpousch كالپوش[1], il s'y arrêta quelques « jours. A cette époque, l'émir Seïd-Khodjah était « occupé à réprimer la révolte de Khodjah-Sultan- « Ali. L'auteur du *Raouzat-assafa* a donné de l'arres- « tation de Mirza-Abou-Bekr un récit différent de « celui que j'ai transcrit. Au rapport de cet histo- « rien, lorsque le prince, aussitôt après son arrivée, « entra dans la salle d'audience de Mirza-Omar, quel- « ques-uns des émirs et des plus braves guerriers se « hâtèrent de le saisir. L'émir Soundjek, le prenant « par les cheveux, le mit hors d'état de faire aucune « résistance. Au même instant, on lui attacha au pied « une chaîne d'argent et on l'envoya à Sultaniah, où « il fut mis en prison et confié à la garde de quel- « ques hommes robustes et pleins de santé.

« Dès que la nouvelle de la mort de Timour fut « parvenue dans la province de Fars, Mirza-Pir- « Mohammed, fils aîné de feu Mirza-Omar-Scheïkh,

[1] Dans une histoire de Herat (man. de Genty 128, fol. 125 *v.*), il est fait mention de la forteresse de Kalbous كالبوس (lisez كالپوش), qui porta depuis le nom de Nertou نرتو. L'an 919 de l'hégire, l'armée de Schah-Ismaïl se rendit de Bistam à Kalpousch (*Habib-assiiar*, tome III, fol. 357 *r.*). Car je lis بايلاق كالپوش, au lieu des mots بليلاق وكاليوش que présente le manuscrit. On lit dans la *Vie de Schah-Abbas* (fol. 62 *v.*) que l'armée persane, étant partie de Meschhed, campa à Kalpousch et arriva ensuite à Nischabour; que de Kalpousch (*ibid.*) on se dirigea vers Meschhed. Dans une autre circonstance (*ibid.*, fol. 76 *r.*), on partit de Semnan, et, par la route de Kalpousch, on se rendit à Meschhed.

« s'empara de Schiraz, capitale de cette contrée.
« Son frère, Mirza-Rustem, se trouvait à Isfahan, et
« Mirza-Iskender, son autre frère, était à Hamadan.
« Mirza-Pir-Mohammed ayant convoqué les émirs
« de la cour, parmi lesquels on distinguait Lutf-allah-
« Baba-Timour-Akbouka et le respectable Djelban-
« schah-Berlas, demanda à chacun son avis. Quel-
« ques-uns lui dirent : « A l'exemple de l'émir
« Mohammed, demandons un diplome royal aux
« khalifes abbassides existant aujourd'hui en Égypte,
« et anéantissons ainsi les loïs reçues chez les Mon-
« gols. » D'autres proposaient de se soumettre à
« Mirza-Omar; d'autres voulaient que le titre de *roi*
« fût donné à Mirza-Miran-schah. Mirza-Pir-Mo-
« hammed, qui était l'homme le plus habile de son
« siècle, exposa aux émirs tous les inconvénients
« que présentaient ces différents projets et leur dit :
« L'illustre Timour حضرت صاحبقران donna ma
« mère Meliket-âga en mariage au Khakan heureux
« (Schah-rokh) et nous lia ainsi avec ce prince qui
« possède aujourd'hui la capitale de l'empire يورت
« بزرك. Il est donc juste que nous le reconnaissions
« pour chef, pour seigneur آقا والغ دانسته, et que
« son nom soit placé en première ligne sur la
« monnaie et dans la *khotbah*. Comme son carac-
« tère est plein de noblesse, il est probable qu'il se
« contentera de cette marque de déférence et ne
« nous demandera rien autre chose. Les émirs et
« autres personnages éminents qui composaient l'as-
« semblée donnèrent de grands éloges à la sagesse

« du prince, et son avis fut unanimement adopté. « En conséquence il fit partir un député chargé « d'une lettre conçue en ces termes : « Votre esclave « désire de tout son cœur et de toute son âme res- « ter soumis à votre personne auguste. Tant qu'il « conservera un souffle de vie, loin de contrevenir « en rien à vos ordres, il mettra le plus grand zèle « à vous servir et à vous témoigner sa profonde « obéissance. » A l'appui de ces promesses, il inséra « dans sa lettre un vers du *Schah-nameh*, arrangé « ainsi qu'il suit :

همه بندگانیم وشهرخ پرست
من ورستم اسکندر وهر که هست

« Nous sommes tous des esclaves dévoués à Schah-rokh,
« moi, Rustem, Iskender et tout ce qui existe. »

« Il ajoutait que dans toute l'étendue de ses états il « faisait faire la prière au nom de Schah-rokh et « graver sur la monnaie les titres de ce prince; que « lui et ses frères étaient constamment occupés de « savoir quels ordres émaneraient de la cour auguste « du sultan, afin de les exécuter avec une fidélité « scrupuleuse. Lorsque l'envoyé fut arrivé à la cour, « et eut remis sa dépêche, Schah-rokh, après avoir « comblé d'honneurs ce messager, dit hautement : « Dans le monde entier, aurai-je jamais un fils qui me « soit plus cher? Grâce à Dieu, je suis parfaitement « sans inquiétude sur tout ce qui concerne cette partie « de l'empire, car je sais qu'il conduira les affaires « avec tant de capacité que je puis à cet égard être

« complétement tranquille. Quoique mon noble fils « réunisse au plus haut point la justice, l'équité et « toute sorte de qualités estimables, en sorte qu'il « n'a nul besoin d'avertissements et de conseils, ce« pendant il faut que ce prince, protégeant d'une « manière spéciale la population des états soumis à « son pouvoir, envisage le bien fait aux hommes « comme le moyen le plus sûr d'acquérir des droits « à la faveur divine; qu'il retrace dans son empire « la belle conduite qu'a tenue son père, afin que sa « mémoire, conservée dans les archives du temps, « se maintienne avec honneur dans toute la suite « des âges.

« Sur ces entrefaites, un envoyé, expédié du Ker« man par l'émir Idekou-Berlas, arriva à la cour et « annonça que, dans cette contrée, le nom de Schah« rokh était gravé sur la monnaie et proclamé dans « la prière. Il apporta en même temps des pièces « frappées à l'effigie de Schah-rokh تنگچات مسکوك[1]

[1] Le mot تنگچات est le pluriel de *tengtcheh* تنگچه ou *tengeh* تنگه, qui désigne une petite monnaie d'argent et d'autres fois la monnaie en général. On lit dans le *Zafer-nameh* (de mon man. f. 297 r.) : تنگچات صد مثقال « Des monnaies pesant cent mithkals. » Plus loin (*ibid.*) : تنگچات طلا ونقره « Des monnaies d'or et d'ar« gent. » Dans le *Habib-assiiar* (t. III, fol. 31 v.) : حوضی مملو از تنگچات طلا « Un bassin rempli de monnaies d'or. » Ailleurs (fol. 308) : هر تنگچه دران اوان به شش دینار کبکی جاری بود « A cette époque chaque tantchgeh était reçu pour six « dinars kopekis » Plus bas (fol. 308 v. et 309 r.) : مبلغ صد هزار تنگچه یك مثقالی که هر تنگچه ازان دران اوان

« شاهرخ. Ce prince congédia les ambassadeurs après « les avoir comblés d'honneurs et de marques de « bienveillance. L'envoyé, de retour à Schiraz, ren- « dit compte du traitement généreux et honorable « qu'il avait éprouvé, et Mirza-Pir-Mohammed, oc- « cupé du soin de l'administration, envoya Moham- « med-Scherbetdar et l'émir Timour-melik vers la

به شش دینار کبکی جاری بود « Une somme de cent mille « *tengtcheh* du poids d'un *mithkal*, dont chacun, à cette époque, avait « cours pour six dinars kopekis. » Plus bas (fol. 309 *v.*) : پانزده هزار تنکچه یکمثقالی « Quinze mille tengtcheh du poids d'un « mithkal. » Ailleurs (fol. 310 *r.*) : مبلغ بیست تنکچه خانی که ششصد دینار تبریزی باشد « Une somme de vingt « *tengtcheh-khani*, valant six cents dinars de Tebriz. » Et enfin (*ibid.*) : مبلغ بیست هزار تنکچه شش دیناری « Une somme de « vingt mille *tengtcheh*, dont chacun vaut six dinars. » Dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 170 *r.*) : تنکه سرخ وسفید بسیار در آوردند « Ils apportèrent quantité de pièces rouges et blanches, » c'est-à-dire de monnaies d'or et d'argent. Ailleurs (fol. 272 *v.*) : تنکه در دست گرفته ونوشته اورا خوانده « Ayant pris « l'argent et lu sa lettre. » Plus loin (fol. 332 *v.*) : یکمن بار ازجو وگندم به پنج تنکه نمی یافتند « On ne trouvait pas à « acheter, pour cinq tangah, un mann d'orge ou de froment. » Et enfin (fol. 346 *v.*) : بر روی تنکه « Sur la face de la mon- « naie. » Abou'lgazi, en deux endroits de son histoire, nomme le *tengah* تنکه (*Historia Tatarorum*, pages 111, 115). Dans un ouvrage d'Ali-schir (*Koulliati-Newaïi*, tome II, fol. 798 *r.*), on lit تنکه وپول « Le *tengah* et le *poul* (l'obole). » Suivant l'auteur du *Borhani-Kati* (page 253, édition de Calcutta), « le mot tengah « désigne une quantité d'or ou de cuivre, qui varie suivant les « lieux. » Gonzales de Clavijo (*Vida del gran Tamorlan*, 2e édition,

« ville sainte de Yezd دار العباده يزد [1]. Il fit remettre « des robes d'honneur à Abd-errahman-Iltchikdaï, « *darogah* de Yezd, à Sultan-Mahmoud, *darogah* d'A« brekouh ابرقوه, et les manda l'un et l'autre à Schiraz.

p. 157) fait mention d'une monnaie d'argent appelée *tagaes*; il est clair qu'il faut lire *tangaes*; et c'est ainsi que ce nom est écrit dans un autre passage (*ibid.* p. 184); et l'auteur évalue chacune de ces pièces à deux réaux d'argent. Josaphat Barbaro (*Viaggio alla Tana*, ap. Ramusio, *Relationi*, tome II, fol. 96 v.) atteste que la monnaie appelée *tengh* par les Zagataï est la même que les Turcs nomment *aktcha* et les Italiens *aspro*. Antonio Tenreiro, voyageur portugais qui parcourut l'Asie au commencement du XVI[e] siècle, assure que le *tanga* est une monnaie d'argent de la valeur de trois vintins (*Itenerario*, édition de 1762, p. 359). L'éditeur de l'histoire des Tatars d'Abou'lgazi (*Histoire généalogique des Tatars*, p. 542) dit que le *tanga* qui a cours dans la grande Boucharie est d'un argent assez fin et vaut à peu près le quart d'un écu. Au rapport de Hanway (*An historical account of the British trade over the Caspian sea*, t. I, p. 242), le tonga qui a cours à Khiva est une petite pièce de cuivre dont il faut quinze cents pour faire la valeur d'un ducat; tandis que le cours du tonga de Bokhara (*ibid.* page 244) varie de cinquante à quatre-vingts pour un ducat. Aujourd'hui à Khiva, suivant le témoignage de M. Mouraviev (*Voyage en Turcomanie*, p. 316), le tenga est une petite pièce d'argent de fort bon aloi : deux tenga valent un franc quarante centimes. M. Burnes (*Travels into Bokhara*, t. II, p. 37) évalue le tenga au tiers d'une roupie. Ce mot n'a pas été inconnu aux écrivains arabes; car on lit dans l'ouvrage intitulé *Mesalek-alabsar* (man. arabe 583, fol. 13) que, chez les Indiens, le mot *tenkeh* تنكه désigne une monnaie valant huit dirhems. Ces évaluations si différentes servent à prouver le fait indiqué par l'auteur du *Borhani-kati*, que, le mot *tenga* désignant en général une monnaie, sa valeur change suivant les pays, et probablement aussi suivant les époques.

[1] Le titre de دار العباده est souvent donné à la ville de Yezd (*Habib-assiiar*, tome III, fol 328 v, 339 v). Encore de nos jours cette place est distinguée par la même épithète (Pottinger, *Travels in Beloochistan*, page 421).

« Tous deux, avec une soumission parfaite, livrèrent « aux envoyés les clefs des portes, et mirent à leur « disposition les trésors et les registres du gouverne- « ment. Après quoi, ayant préparé des présents ma- « gnifiques [1], ils se mirent en marche vers la capi- « tale. Mirza-Pir-Mohammed les accueillit avec une « noble bienveillance, et les admit au nombre des « principaux émirs. Il ordonna que l'on réunît tous « les anciens soldats des provinces de Fars et de l'Irak « qui étaient répandus dans les différents cantons et « qui s'étaient livrés soit aux exercices de la vie re- « ligieuse, soit à des professions de divers genres [2]. « Il fit inscrire leurs noms sur les registres du tré-

[1] Le mot persan *seng* سنك signifie à la fois une *pierre* et un *poids;* ainsi que le mot *eben* אֶבֶן, en hébreu, présentait les deux sens; de là s'est formé l'adjectif *senghin* سنكين, qui signifie *pesant, grave, important, considérable.* On lit dans le *Zafer-nameh* (fol. 312 *r.*) : يورشهاى سنكين «Des expéditions importantes.» Ailleurs (fol. 180 *r.*) : چشمهٔ آب سنكين «Une source d'eau «considérable.» Dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 98 *v.*) : طوى سنكين فرموده «On ordonna un festin magnifique.» Dans l'histoire de Mirkhond (v[e] partie, fol. 44) : لشكرى سنكين «Une armée «nombreuse.» Ailleurs (vi[e] partie, fol. 193) : طوى سنكين داد «Il donna un festin somptueux.» Voyez aussi fol. 306 *v.*

[2] Le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal porte : كه در خرقه بهر حرف در ولايت متفرّق بودند ; et celui de la Bibliothèque du roi : كه در خرقه وبهر حرفه در ولايات متفرّقه بودند (متفرّق). J'ai préféré cette dernière leçon. Le mot خرقه désignant en général l'habit d'étoffe grossière qui est le vêtement des sofis, je crois avoir donné à la phrase le sens qu'elle doit avoir.

« sor et leur assigna un revenu. Il consacra pour la « solde des vieux et des nouveaux soldats tout le « produit des impôts et des contributions de cette « année. Il éleva au rang de vizir un homme d'une « conduite irréprochable, qui, dans l'exercice de ses « fonctions, déploya une haute capacité et s'attacha « constamment à faire le bonheur du peuple. Il ré« tablit sur l'ancien pied l'organisation financière du « royaume et plaça dans les diverses provinces des « percepteurs intègres. Mirza-Pir-Mohammed avait « à plusieurs reprises envoyé des députés dans le « Kerman pour inviter l'émir Idekou à se soumettre. « Mais cet émir ne voulut entendre à aucune pro« position. Mirza-Rustem, étant arrivé d'Isfahan, fut « parfaitement accueilli de Mirza-Pir-Mohammed, « qui le congédia au bout de deux jours, après l'avoir « comblé de témoignages de bienveillance et d'affec« tion. Dans le fait, Pir-Mohammed possédait au « plus haut degré une bonté inaltérable, une géné« rosité parfaite, une attention scrupuleuse à obser« ver les obligations que la parenté impose, à « respecter les droits des Musulmans et à traiter « noblement les étrangers. Il avait établi comme « une loi invariable, que personne ne pouvait, sans « un ordre exprès, prendre un seul *mann* de paille. « Tous ceux qui entraient dans ses états ou en sor« taient étaient entretenus aux dépens du trésor.

« Sur ces entrefaites, un courrier, envoyé de Ha« madan par Mirza-Iskander, apporta, de la part de « ce prince, un message conçu en ces termes :

« Mirza-Omar, après avoir subitement fait mettre « à mort l'émir Djihan-schah-Djakou, a forcé son « illustre père Mirza-Miran-schah de quitter le « royaume پدر بزرگوار خودرا ..... از مملکت عذر « خواست [1]. Comme son passage dans la contrée « qui m'est soumise pourrait entraîner des inconvé- « nients, j'ai cru devoir, avec ma famille کوچ [1],

[1] Les mots عذر خواستن signifient *chasser, éloigner*. On lit dans le *Habib-assiiar* (tome III, fol. 280 *r.*) : محمد ترغان را که داروغه ایشان بود عذر خواسته « Ayant chassé Mohammed-Targan, qui était leur *darogah*. » Plus bas (fol. 293 *v.*) : اولاداو... را ازان بلده عذر خواستند « Ils chassèrent ses enfants de cette « ville. » Et enfin, dans un vers qu'a transcrit l'auteur du même ouvrage (fol. 323 *r.*), on lit : زترس از دیار خودش عذر خواست « Par crainte, il le chassa de son pays. »

[2] Le mot *koudj* کوج ou *koutch* کوچ, qui de la langue des Turcs orientaux a passé dans celle des Persans, signifie, comme le mot arabe *ahl* اهل, *femme, épouse* et *famille*. On lit dans la *Vie des poëtes* de Devletschah (manuscrit persan 250, fol. 151 *r.*) : کوچ وفرزند مردم بابر سلطان جمیع در هرات است « Les femmes et les enfants des partisans de Baber-sultan sont tous « dans la ville de Hérat. » Dans le *Zafer-nameh* (fol. 326 *r.*) : زن وکوچش اسیر کشتند « Son épouse et sa famille furent pri- « sonnières. » Dans l'*Akbar-nameh* (manuscrit persan de l'Arsenal 19, fol. 89 *r.*) : بسلطان بیکم کوچ خود سپرد « Il le confia à sul- « tan-Beigum, son épouse. » Ailleurs (fol. 108 *r.*) : بکوچ کلان خود سپرد « Il le confia à sa principale épouse. » Plus loin (fol. 182 *v.* et 183 *r.*) : حرم بیکم کوچ میرزا. « Harem-Beigum, « épouse du Mirza. » Ailleurs (fol. 193 *r.*) : از کوچ سعادت سرشت... فرزندی متولد شد « De cette épouse fortunée na- « quit un enfant. » Et enfin (fol. 336 *v.*) : کلرج بیکم کوچ

« prendre la route des provinces de Fars et d'Irak. « Que le prince veuille bien indiquer, pour notre « habitation, le lieu qu'il jugera convenable. Mirza-« Pir-Mohammed sentit bien que l'arrivée d'Iskender « ne manquerait pas d'amener des troubles. Il envoya « à sa rencontre un homme de confiance, chargé « d'une lettre, dans laquelle il disait : Il est à craindre « que le départ de mon frère ne nuise aux peuples « qui vivent sous son autorité, et que cet événe-« ment n'amène une rupture entre nous et le prince « de l'Azerbaïdjan; il vaut donc mieux que mon « frère continue d'habiter sa capitale. Comme jus-« qu'aujourd'hui Mirza-Omar n'a fait aucune action « répréhensible, on peut croire qu'il n'agira pas dé-« sormais autrement. Mirza-Iskender, loin de déférer « à ces avis, continua sa marche vers les provinces

ابراهیم حسین میرزا « Gulrukh-Beigum, épouse d'Ibrahim-« Hosain-Mirza. » Et dans la seconde partie de cette histoire (man. de Genty 75, fol. 50 r.) : چوچك خانم کوچ عبد الرشید خان « Tchoutchek-Khanum, épouse d'Abd-erreschid-khan. » J'ai dit que le mot *koutch*, pris dans ce sens, appartenait à la langue des Turcs orientaux. On lit dans l'*Histoire des Tatars* d'Abou'lgazi (page 7) : نوح پیغمبر کوچ لاری « Les femmes du prophète « Noé. » Plus bas (page 10) : اوغلی نکر کوچن سویمای تورور « Votre fils n'aime pas sa femme. » Ailleurs (page 11) : بارچه کوچ لارین چاقریب « Ayant convoqué toutes ses femmes. » Plus loin (page 12) : کوچ لارین آلیب « Prenant avec lui ses femmes. » Page 46 : کوچنی کوچوردی « Il emmena sa femme. » Et enfin (page 123) : سلطان نینك کوچی کوپ ایردی « Les épouses du « sultan étaient en grand nombre. »

« de Fars et d'Irak. Ses émirs, tels que Tewakkul-« Arous-bouka, Baïzid-Arous-bouka, Teïman, Iou-« nes-Djelaïr, Seïf-Ali-Djelaïr, Seïf-eddin, Kamar-ed-« din et Zou'lkarneïn-Mogoul, apprirent que Mirza-« Iskender refusait de suivre les conseils de son « frère. Comme ils avaient d'ailleurs des sujets de « mécontentement, s'étant concertés entre eux, ils « se saisirent des trésors, des chevaux précieux, et « se dirent l'un à l'autre : C'est à nous que l'on attri-« buera cette division, et nous éprouverons à ce « sujet de vifs reproches. Cette nuit-là même ils « montèrent à cheval. Les *Intchou* et les *Iouaglan* اینچوها[1] و ایواغلانان s'engagèrent par des serments

[1] J'ai lu انچوها ou اینچوها. Ce mot, que j'ai expliqué dans les notes qui accompagnent l'*Histoire des mongols*, désigne le *domaine particulier* du monarque, et par suite ceux qui sont attachés au service du prince d'une manière spéciale.

[2] Le mot ایواغلان ou ایواوغلان désignait un serviteur d'un rang distingué attaché à la personne des princes. On lit dans l'histoire de Raschid-eddin (man. persan 68 A, fol. 310 r.) : از اسپ وسلاح آنچه داشت بر دست ایواغلانان پیش باز فرستاد « Il renvoya en avant tout ce qu'il possédait de chevaux et d'armes, « sous la conduite des *iouaglan*. » Ailleurs (fol. 332 r.) : ایواوغلان از اوردوها نیز برفتند « Les iouaglan partirent également de « l'*ordou* (le camp). » Plus loin (fol. 438 r.) : ایلچیان وایواغلان ایشان بتحصیل میرفتند « Leurs courriers et leurs iouaglan « allaient lever les contributions. » Dans l'ouvrage intitulé *Moëzz-alansab* (man. persan 67), on lit : از معتبران ایواوغلان بورته اوچین خاتون بزرك جنکیزخان بود « Il était au nombre « des principaux iouaglan (serviteurs) de Bourteh-Outchin, principale épouse de Tchinghiz-khan. » Et plus bas (*ibid.*) : از ایواوغلانان اوردوی اورك خاتون « Il faisait partie des iouaglan de l'ordou d'Ourek-Khatoun. »

« mutuels. Mustawi, fils de Mohammed-Djuneïd, « qui, dans l'affaire de Mirza-Pir-Mohammed, avait « eu une main et un pied coupés par ordre de l'émir « Allah-dad, et que Mirza-Iskender, en considération « de ses anciens services, avait admis au nombre de « ses principaux émirs, se joignit aux révoltés et « partit avec eux. Mirza-Iskender ne put pas s'arrêter « dans sa marche. Accompagné de Iousouf-Kourtchi, « Scheikhum-Mogoul, Termisch, Allah-dad, fils de « Teïmen, homme d'une beauté extraordinaire, de « Berendak-Uzbek, Ali-schah-Azad, de Nik-khodjah-« Uzbek et d'autres personnes, au nombre de quinze « environ, il se dirigea vers Isfahan. Quelques-uns « des fugitifs, tels que Tewakkul-Arous-Bouka, Teï-« men, Seïd-Ali, Iounes et Mustawi, se rendirent « auprès de Mirza-Omar. D'autres, comme Iousouf, « Schir-Ali et les autres *iouaglans* qui avaient avec « eux la plus grande partie du trésor, allèrent joindre « Mirza-Miran-schah. Mirza-Iskender, au bout d'un « mois, quitta Isfahan, prit la route de la province « de Fars, et arriva à la cour de Mirza-Pir-Moham-« med. Deux jours s'étaient à peine écoulés, lorsque « l'on apprit que Mirza-Omar, après avoir fait mettre « en prison Mirza-Abou-Bekr, marchait contre les « provinces de Fars et d'Irak; cette nouvelle ré-« pandit partout la consternation. Les deux frères, « après avoir tenu conseil ensemble, résolurent de « livrer bataille sous les murs d'Isfahan. Mirza-Is-« kender ayant reçu de Pir-Mohammed le gouver-« nement de la province de Yezd, fit partir, le jour

« même, pour cette ville, Bikesi-sultan, et marcha « en personne au secours d'Isfahan. Mirza-Omar, à « la tête d'une nombreuse armée, était arrivé sous « les murs de Hamadan. Mirza-Rustem députa vers « lui Hadji-Musafir-Omar. Il accueillit parfaitement « le négociateur, consentit à la paix et retourna sur « ses pas. Cette retraite tranquillisa les deux frères. « Mirza-Iskender se rendit à Yezd, et Mirza-Pir-« Mohammed étant parti de Schiraz, prit la route « de Schebankareh[1] et de Tiriz (تيريز) pour aller « faire la conquête du Kerman. Mirza-Iskender « partit de Yezd, rejoignit son frère et se mit à « la tête de l'avant-garde برسم منغلای[2]. Il apprit

[1] J'ai traité dans un mémoire spécial ce qui concerne cette province.

[2] Le mot منغلای, qui n'est autre que le terme mongol *mangalaï* (le front), désigne l'avant-garde d'une armée ou un corps que l'on envoie en avant. On lit dans l'histoire de Mirkhond (v^e partie, fol. 50) : لشکرهارا آراسته برسبیل منغلای در حرکت آمدند « Ayant disposé leurs troupes, ils se mirent en mouvement « comme corps avancé. » Ailleurs (fol. 68) : شیرامون نویان بر سبیل منغلای فرستاد « Il envoya Schiramoun-Noïan comme chef « de l'avant-garde. » Plus loin (fol. 75) : راه طوس بمرغادل سپرد تا منغلای لشکر باشد « Il confia à Mergadil la route de Tous, « afin qu'il formât l'avant-garde de l'armée. » Ailleurs (fol. 86) : پانجده هزار سوار منغلای گردانید « Il forma une avant-« garde composée de quinze mille cavaliers. » Dans un autre passage (vi^e partie, fol. 182) : برانغار وجوانغار وقول ومنغلای ترتیب داده « Il disposa l'aile droite, l'aile gauche, le centre et l'avant-« garde. » Dans un passage de l'histoire de Raschid-eddin (fol. 104), le mot est écrit منقلای. Dans le *Zafer-nameh* (de mon manuscrit,

« bientôt qu'un corps des plus braves guerriers du « Kerman était sorti à la rencontre de l'armée et se « tenait en embuscade. Iskender fondit sur eux à bride « abattue, en tua un grand nombre et fit beaucoup « de prisonniers. Cet exploit porta une telle cons« ternation dans le cœur des habitants du Kerman, « que personne n'osa plus se hasarder à sortir des « murs. Cependant le *nakib* Émir-Nahim-eddin-« Nimet-allah, qui se trouvait dans la ville de Ker« man, s'étant rendu dans le camp ennemi, la paix, « grâce aux soins de cet illustre personnage, fut con« clue entre les deux partis. Mais dans l'intervalle « qui précéda cet événement, tous les environs de « la ville de Kerman avaient été complétement « ruinés. L'émir Idekou envoya des présents d'une « magnificence royale «ساوريها». Mirza-Pir-Moham« med, après avoir comblé Iskender de témoignages « d'attachement et de considération, lui permit de « retourner dans la ville sainte de Yezd; lui-même « reprit la route de Schiraz, sa capitale. Les deux « frères, à cette époque, vivaient dans la plus par« faite union. Quelque temps auparavant, Mirza-Rus« tem, s'étant assuré des dispositions perverses de « l'émir Saïd-Berlas, l'avait fait aveugler «ميل كشيده»[1]

fol. 50 v., 51 r.) : منغلاى لشكر « L'avant-garde de l'armée. » Dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 146 r.) : برسم منغلاى عزيمت نمودند « Ils partirent comme corps avancé. » (Voyez sur ce mot *Histoire de Timur-bek*, t. I, p. 166, 235.)

[1] Les mots ميل كشيدن signifient « aveugler un homme en « faisant passer entre ses paupières, après l'avoir fait rougir au feu, « le poinçon d'argent ميل que l'on emploie ordinairement pour

« et mettre en prison dans une forteresse. Un des « yeux avait conservé, à un certain degré, la fa- « culté de voir. Un jour, vers midi, l'émir étant

« appliquer sur les yeux la poudre de zinc ou d'antimoine, destinée « à leur donner plus d'éclat et de brillant. » On en pourrait citer une foule d'exemples. On lit dans la *Vie de Schah-Abbas* (f. 128) : جهان بينش‌را ميل كشيد « Il aveugla ses yeux. » Plus bas (fol. 238) : چشم پدررا ميل كشيده مكحول گردانيدند « Ayant passé le poinçon sur les yeux du père, ils l'aveuglèrent. » C'est de là que l'auteur du *Djihan-kuschaï* (fol. 2 r.) a dit métaphoriquement : چشم فتنه‌را ميل كشيده « Il réprima les « troubles. » C'est en faisant allusion au même usage que les Arabes emploient dans le même sens le verbe كَحَّلَ. On lit dans l'histoire de Nowaïri (man. arabe 645, fol. 42 r.) : كحله فاذهب عينيه « Il fit passer le poinçon sur ses yeux et l'aveugla. » Ailleurs (man. d'Asselin 445, fol. 27 r.) : سُمِّر احدهم وكحل الثانى « L'un d'eux « eut les yeux crevés, et l'autre fut aveuglé au moyen d'un poinçon « ardent. » Le poëte Omar ben-Fared dit (manuscrit arabe 1479, fol. 37 r.) : كُحِلَت عينى عِمًى « J'ai été aveuglé. » Un passage du voyageur Pietro della Valle (*Voyages*, t. V, p. 250, 251) explique parfaitement ce que je viens de dire. On y lit : « Le roi son père « lui avait fait passer un petit poinçon d'argent tout embrasé sur les « yeux, entre les deux paupières, suivant leur pratique ordinaire, « sans endommager nullement le corps de l'œil ni laisser aucune « marque d'aveuglement dans la personne, qui a néanmoins perdu « la vue, parce que la chaleur du feu dessèche l'humeur de la lu- « mière. L'application de ce poinçon ardent et enflammé se fait de « la même manière dont se servent les dames lorsque, avec un « pareil instrument ou d'argent ou d'ivoire, ou de quelque autre « matière, non pas chauffé, mais tant soit peu humide, pour mieux « faire prendre la poudre, avec plus de facilité, elles se fardent les « yeux d'antimoine. » C'est ainsi que, chez les Grecs du Bas-Empire, on faisait passer un bassin de cuivre, chauffé au plus haut degré, devant les yeux de la personne que l'on voulait aveugler.

« parvenu à tromper la vigilance des gardiens du « château, prit des chemins impraticables, et après « quelques jours et quelques nuits de marche, il « arriva dans la ville de Schiraz. Mirza-Pir-Mohammed, fermant les yeux sur le reproche qu'il pou« vait se faire de garder chez lui l'ennemi de son « frère, réfléchit et se dit à lui-même : Cet homme, « qui a été jadis mon ennemi, vient aujourd'hui « humblement chercher un asile auprès de moi. La « générosité exige que j'oublie le passé et que je « traite ce suppliant avec bienveillance. Cette action « déplut vivement à Mirza-Rustem. Il fit dire à son « frère : L'émir, à plusieurs reprises, a témoigné en« vers notre famille une extrême ingratitude. Favo« risé par la protection divine, nous avons aveuglé « les yeux de cet être pervers. Maintenant que le « sanglier est percé de flèches, que le serpent a la « queue coupée, la raison peut-elle supposer que « cet homme ait pour notre famille des intentions « pacifiques ? Mirza-Pir-Mohammed sentit bien qu'il « avait manqué son but. Cherchant à pallier sa con« duite par des excuses, il employa, à plusieurs re« prises, tous les moyens capables d'apaiser Mirza-« Rustem, et lui adressa, pour cet effet, des lettres « et des présents. Rustem accueillit tout; mais l'ami« tié qui unissait les deux frères éprouva une alté« ration sensible.

« On peut renouer un lien qui a été brisé, mais il reste « toujours un nœud au milieu. »

DÉTAILS CONCERNANT LES ENFANTS DE DJIHANGHIR FILS DE TIMOUR.

« Mirza-Djihanghir eut deux fils; l'aîné, qui se « nommait Mirza-Mohammed-Sultan, avait été dé- « signé par Timour comme héritier présomptif « du trône. Mais, par l'effet des décrets divins, il « mourut avant celui qu'il devait remplacer, ainsi « que nous l'avons rapporté dans le récit de l'expé- « dition contre le pays de *Roum* (l'Asie mineure). « Nous parlerons plus bas des enfants de ce prince. « Le plus jeune des fils de Mirza-Djihanghir était « Mirza-Pir-Mohammed, qui régnait sur les contrées « de Balkh, de Khatlan, du Tokharestan, de Kan- « dahar, de Kaboul, de Ghiznin et les rivages de « Hind et Sind. Au moment de la mort de Timour, « Pir-Mohammed n'eut pas plus tôt appris cette fu- « neste nouvelle, qu'il se hâta de retourner à Balkh.

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 808. — SUITE DES FAITS QUI SE PASSÈRENT DANS LE KHORASAN.

« Nous avons rapporté plus haut que, Khodjah- « sultan-Ali-Sebzewari s'étant révolté, l'émir Seïd- « Khodjah marcha contre lui, à la tête d'une armée, « et le défit complétement. Au commencement de « cette année, on reçut la nouvelle que Mirza-Mi- « ran-schah avait pris la route du Khorasan. Schah- « rokh ordonna que les émirs Hasan-Soufi-Tarkhan, « Djihan-melik et Firouz-schah s'avançassent à la

« rencontre du prince, à la tête de 15,000 cavaliers « d'une bravoure éprouvée. Ils devaient, si Miran-« schah venait avec des intentions de conquête et « des vues hostiles, repousser énergiquement ses « projets. Si au contraire, et comme l'exigeaient les « circonstances, il n'était amené dans ce pays que « par des motifs de soumission et d'amitié frater-« nelle, ils devaient lui offrir leurs services respec-« tueux. Ils étaient porteurs d'une lettre écrite sur « un ton de fierté et dans un style qui exprimait à la « fois des sentiments pacifiques et guerriers. Elle « était conçue en ces termes : « L'illustre Timour « حضرت صاحبقران, en concédant à chacun de ses « fils une portion de ses états, leur a imposé l'obli-« gation de garder soigneusement leur apanage, de « manière à empêcher tout relâchement de s'y in-« troduire, et de prévenir tout ce qui pourrait faire « tort à son auguste famille. Par suite des démarches « inconsidérées de son fils Omar (à qui nous sou-« haitons que Dieu lui ouvre les yeux sur ses fautes), « Miran-schah a perdu la souveraineté de l'Azer-« baïdjan, où résidaient jadis les monarques de l'I-« ran. Toutefois, le prince conserve encore la pos-« session des provinces d'Arran, de Mogan, de « l'Arménie, du Gurdjistan. Il n'a rien de mieux à « faire que de se livrer tout entier aux soins que « réclame l'administration de ses états. Grâce à « Dieu, le prince est l'homme le plus éclairé de son « siècle, qui a mûrement réfléchi sur cette matière. « Il n'ira point, cédant aux suggestions d'hommes

« corrompus, qui mettent leur bonheur dans le « trouble et le désordre, s'engager dans une entre- « prise d'où résulteraient infailliblement la perte et « la ruine de notre famille.

« Garde-toi de jeter une pierre contre ta coupe de « verre.

« Garde-toi de guerroyer contre tes propres troupes. »

« Du reste, cette ardeur que nous mettons à main- « tenir la paix ne doit point être regardée comme « une preuve de faiblesse. Elle doit être attribuée « au désir de conserver intact le dépôt de l'honneur. « Si, ce qu'à Dieu ne plaise, on prétendait rompre « les liens de la bonne intelligence et allumer le feu « de la guerre, dès qu'une fois les hostilités auraient « commencé, elles amèneraient probablement une « maladie qui deviendrait complétement incurable. « Il faut donc penser sérieusement aux suites fu- « nestes d'une pareille démarche, peser dans la ba- « lance d'une raison sage et prévoyante les chagrins « et les pertes qui en résulteraient, et suivre une « marche qui nous conduise infailliblement au bon- « heur et à la réalisation de nos espérances. De cette « manière nos ennemis ne pourront nous nuire, et les « Turcs, non plus que les Persans, n'auront aucun « prétexte pour nous diffamer. Suivant les ordres de « l'illustre Timour, ses enfants doivent s'occuper « uniquement de l'administration de leurs états et ne « point empiéter sur les domaines les uns des autres. « Ils doivent, se contentant du don qui leur a été fait, « en témoigner leur reconnaissance et mériter ainsi

« de nouvelles largesses. Grâce à Dieu, le prince in-« comparable auquel nous parlons est dans la route « du bonheur, et sa position est, sinon conforme à « ses désirs, du moins conforme à ce que les cir-« constances ont permis. J'ai une ferme confiance, « une espérance entière que, du séjour de l'éternité, « de la cour de l'être unique, il obtiendra un sur-« croît de puissance et tout ce qui peut combler ses « vœux et son attente, et cela par les mérite de « Mohammed et de sa famille. »

« Les émirs s'étant mis en marche, joignirent, « dans la ville de Sebzewar, l'émir Seïd-Khodjah; et « tous ensemble se dirigèrent vers Kalpousch, où se « trouvait alors Mirza-Miran-schah. Khodjah-sultan-« Ali-Sebzewari, à la suite de sa défaite, s'était réfugié « à Esterabad. Lorsqu'il fut instruit de l'approche « de Mirza-Miran-schah, il se rendit auprès de lui. « Cependant les émirs susdits étaient arrivés à Kal-« pousch; l'émir Seïd-Khodjah et l'émir Midrab fu-« rent admis à l'honneur de baiser le tapis du Mirza, « et remirent à ce prince la lettre de Schah-rokh. « Miran-schah montra des sentiments très-pacifiques. « Il releva les grandes qualités de son frère, le bon-« heur qui accompagnait toutes ses entreprises. L'é-« mir Seïd-Khodjah et l'émir Midrab, après avoir « fait des vœux pour la prospérité du prince, lui « parlèrent en ces termes : « Si un homme secoue « le joug de l'autorité royale et oublie les bienfaits « de son maître, il doit être repoussé par tout le « monde. Or le prince n'ignore pas que Sultan-Ali

« a osé attaquer la famille royale avec une audace « qui n'avait pas d'exemple, et a soutenu la guerre « avec une extrême opiniâtreté. Au moment où il « allait être pris, il a pu, à force de ruse, se sous- « traire au danger. Obstiné dans sa révolte, il est « venu chercher un asile à la cour du prince. Si cet « homme ne porte pas la peine que mérite sa ré- « bellion, il ne manquera pas, dans quelque endroit « qu'il se trouve, de former des projets funestes. Si « le prince veut le remettre entre les mains de ses « serviteurs, il fera une action digne de son noble « caractère; et vos serviteurs sont décidés à ne pas « quitter la cour, tant que cet ennemi ne leur aura « pas été livré. » Miran-schah ayant consenti à cette « proposition fit arrêter Sultan-Ali, Sultan-Hosaïn, « fils du roi Perek, avec les personnes de leur « suite, et les remit à l'émir Seïd-Khodjah. Celui-ci « les ayant aussitôt fait conduire dans son campe- « ment, chargea de chaînes Sultan-Ali, l'envoya à « Herat, et fit mettre à mort le reste des conjurés « de Sebzewar.

« Sur ces entrefaites, Mirza-Abou-Bekr s'étant « échappé de la prison où il était détenu à Sultaniah, « se rendit auprès de son père. Il fut vivement affligé « du sort de Sultan-Ali, et s'écria : « Puisqu'il était « venu chercher un asile auprès de nous, le livrer « à ses ennemis a été une action contraire à tous les « principes de générosité. Quelle confiance aura-t-on « désormais en nous ? » Les deux princes, après avoir « conféré ensemble, reprirent la route de l'Azer-

« baïdjan. Après leur départ, les deux émirs retour-« nèrent dans leur camp[1]; et le Khorasan se trouva « soumis plus que jamais à l'autorité du sultan Schah-« rokh. »

(*La suite à un prochain numéro.*)

[1] Le texte porte : بقيتول خود باز آمدند. Le mot قيتول, que j'ai trouvé assez souvent chez les écrivains persans, doit avoir la signification que je lui ai donnée. On lit dans l'histoire de Raschid-eddin (fol. 364 r.) : او خلاص يافت وبا قيتول خود آورد « Il s'échappa et l'amena dans son camp. » Chez le continuateur du même historien (fol. 464 r.) : روى بقيتول خود نهادند « Ils « se dirigèrent vers leur camp. » Dans la chronique de Mirkhond (IVe partie, man. de l'Arsenal, fol. 119 v.) : دست بغارت وتاراج قيتول بر آوردند « Ils se mirent à piller et à saccager le camp. » Ailleurs (Ve partie, fol. 128) : قيتولهاى امراء غارت كرده عيال واطفال ايشانرا بهراة برده بودند « Ayant livré au pil-« lage les quartiers des émirs, ils avaient emmené à Hérat leurs « enfants et leurs serviteurs. » Et plus loin, le mot خيلخانه est substitué à celui de قيتول. Ailleurs (VIe partie, fol. 164 r.) : از قيتول اميرزادگان گريخته « S'étant enfui du quartier des « princes. » Plus loin (*ibid.*) : بقيتول حضرات عاليات رسيد « Il arriva au quartier des princesses. » Dans le *Zafar-nameh* (f. 39 v.). بقيتول خود شتافت « Il se rendit en hâte à son quartier. » Plus loin (fol. 158 v.) : قيتول شاه منصور « Le quartier de Schah-« Mansour. » Dans le *Habib-essiiar* de Khondémir (t. III, fol. 31 v.) : بقيتول خود شتافت « Il regagna en hâte son quartier. » Et plus loin (fol. 46 r.) : بقيتول نوروز رسيد « Il arriva au quartier de « Naurouz. » Dans un passage de Mirkhond (VIe partie, fol. 166), le mot est écrit قيتل.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadan et qui font maintenant partie des papiers du docteur Schulz, par M. E. BURNOUF[1].

Les inscriptions persépolitaines ont longtemps partagé le sort des hiéroglyphes égyptiens. Dès la fin du siècle dernier, plusieurs érudits se sont exercés à déchiffrer ces deux genres d'écritures, mais sans succès. Cependant, vers 1802, M. Grotefend était parvenu à lire sur les premières les noms propres de Darius et de Xerxès, comme le docteur Young lut plus tard sur les seconds les noms de Ptolémée et de Bérénice. Ces faibles tentatives ne suffisaient pas pour donner des alphabets, soit des hiéroglyphes phonétiques, soit des inscriptions cunéiformes; et sans alphabet certain, comment se flatter de réussir dans l'interprétation de ces écritures?

Le docteur anglais s'était égaré dès le premier pas, en voulant trouver dans chaque caractère hiéroglyphique une syllabe entière. L'érudit allemand

[1] In-4° de 200 pages, avec 5 planches lithographiées. Paris, Imprimerie royale, juin 1836.

voyait, de son côté, dans chaque lettre cunéiforme une consonne ou une voyelle[1], en quoi il se trompait à son tour; car les inscriptions persépolitaines ne marquant pas toutes les voyelles, il prit souvent pour telles les consonnes qui suivaient immédiatement d'autres consonnes.

Le docteur Young cède à Champollion le jeune l'honneur de déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens, pour s'être arrêté à l'écriture syllabique; M. Grotefend cédera de même à M. Eugène Burnouf l'honneur de lire les inscriptions persépolitaines, pour s'être trop arrêté à l'écriture littérale. Toutefois, soyons juste envers l'archéologue allemand : la sagacité qu'il a déployée dans ses investigations est digne d'éloge. Il ne connaissait aucun des antiques idiomes de l'Orient, et n'avait, pour s'aider dans ses recherches, que les petits vocabulaires zend et pehlvi d'Anquetil du Perron, vocabulaires où les mots, comme on sait, sont écrits avec une orthographe aussi inconstante qu'inexacte. M. Grotefend était un esprit ingénieux et attentif, qui, servi par un hasard heureux, découvrit un système applicable à quelques monuments très-simples, mais reconnu insuffisant dès qu'on voulut en faire usage hors du cercle des faits qui lui avaient donné naissance; aussi devinait-il plutôt qu'il n'expliquait. L'aveu de ce fait est sorti de sa propre bouche. Il répondait à ses antagonistes qu'on n'était pas en droit

[1] Heeren, *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*. II, page 37 de la traduction française.

de demander au simple déchiffreur les explications dues par l'interprète[1].

Vers 1822, M. Saint-Martin reprit en sous-œuvre l'examen des deux courtes inscriptions auxquelles s'était arrêté M. Grotefend. Mais, quoiqu'il fût soutenu par une intelligence plus grande de la langue zende, telle que l'a exposée Anquetil, ses corrections ne furent pas toujours heureuses; il ne fit guère qu'ajouter quelques lettres à celles que son prédécesseur avait découvertes[2]. M. Rask, savant danois, qui ne s'occupa qu'incidemment des mêmes recherches, en trouva presque autant que lui[3].

Quoi qu'il en soit, ces trois archéologues parvinrent à déchiffrer, sur les deux courtes inscriptions qu'ils avaient choisies de préférence à cause de leur brièveté, les noms de Darius, de Xerxès, de Gôchtâçpa, d'Achéménès, et le mot *roi;* les valeurs des consonnes qui entrent dans ces mots, et, jusqu'à un certain point, celles des voyelles, ont été ainsi déterminées avec une précision qui, comme le reconnaît M. E. Burnouf, assure aux auteurs de ces découverts des droits incontestables à la reconnaissance des savants[4].

Tel était l'état des essais sur cette matière, lorsque M. Burnouf, s'occupant de l'étude du zend, crut pouvoir examiner à son tour les inscriptions persépoli-

[1] Heeren, *ubi suprà,* page 394.
[2] *Journal asiatique*, II, pages 65-90.
[3] *Ibid.* II, pages 143-150.
[4] Observations préliminaires, page 3.

taines. Il y vit plus que ses devanciers; mais il avait à cœur de n'entrer dans cette route difficile qu'après avoir acquis la certitude que le public était en possession de l'ensemble des recherches de M. Saint-Martin. En 1833, M. Burnouf annonça dans le premier volume de son Commentaire sur le Yaçna, l'intention de publier un mémoire sur les inscriptions cunéiformes de Persépolis [1]; il l'a soumis à l'académie des inscriptions au mois de mars dernier, et il vient de le faire imprimer à ses frais, au nombre de 250 exemplaires. Le Journal asiatique s'est empressé d'annoncer cette intéressante publication [2] qui, par les découvertes qu'elle renferme, est digne de toute l'attention du monde savant.

Personne n'ignore que de nombreuses inscriptions en caractères cunéiformes ont été trouvées dans les ruines des grandes cités de Persépolis, d'Echatane, de Ninive, de Babylone et de Suse; on en a même découvert auprès de la ville de Vân, en Arménie; dans les montagnes de Tarkou, au delà du Caucase; dans la Syrie, entre Alep et Bassora, et même en Égypte, sur l'ancien canal tiré du Nil à la Mer rouge.

M. Saint-Martin distinguait dans ces inscriptions trois systèmes d'écriture qu'il a nommés *persan*, *médique* et *assyrien*, parce qu'il les supposait écrites dans les anciennes langues de l'Assyrie, de la Médie et de la Perse; mais on n'a là-dessus que des no-

[1] *Commentaire sur le Yaçna*, invocation, page 16, note 21.
[2] *Journal asiatique*, 3e série, tome I, page 586.

tions vagues et peu satisfaisantes[1]. Tout ce que l'on peut avancer, c'est qu'elles sont trilingues. Le premier système d'écriture, le plus simple des trois, est le seul sur lequel les savants se soient exercés jusqu'à ce jour; c'est aussi le seul dont s'occupe quant à présent M. Burnouf, en promettant toutefois de publier plus tard le résultat de ses recherches sur les deux autres systèmes.

Les deux inscriptions déchiffrées dans le mémoire de M. Burnouf sont relatives, la première à Darius Hystaspe, et la seconde à Xerxès, son fils. Elles ont été copiées par MM. Steuart et Vidal, près d'Hamadan, l'ancienne Ecbatane, sur la montagne de *l'Alvande* (l'Oronte) dont elles portent le nom. Elles avaient été confiées au docteur Schulz dans les papiers duquel on les a retrouvées, et d'où elles ont passé au ministère des affaires étrangères, puis de là au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale.

M. Burnouf a divisé son travail en trois parties. La première contient des observations préliminaires où l'auteur rend compte des tentatives de ses devanciers et des motifs qui l'ont déterminé à choisir les deux inscriptions inédites de l'Alvande, plutôt que celles sur lesquelles ceux-ci s'étaient exercés; la deuxième partie est consacrée tout entière au déchiffrement de l'inscription de Darius; dans la troisième, M. Burnouf examine en peu de mots l'inscription de Xerxès, peu différente de celle du roi son

[1] Mémoire de M. E. Burnouf, page 2.

père, et présente ensuite un parallèle de l'alphabet qu'il a obtenu, avec les deux alphabets de MM. Grotefend et Saint-Martin. L'ouvrage est terminé par un appendice relatif à deux autres inscriptions, trouvées à *Mourghâb* (l'ancienne Pasargade) et près de *Tarkou*, dans la Russie d'Europe. À la suite viennent cinq belles planches lithographiées, contenant la première les trois alphabets comparés; la deuxième et la troisième, l'inscription de Darius; la quatrième, celle de Xerxès, et la dernière, les deux inscriptions de Mourghâb et de Tarkou.

Les bornes assignées à un article de journal ne permettent pas de suivre l'auteur dans les savantes discussions auxquelles il se livre pour arriver à la lecture et à l'interprétation des deux inscriptions de l'Alvande. Tous ces détails ne sont guère susceptibles d'analyse; il vaut mieux renvoyer à l'ouvrage même les lecteurs qui s'intéressent à ces sortes de recherches. Ici l'on doit se borner à en offrir les résultats généraux, après un coup d'œil rapide sur les moyens d'investigation employés par l'auteur et par ses devanciers.

Nous ne sommes plus dans le siècle du charlatanisme; si un savant, quelque habile qu'il fût d'ailleurs, venait annoncer aux érudits : « Voici une inscription « tracée dans une écriture dont l'alphabet et l'idiome « sont également inconnus. Eh bien, elle est relative « à Darius, qualifié de roi vaillant, de roi des rois, « de roi des peuples, fils d'Hystaspe, successeur du « souverain du monde, » nous serions en droit de

lui demander sur quoi il fonde son interprétation; et si ses explications ne nous paraissaient pas satisfaisantes, nous resterions dans le doute comme auparavant. M. Grotefend établit les siennes sur des données plausibles, mais peu étendues; il se dit à lui-même : Cette inscription a été trouvée dans les ruines d'une ville de Perse détruite par Alexandre; elle est placée au-dessus du portrait d'un personnage de haute taille, couvert de longs vêtements, la tiare en tête et le sceptre en main. Derrière lui sont deux hommes de moindre dimension, sans coiffure, portant, l'un un chasse-mouche, et l'autre un parasol qu'il étend au-dessus de la tête du principal personnage : à ces signes, il est difficile de ne pas reconnaître un monarque. Les figures des rois Sassanides, placées sur des monuments moins anciens de la même contrée, sont accompagnées d'inscriptions persanes où on lit : « Ceci est un tel, fils d'un tel, « roi des rois, etc. » La conclusion à tirer de ces indices, c'est que les inscriptions persépolitaines désignent des rois Achéménides; elles ne doivent pas être moins ampoulées que les inscriptions dédiées à une dynastie subséquente. Le titre de roi des rois, qu'ont toujours affectionné les potentats de l'Asie, n'y est sans doute pas oublié; à côté, doit se trouver le nom du père de ce roi, puis quelque épithète indiquant la puissance. Ainsi raisonnait l'archéologue allemand; et ses conjectures étaient justes, il ne restait plus qu'à les vérifier sur les monuments, et c'est là le siége de toutes les difficultés. Cepen-

dant, des remarques minutieuses faites sur les caractères de ces inscriptions, sur la place et le retour plus ou moins fréquent de plusieurs d'entre eux, sur le coin transversal qui les sépare en groupes, etc., mirent bientôt M. Grotefend à portée d'y déchiffrer les noms propres dont nous avons déjà parlé. Le reste fut soupçonné, plutôt que lu et interprété. M. Saint-Martin, en partant des mêmes données, y découvrit à peu près les mêmes titres. Les faibles nuances qui distinguent leurs interprétations ne sont pas de nature à priver son devancier de l'honneur de la découverte, mais aussi la découverte n'est pas bien grande.

M. Burnouf, venu après ces deux savants, a dû profiter de leurs tentatives, cela est incontestable et lui-même en convient. Néanmoins s'il n'avait pas possédé une connaissance approfondie du zend, et si déjà il ne s'était exercé avec succès dans des recherches d'un genre analogue, il lui eût été difficile de ne pas s'abandonner, comme ses prédécesseurs, à des conjectures, à des suppositions vraisemblables sans doute, mais qui n'auraient été que des suppositions et des conjectures. Il y avait ici un double écueil à éviter : c'était ou de déduire l'interprétation de la lecture, ou d'arriver à la lecture par l'interprétation; cercle vicieux dans lequel est tombé M. Saint-Martin, du moment qu'il voulut aller plus loin que M. Grotefend.

La méthode de M. Burnouf est simple et logique; il ne se permet ni d'ajouter, ni de retrancher, ni

de déplacer arbitrairement les traits qui composent chaque caractère, pour en obtenir des valeurs et des sens conventionnels. Il se garde bien surtout de donner la même valeur à des caractères différents, sous prétexte d'une ressemblance trompeuse. Quand un signe inconnu se présente, il réunit tous les mots où il se trouve, les compare entre eux et essaie d'appliquer au signe qu'il ne connaît pas les valeurs de l'alphabet pour lesquelles il ne possède pas encore de caractère propre et déterminé. Comme le déchiffrement de l'alphabet est commencé et qu'il repose déjà sur quelques bases certaines, il est évident que l'examen des diverses positions du signe dont on cherche le sens doit en donner la valeur véritable. Cette épreuve est longue, mais elle est sûre, et M. Burnouf en fournit plusieurs exemples. Tels sont, entre autres, les caractères auxquels il a trouvé les valeurs de B, de U, de Z, de K, de A, etc., et à l'aide desquels il lit ainsi la première ligne de l'inscription de Darius : BU IZRK AURMZDA, pour BU IZARAK AURAMAZDA, qu'il traduit : *l'être divin* (est) *Ormuzd*[1]. M. Grotefend aurait lu, dans son système de déchiffrement : *Vâ eghré euroghdé*, et M. Saint-Martin : *R?.. ière aouräédé*[2]. Notre savant philologue se débarrasse ainsi de ces termes barbares dont la lecture de ses devanciers était remplie, et qu'il était impossible de ramener au dictionnaire d'aucune langue; par cette

[1] Mémoire, II[e] partie, pages 22-40.
[2] Voir la planche n° 2.

élaboration, il parvient à donner aux mots une apparence persane qui frappe immédiatement; et c'est en effet à un dialecte indo-persan que les termes connus appartiennent. Sans doute, il est des cas où les procédés ordinaires de déchiffrement sont inapplicables; par exemple, lorsqu'un terme est unique, il n'y a que la recherche du sens probable de ce mot qui puisse donner la valeur de la lettre inconnue qu'il renferme. Il faut bien alors de toute nécessité déduire la lecture de l'interprétation; mais M. Burnouf n'emploie ce moyen qu'avec une grande réserve et avec des précautions nombreuses, pour laisser le moins de prise possible à l'arbitraire. C'est ainsi que l'auteur, par une analyse hardie mais sage, parvient à fixer la valeur du second caractère du mot qu'il lit *aqunuoh;* puis à donner à ce terme le sens de *générateur*, en le décomposant dans ses éléments les plus simples[1].

On peut facilement se convaincre de la supériorité de sa lecture sur celles de ses deux devanciers, en parcourant les planches 2 et 3, où les trois lectures sont représentées à côté du texte. Les deux premières sont tellement bizarres, elles contiennent une si grande accumulation de voyelles, qu'elles donnent aux mots qui en résultent un air tout à fait étrange.

[1] Mémoire, IIe partie, pages 77-82. En ôtant l'á initial et la désinence *uch*, le terme se réduit à *qun*, qui se trouve dans l'hébreu *kun* avec la signification de *créer, former*, ce qui n'empêche pas que le primitif ne soit le sanscrit *su, engendrer, produire*, lequel prend un *n* dans la conjugaison.

Quant à l'interprétation de notre savant philologue, on pourra juger de sa tournure zoroastrienne par la traduction suivante de l'inscription de Darius :

« Ormuzd est l'être divin, il a donné le *homa* ex-
« cellent (l'arbre de vie); il a donné ce ciel; il a
« donné l'homme; il a donné la nourriture à
« l'homme; il a engendré Darius roi, ce roi des
« braves, ce chef des braves; ceci est Darius, roi
« divin, roi des rois, roi des provinces qui produi-
« sent les braves, roi du monde excellent et divin;
« redoutable, protecteur, fils de Gôchtâcpa, Aché-
« ménide [1]. »

L'inscription de Xerxès ne se distingue de la précédente que par les noms du roi et de son père, et par l'addition d'une ligne qui se rencontre également dans une autre inscription de Xerxès trouvée à Vân. Cette ligne est la seconde, où, après les mots de la première, *Ormuzd est l'être divin*, on lit ceux-ci : *Il est le plus grand des êtres* [2].

Voilà donc les deux longues inscriptions de l'Alvande complétement expliquées, quoiqu'elles ne fussent accompagnées d'aucune traduction et que rien ne pût même en faire soupçonner le sens.

Dans l'analyse de l'alphabet qui vient ensuite, l'auteur montre, par des extraits assez nombreux, que l'interprétation des autres monuments est possible. Il a découvert dans l'une des inscriptions de

[1] Mémoire, IIe partie, page 119.
[2] Mémoire, IIIe partie, page 126.

voyait, de son côté, dans chaque lettre cunéiforme une consonne ou une voyelle[1], en quoi il se trompait à son tour; car les inscriptions persépolitaines ne marquant pas toutes les voyelles, il prit souvent pour telles les consonnes qui suivaient immédiatement d'autres consonnes.

Le docteur Young cède à Champollion le jeune l'honneur de déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens, pour s'être arrêté à l'écriture syllabique; M. Grotefend cédera de même à M. Eugène Burnouf l'honneur de lire les inscriptions persépolitaines, pour s'être trop arrêté à l'écriture littérale. Toutefois, soyons juste envers l'archéologue allemand : la sagacité qu'il a déployée dans ses investigations est digne d'éloge. Il ne connaissait aucun des antiques idiomes de l'Orient, et n'avait, pour s'aider dans ses recherches, que les petits vocabulaires zend et pehlvi d'Anquetil du Perron, vocabulaires où les mots, comme on sait, sont écrits avec une orthographe aussi inconstante qu'inexacte. M. Grotefend était un esprit ingénieux et attentif, qui, servi par un hasard heureux, découvrit un système applicable à quelques monuments très-simples, mais reconnu insuffisant dès qu'on voulut en faire usage hors du cercle des faits qui lui avaient donné naissance; aussi devinait-il plutôt qu'il n'expliquait. L'aveu de ce fait est sorti de sa propre bouche. Il répondait à ses antagonistes qu'on n'était pas en droit

[1] Heeren, *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, II, page 37 de la traduction française.

de demander au simple déchiffreur les explications dues par l'interprète [1].

Vers 1822, M. Saint-Martin reprit en sous-œuvre l'examen des deux courtes inscriptions auxquelles s'était arrêté M. Grotefend. Mais, quoiqu'il fût soutenu par une intelligence plus grande de la langue zende, telle que l'a exposée Anquetil, ses corrections ne furent pas toujours heureuses; il ne fit guère qu'ajouter quelques lettres à celles que son prédécesseur avait découvertes [2]. M. Rask, savant danois, qui ne s'occupa qu'incidemment des mêmes recherches, en trouva presque autant que lui [3].

Quoi qu'il en soit, ces trois archéologues parvinrent à déchiffrer, sur les deux courtes inscriptions qu'ils avaient choisies de préférence à cause de leur brièveté, les noms de Darius, de Xerxès, de Gôchtâçpa, d'Achéménès, et le mot *roi;* les valeurs des consonnes qui entrent dans ces mots, et, jusqu'à un certain point, celles des voyelles, ont été ainsi déterminées avec une précision qui, comme le reconnaît M. E. Burnouf, assure aux auteurs de ces découverts des droits incontestables à la reconnaissance des savants [4].

Tel était l'état des essais sur cette matière, lorsque M. Burnouf, s'occupant de l'étude du zend, crut pouvoir examiner à son tour les inscriptions persépoli-

[1] Heeren, *ubi suprà,* page 394.
[2] *Journal asiatique*, II, pages 65-90.
[3] *Ibid.* II, pages 143-150.
[4] Observations préliminaires, page 3.

taines. Il y vit plus que ses devanciers; mais il avait à cœur de n'entrer dans cette route difficile qu'après avoir acquis la certitude que le public était en possession de l'ensemble des recherches de M. Saint-Martin. En 1833, M. Burnouf annonça dans le premier volume de son Commentaire sur le Yaçna, l'intention de publier un mémoire sur les inscriptions cunéiformes de Persépolis[1]; il l'a soumis à l'académie des inscriptions au mois de mars dernier, et il vient de le faire imprimer à ses frais, au nombre de 250 exemplaires. Le Journal asiatique s'est empressé d'annoncer cette intéressante publication[2] qui, par les découvertes qu'elle renferme, est digne de toute l'attention du monde savant.

Personne n'ignore que de nombreuses inscriptions en caractères cunéiformes ont été trouvées dans les ruines des grandes cités de Persépolis, d'Echatane; de Ninive, de Babylone et de Suse; on en a même découvert auprès de la ville de Vân, en Arménie; dans les montagnes de Tarkou, au delà du Caucase; dans la Syrie, entre Alep et Bassora, et même en Égypte, sur l'ancien canal tiré du Nil à la Mer rouge.

M. Saint-Martin distinguait dans ces inscriptions trois systèmes d'écriture qu'il a nommés *persan*, *médique* et *assyrien*, parce qu'il les supposait écrites dans les anciennes langues de l'Assyrie, de la Médie et de la Perse; mais on n'a là-dessus que des no-

[1] *Commentaire sur le Yaçna*, invocation, page 16, note 21.

[2] *Journal asiatique*, 3e série, tome I, page 586.

tails les plus délicats de la structure des mots. L'idiome de ces monuments appartient donc à la même souche que le zend; il s'en rapproche plus que de la langue des Brahmanes. Enfin il a son caractère propre, et ce caractère est celui d'un dialecte dérivé dont les formes grammaticales tendent à s'effacer de plus en plus; c'est dans quelques points, peu nombreux encore, le commencement du persan moderne. Voilà un résultat important que M. Saint-Martin avait déjà pressenti et qui se trouve démontré de la manière la plus complète par l'examen successif que M. Burnouf a fait de tous les mots dont se composent les inscriptions de l'Alvande. L'auteur en conclut que ce dialecte du zend était parlé en Perse au ve siècle avant notre ère. En effet, puisque ce n'est point la langue savante de la Bactriane, mais un idiome barbare, il faut bien admettre que c'était le langage populaire des conquérants du pays, c'est-à-dire des Perses [1]. Cette conséquence semble indiquée, du reste, par la place d'honneur assignée à ce système d'écriture dans les inscriptions persépolitaines; les deux autres systèmes, que l'on attribue aux Mèdes et aux Assyriens, n'occupent que le second et le troisième rangs. D'un autre côté, comme dialecte dérivé de l'idiome sacré de l'Arie, le langage persépolitain prouve que cet idiome remonte à une époque plus reculée. « Les « inscriptions de l'Alvande, par leur rapport avec « le zend, » dit M. Burnouf, « datent, et le zend lui-

[1] Mémoire, résumé, pages 163, 164.

père, et présente ensuite un parallèle de l'alphabet qu'il a obtenu, avec les deux alphabets de MM. Grotefend et Saint-Martin. L'ouvrage est terminé par un appendice relatif à deux autres inscriptions, trouvées à *Mourghâb* (l'ancienne Pasargade) et près de *Tarkou*, dans la Russie d'Europe. A la suite viennent cinq belles planches lithographiées, contenant la première les trois alphabets comparés; la deuxième et la troisième, l'inscription de Darius; la quatrième, celle de Xerxès, et la dernière, les deux inscriptions de Mourghâb et de Tarkou.

Les bornes assignées à un article de journal ne permettent pas de suivre l'auteur dans les savantes discussions auxquelles il se livre pour arriver à la lecture et à l'interprétation des deux inscriptions de l'Alwande. Tous ces détails ne sont guère susceptibles d'analyse; il vaut mieux renvoyer à l'ouvrage même les lecteurs qui s'intéressent à ces sortes de recherches. Ici l'on doit se borner à en offrir les résultats généraux, après un coup d'œil rapide sur les moyens d'investigation employés par l'auteur et par ses devanciers.

Nous ne sommes plus dans le siècle du charlatanisme; si un savant, quelque habile qu'il fût d'ailleurs, venait annoncer aux érudits : « Voici une inscription « tracée dans une écriture dont l'alphabet et l'idiome « sont également inconnus. Eh bien, elle est relative « à Darius, qualifié de roi vaillant, de roi des rois, « de roi des peuples, fils d'Hystaspe, successeur du « souverain du monde, » nous serions en droit de

lui demander sur quoi il fonde son interprétation; et si ses explications ne nous paraissaient pas satisfaisantes, nous resterions dans le doute comme auparavant. M. Grotefend établit les siennes sur des données plausibles, mais peu étendues; il se dit à lui-même : Cette inscription a été trouvée dans les ruines d'une ville de Perse détruite par Alexandre; elle est placée au-dessus du portrait d'un personnage de haute taille, couvert de longs vêtements, la tiare en tête et le sceptre en main. Derrière lui sont deux hommes de moindre dimension, sans coiffure, portant, l'un un chasse-mouche, et l'autre un parasol qu'il étend au-dessus de la tête du principal personnage : à ces signes, il est difficile de ne pas reconnaître un monarque. Les figures des rois Sassanides, placées sur des monuments moins anciens de la même contrée, sont accompagnées d'inscriptions persanes où on lit : « Ceci est un tel, fils d'un tel, « roi des rois, etc. » La conclusion à tirer de ces indices, c'est que les inscriptions persépolitaines désignent des rois Achéménides; elles ne doivent pas être moins ampoulées que les inscriptions dédiées à une dynastie subséquente. Le titre de roi des rois, qu'ont toujours affectionné les potentats de l'Asie, n'y est sans doute pas oublié; à côté, doit se trouver le nom du père de ce roi, puis quelque épithète indiquant la puissance. Ainsi raisonnait l'archéologue allemand; et ses conjectures étaient justes, il ne restait plus qu'à les vérifier sur les monuments, et c'est là le siége de toutes les difficultés. Cepen-

dant, des remarques minutieuses faites sur les caractères de ces inscriptions, sur la place et le retour plus ou moins fréquent de plusieurs d'entre eux, sur le coin transversal qui les sépare en groupes, etc., mirent bientôt M. Grotefend à portée d'y déchiffrer les noms propres dont nous avons déjà parlé. Le reste fut soupçonné, plutôt que lu et interprété. M. Saint-Martin, en partant des mêmes données, y découvrit à peu près les mêmes titres. Les faibles nuances qui distinguent leurs interprétations ne sont pas de nature à priver son devancier de l'honneur de la découverte, mais aussi la découverte n'est pas bien grande.

M. Burnouf, venu après ces deux savants, a dû profiter de leurs tentatives, cela est incontestable et lui-même en convient. Néanmoins s'il n'avait pas possédé une connaissance approfondie du zend, et si déjà il ne s'était exercé avec succès dans des recherches d'un genre analogue, il lui eût été difficile de ne pas s'abandonner, comme ses prédécesseurs, à des conjectures, à des suppositions vraisemblables sans doute, mais qui n'auraient été que des suppositions et des conjectures. Il y avait ici un double écueil à éviter : c'était ou de déduire l'interprétation de la lecture, ou d'arriver à la lecture par l'interprétation; cercle vicieux dans lequel est tombé M. Saint-Martin, du moment qu'il voulut aller plus loin que M. Grotefend.

La méthode de M. Burnouf est simple et logique : il ne se permet ni d'ajouter, ni de retrancher, ni

de déplacer arbitrairement les traits qui composent chaque caractère, pour en obtenir des valeurs et des sens conventionnels. Il se garde bien surtout de donner la même valeur à des caractères différents, sous prétexte d'une ressemblance trompeuse. Quand un signe inconnu se présente, il réunit tous les mots où il se trouve, les compare entre eux et essaie d'appliquer au signe qu'il ne connaît pas les valeurs de l'alphabet pour lesquelles il ne possède pas encore de caractère propre et déterminé. Comme le déchiffrement de l'alphabet est commencé et qu'il repose déjà sur quelques bases certaines, il est évident que l'examen des diverses positions du signe dont on cherche le sens doit en donner la valeur véritable. Cette épreuve est longue, mais elle est sûre, et M. Burnouf en fournit plusieurs exemples. Tels sont, entre autres, les caractères auxquels il a trouvé les valeurs de B, de U, de Z, de K, de A, etc., et à l'aide desquels il lit ainsi la première ligne de l'inscription de Darius : BU IZRK AURMZDA, pour BU IZARAK AURAMAZDA, qu'il traduit : *l'être divin* (est) *Ormuzd*[1]. M. Grotefend aurait lu, dans son système de déchiffrement : *Vâ eghré euroghdé*, et M. Saint-Martin : *R?.. iére aouráédé*[2]. Notre savant philologue se débarrasse ainsi de ces termes barbares dont la lecture de ses devanciers était remplie, et qu'il était impossible de ramener au dictionnaire d'aucune langue; par cette

[1] Mémoire, IIe partie, pages 22-40.
[2] Voir la planche nº 2.

élaboration, il parvient à donner aux mots une apparence persane qui frappe immédiatement; et c'est en effet à un dialecte indo-persan que les termes connus appartiennent. Sans doute, il est des cas où les procédés ordinaires de déchiffrement sont inapplicables; par exemple, lorsqu'un terme est unique, il n'y a que la recherche du sens probable de ce mot qui puisse donner la valeur de la lettre inconnue qu'il renferme. Il faut bien alors de toute nécessité déduire la lecture de l'interprétation; mais M. Burnouf n'emploie ce moyen qu'avec une grande réserve et avec des précautions nombreuses, pour laisser le moins de prise possible à l'arbitraire. C'est ainsi que l'auteur, par une analyse hardie mais sage, parvient à fixer la valeur du second caractère du mot qu'il lit *aqunuoh*; puis à donner à ce terme le sens de *générateur*, en le décomposant dans ses éléments les plus simples[1].

On peut facilement se convaincre de la supériorité de sa lecture sur celles de ses deux devanciers, en parcourant les planches 2 et 3, où les trois lectures sont représentées à côté du texte. Les deux premières sont tellement bizarres, elles contiennent une si grande accumulation de voyelles, qu'elles donnent aux mots qui en résultent un air tout à fait étrange.

[1] Mémoire, IIe partie, pages 77-82. En ôtant l'â initial et la désinence *uch*, le terme se réduit à *qun*, qui se trouve dans l'hébreu *kun* avec la signification de *créer, former*, ce qui n'empêche pas que le primitif ne soit le sanscrit *su, engendrer, produire*, lequel prend un *n* dans la conjugaison.

naison persane *ech*, comme dans *mulech* (exspectatio), *puchech* (tegumentum), *afarinech* (creator), etc.[1] Les Perses, du temps de Strabon, prononçaient *Dâriavech*, grec Δαριαύης[2]. Les Massorètes n'ont pas conservé aussi fidèlement l'*u* dans le nom de Cyrus, persépolitain *Qaluch*, pour *Quruch*, grec Κῦρος[3]. Ce mot est écrit *Krch*, sans points-voyelles, ils le prononcent *Kôrech*, avec le *kholem* sur le *k* et le *ségol* sous le *r*. C'est le persan *Khôrech*, pour *khor* (soleil), lequel est à son tour une forme dérivée de *khur*, zend *hur*, sanscrit *sur* (briller). *Quruch* et *Khorech*, hébreu *Kôrech*, ne diffèrent donc que par la désinence. Mais le nom persépolitain est plus près du radical que le persan où l'*u* est affecté du *guna*[4]. Quant au nom de Xerxès, la Bible en offre deux transcriptions différentes qui s'écartent plus encore de la dénomination persépolitaine *kkchhârchâ*, composée de *khchhâr*, zend *khchathra* (guerrier), et de *châ* (persan *châh*), pour *khchah*, abréviation du zend *khchaya* (roi). La forme primitive de ce nom devait être *khchhârkhchâh* (le roi des guerriers), grec Χερξης[5].

[1] Voyez Gesen., *Thesaur. ling. hebr.*, page 350.

[2] Mémoire, IIe partie, page 74.

[3] Mémoire, appendice, page 172.

[4] *Commentaire sur le Yaçna*, alphabet zend, page LXXIII; *ibid.*, commentaire, p. 369-371 ; *ibid.*, notes et éclaircissements, p. XCI, et Mémoire, IIe partie, pages 81, 82. Quant au rapport de *khoçru* (Cosroès, persan *hoslu* et *hussrub*, sanscrit primitif *suçruh*, docile) avec *quruch*, *khôrech*, κῦρος, etc., voy. le Mémoire de M. Burnouf, appendice, pages 172-174.

[5] Mémoire, IIIe partie, pages 123, 124.

La première transcription hébraïque porte, sans points-voyelles, *akhchurach*, et quelquefois *akhcharch*[1], que la Massore lit *akhachvéróch*, avec le *phatakh* sous le *kh*, le *tséré* sous le premier *u* et le *kholem* sur le second (ou sur le *r*). Les versions arabe et syriaque portent de leur côté *akhchirch* (prononcé *akhachirech*). Le savant Gesenius, considérant l'*a* initial comme prosthétique, réduit le mot hébreu à *kchurach* ou *kcharch*[2], et s'efforce de le ramener à la lecture fautive *khchwerche*, que M. Grotefend donnait du persépolitain *khchhárchá*. Si la transcription grecque Ἀσσουῆρος pour Ἀξουῆρος, ne supposait pas l'existence d'une voyelle après *u*, on serait tenté d'abandonner ici les points-voyelles, et de lire simplement, sans l'*a* prosthétique, *kchurach*, mot qui, par sa forme, irait très-bien avec ceux de *Qurach* et de *Dârhiuch*. Mais la difficulté serait de trouver au radical sanscrit *kchur* une signification convenable, celle, par exemple, de *conterere nationes*, *domare*, etc.[3]; peut-

[1] *Esther*, cap. II, v. 21; cap. III, v. 12; cap. VI, v. 2; cap. VIII, v. 7 et 10. La lecture *akhcharuch* est beaucoup plus fréquente. On rend ici le *kheth* hébreu par le *kh* zend, auquel il correspond, comme ce dernier répond souvent au *k* sanscrit; on en voit la preuve dans *artha-khchastha*, zend *artha-khchathra*, et dans *ékhád* (un), sanscrit *ékad*.

[2] Gesen., *Thesaur. ling. hebr.*, pages 74, 75.

[3] Si les anciens Persans prononçaient *khchouech* ou *khchvach* (six), au lieu du sanscrit *chach*, hébreu *chéch*, ils ont pu de même transformer *sur* ou *svar* en *khchar* ou *khchvar*, par la substitution du *ch* au *s*. *Khcharuch* ou *khchvaruch* serait alors une autre forme de *quruch* et signifierait le *resplendissant*. Sur *khchouech* et *khchvach*, voyez de Bohlen, *de Ling. zend.*, p. 29, et Gesen., *Lexic.*, p. 1040.

être l'*u* et l'*i* qui suivent *khch* sont-ils, dans les langues sémitiques, les représentants du *h* persépolitain, comme le conjecture M. Pott[1], ou plutôt des voyelles épenthétiques destinées à adoucir la prononciation du groupe *khch* tombant sur *â* long? Dans cette hypothèse, Gesenius aurait dû prononcer *khchuârchâ* en hébreu, et *kkchiârchâ* en arabe et en syriaque, avec le *scheva* sous le *kh*, le premier *ch* et le *r*, et avec le *kamets* sous l'*u* ou l'*i* et sous le second *ch*[2]. Il aurait pu également prononcer *khchâwchâ* et *khchâirchâ*, avec le *kamets* sous les deux *ch*. L'*u* et l'*i*, frappés du *vriddhi* et devenus *âu, âi*, rendraient assez bien compte de l'*â* persépolitain. Le livre d'Esther, en écrivant une fois *akhchrch*[3] (ponctué *akhachrôch* ou *akhachrech*), vient à l'appui de ces lectures; car

[1] *Etym. Forschung.*, introduction, page LXVII.

[2] M. Saint-Martin (*Journal asiatique*, t. II, p. 87) lisait sur la troisième inscription cunéiforme du vase de Caylus, qu'il appelait assyrienne, *khschyéschersch*, comme nom de Xerxès, mot où l'on voit figurer un *y*. Si ce nom est exactement transcrit, il doit être composé de *khchya*, pour *khchâ* (roi), que l'on trouve dans Ἀρταξίας, titre des anciens princes arméniens, et de *charch*, pour *khchhârchâ*, Xerxès. On trouve aussi, dans les auteurs latins, *Oxyatres*, qui serait en grec Ὀξυάθρης, à côté de Ὀξάθρης, et Ὀξυάρτης à côté de *Oxartes*, avec un υ qui ne paraît pas appartenir aux radicaux; car, soit qu'on prenne l'ο initial pour prosthétique, soit qu'on y cherche le *hu* zend, signifiant *bon*, *xyatres* et ξαθρης sont le zend *khchathra*, de même que *xartes* et ξυάρτης seraient en indo-persan *khchâ-artas* (le grand roi), si l'on n'aime mieux les rapporter aux précédents avec *r* transposé. Par la même raison, Ὀξυάρης, cité par M. Grotefend (Heeren, *De la politique, etc.*, pages 392-93), pourrait être ramené à Ἀσσουῆρος. Voyez *Etymol. Forschung.* de M. Pott, introduction, pages LXVI, LXVII.

[3] *Esther*, chap. X, verset 1.

il suffit d'une légère variation dans les points-voyelles pour y lire *a-khchar chá*, *a-khchârech*, *a-khcherech*, ou même *a-khcherch*, selon la différence des prononciations, toutes dérivées de *khchhâr*. Il paraît en effet peu rationnel de séparer le *kh* du *ch* suivant. Le Ἀσσουῆρος résiste à cette séparation et prouve que les Massorètes auraient dû écrire *akcha* ou *akch*. Ces traditionnaires ont commis la même faute dans les mot composés *akhchdrpnim* (satrapes) et *akhchthrnim* (mulets), qu'ils lisent mal-à-propos *akhachdarpĕnim* et *akhachthrânim*. Il est clair que ces deux mots, privés de l'*a* prosthétique et de la désinence plurielle *im*, se réduisent, le premier, soit à *khchathrapân* (chefs des guerriers), soit à *khchâdarpân*[1] (chefs de la porte du roi), et le second à *khchâ-chtharân*[2] (mulets du *khchâ*). C'est pour avoir méconnu l'origine de l'*a* initial de ces trois mots que les Massorètes, et les étymologistes après eux, ont cru y voir le persan *akhech*, marquant *dignité, honneur, gloire*[3]. Les écrivains grecs ne s'y sont pas trompés; on trouve chez eux Ἐξάρξης, persépolitain *khchhârkhchâh* (usité *khchhârchâ*); Ἐάξαρξαν (βασιλέα), persépolitain *khchharkh-*

[1] Voyez Gesen., *Thesaur. ling. hebr.*, page 74, et Pott, *Etym. Forschung.*, introd., p. LXVIII Ce qui fait doute, c'est que l'hébreu emploie le *d* et non le *th*, en sorte que *darpân* peut être rapporté au persan *derbân* et au sanscrit *dvârpâlah* (portæ custos). Cependant la première signification parait mieux convenir, et de Bohlen (*de linguâ zendicâ*, pag. 32) cite *adara* comme une transcription sémitique du zend *âthrô* (le feu).

[2] Gesen., *ubi supra*, page 76; M. Pott, *ibid.* page LXVII.

[3] Gesen., *ubi supra*, pages 74-76

châm (usité *khchharchâm*) et Ἐξατράπης, indo-persan *kchattrapâh*[1]. Le second mot hébreu signifiant Xerxès forme le dernier membre du nom d'Artaxercès auquel la Bible donne deux formes : *arthkhchchtha* et *arthkhstha*. Les Massorètes lisent *artha-khchachth*, ou *artha-khachthâ* et *artha-khchasth*. Les Septante, de leur côté, écrivent Ἀρταξρέξης, et mieux Ἀρθάσασθα, pour Ἀρθάξασθα [2]. En zend, ce nom s'écrivait probablement *arta-khchachthra* (le grand roi). La lecture exacte doit donc être *artha-khchastha* ou *artha-khchartha* pour *artha-khchatra*, par transposition du *r*, puis, par sa permutation emphonique, en *s* ou *ch*.

Un parallèle suivi de la ponctuation massorétique et des écritures indo-persanes pourrait aussi conduire à des résultats d'un autre genre. On y découvrirait peut-être que les Hébreux, comme les Brahmanes et les Persépolitains, ne supprimaient originairement dans le corps des mots que l'*a* bref, supposé inhérent à la consonne précédente; suppression qui bientôt se sera étendue à l'*ĕ* et à l'*ŏ* brefs [3], ses substituts habituels, puis ensuite à l'*â* long. On a peine à concevoir que le même procédé s'étendît aux voyelles *i* et *u*, si différentes de l'*o* et de ses remplaçants. Aussi les signes représentatifs de l'*i* et de l'*u* figurent-ils dans l'écriture avec la

[1] Sur tous ces mots, voyez Pott, *Etym. Forschung.*, introduction, pag. LXV-LXVIII.

[2] Pott, *Etym. Forschung.*, introduction, page LXVII, et Gesenius, *Thesaur. ling. hebr.*, pages 155, 156.

[3] *Commentaire sur le Yaçna*, alphabet zend, p. LIII, LVIII et LIX.

triple fonction de semi-voyelles, de voyelles longues et de voyelles brèves. Ce qui paraît certain, c'est que les points-voyelles de l'*é* et de l'*ô* peuvent souvent se ramener à l'*i* et à l'*u* sanscrits affectés du *guṇa* (a bref) ou du *vrĭddhi* (â long). Ainsi *bith, khith* (ou *hhith*), *tith*, prononcés *béth, khéth, téth*, à l'aide du *tséré* (ê long), avec *quiescence* de l'*i*, auraient très-bien pu s'écrire *baith, khaith, taith*, grec βῆτα, ἦτα, θῆτα, au moyen du *guṇa* ou du *vrĭddhi* de *i*, c'est-à-dire en prenant le *phatakh* ou le *kamets*, au lieu de *tséré*, et en fondant leur valeur avec celle du *i* qu'on nous présente mal à propos comme lettre morte. De même, *ioud* et *qouph*, prononcés *iôd* et *qôph*, au moyen du *kholem* ou point *ó* placé sur l'*u*, équivalent à *iaud* et *qauf* (grec ἰῶτα, κάππα), et auraient dû s'écrire avec le *phatakh* ou le *kamets*, comme on l'a fait pour le *vau* et le *thau* (grec βαῦ, ταῦ), écrits *va* et *tha*.

Quoi qu'il en soit du mérite de ces observations, que l'on soumet au jugement des orientalistes, le succès obtenu par M. E. Burnouf dans l'interprétation du premier système d'écritures persépolitaines, doit l'encourager à poursuivre ses recherches et à les étendre aux deux autres systèmes qui paraissent exiger la connaissance des idiomes sémitiques. Déjà l'auteur est parvenu à en déchiffrer quelques mots sur les inscriptions de Mourghâb et de Târkou. C'est à lui qu'il appartient d'entreprendre ces deux nouvelles tâches; nous avons la ferme confiance qu'il parviendra à les remplir aussi complétement

que la première. Il n'a pas besoin de ce surcroît de découvertes pour acquérir une juste célébrité; mais ce sera un grand honneur pour l'érudition française de joindre au nom de Champollion le jeune, le nom d'Eugène Burnouf, déjà inscrit à côté de ceux d'Abel-Rémusat et de Chézy.

OBRI d'Amiens.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 septembre 1836.

On lit une lettre de madame Sarah Davids par laquelle madame Davids fait hommage à la Société d'un exemplaire de la Grammaire turque en anglais, par M. Arthur Lumley Davids, et d'un exemplaire de la traduction française de cet ouvrage, par madame Sarah Davids. Ces ouvrages seront déposés à la bibliothèque et les remercîments du conseil seront adressés à madame Davids.

On lit une lettre de M. le chevalier de Paravey par laquelle il fait hommage, au nom de lady Airey, d'un ouvrage de madame Fitz-Gerald relatif à un système complet d'écriture hiéroglyphique. Les remercîments de la Société seront adressés à lady Airey, et l'ouvrage sera renvoyé à l'examen de M. Brosset, qui en fera un rapport au conseil.

M. Vullers, professeur à Giessen, adresse au conseil les cinq premières feuilles du texte de l'*Histoire des Seldjoukides* de Mirkhond, qu'il se propose de publier, et demande que la Société souscrive à plusieurs exemplaires de cet ouvrage.

Les cinq feuilles déjà imprimées sont renvoyées à l'examen d'une commission littéraire formée de MM. Bianchi, de Slane et Mohl.

M. Eugène Arnout adresse au conseil les deux premiers numéros du journal intitulé *l'Institut*, dont il est l'éditeur, et demande que le conseil lui accorde un exemplaire du journal de la Société en échange. Cette demande, ainsi que les deux numéros de *l'Institut* déjà publiés, est renvoyée à l'examen de MM. de Slane et Landresse.

M. Mohl, au nom de la commission des fonds, annonce au conseil que plusieurs exemplaires de la seconde série du *Journal asiatique* sont en ce moment complets, et propose de fixer le prix de cette collection, ainsi que des volumes et des numéros détachés qui restent encore, de la manière suivante: la collection complète, à 100 francs pour les membres de la Société, et 130 pour les personnes étrangères à la Société; chaque volume détaché, à 6 francs pour les membres, et 8 francs pour les personnes étrangères; chaque cahier détaché, à 1 franc 50 centimes pour les membres, et 2 francs pour les personnes étrangères. Le conseil adopte cette proposition et arrête qu'il en sera donné connaissance aux membres de la Société par la voie du Journal.

Séance du 14 octobre 1836.

M. Adolphe Pictet écrit au conseil pour lui adresser une troisième et dernière lettre à M. de Schlegel sur les langues celtiques. On arrête que cette troisième lettre sera renvoyée à la commission du journal.

M. Raphatty écrit au conseil pour lui adresser les deux premiers volumes d'un journal qu'il publie sous le titre de *Hebrew review and magazine of rabbinical literature*, in-8°. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Raphatty, et M. Stahl est chargé de faire un rapport sur ce journal.

M. Wollheim écrit au conseil pour lui adresser un exem-

plaire de l'ouvrage intitulé *De nonnullis Padmapurani capitibus*, 1 vol. in-4°. M. Wollheim demande en même temps à être admis au nombre des membres de la Société. On arrête que les remercîments du conseil seront adressés à M. Wollheim, qui est reçu comme membre de la Société.

M. Bianchi fait un rapport, au nom de la commission nommée dans la dernière séance, sur la demande de M. Vullers, éditeur d'une partie de l'histoire de Mirkhond, et pense que l'ouvrage de M. Vullers mérite d'être encouragé par la Société. Ce rapport est renvoyé à la commission des fonds.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 septembre 1836.

Par l'auteur. *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Saint-Martin*, lue à la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 5 août 1836, par M. le baron Silvestre de Sacy, secrétaire perpétuel. In-8°.

Par l'auteur. *Analyse grammaticale raisonnée de différents textes anciens égyptiens*, par François Salvolini. Planches. Volume Ier. Paris, Dondey-Dupré, 1836. In-4°.

Par l'auteur. *The Exposition of the Vedanta philosophy*, by H. T. Colebrooke, esq. London, 1835. In-8°.

Par l'auteur. *Die Regenwürmer auf den Feldern der orientalischen Numismatik*, untersucht von D. A. Adernson. Leipzig, 1836. In-8°.

Par l'auteur. *Jahrbücher der Literatur. Vier und siebzigster Band.* 1836. *April, Mai, Juni. Wien*, 1836.

Par l'auteur. *Das Blumenblatt, eine epische Dichtung der Chinesen aus dem Original übersetzt*, von Dr. Heinrich Kurz. St-Gallen, 1835. In-8°.

Plusieurs numéros du *Journal de Smyrne*, du *Moniteur ottoman*, de la *Gazette turque-arabe du Caire* et du *Journal grec-turc du Caire*.

Bulletin de la Société de géographie, 2e série, tome V, n° 27. Mars. Paris, 1836.

Journal de l'Institut historique, 3e année, tome IV, 19e livraison. Février.

Séance du 14 octobre 1836.

Par la famille de l'auteur. *Voyage dans l'Inde*, par Victor JACQUEMONT, pendant les années 1828 à 1832. 10e livraison. 1836. In-folio.

Par l'auteur. *Esquisse du système grammatical de la langue berbère, précédée de quatre lettres sur les étymologies, adressées au président de la Société philosophique de Philadelphie*, par William B. HODGSON, esq. (Communiqué à la Société de géographie par M. Warden.)

De la part de l'auteur. *Sacra pentecostalia pie celebranda Academiæ Fridericianæ Halis consociatæ civibus indicit prorector cum directore et senatu. Inest Guilielmi Gesenii dissertatio de inscriptione punica libyca*. Lipsiæ, 1836. In-4°.

Par le traducteur. *Oupanichats, théologie des Védas*, texte sanscrit, commenté par Sankara, traduit en français par L. POLEY.

Par l'auteur. *Address of Earl Stanhope, president of the Medico-botanical Society, for the anniversary meeting*. January 16, 1836. London, 1836. In-8°.

Par l'auteur. *Thème de nativité* de M. Richy, rouleau en langue bengali.

Quelques feuilles d'un manuscrit incomplet en langue orixa.

Plusieurs numéros du *Journal turc-grec-moderne de l'île de Candie* et de la *Gazette turque-arabe du Caire*

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

N'ayant lu que depuis peu de jours le cahier de septembre du Journal asiatique, j'avais ignoré jusque là que mon savant confrère M. Quatremère s'était décidé à publier dans ce Journal ses *Mémoires historiques sur la dynastie des khalifes fatimites.* Comme j'ai dû faire connaître l'origine et les commencements de cette dynastie, dans l'Introduction à mon traité de *la religion des Druzes,* j'ai lieu de regretter que cette partie de mon travail, rédigée il y a plus de trente ans, fût déjà imprimée avant que M. Quatremère fît paraître le commencement de ses Mémoires. J'aurais pu me borner à renvoyer les lecteurs de mon ouvrage à celui de ce savant. La seule chose que je désire aujourd'hui, c'est que le public sache que nous avons travaillé tout-à-fait indépendamment l'un de l'autre. J'ai dû être beaucoup plus court que M. Quatremère, puisque je ne traitais ce sujet historique qu'accidentellement, et si sur quelques points mon opinion diffère de la sienne, les lecteurs adopteront celle qui leur paraîtra la plus vraisemblable.

Si vous voulez bien, monsieur, donner place à cette lettre dans votre Journal, je vous en serai très-obligé.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le baron SILVESTRE DE SACY.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU PRINCE THÉIMOURAZ A M. B.

.... « Une grave indisposition, qui m'a retenu long-temps « au lit, a interrompu mes travaux sur l'Histoire de la Géor- « gie [1], mais soyez sûr que je les mènerai bientôt à fin, et

[1] Voy. Journal asiatique, février 1836, p. 207.

« vous les communiquerai. Vous m'annoncez avoir trouvé « une Histoire de Géorgie en arménien [1]; j'ignore si elle est « bonne ou non, et quel en est l'auteur. J'ai lu beaucoup de « ces histoires et chroniques; quelques-unes sont bien faites, « mais il arrive souvent qu'un écrivain contredit l'autre, et il « y a plus de mensonge que de vérité dans leurs récits. Dans « le livre de Michel Tchamtchian, qui écrivait, je crois, il y « a quarante ans, à Constantinople, ce qui se rapporte à la « Géorgie est parfois exact, parfois approchant de la vérité, « le plus souvent fabuleux. Quant à ce qu'il dit de son propre « pays, il y a quelque peu de vrai, beaucoup de choses qui « paraissent l'être, et encore plus de fables [2]. Les autres his- « toriens arméniens disent plus de faussetés que l'Arménie « n'est grande. Examinez aussi avec soin les récits de Dosi- « thée et de Chrysanthe, dans leur Histoire des Patriarches « (de Jérusalem). Grâce à Dieu, la Société asiatique com- « mence à faire quelque attention à notre littérature. J'espère « vous faire parvenir une histoire générale qui, si elle n'est pas « complète dans tous ses détails, vous donnera du moins des « notions exactes sur notre pays. Deux raisons sont causes du « retard que vous éprouvez : d'abord je travaille seul .; et « ensuite, lorsqu'on se charge d'écrire l'histoire, et qu'il s'agit « de paraître devant des hommes si distingués, ce serait une « honte de ne pas le faire avec toute l'exactitude, la sévérité, « la précision qui convient. Je vous disais dernièrement que

[1] Il s'agit d'une petite Chronique anonyme, faisant partie des papiers de M. Schulz, qui m'a été communiquée par M. Mohl. Feu M. Saint-Martin avait pris la peine d'en commencer la traduction; je l'ai achevée. Cette Chronique se compose de sommaires indiquant les principaux évènements de 1201 à 1753. Elle paraît fort exacte, et peut, en beaucoup de points, servir à faire comprendre et à rectifier la *Chronique géorgienne* publiée par la Société asiatique. Elle est surtout curieuse en ce qu'elle fournit des listes complètes des rois d'Iméreth et de Cakheth, des dadians de Mingrélie, des princes du Gouria, et des atabeks d'Akhalzikhé — B.

[2] Ce jugement sur le grand ouvrage de Tchamitch est sévère.—B.

« les Géorgiens n'ont reçu de Mesrob ni de personne autre « leur alphabet et leur écriture; et pour preuve je citais des « monnaies couvertes de grandes lettres *khoutzouri*, anté- « rieures à l'introduction du christianisme en Géorgie : je vous « en enverrai également l'explication [1]. »

BIBLIOGRAPHIE.

ZOOLOGIE DU NEPAL PAR M. B. H. HODGSON, OUVRAGE ENRICHI D'UN GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

Bien que les siences naturelles ne soient pas du nombre de celles dont la Société asiatique s'est proposé d'encourager l'étude, elle ne peut cependant se défendre d'accorder un témoignage d'intérêt à l'ouvrage dont on vient de lire le titre, moins encore à cause de son importance et de sa spécialité qu'à raison des rapports suivis qu'elle entretient avec l'auteur de ces recherches, le seul peut-être de ses membres honoraires qui ait aussi heureusement allié l'étude des sciences naturelles à celle des sciences historiques. C'est à sa correspondance et aux communications qu'il a faites à la Société asiatique de Calcutta que sont empruntées les considérations suivantes sur le caractère, l'importance, les matériaux et l'économie de l'ouvrage dont on vient de lire le titre; elles serviront à l'annoncer littérairement; les conditions de la souscription seront fixées plus tard.

Les recherches de M. Hodgson sur la zoologie du Nepal

[1] Voyez la *Dissertation sur les monnaies géorgiennes*, Journal asiatique, juillet 1836. La présente lettre est antérieure aux renseignements cités; elle a été retardée en route.—B.

s'annoncent comme un ouvrage remarquable par la nouveauté des espèces qui y seront décrites, et de la contrée jusqu'ici presque inexplorée où elles ont été trouvées, ainsi que par les avantages de position de l'auteur, avantages dont personne avant lui n'eût pu se prévaloir, et dont n'essaiera peut-être de profiter aucun de ceux qui en jouiront après lui. De toutes les sciences qui ont pour but la connaissance des êtres naturels, aucune n'aurait plus besoin que la zoologie d'observer complétement et minutieusement; car ce qu'elle veut observer, c'est la vie, c'est l'organisation animale, ce sont les mœurs, les habitudes et quelquefois même le caractère individuel; et cependant aucune science n'observe sous l'influence de circonstances aussi défavorables; elle n'a que de bien rares occasions d'observer directement et pour ainsi dire sur place, de voir les animaux qu'elle décrit dans la plénitude de la vie, dans la spontanéité de leurs mouvements, sur le sol même qui les nourrit; elle n'étudie pour ainsi dire la vie que dans la mort, ou plutôt que dans ce qu'il est possible de conserver des restes d'un animal, les parties solides et quelques parties molles, qui peuvent d'ailleurs s'altérer par des causes d'origine diverse, quelquefois même par les soins qu'on prend pour les conserver. Avec quelque soin que ses dépouilles aient été préparées et que ses principaux organes aient été préservés de toute altération, un individu ne représente d'ailleurs qu'un seul état, qu'un seul âge, qu'une seule taille, et même, pour certaines espèces, qu'une seule saison de l'année. C'est sans doute à ces inconvénients, que la botanique partage à peine et que la minéralogie ne connaît pas, qu'il faut attribuer le peu de progrès qu'a faits jusqu'à présent la zoologie comparativement à ces deux sciences, et il est en effet bien difficile, par quelque sagacité d'esprit que soit dirigée l'observation, que des restes desséchés puissent instruire le zoologiste des formes réelles et de l'habitude de corps de l'animal, des nombreuses variétés que supposent les différences de sexe, d'âge et de saison, et surtout des détails de la structure interne dont les parties solides et inaltérables ne peuvent faire deviner

que les principaux traits. Ces inductions ont souvent le mérite de la vérité, mais elles peuvent quelquefois aussi manquer d'exactitude. De ces désavantages dans l'observation, de la nécessité de les compenser par des inductions, sont nées des espèces imaginaires en grand nombre, et quelquefois de véritables monstruosités, de manière que, là où tout semblait terminé, tout peut encore rester à faire. C'était une circonstance telle qu'elle pouvait ne pas se représenter de longtemps, qu'une contrée qu'aucun naturaliste n'avait peut-être encore visitée, devînt le séjour d'un homme qui joignait au désir de servir la science, une connaissance plus qu'élémentaire de la zoologie ; d'aussi heureuses circonstances et d'aussi heureuses dispositions ne devaient pas être perdues pour la zoologie ; c'est leur alliance qui a préparé les précieux matériaux de l'ouvrage que nous annonçons.

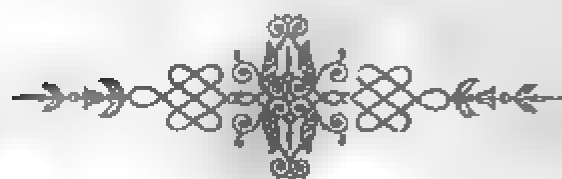
Et cependant M. Hodgson, toujours dirigé par cette pensée généreuse, *allier l'opportunité à la science,* a voulu donner une nouvelle garantie aux amateurs de la zoologie en associant à ses travaux quelques-uns des plus habiles zoologistes de l'Europe, en faisant profiter son ouvrage de leurs conseils et de leur science comparative. Après avoir réuni une masse considérable de notes et de dessins, après avoir mis en ordre ces matériaux, il les prépare pour la publication, et se propose de les confier aux mains d'un éditeur qui complétera le travail par des considérations sur le classement systématique de toutes les espèces nouvelles. C'est le désir de ne rien avancer qui pût être sujet au doute, qui a plus d'une fois engagé l'auteur à différer pendant plusieurs années la publication de faits jusqu'alors inconnus, publication qui lui eût assuré le mérite si recherché de la priorité, mais qui eût pu introduire dans la science des notions générales d'une exactitude contestable, des divisions incomplètes ou mal définies ; car M. Hodgson est convaincu que la multiplicité d'espèces nouvelles, confusément décrites, est plus préjudiciable qu'utile à la science. C'est un sentiment qu'il a acquis le droit d'énoncer sans réserve, après lui avoir sacrifié quelques-unes de

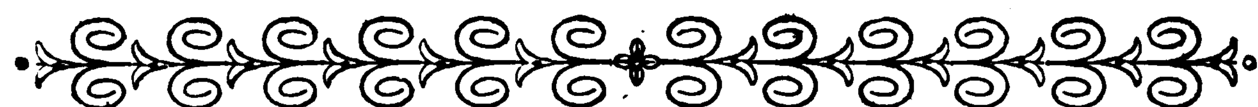
ses plus belles découvertes, en laissant à d'autres zoologistes plus empressés, peut-être moins prudents, l'avantage dou-teux de les publier les premiers. Il ne peut cependant se dé-fendre de constater ces faits dans l'intérêt de sa publication; il lui importe de déclarer que, de tous les sujets décrits dans la belle collection de Gould, il n'en est pas un seul qu'il n'ait observé attentivement, à plusieurs reprises, et d'après des individus différents, qu'il n'ait dessiné et décrit dans ses notes, longtemps avant l'apparition des *Centuries*; il en est même, il doit encore le déclarer, qu'il avait non-seulement découverts, mais publiés, avant qu'ils le fussent de nouveau comme inédits, dans la collection qu'on vient de citer : ce sont l'*hæmatornis undulatus*, le *circætus nepalensis*, l'*erolia* à *bec rouge*, la *zoothera monticola*, le *turdus rostratus*, etc.

L'ouvrage comprendra environ une centaine de quadru-pèdes et près de trois cents oiseaux; les dessins seront du plus grand format, exécutés avec le même luxe que ceux des *Centuries* de Gould, et réunis sous la forme d'un atlas.

Les souscriptions seront reçues par le secrétaire de la So-ciété asiatique de Calcutta, par M. Bennett, secrétaire de la Société zoologique de Londres, et par le doyen de Carlisle, Lower Grosvenor-street, Hanover-square.

E. J.





JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE 1836.

VIE

Du khalife Fatimite Moëzz-li-din-Allah, par M. Quatremère, membre de l'Institut.

Abou-Temim-Maad, surnommé Moëzz-li-din-allah, fils du khalife Mansour, vint au monde le 15e jour du mois de ramadan, l'an 317 (de J. C. 929)[1]. Désigné par son père comme héritier du trône, il fut, au moment où la mort de ce prince laissa le trône vacant l'an 341 (de J. C. 952), reconnu sans contestation en qualité de légitime khalife. Il était

[1] Nowaïri (manuscrit arabe de la Bibliothèque de Leyde); Makrizi, *Description de l'Égypte* (man. arabe 797, fol. 287 *v.*); *Vie de Djauher* (*ibid.* fol. 310 *v.*); Ebn-Khallikan (man. arabe 730, fol. 348 *r.*, et 69 *r.* et *v.*); Abou'lmahasen (man. arabe 671, fol. 99 *v.* et fol. 130 *r.* et *v.*) *Abulfedæ annales*, tom. II, p. 460; *Elmacini historia*, p. 222; Mirkhond (man. de l'Arsenal, IVe part., page 58 *v.*); Haïder Razi (man. persan de la Bibliothèque royale de Berlin, fol. 283 et suiv.); Ebn-Khaldoun (man. de la Bibliothèque du Roi, tom. IV, fol. 34, *v.* et suiv.).

alors âgé d'environ vingt-quatre ans. Depuis le décès de Mansour il prit en main es rênes du gouvernement et déploya dans l'administration des affaires autant de talent que de ferr eté. Le lundi 7e jour du mois de dhou'lhidjah, ce prince, assis solennellement sur son trône, admit en sa présence les grands de l'état et un nombre considérable d'hommes du peuple, fut sa par eux du nom de khalife, et prit le titre de *ēzz allah*. Il ne se montra nullement affligé de la m t e son père.

Il manda ceux de : oncles paternels et des oncles de son père qui se trouvaient dans la ville de Mahdiah. Tous se rendirent auprès de lui, le saluèrent du titre de prince, lui prêtèrent serment de fidélité, marchèrent à ed devant lui et reçurent de lui de magnifiques pı its. Après avoir fait publiquement la prière de fê : des victimes, le nouveau khalife congédia ses ents et leur permit de retourner à Mahdiah.

A peine était-il paisible possesseur de l'autorité suprême qu'il partit de sa capitale l'an 342, parcourut la province d'Afril , s'arrêtant dans chaque ville qui se trouvait s issage, et s'appliquant partout à rétablir t aill té et à pourvoir, par de sages règlements, à tout ce qui pouvait assurer la paix et la prospérité de états. De là il parcourut le mont Auras. Tous les r elles qui étaient cantonnés dans cette montagne, et qui avaient encore les armes à la main, s'em sèrent de les déposer et se soumirent au nouv khalife, auquel ils prê-

tèrent serment d'hommage et de fidélité. De ce nombre étaient les Benou-Kemlan et les Melilah, qui faisaient partie de la tribu de Hawarah. Moëzz reprit ensuite la route de Kaïrowan. Il nomma, au gouvernement des différents districts de son empire, ses pages, ses officiers et autres personnages dont il connaissait la capacité et la bravoure. Chacun d'eux avait sous ses ordres un corps de troupes plus ou moins considérable. Kaïsar, l'esclavon, qui avait reçu le gouvernement de la ville de Bâgâïah باغاية, acheva par ses bienfaits de désarmer les Berbers et les conduisit à Kaïrowan, où ils reçurent du prince des dons magnifiques et l'accueil le plus honorable. Mohammed-ben-Khazar, émir de la tribu berbère de Mograwah, se rendit également dans la capitale, y fut reçu de la manière la plus noble, et fixa son séjour dans cette ville, où il mourut, l'an 348. L'an 343 (de J. C. 954) Moëzz manda à sa cour Zeïri-ben-Monad, émir de la tribu de Sanhadjah, qui résidait dans la ville d'Aschir. Après l'avoir comblé de présents, il le renvoya dans son gouvernement. Moëzz avait parmi ses affranchis un esclave grec nommé Djauher, fils d'Abd-allah, et surnommé Abou-Hosaïn. Élevé par les soins de Mansour, dont il fut d'abord le secrétaire, il sut adroitement s'insinuer auprès de Moëzz et capter si bien sa faveur, que ce prince, après l'avoir fait passer successivement par tous les emplois, l'éleva au rang de vizir et lui donna le commandement général de toutes ses troupes.

L'an 344 (de J. C. 955) il se livra une sanglante bataille entre les troupes de Moëzz et celles d'Abd errahman, souverain de l'Espagne. La victoire se déclara en faveur du khalife fatimite[1]. Un historien persan nous donne ces détails trop concis. Mais Ebn-Khaldoun, que j'ai maintenant sous les yeux, s'exprime en ces termes : « D'après les ordres de « Moëzz, Hasan ben-Ali, gouverneur de la Sicile, « ayant mis en mer une flotte, vint débarquer sur « la côte d'Espagne, près d'Almeria, y exerça de « nombreux ravages et se retira, emmenant avec lui « un riche butin, et quantité de prisonniers. Nâser, « souverain de l'Espagne, envoya à son tour une « flotte, sous le commandement de son affranchi « Gâleb. Les Espagnols, ayant tenté une descente « sur la côte d'Afrikiah, furent repoussés par les « troupes qui gardaient la province, et forcés de re« prendre la mer. Mais l'année suivante ils revinrent « à la charge avec soixante et dix vaisseaux, brûlèrent « le port de Khizer الخزر, et ravagèrent les environs « de Sousah et de Tabrakah. »

La puissance de Moëzz s'affermissait chaque jour en Afrique, et s'étendait au loin, depuis la ville d'Ifkan ايفكان, située à trois journées de marche au delà de Tâhart, jusqu'à celle de Rakkadah. Tâhart et Ifkan avaient pour gouverneur Sali ben-Mohammed-Iaferni. Aschir et ses dépendances étaient soumises à Zeïri ben-Monad, de la tribu de Sanhadjah.

[1] Haïder Razi (man. persan de la Bibliothèque royale de Berlin, fol. 283 v.).

Mesilah avait pour gouverneur l'Espagnol Djafer ben-Ali, et Bâgâïah, l'esclavon Kaïsar. Fez obéissait à Ahmed ben-Bekr-Djadhémi et Sedjelmasah à Mohammed ben-Fatah ben-Wasoul, de la tribu du Meknâsah.

Bientôt après, l'an 347, Moëzz fit partir Abou-Hosaïn-Djauher, à la tête d'une armée nombreuse, où l'on comptait vingt mille cavaliers choisis parmi les Kotamah, les Zenatah et autres tribus berbères, et dans laquelle se trouvait l'émir Zeïri, de la nation de Sanhadjah, ainsi que d'autres officiers du plus haut rang, pour soumettre les villes du Magreb qui refusaient de reconnaître l'autorité du nouveau khalife. Si l'on en croit Ebn-Khaldoun, Moëzz se décida à entreprendre cette expédition, parce qu'il fut informé que Iali ben-Mohammed entretenait des correspondances avec les princes Ommiades, souverains de l'Espagne. Djauher partit de Kaïrowan au mois de safar de l'an 347 (de J. C. 958). Il marcha d'abord vers la ville de Tâhart, qui céda à ses armes. Il battit complétement quantité de tribus diverses et conquit un grand nombre de places. Iali ben-Mohammed vint au-devant de l'armée; mais à peine avait-elle quitté la ville d'Ifkan, qu'un tumulte se manifesta à l'arrière-garde et fut, dit-on, suscité par les Benou-Iafren. On arrêta Iali, qui fut sur-le-champ massacré par les Berbers de la tribu de Kotamah. La ville d'Ifkan fut saccagée, et Bedou fils d'Iali retenu prisonnier. Les Benou-Iafren prétendirent que Zeïri-ben-Monad avait contribué puissamment à la mort

de leur chef[1]. rivé . s murs de Fez, Djauher la tint assiégée qu ie temps. Voyant que ses attaques étaient sa a un succès, il décampa et dirigea sa marche vers ljelmasah. Cette ville avait alors pour souverain hâker-lillah-Mohammed ben-Fatah[2], q régnait depuis l'année 331 avec une extrême uité. Il vait pris, en 342, le titre d'ém e des croyants), et avait fait fra son des monnaies d'or et d'argent. Averti de l'a oc des troupes de Moëzz, il quitta sa capitale ec fer ne, ses enfants et ses principaux partisa , et se réfugia à Tasferalt ou Taskedat تاسكدات, e ı fortifiée et située à douze milles de Se Djauher se présenta devant cette e vi et s'en rendit maître sans coup férir. P a s, Mohammed s'étant déguisé et n'ay s avec lui qu'un petit nombre de ses plus viteurs, sortit de sa forteresse et se di vers Sedjelm pour connaître par lui-même la uation d res. Mais il rencontra sur la rou s m de la tribu de Madgarah q le reconnurent, se saisirent de lui et le livrèrent entre les mains de Djauher. Ce général, poussant ses conquêtes, arriva sur les bords de l'Océan atlantique. Là, ayant fait pêcher des poissons, il les mit dans des vases pleins d'eau[3] et les

[1] Ebn-Khaldoun, tome VI, fol. 123 r.

[2] Man. arabe 580, page 212. Ebn-Khaldoun, tome IV, fol. 35 r tome VI, fol. 103 v.

[3] On trouve chez les écrivains que j'ai consultés le mot قلّة qui

envoya à Moëzz pour prouver à ce prince qu'il avait porté ses armes victorieuses jusqu'aux limites du monde habitable. Il eut soin, pour le même motif, de renfermer dans sa lettre des fragments d'algue ou de fucus recueillis sur les bords de l'Océan. Après cette expédition brillante, Djauher se présenta une seconde fois devant Fez, attaqua la ville avec une nouvelle vigueur et l'emporta d'assaut le jeudi 21e jour du mois de ramadan de l'an 348. Cette conquête fut due principalement à l'audace de Zeïri ben-Monad qui, à la faveur de la nuit, escalada les remparts de la ville. Le souverain de cette place resta au nombre des prisonniers. Djauher établit dans tout le Magreb des gouverneurs qui lui étaient dévoués, et chassa les officiers qui commandaient au nom du souverain de l'Espagne; il ajouta la ville de Tâhart à la province soumise à l'autorité de Zeïri ben-Monad. Couvert de gloire et chargé de butin, il retourna alors sur ses pas, conduisant avec lui le souverain de Fez et celui de Sedjelmasah enfermés dans deux cages de fer, et vint présenter à son maître un présent magnifique. Tant de victoires accrurent et portèrent au plus haut point la faveur dont Djauher jouissait auprès du khalife.

signifie *un vase*. Je ferai observer à cette occasion que, dans le Martyre de S. Bacchus le jeune, publié par le P. Combefis (*Christi martyrum lectatrias*, pag. 83), nous lisons que les moines du monastère de St. Sabas, voulant baptiser ce jeune homme, apportèrent une urne appelée *colathos*, *κόλαθον*. Je crois que ce mot nous représente le terme arabe قُلَّة.

Ce prince se voyait alors maître [illegible] l'Afrique septentrionale, depuis l'[illegible] jusqu'aux frontières de l'Égypte. Dans cette [illegible] étendue de pays, tout reconnaissait l'autorité du k[illegible] life fatimite, partout on faisait la *khotbah* en son nom, à l'exception de la ville de Sebtah, qui r[illegible] eule soumise au khalife ommiade de l'E[illegible].

Cette même a[illegible]e ([illegible] n 347) une maladie contagieuse des plus [illegible] dévasta la plus grande partie du globe, et exer[illegible] s[illegible]tout ses ravages sur les femmes et les enfa[illegible] Le nombre des morts était si considérable, [illegible] l'on avait renoncé à leur sépulture, ou, si l'[illegible] quittait de ce devoir, on réunissait dans une [illegible] vingt ou trente cadavres[1].

L'an 348[2] (de J. C. 959), Moëzz apprit qu'une guerre violente s'était allumée dans le Hedjaz, entre la famille de Hasan et celle de Djafar; que ces tristes querelles avaient fait couler beaucoup de sang, et que la famille de Hasan avait perdu plus de monde que sa rivale. Moëzz fit partir secrètement des émissaires qui portaient avec eux des sommes d'argent considérables. Ces négociateurs s'abouchèrent avec les deux partis, firent entendre le langage de la raison et de l'honneur, et s'engagèrent au nom de leur maître à acquitter les sommes exigibles pour le rachat des meurtres qui avaient ensanglanté cette guerre. Ces demandes obtinrent un heureux succès. Les deux

[1] Haïder Razi, fol. 283 v.
[2] Makrizi (man. 797, fol. 289 r

familles se réunirent et conclurent une paix qui fut solennellement jurée dans la mosquée de la Mecque, en face de la kabah. Comme la famille de Hasan avait perdu environ soixante et dix hommes de plus que l'autre branche, le prix du sang de ces morts fut acquitté aux frais de Moëzz. Nous verrons plus tard que ce prince recueillit avec usure le fruit de cette action généreuse.

Maad, c'est-à-dire le khalife Moëzz[1], avait établi dans la ville de Kaïrowan une police sévère. Des gardiens de nuit, des soldats et des espions pleins de vigilance lui répondaient de la population. Après la dernière prière du soir, on sonnait de la trompette, et dès ce moment quiconque était rencontré dans la rue était condamné à avoir la tête tranchée; car on supposait que personne, à cette heure avancée, ne pouvait se trouver dehors à l'exception des voleurs ou autres malfaiteurs. Ces précautions étaient à coup sûr d'une sévérité excessive; mais elles paraissent peut-être moins étranges si l'on réfléchit que la ville de Kaïrowan renfermait une foule d'hommes, même de personnages influents, qui détestaient profondément les Fatimites et ne cessaient d'exciter sourdement contre eux la haine du peuple. On conçoit donc que ces princes vivaient dans un état de défiance continuelle et mettaient tout en œuvre pour prévenir les complots qui pouvaient porter atteinte à leur puissance. L'historien de Kaïrowan raconte à cette occasion une anecdote

[1] Man. arabe 752, fol. 104 v. 105 r.

que je vais transcrire, et da[illegible] cet écrivain croit voir quelque chose e surnaturel, quoique toutes les circonstances du fait ne présentent rien de bien merveilleux. -Saïd-Khalaf, serviteur d'Abou-Ishak-Sebaï, se tr ıvant un soir chez ce scheïkh, celui-ci l'entretint d'objets si intéressants que le plaisir de la conversation lui fit oublier l'heure. Cependant le crieur de la principale mosquée avait annoncé mière prière du soir, la trompette avait sonné et sonne ne circulait plus dans les r [illegible] e voulant pas prendre sur lui d'ir [illegible] le v llard, le laissa achever sa c [illegible] Lo u'il t cessé de parler, Abou- d, l ant salué, se d sa à partir. La femme du ïkh ayant à son hôte où il avait inten d'aller, il répo it qu'il retournait chez lui. « C [illegible] dit cet ıne, la trompette a sonné « de e ! » Le ïkh engagea Abou-Saïd à séjour ur ce nuit dans sa maison. Abou-Saïd ré it : « Je s une trop vive inquié- « tude mère, q manquerait pas de croire « qu'il serait arrivé qu que accident funeste. » Le scheïkh, lui ayant dit ttendre un moment, le fit placer devant tour tout autour de lui en récitant des prièr ages de l'Alcoran, après quoi il lui dit qu vait rtir, et que Dieu serait devant, derrière lui, à lroite et à sa gauche, pour le préserver de t t ac dent. Abou-Saïd, plein de confiance, se mit en n rche. Arrivé à la place d'Ebn-Abi-Daoud, il renc tra des soldats du guet,

des surveillants, accompagnés de plusieurs chiens; personne ne lui dit un mot et aucun chien n'aboya. Continuant sa route, il trouva, au marché d'Ebn-Hescham et plus loin, une troupe semblable, et il ne fut pas inquiété davantage. Lorsqu'il approchait de la ruelle où était sa maison, il ne put se défendre d'un vif sentiment de crainte; car il pensait que la porte serait fermée et qu'il ne trouverait personne pour la lui ouvrir. Mais, contre son attente, il n'eut qu'à pousser la porte, qui s'ouvrit d'elle-même : sa mère l'attendait derrière la porte. Il rentra chez lui, se hâta de rendre grâce à Dieu, et ne manqua pas d'attribuer cet événement aux prières du scheïkh[1].

Une anecdote peu importante en elle-même servira à prouver quelle opposition les Fatimites rencontraient au milieu même de la capitale de leurs états, et jusqu'à quel point ils se croyaient obligés, dans l'intérêt de leur position, de tolérer des injures souvent fort graves.

Un simple maître d'école مؤدّب nommé Abou-Bekr-Iahia ben-Khalfoun, qui appartenait à la tribu de Hawarah, avait osé braver la puissance du prince. Il était ennuyé de la présence d'un Oriental[2] qui se plaçait devant sa classe pour tenir des discours injurieux contre les khalifes Abou-Bekr et Omar, dans l'intention de blesser et d'irriter le vieillard. Celui-ci, poussé à bout, dit aux enfants : « In-

[1] Man. arabe 752, fol. 98 v. 99 r.

[2] Les auteurs africains emploient souvent ce terme pour désigner les Fatimites et leurs partisans.

« formez-moi quand cet rev » Ayant appris son arrivée, il se a dans une des cours de l'école et dit aux enfants : « Dès qu'il commencera « ses déclamations injurieuses, entourez-le et faites-« le entrer dans la salle. » Ils l'entourèrent en effet et lui assujettirent le pied dans une pièce de bois. Leur maître leur ordon e faire tous une lecture à haute voix, de se pl er ur la porte et de tenir élevées les planches i ur servaient pour écrire. Tous élevèrent leur voix en même temps, de manière qu'il devenait i ble de rien entendre. Alors le maître, se j t sur cet homme, le renversa à t e et le fra cruellement sur le dos et la tête. L u'il se tr a fatigué, les enfants s'approchèrent l c t : « Vous avez suffisamment « battu cet i nt; faut que nous ayons notre « tour. » Iahia l a nné la permission, ils entourèrent cet h et chacun d'eux le frappa de toute sa force, de ère qu'aucune partie du corps de ce malheureux resta sans meurtrissure. Ensuite les enfants le prirent par les pieds et les mains, et le jetèrent dans la rue. Un porteur étant venu à passer, ils l'invitèrent à charger cet homme dans un panier. Cependant quelques personnes vinrent trouver le maître d'école et lui dirent : « Cet homme que tu as maltraité est un esclave du « prince et tient auprès de lui un poste qui n'est pas « à mépriser. Nous craignons que cette aventure « n'ait pour toi des suites fâcheuses. Mais adresse-toi « à telle femme d'un rang distingué, dont le fils fré

« quente ton école. » Iahia les remercia de ce bon conseil et appela l'enfant, auquel il dit : « Lorsque « je parlerai à ta mère, ne manque pas d'attester la « vérité de tout ce que je lui dirai. » Il prit son bâton, se rendit chez cette femme, et frappa à la porte. L'enfant vint lui ouvrir et lui dit : « Maître, quel « motif vous amène ? » Il répondit : « J'ai absolument « besoin de parler à ta mère. » Introduit à l'instant, il dit à cette femme : « Un tel s'est présenté à mon « école et a voulu exciter du désordre parmi les en- « fants. Si vous ne voulez pas me croire, interrogez « votre fils. » L'enfant certifia qu'en effet cet homme l'avait sollicité à la révolte. Cette femme, irritée, dit : « Que l'on m'amène ce misérable. » Lorsqu'il fut en sa présence, elle le frappa tellement à coups de pied qu'il resta presque mort. Le maître d'école, de son côté, prenant son bâton, s'avança vers cet homme et le frappa à grands coups de pied en lui disant : « Porc de l'Orient, c'est moi qui suis le Ha- « wari. » Cependant Abou-Damim, le gouverneur, apprit quelles insultes, quels outrages cet homme avait reçus du maître d'école. Il manda devant lui ce dernier, et, se l'étant fait amener par le commandant de la garnison, il lui dit : « Maître d'école, « Nasr te demande. — Quel est ce Nasr, demanda le « Hawari. — C'est, répondit Abou-Damim, le geô- « lier. » Cet homme chercha vainement quelque moyen de se tirer d'embarras. Contraint de se résigner à son sort, il prit son bâton, sa ceinture et se rendit à la prison. On le fit entrer et on le con-

duisit dans une chambre, au plafond de laquelle pendait une corde. On le pressa de monter dans cet endroit. Cet homme, qui était déjà vieux et décrépit, réfléchit que l'on voulait sans doute qu'il se pendît à la corde, qui viendrait à casser, en sorte qu'il tomberait et se romprait les membres. De la main il saisit le seuil de la porte et entra dans la salle. A peine était-il assis que Nasr arriva, escorté de ses aides et portant une corbeille remplie de chaînes et de liens. Il dit au maître d'école d'étendre son pied. L'autre demanda pour quel motif; le geôlier répondit que c'était pour le garrotter. Cet homme se soumit sans résistance. A peine était-il attaché qu'un jeune homme d'une belle figure et bien parfumé entra dans la salle, et, s'adressant au geôlier et à sa troupe, il les somma à haute voix de laisser en repos ce vieillard; puis il demanda à ce dernier : « Suis-je connu de toi? — Oui, répondit le maître « d'école, vous êtes Djauher, si connu dans les réu- « nions des savants et des hommes de mérite. » Djauher, ayant congédié le cortége du geôlier, emmena le vieillard et le conduisit chez le maître de son fils. De là il fit demander audience au khalife. Prenant alors la main du maître d'école, il l'introduisit auprès de Maad; car c'est ainsi que le nommait son instituteur. Cet homme, en mettant le pied dans la salle de réception, aperçut le prince assis sur son trône. Il commença à le maudire intérieurement. Lorsqu'il fut approché, le khalife lui dit : « Maître d'école, comment avons-nous mérité

« de ta part des injures et des malédictions? » Le vieillard, feignant d'être sourd et de croire que le prince lui demandait à qui il avait fait une lecture, répondit d'une manière vague. Le khalife réitéra sa question en élevant davantage la voix, et lui dit : « J'ai été informé que tu nous insultes par des pa- « roles outrageantes et des calomnies. » Le maître d'école répondit : « Je n'ai fait que répéter ce que « dit l'Alcoran [1]. » En même temps il tourna le dos en disant: « C'est là que l'on applique la bastonnade. » Le prince, ne comprenant pas ce que ce geste voulait dire, ordonna qu'on lui remît une somme de dix pièces d'or, en lui enjoignant de ne pas recommencer. Le maître d'école répondit qu'il n'avait fait qu'emprunter à l'Alcoran tel et tel passage. Il sortit ensuite, conduit par Djauher, qui lui compta les pièces d'or. Lorsqu'il fut dans le vestibule du palais, les portiers voulurent lui enlever la petite somme qu'il venait de recevoir, et, ils le serraient de près pour le dépouiller; il appela aussitôt Djauher. Celui-ci repoussa les portiers et laissa le maître d'école sortir tranquillement. Cet homme, de retour chez lui, enferma les pièces d'or dans une bourse et se dit à lui-même : « Voilà de l'argent que j'ai reçu pour aider « à la destruction du palais des usurpateurs. Nous « donnerons à chaque fantassin un quart de dirhem. » Il s'informait exactement du change de la monnaie; et, lorsqu'il apprenait qu'elle avait augmenté du quart d'une pièce d'argent, il se réjouissait en disant:

[1] Man. arabe 752, fol. 105 v.

« Je gagne de quoi payer [illegible] fantassin de plus. » Au moment de sa mort, on trouva la bourse déposée dans un coffre, et sur laquelle étaient écrits ces mots : « Ces pièces d'or m'ont été données par l'usur- « pateur. Je veux que cette somme soit dépensée par « quarts de dirhem, que l'on distribuera à chaque « fantassin qui contribuera à démolir la mosquée de « nos ennemis. » La somme était tout entière, car le propriétaire n'y avait pas touché.

Un poëte nommé Ebn-Kattar[1] avait composé des vers à la louange des khalifes Ismaïl et Maad, tandis qu'un autre poëte, Sahal-Warrak, avait consacré sa plume à écrire contre ces princes des satires amères. On demandait un jour au premier lequel de lui ou de Sahal était le plus grand poëte; il répondit : « J'ai « montré plus de talent lorsque je vous ai loué, et « lui lorsqu'il vous a attaqué. » Cette réponse excita la colère du khalife. Sahal, ayant appris ces détails, conçut de vives alarmes. Il se rendit aussitôt à la maison d'Abou-Ishak-Sebaï, le même dont il a été fait mention plus haut. Le scheïkh, qui était doué d'une extrême sagacité, devina que son hôte était le poëte Sahal. Il se leva pour le recevoir, le fit asseoir à ses côtés et lui demanda quel était le motif de sa visite. Sahal lui rapporta le propos d'Ebn-Kattar. Le scheïkh l'invita à lui réciter ses vers et lui dit : « Mets tes doigts dans tes oreilles et élève la voix « autant que tu pourras. » Le poëte, répondant à cet appel, répéta cette longue diatribe, que je ne rap-

[1] Man. arab. 752, fol. 105 v.

porterai point ici, et qui n'était remarquable que par la violence et l'exagération. Lorsque le poëte eut achevé de réciter ses vers, le scheïkh lui demanda quel but il s'était proposé en composant cette satire. Il répondit qu'il n'avait eu que Dieu en vue. Le scheïkh alors s'écria : « O Dieu! bénissez cet « homme, délivrez-le et préservez-le de tout accident! » Le poëte, étant sorti, rencontra Abou'lkasem-Fezari, qui lui dit : « Ton sort est décidé. » Ces mots firent trembler Sahal; mais Fezari ajouta : « Il « y a environ trois heures que le sultan (le khalife) « a envoyé pour toi une robe d'honneur et une « bourse. » Sahal répondit : « Le moment que tu in- « diques est précisément celui où je me trouvais « chez le scheïkh Sebaï. » Suivant un autre récit, le khalife, ayant fait venir le poëte, lui dit : « J'exige « que tu me récites toute la pièce de vers dans la- « quelle tu m'as déchiré. » Sahal protesta qu'il n'en ferait rien, à moins que le prince ne lui garantît une sûreté pleine et entière. Cette promesse lui ayant été donnée, il répéta cette satire mordante; et le khalife, bien loin de le punir, se plut à le combler d'honneurs et de présents. L'historien crédule auquel j'emprunte ce récit attribue à l'influence des prières du scheïkh Sebaï un dénoûment qui paraissait presque incroyable. Mais on peut, et, si je ne me trompe, avec plus de vraisemblance, voir ici l'effet de la position embarrassée dans laquelle se trouvait le khalife fatimite. Son règne avait été, il est vrai, signalé par de brillantes conquêtes; mais

il se rappelait avec quelque effroi que peu d'années auparavant une conspiration menaçante, en armant les indigènes du nord de l'Afrique, avait mis l'empire des Fatimites à deux doigts de sa perte. Kaïrowan, comme les autres villes de la domination de Moëzz, était, ainsi que je l'ai dit, remplie d'une multitude de scheïkhs audacieux et fanatiques, qui ne déguisaient point leur haine pour la nouvelle dynastie, et pouvaient, sans beaucoup de peine, exciter une révolution. D'un autre côté, Moëzz allait tenter la conquête de l'Égypte, et, par conséquent, ses meilleures troupes allaient se trouver conduites à une grande distance de la capitale. Dans de pareilles circonstances, des mesures de rigueur auraient pu non-seulement manquer leur but, mais allumer un immense incendie, qu'il eût peut-être été difficile d'éteindre. Moëzz pensa donc qu'il valait mieux désarmer ses ennemis à force de bienfaits, se donner à lui-même auprès de la multitude le mérite d'une noble clémence, que d'aller, par une vengeance intempestive, puisque le péril était passé, attiser des haines mal éteintes et développer l'énergie de ces passions violentes, qui, concentrées et forcées d'agir dans l'ombre, n'en seraient que plus dangereuses pour la sûreté du prince et de l'état.

Un jour d'été[1] Moëzz manda auprès de lui un grand nombre de scheïkhs de la tribu de Kotamah. Il les reçut dans une salle dont le plancher était

[1] Makrizi (man. arabe 797, fol. 287 v.)

couvert de tapis de feutre. Ce prince était vêtu d'une simple robe جُبّة; ses habits étaient rangés près de lui. Devant lui on voyait une écritoire et des plumes, et tout autour des portes ouvertes qui conduisaient à des bibliothèques. « Mes frères, dit Moëzz à ces of- « ficiers, me trouvant ici ce matin par le froid vif que « nous éprouvons, je disais à la mère des émirs, qui « dans ce moment est encore placée de manière à « m'entendre : Nos frères s'imagineraient peut-être « que dans un jour comme celui-ci, à l'exemple « des souverains du monde, les plaisirs de la table, « les étoffes de soie, les fourrures de fenek, de zi- « beline, le musc, le vin et la musique sont les ob- « jets qui nous occupent. J'ai donc cru devoir vous « faire appeler afin que vous pussiez vous assurer par « vos propres yeux quels sont les soins auxquels je « me livre lorsque je suis seul et que je me dérobe « à vos regards. En effet, je ne me distingue de « vous que par quelques prérogatives qui sont inhé- « rentes à mon rang et par le titre d'*imam* que Dieu « m'a concédé. Je m'occupe à lire les lettres que je « reçois journellement des contrées orientales et « occidentales, et auxquelles je fais réponse de ma « propre main. Du reste je m'interdis tous les plai- « sirs du monde et je borne mes soins à défendre « votre vie, augmenter la population de votre pays, « humilier vos rivaux et dompter vos ennemis. O « vous, scheïkhs, appliquez-vous, quand vous êtes « seuls, à suivre l'exemple que je vous donne. Gar- « dez-vous de vous livrer aux emportements d'un

« orgueil et d'une fierté indomptables, de peur que « Dieu ne vous retire ses bienfaits pour les trans- « porter à un autre peuple. Traitez avec bienveil- « lance les personnes qui vous sont soumises et qui « ne peuvent parvenir jusqu'à moi, comme moi- « même je vous tén ne e bonté constante, afin « que tous les homm s exception aient part à « des avantages dura e le bien se multiplie et « que la justice se en tous lieux. Soyez ré- « v sur l'ar le nmes, ne vous attachez « qu u sen s-v s de céder à la convoi- « , de ltip bre de vos épouses et « v livrer ns frein la passion qu'elles vous « in nt; v por z le trouble dans votre « v , v s tire r v s des maux réels, vous « énerv v forces et aibliriez toutes vos fa- « cultés. A un h suffit une seule femme; « et nous av b in é ment que vous conser- « viez toute igu de vos esprits et de vos corps. « Si vous ol rvez e t nt ce que je vous pres- « cris, j'ose I réalisera par vos mains, « notre , o u e de l'Orient, ainsi qu'il « s c lé ce de l'Occident. Levez-vous et « all] n rép r vous sa bénédiction « et vos entre s! » Les scheïkhs s'éloi- gnèrent à l'i ant.

L'an 350 (de J. C. 961), dans le mois de mo- harrem, les Grecs, commandés par Nicéphore Pho- cas, firent la conquête de l'île de Crète, s'emparèrent de la capitale après un siége de dix mois, égorgèrent.

dit un historien [1], deux cent mille hommes, emmenèrent en captivité un nombre égal de femmes et d'enfants, et livrèrent aux flammes les mosquées et les Alcorans. La flotte qui les avait amenés se composait de sept cents bâtiments. Cette même année [2] Iali ben-Mohammed se rendit de nouveau à la cour du prince fatimite. Il mourut dans la ville de Kaïrowan. Il était âgé de plus de cent ans.

L'année suivante [3] Moëzz écrivit aux gouverneurs qui commandaient dans les provinces depuis Barkah jusqu'à Sedjelmasah, ainsi que dans la Sicile, et leur enjoignit de faire inscrire tous les enfants qui se trouvaient dans l'étendue de leur juridiction, tant ceux des classes distinguées que ceux d'une condition vulgaire, afin qu'ils fussent circoncis en même temps que les fils du khalife. Il s'en trouva un nombre prodigieux. Le 1er jour du mois de rebi-awal, on commença par circoncire les enfants du prince, ceux de sa famille, ceux des secrétaires et autres personnes attachées au khalife et des différents fonctionnaires de l'état. Tous reçurent des présents et des habits magnifiques. Le lundi 11e jour du même mois, il y eut une foule si grande, que cent cinquante hommes moururent étouffés.

Si l'on en croit un historien persan [4], cette même année les Grecs, avec une armée nombreuse, en-

[1] Nowaïri (man. arabe de Leyde). Cedrenus, Zonaras, Manasses, etc. ap., Lebeau, *Histoire du Bas-Empire* (tome XVI, pag. 67 et suiv.)

[2] Ebn-Khaldoun (man., tome VII, fol. 18 *r*.).

[3] Nowaïri (man. de Leyde).

[4] Haïder-Razi, fol. 283 *v*.

treprirent la conquête de l'île de Crète. Le gouverneur, se voyant hors d'état de repousser une attaque si formidable, se déclara vassal de Moëzz, implora son secours et fit faire la *kothbah* et frapper la monnaie au nom de ce prince. Moëzz fit partir en hâte un corps de troupes pour défendre l'île et arrêter les chrétiens. Ceux-ci, ignorant l'arrivée de ce renfort, pressèrent les attaques avec vigueur. Tout à coup l'armée de Moëzz arriva, prit l'ennemi en queue et en fit un affreux carnage : à peine un petit nombre de chrétiens put-il échapper au fer des musulmans. Mais ces faits, racontés par un historien récent, ne présentent rien d'authentique. Sans doute l'écrivain, ayant trouvé chez des auteurs plus anciens le récit de la conquête de la Crète effectuée l'année précédente par la flotte grecque, aura, soit à dessein, soit par inadvertance, altéré la vérité de l'histoire et supposé que les armées des musulmans étaient restées victorieuses de celles des chrétiens. Peut-être aussi cette méprise provient-elle d'un fait réel, mais dont l'époque a été déplacée. En effet, trois années avant la conquête de la Crète, les Grecs avaient fait dans cette île une expédition qui était restée sans aucun succès.

Cependant Moëzz, dont les états, comme je l'ai dit, s'étendaient jusqu'aux frontières de l'Égypte, songeait vivement à réunir ce pays à son empire. Sa mère [1] le pria d'ajourner ce projet afin qu'elle pût faire secrètement le pèlerinage de la Mecque.

[1] Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 130 v., 131 r.)

Ayant obtenu ce qu'elle demandait, elle se mit en route. A peine était-elle arrivée à Fostat, que Kafour-Ikhschidi, instruit de son arrivée, se présenta chez elle, lui témoigna toute sorte d'égards, la combla de présents et la fit escorter par un corps de troupes. La princesse, à son retour, pressa son fils de ne rien entreprendre contre l'Égypte; et en effet tout dessein hostile fut suspendu jusqu'à la mort de Kafour. Mais depuis ce temps les choses avaient changé et les circonstances ne pouvaient être plus favorables pour réchauffer les projets ambitieux de Moëzz et en assurer la réussite.

L'eunuque Kafour[1] venait de mourir, au mois de djoumada second, l'an 357, et avait laissé la souveraineté à Abou'lfawaris-Ahmed, fils d'Ali et petit-fils d'Ikhschid, qui n'était âgé que de onze ans. Comme le jeune prince se trouvait hors d'état de gouverner par lui-même, les troupes élurent pour régent Hosaïn ben-Abd-allah ben-Tagadj, cousin du père du jeune émir. Hosaïn était prince de la ville de Ramlah, et il fut plus d'une fois l'objet des louanges du poëte Motanebbi. On décida que son nom serait prononcé, dans la prière, immédiatement après celui d'Abou'lfawaris-Ahmed. L'administration civile fut confiée au vizir Abou'lfadl-Djafar ben-Forat, et

[1] Makrizi, *Description de l'Égypte* (man. 797, fol. 269 r., 288 r.). Abou'lmahâsen, *Histoire d'Égypte* (man. 671, fol. 117 et suiv.). Ebn-Khallikan, fol. 69 *v.* Nowaïri, *loc. laud. Abulfedæ Annales,* tom. II, pag. 498 et suiv. *Elmacini Historia*, pag. 226. Deguignes, *Histoire des Huns,* tome III, pag. 154.

le commandement des armées à Schemoul-Ikhschidi. Djafar ne tarda pas à se rendre odieux par sa mauvaise conduite et ses vexations. Il fit arrêter un grand nombre d'habitants de l'Égypte et leur arracha par violence des sommes considérables.

Parmi les victimes de la cupidité de Djafar on distingua, outre Iakoub ben-Keles, dont je parlerai plus bas, le chrétien Ibrahim ben-Merwan, qui avait été secrétaire d'Ounoudjour et d'Ali ben-Ikhschid. Il le fit arrêter et condamner à payer une somme de dix mille pièces d'or.

Djafar, au lieu de s'appliquer à calmer le mécontentement qu'il avait si imprudemment excité, semblait avoir pris à tâche de l'accroître encore. Bientôt toute la milice se souleva contre lui, et l'Égypte entière fut remplie de troubles. Les Turcs attachés à la famille d'Ikhschid et à Kafour se mutinèrent et réclamèrent des sommes exorbitantes, qu'il était impossible de leur payer. Ils s'opposèrent à la perception des droits que devaient fournir ceux qui avaient pris à ferme les différents cantons de l'Égypte. Non contents de ces désordres, ils prirent les armes contre le vizir, pillèrent sa maison et celles de ses principaux partisans; quelques-uns allèrent jusqu'à écrire à Moëzz pour l'inviter à envoyer une armée en Égypte, s'engageant à seconder de tout leur pouvoir le succès de son entreprise.

Sur ces entrefaites, Hosain, qui se trouvait en Syrie, ayant été forcé de fuir devant les Karmates et de leur céder la conquête de cette province, se

rendit en Égypte, où il épousa Fatimah, fille de son oncle Tagadj, et se mit en possession de toute l'autorité. Sur les plaintes que l'armée lui adressa contre Djafar ben-Forat, il fit arrêter ce vizir, qui fut, par son ordre, appliqué à la torture et condamné à payer des sommes considérables. Hosaïn gouverna l'Égypte l'espace de trois mois. Il éleva au rang de vizir son secrétaire Hosaïn ben-Djaber-Zendjâni; mais bientôt après il mit en liberté Djafar ben-Forat et lui confia une seconde fois l'administration de l'Égypte. Ahmed ben-Ali, qui était censé le souverain de cette contrée, n'en avait que le nom et n'exerçait aucun acte qui annonçât l'autorité d'un maître. Bientôt Hosaïn quitta l'Égypte pour retourner en Syrie, au commencement du mois de rebi second, l'an 358. Suivant le récit de plusieurs historiens, ces troubles n'étaient pas le seul fléau dont l'Égypte, à cette époque, fut affligée : elle était désolée par la famine. La famine fut suivie d'une maladie contagieuse et toutes deux emportèrent, à Fostat et dans les environs, six cent mille personnes, sans compter celles dont les cadavres furent précipités dans le fleuve; et beaucoup d'habitants furent réduits à la misère et contraints de s'expatrier. En effet, l'an 356 la crue du Nil n'avait pas dépassé douze coudées et dix-neuf doigts; et l'année précédente l'inondation n'avait point atteint sa limite ordinaire[1].

[1] Haïder-Razi, fol. 284 r. Nowaïri, Mirkhond, etc. Si l'on en croit l'auteur de l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie (t. II, man. arab.

Moëzz, voulant mettre à profit toutes ces circonstances, se prépara sérieusement à une expédition contre l'Égypte.

Déjà, depuis deux ans, il avait donné l'ordre de creuser des puits sur la route qui conduisait en Égypte et de construire des palais dans tous les lieux où il se proposait de séjourner. Il était occupé de ces préparatifs lorsque, le vendredi, dernier jour du mois de djoumada second, des courriers qui venaient de l'Égypte lui apprirent la mort de Kafour et les troubles auxquels ce pays était en proie.

Il envoya [1] l'Esclavon Khafif vers les scheïkhs de la tribu de Kotamah, avec ordre de leur dire : « Nous « avons résolu, ô mes frères, de placer dans le pays « de Kotamah des hommes affidés qui résideront « au milieu de vous, percevront vos aumônes et les « redevances que payent vos troupeaux, et garderont « le produit par devers eux, afin que, quand les « circonstances l'exigeront, nous puissions envoyer « chercher les objets déposés entre les mains de « nos mandataires et y trouver une ressource assu- « rée dans nos besoins et nos entreprises. » Un des scheïkhs, informé de cette prétention, répondit fièrement à Khafif : « Va dire à ton maître que, par « Dieu! nous ne consentirons jamais à une pareille « proposition. Comment ose-t-il exiger que les Ko-

140, page 75), l'Égypte, pendant un espace de sept années, eut à lutter contre la famine; et ce fléau eut pour causes, tantôt une inondation insuffisante, tantôt les ravages des rats, des sauterelles, etc.

[1] Makrizi, tom. I, fol 388 r.

« tamis se soumettent à payer une capitation et per-« mettent que leurs noms soient portés, comme « tributaires, sur les registres de la chancellerie, « tandis que Dieu nous a depuis longtemps favo-« risés de la connaissance de l'islamisme et que tout « récemment nous nous sommes liés avec vous par « une alliance indissoluble? Du reste, nos épées sont « à votre disposition, et vous pouvez les employer « dans l'Orient comme dans l'Occident. » Khafif étant retourné auprès de Moëzz et lui ayant rapporté cette réponse, le prince fit venir à sa cour un nombre de Kotamis. Lorsqu'ils parurent en sa présence il était à cheval et leur demanda d'un air imposant quelle était cette déclaration qui lui avait été adressée en leur nom. Les députés protestèrent que cette réponse exprimait les sentiments de toute leur nation. « En effet, ô notre maître, ajoutèrent-ils, des hommes « tels que nous ne consentiront point à payer une « capitation qui soit regardée comme un tribut fixe « et annuel. » Moëzz, se levant sur ses étriers, dit aux députés : « Que Dieu vous comble de ses bé-« nédictions! vous êtes tels que je désirais vous trou-« ver. Je n'avais d'autre but que de vous éprouver « et de juger quelles seraient vos dispositions après « ma mort. »

Cependant Moëzz vit arriver auprès de lui un personnage qui devait jouer un rôle distingué dans l'administration de l'Égypte, et sur lequel je dois donner quelques détails[1]. Abou'lfaradj-Iakoub ben-Iousouf

[1] Makrizi, *Description de l'Égypte* (man. 798, fol. 5 r. et v.).

ben-Keles était un juif, natif de Bagdad. Ayant quitté cette ville, et s'étant retiré en Syrie, il choisit pour sa demeure la ville de Ramlah, où il remplit la charge d'agent وكيل des marchands. Comme il avait contracté des dettes, qu'il se voyait hors d'état d'acquitter, il prit la fuite, et se rendit en Égypte à l'époque de Kafour-Ikschidi, et s'attacha au service de ce prince. Il eut avec lui des relations commerciales, et lui vendit des marchandises, pour le prix desquelles il reçut des assignations sur plusieurs villages de l'Égypte. Cette circonstance lui donna occasion de parcourir à plusieurs reprises les campagnes de l'Égypte, et de se mettre au fait de ce qui concernait les villages de ce pays. Comme il joignait à beaucoup d'instruction et de finesse un esprit distingué et une haute capacité, il acquit, sur tout ce qui concernait les terres de l'Égypte, les connaissances les plus étendues. Lorsqu'on lui demandait quelques détails sur les récoltes d'un canton, la somme de ses produits et sa situation, tant extérieure qu'intérieure, on était sûr d'obtenir de lui les renseignements les plus satisfaisants. Il amassa de grandes richesses et acquit une position brillante. Kafour, qui goûtait beaucoup sa capacité et ses talents pour l'administration, dit un jour : « Si cet homme était « musulman, il mériterait la place de vizir. » Ce discours, ayant été rapporté à Iakoub, développa en lui l'amour des grandeurs. Il se fit instruire secrètement des principes de la religion musulmane, et au mois de schaban de l'année 356, il entra dans

la grande mosquée de Fostat, et fit la prière du matin; de là, escorté d'une foule nombreuse, il se présenta chez Kafour, qui le fit revêtir d'une robe d'honneur.

Ensuite il retourna dans sa maison avec le même cortége et reçut la visite des grands fonctionnaires, qui vinrent lui offrir leurs félicitations. Nul ne crut pouvoir se dispenser de cette démarche. Le crédit dont jouissait Iakoub excita au plus haut point la haine et la jalousie du vizir Abou'lfadl-Djafar ben-Forat qui dressa contre lui des batteries, lui tendit toute sorte de piéges, et voulut le contraindre à payer une somme de 4,500 pièces d'or. Iakoub, effrayé, quitta précipitamment l'Égypte et prit la route du Magreb, au mois de schewal de l'année 357. Il arriva à la cour de Moëzz qui, sachant apprécier ses talents et sa capacité, le retint à son service et l'éleva aux plus hauts emplois. Iakoub pressa son nouveau maître d'entreprendre la conquête de l'Égypte, qui ne devait, suivant lui, offrir que peu de difficultés [1].

Si l'on en croit un historien judicieux [2], une anecdote, qui paraît en soi assez peu importante et même frivole, contribua beaucoup à éclairer Moëzz sur la faiblesse du gouvernement qui régissait l'Égypte, et l'encouragea à entreprendre la conquête

[1] On peut voir sur ce qui concerne Iakoub ben-Keles et ses démêlés avec le vizir d'Égypte, l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie (man. 140, page 77, 78, 83.).

[2] Makrizi, *Description de l'Égypte*, tome I, fol. 288 *v.*, 289 *r.*

de cette province, en diminuant à ses yeux les difficultés que son ambition pouvait redouter.

La mère de Moëzz أم الأمراء avait élevé une jeune esclave qu'elle envoya du Magreb en Égypte pour la faire vendre. L'agent chargé de cette commission exposa cette fille au marché de Fostat, et en demanda une somme de mille pièces d'or. Un jour une femme à la fleur de l'âge se présenta, montée sur un âne, examina la jeune fille, la marchanda, et enfin l'acheta au prix de six cents pièces d'or. Cette femme était la fille d'Ikhschid Mohammed-ben-Tagadj. Ayant entendu parler de la jeune esclave, elle avait voulu la voir, avait pris de l'affection pour elle, et l'avait achetée dans l'intention de l'employer à son service. L'agent, après avoir conclu le marché, reprit la route du Magreb, et raconta à Moëzz le succès de ses démarches. Le khalife ayant mandé les scheïkhs, fit raconter en leur présence, et dans tous ses détails, l'anecdote de la fille d'Ikhschid avec la jeune esclave. « Mes frères, leur dit-il ensuite, « hâtez-vous de marcher vers l'Égypte, et n'appréhendez pas une résistance sérieuse. Que pourriez-vous craindre de la part d'hommes plongés dans « la mollesse, chez lequels une femme du sang des « princes va en personne acheter une esclave pour « son usage ? Un pareil trait annonce chez les habitants une grande faiblesse d'esprit, et un manque « total de jalousie. Marchez avec confiance à notre « suite contre ce peuple efféminé. » Tous les scheïkhs s'écrièrent qu'ils étaient prêts à exécuter ponctuel-

lement les ordres du khalife. Ce prince les exhorta à faire incontinent tous leurs préparatifs. « Et nous, « ajouta-t-il, nous sommes décidé, s'il plaît à Dieu, « à entreprendre cette expédition. »

Moëzz[1] ayant rassemblé une armée considérable qu'il destinait à faire la conquête de l'Égypte, en donna le commandement à Djauher. Ce général dirigea d'abord sa marche vers le Magreb, afin d'affermir la tranquillité qui régnait dans cette vaste contrée. Il rassembla les tribus arabes qui étaient destinées à l'accompagner dans son expédition. Il leva en même temps les tributs que devaient payer les Berbers et qui s'élevèrent à une somme de cinq cent mille pièces d'or. Moëzz, malgré l'hiver, se rendit en personne dans la ville de Mahadiah, tira du trésor de ses pères cinq cents charges de pièces d'or, et retourna aussitôt après dans sa capitale. Djauher arriva dans cette ville le dimanche 28e jour du mois de moharrem, l'an 358. Au moment où le général, d'après les ordres de son souverain, se disposait à prendre la route de l'Égypte, il fut attaqué d'une maladie si grave que l'on désespéra de sa vie. Moëzz allait le visiter fréquemment et ne manquait pas de dire : « A coup sûr cet « homme ne mourra pas, car il est destiné à faire « la conquête de l'Égypte. » Cette prédiction se réalisa, et Djauher recouvra heureusement la santé. Alors il se disposa à exécuter les ordres de son maître. Il se transporta dans les plaines de Rakka-

[1] Ebn-Khallikan, fol. 347 v.

dah, et y réunit son armée, qui se composait de plus de cent mille cavaliers. Ils étaient abondamment pourvus d'armes et de tout ce qui pouvait leur être utile. L'argent ne fut point épargné pour cette expédition, ou plutôt il fut répandu par Moëzz avec une magnificence qui allait jusqu'à la profusion. Au rapport d'un historien judicieux [1], l'année qui précéda la conquête de l'Égypte, le khalife manda un jour Abou-Djafar-Hosaïn, intendant du trésor. Le prince était au milieu du palais, assis sur un coffre, et avait devant lui des milliers de coffres dispersés çà et là. « Voilà, lui dit-il, des cassettes « pleines d'argent que je n'ai pu encore mettre en « ordre; charge-toi de ce soin, et examine ce que « chacune renferme. » Hosaïn s'occupa aussitôt à remplir les intentions de son maître; il prit tous les coffres et les rangea l'un après l'autre. Quand ce travail fut achevé, il en donna avis à Moëzz, qui commanda aux domestiques et aux valets attachés au service du trésor d'emporter ces coffres, et de les déposer dans les salles destinées pour les recevoir; après quoi il dit à Hosaïn de fermer la porte et d'y apposer son cachet. « Maintenant, lui dit-il, « toutes les richesses ont cessé d'être sous mon sceau, « et se trouvent placées sous ta responsabilité. » La somme contenue dans ces coffres s'élevait à vingt-quatre millions de pièces d'or, et tout fut dépensé pour la guerre d'Égypte. En effet, Moëzz, non content d'abandonner à Djauher les richesses qu'il avait

[1] Makrizi, *Description de l'Égypte* (man. 797, fol. 288 r.).

apportées, lui permit encore de puiser dans ses trésors, et d'y prendre tout l'argent dont il aurait besoin. Tous ceux qui étaient employés dans cette expédition reçurent des gratifications plus ou moins fortes, qui allèrent de 20 à 1000 pièces d'or. Cet argent fut dépensé par eux dans les villes de Kaïrowan et de Sabrah, où ils se pourvurent de toutes les choses qui leur étaient nécessaires. Djauher conduisait avec lui mille chameaux chargés d'argent et d'armes. Il avait aussi un grand nombre de chevaux, et une quantité immense de munitions et de provisions de toute espèce. Moëzz se rendait chaque jour au camp de son général, s'entretenait avec lui en tête à tête, et lui donnait des conseils sur son expédition. Le jour fixé pour le départ, ce prince sortit pour aller faire ses adieux à Djauher. Ce général, qui était à la tête de son armée, se plaça debout devant le khalife, tandis que le prince, penché sur son cheval, lui parlait tout bas, de manière à n'être entendu de personne. Djauher baisa la main de Moëzz et le sabot de son cheval. Ensuite le khalife lui commanda de remonter à cheval et ordonna à ses fils, même à l'héritier présomptif de la couronne, à ses frères, à ses émirs et à tous les officiers de sa cour, de mettre pied à terre et de marcher devant Djauher, pour lui donner ainsi la plus grande marque d'honneur que pût recevoir un sujet. Le khalife se tournant vers les scheïkhs qui devaient accompagner l'expédition, leur dit : « Par Dieu, quand Djauher « marcherait tout seul, il effectuerait la conquête de

« l'Égypte; vous entrerez à Fostat avec vos habits or-
« dinaires, sans livrer de combat; vous habiterez les
« palais détruits des enfants de Touloun, vous fon-
« derez une ville appelée Kahirah, qui soumettra le
« monde entier. » Moëzz ordonna de fondre l'or qu'il remettait à Djauher, et d'en former des meules, que l'on chargea sur le dos des chameaux, afin que la vue de tant de richesses produisît sur tous les esprits une vive impression. Ce prince, étant rentré dans son palais, envoya à Djauher sa robe et tout ce qui avait composé son costume, à l'exception de son anneau et de son caleçon, et en outre son cheval. L'armée partit de Kaïrowan le samedi 14ᵉ jour du mois de rebi-awal, l'an 358. Cependant le khalife avait écrit à tous les gouverneurs des villes qui se trouvaient sur la route, pour leur enjoindre, lorsqu'ils verraient approcher Djauher, de mettre pied à terre et de marcher ainsi devant son cheval. Le commandant de Barkah, ne pouvant se résoudre à donner au général cette marque de soumission, lui offrit, s'il voulait l'en dispenser, une somme de cinquante mille pièces d'or. Djauher refusa l'argent, et insista pour que l'ordre du prince fût exécuté ponctuellement; et l'officier fut contraint de se soumettre. Au moment où Djauher se disposa à partir, le samedi 14ᵉ jour du mois de rebi-premier, cinq cents cavaliers berbers abandonnèrent son camp. Il leur envoya des hommes éminents pour les engager à revenir, mais leurs sollicitations furent inutiles. Moëzz, en apprenant cette nouvelle, s'écria : « Dieu est

« trop grand pour appeler des Berbers à notre se-
« cours [1]. »

Au moment du départ de Djauher, le poëte espagnol Mohammed ben-Hani composa un poëme, dont voici quelques vers [2] :

« J'ai vu de mes yeux un spectacle qui surpasse tout ce que « j'ai jamais entendu, j'ai vu avec effroi un jour plus terrible « que celui de la résurrection.

« Ce matin, il me semblait qu'un autre horizon avait pris « la place de l'horizon actuel, et que le soleil était revenu se « coucher au lieu où il se lève.

« Je n'ai su comment lui faire mes adieux et comment lui « adresser mes souhaits au moment de son départ.

« C'est le corps d'un homme dont les paupières ont à peine « goûté un léger repos, et qui n'a jamais passé une nuit en- « tière, livré à un sommeil tranquille.

« S'il s'arrête dans une contrée, elle se couvre de villes; « s'il s'en éloigne, cette terre se change en un désert.

« Partout où il séjourne, avec lui séjournent les trésors, les « dons magnifiques et les tentes superbes.

« Dès qu'il paraît, les guerriers s'écrient : Dieu est grand! « et le cliquetis des épées nues se fait entendre de toute part.

« Le cortége immense qui l'environne ressemble aux flots « d'une mer agitée, et brille d'une splendeur comparable à « la plus éclatante aurore.

« Dans ta première marche tu t'es dirigé vers Fostat. C'est « le plus heureux présage pour les desseins que tu médites.

« Si l'Égypte éprouve le tourment de la soif, voilà qu'un « Nil autre que le fleuve du même nom s'avance avec rapi- « dité.

[1] Nowaïri (man. de Leyde).

[2] Makrizi (man. 797, fol. 311 r.) Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 120 v.).

« Déjà marche vers les habitants de cette contrée un « homme avec qui on ne saurait lutter de générosité ; un « homme qui, non content de les consoler, les comblera de « présents qui dépasseront leur attente. »

Lorsque Moëzz[1] envoya Djauher, pour faire la conquête de l'Égypte, il fit partir en même temps des vaisseaux chargés de grains et d'autres provisions, afin de soulager les habitants de cette contrée, qui, comme je l'ai dit, étaient en proie aux horreurs de la famine.

Djauher, continuant sa marche, vint camper, avec toutes ses troupes, à un bourg nommé Teroudjeh, dans le voisinage d'Alexandrie.

Sur la première nouvelle des préparatifs de Moëzz et de la marche de Djauher[2], les habitants de Fostat, s'étant concertés avec le vizir, avaient mandé de la ville d'Aschmouneïn Nahrir-Souriani, et lui avaient confié le commandement suprême ; mais lorsqu'ils apprirent l'entrée de Djauher en Égypte, les habitants de Fostat, effrayés de l'approche d'un ennemi si redoutable, ayant pris conseil du vizir Djafar-ebn-Forat, résolurent de traiter avec Djauher, pour obtenir la paix, et une capitulation qui leur garantît à tous la possession de leurs propriétés. Ils prièrent le schérif Abou-Djafar Moslem Hasani (ou Hasabi) de prendre dans cette affaire le rôle de négociateur. Il y consentit, moyennant

[1] Haider-Razi, fol. 284 r.

[2] Nowairi, (man. de Leyde).

qu'on lui adjoindrait quelques habitants de la ville. On choisit pour cet objet Abou-Ismaïl-Ibrahim ben-Ahmed-Zeïnabi, Abou-Taïb-Abbas ben-Ahmed-Abbasi, le kadi Abou-Taher et autres. Nahrir Souriani exigea pour conditions qu'il ne serait point forcé de paraître devant Djauher, qu'il posséderait à titre de fief la ville d'Aschmouneïn, qu'il recevrait le gouvernement de la Mecque ainsi que de Médine, et qu'il partirait immédiatement pour établir sa résidence dans le Hedjaz. Le vizir, de son côté, remit aux négociateurs une lettre qui contenait ses propositions. Les députés partirent le lundi 19e jour du mois de redjeb, l'an 350, et arrivèrent au camp de Djauher qui était alors porté à Téroudjeh. Ce général reçut les envoyés avec les plus grands honneurs. Abou-Djafar lui remit les dépêches dont il était porteur; la négociation fut promptement terminée. Djauher accorda sans balancer toutes les demandes qui lui étaient faites, et en garantit l'exécution par un acte en bonne forme et conçu en ces termes : « Au nom du Dieu clément « et miséricordieux. Lettre adressée par Djauher, le « secrétaire, l'esclave du prince des croyants, Moëzz-« li-din-allah (sur qui reposent les bénédictions de « Dieu), à tous les habitants de l'Égypte, domiciliés « ou autres. J'ai reçu les envoyés que vous avez « députés pour s'aboucher avec moi, savoir : le « schérif Abou-Djafar (puisse Dieu prolonger ses « jours), le reïs Abou-Taher-Ismaël, Abou-Taïb « Hâschemi, le kadi et Abou-Djafar-Ahmed. Ils m'ont

« déclaré que vous désirez de moi un acte qui vous « garantisse votre sûreté personnelle, et la paisible « propriété de vos terres, de vos richesses, et de « tout ce que vous possédez. Je leur ai fait connaître « quels sont à votre égard les ordres bienveillants de « notre maître et seigneur le prince des croyants (sur « qui reposent les bénédictions de Dieu), afin que « vous louiez le Très-Haut des grâces qu'il vous fait, « et que vous reconnaissiez les bienfaits de notre sou- « verain. Hâtez-vous donc de témoigner une obéis- « sance qui vous servira de sauvegarde, qui vous « assurera le bonheur et une sécurité parfaite. En « effet, ce prince, en faisant marcher ses armées vic- « torieuses, ses troupes aguerries, n'a eu d'autre but « que de vous faire triompher, de vous défendre, de « combattre pour vous, car des mains ennemies « vous dépouillaient. L'infidèle exerçait sur vous sa « tyrannie, et dans sa cupidité se livrait à l'espoir de « dominer votre pays, d'envahir vos propriétés, vos « richesses, ainsi qu'il a fait dans les autres contrées « de l'Orient. Ses projets étaient bien cimentés, sa « fureur portée au plus haut point. Mais notre maître « et seigneur, le prince des croyants, l'a prévenu en « faisant marcher ses armées aguerries, ses troupes « victorieuses, afin de repousser cet ennemi, de « combattre pour vous et pour tous les musulmans « de l'Orient, qui sont livrés à l'opprobre et à l'in- « sulte, qui gémissent sous le poids des maux et de « l'adversité, qui vivent dans des alarmes conti- « nuelles, qui poussent des cris de détresse, et im

« plorent à haute voix des secours. Personne n'est « venu à leur aide, si ce n'est un prince que leurs « malheurs ont attendri, dont leur infortune a fait « couler les larmes, a interrompu le sommeil; je « veux dire, notre maître et seigneur, le prince des « croyants. Il a voulu rendre la sécurité à ceux qui « étaient dans le découragement, faire renaître la « joie dans des cœurs livrés à la crainte et aux « alarmes, réorganiser le pèlerinage dont les lois et « les pratiques sont tombées en désuétude chez les « hommes que la terreur assiégeait, qui tremblaient « pour leur vie et leurs richesses; attendu que bien « des fois des attaques horribles avaient fait couler « leur sang. » Dans le cours de cette lettre, Djauher, par de longs raisonnements, exhortait les habitants de l'Égypte à la soumission. Après avoir fait signer cet acte par des témoins, il revêtit de robes d'honneur les députés, et les fit reconduire.

(*La suite à un prochain numéro.*)

LETTRES

A M. A. W. de Schlegel, sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, par Adolphe Pictet[1].

TROISIÈME ET DERNIÈRE LETTRE.

Monsieur,

Depuis la publication de mes deux premières lettres, le mémoire plus complet dont elles n'étaient qu'un extrait a été honoré d'un suffrage bien précieux pour moi, quoique je ne puisse me faire aucune illusion sur les imperfections de ce travail[2]. Le sujet est neuf, les matériaux sont incomplets à plusieurs égards, et je n'ai pas la prétention d'avoir approfondi la question comme elle mériterait de l'être. Je ne considère donc le suffrage de l'honorable commission de l'Institut que comme un encouragement donné à l'ouvrier qui découvre un nouveau filon dans une mine déjà exploitée par des mains plus habiles. Il me suffit que l'existence du filon et la bonté du minerai soient définitivement constatées.

[1] Voyez les cahiers de mars et mai 1836.

[2] *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, mémoire couronné dans la séance de l'Institut du 3 mai 1836.

En attendant la publication de mon mémoire, que je désire compléter encore autant qu'il sera en moi, je tiens à honneur d'achever avec vous, monsieur, l'examen de ma thèse. Heureux si, en provoquant de votre part quelques observations, je pouvais les faire servir à rendre mon travail moins imparfait!

Après avoir passé en revue les points principaux du système phonétique et des formes grammaticales, il nous restait à examiner le mode de dérivation et de composition des mots. Les analogies remarquables qui se présentent sous ce rapport achèveront le parallèle des langues comparées.

La dérivation, dont je parlerai d'abord, s'opère au moyen de suffixes, simples ou composés. Un certain nombre de ces suffixes sont parfaitement semblables en sanscrit et en celtique; et ceci s'applique spécialement aux suffixes primitifs, appelés *kridanta* par les grammairiens hindous, et qui forment des dérivés en se combinant immédiatement avec les racines. Il est évident que ce sont là les éléments les plus anciens de la dérivation, tandis que les suffixes *tadhita*, qui forment des dérivés de dérivés, en général d'une origine plus récente, n'offrent que bien peu d'analogies dans les langues que nous comparons.

Il y a aussi une distinction à faire entre les suffixes primitifs analogues en sanscrit tels qu'ils se présentent dans les langues celtiques. Tantôt ces éléments sont restés vivants, et forment régulière-

ment des dérivés en se combinant avec les racines celtiques, tantôt ils se rencontrent plus ou moins mutilés dans des mots où l'œil du grammairien indigène n'a point su les reconnaître, et où la comparaison avec le sanscrit peut seule les faire distinguer. La première de ces classes n'offre de la part de l'autre que l'analogie générale dans l'emploi du même suffixe, tandis que la seconde, nous offrant des dérivés identiques en celtique et en sanscrit, nous reporte à l'époque où ces langues étaient encore réunies dans leur berceau commun.

Ainsi, par exemple, le suffixe अन *ana*, qui forme des appellatifs, des substantifs abstraits et des noms d'agents, se retrouve dans l'irlandais avec retranchement de la voyelle finale, et forme régulièrement les mêmes catégories de dérivés. Ainsi, de *lub*, courber, vient *lub-an*, arc, de *logh*, pardonner, *logh-an*, indulgence, de *feall*, tromper, *feall-an*, traître, félon, etc. Mais, pour rapporter à ce même suffixe *an*, les mots *aodann*, face, *fe-un*, char, *fearsh-ion*, pluie, dont la racine irlandaise est perdue, il faut recourir aux formes sanscrites correspondantes : वदन *vadana*, face, वहन *vahana*, char, वर्षण *vars'an'a*, pluie, des racines वद् *vad*, parler, वह् *vah*, porter, et वृष् *vrs'*, asperger.

Dans un très-petit nombre de cas le suffixe et la racine se retrouvent également vivants de part et d'autre : ainsi du verbe *gean*, engendrer, l'irlandais forme *gean-mhain*, naissance, exactement comme le

sanscrit de जन् *g'an* forme जन्मन् *g'anman*. De même l'irlandais *fos-ra*, habitation, dérive de *fos*, demeurer, comme वास्र *vâsra* de वस् *vas*.

Les substantifs irlandais *tip-ra* ou *tiop-ra*, fontaine, et *cobh-ra*, bouclier, présentent ce même suffixe *ra*, mais la racine verbale ne se trouve plus que dans le sanscrit तिप् *tip*, couler, et कुब् *kub*, couvrir, qui n'ont point formé de dérivés analogues [1].

Ceux des suffixes *kridanta* que j'ai retrouvés comme éléments réguliers de dérivation dans les langues celtiques sont les suivants. J'ai accompagné d'un point d'interrogation ceux qui me paraissent encore douteux.

अ *a*, अक *aka*, अथु *at'u*, अन *ana*, अन्त *anta*, अस् *as*, आरु *âra*, आलु *âlu*, इन् *in*, इस् *is (?)*, उर् *ura (?)*, ति *ti*, तृ *tr*, न *na*, नज् *nog' (?)*, मन् *man*, मर् *mara*, वर् *vara*, र् *ra*, वन् *van*.

Je ne puis entrer ici dans l'examen détaillé de ces suffixes, et je dois renvoyer à mon mémoire pour les développements et les exemples.

Les suffixes *unâdi* offrent aussi quelques points de comparaison d'autant plus intéressants, que ces suffixes, qui déjà en sanscrit échappent aux analogies reconnues, nous reportent à l'époque la plus ancienne de la formation de ces langues. Je fais suivre quelques exemples :

[1] Le suffixe *ra* n'est point reconnu comme tel par les grammairiens irlandais ; on le trouve dans un petit nombre de formes seulement. Outre les exemples rapportés, je citerai encore *liogh-ra*, langue, de *liogh*, lécher.

... unâdis.	SANSCRIT.		CELTIQUE.
	पथन् *pat-an*, route	(racine पथ् *pat*, aller).	Irl. *fath-an*, voyage.
. . . .	दामन् *dâman*, corde	(— दम् *dam*, dompter)	— *damh-n-adh*, lien.
अल *ala*,	पेशल *pés'-ala*, mou	(— , écraser).	Bret. *pez-et*, mou, blet.
उल *ula*.	तनुल *tan-ula*, étendu	(— étendre).	Gall *tan-awl*, id
इल *ila*,	अनिल *an-ila*, vent	(— an, souffler).	Irl. *an-ail*, Gall. *an-al*, souffle.
. . . . .	गुहिल *guh-ila*, forêt	(— cacher).	— *co-ille*, id.
इष *is'a*.	अविष *av-is'a*, mer	(— अव् *av*, aller).	— *aibh-eis*, id.
इर *ira*,	भिदिर *bid-ira*, foudre	(— भिद् *bid*, fendre)	— *peith-ir*, id
तु *tu*,	तन्तु *tan-tu*, fil	(— तन् *tan*, étendre)	Gall. *tan-t*, corde
. . . . .	ऋतु *r-tu*, saison	(— ऋ *r*, courir).	Irl. *ri-th*, id.
नि *ni*,	जूर्णि *g'ur-ni*, soleil, fièvre	(— जुर् *g'var*, avoir la fièvre).	— *gorn-n*, feu
म *ma*,	तिग्म *tig-ma*, chaleur	(— तिज् *tig*, aiguiser).	— *ti-me*, id.

Les préfixes donnent lieu à des observations du même genre. Ces éléments de formations ont été conservés par les langues celtiques de deux manières différentes; d'abord avec leur nature de préfixes, inséparables ou séparables, ensuite combinés avec des racines dont on ne saurait les distinguer sans la comparaison avec le sanscrit. Voici le tableau comparé de la première classe de ces préfixes :

SANSCRIT.	CELTIQUE.
अ *a*, privatif.	Irl. *e*, *ea*, *ei*, Erse, *ao*, *eu*, id.
अति *ati*, au-dessus. अधि *ad'i*, avec excès.	— *ath*, *adh*, Gall. *az*, intensitif, itératif.
अव *ava*, privatif.	— *abh*, *amh*, Gall. *av*, id.
उत् *ut*, sur, au-dessus.	— *uas*, *os*, Gall. *uch*, Br. *ut*, *uch*, id.
परा *parâ*, en arrière.	— *fra*, *frea*, id.
प्र *pra*, devant.	— *for*, *foir*, Gall. *gwor*, *gor*.
प्रति *prati*, contre.	— *frith*, Gall. *gwrth*, id.
सम् *sam*, avec.	— *comh*, Gall. *cyv*, id.
दुर् *dur*, mal, difficile.	— *do*, *dor*, id.
सु *su*, bien, facile.	— *so*, *su*, Gall. *hu*, *he*, *hy*, id.

Sans entrer dans des détails pour lesquels je dois encore renvoyer à mon mémoire, je placerai ici

quelques observations intéressantes sur plusieurs de ces préfixes.

L'*a* privatif, conservé d'abord comme préfixe régulier sous la forme de *e*, *ea*, *ao*, etc., se retrouve encore sans aucun changement dans plusieurs formations tout à fait sanscrites. Ainsi les mots irlandais *amad*, fou, *amadachd*, folie, *amaideach*, inconsidéré, etc., se rapportent au sanscrit अमति *amati* (*a*+*mati*), absence de connaissance, d'intention. De même *aprainn*, malade, mélancolique, est अप्राण *aprân'a* (*a*+*prâna*), absence de vie, de force. Je crois retrouver aussi le mot अभाव *ab'ava* (*a*+*b'ava*), mort, absence de vie, dans le gallois *abwy*, corps mort, charogne, et par exemple dans l'irlandais *abaoi*, qui a pris le sens spécial de *coucher du soleil*.

Mais voici une analogie plus remarquable encore. Devant les mots qui commencent par des voyelles, le préfixe sanscrit अ *a* devient अन् *an;* ainsi अ *a* et अघ *ag'a*, défaut, forment अनघ *anag'a*, pur, propre; or cet adjectif se retrouve dans l'irlandais *anag*, net, propre. De même अ *a* et अय *aya*, bonheur, font अनय *anaya*, malheur, en irlandais *anagh*, infortune, du préfixe négatif et de *agh*, bonheur.

Le préfixe उत् *ut* offre aussi un exemple très-curieux d'une formation sanscrite conservée en celtique avec la modification voulue par les règles euphoniques du sanscrit; je veux parler du mot irlandais *onmhith*, *oinmhid*, en gallois *ynvyd*, fou : on ne saurait y méconnaître l'adjectif उन्मत्त *unmatta* ou bien

उन्माद *unmada*, fou, formé régulièrement de उत् *ut* et de मत्त *matta* ou माद् *mada*, avec changement du त *t* en न *n* devant la nasale म *m*.

Les préfixes सु *su* et दुर् *dur*, opposés l'un à l'autre comme *so* et *do* en irlandais, présentent plusieurs formations identiques dans les langues comparées. Une des plus remarquables est le mot irlandais *subhaiste*, bouche, lequel trouve son étymologie aussi précise qu'évidente dans le sanscrit सुभाषित *sub'â-s'ita*, bonum sermonem habens, de la racine भष् *b'as'*, parler. Si cette analogie était isolée, on pourrait la regarder comme une coïncidence fortuite; mais on en trouve d'autres encore, par exemple :

SANSCRIT.	CELTIQUE.
सुहृद् *suhrd*, ami.	Irl. *sochroideach*, bienveillant.
सुकृत *sukrta*, bien fait.	— *sucridh*, aisé, facile.
सुख *suk'a*, joyeux.	— *sugach*, joyeux.
सुभग *sub'aga*, heureux.	— *subach*, gai, joyeux.
सुकार् *sukara*, charité, bienveillance.	— *sochar*, obligeance, faveur.

Ne pourrait-on point rapporter également à ce préfixe, combiné avec la racine भृ, nourrir, le latin *sobrietas* (सुभृति *sub'rti*), dont l'irlandais *subhraid* serait ainsi une forme sœur et non point un dérivé?

Je me bornerai à choisir quelques exemples parmi la seconde classe de préfixes, ceux qui, perdus comme tels, sont restés incorporés à quelques formes isolées déjà existantes en sanscrit. C'est le cas de परि *pari*, autour, qui, avec la racine चर् *c'ar*, aller, forme परिचर *paric'ara*, officieux, परिचारक *paric'âraka*, serviteur, mots conservés dans l'irlandais *fracara*, serviteur, *fracar*, service. Avec la racine छद् *c̄ad*, couvrir, le même préfixe forme परिच्छद *paricc̄ada*, suite, train, cour, que nous retrouvons également dans l'irlandais *freacadh*, suite, escorte, et dans le gallois *gwarchadw*, entourer, garder.

अनु *anu*, après, s'est conservé dans les mots irlandais *anacail*, clémence, protection, et *anachras*, pitié, compassion, où l'on reconnaît sans peine les formes sanscrites correspondantes अनुकूल *anukûla*, bonté, faveur, et अनुक्रोश *anukrôs'a*, pitié. La racine भू *b'û*, être, prend avec अनु *anu* la signification de connaître, et le gallois *nabod*, ou mieux encore le bas-breton *anavout* (*bout*, être), offrent la même combinaison suivie de la même modification de sens.

Le préfixe privatif et intensitif वि *vi* se retrouve dans l'irlandais *feadhbe*, veuve (sanscrit विधवा *vid'ava*, sine marito), *feabhus*, beauté (sanscrit विभूषा *vib'ûs'â*), *fiochra*, colère (sanscrit विकार *vikâra*), *fiaghain*, témoignage (sanscrit विज्ञान *vig'nâna*, connaissance), etc. Le gallois *gwybod*, savoir, correspond

à विभू *vib'û*, voir, faire attention, comme *nabod* à अनुभू *anub'û*.

On ne saurait méconnaître le préfixe नि *ni* dans les mots irlandais *niog*, condition, *niodha*, réel, *niath*, meurtre, *nia*, splendeur, si on les rapproche de नियोग *niyôga*, ordre, précepte, नियत *niyata*, certain, fixe, निघातिन् *nig'âtin*, homicide, निभ *nib'a*, lumière.

Je crois, monsieur, que ces détails suffiront pour mettre hors de doute l'affinité des langues comparées dans leur mode de dérivation par les préfixes et les suffixes. A côté de ces analogies, il y a sans doute de grandes différences. L'irlandais et le gallois, mais surtout ce dernier, possèdent un grand nombre de préfixes et de suffixes étrangers au sanscrit. Quelques-uns de ces éléments trahissent une origine plus moderne par leur signification propre, qui les rattache à des racines celtiques; d'autres se lient, dans des directions diverses, au reste de la famille indo-européenne; d'autres enfin sont d'une origine obscure. Quoi qu'il en soit, le mode général de formation au moyen de ces éléments offre toujours une complète analogie avec le sanscrit.

On peut en dire autant, d'une manière générale, du système de la composition des mots. Le mode de formation des termes composés est une des circonstances qui contribuent le plus à donner aux langues leur physionomie propre. Le degré de richesse et de flexibilité sous ce rapport est comme

une mesure de leur aptitude à servir d'organe, si ce n'est à la pensée, du moins à l'imagination poétique. La famille des langues indo-européennes se place par exemple, à cet égard, à la tête de toutes les autres, et, dans cette famille même, le sanscrit occupe sans contredit le premier rang par sa faculté presque illimitée de composition. Les langues celtiques viennent par exemple immédiatement après le sanscrit, ou se placent au moins sur la même ligne que le grec. Le gallois surtout est singulièrement riche en composés de toute espèce; et il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil rapide sur le dictionnaire d'Owen.

Il faut entendre par *composition* la réunion de deux ou plusieurs éléments ayant chacun leur signification propre et liés de manière à ne plus former qu'un seul tout. Le caractère de l'unité est indispensable au composé, s'il doit être plus qu'une simple juxta-position de mots. Les langues indo-européennes ont recours à des artifices divers pour bien faire sentir ce caractère d'unité. Le sanscrit dépouille en général les composants de toute espèce de flexion, les agrége entre eux sous leur forme primitive, et ne place la flexion commune qu'à la fin du composé. Les langues germaniques et slaves, le grec et le latin, emploient à cet effet des voyelles de composition [1]. Les langues celtiques ont fait ici l'application de leur système de mutation des con-

[1] Grimm, *Deutsche Grammatik*, tome II, p. 410 et 966

sonnes initiales [1]. Ces consonnes prennent, en gaëlique, leur forme *aspirée*, et en gallois leur forme *douce*, quand il y a composition.

Si l'on classe les composés suivant le nombre et la nature de leurs éléments, on verra que les langues celtiques épuisent d'abord presque toutes les combinaisons binaires, telles que substantif et substantif, substantif et adjectif, et *vice versâ*, adjectif et adjectif, substantif et verbe, et *vice versâ*, adjectif et verbe, préposition avec substantif, adjectif et verbe, etc. La seule combinaison dont je n'aie pas trouvé d'exemple est celle de verbe et adjectif: elle se rencontre dans les langues germaniques, où toutefois elle est rare [2].

Dans cette catégorie de composés le gallois offre une analogie remarquable avec le sanscrit par ses formations d'adjectifs au moyen d'un substantif et d'un verbe à l'état de radical. Ainsi *dyngar*, philanthrope (de *dyn*, homme, et *car*, racine de *caru*, aimer), *dyngas*, misanthrope (de *dyn* et *cas*, racine de *casâu*, haïr), *aesvriw*, brisant les boucliers (de *aes*, bouclier, et *briw*, racine de *briwaw*, briser), etc., sont parfaitement analogues au sanscrit जलपी *g'alapi*, buvant de l'eau, धर्मविद् *d'armavid*, connaissant le devoir, अम्बुज *ambug'a*, aquatique, etc., ainsi qu'au latin *armiger*, *frugifer*, etc.

Les composés même les plus simples étant né-

[1] Voyez ma première Lettre, tome I. p. 274.
[2] Grimm, tome II, p. 683.

cessairement le résultat d'un travail secondaire dans la formation des langues, appartiennent en général à une époque relativement plus récente. On devrait donc peu s'attendre à rencontrer des composés identiques et de même origine dans des idiomes séparés depuis tant de siècles. Toutefois les langues celtiques m'en ont offert quelques exemples, rares il est vrai, mais assez évidents cependant pour ne laisser aucun doute sur ce fait curieux. Ainsi le gallois *entyrch*, ciel, est bien sûrement le sanscrit अन्तरीक्ष *antaríks'a*, l'atmosphère, le ciel (de अन्तर् *antar*, entre, et ईक्ष् *íks'*, voir, c'est-à-dire la région intermédiaire). L'irlandais *meanma*, inclination, propension, est une forme tronquée de मन्मथ *manmat'a*, amour, désir, terme composé de मत् *mat*, cœur, et मथ् *mat*, agiter. Ici, comme dans le mot *onmith*, fou, l'irlandais a conservé le changement euphonique du *t* en *n*. On retrouve aussi dans l'irlandais *meannrachd*, bonheur, le composé sanscrit मनोरथ *manórat'a*, joie, volupté (de मनस् *manas*, cœur, et रथ *rat'a*, char). L'adjectif तोयद *tôyada*, donnant de l'eau, devenu un nom appellatif du *nuage*, s'est conservé dans le gallois *tawz*[1], ce qui est en état de fusion, par exemple le jus qui découle d'un rôti; et je crois qu'il faut y rapporter également le mot *tawch*, brouillard, avec changement de la dentale en gutturale. Il en est de même de l'appellatif वलुस्

[1] Il faut se souvenir que le *z* gallois est le *d* aspiré, et qu'il se prononce comme le *th* doux anglais.

bahusû, truie (littéralement *multipare*), qui, ayant perdu son sens primitif, a été appliqué au sanglier dans le gallois *baez* et le cornique *bahet*. Le suédois *basse* signifie aussi sanglier, tandis que l'allemand *bache* a conservé le sens de *truie*.

Enfin un dernier exemple, remarquable en ce qu'il s'étend également aux branches germanique et slave, est le nom sanscrit de l'*épine*, द्रुनख *drunak'a*, littéralement *ongle d'arbre*. Cet appellatif a subi d'abord une interversion de consonnes dans l'irlandais *druighean*, *droighean* (pour *draineagh*), puis une mutilation dans le gallois *draen* et le bas-breton *dréan*. La même mutilation, mais avec déplacement de la voyelle, se fait remarquer dans l'allemand *dorn*, ancien saxon *thorn*. Dans l'ancienne forme gothique plus complète *Θaurnus*[1], la finale *nus* est une contraction du nominatif नखस् *nak'as*. Enfin le vieux slave a *trn* et *tern*[2], le russe *ternj*, le polonais *tarnu*, etc.

Il serait du plus haut intérêt de rechercher avec soin, dans toutes les branches de la famille indo-européenne, les exemples de faits analogues; on jetterait ainsi un jour tout nouveau sur le degré de développement qu'avait atteint l'idiome primitif de la famille avant la séparation des langues qui en dérivent. On éclaircirait par ce moyen la question de savoir jusqu'à quel point le sanscrit tel que nous

[1] Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. III, 370.
[2] Dobrowski, *Institut.* p. 135.

le connaissons se rapprochait de cet idiome primitif. Si la haute antiquité de la langue sacrée de l'Inde avait encore besoin de démonstration, ces faits l'établiraient en tous cas de la manière la plus victorieuse. Le linguiste qui rencontre dans le sanscrit l'explication claire et précise d'un de ces mots transportés si loin de leur berceau, usés et tronqués par le temps, et que leur isolement rend énigmatiques, est toujours frappé du même étonnement que le géologue qui trouve au sein des Alpes la masse granitique à laquelle appartient le bloc roulé de la plaine. La certitude jaillit du fait avec une égale évidence dans l'un et l'autre cas.

Les composés d'un ordre supérieur, formés de trois, quatre, cinq éléments, ne peuvent offrir que des analogies de la nature la plus générale. Les préfixes et les suffixes se combinent entre eux en celtique comme en sanscrit. L'irlandais ne dépasse guère, pour les préfixes, les groupes binaires, et, pour les suffixes, les ternaires; ces derniers même sont rares. Le gallois, plus riche sous ce rapport, possède un grand nombre de combinaisons ternaires. En revanche l'irlandais offre, dans sa langue poétique, des composés de plusieurs substantifs et adjectifs très-analogues aux composés sanscrits du même genre, et dont les éléments peuvent aller jusqu'au nombre de six et plus. Je citerai comme exemple[1] l'adjectif *graaighfhinshéodfhaindhualscaineo-*

[1] Voyez O'Brien, *Grammar*, p. 70, où l'on trouve d'autres exemples de ces composés.

gach, ce qui signifie «ayant de beaux cheveux de «soie retombant épars en anneaux contournés.» Le gallois ne possède pas de combinaisons de ce genre; mais des formes telles que *dadymziriedawl*, ayant une tendance au découragement, *darostyngedigaethawl*, tendant à amener un état de sujétion, etc., offrent jusqu'à cinq et six éléments, soit de composition, soit de dérivation; et ces composés ne sont pas rares.

Je termine ici, monsieur, ce parallèle des idiomes celtiques et du sanscrit. Je ne crois pas qu'après la série des analogies signalées, série qui embrasse l'organisme entier de ces langues, on puisse contester leur affinité radicale. Les langues celtiques appartiennent donc à la famille indo-européenne, dont elles forment le chaînon extrême à l'occident. Les rapprochements même qui ont été faits dans le cours de ce petit travail me semblent de nature à prouver combien l'étude de ces langues devient nécessaire pour toutes les recherches qui concernent l'ensemble de la famille. Je ne veux point aborder des questions encore bien obscures; mais je vous demanderai la permission d'indiquer brièvement quelques-uns des points pour l'investigation desquels les langues celtiques pourront être consultées avec fruit.

La race celtique, établie dès les temps les plus anciens dans l'Europe occidentale, a dû y arriver la première, et, selon toute probabilité, elle s'est séparée avant les autres de la souche commune. Cette

circonstance pourrait expliquer peut-être pourquoi les langues celtiques, à côté d'une plus grande richesse en radicaux indo-européens, offrent un système moins complet de formes grammaticales que la plupart des autres branches de la famille, soit qu'à l'époque de la séparation l'ensemble de ces formes n'eût pas encore atteint tout son développement, soit, ce qui est plus probable, qu'un temps plus long ait exercé sous ce rapport une influence plus destructive. Quoi qu'il en soit, les analogies bien décidées que ces langues offrent encore avec le sanscrit nous reportent à l'époque la plus ancienne à laquelle nous puissions atteindre par la philologie comparée, et deviennent ainsi une des données les plus importantes pour rechercher quel degré de développement avait atteint la *langue mère* de toute la famille. Ainsi, par exemple, l'examen des idiomes celtiques me paraît démontrer avec évidence qu'au moment de la séparation la langue-mère possédait déjà un système de lois euphoniques, que le sanscrit a le mieux conservé, si bien que les anomalies du celtique trouvent encore leur explication dans les règles euphoniques de l'idiome sacré de l'Inde. Ce fait remarquable, dont on trouvera dans mon mémoire des preuves plus détaillées, vient d'ailleurs à l'appui des recherches les plus récentes de Bopp, qui admet une connexion intime entre l'*ablaut* (modification des voyelles radicales) germanique et le système de vocalisme sanscrit[1]. L'ensemble des

[1] Bopp, *Vergleichende Grammatik*, p. xv, Vorrede.

formes grammaticales, ainsi que de la dérivation et de la composition, pourra être l'objet d'investigations analogues.

Un sujet de recherches plus attrayant encore, c'est l'état de civilisation qu'avait atteint le peuple père de toute la race indo-européenne. Une comparaison approfondie, et toujours fondée sur les vrais principes étymologiques, des termes appliqués à désigner les objets de la vie matérielle, les animaux domestiques ou sauvages, les produits de l'industrie humaine, puis surtout des expressions qui se rattachent à l'organisation sociale, à la vie intellectuelle, aux croyances religieuses, pourraient, à ce que je crois, jeter sur cette obscure question une lumière inattendue.

Je n'hésite pas à affirmer que les langues celtiques offriront des éléments nombreux et importants pour la solution de ce problème. Je signalerai ici quelques faits isolés que j'ai rencontrés dans le cours de mes recherches, et qui se rattachent à cette question. Je n'ai garde toutefois d'en tirer des conclusions qui ne pourraient être autorisées que par un travail complet.

Pour commencer par un exemple tiré de la vie matérielle, le nom d'un ustensile très-primitif, à l'usage surtout des peuples pasteurs, la *baratte*, a été formé, en sanscrit, de la racine मथ् *mat̒* ou मन्थ् *mant̒*, agiter, d'où dérivent मथिन् *mat̒in*, मन्थ *mant̒a*, मन्थर् *mant̒ara*, batte à beurre, मन्थनी *mant̒anî*,

baratte, मथित *mat'ita*, babeurre, etc. La chose et le nom ont été apportés en Europe par les Celtes, comme le démontrent l'irlandais *meadhar* ou *maidhe*, baratte, *méadhg*, petit lait, en erse *medg*, en gallois *maiz*, idem. Ces dénominations, les Gaëls et les Cymris n'ont sûrement pas été les chercher dans l'Inde; elles ont dû être déjà en usage chez les ancêtres communs des Hindous et des Celtes. Les premiers les ont portées dans l'Inde avec la racine qui les explique; les autres, dans leurs émigrations plus lointaines, ont perdu la racine et conservé seulement les formes dérivées.

Un autre exemple, mais plus intéressant en ce qu'il pourrait bien fournir une indication approximative sur la position géographique du berceau de la race indo-européenne, se trouve dans le mot irlandais *tolg*, lit, gallois *tyle*, couche, lit de repos (identique au grec τύλη, matelas, coussin). Tous ces mots ont une affinité évidente avec le sanscrit तूलिका *tûlikâ*, matelas, lit: or ce substantif est un dérivé de तूल *tûla*, l'un des noms sanscrits du *coton* (de la racine तूल् *tûl*, jeter en dehors). On faisait donc les matelas avec du coton dans la contrée indéterminée qui a été le berceau de la race. Il en résulterait que ce pays a dû être situé en dedans, ou au moins très-près de la limite de croissance du coton; car une matière dont on faisait des matelas devait être abondante et d'un prix peu élevé; or la culture du coton ne dépasse pas la Perse; et je doute

même qu'il réussisse dans la partie la plus septentrionale de ce pays. Ceci semblerait donc indiquer, comme berceau de la famille, une contrée plus méridionale qu'on ne le suppose ordinairement.

Cette induction serait appuyée par une autre analogie, que je cite toutefois avec moins de confiance, parce qu'elle est isolée et par conséquent moins sûre. Un des noms du tigre, en sanscrit, est शार्दूल *s'ârdûla*, et ce nom, comme celui de व्याघ्र *vyâg'ra*, et comme les noms du lion et de l'éléphant, prend dans les composés la signification de *grand, fort, prééminent :* or, en irlandais, *sartulaid* signifie *fort*. Si cette analogie n'est pas fortuite, elle viendrait à l'appui de la précédente, car le tigre ne se trouve que dans les vastes bassins qui versent leurs eaux dans la mer des Indes.

Je n'entends, je le répète, fonder aucune hypothèse sur une base aussi peu solide que celle de quelques étymologies isolées; mais si des exemples semblables se multipliaient dans les diverses branches des langues indo-européennes, on pourrait sans doute en tirer des inductions d'une grande évidence.

Les analogies qui touchent aux traditions religieuses et mythologiques sont aussi d'un haut intérêt. Selon toute probabilité, le peuple père de la race indo-européenne avait une religion, un culte et des mythes traditionnels sur sa propre origine. Lors de sa division en plusieurs branches, chaque

tribu emporta tout ou partie de ces doctrines ou de ces traditions; mais celles-ci, s'altérant de plus en plus par l'effet du temps et des vicissitudes sociales, firent place à des croyances nouvelles, mieux adaptées au caractère spécial de chaque peuple. Qu'il soit resté des traces du système primitif, c'est ce qu'on ne saurait mettre en doute. Les analogies signalées plus d'une fois entre les mythes religieux de l'Inde, de la Grèce et de la Germanie, sont des restes de cette unité première, et le nom de Dieu, identique dans la plupart des langues de la famille, en est un exemple intéressant. Le sanscrit देव *déva* (nominatif *dévas*), le grec Θεός, le latin *Deus*, l'irlandais *Dia*, le gallois *Dew*, le lithuanien *Diewas*, ont une origine commune; mais le sanscrit seul a conservé la racine de ce nom dans le verbe दिव् *div*, briller. L'idée de Dieu a donc été liée primitivement à celle de la *lumière*, son symbole le plus pur et le plus frappant.

Maintenant, quel est le peuple qui a conservé la plus grande partie du système primitif? N'est-il pas probable que c'est celui dont la langue nous reporte plus près que toute autre vers l'origine commune de la race? Et, de même que le sanscrit possède encore la plupart des racines qui constituent le fond des langues de l'Europe, les traditions religieuses de l'Inde ne renfermeraient-elles point le lien commun des croyances des autres peuples de la famille? Je n'ai garde de toucher à cette immense

question, mais je crois que la philologie comparée devra être consultée avec soin dans toute solution que l'on tentera. Et, pour revenir à mon sujet, je crois en particulier que l'étude des langues celtiques sera indispensable sous ce rapport. Quelques exemples suffiront pour motiver cette assertion.

L'adjectif irlandais *naomh* (plus anciennement *naemh*) et le gallois *nwv*, qui signifient saint, sacré, se lient évidemment à la racine sanscrite नम् *nam*, s'incliner par respect; d'où नमस्या *namasyâ*, adoration, culte, etc. Voilà donc un mot celtique qui témoigne déjà de l'existence d'un culte à cette époque pré-historique.

Le substantif sanscrit अध्वर् *ad'vara*, sacrifice, que les étymologistes hindous expliquent par अध्व *ad'va*, route, et र् *ra*, donner, *ce qui donne, ce qui ouvre la route du ciel*, se retrouve dans l'irlandais *udhbairth*, *iodhbairt*, sacrifice, *iodhbair*, sacrifier, etc., et dans le gallois *aberth*, sacrifice, d'où *aberthu*, sacrifier, *aberthwr*, prêtre. Cette analogie est une preuve de la haute antiquité du sacrifice.

Le sanscrit तर्मन् *tarman* désigne le sommet du poteau où l'on attachait la victime (*the top of the sacrificial post*. Wilson). Il n'y a aucun doute que ce mot ne soit identique au grec τέρμα et au latin *terminus*. Τέρμα, chez Homère, signifie spécialement le poteau du cirque autour duquel les chars devaient tourner; le sens s'est ensuite généralisé. Le gallois *terwyn*, limite, extrémité, me paraît dérivé du latin;

mais il n'en est pas de même de l'irlandais *tarman* ou *tearmonn* (erse *tèarmann*), identique au sanscrit pour la forme, et qui signifie un sanctuaire, un refuge, un asile. Ceci n'aurait-il pas trait à l'antique coutume de regarder l'autel comme un asile inviolable?

Enfin, monsieur, parmi les noms sanscrits de la divinité, il en est deux que les idiomes celtiques me paraissent avoir conservés : l'un est नर *nara*, le maître (de la racine नृ *nr*, conduire), que je retrouve dans le gallois *nêr*, le souverain, le seigneur, appliqué à Dieu. L'autre est ईश्वर *îs'vara*, le dominateur (de la racine ईश् *îs'*, gouverner, régner), que l'irlandais nous offre sous la forme de *aesfhear*, Dieu, laquelle forme se rattache probablement au vriddhi ऐश्वर *ais'vara*. Je rappellerai ici que le व *v* sanscrit se change régulièrement en *f* dans l'irlandais, de sorte que l'analogie est aussi complète que possible.

Ces faits, et ceux de même nature que l'on a signalés déjà dans les autres langues indo-européennes, établiraient incontestablement la prééminence du sanscrit comme l'idiome le plus rapproché de la source primitive; car, encore une fois, il est impossible d'admettre une transmission postérieure de l'Inde aux îles britanniques, et tout ce qui est corrélatif chez les Celtes et les Hindous doit remonter à l'origine même de la famille.

Je crois, monsieur, par tout ce qui précède, avoir suffisamment établi l'affinité radicale du sans

crit et des langues celtiques, et par conséquent le droit de ces dernières à prendre place dans la famille indo-européenne. Une autre question serait de savoir si, à côté des éléments caractéristiques et dominants de ces idiomes, il ne s'y trouve pas des traces d'un mélange avec d'autres langues étrangères à cette famille. Cela ne me paraît pas douteux. L'irlandais, en particulier, offre, pour désigner les objets les plus ordinaires, une abondance de synonymes radicalement différents les uns des autres qui ne peut s'expliquer que de cette manière. Il en est de même de la multiplicité des significations attachées à un seul mot, caractère que l'irlandais possède en commun avec le sanscrit et l'arabe. Pour en citer un exemple, la forme *ail* signifie comme verbe, supplier, écouter, nourrir; comme substantif, prière, disgrâce, reproche, volonté, pierre, aiguillon, bouche, armes; comme adjectif, beau, noble. Le substantif *alt* signifie éminence, vallée, action, saut, état, portion, temps, jointure, etc. Dans beaucoup de cas, ces significations diverses peuvent être ramenées à une idée commune qui leur sert de lien; mais cela n'a pas toujours lieu; et ce fait remarquable, dans l'extension qu'il offre en irlandais comme en sanscrit et en arabe, me semble inexplicable sans l'hypothèse d'une fusion de plusieurs langues, soit radicalement différentes les unes des autres, soit liées déjà par des affinités plus ou moins prononcées. N'est-il pas probable, en effet, que la race celtique, à son arrivée en Europe, y

aura trouvé des populations indigènes et aborigènes qu'elle aura subjuguées et englouties? La race basque, complétement isolée par sa langue, ne seraitelle pas un reste de ces populations primitivement européennes? Une autre cause de mélange pour l'irlandais se trouve dans les colonisations successives de l'Irlande, dont les annales beaucoup trop négligées de cette île ont conservé la tradition.

Ce sont là toutefois de bien obscures questions, qu'il ne faut pas songer à traiter dans l'état actuel de la linguistique. Quand une étude patiente et approfondie de toutes les langues de l'ancienne Europe, dans leurs rapports entre elles et avec leurs sœurs de l'Orient, en aura séparé toute la portion vraiment indo-européenne, il restera pour chaque idiome un résidu que l'on pourra tenter alors de soumettre à l'analyse et de ramener à son origine. Jusque-là il faut douter et s'abstenir.

Cependant deux sources d'influence étrangère sur les langues celtiques sont indiquées par l'histoire, et pourront être appréciées avec quelque exactitude. La première est sémitique et a dû exercer son action par l'intermédiaire des Phéniciens et des Carthaginois, qui, sans aucun doute, ont connu et visité les îles britanniques dans des vues de commerce. La seconde, plus problématique, se trouverait dans le basque et aurait eu pour véhicule des colonies venues d'Espagne, soit en Irlande, soit dans la Grande-Bretagne.

Quant à l'influence sémitique, on trouve en effet

dans les langues celtiques un certain nombre de termes qui semblent en dériver; mais il faudrait un examen très-scrupuleux et très-approfondi pour démontrer que ces analogies dépassent le cercle de ces ressemblances de mots isolés que l'on a remarquées fréquemment entre les langues les plus éloignées. J'ai cherché autrefois, dans un travail de jeune homme, à rattacher les obscurs débris du paganisme irlandais au culte des Cabires de Samothrace, et par là à une influence phénicienne. Une appréciation plus juste des sources secondaires où j'avais puisé, faute de sources premières, m'a prouvé depuis qu'elles sont très-peu dignes de confiance. Je considère donc cette question comme encore intacte et mon travail comme étant à refaire; mais je ne crois pas que ce sujet puisse être abordé avec quelque chance de succès avant l'exploration complète et la publication des principaux monuments écrits de l'ancienne Irlande.

Quant au basque, son influence sur les idiomes celtiques me paraît plus incertaine encore. Le système grammatical de ces langues n'offre pas la moindre analogie et les ressemblances de mots isolés ne sont point fréquentes. Quant à cette dernière classe de rapports, j'admettrais même un mélange de celtique avec le basque plutôt que l'inverse; car il ne faut pas oublier l'action que les Celtibères ont dû exercer sur cet idiome, et on y reconnaît sans peine un certain nombre de mots indo-européens. Les colonies venues d'Espagne dans les îles britan-

être des (.uoeres ou même des Celt , t aussi bi que des Ibériens. Je ne fais qu'(ttre des d s, la question exigeant un e: nen s cial.

. term , r ır, ces aperçus trop incomplets s ıte sujet vaste et neuf, en v r (.t n voulu me permettre v s r mes vations. Je m'estimerais ı heureux c ıx pouvaient concourir à l'achèvement de l'éd : dont vous êtes l'un des plus habiles architectes.

J'ai l'honneur, etc.

A. Pictet.

NARASINHA OUPANICHAT.

Analyse de cet ouvrage par M. le baron d'Eckstein.

CHAPITRE PREMIER.

SUR L'ÉPOQUE APPROXIMATIVE OÙ LE NRÏSINHA OUPANICHAT A PU ÊTRE C IPOSÉ.

Colebrooke[1] cite plusi('s Oupanichats de l'Atharvavéda, au nombre (six, qui forment un ouvrage unique en deux ırties, ouvrage connu sous le titre du *Nrisinha* ī *panīya,* l'homme-lion.

[1] *On the Vedas*, Asiatic Researches, vol. VIII.

l'or en fonte, l'ascète qui se jette dans les flammes durant la conflagration de l'univers.

Les cinq premières de ces dissertations constituent le *Poûrva*, ou le premier Tâpanîya; et la sixième, la plus importante, compose le *Outtara*, ou le dernier; elles ont été commentées par Gaudapâda et Shankara-âtchârya, glossateurs célèbres.

Colebrooke parle brièvement de cette production, mais il est évident, par ce qu'il en dit, qu'il n'a pu en examiner le contenu; il n'y est nullement question de l'identification du Nrĭsinha avec les autres dieux. Mais quand ce grand indianiste affirme que le poëme n'a aucun rapport avec l'incarnation de Vichnou en homme-lion, il s'énonce avec son exactitude accoutumée.

Anquetil a traduit cet ouvrage dans le second volume de l'*Oupnekhat,* sous le titre estropié du *Nersinghehâtmâ*. C'est une paraphrase, divisée en neuf khandas ou sections, avec fusion ou plutôt confusion du texte et du commentaire, le tout composé dans cet incroyable style latin d'Anquetil qui, lardé de formes persanes, offre un jargon à peu près inintelligible.

L'original du poëme ne se trouvant pas à la Bibliothèque royale, M. Poley a bien voulu me faire l'amitié de le copier pour moi au *British Museum;* il sera inséré dans la collection des Oupanichats dont ce savant a formé l'entreprise. Malgré l'incorrection du texte, le sens ne s'y trouve nulle part altéré.

Cet Oupanichat, remarquable par son caractère

ascétique, se distingue les indices d'une antiquité relativement recu . Il tient le milieu entre la simplicité des traités pr ifs, le *Vrihad Aranyaka*, le *Káushitaki*, etc., et es extravagantes d'une ascèse corrompue, qui a rec urs aux moyens physiques les plus violents, pour provoquer ces visions et ces extases des Oupanichats de la décadence, tels que le *Hamsanâda*, etc.

Ce poëme est évidemment antérieur à la doctrine de *Shâkya Sinha*, du Bou ha, surnommé le lion de la maison de Shâkya; nent antérieur au système du *Nrîsinhâvatâra* Vaichnavas, il contient le germe d'une théorie, majestueusement développée dans la *Bhagavadgîta*, où Krichna procure à son disciple Ardjouna la vue intuitive des mondes; rentrés dans l'esprit suprême, ils y descendent comme les cataractes du ciel qui se précipitent dans l'abîme; comme les générations des êtres qui s'engloutissent dans l'éternité; comme le dieu du temps qui broye les œuvres du créateur entre les dents des rochers, au fond du ci e.

Le thème de not C uichat, c'est la destruction du *moi* humain, c'est l néantissement de l'univers, l'un et l'autre absor dans l'homme-lion, le *Narasinha*, le sage qui a dompté ses sens, qui s'est dépouillé de la cause instigatrice des actions et des séductions du monde. Les saints ermites, les pieux solitaires de la poésie épique sont appelés les lions; ainsi le poëte Vâlmîki est le *Mounisinha*, l'ermite-lion du *Râmâyana* (*Proœmia in laudem poetæ*, shl. 2, edit.

Schlegel, page 3). Ce titre décore dans l'Inde moderne les disciples de Nanak, ces fameux *Shikchas* ou Sikhs, ces illustres *Sinhas* ou lions. Si les ascètes marchent avec gravité, comme les lions de la solitude, les rois et les héros de l'épopée s'élancent comme les tigres, *Vyâghras*, car le tigre est le roi, le *mahârâdja* des bêtes féroces. Shiva, le dieu de la bataille, recouvert de la peau du tigre, est l'ascète de race royale, le *Râdjarchi*, comme Vichnou est l'ascète de race sacerdotale, le *Brahmarchi;* il n'existe pas, du reste, une règle constante à cet égard; les rôles changent fréquemment, selon les combinaisons de l'esprit de secte. Le lion, rare dans l'Inde, y est toujours figuré comme un animal symbolique; ses mœurs sont beaucoup moins bien observées que celles du tigre.

L'homme-lion, c'est l'ascète qui a identifié l'esprit de vie et l'esprit absolu; qui a réuni le moi particulier, le *djîva* individuel, le *Nara* ou la personne, au *Para-Brahma* universel, au *Sinha,* ou au lion. Cet homme, devenu lion, saisit la nature typique, la *Mâyâ;* il la terrasse, il la foule à ses pieds, elle et les sens, ses enfants, avec tout ce qui appartient à leur domaine; puis il la dévore. Après l'avoir assimilée par cette absorption à son être intime, après l'avoir métamorphosée en aliment et complétement digérée, il s'assied triomphant sur le sommet le plus élevé de l'existence, il se repose. Il l'idéalise, il la reçoit dans son esprit, il la réhabilite, il l'enlève au néant des choses matérielles, il l'admet dans la vie éternelle.

Le lion, stre qui s st assouvi dans le sang de la déesse, i s'est re le sa chair, qui a broyé ses os, est *p* du e la nature; en ce sens on lui donne la ifica de la plénitude, ou du *poûrnam*. Après qu'il a tran ormé cette *Mâyâ*, par la digestion absolue, l le un être *vide*, un être privé de toute e, le proclame *shoanyam*. Mais des ruin du mor e, métamorphosé en génie divin, jaillit la u unique, le *djyotis*, lumière spirituelle qui a a · la dualité, fondement de l'existence naturel ; cette f amme révélée comme ternaire, se ose d'être, de pensée et de félicité, *satch-tc*

Les a has t conçu cette notion du vide, ou du *shouny* , de l'absorption de tous les êtres de la nature inférieure dans une nature suprême, de la nature matérielle ı nature idéale, de la nature ignorante c nature intelligente, d'une manière opposée ux Vé ins. Ils ont envisagé le vide sous le p nt de vue des mathématiques; ils l'ont considéré comme renfermant l'espace, dans sa réalité, sous forme abstra : et générale. Dans ce vide, dépourvu de I ı le nature, s'organisent les atomes et ils s'y co bin nt d'une manière toute mécanique, ce qui ra les théories de Démocrite, de Leucippe, Ép ıre, de Lucrèce, de Gassendi; la composition des atomes donne naissance au système des mondes. En tout ceci ne paraît aucun moteur intelligent; à tout ela ne se mêle aucune âme de l'univers.

En face de ce vide, vis-à-vis de cet espace mathématique, rempli par les atomes, se place le *sâkchin*, témoin de toute chose, le *drachtrĭ*, spectateur des mondes, le sage ou le *Bouddha,* c'est-à-dire l'homme qui pense saintement; il médite cet espace, il l'anéantit dans sa pensée, il renverse l'échafaudage sur lequel s'est élevé le système de l'univers. Il surgit sur les débris du monde, lui, l'esprit abstrait, lui qui est supérieur au vide matériel, supérieur au principe atomistique, à l'espace abstrait. Il se renferme dans son empyrée, le vide spirituel, dans cette pensée abstractive, où il n'y a pas de contenu, parce qu'elle ne donne pas l'origine au système des mondes.

Ce Bouddha, placé sur le sommet d'une colonne, debout, à la tête de toutes les existences, que sa méditation foudroie, est lion, *Sinha.* Ce lion de la maison de Shâkya, ce Gautama-Bouddha existait six cents ans avant l'ère chrétienne, comme on peut le prouver par les monuments de l'Inde, de l'île de Ceylan, du Siam, du pays des Birmans, de la Chine et du Tibet. Il est figuré sur tous les monuments bouddhistes, entre autres dans le royaume du Magadha.

Les Védantins, étrangers à la notion du vide, à la conception abstraite de l'espace, admise par les Bouddhas, considèrent les atomes, — *mâtras, anoumâtras,* — sous un point de vue radicalement différent. L'idée de l'espace se confond chez eux avec celle de l'élément éthéré, —*âkâsha,* —élément dont

les Bouddhas rejettent l'existence, car ils ne croïent qu'au néant, ou encore aux choses visibles.

Selon les Védantins, avant qu'il existât un espace extérieur, un dehors, il y eut un espace interne, un dedans, qu'ils appellent le *hardâkâsha*, l'éther du cœur, ou le *tchidâkâsha*, l'éther intelligent; c'est-à-dire qu'il exista, dans l'être pensant, un être pensé; dans le grand moi, le moi absolu, distinct du petit moi, de la personne individuelle, une substance intelligente ou idéale.

La création fut le résultat de la séparation entre l'être pensant ou le grand moi, le moi absolu, et l'être pensé, forme et figure du moi, substance idéale de l'esprit éternel; elle fut la conséquence d'une évolution organique et d'une division chimique et mécanique des choses; elle arriva par l'écoulement, *srïchti*, l'évolution des choses, ainsi que par leur division et multiplication, *bhidâ*.

L'être pensant, descendant de sa sphère lumineuse, s'enfonça dans les ténèbres; il s'incorpora dans la nature, devenue matérielle et inintelligente, depuis qu'elle avait cessé d'être spirituelle et compréhensible. Le créateur s'assimila la créature et naquit de lui-même, comme son propre fils, Verbe de vie, engendré par suite d'une union incestueuse, et produit dans la matrice de l'univers. Il dispersa les ténèbres, et se révéla comme auteur du monde.

Après avoir pénétré *dans les atomes ou molécules* de son propre esprit, *mâtras*, types ou mesures formés dans l'éther interne, dans l'éther du cœur, et en-

gendrés par le vif désir qui l'animait pour les voluptés mondaines, il produisit, au moyen des choses infiniment petites, les grands corps de l'univers. Son âme créatrice, son *manas* ou son cœur divin, puissamment agité, tremblait en lui comme le lotus, mystérieuse production des ondes éthérées, symbole brillant de la grande mer interne. Les digues qui retenaient la vie se rompirent au dedans de lui, et l'amour sans bornes, cet océan de tous les êtres, ce *mahârnava,* se précipitant au dehors, remplit l'espace, dont il revêtit la figure.

Les atomes des Védantins, ou les *tanmâtras,* ne sont pas, comme les atomes des Bouddhas, de simples figures géométriques, des molécules de la matière grossière; ce sont des sensations animées, des pulsations divines; ce sont les éléments de l'organisme à la fois subtil et substantiel, le son, la vue, l'ouïe, le tact, l'odorat, la saveur. Dans ces énergies primitives, dans ces types élémentaires le Bouddhisme voit les résultats et non pas les causes déterminantes de la matière; il les envisage non pas *à priori,* mais *à posteriori.*

Quand le système de l'univers est complétement achevé, quand l'esprit divin, devenu l'esprit humain, enchaîné sous les trois formes du temps, est emprisonné dans l'espace, il s'agit de rompre sa chaîne, de dégager son sein du poids qui l'oppresse, de se conquérir soi-même sur l'univers, en maintenant sa liberté.

Le *Nrĭsinha Oupanichat* est censé avoir été révélé

pour opérer cette délivrance. Il ouvre la voie par laquelle les sages ramènent les choses de la nature matérielle à leur principe spirituel, à l'esprit libre, dégagé de toute forme, affranchi de tout engagement, *avyavahârya*, c'est-à-dire sans connexion avec les opérations du monde. Quand l'homme-lion a complétement anéanti la nature matérielle, il la contemple dans son cœur, il s'est donné à elle, « *svâtmânam eva-ischâm dadâti*, » il en a fait la substance de son être spirituel.

Quelle est la parenté originelle de ces deux doctrines, l'une bouddhiste, l'autre védantiste, toutes les deux ascétiques, mais d'un ascétisme opposé? L'une, abstraite, rationnelle et purement humaine, ne voit dans les choses du dehors que la matière, et dans les choses du dedans, que le néant. L'autre, concrète, mystique et essentiellement divine, contemple, sous le voile de la nature extérieure, une nature plus haute, une nature interne, principe et mobile de la production ainsi que de la destruction de l'autre. C'est l'*avyakta*, moule plastique de l'univers, invisible nature, enveloppée de ténèbres, dont sort le *vyakta* ou la manifestation de tous les êtres. Le connu provient de l'inconnu par l'opération du créateur des mondes.

Cette parenté du bouddhisme et du védantisme n'existe donc pas dans les systèmes, mais elle résulte de leur opposition. Le système des Bouddhas est la négation complète de l'autre, négation à laquelle il doit son origine.

Il en résulte la preuve absolue, qu'il est de toute impossibilité d'expliquer le védantisme des Oupanichats, et son génie intuitif, par le bouddhisme, fils de la polémique, pas plus que le catholicisme ne se laisse expliquer par le protestantisme; mais il est facile de comprendre la philosophie de Bouddha par les antécédents du brahmanisme.

Le Védânta a été souvent renouvelé, élargi, fortifié, toujours dans l'intention de combattre les sectaires, comme le catholicisme de Bossuet ou du comte de Maistre. Le Védânta primitif est complétement étranger à toute cette polémique, dont il n'y a pas trace dans le Nrĭsinha Oupanichat. Le sage dans ce poëme porte le titre de *Bouddha,* mais nulle part dans le sens d'un Bouddha spécial, d'un chef de secte, par opposition au brahmanisme. Le nom de Bouddha y figure comme équivalent de *Pandita.* Si le bouddhisme avait existé au temps de la composition de ce livre, de deux choses l'une : ou le nom de Bouddha eût été complétement omis, ou il eût figuré dans un sens net et déterminé. Mais il y paraît, pour ainsi dire, sans la conscience de cette haute importance historique et polémique qu'il devait revêtir dans la suite des temps.

Pareille observation est applicable au *Nrĭsinhâvatâra* des Vaichnavas. Plusieurs de ces *avatâras* ou de ces *descentes* du dieu Vichnou, qui s'incorpore pour combattre le mal et sauver le genre humain, sont empruntés aux hymnes du Véda et aux doctrines ascétiques de certains Oupanichats. C'est ce

que l'on pourrait prouver pour l'avatâra du sanglier et spécialement pour celui de l'homme-lion.

Du reste, je n'entends parler que des Avatâras symboliques, y compris celui de Vichnou en Brahmane-nain. Ce *Vâmana* est le macrocosme, verbe-esprit qui, en trois pas, mesure et envahit le monde, homme-dieu ou *pouroucha*, génie de l'homme, résidant, sous figure de microcosme, dans le cœur humain (*Kathaka*, valli v, shl. 3). Ce même Vâmana, que tous les dieux adorent, rangés silencieusement autour de lui, dans le cœur, reçoit leurs hommages comme conducteur du souffle, qu'il *vomit* par le haut et par le bas, ainsi que son nom l'indique.

Quant aux Avatâras historiques, il n'en est question que dans la poésie épique.

J'ai dit que le germe des Avatâras mythologiques se trouve dans les hymnes et les Oupanichats du Véda, mais ils n'y paraissent pas sous forme d'incarnations de Vischnou. Ainsi l'homme-lion figure dans le *Mahânârâyana Oupanichat* du Yadjourvéda, comme épithète de *Nârâyana*, c'est-à-dire de Brahmâ qui, sous l'emblème de l'homme,— *Nara* ou *pouroucha*, — se meut sur la grande mer éthérée, dont il fait éclore l'univers. Il est invoqué dans cet Oupanichat sous la forme suivante :

Vabhrinakhâya vidmahe, tikchna-danchthrâya dhîmahi, tan no Narasinhah pratchodayât. « Nous connaissons (les êtres et les choses) par le porte-griffe, « nous (les) savons par celui qui a la dent aiguë, « pour cela que Narasinha nous éclaire! »

Le Nrĭsinha Oupanichat invoque l'homme-lion de race royale, *nârasinha-râdja*, par l'*anouchtubh*, rhythme védaïque qui célèbre les onze noms,—*ekâdasha-nâma*,—du dieu des ascètes; on contemple en ces épithètes le destructeur des mondes sous onze formes différentes, on le célèbre dans la transfiguration de l'univers qui accomplit son évolution dans le Verbe suprême.

Parmi ces épithètes de l'homme-lion se rencontre le nom de *Vichnou*, le dieu qui, pénétrant dans l'univers, le maintient dans sa forme extérieure et se l'assimile dans sa figure interne. Ce que nous avons dit au sujet du titre de Bouddha s'applique également à celui de Vichnou. Si, du temps de la com position de cet Oupanichat, il avait été question des Avatâras de Vichnou, celui-ci y eût joué le principal rôle; il y aurait figuré comme le Narasinha, dans sa totalité, d'une manière absolue et non pas sous une forme passagère.

Comparons maintenant le *Shâkya-Sinha*, le lion de la maison de Shâkya, qui est Bouddha, et le *Nrĭsinhâvatâra*, qui est Vichnou, avec le Nrisinha, le Vichnou, le Bouddha de notre Oupanichat : ce dernier révélera aussitôt le germe encore faible d'un système de l'ascétisme transcendental, arbre vigoureux, majestueusement développé dans les croyances des Bouddhas et des Vaichnavas.

Le lion de la maison de Shâkya fait abstraction du monde, avec une grande froideur d'âme et d'imagination, quoique dans l'esprit d'une piété pronon-

cée et avec une g ... Il établit et il pèse les disti ... e ... e l'esprit et la matière. Après les avoir réduits l'un et l'autre à l'état de zéro, en assignant p ... à l'un le vide spirituel, l'effacement ... ée, donnant pour origine à l'autre le vi ... , l'... acement du corps; en attribuant à l'un ... t ... ans bornes, l'éternité conçue comme le p... t en mathématiques, en attribuant à l'autre l'... ait, le cadre vide sans aucun contenu, il retire du domaine de l'esprit et de toutes ses varia... s et ... férences, comme il se retire de l'empire ... la ... ière et de ses distinctions nombreuses.

L'homme-lion de notre Oupanichat manifeste une moins grande subtilité et une beaucoup plus grande ardeur. Il se précipite sur la Mâyâ avec rage et impétuosité; il frap... le principe de la nature matérielle, il l'anéantit, ... is il se repose dans la contemplation de son ... e ... ropre, dans lequel la Mâyâ a été métamor... ée. Cette donnée d'une grande sim... cité se ... i ... e fortement des complicati... s ... l ... tre t ... e.

L'Ava... a de V... u, l'... mme-lion des Pourânas, s'em... e ... d ... n ... e l'*Asoura*, qui est le péché, le *pâ*... . Ce ... p ... a ... ce du mal, ayant revêtu le costume d' ... tyr... l'orgueilleux *Hiranya-kashipou*, l'oppresseur du ... re humain, Vichnou lui ouvre le ventre, lui arr... he les entrailles et les dévore palpitantes. Ce g... nt ... ticipe, par suite d'un aussi féroce martyre, ... dendeur de l'homme-

lion, son ennemi. Identifié à Vichnou qui se l'amalgame, parce qu'il l'engloutit, le monstre, exalté dans le ciel du dieu, habite son paradis, sous figure de lumière éternelle.

L'Oupanichat nous présente une action analogue. Le mal ou le *pâpma,* qui est démon ou *asoura,* luttant contre le bien, c'est-à-dire contre le *deva,* qui est lumière, *djyotis*, après avoir échoué dans sa tentative, par laquelle il voulait s'assimiler le bien, est lui-même dévoré par le dieu bon; le principe des ténèbres succombe au principe de la lumière. Ainsi le mal est écrasé, le monde est anéanti, il est spiritualisé, identifié à la pure lumière de l'esprit suprême. Que l'on compare à cette donnée simple, à cette donnée sans développements, le luxe mystique, poétique et métaphysique de pensées et de sentiments, tel qu'il se déploie dans les Pourânas où Vichnou est adoré comme homme-lion; on verra où est l'original.

Existe-t-il un rapport quelconque entre le lion des ascètes de l'Inde et le lion symbolique, sculpté sur les monuments de l'ancienne architecture persane? — Je ne saurais l'affirmer; malheureusement nous ignorons complétement la philosophie des Mages et l'ascétisme de leurs écoles. Le génie persan tient, en quelque sorte, le milieu entre l'idéalisme de la pensée indienne et le caractère pratique de la pensée chinoise. La morale persane, imbue d'héroïsme, n'est que faiblement empreinte de métaphysique.

J'ai dit que la Bhagavad-gîta avait, sous un certain point de vue, de grands rapports de doctrine avec notre Oupanichat. Krichna, en sa qualité du suprême Esprit, *Pourouchottama*, engloutit l'univers : ainsi fait le Nrĭsinha; la vue intuitive des mondes, absorbés, purifiés et illuminés, s'opère dans la personne de Krichna : elle a lieu de même dans le Nrĭsinha. Sur ce point l'antériorité de notre Oupanichat est sans contestation possible. Il ne contient rien de ce style magnifique, de cette grandiose poésie, si chaste et si riche, qui distingue la Gîta. Il se renferme dans l'ordre exclusif de la pensée, sous forme monumentale, au caractère sévère, sans ornement de phrases.

La théorie du mal ou du *pâpma*, qui est le démon ou l'*asoura*, et qui se trouve finalement absorbé dans la lumière divine, où il rentre dans l'unité suprême, tombeau de la dualité; théorie scabreuse pour la morale et insoluble en métaphysique, soigneusement cultivée dans la Gîta, est contenue en germe dans le sixième khanda de notre Oupanichat. Il s'agit d'effacer la dualité, le *dvandva*, car la divinité est unique, *advâitam*. Mais le mal existe, témoin le monde, cette incorporation du génie de la lumière dans celui des ténèbres, témoin la transmigration des âmes, fruit des passions humaines. Tout sort de Dieu, tout rentre en Dieu, tout se maintient par lui; en ce sens cet univers est divin, « *âtmâ hîdam sarvam* » (khanda VIII), et cependant le péché, cette cause de la dualité, le péché,

ce génie du monde, est de sa nature anti-divin, impie. Comment concilier des disparates d'une nature si choquante?

D'une part, la Gîta, à l'instar de notre Oupanichat, établit que l'Esprit suprême, le souverain Brahma, est supérieur à l'âme du monde, au *Manas*, appelé *sad-asad-âtmakam*, doué de l'être divin, *sat*, et du non-être, c'est-à-dire de l'être mondain, *asat*. L'esprit est vide ou *shounya*, affranchi de toute opposition, libre du *sat* et libre de l'*asat*, état de choses qui rappelle le *Nirvâna* de la Gîta, où toute vie distincte se trouve éteinte au sein de l'unité suprême, et, pour ainsi dire, soufflée, comme on souffle un flambeau.

D'autre part, la Gîta et notre Oupanichat font rentrer le *asat* dans le *sat*, le non-être dans l'être divin; le *pâpma* ou le mal dans le *shouddha* ou le pûr; l'*asoura*, le démon, dans le *deva*, l'ange lumineux. Quand le système de la nature se trouve éclipsé dans celui de la grâce, la lumière originelle, qui est antérieure à la production des mondes, « *djyotir asya sarvasya purah*, » (khanda VI) brille de nouveau de tout son éclat. Le *shounya*, ce vide idéal, rempli de la pure essence des mondes, s'identifie à cette lumière originelle, qui est pleine d'être, de pensée, de félicité, *satch-tchid-ânanda*. Cette doctrine du Nrĭsinha Oupanichat a pris d'immenses développements dans la Gîta.

Par tout ce qui précède nous avons essayé d'indiquer approximativement l'époque de la composi-

tion d'un ouvrage dont n us allons analyser la forme avant d'en aborder le ond. Il porte un caractère intrinsèque, qui ne permet pas de lui assigner un très-ancien rang parmi les Oupanichats; il n'appartient pas cependant au d rnier temps de la production de ces sortes de mes. Tout concourt à prouver qu'il est antéri r au Bouddhisme, c'est-à-dire au moins antéri r au septième siècle avant l'ère chrétienne, qu'à la théorie des avatâras de Vichnou et à la déi tion de Krichna. Voilà tout ce que nous pouvo dire.

CHAPITRE II.

DU GÉNIE PROPRE A CET OUPANICHAT.

L'ouvrage dont nous parlons présente, quant à la lecture et à l'interprétation du texte, d'assez grandes difficultés. Isolés, placés les uns à côté des autres, souvent sans liaison grammaticale, les mots sont autant d'énigmes, chiffres mystérieux destinés à être interprétés de vive voix, par un maître qui les explique à ses disciples.

Ce poëme porte le cac le la scolastique la plus rigoureusement formulée; il appartient non pas à la vie réelle, mais aux s culations de l'école. Sa terminologie, souvent tifique, ne se rencontre pas dans les plus ancie Oupanichats; cependant sa vétusté est encore fra te. Plusieurs *shlokas* ou strophes rhythmiques, e ntées à diverses parties

du Véda, prouvent que la doctrine exposée dans cet ouvrage paraît dans les portions les plus importantes du rituel et dans les hymnes pontificaux des livres sacrés.

On dirait de cet Oupanichat qu'il est taillé à pic, comme un quartier de roche; on pourrait le comparer à une route lancée sur l'abîme, à travers les cavernes de la montagne. D'énormes monceaux de pierres, chargées d'inscriptions que le temps a endommagées, figurent grossièrement quelque construction cyclopéenne. Les formes roides et massives sont sans polissure; nul ciment ne combine les diverses parties de l'édifice. Posées les unes à côté des autres en diverses combinaisons symboliques, sous l'influence d'un système de nombres rhythmiques et symétriques, elles se soutiennent par leur propre poids. L'ouvrier, d'une main inculte, a dressé des blocs gigantesques, dont la signification est déterminée par la place qu'ils occupent.

Cette lourde construction repose sur les fondements d'un constant *parallélisme*. Les idées de Verbe, Esprit et Dieu, *Pranava, âtmâ, Brahma,* sont symétriquement alignées; leur analogie se poursuit dans l'univers, dans l'homme et dans l'absolu. Les *mâtras* ou les mesures du Verbe, les *padas* ou les pieds de l'Esprit, sont alternativement contemplés dans la nature physique et métaphysique, dans le monde et dans l'âme humaine, finalement dans la divinité suprême.

Le Verbe, Dieu et l'Esprit, après s'être retrouvés

au sein de l'absolu, comme être, pensée et félicité, envahissent l'univers; ils y pénètrent sous les quatre formes de l'*outam*, de l'*anoudjnâtri*, de l'*anoudjna*, de l'*avikalpa*, c'est-à-dire par le fil qui sert à broder la trame du monde; par l'esprit ordonnateur qui y réside sous forme de la vie universelle; par la sagesse créatrice qui repose comme substance spirituelle dans le système de l'univers; par l'esprit libre, témoin et contemplateur de toute chose, essentiellement affranchi du poids de la matière.

Ces catégories appartiennent à la fois au Verbe créateur et à l'Esprit qui anime la création; toutes les quatre sont absorbées dans l'unité suprême.

Partout règne une combinaison de nombres, figures mathématiques qui servent à construire l'ordre de la pensée; le nombre sacré c'est le nombre quatre, le nombre profane c'est le nombre trois; le quatre comprend l'unité, le point, le centre; le trois embrasse la division, le cercle, la circonférence; le quatre est un nombre sacré parce qu'il renferme l'ordre naturel des choses, ou l'ordre ternaire, plus l'unité qui le produit et qui le domine, etc.

Dans cette composition rien ne frappe la vue, rien n'impose à l'imagination par la hardiesse d'une structure pyramidale; rien ne s'*étage*, pour ainsi dire, en édifice. Voulez-vous juger la conformation de l'ensemble? Regardez en bas, baissez-vous par terre, cherchez-y votre horizon; changez en quelque sorte de rayon visuel; explorez les inégalités de la surface; alors, saisi d'étonnement, vous remarque-

rez que la pyramide existe, mais qu'elle jonche le sol, échafaudée sur le plan des-lignes parallèles.

Il en est de cet édifice scientifique dans l'ordre des constructions savantes, comme il en est du polype dans l'ordre animal. Cet organisme qui végète entre la plante et la pierre possède tous les organes de l'être vivant, mais sur des proportions différentes; pour les deviner, il faut renverser l'échelle, défaire les merveilleuses combinaisons de la structure animale, examiner les points les plus délicats, les indications les plus subtiles, les intentions les plus mystérieuses de la nature.

Cet édifice à rase terre, ces masses ou plutôt ces *tumuli*, sépultures d'une pensée créatrice, à la structure gigantesque, qui encombrent le sol; tout cet ensemble singulier devient lucide à l'esprit par l'interprétation du maître qui enseigne à ses disciples la vie spirituelle. Commentant une à une les diverses parties du poëme, il supplée par sa parole vivante aux ellipses de la pensée et à la brièveté des mots, rangés ensemble comme les hiéroglyphes d'une pensée encore imparfaite, dans le système de l'écriture chinoise.

Au centre de ce monument, élevé au génie de l'ascèse transcendante, sur un siége plus élevé encore, siége qui domine les stalles inférieures, est assis le docteur en chef, le *mahâgourou*, trônant sur la chaire théologique, le *mahâpîtha*. De ses lèvres découlent les flots d'un majestueux enseignement, ses accents sont graves et solennels; une pantomime

rare, mais pleine de dignité, [illegible] de ses paroles; il traduit le surplus la pensée en gestes simples et élevés, qui c[illegible]u[illegible]uent au personnage et à son maintien un [illegible] symbolique. C'est ainsi qu'il révèle la nature s[illegible]me du Verbe-Esprit, incorporé dans l'univers; c'est ainsi qu'il manifeste la retraite de ce Verbe-Esp[illegible], son abandon du monde et l'anéantissement de l'[illegible]nivers, éclipsé dans les rayons de la lumière origin[illegible]lle.

Quel est ce savant homme? C'est *Pradjâpati*, le seigneur des créatures; c'est le [illegible]ahmane, son représentant; c'est l'ascète qui, ayant approfondi le cœur de ce génie sublime et deve[illegible] Pradjâpati en personne, s'est complétement i[illegible]ifié à sa substance.

Quels sont ceux qui l'éc[illegible]t avec une si étonnante ferveur, mêlée d'un [illegible]i religieux respect? C'est la congrégation des [illegible]u des dieux, rangés autour de lui assen[illegible] e[illegible]ncieuse. Ils se tiennent à ses [illegible], leurs y[illegible] [illegible]lement attachés à la figure imp[illegible]nte du [illegible]aître; ils suivent de l'œil tous les mouve[illegible]ts [illegible]nts [illegible]ls, toutes les expressions énergiq[illegible]s [illegible]n sul[illegible]ime, qui, levée vers les cieux, leur i[illegible]iq[illegible] les objets célestes; qui, abaissée vers la terre, [illegible]crit les objets terrestres; qui, dirigée sur le [illegible]nain, semble dévoiler, dans la personne indi[illegible]e, la présence des uns et des autres.

Ces dieux, ce sont les personnifications des sens; ce sont les hommes sensuels, livrés aux objets du dehors; les sens produisent en quelque sorte ces

objets, vers lesquels ils inclinent comme les branches d'un arbre surchargé de fruits penchent vers la terre. Ces dieux sont aussi les apprentis Brahmanes qui, aspirant à purifier leurs sens, cherchent à se détacher des objets de la sensation; ils veulent délivrer l'ouïe de l'espace qui la tient captive, dégager la vue de la lumière qui l'inonde, ôter la saveur à l'aliment auquel elle s'attache, enlever le toucher aux objets tangibles, affranchir l'âme du monde, la puissance centrale et créatrice du système de l'univers, le cœur enfin, l'affranchir, dis-je, de tout amour terrestre, de tout ce qui cause un attachement exclusif aux choses du monde. Ces aspirants à la sagesse suprême tendent à l'ennoblissement des sens; ils veulent les faire rentrer dans l'esprit sublime et les diriger du côté de Dieu; ils veulent les empêcher de porter exclusivement leur attention du côté de la nature.

Où est la scène, où est le lieu de cet enseignement; où donc se joue le dialogue? Tout cela se passe dans l'homme et dans l'univers; dans l'homme en sa qualité de microcosme, comme représentant le monde en petit; dans l'univers, en sa qualité de macrocosme, comme représentant l'homme en grand. L'homme est la clef du système de l'univers; dans sa pensée créatrice résident toutes les sphères de l'existence, toutes les productions ou plutôt toutes les affections et toutes les sympathies des sens. Le créateur est l'homme typique, la personne idéale qui, après s'être revêtue d'un corps sensible, subtil, in-

terne, s'enveloppe d'un cor grossier. externe, et produit les dou s objets de la nature interne et externe sur l'analo de ces deux corps.

Le grand homme ou le cr ateur, l'homme qui a la figure du monde, le chi, et l'homme individuel, le petit homme, dans lequel s'est incorporé l'univers, le *Rĭshi* qui réside dans le cœur humain, sont un seul et même homme. Quand le grand homme, sous figure du macrocosme, a produit le système des mondes, il se fait petit et revêt le corps du microcosme. P jâpati, le seigneur des créatures, l'homme en grand, fixé son siége dans le cœur de l'homme individ ; il y trône comme au centre de l'univers; il s' ans le *manas*, organe de toutes les passions terr es et âme du monde. Il faut l'étudier dans l'h et dans l'univers; il faut l'étudier comme penseur dans l'homme, comme créateur dans l'univers.

Ainsi quand Pradjâpati instruit les *dévas du dedans*, qui sont les sens de l' omme, quand il les discipline, pour les guider vers la lumière suprême, dont ils sont l'émanation énergique, splendeur égarée dans les ténèbres, rayon divin détourné des voies de l'intelligence, livré à un aveugle attachement aux objets périssables; le seigneur des créatures siége dans la chambre l'aorte, où il a fondé le *mahâpîtha*, son trône eccl iastique, du haut duquel il endoctrine les sens, rangés autour de lui dans la retraite la plus intime du ur humain.

Mais quand Pradjâpati instruit les *dévas du de-*

hors, qui sont les éléments de l'univers, quand il les discipline pour les faire rentrer dans les sens purifiés, leur principe suprême, afin qu'ils s'éclipsent dans les rayons de cette lumière originelle, dont l'éclat resplendit dans la nuit des sens, obscurcis par les ténèbres matérielles; le seigneur des créatures siége dans l'âme du monde, il habite ce *Manas pravarttaka,* ce cœur créateur, ce cœur qui fait jaillir la nature visible de la nature invisible, le *vyakta* de l'*avyakta*, et qui est incorporé au soleil. Là est transporté alors le centre de sa puissance dominatrice; là il donne en sa personne au monde intérieur un rapport au monde extérieur; là il donne à l'objet créé un rapport au principe de la créature, et les dieux de l'univers affluent autour de lui, comme expressions de la nature élémentaire et sidérale.

Les dieux du dedans, ces génies des sens qui constituent la circonférence interne d'un centre magique, aboutissent à ce centre dans la personne de Pradjâpati, le Dieu créateur, établi dans le cœur humain, où il siége dans la chambre de l'aorte; les dieux du dehors, ces génies des objets de la sensation qui constituent la circonférence externe d'un second centre magique, aboutissent à ce centre dans la personne du même Pradjâpati, mais qui siége alors dans l'âme du monde, au fond de son propre cœur, dans le soleil. Le Pradjâpati du cœur humain est identique à celui du soleil.

L'âme humaine, par le mouvement profane imprimé aux sens, par ses inclinations vers les objets

de la nature, enfante le grand tout, l'u[illegible]ers; l'existence du monde n'a d'autre réalité que celle du jeu des sens : il est la figure du créateur, c'est-à-dire du moi; le monde est conçu idéalement dans l'homme typique, mais il existe en réalité dans l'homme individuel, lorsque celui-ci s'est inspiré de la sagesse suprême, quand il dompte ses sens et qu'il se gouverne lui-même, possédant en son propre esprit la haute intuition des mondes.

Tous les objets de la nature émanent également du *sujet* ou de l'être s[illegible]it[illegible]l, de l'homme sympathique, être à [illegible] pe[illegible] et sensible. Nulle réalité extérieure, [illegible]une[illegible]e des choses n'est indépendante de la r[illegible]rne, de la sensibilité animée, du ty[illegible]i[illegible]iré [illegible] choses. Quand la sensation se re[illegible]s[illegible]jets auxquels elle s'applique, la lumière [illegible] illum[illegible] le monde s'éclipse aussitôt, l'univers [illegible]re[illegible]es ténèbres, le connu rentre [illegible] l'i[illegible]a, le *vyakta* dans l'*avyakta*, le monde ret[illegible]r[illegible]a[illegible]pe ténébreux; ce principe pl[illegible]iq[illegible] la [illegible]ure [illegible]atérielle est lui-même dompté, [illegible]iné, e[illegible] par l'ascète; la dualité est ramenée à l'[illegible], le p[illegible]incipe de l'univers au principe divin, les [illegible]s sont absorbées dans une lumière anté[illegible] est la nature idéale de l'Esprit suprême. Le [illegible]a, l'homme-lion, après avoir dévoré le monde, a[illegible]ès avoir anéanti le chaos, principe naturel du syst[illegible] de l'univers, se repose dans une majestueuse [illegible]le.

(*[illegible]ite au prochain cahier.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 novembre 1836.

On lit une lettre de M. S. Cahen, par laquelle il adresse à la Société le tome VIII de sa traduction de la Bible. L'ouvrage sera déposé à la Bibliothèque et les remercîments de la Société seront adressés à M. Cahen.

M. le comte de Lasteyrie fait observer qu'il serait nécessaire de prendre des mesures relativement au prêt au dehors des ouvrages appartenant à la Société; on arrête que les membres de la Société seront invités à représenter tous les deux mois les ouvrages qui auront été empruntés par eux, et que chaque membre ne pourra être inscrit pour plus de dix ouvrages à la fois.

On entend le rapport de la commission des fonds sur la proposition faite dans la dernière séance, de souscrire à quelques exemplaires de l'ouvrage de M. Vullers, et qui conclut à ce que, vu l'état des fonds, cette proposition soit ajournée. Le conseil adopte les conclusions de ce rapport.

Le secrétaire expose au conseil que M. le Dr Müller, qui s'est depuis longtemps occupé de l'étude de la langue pehlvie, se propose de publier dans le Journal asiatique un travail relatif à l'alphabet et au système de lecture applicable à cette langue; mais qu'il en est empêché par le manque de caractères pehlvis. En conséquence il propose au conseil d'arrêter que l'on fera graver ceux de ces caractères qui ne se trouvent pas dans l'alphabet zend. Cette proposition est adoptée, et le secrétaire est chargé de s'entendre avec M. Müller et avec le graveur pour la faire mettre à exécution.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 novembre 1836.

Par l'auteur. *Manuel de l'auditeur du cours d'Hindoustani, ou thèmes gradués pour exercer à la conversation et au style épistolaire, accompagné d'un vocabulaire français-hindoustani;* par M. Garcin de Tassy. Paris, Imprimerie royale, 1836, in-8°

Par l'auteur. *La Bible*, traduction nouvelle, avec l'hébreu en regard; par S. Cahen. Tome VIII, les Prophètes, tome III, les Rois. In-8°.

Par l'auteur. *Lehrsaal des Mittelreiches, enthaltend die Encyclopädie der chinesischen Tugend und das Buch des ewigen Geistes und der ewigen Materie.* Zum erstenmal in Deutschland herausgegeben, übersetzt und erläutert von Carl Friederich Neumann. München, 1836. In-4°.

Par l'auteur. *Fragmentum libri Margaritæ mirabilium*, auctore Ibn-el-Vardi, proœmium, caput secundum, tertium, quartum et quintum continens. E codice Upsaliensi edidit, latine vertit, variantes lectiones e cod. Suchteleniano adjecit Carolus Johannes Tornberg. Pars prior. Upsaliæ, 1835, in-8°

Par l'auteur. *Versuch über die tatarischen Sprachen*, von Dr Wilhelm Schott. Berlin, 1836, in-4°.

Par l'auteur. *Die Religions-Systeme der heidnischen Völker des Orients.* Dargestellt von P. F. Stuhr. Berlin, 1836, in-8°

Par les éditeurs et rédacteurs. *Transactions of the American philosophical Society*, held at Philadelphia for promoting useful knowledge. Vol V. New series. Philadelphia, 1835. In-4°.

Revue germanique. 3e série Tome VII; 3e livraison; septembre 1836.

Journal of the Asiatic Society of Bengal. N° 47. November 1835.

Plusieurs numéros du Moniteur ottoman, du Moniteur du Caire et du Journal de Smyrne

L'infatigable voyageur M. Dubois, dont nous annoncions dans notre cahier d'avril le retour en Europe, est actuellement dans la capitale. Outre les nombreux dessins des plus beaux ou des plus anciens monuments de la Géorgie et de l'Arménie dont se sont enrichis ses cartons, il a rapporté de ses excursions dans ces deux pays environ quatre-vingts inscriptions arméniennes, géorgiennes, grecques et arabes, dont les plus anciennes n'ont pas moins de huit cents ans, et constatent la fondation de villes et d'édifices religieux. En attendant la publication de son intéressant voyage, où il s'attache à expliquer les antiquités par l'état moderne des localités qui lui sont parfaitement connues, publication qui ne saurait se faire attendre, M. Dubois a permis que les inscriptions fussent examinées, et qu'elles devinssent l'objet d'un travail qui en fera jouir le public savant. C'est le plus éclatant démenti donné à l'indifférence de ceux qui ont prétendu qu'il n'y avait rien à retirer d'une exploration consciencieuse des monuments de la Géorgie. B.

On achève en ce moment, à l'Imprimerie royale, l'impression de la Vie de Mahomet, texte arabe d'Aboulféda, avec une traduction française et des notes par M. Noël des Vergers. L'auteur s'est proposé d'offrir aux élèves qui se livrent à l'étude des langues orientales un ouvrage historique important pour la connaissance de l'islamisme. Le texte, collationné sur les trois manuscrits que possède maintenant la Bibliothèque royale, et dont l'un est regardé comme autographe, est entièrement achevé. Les autres parties sont sous presse, et l'ouvrage entier ne tardera pas à paraître.

NOTICE OF THE EGYPTIAN SOCIETY.

The [illegible] of d[illegible]overy has excited a general and inc[illegible] i[illegible]ing the antiquities of Egypt, whilst the u[illegible] access both from India and Europe, c[illegible]ed w[illegible]al tranquillity of the Country, are more [illegible]e[illegible]ted to induce Travellers to [illegible]t Val[illegible]t N[illegible]d examine personally the [illegible]y Mo[illegible]s w[illegible]which its banks abound.

By the [illegible]in[illegible]ence of H[illegible] Highness, the Viceroy, Cairo will, it is pr[illegible]d, [illegible]s[illegible] at no distant period, a Museum that in E[illegible]pt [illegible] s[illegible]ay be expected to rival all [illegible]Co[illegible]ns. B[illegible]t [illegible]ranger visiting the Capital, [illegible]ov[illegible] those c[illegible]ces to which he has been accus[illegible]ed Europ[illegible] Cit[illegible] has particularly to regret the [illegible]e[illegible] a public L[illegible]ary *of Reference*, so essential to his researches.

The want of an Institution that should at once offer this desirable resource, serve as a point of union for social intercourse, and be a medium for obtaining additional information relative to Egypt and the adjacent Countries, has long been felt; and it is a desire of supplying this deficiency that has suggested the formation of the Egyptian Society.

The objects of the Association are :

First. To form a rendez-vous for Travellers, with the view of associating literary and scientific men who may from time to time visit Egypt.

Second. To collect and record information relative to Egypt, and to those parts of Africa and Asia which are connected with, or tributary to this Country.

Third. To facilitate research, by enabling Travellers to avail themselves of such information as it may be in the power of the Society to obtain, and by offering them the advantage of a Library of reference containing the most valuable works on the East. The Egyptian Society is open to Gentle-

men of all nations, and is composed of Members, Honorary Members, and Associate Members.

The Members (the number of whom is at present limited to twenty) are the Trustees of the Institution, direct the disposal of the funds, and have the general government of the Society. To be eligible as a Member, a Gentleman must have been at least one year an Associate Member, and be recommended in writing by three Members. The Election must take place at a general meeting, and be by ballot, one black ball to exclude.

Members pay an annual subscription of one Guinea, but those elected after the 25th March 1837 will pay in addition an admission fee of one Guinea.

The contribution of ten Guineas at once constitutes a life Member.

Honorary Members will be elected only from literary and scientific men, who have particularly distinguished themselves in relation to Egypt, or from Gentlemen who have especially promoted the objects and interests of the Society.

With the exception of taking a part in the government of the Society, Associate Members enjoy the same privileges as the Members.

To be eligible as an Associate Member, a Gentleman, if not usually resident in, must at least have visited Egypt, and have passed two months either in this Country, or in those parts of Africa and Asia which are immediately connected with, or tributary to it. It is necessary that he be recommended in writing by two Members : the election must take place at a general meeting and be by ballot, two black balls to exclude. Associate Members pay an annual subscription of one Guinea. The contribution of five Guineas at once constitutes a life Associate Member.

The President, Treasurer, Secretary, and Council of management, are annually elected from the Members.

The funds arising from subscriptions and donations will be applied, as far as possible, to the formation of a Library,

to which the Members and Associate Members can always have free access, and to which Travellers can be introduced; till such time as they become eligible to join the Society Rooms: have been opened, the Association possesses the Nucleus of a Library, and the Members have every reason to hope, that by their own exertions, and with the assistance of those who take an interest in the Institution, they will soon succeed in forming a Collection that, whilst it includes many interesting volumes on the East in general, may contain the works of all the ancient and modern Authors, who have made Egypt the subject of their observations.

Alfred J. Walne, Hon. Sec.

Cairo, July 9, 1836.

AVIS.

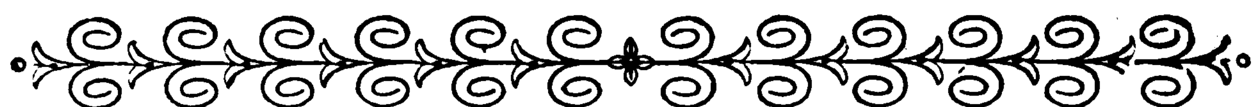
La commission des fonds, ayant vu que le numéro de décembre 1828 du *Nouveau Journal asiatique* était épuisé, l'a fait réimprimer, et elle est maintenant en état de mettre en vente un certain nombre d'exemplaires complets de la seconde série du Journal (1828-1835, 16 vol. in-8°), aux prix suivants :

Série complète, 16 vol. Pour les membres 100 fr.; pour le public 133 fr.

Chaque volume séparé de la série (à l'exception des volumes I et II, qui ne se vendent pas à part), pour les membres 6 fr.; pour le public 8 fr.

Chaque cahier séparé, depuis décembre 1828 jusqu'à la fin : pour les membres 1 fr. 50 c.; pour le public 2 fr.

Les membres sont priés d'adresser leurs demandes directement à M. Cassin, au bureau de la Société, rue Taranne, n° 12



JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1836.



EXAMEN

D'une lettre de M. F. Fresnel, sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme, par A. Caussin de Perceval.

Les lecteurs du Journal asiatique, et particulièrement ceux qui font de la langue et de la littérature arabes l'objet spécial de leurs études, ont sans doute gardé le souvenir de la traduction du *Lamiyyat el-arab* de Chanfara, faite par M. Fresnel, et insérée dans le cahier de septembre 1834. Une seconde édition revue et corrigée de cette version, qui reproduit si bien l'énergie sauvage du texte original, vient d'être publiée par M. Fresnel, accompagnée de détails neufs sur la vie du poëte bédouin, et précédée d'une lettre sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme.

Le poëme de Chanfara, traduit d'abord par M. de Sacy, qui lui a donné place dans sa Chrestomathie, puis par M. Fresnel, à l'aide de deux nouveaux com-

mentaires, enfin tout récemment mis en vers italiens par M. Pallia, était digne des honneurs de ces traductions diverses, comme œuvre poétique et comme peinture de caractère et de mœurs. Malgré ce mérite et l'intérêt des aventures de Chanfara, ce poëte étrange, « homme de proie et de sang, l'un des plus « fameux coureurs de son temps, demi-loup et demi « hyène, » comme il le dit lui-même en un seul mot *sim* [1], véritable type de cette classe de Bédouins appelée *Saalik-el-arab*, صعاليك العرب, la partie la plus importante du travail de M. Fresnel est celle qui traite de plusieurs événements célèbres de l'antiquité arabe, et c'est la seule dont je vais m'occuper.

Une histoire suivie et complète des temps primitifs de l'Arabie jusqu'à Mahomet serait une œuvre d'un haut intérêt; mais de si grands obstacles s'opposent à son accomplissement, qu'elle ne sera peut-être jamais exécutée d'une manière satisfaisante. Après avoir jeté au moins un coup d'œil sur les peuplades détruites, d'Ad, Thémoud, Tasm, Djadis, Amlik, etc., issues d'Aram et de Laoud fils de Sem, l'écrivain qui entreprendrait de rédiger l'histoire ancienne des Arabes devrait faire remonter ses recherches jusqu'à Cahtan ou Yoktan fils du patriarche Hèber et père des tribus du Yaman, embrasser dans sa narration plusieurs histoires particulières, celle de l'empire de Saba ou des Himyarites, celle des rois de Ghassan qui ont gouverné, au nom des Ro-

[1] M. Fresnel, p. 91.

mains, une partie de la Syrie, celle des princes issus de Cahtan et de Lakhm qui ont régné dans la Chaldée sous l'autorité des Cosroës, celle des familles de Djorhom, de Khozaa, de Coraïch, successivement en possession de l'intendance de la Caaba et du gouvernement de la Mecque, celle enfin des nombreuses tribus répandues dans l'intérieur de l'Arabie et originaires du Yaman, ou appartenant à la postérité d'Ismaël.

A la difficulté que présente un sujet si complexe s'en joint une autre beaucoup plus grave et véritablement désespérante, qui résulte de l'absence de monuments historiques contemporains, ou du moins rapprochés de ces âges reculés. On sait que les Arabes n'ont réellement d'annales que depuis Mahomet; les notions qu'ils ont conservées sur les temps antérieurs à la naissance de leur prophète ne consistent qu'en des traditions mêlées de fables, vagues, incohérentes, qui ne paraissent pas même avoir été mises en écrit avant la fin du premier siècle de l'hégire.

Qui pourra porter la lumière dans ces ténèbres? Qui saura distinguer le vrai du faux, au milieu de tant de récits différents d'un même fait, et assigner un ordre chronologique à tant d'événements sans date? Les généalogies, dont la connaissance formait, avec la poésie et l'éloquence, l'unique étude des Arabes au temps du paganisme, et quelques synchronismes qu'on rencontre çà et là dans les traditions, sont les seuls fils conducteurs offerts à la critique pour sortir de ce labyrinthe.

C'est à l'aide de ce moyen judicieusement employé que M. le baron Silvestre de Sacy est déjà parvenu à débrouiller le chaos chronologique d'un long période antérieur à l'islamisme, et certes personne ne mérite mieux que cet illustre savant, qu'on applique au résultat de ses investigations ce proverbe, emprunté à la langue dont il est en Europe le plus docte interprète :

ظنّ العاقل اصحّ من يقين الجاهل

La conjecture du sage est plus sûre que la certitude de l'ignorant.

En déterminant, d'une manière qu'on peut considérer au moins comme très-proche de la vérité, l'époque de la grande migration de ces familles sorties du Yaman peu avant la rupture des digues de Mareb, et qui ont porté des colonies dans le Hedjaz, le Nedjd, la Syrie et l'Irak; en indiquant l'âge de plusieurs autres événements importants, le temps où ont vécu les ancêtres de Mahomet depuis Adnan, et divers autres personnages célèbres, la date et la durée du règne des souverains du Yaman depuis Akran, des princes de Ghassan, des rois de Hira, des chefs du gouvernement de la Mecque, M. de Sacy a tracé le cadre historique des quatre derniers siècles environ qui ont précédé Mahomet.

Il faudrait maintenant remplir ce cadre, y mettre les faits à leur place, en montrer la suite et l'enchaînement; et si, comme il est malheureusement trop probable, il n'y a point d'espoir de ressusciter dans

son entier l'histoire ancienne des Arabes, au moins l'on en ferait ainsi revivre une portion notable.

La première condition pour atteindre ce but est de rechercher la trace des événements échappés à l'oubli, de rassembler les traditions éparses, de les soumettre à un examen critique, et de choisir celles qui semblent devoir inspirer le plus de confiance. Tel est l'objet du travail qu'a commencé M. Fresnel, et dont la lettre qu'il vient de publier est un simple spécimen. M. Fresnel recueille des faits; il n'entreprend pas de reconstituer l'histoire; il apporte des matériaux pour relever quelques parties de l'édifice. Sa lettre est le premier tableau d'une galerie dont il lui est impossible de mesurer la grandeur, et dont il craint, dit-il, de ne pas voir la fin. Mais, quel que soit le terme où s'arrêteront ses travaux ultérieurs (et son âge permet de croire ce terme encore bien éloigné), il aura rendu service à l'histoire et à la littérature arabes en traduisant et illustrant par des notes savantes un certain nombre de ces traditions antiques qui ne peuvent manquer d'avoir toujours leur prix, quand même on ne les considérerait que relativement aux poëmes classiques de l'Arabie, dont elles forment un commentaire indispensable.

Un de ces heureux hasards dont les hommes dévoués à la science méritent d'être favorisés a fait tomber entre les mains de M. Fresnel un ouvrage important et qui n'existe, je crois, dans aucune bibliothèque de l'Europe; c'est *le Collier unique*, العقد

الفريد, d'Abou-Omara Ahmed, fils de Mohammed, connu sous le nom d'Ibn-abd-Rabbihi, poëte et philologue célèbre de Cordoue, né en l'an 246 de l'hégire (de J. C. 860), et auquel Ibn-Khallican a consacré un article biographique. Ce collier, divisé en vingt-cinq parties, dont chacune porte le nom d'une pierre précieuse, a été trouvé au Caire par M. Fresnel.

Les morceaux dont il offre aujourd'hui au public la traduction sont extraits de la dix-septième section, intitulée : *Seconde perle; journées et encontres des Arabes*, الدرّة الثانية في ايام العرب ووقايعهم. Le narrateur sur la foi duquel Ibn-abd-Rabbihi raconte les faits contenus dans ce chapitre est, en général, le savant et consciencieux Abou-Obeïdah Mamar, fils de Mouthanna, né en l'année 110 de l'hégire (de J. C. 728), qui tenait ses récits d'Abou-Amr, fils d'Elala, né en 65 de l'hégire (de J. C. 684), et d'autres érudits, lesquels les avaient eux-mêmes reçus de *rouah* رواة, ou narrateurs plus anciens. Le nom d'Abou-Obeïdah prête assurément une grande autorité aux traditions rapportées par Ibn-abd-Rabbihi; et si un second hasard, non moins heureux que le premier, faisait rencontrer à M. Fresnel, dans la capitale de l'Égypte, un recueil des traditions d'Asmaï, il aurait le singulier avantage de pouvoir publier les leçons d'histoire ancienne données au khalife Haroun-Arrachid par ses deux illustres professeurs.

Les *journées* extraites par M. Fresnel du dix-sep-

tième livre d'Ibn-abd-Rabbihi n'ont pas toutes une égale valeur historique, mais toutes offrent quelque genre d'intérêt. Les notes qui suivent chaque morceau renferment aussi plusieurs documents curieux puisés à différentes sources, et témoignent de l'étude approfondie que l'auteur a faite des mœurs et usages antiques des Arabes. J'exposerai les remarques critiques que m'a fournies la lecture de ce mémoire, sans m'écarter de l'ordre dans lequel elles se sont présentées à moi, si ce n'est pour réunir celles qui ont entre elles une liaison intime.

Dans la note 2, page 13, et la note 1, page 41, M. Fresnel traite le roman d'Antar avec un dédain qui est, dit-il, l'expression même de l'opinion des oulémas du Caire. J'aime beaucoup Antar, et je ne puis m'empêcher de dire quelques mots en sa faveur. Je conviens sans peine que le style de cet ouvrage, dans son état actuel, altéré tous les jours par des copistes ignorants et par les conteurs (*anatirah*) qui font métier de le lire dans les cafés à un auditoire illettré, ne peut être comparé au style des écrivains qui ont fleuri dans les beaux temps de la littérature arabe; mais la prose d'Antar, même avec quelques incorrections de langage usuel qu'on y rencontre, est plutôt élégante que *plate;* les vers, loin d'être *informes* et *boiteux,* sont très-réguliers. Les exploits du fils de Cheddad ne sont pas plus *absurdes* que ceux des guerriers d'Homère, et ce serait pousser à l'extrême l'amour de la vraisemblance et de l'exactitude que de ne point permettre à l'auteur d'une

épopée de grandir son héros. Je conçois que des oulémas, naturellement portés à accorder une estime exclusive aux ouvrages de théologie scolastique, de jurisprudence, de philologie, qui sont l'objet de leurs études et dont la connaissance les distingue du vulgaire, regardent les aventures d'Antar comme la pâture intellectuelle du peuple, et dédaignent de les lire. Si parfois ils jettent les yeux sur ce livre, que les conciles de l'Islâm, dit M. Fresnel, ont mis à l'index, ils sont probablement fort scandalisés de voir que l'auteur (à moins que les copistes ne soient les vrais coupables de cette énormité) attribue au docte Asmaï, comme l'Arioste au véridique archevêque Turpin, des récits qu'évidemment il n'a pas faits, du moins dans les termes qui lui sont prêtés, et emploie la formule « *Asmaï a dit* قال الاصمعي, » comme l'équivalent d'un simple alinéa. Mais M. Fresnel ne saurait être arrêté par les décisions des conciles musulmans; qu'il veuille examiner, sans prévention et par lui-même, cette immense composition, il reviendra, j'en suis certain, sur le jugement trop sévère dont il s'est rendu l'interprète, et rendra plus de justice à un ouvrage dans lequel il reconnaîtra une grande richesse d'imagination, une fidèle peinture des mœurs qui se conservent depuis les temps les plus reculés dans les déserts de l'Arabie, des caractères parfaitement soutenus, et une multitude de traditions historiques réellement empruntées pour le fond, sinon pour la forme, aux anciens *rouah* dont les écrits sont aujourd'hui en partie perdus, tradi-

tions que l'on retrouve consignées dans un grand nombre d'articles du précieux recueil intitulé *Kitab el-Aghani*, notamment dans ceux de Ouarkâ, fils de Zohaïr [1], Khalid, fils de Djafar [2], Rabie, fils de Ziad [3], etc.

M. Fresnel n'est pas moins rigoureux envers Meïdani (note 1, pag. 41) qu'à l'égard de l'auteur d'Antar. Il l'accuse de sacrifier la *vérité* historique à la convenance de ses proverbes, et ne lui pardonne pas d'être, sur quelques points, en désaccord avec Abou-Obeïdah. Pour moi, accoutumé à respecter infiniment Meïdani, auteur classique dont tant de savants ont vanté la vaste érudition, je suis tout étonné de la hardiesse de M. Fresnel. Sans doute le mérite d'Abou-Obeïdah est éminent, l'autorité de son témoignage est des plus graves, mais enfin sa parole ne peut être regardée comme la *vérité* même, lorsqu'il s'agit de faits anciens qui ont passé de bouche en bouche avant de parvenir jusqu'à lui. Des traditions contradictoires avec les siennes dans beaucoup de détails sont rapportées par des hommes dignes aussi d'une haute estime; et quand Meïdani adopte la version d'Asmaï, par exemple, de préférence à celle d'Abou-Obeïdah, il ne doit pas être condamné uniquement pour cette raison.

Le récit (pag. 15 et suiv.) du meurtre de Colaïb, cause de la guerre de Bassous entre les tribus-sœurs

[1] Vol. II, fol. 365 et suiv. du man. de la Bibliothèque royale.
[2] Vol. III, fol. 1 et suiv.
[3] Vol. IV, fol 4 *v*. et suiv.

de Bekr et de Taghlib, et celui de l'aventure de Mohalhil, fait prisonnier par Harith, fils d'Oubad, n'ont point l'attrait de la nouveauté; ils avaient déjà été donnés par M. de Sacy dans le tome L des Mémoires de l'Académie des Inscriptions. M. Fresnel fait seulement connaître pour la première fois deux fragments de poésie composés par Mohalhil, après la mort de son frère; puis, dans un supplément relatif aux notes sur Colaïb, et dans un chapitre intitulé *corrections*, il se livre à une discussion intéressante sur la journée de Khazaz; il cherche à en indiquer la date approximative, et examine deux opinions contraires : l'une, avancée par Abou'lmoundhir Hécham[1], fils de Mohammad, fils d'Assaïb, qui désigne Colaïb comme le général en chef des Arabes de la race de Maadd dans cette bataille; l'autre, émise, suivant le témoignage d'Abou-Obeïdah, par Abou-Amr, fils d'Elala, qui reporte cette affaire à une époque beaucoup plus ancienne que le temps où vivait Colaïb.

Pour mettre les lecteurs à même de se former un avis sur cette question, je leur soumettrai l'original et la traduction faite par M. Fresnel des pièces du procès[2].

[1] M. Fresnel le nomme *Ibn* Hécham, fils de Mohammad. C'est apparemment une faute de son manuscrit. Le nom de ce savant *rawi* était bien certainement Hécham, comme on le voit dans Ibn-Khallican, qui a donné sa biographie. Il ne pouvait point, d'ailleurs, s'appeler *fils de Hécham*, puisque son père était Mohammad.

[2] Le texte arabe qui m'a été communiqué par M. Fresnel, pendant le séjour qu'il vient de faire à Paris, se trouvera à la fin.

Voici d'abord l'exposé d'Abou'lmoundhir Hécham (pag. 15) :

« Les tribus issues de Maadd (c'est-à-dire tous « les Arabes de la postérité d'Adnan, ou à peu près, « par opposition aux Ioctanides ou Arabes du Ya- « man) ne se sont trouvées réunies que trois fois « sous le commandement d'un même chef; et les « trois qui, seuls d'entre les princes arabes, ont eu « la gloire de commander à toutes les tribus sorties « de Maadd, sont :

« Le premier, Amir, fils de Zharib, fils d'Amr, « fils de Bakr, fils de Yachkour, fils de Harith, qui « est le même qu'Adwan, fils d'Amr, fils de Qays- « Aylan, qui est le même qu'Annâs, fils de Moudhar. « Cet Amir, fils de Zharib, est celui qui mena au « combat les guerriers de Maadd dans la journée « d'Albaydâ, lorsque la race de Madhhidj (tribu ya- « manique) se fourvoya dans le Tihamah. L'affaire « d'Albaydâ fut la première rencontre entre les ha- « bitants du Tihamah et ceux du Yaman.

« Le second chef suprême auquel ont obéi toutes « les tribus maaddiques est Rabiah, fils de Harith, « fils de Mourrah, fils de Zouhayr, fils de Djoucham, « fils de Bakr, fils de Habib, fils d'Amr; il comman- « dait les Arabes dans l'affaire de Soullân, entre les « habitants du Yaman et ceux du Tihamah.

« Le troisième est Koulayb, fils de Rabiah (c'est- « à-dire du précédent), celui-là même auquel se rap- « porte l'expression proverbiale *plus altier que Kou- « layb-Waïl*. Il commanda toutes les forces de la

« postérité de Maadd à la bataille de Khazaz, où il
« fit et tailla en pièces l'armée du Yaman. Toutes
« tribus de Maadd se réunirent sous son obéissan
« lui firent la part d'un roi dans le butin, lui déc
« nèrent la couronne et tous les honneurs de
« royauté, et lui restèrent soumises pendant
« temps. Mais un orgueil excessif entra dans s
« cœur, etc. »

Écoutons maintenant le rapport d'Abou-Obeïd
(pag. 68) :

« Une discussion s'éleva, dans ces derniers tem
« (au commencement du second siècle de l'hégir
« au sein d'une docte assemblée où figuraient Ar
« et Misma, tous deux fils d'Abdalmalik ; Khalid,
« de Djabalah ; Ibrahim, fils de Mouhammad,
« de Noûh, de la tribu d'Outharid, et d'autres
« vants distingués de Basrah. Ils s'étaient réunis
« vendredi en *madjlis* (comité littéraire), et chac
« célébrait les hauts faits de sa tribu (conformém
« aux traditions de la foire d'Oukazh, alors supp
« mée depuis un siècle). L'un d'eux ayant rapp
« la journée de Khazaz, une dispute éclata aussi
« entre les contendants de gloire héréditaire, su
« question de savoir à laquelle de leurs tribus r
« pectives avait appartenu le commandement gé
« ral des forces maaddiques dans cette affaire m
« morable.

« Khalid, fils de Djabalah, leur donnait pour cl
« Ahwas, fils de Djafar ; Amir et Misma reven
« quaient cette gloire en faveur de Koulayb-Wa

« Ibrahim-ibn-Noûh nommait Zourârah, fils d'Odas.
« Tout cela se passait dans le salon d'Abou-Amr, fils « d'Alalâ (docteur célèbre). Enfin les trois partis « convinrent de se référer au jugement d'Abou-Amr, « qui les mit d'accord par le verdict suivant :

« Ni la postérité d'Amir-ibn-Sassaah (dit Abou-« Amr, excluant par ces mots Ahwas, fils de Djafar), « ni celle de Darim-ibn-Malik (excluant ainsi Zourâ-« rah, mis au concours par Ibrahim), ni celle de « Djoucham-ibn-Bakr (mettant également hors de « cause le fameux Koulayb-Waïl), n'ont vu la journée « de Khazaz : elle est plus ancienne que tout cela. Il « y a soixante ans que j'interroge les hommes de « mémoire sur le fait qui vous occupe, et je n'ai pu « trouver personne qui sût le nom du général, ou « seulement le nom de sa tribu. Tout ce que j'ai pu « recueillir, c'est qu'avant cette journée les gens du « Yaman envoyaient chez le peuple de Nizar (fils de « Maadd; le nom de Nizar représente ici toute la « nation maaddique, et est, en ce sens, synonyme de « celui de son père) un homme accompagné d'un « *scribe*, et muni d'un tapis sur lequel il s'asseyait « pour recevoir les tributs que le Yaman levait alors « arbitrairement sur la postérité de Nizar, et les faire « enregistrer par le scribe, de la même manière que « les percepteurs des aumônes légales les enregis-« trent aujourd'hui parmi nous. C'est de la journée « de Khazaz que date l'indépendance des tribus maad-« diques : depuis lors, elles ont cessé d'être assujet-« ties aux rois de Himyar (du Yaman). La posté-

« rité de Nizar ne formait pas encore, à cette époque, « une peuplade nombreuse. Des feux furent entretenus pendant trois jours et trois nuits sur les hauteurs de Khazaz, pour appeler au combat les enfants de Nizar; la flamme durant la nuit, la fumée « pendant le jour, furent les signaux de cette grande « journée.

« On demanda à Abou-Amr ce que c'était que « Khazaz. C'est, répondit-il, une montagne que l'on « rencontre près d'Ammarah, sur la gauche, en venant de la plaine de Batn-Aqîl; derrière Khazaz « est la plaine Manidj; en face sont les deux montagnes de Kîr (ou Koûr) et de Kouwayr.

« Depuis la journée de Khazaz, continua Abou-« Amr, les gens du Yaman ne vinrent plus dévorer « la substance des enfants de Maadd; mais personne « ne saurait cela aujourd'hui, si les vers d'Amr, fils « de Koulthoum, n'en eussent conservé la mémoire. « (Il cite) :

« Et ce sont les gens de notre tribu (*Taghlib*) qui fournirent le secours le plus puissant aux tribus conjurées, alors « que les feux de la guerre brillaient sur les hauteurs de « Khazaz. »

« Si l'aïeul du poëte, si Koulayb-Waïl, poursuivit « Abou-Amr, eût réellement été le généralissime des « forces de Maadd à la bataille de Khazaz, le poëte « lui-même ne se serait pas borné à revendiquer « pour sa tribu l'honneur d'un puissant secours, « laissant de côté celui du commandement en chef. »

Abou-Amr conclut en disant : « Je ne sache per-« sonne qui ait eu connaissance des détails de cette « journée, ou qui l'ait célébrée dans ses vers, soit « avant, soit après l'auteur de la moallaka. »

On voit que la bataille de Khazaz, qui paraît avoir affranchi les familles issues d'Ismaël, par Maadd et Nizar, d'un tribut qu'elles payaient aux rois du Yaman, est un fait très-marquant de l'histoire des Arabes. Il serait important d'en reconnaître l'époque; mais il est difficile de faire un choix entre les données contradictoires que fournissent les traditions.

Abou-Amr, fils d'Elalâ [1], né à la Mecque vers l'an 65 de l'hégire (de J. C. 684), et mort à Coufa en 154 (de J. C. 771), est plus ancien qu'Abou'lmoundhir Hécham [2], né en , mort en l'année 204 de l'hégire (de J. C. 819). Sous ce rapport, l'opinion du premier a plus de poids; il est constant néanmoins que celle du second est la plus généralement adoptée. Elle a été suivie par tous les commentateurs des moallakas.

M. Fresnel se déclare du parti d'Abou-Amr; il relève sans peine un non-sens qui se trouve dans le commentaire de Zawzéni sur le vers 70 de la moallaka d'Amr-ibn-Kolthoum. On y lit que la guerre entre les Arabes de Maadd et ceux du Yaman (ou Himyarites) eut pour principe l'action de Colaïb, qui, pour venger un soufflet donné à sa sœur, tua le Ghassanide

[1] Voyez Ibn-Khallican, art. ابو عمرو عامر بن العلاء.

[2] Ibn-Khallican. — M. de Sacy, *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, vol. L, p. 300. — Hadji-Khalifa, art. علم الانساب.

l , k, ... de *Ghassan*, c'-à- (Tihamah[1], contrée limitr jaz du an, alors habitée par les t m u t de Taghlib). Bien que les divers je connais du commentaire de Zawzéni portent عامل مَلك غسان, je ne puis croire que le b *zenita* ait réellement eu l'intention d'écrire c e aussi peu rationnelle; j'aime mieux pe ir suite d'une erreur de copiste ou d *ca* i de l'auteur lui-même, il y a ici un mot su titu un autre, et qu'au lieu de *Ghassan* il f *H ar*. Cette correction me semble d'ailleurs s ent justifiée par le passage suivant, que v dans un autre commentaire[2] :

اليمن كانت ملوك العرب وكان لها فى كل قوم عريف
وكان لها فى تغلب لبيد بن عُنُق الحيّة الغسانى

Les princes du nt les rois des Arabes; ils avaient dans ch icier désigné par eux : chez les Taghlib it Labid, fils d'Onouk el-Hayyè le Ghassanide.

Ainsi Labid, quoiqu'il appartînt originairement à une famille de Ghassan, et que les circonstances qui l'avaient amené dans le pays de Taghlib ne soient

[1] Le séjour, à cette époque, des ribus de Bekr et Taghlib, dans le Tihamah, est établi par le t ignage d'Abou'lmoundhir Hécham, et confirmé par des vers de lohalhil. Voyez la brochure de M. Fresnel, p. 16 et 22.

[2] Man de la Bibl royale, in-fol. acquis de M. Delaporte, p

pas expliquées, était bien le lieutenant des princes himyarites, et l'on conçoit que son meurtre ait pu donner naissance à la guerre dont il s'agit.

Par des inductions fort plausibles et des calculs généalogiques ingénieux, mais trop longs pour être rapportés en détail, M. Fresnel arrive à fixer la date de la journée de Khazaz vers l'an 291 avant la naissance de Mahomet, ou cent quatre-vingt-huit ans avant la naissance de Colaïb. Il regarde la bataille d'Albaydâ comme antérieure de trente-neuf ans environ à celle de Khazaz, et entre les deux se place naturellement la journée de Soullân [1]. Ces trois affaires seraient les actes principaux d'une longue lutte soutenue par les Arabes de race maaddique, contre ceux du Yaman, pour conquérir leur indépendance.

M. Fresnel, dans sa manière d'évaluer les générations, établit une différence entre les tribus belliqueuses du désert et celle des Coraychites, domiciliés à la Mecque, et adonnés au négoce. Il considère les degrés comme devant être plus courts dans les premières que dans la seconde. Les généalogies de Colaïb et du poëte Acha, comparées à celle de Ma-

[1] En citant (p. 82) ce que dit Meïdani de la bataille de Soullân, M. Fresnel a traduit : « L'honneur de cette journée appartient à Ra- « biah (père de Koulayb), qui battit à Soullân la tribu (yamanique) « de Madhhidj. » Je ne pense pas que Meïdani ait voulu parler de Rabiah, père de Colaïb, auquel il est vrai cependant qu'on attribue communément cette victoire. Les mots du texte de Meïdani, لربيعة على مذحج, me paraissent signifier que les Arabes issus de Rabiah, fils de Nizar (ou Rabiat-al-Faras), eurent l'avantage sur les Arabes issus de Madhhidj.

homet, lui fournissent une preuve de la nécessité de cette distinction. On compte, par exemple, entre Colaïb et Adnan, comme entre Mahomet et Adnan, vingt générations : si elles étaient égales, Colaïb et Mahomet auraient été contemporains, ce qui n'est point exact.

La comparaison d'un plus grand nombre de généalogies bédouines et mecquoises serait nécessaire pour apprécier, sous un point de vue général, le mérite de cette distinction, qui est juste d'ailleurs pour les deux cas cités. Mais, en s'attachant exclusivement au calcul, toujours incertain, des générations, M. Fresnel a négligé quelques données historiques qui auraient pu servir d'appui à ses conjectures. La guerre de Bassous a duré quarante ans; elle s'est terminée par l'arbitrage de Moundhir III, roi de Hira, suivant Abou-Amr Cheïbani [1], ou de son fils et successeur Amr-ibn-Hind, selon le témoignage d'Ibn-el-Kelbi [2].

[1] *Kitab el-Aghani*, vol. II, fol. 359 v. Abou-Amr (Ishak-ibn-Merar) Cheïbani était un savant célèbre qui mourut, suivant Ibn-Khallican, en l'an de l'hégire 213 (de J. C. 828), à l'âge de cent dix-huit ou cent vingt ans.

[2] *Aghani*, ib. Voyez aussi les commentaires sur la moallaka de Harith-ibn-Hillizè et celle d'Amr-ibn-Kolthoum, et le mémoire de M. de Sacy sur les anciens monuments de la littérature arabe. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, vol. L, pages 356, 375, 386, 388. M. de Sacy pense (page 300) qu'Ibn-el-Kelbi est le même qu'Abou'lmoundhir Hécham, fils de Mohammad, fils d'Assaïb. Cette conjecture est confirmée par Ibn-Khallican, qui, dans plusieurs endroits, et notamment à l'art. *Khalid*, fils d'Abdallah Kasri, nomme cet auteur Hécham Ibn-el-Kelbi. Meïdani, dans l'énumération des écrivains dont il a compulsé les ouvrages, l'appelle de même Hécham-ibn-el-Kelbi.

On peut, sans crainte de se tromper beaucoup, prendre un terme moyen entre ces deux indications, et rapporter la fin de cette guerre à l'avénement même d'Amr, qui apaisa ensuite un nouveau différend survenu entre les tribus de Bekr et de Taghlib, depuis le rétablissement de la paix. Or on sait que Mahomet est né en la huitième année du règne d'Amr; donc la distance qui sépare de la naissance du prophète arabe le meurtre de Colaïb, origine de la guerre de Bassous, doit être de quarante-huit ou cinquante ans; et si l'on suppose que Colaïb, parvenu vers sa quarantième ou quarante-cinquième année, à l'apogée de sa puissance, avait environ cinquante ans lors de sa mort violente, on estimera à près d'un siècle l'intervalle qui a dû s'écouler entre sa naissance et celle de Mahomet, ce qui ne s'éloigne pas du calcul de M. Fresnel. A ce compte, il doit y avoir, entre l'hégire et l'âge viril de Colaïb, cent et quelques années seulement. Or, si l'honneur de la victoire de Khazaz eût appartenu à un général aussi voisin de l'époque de Mahomet que Colaïb, le souvenir des principales circonstances de cette journée n'eût pas dû être entièrement perdu au temps d'Abou-Amr, fils d'Elalâ, c'est-à-dire à la fin du premier siècle de l'hégire. Tel est un des raisonnements sur lesquels M. Fresnel se fonde pour ôter à Colaïb le commandement des forces de Maadd dans cette bataille.

Sans admettre ni rejeter le sentiment de M. Fresnel sur la haute ancienneté de l'affaire de Khazaz,

j'exposerai ici quelques considérations qui semblent militer en faveur de l'opinion contraire.

La journée de Khazaz a été sauvée de l'oubli par ces vers de la *moallaka* d'Amr-ibn-Kolthoum, dont la mère, Leïla, était fille de Mohalhil, frère de Colaïb :

ونحن غداةَ اوقد في خزازى
رفدنا فوق رفد الرافدينا
ونحن الحابسون بذى اراطى
تسفّ الجلّةُ الخورُ الدرينا
وكنّا الايمنين اذا التقينا
وكان الايسرين بنو ابينا
فصالوا صولةً فيمن يليهم
وصلنا صولةً فيمن يلينا
فابوا بالنهاب وبالسبايا
وابنا بالملوك مصفّدينا

Le jour où les feux furent allumés à Khazaza, c'est nous qui avons fourni le plus puissant secours aux tribus conjurées ; c'est nous qui (pour n'être occupés que du soin de la victoire) avons enfermé nos troupeaux à Dhou-Oratha, laissant nos chamelles laitières réduites à brouter l'herbe desséchée. Au moment de l'action, nous étions à l'aile droite, et nos frères à l'aile gauche. Ils se sont élancés avec intrépidité contre l'ennemi qui était devant eux ; nous avons attaqué avec une vigueur égale l'ennemi qui nous faisait face. Ils sont retournés chez eux avec le butin et les femmes captives ; nous avons emmené avec nous les rois vaincus, chargés de chaînes.

Ne serait-il pas étonnant que la mémoire d'une journée antérieure, suivant M. Fresnel, de cent quatre-vingt-huit ans au moins à la naissance de Colaïb, et par conséquent d'environ deux siècles et demi à celle d'Amr-ibn-Kolthoum (petit-fils du frère cadet de Colaïb), fût encore assez vivante, au temps d'Amr, parmi des Bédouins ignorants et sans archives, pour que ce poëte ait pu rappeler, dans ses vers, des détails tels que les feux allumés sur la montagne, les troupeaux enfermés, la position de sa tribu à l'aile droite, le butin abandonné aux alliés?

Amr-ibn-Kolthoum attribue aux Taghlibites l'honneur d'avoir le plus contribué à la victoire, sans revendiquer pour eux celui du commandement en chef. Cette circonstance pourrait s'expliquer par le récit suivant, qui se lit dans un commentaire des moallakas précédemment cité [1] :

« Après le meurtre de Labid, fils d'Onouk-el-Hayyè, « par Colaïb-Waïl, dix princes du Yaman se réunirent « pour marcher contre les Arabes de Maadd et dé- « truire la Caaba. Abdel-Mottalib, aïeul de Mahomet, « et Colaïb-Waïl, s'avancèrent à leur rencontre, à la « tête, le premier, des descendants de Modhar (fils « de Nizar, fils de Maadd), le second, des Arabes « issus de Rabiah (autre fils de Nizar). Lorsque ces « deux chefs firent la jonction de leurs forces, ils « descendirent l'un et l'autre de cheval pour se saluer « et se faire honneur. Ils s'embrassèrent et allèrent à « l'instant chercher l'ennemi. Le choc eut lieu près de

[1] Man. de la Bibl. royale, in-fol. acquis de M. de Laporte, p. 1.

« Khazaza. Colaïb, avec les Bénou-Rabiah, était à l'aile « droite, Abd-el-Mottalib, avec les Benou-Modhar, à « l'aile gauche. »

Abdel-Mottalib a certainement été contemporain de Colaïb; il est mort en la huitième année de Mahomet[1] (an de J. C. 579), âgé de cent dix ans[2]; il

[1] Abulf. *Ann.* t. I, p. 20.

[2] El-Makin, d'après Tabary, dit qu'Abd-el-Mottalib mourut à cent dix ans (*Hist. sarrac.* ed. T. Erpenio, p. 2). Il avait eu seize enfants, savoir : six filles : Safya, qui fut mère de Zobeïr-ibn-el-Awwam, Oumm-Hakim, surnommée El-Baidhâ, Atika, Omaima, Arwa et Barra; et dix fils : Abbas, Hamza, Abou-Talib (dont le vrai nom était Abd-Ménaf), Zobeir, Harith, Djahhl, Moukawwm, Dhirar, Aboulahab (dont le vrai nom était Abd-el-Ozza), et Abdallah, qui fut père de Mahomet (*Sirat erraçoul*, fol. 16 v.). Abdallah, le dernier de ses enfants, était né, au rapport d'Aboulféda (*Ann.* t. I, p. 2), vingt-cinq ans avant l'année de l'éléphant, c'est-à-dire, en l'an de J. C. 546. Il résulterait de ces données qu'Abd-el-Mottalib aurait engendré Abdallah à l'âge de soixante et dix-sept ans. Il peut y avoir quelque exagération dans le nombre des années de la vie d'Abd-el-Mottalib indiqué par El-Makin. L'on ne peut douter, néanmoins, que cet illustre aïeul de Mahomet n'ait fourni une très-longue carrière.

Au reste, les exemples de longévité, chez les Arabes, ont toujours été fort communs. J'en citerai quelques-uns fondés sur le témoignage d'auteurs graves, et choisis parmi les personnages célèbres du siècle de Mahomet, époque où les traditions historiques commencent à devenir plus certaines. Je laisse d'ailleurs au lecteur le soin de rabattre quelque chose sur les chiffres.

Zobeïr, fils d'Abou-Selma, auteur d'une moallaka, fut vu, à l'âge de cent ans, par Mahomet (*Aghani*, t. II, p. 346). Le guerrier-poëte Doraïd, fils de Samma, avait plus de cent ans quand il fut tué à la bataille de Honaïn (Abulf. *Ann.* t. I, p. 158). Amr-ibn-Kolthoum, auteur d'une moallaka, atteignit, dit-on, cent cinquante ans (*Agh.* t. II, p. 361). Labid, auteur d'une moallaka, mourut à Coufa, sur la fin du règne de Moawia, âgé de cent quarante-cinq ans (*Agh.* t. III, p. 368 v. *Notice sur Labid*, par M. de Sacy). Amr, fils de Madi-Karb, âgé de cent dix ans, combattit vaillamment à la journée

devait donc être né vers l'an de J. C. 469. Or, si Colaïb, né environ un siècle avant Mahomet, c'est-à-dire vers l'an de J. C. 471, avait à peu près quarante ans à l'époque de la bataille de Khazaz, Abd-el-Mottalib devait avoir, à cette même époque, quarante-deux ans, et la date de la journée de Khazaz répondrait à l'an de J. C. 511, c'est-à-dire qu'elle précéderait d'une quinzaine d'années l'invasion des Éthiopiens dans le Yaman.

Abou-Amr, fils d'Elalâ, parle de *scribes* envoyés par les princes himyarites pour recueillir le tribut des Arabes issus de Nizar. Cette donnée tendrait à confirmer la date qui vient d'être indiquée pour la bataille de Khazaz, s'il est vrai, comme l'a conjecturé M. de Sacy [1], que l'introduction de l'écriture dans le Yaman n'est pas de beaucoup antérieure à l'envahissement de cette contrée par les Éthiopiens, sous la conduite d'Aryat (vers l'an de J. C. 525).

Il doit paraître extraordinaire, je l'avoue, que, dans le royaume de la reine de Saba, chez ce peuple célèbre dans l'antiquité sous le nom d'Homérite, et qui était sans doute parvenu à un assez haut degré

de Cadessiè, et ne mourut que vers la fin du khalifat d'Omar, c'est-à-dire, au moins cinq ans après cette bataille (*Agh.* t. III, p. 337). Hassan-ibn-Thabit, qui, dans ses vers, défendait Mahomet contre les attaques des poëtes Coraychites, vécut cent vingt ans, et son père, Thabit, cent cinquante, au rapport d'Abou-Obeïdah (*Agh.* tome I, page 239). Le poëte Nabegha-Djadi parvint à l'âge de cent quatre-vingts ans, suivant les uns, ou seulement de cent vingt ans, selon les autres. Abou'lfaradj Isfahani ne doute pas qu'il n'ait atteint au moins cent vingt ans (*Agh.* t. I, p. 293 *v.*), etc.

[1] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. L. p. 282-292.

de puissance et de civilisation, l'introduction de l'écriture ait été si tardive. Il semblerait plus naturel de croire qu'elle a dû au moins suivre de près la conversion des Himyarites au judaïsme, et que les docteurs juifs ont porté dans le Yaman, avec leur religion, la connaissance qu'ils possédaient de l'écriture.

Cette remarque n'a pas échappé à M. de Sacy; cependant le résultat de ses recherches a été l'opinion que les Himyarites, au temps même de la splendeur de leur empire, ignoraient l'art d'exprimer la pensée par des signes durables. Sans cette hypothèse, comment expliquer l'absence de tout monument écrit? Comment comprendre que les savants arabes du premier siècle de l'hégire, malgré les investigations auxquelles ils se sont indubitablement livrés, n'en aient rencontré aucune trace? L'antique inscription qu'on prétend avoir été vue dans la capitale du Yaman, et qui annonçait la domination des Coraychites sur ce pays [1], est évidemment une fable ou une supercherie, et c'est par une supposition toute gratuite ou un abus de mots, comme l'a démontré M. de Sacy [2], qu'on a qualifié d'himyarite le caractère d'autres inscriptions trouvées à Samarcand et en divers lieux, où l'on assure que les Tobbas ont pénétré.

En admettant, avec M. de Sacy, que le caractère appelé par les Arabes *himyarite* ou *mousnad* a été im

[1] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. L, p. 267

[2] *Ibid.* t. L, p. 271.

porté d'Éthiopie dans le Yaman, un petit nombre d'années avant l'invasion de l'armée conquérante, il devient facile de concevoir que cette écriture même n'ait laissé aucun monument historique. On sait en effet que les princes himyarites empêchaient le commun des hommes de l'apprendre sans leur permission, et s'en réservaient le privilége à eux et à leurs scribes. Lorsque ces princes, dépossédés de leur puissance, eurent été dispersés et décimés par les Éthiopiens vainqueurs, la connaissance de l'écriture, peu ancienne et peu répandue parmi les Arabes du Yaman, dut se perdre insensiblement chez ce peuple subjugué. Aussi Ibn-Khallican affirme-t-il [1] que, lors du commencement de l'islamisme, il n'y avait dans tout le Yaman personne (c'est-à-dire aucun Arabe) qui sût lire et écrire.

Au reste, sans insister plus longtemps sur une question qui ne s'est présentée ici que d'une manière incidente, je reviens au travail de M. Fresnel et à la *seconde perle* d'Ibn-abd-Rabbihi.

Le récit du meurtre de Chas (journée de Manidj, pag. 28) et celui de la mort de Zohaïr (journée de Nafrawat, pag. 37), qui suivent le morceau sur l'origine de la guerre de Bassous, s'éloignent beaucoup du récit des mêmes faits que j'ai extrait du roman historique d'Antar, et publié dans le Journal asiatique (octobre 1834). Cette différence tient principalement à ce qu'Ibn-abd-Rabbihi s'est attaché uni-

[1] Ibn-Khallican, art. *Ibn-al-Bawwab*, cité par M. de Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.* vol. L, p. 256.

quement à la tradition d'Abou-Obeïdah sur ces événements, tandis que l'auteur d'Antar a pris la matière de sa narration dans plusieurs traditions dont il a fondu ensemble les détails. Il paraît, au reste, avoir emprunté la plupart des circonstances dont il fait mention à la tradition d'Asmaï et à celle d'Abou-Obeïdah lui-même, telles qu'elles sont rapportées l'une et l'autre dans le Kitab el-Aghani [1]. La dernière contient, dans l'ouvrage d'Abou'lfaradj Isfahani, des développements beaucoup plus étendus sur la mort du chef des Bénou-Abs, que dans la traduction donnée par M. Fresnel de cette portion du manuscrit d'Ibn-abd-Rabbihi. Or l'indication du nom des personnages sur la foi desquels parlait Abou-Obeïdah, et des variantes même légères qu'offraient leurs récits, imprime au texte de l'Aghani un cachet remarquable d'authenticité. Je ne doute pas qu'on n'y lise la véritable tradition originale d'Abou-Obeïdah, et je regrette qu'Ibn-abd-Rabbihi l'ait ainsi abrégée.

M. Fresnel (note 4, page 31) reproche à l'islamisme l'abolition des luttes littéraires de la foire d'Oukazh, où les poëtes venaient célébrer les exploits de leurs ancêtres et la gloire de leur tribu. Sans doute ce concours de poésie et de vertus guerrières était propre à entretenir une noble émulation parmi les Arabes; mais c'était aussi une arène ouverte à la vanité, aux passions envieuses et vindicatives. Tel fut vraisemblablement le motif qui engagea Mahomet à le supprimer. M. Fresnel avoue qu'il a été

[1] Vol. II, fol. 365 v° et suiv., art. *Ouarka*.

longtemps sans comprendre la possibilité de ces débats poétiques entre des hommes qui avaient presque toujours des vengeances à exercer les uns contre les autres. Il s'est demandé comment, malgré l'interdiction de la guerre pendant les trois mois sacrés au commencement desquels se tenait le marché d'Oukazh, des ennemis pouvaient imposer silence à leurs haines et écouter tranquillement le panégyrique de leurs adversaires. Les Arabes, dit-il, n'avaient-ils plus de sang dans les veines pendant la durée de la foire?

Il a cru pouvoir résoudre cette question par deux faits puisés dans le manuscrit d'Ibn-abd-Rabbihi : à la foire d'Oukazh, les héros-poëtes avaient la figure couverte d'un voile; dans les récitations et improvisations, la voix de l'orateur était suppléée par celle d'un rhapsode ou crieur qui se tenait près de lui et répétait ses paroles.

Ces deux usages n'étaient certainement pas toujours observés. Ils ne paraissent pas avoir pu opposer des obstacles bien réels à l'explosion des inimitiés, et l'on sait d'ailleurs que des querelles sanglantes sont nées quelquefois et ont été vidées à Oukazh. Pour les prévenir il existait un autre usage qui, bien qu'impuissant encore, devait avoir plus d'efficacité. J'en trouve la trace dans le Kitab el-Aghani; voici ce qu'on lit dans un passage de cet excellent recueil, relatif à la guerre de Fidjâr, dont l'époque correspond à l'enfance de Mahomet [1] :

[1] Vol. IV, fol. 255 v.

كانت العرب اذا قدمت عكاظ دفعت اسلحتها الى ابن جدعان حتى يفرغوا من اسواقهم وحجهم ثم يردها عليهم اذا ظعنوا وكان سيدا حكيما مثريا من المال

Les Arabes, lorsqu'ils venaient à Oukazh, remettaient leurs armes à (Abdallah) Ibn-Djodhan (Coraychite), et les laissaient entre ses mains jusqu'à ce que les marchés fussent finis et le pèlerinage terminé; puis, au moment de leur départ, Ibn-Djodhan les leur rendait C'était un homme puissant, sage et riche.

Il est vraisemblable qu'antérieurement à Ibn-Djodhan les armes étaient déposées entre les mains de quelque autre personnage distingué parmi les Coraychites.

La journée de Chib-Djabala, ou du ravin de Djabala (pag. 47), est un des morceaux les plus neufs et les plus importants du mémoire de M. Fresnel. Les circonstances de cette bataille, l'une des affaires les plus considérables que les Arabes aient jamais eues entre eux, sont racontées dans le Kitab el-Aghani d'une manière plus développée [1]; mais les principaux détails mentionnés par Abou'lfaradj Isfahani, sur la foi d'Abou-Obeïdah et autres, sont bien d'accord avec ceux que donne Ibn-abd-Rabbihi; il n'y a de différence essentielle que sur la date.

Selon Ibn-abd-Rabbihi, cette journée eut lieu quarante ans avant l'islamisme, c'est-à-dire l'année même où naquit Mahomet. L'auteur de l'Aghani en fixe l'époque dix-sept années plus tôt : « Kabcha, fille

[1] Vol. III, fol. 9 et suiv.

« d'Orwat-Errahhal, dit-il, était enceinte d'Amir « ibn-Tofaïl, lors de la bataille de Djabala, et l'on « assure qu'elle le mit au monde dans le moment « où la victoire de sa tribu fut achevée...... La « bataille de Djabala se donna cinquante-sept ans « avant l'islamisme, et dix-sept ans avant la nais- « sance de Mahomet. Le prophète naquit l'année « de l'éléphant, reçut sa mission divine dans sa qua- « rantième année, et mourut à soixante-trois ans. « Ce fut en l'année même de la mort de Mahomet « qu'Amir-ibn-Tofaïl, âgé de quatre-vingts ans, se « présenta à lui. »

Les deux parties belligérantes étaient les Bénou-Amir, sous la conduite d'Ahwas, fils de Djafar, soutenus de plusieurs alliés, et les Bénou-Tamim, commandés par Lakit, fils de Zorara, qui avait à venger sur les Bénou-Amir, son frère Mabad, fait prisonnier un an auparavant à la journée de Rahrahân, et mis à mort après le combat. Autour de ce chef s'étaient groupées une multitude de familles étrangères aux Bénou-Tamim, dont chacune avait quelque vengeance à exercer contre les Bénou-Amir. Ceux-ci, quoique leurs forces se montassent, suivant l'Aghani, à trente mille hommes, semblaient devoir être écrasés par le nombre. Une foule d'Arabes vagabonds, attirés par l'espoir du butin, étaient venus grossir encore les troupes de Lakit, et son armée était, au rapport d'Abou'lfaradj Isfahani, la plus grande réunion d'hommes qui eût jamais été vue au temps du paganisme.

Les Bénou-Amir se retranchèrent dans une gorge longue et étroite de la montagne de Djabala; ils laissèrent leurs chameaux sans boire ni manger pendant plusieurs jours, en attendant l'ennemi. Lorsque Lakit et les siens commencèrent à gravir la montagne, les Bénou-Amir lâchèrent leurs chameaux, qui, se précipitant avec impétuosité vers l'eau et le pâturage de la plaine, renversèrent tout ce qui s'opposait à leur passage. Les Bénou-Amir s'élancèrent à leur suite, et, profitant du désordre jeté par ces animaux furieux dans l'armée ennemie, ils la mirent dans une déroute complète.

Tel est en substance le récit de cette action. J'indiquerai plusieurs rectifications légères qui me semblent devoir être faites moins dans la traduction de M. Fresnel que dans les notes dont elle est entremêlée et suivie.

Page 49, Caïs, fils de Zohaïr, dit au chef des Bénou-Amir, Ahwas, fils de Djafar : « . . . . Tu com« manderas aux piétons de se tenir près des cha« meaux, et, au moment où l'ennemi nous donnera « l'assaut, de délier leurs bêtes et de les prendre par « la queue (pour les diriger à droite ou à gauche « par une torsion convenable de ce membre). » Ces derniers mots sont une explication ajoutée par M. Fresnel : je ne la crois pas juste. Il s'agit de stimuler la course des chameaux; Caïs veut que les hommes se cramponnent à leurs queues pour les exciter à fuir. Ce moyen est employé par les voleurs arabes qui veulent emmener rapidement des cha

meaux loin du camp où ils les ont pris. Burckhardt, racontant la manière dont ils font leurs expéditions nocturnes, dit : « Chacun empoigne la queue de l'un « des chameaux les plus forts ; *cela fait galoper l'ani-* « *mal*, et les hommes, traînés de cette manière et « suivis des autres chameaux, arrivent au lieu où « leurs compagnons les attendent[1]. »

Ibid. « Or les Amirides avaient alors pour auxi- « liaires (outre les Absides) les Ghaniyyides combi- « nés avec les Kilabides. » M. Fresnel ajoute, entre parenthèses : « (La tribu de Ghaniyy était issue de « Ghatafan, et pourtant le narrateur ne l'a point ex- « ceptée, plus haut, de l'énumération des tribus gha- « tafanides, auxiliaires de Lakit). » Il y aurait lieu, en effet, de s'étonner de cette omission, si la tribu de Ghaniyy était réellement issue de Ghatafan, ce qui n'est pas. On lit, à la vérité, dans le Camous : غنيّ قّ من غطفان, *Ghaniyy, branche de Ghatafan;* mais c'est une erreur. Le père de cette famille, Amr, surnommé *Ganīyy*, était fils d'Assar, اعصر, fils de Mounabbih, منبّه, fils de Saad, fils de Caïs-Aïlan. Cette généalogie, répétée en plusieurs endroits du Kitab el-Aghani, est bien certaine.

Page 50. « Enfin, les Amirides avaient avec eux « toutes les tribus sorties de Badjilah (fils d'Anmar, « fils de Nizar), *moins les Caysides.* » Le texte de M. Fresnel porte apparemment الّا قيسًا ; c'est sans doute une faute. Le mot قيس, *Caïs*, seul, pris comme nom de

[1] *Voyage en Arabie*, trad. de M. Eyriès, vol. III, p. 115.

tribu, désigne toujours la ... aïs-Aïlan, fils de Modhar, fils de N ..., dont évidemment il ne peut être question ici. Il y a ... ien dans Badjilah une fa ... de (... C ... قيس [1], mais elle est citée ... iv ... nt ... Abou'lfaradj Isfahani, con ... les alliés des Bénou-A

On ... dans ... Ki ... el-ghani : « A la bataille « de I ... tr ... issi, dans le parti des « Bén ... Amir, ... tribus issues de Badjilah, « excepté les *Bénou-Cochaïr*, الا قشيرًا, à cause d'une « querelle qui existait alors entre ceux-ci et les des- « cendants de Caïs (c'est-à ... ire les descendants de « Caïs-Aïlan, au nombre d ... uels étaient les Bénou- « Amir). » C'est encore une faute, car les Bénou-Cochaïr étaient une branche d'Amir-ibn-Sassaa [2], et non de Badjilah.

En cherchant un ... qui présente quelque similitude avec *Caïs* قيس, ... *haïr* قشير, et qui désigne une branche de ... 1, je trouve le nom de *Casr* قسر, auteur de la ... e à laquelle appartenait Khalid, fils d'Abdallah el-(... sri, personnage connu par son talent pour la parole, et par les dignités dont il a été revêtu sous les ... fes Omeyyades [3]. Il est

[1] Ainsi appelée du nom d'une jument, *Coubba*, qui appartenait à Caïs-ibn-Ghauth, chef de cette famille. (*Agh.* et *Camous.*)

[2] *Loubb-el-Albab fi'l-Ansab*, par Soyouti, au mot قشيري. La généalogie du père de cette famille était : Cochaïr, fils de Caab, fils de Rabiah, fils d'Amir, fils de Sassaa

[3] Sa biographie se trouve dans Ibn-Khallican

positif que Casr était issu de Badjilah[1], et je ne doute pas qu'il ne faille substituer aux leçons défectueuses du manuscrit de M. Fresnel, et du Kitab el-Aghani, les mots : الّا قسرًا, *moins les Bénou-Casr.*

Pag. 54 (notes). « La guerre de Dahis doit avoir « commencé peu de temps après le meurtre de Kha- « lid et le rétablissement de la paix entre les tribus « d'Abs et d'Amir. » La première partie de cette conjecture peut être vraie, la seconde est inexacte. La réconciliation des tribus d'Abs et d'Amir ne s'opéra qu'au moins deux années après le commencement de la guerre de Dahis, et ce fut justement l'impossibilité où étaient les Bénou-Abs de soutenir cette guerre avec succès, qui les obligea à rechercher l'alliance ou plutôt la protection des Bénou-Amir, avec lesquels ils étaient en hostilité ouverte depuis la mort de leur roi Zohaïr.

Voici quels furent la suite et l'enchaînement des faits. Je les résume d'après divers articles du Kitab el-Aghani[2], l'Histoire des temps antérieurs à l'islamisme, d'Abou'lféda[3], l'extrait de Nowaïri donné par M. de Sacy dans son Mémoire sur les anciens monuments de la littérature arabe[4].

Par le meurtre de Zohaïr, Khalid, fils de Djafar,

[1] *Camous*, au mot *Casr*. — Ibn-Khallican, art. *Khalid, fils d'Abdallah*. — *Loubb-el-Albab*, au mot قسرى.

[2] Volume II, fol. 7 et suiv.; volume III, fol. 1 et suiv.; 7 *vers.* 9 et suiv.

[3] Publiée par M. Fleischer. Leipsick, 1821, p. 140, 142.

[4] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. L, p. 392 et suiv.

chef des Bénou-Amir, s'était mis sur les bras toutes les forces des tribus-sœurs d'Abs-ibn-Baghidh et de Dhobyan-ibn-Baghidh. Il se rendit à la cour de Noman, fils de Moundhir, roi de Hira (ou auprès de son frère Aswad, fils de Moundhir) pour chercher à l'attirer dans ses intérêts : là il fut tué par Harith-ibn-Zhalim, à la suite d'une querelle survenue entre eux. Harith prit aussitôt la fuite, et, après avoir été repoussé par différentes tribus, trouva un asile chez les Bénou-Tamim. L'accueil fait à l'assassin de Khalid par les fils de Zorara donna naissance, entre les Bénou-Amir et les Bénou-Tamim, à une guerre particulière, dont le premier épisode fut la bataille de Rahrahân. Pendant ce temps, et vers l'époque de la mort de Khalid, éclatait la guerre de Dabis entre les descendants de Baghidh. On sait qu'elle eut pour principe une course de chevaux et un pari entre Caïs, fils de Zohaïr, chef d'Abs, et Hodhaïfa, fils de Bedr, chef de Fazâra, branche de Dhobyan. Après plusieurs combats ou meurtres suivis d'accommodements bientôt rompus, les Bénou-Abs obtinrent une victoire célèbre; ils firent un grand carnage de leurs ennemis à la journée de la *citerne de Habat*, جفر الهباة, et tuèrent Hodhaïfa et ses frères. Mais ensuite, ne pouvant résister à l'effort de toutes les familles de Dhobyan réunies contre eux, ils furent contraints d'abandonner leur pays et d'aller demander un refuge à leurs ennemis les Bénou-Amir. Ceux-ci les reçurent, et la tribu d'Abs devint l'alliée de celle d'Amir contre les Bénou Tamim, postérieure-

ment à la journée de Rahrahân, où elle ne se trouva point.

Cependant la guerre de Dahis, c'est-à-dire l'hostilité des deux branches sorties de Baghidh, continua d'avoir son cours. A la journée de Djabala, tandis que les enfants d'Abs faisaient cause commune avec la tribu d'Amir, les familles du Dhobyan, attirées par l'espoir de venger sur eux la mort de Hodhaïfa et de ses frères, combattaient, sous la conduite de Hesn, fils de Hodhaïfa, dans la nombreuse armée de Lakit.

La guerre de Dahis dura quarante ans, comme celle de Bassous; elle fut terminée par l'entremise de Harith, fils d'Auf, fils d'Abou-Haritha et de son cousin Harim (ou Kharidja), fils de Sinân, fils d'Abou-Haritha, dont la libéralité est passée en proverbe[1]. Ces deux personnages étaient issus de Ghaïzh, fils de Mourra, fils d'Auf, fils de Saad, fils de Dhobyan, fils de Baghidh, et avaient par conséquent une relation de consanguinité avec les tribus de Dhobyan et d'Abs-ibn-Baghidh. Ils payèrent trois mille chameaux pour le prix du sang des morts restés sans vengeance, et la paix fut rétablie. Ce fut en l'honneur de ces médiateurs généreux que le poëte Zohaïr, fils d'Abou-Selma, composa sa *moallaka*[2].

[1] Voyez dans Meïdani le proverbe اجود من هرم.

[2] Telle est l'opinion des commentateurs et de l'auteur du Kitab el-Aghani. Le vers de cette moallaka, qui commence par les mots سعى ساعيا غيظ بن مرّة, « deux hommes issus de Ghaïzh, fils « de Mourra, se sont portés médiateurs, » et qui précède immédiate-

[illegible] a[1] et T[illegible][2], C[illegible], chef des Bé[illegible]u-A[illegible] la [illegible] cette paix; il abandonna sa t[illegible] r[illegible] chrétienne, erra en diff[illegible] d[illegible], et finit par se retirer [illegible] du [illegible] Omân[3]. D'après le récit [illegible] d'[illegible] ce fut quelque temps avant la c[illegible] paix, et à la suite d'une ba-[illegible] dans [illegible] la tribu d'Abs avait été presque éc[illegible]e, [illegible] s'enfuit et se voua à la vie soli[illegible].

La guerre de Dahis ayant commencé vers l'époque

ment, dans Zawzèni, le vers تداركتما عبسا و ذبيان, « vous avez « réconcilié Abs et Dhobyan, » montre en effet que Zohaïr adresse ses éloges à Harith et Harim, qui étaient issus de Ghaizh, fils de Mourra, et non, comme le dit Nowaïri, à Aus et Makal; car ces deux derniers n'appartenaient point à la famille de Ghaizh, fils de Mourra, mais à celle de Thaleba, fils de Saad, fils de Dhobyan. (Nowaïri, man. 700 de la Bibl. royale, fol. 18.)

[1] *Historia ante-islamica*, de M. Fleischer, p. 142.

[2] *Commentaire sur le Hamâça*, édit. de M. Freytag, p. 223.

[3] Le poëte Bechr, fils d'Obayy, fait allusion à cette circonstance, dans ces vers :

« Les funestes chevaux de l'espèce de Dahis n'attirent que des « malheurs au jour de la course. Ce sont eux qui ont été cause de « la mort de Malik (fils de Zohaïr) et de l'exil de Caïs au delà « d'Oman. »

ان الرباط النكد من آل داحس
ابين فما يفلحن يوم رهان
جلبن باذن الله مقتل مالك
وطرّحن قيسا من وراء عمان

Hamaça, édit. Freytag, page 223.

du meurtre de Khalid, c'est-à-dire peu de temps avant la journée de Rahrahân, antérieure d'une année à celle de Chib-Djabala, si l'on admet, avec Ibn-abd-Rabbihi, que cette dernière bataille se soit livrée en l'année de la naissance de Mahomet (de J. C. 571), on doit rapporter l'origine de la guerre de Dahis à l'an de J. C. 568-9; et sa durée ayant été de quarante ans, sa fin répondra à l'an de J. C. 608-9. Si l'on adopte, au contraire, le sentiment d'Abou'lfaradj Isfahani, selon lequel la journée de Djabala a précédé de dix-sept ans la naissance de Mahomet, le commencement de la guerre de Dahis coïncidera avec l'an de J. C. 551-2, et la fin avec l'an de J. C. 591-2.

Pag. 55. « Or, Rabi et ses frères étaient les plus « dignes hommes de toute l'Arabie, à telles enseignes « qu'on les nommait partout les *kamalah*, c'est-à-dire « les parfaits. » Cette épithète, الكملة, n'indique point, en arabe, les vertus dont le mot français *dignes* pourrait donner l'idée. Voici ce qu'on lit, au sujet du mot كامل, dans un passage du Kitab el-Aghani [1] :

وكان الرجل فى الجاهلية اذا كان شاعرًا شجاعًا. كاتبًا
سابحًا راميًا سمّوه الكامل

Au temps du paganisme, lorsqu'un homme était poëte et brave à la guerre, qu'il savait *écrire* [2], qu'il était habile à nager et à tirer de l'arc, on le qualifiait de *parfait*.

[1] Vol. I, fol. 147 v.

[2] Le temps où vivaient les hommes qui ont porté ce surnom de

Je termine ici mes observations : quelques-unes sont trop minutieuses, sans doute ; je ne les aurais pas faites si j'avais trouvé matière à des critiques plus importantes dans la brochure de M. Fresnel. Je le félicite d'employer à des recherches historiques la connaissance qu'il a acquise de la langue arabe. Puisse l'estime que son memoire a inspirée, non-seulement à l'auteur de cet article, mais encore à des juges plus éclairés, l'engager à continuer ses utiles travaux, et à livrer bientôt au public plusieurs autres lettres aussi intéressantes que la première !

TEXTE DE LA TRADITION D'ABOU'LMOUNDHIR HÉCHAM.

قال ابو المنذر هشام بن محمّد بن السائب لم تجتمع
معدّ كلها الا على ثلاثة رهط من رؤساء العرب وهم عامر
وربيعة وكليب والاول عامر بن الظرب بن عمرو بن بكر
ابن يشكر بن الحارث وهو عدوان بن عمرو بن قيس عيلان
وهو الناس بن مضر وعامر بن الظرب هو قائد معدّ يوم

parfaits, tels que Rabie, fils de Ziad, et ses frères, ne remonte guère au delà du quart de siècle antérieur à la naissance de Mahomet. Ainsi l'on ne pourrait tirer, de l'usage de cette épithète et de l'explication qui en est donnée ici, aucune conclusion contraire à l'opinion de M. de Sacy, fondée sur le témoignage de plusieurs auteurs arabes, relativement à l'époque de l'introduction de l'écriture dans l'Irak, vers l'an de J. C. 530, et dans le Hedjaz, vers l'an de J. C. 560. (*Mém. de l'Acad.* t. L, p. 315.)

البيداء حين تمذحجت[1] مذحج وسارت الى تهامة وهى اول وقعة كانت بين تهامة واليمن والثانى ربيعة بن الحارث بن مرة بن زهير بن جشم بن بكر بن حبيب ابن عمرو وهو قائد معد يوم السلان وهو يوم كان بين اهل تهامة واليمن والثالث كليب بن ربيعة وهو الذى يقال له اعز من كليب وائل وقاد معدّا كلها يوم خزاز ففضّ جموع اليمن وهزمهم فاجتمعت عليه معدّ كلها وجعلوا له قسم الملك وتاجه وتحيّته وطاعته فغبر بذلك حينا من دهره ثم دخله زهو شديد وبغى على قومه الخ

TEXTE DE LA TRADITION D'ABOU-OBEÏDAH.

قال ابو عبيدة تنازع عامر ومسمع ابنا عبد الملك وخالد ابن جبلة وابراهيم بن محمد بن نوح العطاردى وغسان ابن عبد الحميد وعبد الله بن مسلم الباهلى ونفر من وجوه اهل البصرة كانوا يتجالسون يوم الجمعة ويتفاخرون ويتنازعون فى الرياسة يوم خزاز فقال خالد بن جبلة

[1] Ce mot est écrit dans Nowaïri (man. 700 de la Bibl. royale, fol. 28) تمحدحت. Je crois qu'on doit lire تمذّحجت, ce qui signifierait que la tribu de Madhhidj, par exubérance de population, déborda sur le Tihama.

كان الاسود بن جعفر الرئيس وقال عامر ومسمع كان الرئيس كليب وائل وقال ابن نوح كان الرئيس زرارة بن عدس وهذا في مجلس ابي عمرو بن العلاء فتحاكموا الى ابي عمرو بن العلاء فقال ما شهدتها عامر بن صعصعة ولا دارم بن مالك ولا جشم بن بكر اليوم اقدم من ذلك ولقد سالت عنه منذ ستون سنة فما وجدت احدا يعلم من القوم من الرئيس غير ان اهل اليمن كان الرجل منهم يجيء ومعه كاتب وطنفسة يقعد عليها فياخذ من اموال نزار ما شاء كعمال صدقاتهم اليوم وكان اول يوم امتنعت معدّ عن الملوك ملوك حمير وكانت نزار لم تكثر بعد واوقدوا نارًا على خزاز ثلاث ليال ودخّنوا ثلاثة ايام فقيل له ما خزاز قال هو جبل قريب من امرة على يسار الطريق خلفه صحراء منج يناوحه كير وكوير اذا قطعت بطن عاقل فى ذلك اليوم امتنعت نزار من اهل اليمن ان ياكلوهم ولو لا قول عمرو بن كلثوم ما عرف ذلك اليوم حيث يقول

ونحن غداة اوقد في خزازى
رفدنا فوق رفد الرافدينا

قال ابو عمرو بن العلاء لو كان جدّه كليب وائل قائدهم ورأسهم ما ادعى الرفادة وترك الرياسة قال ابو عمرو وما

رايت احدا عن هذا اليوم ولا ذكره في شعره قبله
ولا بعده

LETTRE

De M. Bohet, missionnaire apostolique sur le détroit de Malaca, auparavant missionnaire au Fo-kien en Chine, à M. l'abbé Dubois.

Pulo-Pinang, 20 septembre 1835.

Monsieur et cher confrère,

Je suis un peu en retard à votre égard, mais j'ai tout lieu d'espérer que les deux lettres que j'ai l'honneur de vous adresser me serviront d'excuse à cause de leur longueur. Je crois que vous rapporter une partie des vexations que l'on éprouve en Chine, c'est répondre pour le moment à ce que vous me demandez. En effet, connaître les lois d'un pays n'est pas connaître ce qui s'y passe; tout au plus c'est savoir ce qu'on devrait y faire. Vous désirez sans doute plus d'ordre et de méthode dans ce que je vous écris; mais, sans chapitres et sans paragraphes, je vais vous raconter bonnement les choses selon que ma mémoire me les rappellera. Je ne vous dirai rien dont je n'aie été témoin. Écrivant des faits, peu importe de mettre le dernier celui qu'il conviendrait mieux de placer le premier.

On ne peut se faire une juste idée des avanies que l'on éprouve en Chine. Il suffit d'être accusé, pour être condamné. La peine capitale n'entre pas souvent dans l'arrêt du mandarin, c'est toujours l'argent qui est coupable, c'est à lui qu'on en veut; car pour la personne, le mandarin plus d'une fois la croit innocente. Aussi, si le pauvre n'a jamais raison, le riche a toujours tort. Le premier acquittera sa dette, non en payant, mais bien en recevant une douzaine de coups de rotin. Le second, au contraire, payera la sentence du juge, et donnera plus que la valeur des coups.

Il y a pourtant cela de bon, c'est qu'un voleur pris et condamné ne pourra plus, une fois en liberté, posséder le moindre gîte, à moins de s'expatrier; il ne peut même s'habiller d'une manière tant soit peu décente; et en vue ou au su des satellites, il ne peut satisfaire sa gourmandise en achetant au marché quelques bons mets chinois. Mais la difficulté consiste à dénoncer le voleur. Malheur à celui qui prendrait cette tâche sur lui, surtout s'il était tant soit peu riche! le voleur ne manquerait pas de dire que le dénonciateur était le recéleur. De là quelle source d'embarras! ses piastres seules pourraient le mettre hors de péril. Mais, dénoncé ou non, le voleur une fois pris devient une mine que ne manquent pas d'exploiter les satellites. Ils jubilent d'avance, certains, comme ils le sont, qu'ils feront leurs choux gras. Pour cela ils feront écrire au voleur, ou ils écriront eux-mêmes les noms d'un cer-

tain nombre d'individus qu'ils lui indiqueront, ou que leur indiquera le voleur. Les personnes ainsi inscrites seront réputées complices, et l'unique moyen de se justifier, c'est l'argent, et bon gré mal gré il faudra débourser. Cela étant ainsi, un village préférera souffrir les rapines d'un seul voleur plutôt que d'avoir recours aux satellites. Mais gare au voleur, si pendant la nuit il était pris sur le fait; le peuple se rend alors justice lui-même. Je connais un village qui épiait un voleur depuis longtemps. Les personnes postées pour le saisir eurent soin de se barbouiller la figure, pour n'être pas connues. Le voleur, qui ne s'attendait à rien moins, ne manqua pas de venir pendant la nuit. Il fut pris et attaché à un arbre; ensuite au moyen d'un petit bambou on lui fit sortir les deux yeux de la tête. Ne pouvant plus courir ni voler, le pauvre larron fut obligé de demander l'aumône. Ce que je dis des voleurs a lieu également pour les femmes achalandées. Je dis *femmes*, car les filles de même métier ne sont point tolérées; et à part quelques auberges placées sur les routes des grandes villes, où l'on trouve de jeunes personnes achetées dès leur bas âge et entretenues pour augmenter les revenus de l'hôtel, je doute qu'on en rencontre d'autres qui soient publiquement connues, au moins dans les villes du second ordre; mais en revanche il ne manque pas de maris qui sont assez généreux pour partager avec d'autres les grâces de leur tendre moitié. Ceci s'entend de la basse classe. Une telle femme sera toujours heu-

reuse, si, au retour de son mari, qui a soin d'évacuer sa maison à l'arrivée de ses amis, elle a de quoi lui donner pour acheter sa petite bouteille d'arack, si pourtant cela est de son goût, ou de quoi continuer sa partie de jeu, ce qu'il ne pouvait plus faire faute d'argent. Mais malheur à la pauvre femme, si le mari rentre de mauvaise humeur, et qu'elle n'ait rien à offrir, car alors elle reçoit du mari une sévère correction; plus d'une femme, dans de semblables circonstances, met fin à la querelle en s'allongeant le cou avec le bout d'une corde. Les parents de la femme, aussi bien que le mari, s'empressent de venger la mort, les uns de leur fille, l'autre de son épouse. Les premiers n'ont garde d'attaquer le mari; chose inutile, il n'a rien. Mais bientôt paraît la liste de tous ceux (et de beaucoup d'autres) qui, réellement ou faussement, récemment ou anciennement, peu importe, ont eu part aux faveurs de la défunte. Dans de pareils cas on a soin d'inscrire les noms de ceux qui peuvent payer, dût-on laisser le vrai coupable, s'il est pauvre. Le satellite affamé s'acquitte à merveille de son devoir. La somme une fois reçue, le mandarin du lieu a sa part; les satellites n'oublient pas la leur; le reste advient de droit aux parents et au mari de la dame. Cela fait, il n'y a plus d'obstacle à l'enterrement. La trépassée obtient des pleurs des deux côtés. Payés et payeurs, tout le monde soupire. Sans cependant qu'il soit nécessaire qu'une femme, en pareil cas, se pende, il n'en manque pas qui viennent, chaque année,

surtout à la onzième ou douzième lune (car alors satellites et mandarins ont besoin plus que jamais d'argent, d'autant plus que c'est le moment en Chine de régler les comptes; or les femmes de ce genre ont aussi le leur, et leur payement est toujours censé arriéré); qui viennent, dis-je, au secours des satellites, pour composer avec eux une litanie de noms. La plupart des personnes inscrites ne savent pas même si cette femme était ou n'était pas au monde : peu importe, le dénoûment de l'affaire c'est l'argent. Aussi une mère verra sur la liste le nom de son fils, une femme celui de son mari, sans que la paix du ménage ainsi que de la maison soit troublée pour cela; on sait à quoi s'en tenir, mais on ignore combien il faudra débourser.

Ce que je dis des voleurs et des femmes de mauvaise vie doit s'entendre aussi des joueurs. Ceux-ci joueront tout à leur aise; mais une fois la monnaie finie, les satellites s'en saisissent facilement, et le joueur, quoique enfermé, obtiendra aisément sa grâce, pourvu qu'il dise que tel et tel a joué avec lui, ou même a simplement prêté sa maison; de là semblable liste, semblables concussions. De telles avanies cependant n'ont lieu que parmi le peuple. On se garde bien de vexer un plus puissant que soi, en Chine principalement. On pourrait pourtant lui faire dépenser de l'argent, mais non impunément, car les satellites perdraient leur place, avec une pension de coups de bâton. La source du mal est qu'on ne pense pas à se soutenir les uns les

autres. Chacun est pour soi. Le riche tient trop à ses piastres pour se mettre en avant et parer le coup; le pauvre n'est point écouté; les lettrés sont trop intéressés pour faire d'humbles représentations, car en général ils ont part au gâteau : ce sont comme les employés et les hommes d'affaires du mandarin. Le satellite presse, le lettré arrive médiateur entre le patient et le bourreau. L'argent une fois reçu, le lettré apporte au mandarin sa quote-part, sans oublier de récompenser la diligence du satellite. Mais tout n'est pas fini; le payeur ne doit point oublier son bienfaisant protecteur qui, au lieu de cent piastres qu'on demandait, a obtenu une remise de dix; restent quatre-vingt-dix, mais à condition que l'opprimé lui donnera quinze de plus pour lui, sans faire mention du prix du palanquin, si l'honorable bachelier ou docteur est venu de loin; sans non plus faire mention de la bonne table qu'on doit lui servir pendant tout le temps qu'a duré la maudite affaire, huit jours plus ou moins; il faut de plus, outre les quinze piastres rangées en pile aux quatre coins du panier, ajouter en sus un bon jambon, du sucre, du vermicelle, des pruneaux, de l'arack. Si le médiateur est content, l'affaire est terminée pour cette fois seulement; sinon, parce que le présent n'est pas assez copieux, le satellite ne tardera pas à revenir pour annoncer non que le docteur n'a pas été satisfait, mais que le mandarin demande davantage. On est bien forcé de donner ce surplus, car autrement adieu les portes de la boutique ou de la maison.

Remercier quelqu'un avec de simples paroles, avec le meilleur compliment du monde, n'est point admis en Chine, du moins dans la pratique. A ce propos je vous raconterai un trait qui caractérise bien les mœurs chinoises. La dame de la maison où j'étais célébrait, selon la coutume du pays, sa soixante et dixième année. Grand régal par conséquent; car les Chinois, tant soit peu riches, solennisent leur trentième, quarantième, cinquantième année, etc. Les musiciens chinois jouaient de leur mieux; les anciens du village, invités au festin, mangeaient de bon appétit; moi-même, seul dans ma chambre, je faisais ripaille le mieux que je pouvais, lorsque arriva le domestique du lettré qui avait servi de protecteur onéreux à la bonne vieille peu de jours auparavant. Les remercîments qu'on lui avait déjà faits ne consistaient pas en simples paroles; mais il paraît que le drôle voulait qu'on se souvînt plus longtemps de ses services : faire si bonne fête, sans l'avoir invité, sans lui avoir rien offert, après de si grandes doléances! On s'empressa de lui envoyer de suite sa portion congrue; savoir : un bon chevreau, un pot d'arack, force sucre, un jambon, et par-dessus tout deux gros chapons, etc. Ainsi pour n'avoir pas été invité, le lettré n'y perdit rien, et put participer à la fête. J'ai admiré la simplicité de mes chrétiens à appeler un médiateur qu'il fallait payer plus que le mandarin lui-même ne demandait; mais, tout considéré, c'est l'unique moyen de sortir d'embarras. Il faut tou-

jours une tierce personne, ou plutôt un troisièm voleur entre deux larrons. Ne croyez pourtant p que le mandarin qui est en place soit toujou riche; il parait qu'il ne reçoit que pour donner à c plus grands voleurs que lui. De mon temps le bru courait que le premier mandarin avait fait un pac avec le second, de ne point se mêler des affaires d police qui pourraient être de son ressort, moyen nant mille piastres par mois. J'ai connu un mand rin de la seconde classe qui, après sa mort, n'ava pas laissé de quoi acheter un cercueil. Il est vr qu'un cercueil en Chine coûte plus qu'en Franc mais ceci n'en montre pas moins la pénurie où s trouvait le mandarin. En 1832, si je ne me tromp lorsque le vice-roi du Fo-kien passa par Hinhoa, pou se rendre à Chauchien, à cause de la révolte de Fo mose, le second mandarin (car c'est à lui à faire le dépenses de la table, tant que le vice-roi sera sur so terrain) se trouva fort embarrassé pour pouvoir r cevoir le vice-roi, mais du moins il s'y prit d'un manière fort honorable. Il donna un dîner où il in vita sept à huit personnes. Chacun, voyant son em barras, s'empressa de donner les uns six cents, le autres mille piastres. Le vice-roi ne resta que deu jours; et quoique l'étiquette veuille qu'il y ait su la table soixante et dix plats, néanmoins le vice-roi n put tout dépenser en si peu de temps. Mais ce n'es ni en viande, ni en dessert que consiste la dépense il faut que le mandarin accompagne le vice-roi ju qu'aux limites de son département, et l'étiquett

veut qu'il se mette à genoux et offre au vice-roi, en le quittant, de quoi acheter du tabac pour son voyage : ce sont les termes d'usage. Or ce *tabac* coûte fort cher; et laisser partir un vice-roi sans lui donner de quoi fumer est déjà d'un fort mauvais augure. Pour l'avantage de tous les deux, le vice-roi, en revenant, ne peut passer par la même route.

En Chine chaque mandarin fraude la loi, selon que le demande son intérêt. Un mandarin militaire aura presque toujours un nombre de soldats inférieur au nombre voulu par la loi. Au contraire un mandarin civil aura quelquefois un nombre double de celui que porte la consigne. Chacun, en effet, y trouve son intérêt. Moins le mandarin militaire aura à payer de gens, plus sa portion sera grande, car il reçoit pour sa compagnie qui est censée complète. Le mandarin civil au contraire augmentera d'autant plus son casuel qu'il recevra plus de gens; car dans l'un et l'autre cas, soit pour être reçu militaire, hors le cas de nécessité, soit pour être reçu satellite, il faut payer, avec cette différence pourtant qu'une fois reçu soldat on a son riz et sa paye. Il n'en est pas de même des satellites; il faut acheter ce grade, qui de lui-même ne donne rien, sauf le bon désir qu'on a, en l'achetant, de rattraper ce que l'on a dépensé, et même davantage : car chacun doit vivre de son état, peu importe de quelle manière. Je ne parle pas des satellites *honorables*, car tout Chinois un peu à son aise s'empresse de se

procurer un titre ou un nom, soit dans le rang des satellites, soit dans celui des militaires, et cela uniquement pour sortir plus facilement d'embarras dans mainte et mainte occasion. Les riches aspirent plus haut, et par le moyen de leurs écus ils peuvent recevoir, sans examen, le premier degré dans la ligne mandarine; seulement ce sont des mandarins de nom, et ils ne peuvent exercer aucun emploi. Pour être reçu soldat, il ne faut pas moins de soixante et dix piastres; il en est de même des satellites de seconde classe. Pour ceux de la première, il leur en coûte pour le moins deux cents piastres, outre le bon dîner qu'on doit donner à la confrérie le jour de sa réception. Néanmoins, hors le nombre voulu par la loi, les autres satellites surnuméraires ne figurent jamais dans la liste de l'empire. Quant au mandarin militaire, il ne lui est pas difficile, en un jour de parade, de compléter son régiment; avec la valeur de dix sapecs par tête, il trouve pour ce jour-là autant de suppléants qu'il veut. Hors le cas de guerre, ou de piraterie, ou d'insurrection, le soldat ne paraît jamais au milieu des vacarmes et des troubles de police causés par les satellites. Ceux-ci sont surtout chargés de lever l'impôt et de tout ce qui regarde la police. Cependant, d'après la loi, le nombre des satellites n'est pas bien considérable, et plus d'une fois ils ont besoin du secours d'autrui; aussi qu'arrive-t-il? outre qu'un satellite en titre se croit un grand seigneur, il n'est aucun d'eux qui n'ait à ses ordres une vingtaine et même une tren-

taine de suppôts, qui n'ont d'autre salaire qu'une modique part de ce qu'ils volent. Je doute fort que la huitième plaie d'Égypte, qui fut, si je ne me trompe, celle des sauterelles, nuisit plus aux pauvres Égyptiens, que ne nuisent chaque jour à la Chine ces émeutes de guet-apens causées par les satellites. Aussi, comme les animaux faméliques, une fois sortis de leur gîte, courent visiter chaque égout des rues, et s'arrêtent pour flairer à chaque coin de porte, on voit ces émissaires se hâter, dès le grand matin, et chercher quelque proie pour leur ventre affamé. A la vue d'un cadavre, s'ils ont le bonheur d'en rencontrer, ils tressaillent de joie, sûrs déjà, comme ils le sont, que ce n'est point un homme ivre ou endormi, mais bien un cadavre; déjà ils comptent combien il en reviendra à chacun. Peu importe que l'individu soit mort de faim ou de froid, chose assez commune; ce dont on s'inquiète le moins, c'est du meurtrier, supposé qu'il y ait homicide. Le meurtrier a presque toujours le temps de fuir et d'emporter avec lui ce qu'il a de plus précieux. Si l'on pouvait compter sur la parole d'un Chinois, on pourrait assez souvent enlever le cadavre et le dérober aux yeux des satellites, mais il y va de la tête; il est même défendu de remuer le cadavre de sa place. Aussi près des villes il n'est personne qui osât hasarder un semblable coup. Le cadavre reste donc gisant dans son lieu et place, jusqu'à ce qu'il plaise au mandarin de venir l'examiner, et de reconnaître la cause de la mort. Quelquefois il se fait

attendre huit jours, selon que l'accident est arrivé plus ou moins loin de sa demeure; dans cette attente tout le village ou marché est dans de terribles angoisses. Les uns s'empressent d'appeler leur médiateur, alors on peut continuer son travail ou son commerce; d'autres payent d'avance un satellite pour ne pas inscrire leur nom; ceux-là le plus souvent payent deux fois. D'autres enfin qui n'ont ni médiateur ni argent prennent la fuite, car ces deux points sont absolument nécessaires; sans cela on se saisirait de l'individu, certain que l'on est qu'une fois enfermé, toute autre clef qu'une en argent ne pourrait lui ouvrir la porte de la prison. Enfin arrivent le mandarin et sa digne séquelle; le cadavre est déjà en putréfaction. Sans faire l'autopsie, l'habile docteur saura bien connaître la cause de la mort du trépassé. Le mouchoir sur son nez camus, et marchant comme un chien sur un tertre, le mandarin tâtonne avec une baguette en argent le cadavre infect. Cela fait, comme il ne connaît que deux causes de mort, il juge, si sa baguette devient un peu noire, que le mort a été empoisonné; si la baguette conserve sa couleur, le mort alors a été victime d'un assassinat, fût-ce du froid ou de la faim. Cela porte malheur aux maisons qui sont tout autour, et même éloignées d'un mille du lieu où se trouve le cadavre; elles sont responsables de la mort de cet individu et chacune payera sa quote-part. En pareil cas la loi juive se contentait de demander serment. Le mandarin au contraire croit que l'argent vaut

mieux qu'un serment, d'autant plus que les parents du mort, s'il en a, ne manquent pas de réclamer ce qui doit leur en revenir. Un de mes chrétiens, père de famille, et qui pouvait à peine nouer les deux bouts, avait un seul arbre fruitier; il désirait le vendre, mais on ne lui en offrait que deux piastres au lieu de quatre qu'il en voulait. Trop heureux il se serait trouvé s'il avait accepté ces deux piastres, car deux ou trois jours après il prit fantaisie à un jeune homme de se pendre dans un jardin voisin qui se trouvait muré. Le maître du jardin, ainsi que ceux des environs, furent pris, comme on ne saurait en douter; pour mon pauvre homme, qui n'avait que ce seul arbre, il en fut quitte pour ses trente piastres. Il jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus, car il coupa son arbre.

C'est ainsi qu'on rend la justice en Chine. Dans les campagnes ou au milieu des montagnes on est plus expéditif. Là il n'y a point de satellites aux aguets : on trouve un mort, on l'enterre le plus vite possible pendant la nuit. Une femme se pend, on s'arrange avec le mari, et le tout est terminé à l'amiable. Mais dans les villes et aux environs, près des marchés, mêmes avanies, mêmes vexations pour une femme qui s'est pendue. Il ne dépend pas des habitants du village de garder le silence : si le mari est pauvre, il est bien aise que la chose s'ébruite; s'il est riche, il fait avertir les parents de la défunte. Alors, pourquoi cela est-il arrivé? comment! elle n'était pas malade, etc. La crainte

donc de quelques mauvaises langues fait que l'on préfère perdre son argent plutôt que de couper la corde, parce que si l'on venait à le savoir, l'embarras n'en deviendrait que plus grand et les dépenses plus énormes. J'ai vu les habitants d'un petit village après un pareil accident émigrer et aller chercher un asile dans les villages voisins, chez leurs parents, chez leurs amis, emportant avec soi ce qu'ils pouvaient. Il n'est pas toujours nécessaire qu'une femme se pende pour mettre tout un village en émoi; si une pauvre femme mourait de sa belle mort, et qu'ensuite il plût au mari de la pendre, ce cas n'aurait pas d'autre solution que le premier. Je ne connais qu'un seul exemple en ce genre. Un homme portait envie à son voisin, qui était très-riche; et c'est un grand tort en Chine que d'être riche, rarement les envieux pardonnent; cet homme, dis-je, n'avait que deux moyens de se venger : ou de se pendre lui-même, ou de pendre sa femme qui venait de trépasser. Or il prit ce dernier parti. Le riche n'examina pas le cas, c'eût été inutile; il proposa de suite au mari de la défunte quatre cents piastres; celui-ci en voulut mille. Le riche alors jura qu'il n'aurait rien; en effet, il en dépensa plus de mille, mais l'envieux, qui pouvait recevoir quatre cents piastres, n'eut que la prison. En Europe on ne peut s'imaginer qu'en Chine on se pende ou on se tue pour nuire à son voisin. Rien de plus vrai, et j'ajouterai même que cela est plus commun qu'on ne le croit. Il n'est pas rare non plus d'aller exhumer

un cadavre pour le placer devant la porte de son ennemi; quelque riche qu'il soit, celui qui a, soit à sa porte, soit le long de sa muraille, un cadavre, est sûr de perdre la moitié de sa fortune, si, par grand hasard, il ne la perd pas entièrement. Cela étant ainsi, il faut bien se garder de refuser l'aumône ou de chasser brusquement un gueux qui insulte plutôt qu'il ne mendie; car outre qu'il pourrait bien quelque nuit venir se pendre, à la belle étoile, près de votre maison, il lui suffirait de s'égratigner ou de se faire des contusions, pour mettre quelqu'un dans l'embarras. Si le mendiant est étranger, et qu'il ne dépende d'aucun chef, il en passe par ce que l'on veut; mais si l'on connaît son chef (car pour mendier, il faut le déclarer à celui qui est préposé à cette œuvre; sans cela les pauvres qui ont un chef et qui sont patentés pour mendier ont droit de se saisir, non de sa besace, puisqu'il n'en porte pas, mais du panier de celui qui oserait demander sans en avoir obtenu le droit), alors on s'arrange avec lui. Je suis loin d'approuver l'insolence du pauvre, mais il faut que le cœur du riche soit bien dur, puisqu'on voit des pauvres réduits à la nécessité, pour exciter la compassion, d'aller de boutiques en boutiques, tenant entre leurs mains un chat pourri, et mâchant très-lentement cette viande infecte. Ne pouvant supporter un tel spectacle, le marchand se voit forcé de donner son sapec, sans attendre même qu'on le lui ait demandé. Dans les campagnes j'ai vu des mendiants porter dans une petite corbeille une

vipère ou autre serpent venimeux, et menacer de pauvres femmes ou des enfants de la leur jeter, si on ne leur donnait l'aumône. Mais l'exemple suivant fera encore mieux connaître le caractère du riche comme du pauvre. Pendant que je faisais l'administration de l'île de Koanny, une femme lépreuse alla demander de quoi soulager sa misère à un homme du même village qu'elle; celui-ci refusa plusieurs fois les demandes que lui faisait cette pauvre femme qui, le ventre vide et demi-gelée de froid, n'avait pas de longs jours à espérer : aussi le riche fut-il puni de son avarice, car cette femme en colère n'eut qu'à lever un morceau du cal qui couvrait la plus grande partie de son corps, et c'en fut assez; le sang coula, et elle mourut en peu de temps devant la porte du riche. Il avait refusé la valeur d'une ou deux piastres, et il fallut en dépenser cent vingt. La lépreuse eut un cercueil tel qu'elle n'aurait jamais osé l'espérer, et un sépulcre des plus beaux, eu égard à sa condition. Il fallut de plus composer avec le frère de la trépassée. Néanmoins le riche s'en tira à bon compte, attendu que dans l'île il n'y avait point de satellites ni de mandarin. S'égratigner la figure, se faire des contusions, est aussi une ruse des satellites lorsqu'ils en veulent à quelqu'un dont ils ne peuvent se saisir. Avec ces signes ils se présentent au mandarin, qui ne doute nullement qu'ils ont été ainsi maltraités dans l'exercice de leurs fonctions. Lorsqu'ils lèvent le tribut, il faut toujours quelque chose de plus pour eux, soit pour boire un coup,

soit pour acheter une paire de ces sandales en paille dont les voyageurs font leur chaussure ordinaire. L'impôt une fois payé, on est sûr de recevoir une seconde visite de leur part, pour examiner le papier qu'on a reçu en décharge. Assez souvent il manque quelque chose à la forme, quoiqu'il soit leur propre ouvrage; avec un peu plus d'argent tout se trouve en règle. Mais celui qui aurait perdu ce papier, quoique le duplicata soit chez le mandarin, courrait risque de payer une seconde fois. Un riche Chinois qui se trouvait près de ma demeure reçut une pareille visite. On avait le papier, et tout était en forme; cependant les satellites étant venus d'assez loin, il fallait bien quelque chose pour leur peine. Le riche, qui se trouva sans doute de mauvaise humeur en ce moment, ne voulut consentir à rien; il ne resta plus aux fripons satellites que de recourir à leur dernière ruse. Mais pour le coup ils furent eux-mêmes les dupes de leur méchanceté, car le riche, se voyant perdu, les fit saisir par ses gens et les enferma dans une grange. Je pense que les satellites en reçurent plus qu'ils n'avaient demandé, et qu'ils se trouvèrent fort heureux qu'on leur ouvrît enfin la porte; mais celui qui avait fait le coup ne perdit pas de temps : il se cacha en attendant le retour de son fils qu'il avait dépêché en toute hâte à la capitale auprès du second vice-roi. Il lui en coûta quatre mille piastres; mais ni les mandarins du lieu ni leurs satellites ne purent tirer vengeance. Il n'est pas rare de voir des villages entiers devenus ennemis se faire

une guerre terrible; malheur au village qui se trouve le plus faible! Ses moissons sont endommagées, arrachées, ses arbres coupés. Tant que dure la guerre, les habitants d'un village ne peuvent passer près de l'autre sans être arrêtés et sans acheter leur liberté. Le mandarin ne vient qu'après coup; arrivé dans l'endroit, il demande une somme proportionnée à la grandeur du village. Mais cette somme ne sera point pour dédommager l'autre qui a souffert; le mandarin s'inquiète peu de cela. Ce sera bien heureux encore s'il n'exige rien de ceux qui sont sans espoir de moissonner; car qu'on se soit battu ou non, dès qu'on est du même village, cela suffit; celui qui dormait tranquillement dans son lit, pendant qu'on faisait le dégât, ne payera pas moins que celui qui était à la tête de la bande.

Un autre abus en Chine est que celui qui vend sa propriété semble conserver toujours un certain droit sur elle. L'usage pourtant fait qu'on ne trouve pas mauvais que la famille du vendeur, s'il vient à mourir et s'il est pauvre, ait droit de demander à l'acheteur de quoi le faire enterrer. Hors de là on ne peut que se plaindre; car on aurait beau acheter à bon marché, à la longue le champ ou la maison se trouve fort cher. Chaque année les enfants ou proches parents du défunt, à la place du vendeur, si celui-ci est déjà mort, ne manquent pas de faire retentir le vil prix de la vente, etc. Si celui qui a déjà acheté est obligé de revendre, le premier qui a vendu ne tarde pas à se présenter

pour soutirer quelques autres piastres. Je connais un missionnaire qui avait acheté un emplacement pour faire sa maison et sa chapelle. Le prix en avait été convenu à soixante piastres. Or depuis plus de vingt ans que la maison et la chapelle existent, je suis bien sûr qu'aujourd'hui ledit emplacement revient à plus de trois cents piastres. Si l'on veut changer de domicile et se fixer dans un autre endroit, il faudra payer un impôt au village où l'on établit sa nouvelle demeure, afin de n'être pas inquiété. On ne peut élever le toit de sa maison, changer sa porte ou faire une nouvelle fenêtre sans éprouver bien des obstacles. Un chrétien avait acheté un coin de terre derrière sa maison pour la sépulture de son frère et de sa belle-sœur. Aussitôt que le vendeur eut aperçu qu'on creusait, il s'opposa à cela, disant qu'il n'avait pas vendu son champ pour faire un sépulcre. Il fallut de nouveau augmenter le prix; cela fait, on put travailler. Malheureusement on ne l'invita pas à être du nombre des ouvriers; il avait plus le droit qu'un autre de travailler, il fallut donc le gratifier comme s'il avait fait une partie de la besogne. Tout étant prêt, on croyait qu'enfin on pourrait y placer les deux cercueils; point du tout, il survint un autre embarras. La porte des deux sépulcres était à l'opposé de la porte d'autres sépulcres païens qui n'étaient pas éloignés; c'était un mauvais augure. Le païen menaçait de porter l'affaire au mandarin; il ne manquait pas de raisons, mais la principale, c'est que les portes des deux tombeaux étant à l'op-

posé de celles de la tombe de sa famille, il y aurait *ong tchoui*, c'est-à-dire que le vent et la pluie lui deviendraient nuisibles, que par conséquent il ne tarderait pas à tomber malade et à mourir d'éthisie. Cela dit, il s'assit sur les cercueils; après bien des pourparlers, des rabais, il accepta sept piastres; une fois les sept piastres dans sa main, il n'y eut plus d'empêchement, le païen n'eut plus peur du vent ni de la pluie. En lisant ce que je vous écris, vous ne sauriez vous faire une idée de la tristesse, de l'abattement dans lequel se trouvent les familles lorsqu'elles sont compromises dans de semblables démêlés causés par l'avarice des mandarins, car on n'a pas toujours l'argent en caisse pour contenter l'avidité des satellites, et ne trouve pas à emprunter qui veut; cependant il faut de l'argent. Vous pouvez donc, monsieur et cher confrère, vous faire une idée de la position des pauvres chrétiens chinois, combien ils ont à souffrir, leur état étant si précaire, que d'un jour à l'autre ils peuvent perdre ce qu'ils ont. Les affaires publiques s'arrangent avec de l'argent; il en est de même pour les affaires particulières. Un mauvais garnement exige telle ou telle chose, cela est injuste; mais qu'y faire? Voulez-vous le frapper? il ne demande pas mieux, parce qu'alors il obtiendra plus qu'il ne demande. Voulez-vous aller chez le mandarin? il faudra dépenser dix piastres, au lieu qu'on ne vous en demande que cinq. Je vous dis ce qui se pratique à Hinhoa; tout cela est contre la loi et provient de la soif insatiable d'or et d'argent

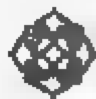
qu'ont les mandarins. L'empereur, vraie idole, ne voit rien par lui-même et ignore ce qui se passe parmi le peuple : de plus il n'est personne qui osât dénoncer un mandarin au vice-roi; il en coûterait trop pour une semblable démarche. L'amour de la patrie et du bien public a peu de forces sur des âmes vénales, surtout lorsqu'il s'agit de débourser pour les autres; de sorte que l'égoïsme de chacun fait que tous souffrent. Hinhoa est peut-être l'endroit où le mandarin ait le plus beau jeu. Dans la capitale de la province un pauvre mourra dans un coin de rue; on ramasse quelques sapecs dans les maisons voisines pour acheter une bière, on enlève le cadavre, tout est fini. A Hinhoa il n'y a que le temple de Confucius qui jouisse de ce privilége. Cependant, il faut le dire, ce n'est pas tant par respect pour le temple qu'à raison des lettrés qui habitent tout à l'entour. Les pauvres, pendant l'hiver surtout, se réfugient dans l'enceinte du temple, ou sont à grelotter sous les vestibules. Si quelqu'un d'eux meurt, la charité publique lui procure un cercueil, et on l'enlève le plus vite possible. Dans d'autres districts l'avarice des mandarins excite plus d'une émeute; alors le mandarin va au rabais, d'autant plus que, si par sa faute un marché était fermé trois jours de suite, il pourrait bien recevoir le cordon rouge, qu'on désire tant ailleurs et qu'on craint tant en Chine. Quoique à Hinhoa on soit plus pacifique, j'ai vu pourtant le peuple se mutiner, et le premier mandarin obligé de sortir pour faire ouvrir les boutiques

fermées par son ordre parce qu'on avait trouvé un cadavre dans la rue. Déjà soixante maisons étaient sur la liste; mais le second mandarin trouvait encore que ce n'était pas assez, il en eût désiré davantage.

Dans des temps de famine il faut être bien pressé pour entreprendre un voyage; on n'a garde d'emporter avec soi beaucoup d'argent, car on trouve sur chaque côté du chemin public cent, deux cents hommes assis tout prêts à dépouiller les passants; ces gens-là s'excusent d'abord, ils ont soin de dire qu'ils ne sont point voleurs, mais que c'est la faim qui les force à agir ainsi. En effet ils ne dépouillent pas entièrement un passant, ils se contentent de la moitié de ce qu'il a. Les femmes ne sont pas plus épargnées que les hommes; si elles ont des joyaux, elles sont obligées de faire le sacrifice de plusieurs. Du reste on continue en paix son chemin, priant le ciel et la terre de ne point faire d'autres semblables rencontres avant d'arriver au lieu marqué.

Je suis, monsieur et cher confrère, votre tout dévoué serviteur,

A. M. F. Bonet.



NARASINHA OUPANICHAT.

Analyse de cet ouvrage par M. le baron D'ECKSTEIN.

(Suite.)

CHAPITRE III.

CARACTÈRE DU DIALOGUE.

Nous venons de nous orienter sur le lieu de la scène et sur le caractère des acteurs; nous allons aborder le dialogue pour en dessiner la physionomie.

Les dieux, d'abord, s'adressent au Seigneur des créatures :

« Veuillez nous enseigner ce Verbe-Esprit qui est « plus subtil que l'atome. — Que vos désirs s'ac- « complissent! Il est la parole mystérieuse dont les « lettres composent le système des mondes; arrivons « maintenant à sa démonstration. »

Devâ ha vâi pradjâpatim abruvan, anor anîyâmsam imam âtmânam-Omkâram no vyâtchakchveti; tath-eti; Om ity, — etad akcharam idam sarvam, tasy-opavyâkhyânam. — (Prathama khanda).

Voilà le sujet posé, le voilà déployé au sein de l'univers. Le Verbe de l'Esprit, le Logos, qui est

l'intelligence divine, se manifeste dans le monde matériel : tel est le thème des trois premières divisions (khandas). L'a tention, arrachée aux objets des sens, qui sont les manifestations de la pensée créatrice du Verbe-Esprit, est constamment ramenée vers le sujet de la contemplation, ou vers le Verbe-Esprit affranchi des chaînes du monde. Inspecteur impassible, c'est-à-dire *upadrachtrî*, témoin stoïque ou *sâkchin* de l'univers et de ses actions, il le régit en sa qualité d'Esprit de vie, âme surintendante ou *adichthâna*; il le domine par l'intuition des objets des sens et par la conscience de son génie. Le Verbe, type du monde, est le même Verbe qui, comme expression de la suprême intelligence, opère la destruction de l'univers.

Le Seigneur des créatures passe au développement de sa doctrine.

« Occupons-nous maintenant de son application : »
Ath-âyam âdesho. — (Ibid. et dvitîya khanda.)

Il révèle le Verbe-Esprit dans sa liberté originelle; le monde a trouvé en lui le repos, la béatitude suprême; le feu terrestre s'est apaisé, il a calmé son ardeur dans les flammes divines; l'appétit terrestre s'est saturé d'un aliment céleste, et l'univers descend majestueusement dans le Verbe-Esprit, il s'y couche comme le soleil se couche dans l'océan, étendu sur un lit de flammes; puis, à l'aurore d'un nouveau jour, il surgit dans tout l'éclat de sa magnificence.

Ce puissant et grand Esprit régit les sens, dont il

constitue la force virtuelle, et il domine les objets de la sensation, dont il anime les molécules; c'est cet Esprit libre, c'est cet Esprit détaché des sens et de leurs objets, qui est l'Esprit véritable, qui est l'objet de la science :

Sa ev-âtmâ, sa vidjneya. — (Prathama khanda).

Après avoir développé toute la série des existences mondaines; après avoir fait marcher par trois routes parallèles, et mené de front le Verbe, l'Esprit et la Divinité, *pranava, âtmâ, Brahma;* après les avoir identifiés au sein de l'univers; après les avoir reconnus dans le moi humain, qui constitue le monde interne; le Seigneur des créatures ouvre à la méditation une voie nouvelle, en lui frayant un passage vers le but suprême de l'existence. Il l'identifie à la pensée divine par l'assujettissement des sens, par la répression du moi, par l'absorption du monde externe dans son principe interne, par la soumission du cœur et par l'énergie de la volonté.

Il se déplace du centre de l'univers, il quitte ce siége du soleil, où il avait été installé en sa qualité de macrocosme. L'univers, complétement pacifié, s'est éteint dans l'âme créatrice, dans le cœur du soleil, dans le *manas* divin; le Seigneur des créatures est rentré dans l'esprit suprême; maintenant, établi dans le cœur humain, il s'assied dans la chambre de l'aorte.

Du haut de ce siége il indique du geste les lieux où réside dans l'homme sensuel et corporel le Verbe-Esprit, le souverain Brahma. Déguisé sous la

figure du macrocosme, le Créateur de l'univers est allié à la nature typique et ténébreuse; il manifeste, par suite de cette alliance, tout ce qui demeure caché dans l'invisible, il révèle le système de l'univers.

Puis le sublime précepteur montre à ses disciples le macrocosme descendu dans la personne humaine et incorporé sous figure de microcosme. Il médite l'être temporel dans la parole de vie; il le contemple dans sa racine, appelée la racine du feu, *agni-mûla*, souffle inspirateur, respiration et vie qui anime le genre humain; il s'élève au sommet de l'existence; il se place au milieu du cerveau, siége des plus hautes facultés de l'entendement, centre des opérations spirituelles de l'homme-lion, et séjour du Verbe-Esprit, ascète destructeur de l'univers. Là finit le monde externe; le Verbe-Esprit, cessant de circuler dans l'univers, circule en lui-même, se transfigure avec le monde, et devient à lui-même son monde interne.

Le génie qui domine l'âme humaine, après s'être abreuvé aux sources nombreuses d'où découlent toutes les existences, après avoir dévoré toutes les âmes, après s'être rassasié des éléments de toute chose, après avoir ramené à lui toutes les sensations, comme types des objets de la nature, s'établit au centre même de l'énergie créatrice, dans la grande lumière, qui est pleine d'être, de pensée, de félicité; alors il est lui-même, alors il demeure vraiment unique, alors il est sans dualité aucune; le Verbe-

Esprit, le souverain Brahma se replonge dans le silence de son éternité; les derniers rugissements du lion ont cessé d'ébranler l'univers.

Le Seigneur des créatures institue, par la suite, les formes du culte de cet Esprit du monde et de cet Esprit du cœur; il enseigne la méditation sur le moi et ses hypostases, sur le moi élevé à la dignité du Verbe-Esprit (tritîya khanda); il explique la forme des invocations; il promulgue le *mantra*, la litanie des noms sacrés; il célèbre les divines épithètes qui assistent, dans son vol ascendant, la volonté humaine métamorphosée en volonté absolue, en volonté de Dieu (tchaturtha khanda); il manifeste le Verbe-Esprit, le souverain Brahma, enlevé à la sphère inférieure de l'existence, quand il se meut dans la sphère supérieure, quand il se détache de la production des êtres, pour devenir la cause active de leur destruction, pour les créer en sens inverse, au rebours de leur existence temporelle, pour les idéaliser par la mort, en les faisant traverser le monde visible et rentrer dans l'invisible. Ayant ainsi indiqué comment, en abandonnant la réalité matérielle des choses, l'esprit embrasse l'énergie créatrice de leurs causes suprêmes, Pradjâpati a dit, il se repose :

Pradjâpatir uvâtcha. (Pantschama khanda.)

Ces cinq premiers khandas composent, dans mon opinion, un ensemble, auquel on a ajouté d'autres fragments, qui s'y rapportent par la tendance, mais non pas par l'unité de plan. Au sixième khanda le caractère de l'enseignement change, le lieu de la

scène est déplacé; nous ne nous rencontrons plus au sein de l'univers; nous ne contemplons plus l'unité dans la nature; nous ne sommes plus transportés au sein de la puissance créatrice des mondes; nous n'assistons plus au vaste déploiement de l'unité divine; loin du ternaire de la nature, loin du ternaire divin, nous voilà engagés dans la lutte des deux principes; le dualisme est effacé, anéanti dans l'unité suprême; nous sortons de la sphère du monde physique et de celle du monde intelligent; nous abordons l'opposition du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres; quittant le domaine de la nature, nous pénétrons dans l'ordre moral.

On pourrait comparer les Oupanichats aux débris d'un antique organisme, qui remonte aux époques les plus reculées, et que l'on trouve enseveli sous des couches de terrain d'une formation inégale. Dans ces fragments plus ou moins habilement rajustés, des sentences et des vers souvent identiques se rencontrent à leur place et en dehors de leur place, ce qui atteste leur état de dégradation et de ruine.

Il y a dans le style de ces ouvrages en général, et de notre Oupanichat en particulier, abondance de particules; le sens flotte indéterminé entre la signification primitive du verbe ou du substantif dont elles offrent les altérations, et le sens spécial qui leur a été donné postérieurement pour colorer la pensée, pour lui communiquer la souplesse et l'élasticité, pour en augmenter, par des variations insensibles, l'énergie. Ces particules semblent errer

en foule, encombrant le discours; parcelles brillantes de locutions jadis formulées dans l'ordre de la pensée, toutes d'une grande vétusté, nous ne les voyons plus fonctionner selon leur conception originelle.

Le Seigneur des créatures se retire, dans le sixième khanda, momentanément de la scène; nous assistons à un drame vivant, nous sommes transportés sur le champ de bataille. Les dieux et les démons, le bien et le mal, les *dévas* et les *asuras*, le *punya* et le *pâpma* veulent mutuellement s'absorber. La dispute s'engage sur l'origine de la cause première: est-ce l'esprit immatériel? est-ce la nature matérielle? Tel est le thème.

Les dieux des sens, obscurcis par les ténèbres dont les enveloppent les objets vers lesquels leur penchant les entraîne, cherchent à se débarrasser du mal par la conquête de cette lumière pure et primitive, antérieure et supérieure aux mondes, lumière qui est le foyer dont ils furent émanés, et qu'ils avaient désertée pour s'abandonner aux instincts de la nature.

Une pareille conquête n'est possible que par la recherche de l'esprit suprême, au moyen de la science des causes du dualisme, de cette antithèse constante de l'esprit et de la matière, de dieu et de la nature, qui s'observe en toute chose. Il faut vaincre le dualisme par la connaissance de l'unité; au lieu de se laisser dominer par le génie du mal qui, incorporé aux objets de la nature, offre à l'esprit des tentations dangereuses, l'individualise, le

divise, l'éparpille dans le monde externe, il faut l'écraser; au lieu de s'en laisser dévorer, il faut le dévorer; alors la nature, réengloutie dans l'esprit suprême, pénétrée de l'essence divine, vaincue intrinsèquement, changera de caractère. Au lieu de devenir l'habitation d'un génie exclusivement mondain, elle rentrera dans l'unité divine, elle deviendra lumière pure, essence spirituelle, elle s'idéalisera en revêtant la nature typique des sens; ceux-ci, éclipsés dans ce foyer de la lumière primitive dont ils furent l'émanation originelle, retourneront à l'Esprit, qui aura triomphé de toutes les fantasmagories du monde externe.

Ainsi l'homme pieux, représenté dans cette allégorie par les dieux des sens, aussi longtemps qu'il n'est pas encore arrivé à la perfection, aussi longtemps qu'il est *apakvakachâya* (sans maturité, parce qu'il est encore attaché aux objets matériels), dès qu'il est parvenu à deviner l'énigme sur laquelle est fondée l'antithèse de toutes les existences, voit aussitôt le péché s'illuminer en sa personne, briller de la lumière idéale, dans les sens purifiés, s'épurer dans cette géhenne, comme le métal qui se débarrasse dans la fonte de ses scories, changer complétement de caractère, perdre l'esprit mondain pour revêtir le génie suprême.

Le sixième khanda où cette lutte est établie suspend l'enseignement et transforme l'école en arène. Les auditeurs, devenus acteurs, ont appris, par leur propre exemple, les exigences de la vérité.

Maintenant Pradjâpati va reparaître. Il descend de son siége, il ne s'établit plus majestueusement au centre de l'univers; il ne se tient plus dans la chambre de l'aorte, dans le ventricule du cœur; il marche avec ses disciples; un dialogue commence; les dévas ne se rangent plus silencieusement autour de sa personne, ils forment différents groupes et se tiennent à ses côtés. Les demandes et les réparties se croisent; quand la parole ne trouve plus d'issue dans la pensée devenue trop profonde, un geste exprime l'indicible, l'inexprimable; la pantomime assiste la parole.

Le *Pûrva-Tâpanîya,* cette première partie du *Nrisinha-Tâpanîya* de Colebrooke, doit finir au sixième khanda; le septième doit ouvrir l'*Uttara-Tâpanîya,* la plus importante des deux portions de l'Oupanichat.

Les dieux réclament de leur Seigneur une instruction nouvelle. Il s'agit de l'âme humaine dans son identité avec l'âme divine; ils la conçoivent, maintenant, en dehors de la sphère de l'univers; ils la contemplent, maintenant, en dehors de l'intuition du monde, vu, précédemment, dans la nature spirituelle de l'esprit suprême. Les dieux sollicitent un nouveau cours de métaphysique :

Devâ ha vâi pradjâpatim abruvan, bhûya eva no bhagavan vidjnâpaysv-eti; — tath-eti. — (Saptama khanda.)

Le Seigneur montre comment il faut aller à la recherche de l'Esprit de vie, par quels moyens il

faut le combiner avec l'absolu, qui est l'unité su prême; comment il faut unir les âmes et la divinité en se servant d'une combinaison d'idées mysti ques, exprimées par des rhythmes qui indiquen les rapports de l'univers avec le Verbe-Esprit. A moyen d'une telle union, quand le Verbe, au lie de faire son évolution comme âme du monde dan l'univers, fait son évolution comme âme humain dans le moi, durant cette évolution du génie d l'humanité, l'ascète s'arrache aux prestiges de la na ture, se conquiert sur lui-même, devient l'autocrat de sa pensée, *Svarâdsch*, roi de lui-même. Il s'étein dans le vide suprême; il brille dans la lumièr unique; il revêt le génie de l'être, de la pensée, d la félicité.

« Qui es-tu ? » demandent les dieux à leur pré cepteur. — « Je suis le moi, » telle est la répons du Dieu suprême, qui se pose comme le moi uni versel, *Ahankâra*, pour opérer l'enfantement de mondes. La nature extérieure a pris le nom et l figure, a revêtu le *nâma* et le *rûpa* de ce moi qui pénétrant dans l'univers, le spiritualise et lui com munique l'être, la pensée, la félicité.

« Qui es-tu? — Moi, telle fut sa réponse. Ce « univers pour cette raison est le moi. Le grand tout « c'est le nom par lequel on désigne ce moi uni « versel. »

Kas tvam ity? — aham iti hovâtcha, — êvam ev edam sarvam, tasmâd aham iti, sarv-âbhidhânam tasya (Ibid.)

Le Seigneur des créatures, qui résume en sa personne l'individualité ou le moi de tous les êtres, et qui est la collection de ces individualités, le moi des moi, l'esprit général de tous les êtres, s'introduit, dans les êtres vivants, par la semence atomistique ou par les *anumâtras*, semence douée de l'énergie plastique des formes; il les combine, malgré la multiplicité de leurs existences, sur le type de l'unité, et cette unité est le produit d'une saturation organique ou sensitive, chimique ou élémentaire; il se couvre de la nature élémentaire comme d'un masque, et il s'y déguise sous les *noms* et sous les *figures* des substances inorganiques. Partout il représente l'idéalité des êtres et des choses, nulle part il n'est la matérialité; partout il est la sensibilité, nulle part il n'est l'élémentarité; il existe dans la forme, et il n'existe jamais dans la substance; il est le souffle de vie, le nombre, le signe, l'indice des créatures; son nom se compose de toutes les lettres de l'alphabet, figures du Verbe humain, qui est le Verbe de l'univers.

Il révèle aux dieux la nature de l'être, de la pensée, de la félicité; existence suprême dont toute existence, même matérielle, est une émanation; pensée suprême dont toute réalité offre le symbole; félicité suprême dont toute joie est une particule. L'Esprit pénètre dans l'univers avec sa lumière propre, qui est celle de l'être, de la pensée, de la félicité.

L'être, c'est la substance considérée en elle-même,

comme chose intelligible, comme unité constitutiv
de la chose matérielle; le non-être, c'est la substan
considérée dans sa divisibilité infinie, qui a po
principe la dualité. L'être, intrinsèquement absol
n'est que l'être; il n'est pas ceci et il n'est pas cel
il n'est pas le non-être. Celui-ci dans l'être est l'op
posé de l'unité.

L'*anubhûti*, terme d'école par lequel on exprim
le jugement scientifique, dérivé des sources de l
raison et de l'intuition, sert à expliquer cette sphèr
d'idées. Le jugement se formule par la sentence d
juge ou par le *Vatchana*. Il promulgue la formule d
l'être, le jugement est accompli, l'être est constitu
en vertu de la sentence.

Les dieux questionnent le Seigneur des créatur
sur le caractère de la sentence; ils l'avaient préc
demment questionné sur la nature du jugeme
scientifique, sur l'intuition de l'être et sur l'inducti
qu'il fallait en tirer; Pradjâpati leur donne, à c
sujet, un avertissement solennel.

La sentence, c'est l'inflexible volonté du ju
suprême; c'est le *fiat*, par lequel il sort de son obsc
rité, dispersant les ténèbres, enfantant les monde
constituant la diversité, l'individualité des êtres sur l
type de la réalité suprême, qui est celui de son êt
unique et absolu. Pour exprimer le génie qui cara
térise cette haute sentence, il ferme l'œil, il le dirig
au dedans de lui-même, il s'abîme dans le silence
telle est son intuition, sa réplique consiste dans s
sublime attitude, par ce silence il exprime ce qu

son *dictum* ou son *Vatchana* renferme d'inexprimable.

Après avoir expliqué l'être par le jugement scientifique, fondé sur l'intuition de la divinité et sur l'induction qui devait en résulter, intuition et induction dont la racine se découvre dans l'unité intelligente et intelligible, dans la suprématie de l'être absolu; après avoir expliqué le jugement par la sentence qui repose sur une volonté silencieuse, indicible, il emploie le même moyen pour donner l'explication de la pensée et de la félicité : tout cela est jugement scientifique, *anubhûti,* tout cela est volonté absolue, sans contrôle, *dictum* souverain, *Vatchana* du juge, dans la plus haute instance. Quand le Créateur promulgue la formule qui constitue la créature, quand il exprime l'indicible profondeur de sa pensée, au moyen de la parole créatrice, il agit par l'intuition de son être, par la conclusion de la cause à l'effet, de l'effet à la cause, par la volonté déterminante. Il dicte la sentence; que ceux qui comprennent la volonté silencieuse cherchent à en pénétrer le sens!

Tout donc consiste en être, en pensée, en félicité; tout, sans exception, tant dans le monde animé que dans le monde inanimé, car avec la lumière de son être propre le Créateur a dispersé les ténèbres qui l'enveloppaient de tout côté.

Si l'on étudie la nature de cette lumière suprême, telle qu'elle se révèle dans le Verbe-Créateur, que découvre-t-on? — On observe dans la première

des trois lettres dont se compose le *Aum*, symbole du Logos, l'esprit de vie qui anime l'être, le *sat*. — Que fonde-t-on? — On établit dans la seconde de ces lettres l'unité, en la fondant sur l'énergie de la pensée, du *tchit*. — Qu'identifie-t-on? — On unit, dans la troisième et dernière des trois lettres, l'être, comme expression de la *vie*, et la pensée, comme expression de la *vérité* (qui écarte le doute, *avitchikitsan*), et on les identifie avec la félicité suprême, le Brahma qui est l'alpha et l'oméga de toute chose. Ainsi le Verbe-Créateur se révèle dans la sphère lumineuse de l'être, de la pensée et de la félicité, qui sont les formes du moi unique et absolu.

Telle est cette sphère de la conception, à la fois profonde et abstruse, sommairement retracée dans les passages suivants où les mots ont la valeur des hiéroglyphes.

« Quel est cet être? — Il est le monde et il n'est « pas le monde : tel est le jugement (telle est la con« séquence, telle est la science de cette matière, tel « est le savoir fondé sur l'intuition et l'induction); de « quelle nature est ce jugement? — Il est et il n'est « pas le jugement; — ensuite il expliqua le jugement « par la sentence. »

Kim sad it? — îdam, idam n-ety, — anubhûtir iti: ka-isch-et? — îyam, iyam n-ety; — eva Vatchanena iv-ânubhavam anuvâtcha-ivam. (Ibid.)

Le jugement, *anubhava*, *anubhûti* est la conclusion *à posteriori* d'une sentence portée, d'une parole promulguée souverainement par le créateur du

monde. L'être existe dans l'univers non pas sous forme divine, mais comme être du monde; le monde ne saurait exister que par l'être du créateur, qui le produit et le conserve; cependant l'être destructeur, celui qui anéantit le monde, est indépendant de la forme de l'univers; il est l'être en soi, l'être intrinsèque, il est affranchi du monde; la nature est, par rapport à lui, le non-être. Dieu roule le monde dans l'abîme de sa pensée et de sa volonté; l'ayant suffisamment médité il le promulgue, acte qui se fonde sur une conclusion, sur un jugement véritable, d'après la perception qu'il a du monde, qu'il contemple dans son esprit, et d'après la manière dont il raisonne sa pensée, raisonnement qu'il appuie sur les prémisses de la sagesse éternelle.

L'être est fondé sur l'affirmation, le non-être est fondé sur la négation; la négation est contenue dans l'idée de l'être; quoique celui-ci soit substantiel et ne soit pas matériel, quoiqu'il soit essentiel et qu'il ne soit pas accidentel, il est cependant uni à la matière et à ses accidents, il est accolé au non-être; d'où il résulte que le jugement scientifique revêt, à la fois, le caractère de l'être déterminé et du non-être indéterminé; au génie intelligent de l'unité se trouve jointe la dualité inintelligente, comme l'ombre est unie à la lumière, et cette union dure jusqu'à ce que la lumière, sans adjonction d'aucune ombre, se trouve élevée au sommet de l'existence.

La pensée qui a servi de type au monde et la félicité à laquelle il participe, en vertu de la nature

divine de l'être, qui s'y reproduit dans l'unité de la pensée et de la félicité, c'est là la conclusion, c'est là le jugement scientifique, c'est là la haute intuition, la confirmation de tout l'ensemble de l'existence du monde, en tant qu'il a dieu pour fondement.

Indépendamment de ce génie divin de l'univers qui reflète la lumière divine, antérieure et supérieure au monde, en sa trinité d'être, de pensée, de félicité, il existe dans le monde un non-être fondé sur la dualité de l'existence; ce non-être, *asat*, consiste en ignorance et en erreur, trouble ou égarement, *avidyâ, moha;* c'est la partie purement temporelle, mondaine et ténébreuse de l'apparition universelle des existences :

« Il expliqua le jugement (la conséquence de ses « idées créatrices ou leur conclusion rationnelle), « en donnant l'explication de la pensée et de la félicité. L'univers se compose aussi d'un système entièrement différent. »

Eva tchid-ânand-ânuvatchanena-iv-ânubhavam anuvâtcha, sarvam anyad api. (Ibid.)

Ainsi Pradjâpati distingue, dans l'univers, entre la manifestation de la lumière, l'élément divin de l'être, de la pensée et de la félicité, et le produit des ténèbres qui obscurcissent la lumière en la confondant avec les *Guna's*, en l'altérant par les combinaisons terrestres et par les différences fondées sur les qualifications des êtres.

Sur cette parole, qui est la formule générale de la production de tous les êtres, repose la véracité, la sin-

cérité du système de l'univers fondé sur le Verbe intelligent, sur l'affirmation de l'être, de la pensée, de la félicité. Sans le Verbe créateur, sans le *Fiat* divin, l'univers serait établi sur la déception ou le mensonge; voilà pourquoi le système de la nature, si on le contemple indépendamment de son créateur, est essentiellement fondé sur le non-être; voilà pourquoi cet Oupanichat enseigne une double doctrine: l'une, suivant laquelle le Verbe créateur fait son évolution dans l'univers, où il réside comme âme du monde, pénétrant d'un souffle divin les trois temps de l'existence passagère; mais au fond il existe au delà des trois temps et de leur diversité purement mondaine, il séjourne dans l'unité ou l'éternité divine; l'autre doctrine, suivant laquelle le Verbe tourne en lui-même, dans le Moi humain, idéalise l'univers en le transportant dans l'âme humaine; cette doctrine représente le génie du monde comme transfiguré au sein de la lumière originelle, qui est lumière du Verbe, dans la triplicité de l'être, de la pensée, de la félicité.

Ce génie véridique, ce caractère unique du Verbe, dans l'univers et en lui-même, dans le Moi humain, cette affirmation de la parole, qui même en niant avoue, est formulée de la manière suivante :

« Qu'est-ce que ceci? » (c'est-à-dire, qu'est-ce que le monde, demanda Pradjâpati.) — Verbe, se dit-« il (à lui-même), car il n'en doutait pas. »

Kim idam evam iti ? — Om ity-ev-âh-âvitchikitsan. (Ibid.)

Par le Verbe est affirmée la véracité, la justice, c'est-à-dire, la réalité de toutes les existences, dans l'universalité de tous les êtres; c'est là leur témoignage; sans le Verbe il y aurait mensonge universel. L'être du monde est un non-être, le *sat* est un *asat*, dit le huitième khanda; mais il est devenu un être, un *sat*, par le fil, *uta*, au moyen duquel l'Esprit créateur a traversé les ténèbres, quand il les illumina des rayons de sa lumière; le Verbe est ce fil qui a composé la trame de l'univers. Il est la grande affirmation des êtres, le *Oui* de l'univers; il est la négation du non-être, le oui du non, la négation du mensonge dans le système de l'univers. Le Verbe est le principe de la parole; tout est parole, car tout a nom; dans cette parole et dans ce nom se révèle la pensée du Verbe, qui est la pensée de l'univers.

Le monde est par lui-même inanimé; mais le Créateur se communique à l'univers en sa qualité d'ordonnateur systématique et scientifique, d'*anudjnâtri;* le Verbe qui lui est identique, révélant cette qualité, vivifie ainsi le monde. Il est la science substantielle, il est l'*anudjna;* il est aussi la félicité, la suprême joie de l'univers; il est celui en lequel le monde se spiritualise; il réside sous la forme de l'inévolu ou de l'*avikalpa*, dans l'unité du système de l'univers. Celui qui considérerait sous le point de vue d'un morcellement fractionnaire, ce monde, transfiguré dans l'Esprit suprême, dans le Verbe, tomberait aussitôt sous l'empire de la Mâyâ, deviendrait l'esclave du mensonge, et descendrait dans

toutes les sphères de la mort, qui sont celles de la divisibilité infinie de tous les êtres.

Tel est le dernier mot, le mystère le plus sublime, le *rahasya* du système de l'univers. Par ce mystère la Mâyâ trouve une fin, par lui le monde fait son évolution éternelle dans la pensée suprême; il tourne, dans sa transfiguration idéale, autour du soleil des intelligences.

Le neuvième khanda semble être un fragment à part, d'un caractère isolé, rapproché du huitième par la conclusion. Les dieux cessent leurs interrogations; c'est le Seigneur des créatures qui les questionne; il les oblige à rentrer en eux-mêmes, à méditer sur l'essence de leur esprit, à se distinguer de la nature plastique et matérielle, à se reconnaître dans l'unité de l'esprit de vie et de l'esprit suprême.

Les dieux implorent, une seconde fois, de Pradjâpati l'enseignement du Verbe-Esprit.

Devâ ha vai pradjâpatim abruvan, imam eva no bhagavan Omkâram âtmânam upadish-eti; — tath-eti. (Navama khanda.)

La nature plastique, inévolue, invisible, ténébreuse, la Mâyâ ou l'avyakta, développée ou manifestée sous la triple forme de l'existence temporelle, dans la différence de ses qualités, est contemplée indépendamment de l'Esprit créateur, qui la pénètre et agit en elle; il la porte par son action souveraine à la manifestation de tout son contenu, et il revêt son masque, il se couvre de son apparence pour accomplir cette œuvre.

Il s'agit d'abord des indications qui caractérisent la Mâyâ :

Asya vyandjikân iti. (Ibid.)

La Mâyâ dont l'être consiste dans le non-être, dans l'ignorance, dans l'illusion, se sait, elle aussi, par le *vatchana*, par la sentence; il existe sur elle un jugement scientifique, un *anabhûtj*, comme il en existe un sur l'esprit, sur son être, sa pensée, sa félicité. La Mâyâ du reste ne se sait que par la différence, par la distinction de l'être d'avec lui-même; l'Esprit se sait par l'unité, par la concordance de l'être, en accord avec lui-même. Le jugement de l'être éclate dans la compréhension des causes finales, celui de la Mâyâ trahit une grossière ignorance.

Les dieux, pleins d'inquiétude, ne conçoivent pas que le Verbe-Esprit, dont ils admettent la présence dans les êtres animés, puisse se rencontrer dans les choses inanimées, telles que les pierres et les minéraux; ils ne sauraient reconnaître en cela un jugement, une conclusion de l'intelligence.

L'Esprit se trouve cependant en toute chose, car il a produit toute chose. Le tout est une figure de l'esprit, une révélation de sa pensée, une forme de son être, un nom de sa félicité. L'ouvrier imprime à son œuvre le cachet de son génie. Il s'unit aux êtres animés par le souffle, cygne ou *hamsa* céleste, véhicule du créateur, Verbe involontaire, *adjapa*, c'est-à-dire indicible murmure de l'existence. Il y réside comme génie du moi, comme individualité.

« Comment ceci (cette pierre, etc.) est-il Esprit

« éternel? — Tout cela est Esprit éternel, n'en dou-
« tez pas, puisque le créateur consolide ce vaste en-
« semble. »

Kim tan nitya hy-ayam âtm? — âtra hy-eva na vit-chikitsyam, etad hîdam sarvam sâdhayati.

Pradjâpati veut faire *toucher*, pour ainsi dire, la vérité à ses disciples; pour la leur enseigner comme chose palpable, il a recours aux arguments personnels.

« Holà! apercevez-vous cet être? ne l'apercevez-
« vous pas? — Nous le voyons; (l'être qu'il nous est
« donné de voir) manifeste les occupations des
« hommes; quoique petit (en apparence) il est grand
« (en réalité); il est le témoin uniforme (des sens
« et de leurs objets). »

Buta! — éschâ drichto' drichto v-eti? — drichto, vyavahâryo' py-alpo' nâlpa : sâkchy-avishecho.

Ce qu'ils touchent, ce qu'ils contemplent en se touchant eux-mêmes, en se contemplant eux-mêmes, c'est l'esprit de vie, le *djîva*, l'acteur et le contemplateur, l'acteur et le témoin; c'est la personne, c'est l'individu.

« (Nous ne voyons) nul autre, (nous ne voyons pas
« l'Esprit suprême dont il est dit), il est libre de joie,
« libre de tristesse, affranchi de la dualité; il est l'Es-
« prit suprême, sachant tout, infini, sans division,
« unique, science constamment méditative, compré-
« hension intime des choses de la nature plastique,
« il est celui qui s'illumine lui-même. »

N-ânyo', sukha-du : kho', dvaya : paramâtmâ, sar-

vadjno', nanto', bhinno', dvaya, sarvadâ samvittir, mâyayânâm samvitti : svaprakâsha.

Tel est ce *paramâtmâ* qu'ils avouent ne pas apercevoir. Il leur apprend qu'ils se composent d'un être visible et sensible, du *djîva*, ainsi que d'un être invisible et inqualifiable, du *parama*.

« Vous êtes cet être que vous apercevez. — Qu'est-« ce qui existe dans l'être unique, qui n'a pas de se-« cond ? — Il n'a pas de second et vous êtes égale-« ment cet être unique. »

Yûyam eva drichta : kim advayena? dvitîyam eva na; yûyam eva.

Les dieux ne peuvent concevoir qu'ils pourraient être tel ou tel être particulier, et ne pas posséder la conscience de cet être. Ces dieux représentent les hommes livrés à l'impulsion de leurs sens, engagés dans les liens du monde, hommes du dehors, qui se guident aux rayons de la lumière naturelle; les dieux reconnaissent, comme tels, en leur personne l'Esprit de vie, ils sentent qu'il veille et qu'il réfléchit en eux, qu'il y médite. Ils peuvent davantage; par les efforts de leur intelligence, ils peuvent s'élever à la conception de l'esprit de vie qui, détaché des objets des sens, libre de sa pensée et de ses mouvements, possède une haute intuition de l'âme humaine, comme témoin de tout ce qui s'y passe. Mais que ce même esprit, placé sur la sommité la plus élevée et, pour ainsi dire, sur la plus haute Alpe de leur propre existence, soit l'Esprit suprême, qu'il soit l'Atlas qui supporte non-seulement le ciel et la terre, mais qui

se supporte encore lui-même; qu'il soit non-seulement le créateur de toutes choses, celui dont les mondes sortent, celui dans lequel ils rentrent et celui qui les conserve, mais qu'il soit encore le Dieu abstrait, complétement isolé de toute chose, le Dieu antérieur et supérieur à sa manifestation comme Verbe animant les mondes, voilà ce qu'ils ne sauraient comprendre.

Ils demandent à leur maître une plus ample information. Sa réplique, étrangère à tout raisonnement logique et scolastique, se borne à l'affirmation pure et simple. Elle est une révélation, une intuition de l'être; les dieux ne veulent pas encore y accéder.

Ignorer la vérité, c'est placer le principe plastique de l'univers, le moule dans lequel il a été formé, la Mâyâ enfin, dans les sens et dans la nature élémentaire; savoir la vérité, c'est contempler en toute chose l'Esprit suprême, d'abord en soi et puis hors de soi, dans l'âme humaine et dans l'âme du monde; c'est reconnaître comment il agit par cette double âme dans l'homme et dans l'univers : telle est l'instruction de Pradjâpati.

Les choses de ce monde n'ont de réalité que par l'esprit qui se sert de la Mâyâ, comme l'ouvrier d'un moule pour confectionner son ouvrage; la forme et la destination de cette œuvre résident ainsi uniquement dans sa pensée. Toutes les choses existent, non par le *vastu,* la grosse étoffe matérielle,

Na hi vastu sâdayam (khanda VIII),

mais par le fil, mais par l'esprit ordonnateur, mais

par la science, mais par l'être ultramondain et supramondain, ou par les catégories de l'*uta*, de l'*anudjnâtri*, de l'*anudjna*, de l'*avikalpa*.

La Mâyâ baisse sur la paupière de l'homme mondain le voile des ténèbres; écartez-le, et vous découvrez l'Esprit de vie, le Créateur des mondes, derrière lequel se tient silencieusement debout l'Esprit abstrait et concret, l'Esprit antérieur et supérieur aux mondes.

La science de cet Esprit s'obtient par illumination soudaine, par intuition du moi, qui se contemple dans les rayons de la lumière originelle, lorsque la grande invisible, l'*avyakta* ou la nature typique, jadis séparée de l'Esprit suprême, rentre de nouveau dans l'*avikalpa*, comme dans l'esprit inévolu, et que les mystères de la nature s'absorbent dans ceux de l'intelligence. Être et pensée, telle est la substance idéale du monde visible et du monde invisible; la félicité se compose d'être et de pensée.

« Parlez, ô vénérable! » Ce fut en ces mots que « les dieux lui adressèrent la parole. — « S'il est vrai « que vous apercevez (un être extérieur, distinct de « l'esprit dans son être intime), vous ignorez l'esprit « (qui existe en toute chose); cet esprit est sans « nulle adhésion (matérielle); voilà pourquoi vous-« mêmes (sous l'unique condition que vous vous « connaissez vous-mêmes) vous êtes sans adhésion « (matérielle); voilà pourquoi vous vous illuminez « vous-mêmes; cet univers est composé d'être et de « pensée, car vous êtes ceci. »

Brûhy-eva bhagavan iti te devâ ûtchur; —yûyam eva drishyate tschen n-âtma-djnâra; asango hy-ayam âtmâ; ato yûyam eva svaprakâsha: idam hi sat san-tchinmayatvât, hi yûyam eva. (Navama khanda.)

Ce langage elliptique croît en concision et obscurité; toutes ces pauses du discours, toutes ces haltes de la pensée, tous ces points saillants de la discussion, servent à orienter le maître dans son enseignement.

Les dieux répliquent :

« S'il est vrai que nous nous illuminons nous-« mêmes, s'il est vrai que nous sommes à nous-« mêmes nos propres révélateurs, si nous nous éclai-« rons nous seuls, et si nous ne brillons pas d'une « lumière distincte de celle qui nous est propre, « nous sommes donc seuls, nous sommes isolés, « nous n'avons pour appui que nous-mêmes, nul « être qui nous soit étranger ne vient à notre se-« cours, personne que nous-mêmes ne nous prête as-« sistance. Nous sommes uniques dans notre genre, « nous n'avons pas de semblables, nous nous possé-« dons nous-mêmes, nous ne possédons pas un autre « nous-même : donc, étant seuls, uniques, isolés, « éclairés par nous-mêmes, nous n'avons pas besoin « de maître pour nous enseigner la science. »

Pradjâpati leur adresse à peu près la réponse suivante :

« Si vous n'êtes pas éclairés par la lumière interne, « allumée dans votre esprit sans nul secours externe, « sans aucune révélation qui vous soit étrangère,

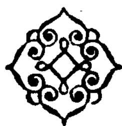
« d'où vous viendrait cette lumière intuitive en vertu « de laquelle vous me disiez tout à l'heure : Nous « avons l'intuition de l'esprit de vie, nous l'éprou- « vons? — Si vous possédez réellement cette lumière « des sens qui colore et révèle les objets de la nature, « ce foyer d'action, de mouvement et de réflexion « qui, du centre de la personne agissante et médi- « tante, fait mouvoir et produit pour vous le monde « entier; si vous êtes le maître de la pensée, le té- « moin, le surintendant, l'inspecteur de toute chose, « il suffit de votre volonté pour vous instruire et « vous éclairer, il suffit de vous poser dans votre « force et votre liberté, sans que j'aie besoin de voler « à votre assistance. Méditez sur votre être propre, « et vous serez éclairés sur votre intelligence. »

Renvoyer au moi humain, à l'esprit de vie, l'obliger de s'exalter, de se produire sous la figure d'esprit absolu, c'est nier toute autre révélation que celle de l'esprit personnel, c'est faire de la croyance une philosophie; mais la religion des Brahmanes, sous le point de vue de leur ascèse, n'est autre chose qu'une philosophie, la plus haute et la plus sublime, il est vrai, de toutes les philosophies possibles, celle qui rapproche davantage l'homme de la divinité, en les identifiant dans le nœud d'une commune existence; cependant les Brahmanes ne tirent pas une conséquence aussi rationnelle de la doctrine enseignée par Pradjâpati.

Ainsi les dieux, comme des coursiers fougueux qui s'arrêtent devant un précipice et, à la vue de

l'abîme, se cabrent, se jettent en arrière, se lancent de côté et ne cherchent pas à franchir les distances, repoussent cette tentation de l'orgueil; ils refusent d'écouter un maître qui leur crie : « Faites attention « à vous-mêmes et ne vous occupez pas de moi; « alors vous rencontrerez nos véritables rapports; « comme rayons de la périphérie vous rentrerez en « moi qui suis votre centre, vous y rentrerez en vertu « de vos propres lumières; cela vaut mieux que d'ap- « prendre nos rapports par mon enseignement. »

(*La suite à un prochain numéro.*)



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 décembre 1836.

Le docteur K. Halling écrit à la Société en lui adressant le premier volume de l'ouvrage qu'il publie sous le titre de *Histoire des Allemands*. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Halling.

M. Grosselin écrit pour offrir à la Société l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Système de langue universelle*, brochure in-8°. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Grosselin.

M. le baron de Sacy adresse au président une lettre de feu sir John Malcolm, par laquelle sir John faisait hommage à la Société de l'ouvrage de M. Molesworth, intitulé *Mahratta dictionary*, 1 vol in-4°, publié à Bombay. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Molesworth.

M. Theroulde écrit au conseil de la Société pour l'informer qu'il est sur le point d'entreprendre un voyage scientifique dans les provinces occidentales et septentrionales de l'Inde, et pour demander que des instructions relatives à ce voyage lui soient donnees, et que la Société veuille bien appuyer, auprès du ministère de l'instruction publique, les demandes qu'il pourrait adresser au gouvernement, à l'effet d'obtenir des encouragements pour son voyage. On arrête, à cette occasion, que les membres de la Société seront invités à communiquer à M Theroulde les questions sur lesquelles ils désireraient obtenir des renseignements; que les instructions données au général Allard seront adressées à M. Theroulde, et

que la Société appuiera de tout son pouvoir les demandes que M. Theroulde pourra faire au gouvernement dans l'intérêt de son voyage.

M. Brosset demande au conseil à être autorisé à joindre un vocabulaire à la Grammaire géorgienne qu'il est chargé de continuer, et dont l'impression touche à sa fin. On arrête que M. Brosset voudra bien s'entendre avec la commission des fonds, pour examiner si l'augmentation de dépense qu'entraînerait l'impression de ce vocabulaire peut être autorisée.

M. Jacquet propose au conseil d'admettre M. Ch. Lassen, professeur à Bonn, comme membre honoraire de la Société. Conformément au règlement, cette proposition est renvoyée à une commission, formée de MM. Jacquet et E. Burnouf, qui fera dans la prochaine séance un rapport sur les titres littéraires de M. Lassen.

M. Brosset communique au conseil la première partie d'un mémoire sur l'état politique et religieux de la Géorgie.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 décembre 1836.

Par l'auteur. *Les œuvres de Wali*, traduction et notes par M. Garcin de Tassy. 1 vol. in-4°. Impr. roy.

Par l'auteur. *Expédition de Timour-i-Lank* (Tamerlan) *contre Toqtamiche*, par M. Charmoy. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, t. III.)

Relation de Massoudy et autres auteurs musulmans sur les anciens Slaves, par M. Charmoy. (Mêmes Mémoires, t. II.)

Par l'auteur. *Du verbe sanscrit*, par M. Frédéric Graefe. (Mêmes Mémoires, t. IV.)

Par les auteurs. *A dictionary marathee-english*, par MM. Molesworth, et T. et G. Candy. In-4°. Bombay, 1831.

Par l'auteur. *Essai sur les langues Tartares*, par M. W. Scott. In-4°. Berlin, 1836.

Par l'auteur. *Disc* *sur l'* , par H. E. Weijers. 4°. 1 1 3.

Par l'auteur. S *te* *ne* *erselle*, par M. Grosselin. Broch. in-8°.

Par l'auteur. *Discours au congrès historique sur cette question* : Déterminer le caractère de la langue française aux XIIe et XIIIe siècles, par M. l'abbé de Laboudérie. In-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs :

Annuaire historique pour 1837, publié par la Société de l'histoire de France. 1 vol. in-18.

Cahier d'octobre du Bulletin de la Société de géographie.

ERRATA POUR LE CAHIER D'OCTOBRE.

Page 316, ligne 9, *a été créé*, lis. *se fait.*
— 317, — 14, *desire*, lis. *exécute.*
— 319, — 15, *mesures*, lis. *enceins*
— *ibid.* — 16, *tu règles*, lis. *tu es habitue*
— 333, — 9, מכין, lis. מבין.
— 335, — 10, יחוו, lis. ידוו.
— 337, — 1, הנה, lis. הבה.

ERRATA POUR LE CAHIER : NOVEMBRE.

Page 471, ligne 27; 2, li ne 1; page 473, ligne 13; page 474, ligne 28, et p 477, ligne 27, au lieu de *les Bouddhas*, lisez partout *s*.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

ANALECTES.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

